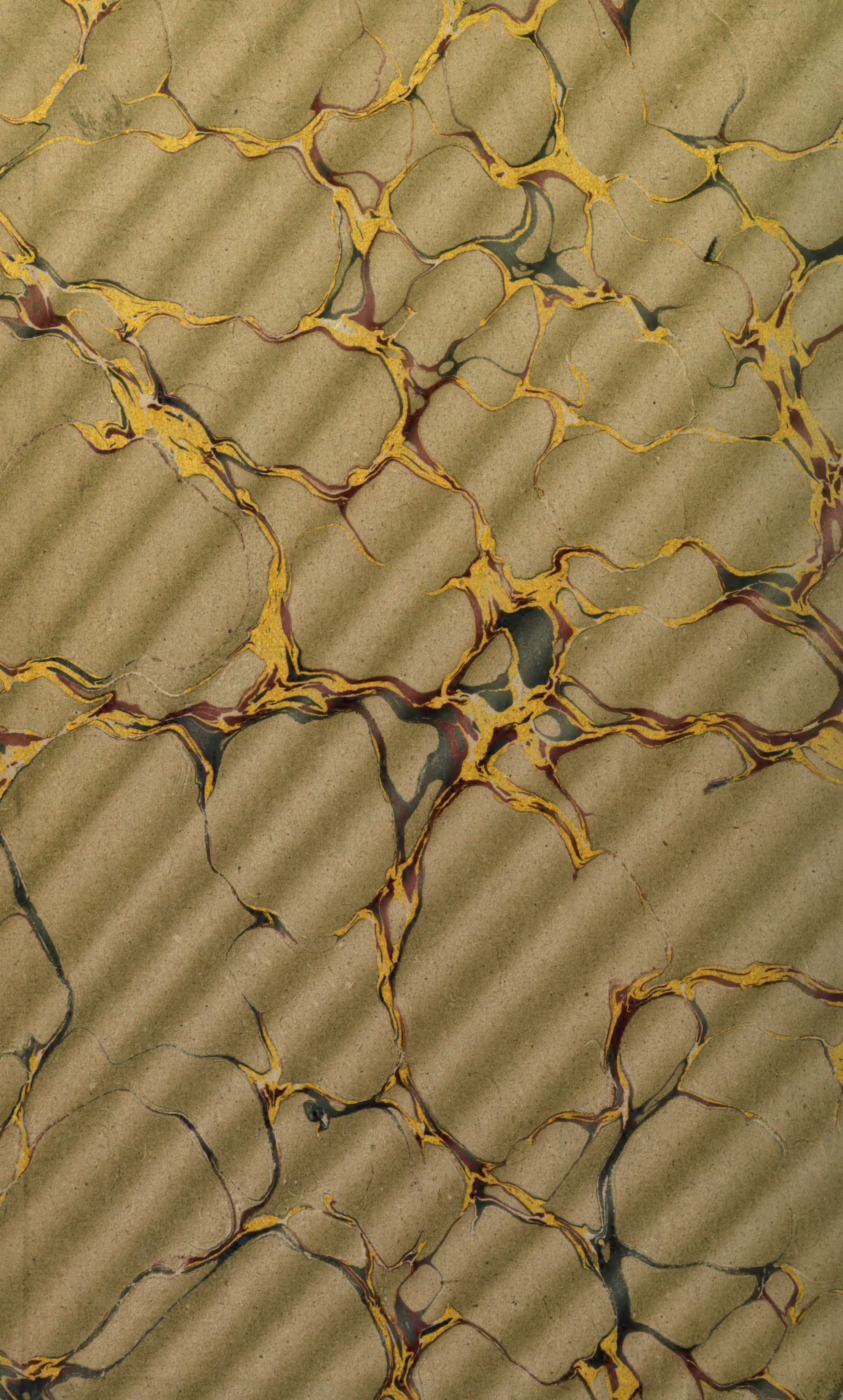
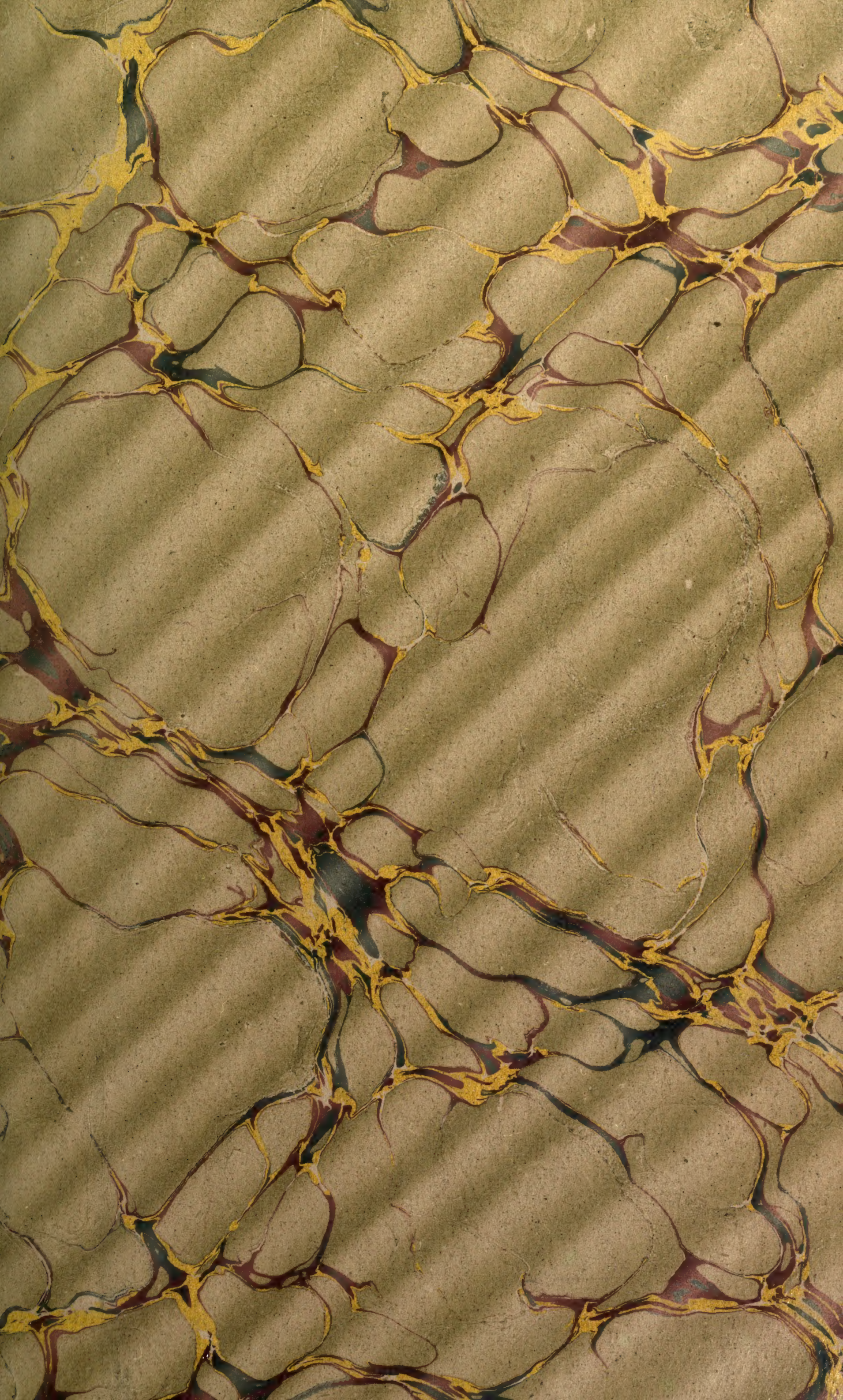


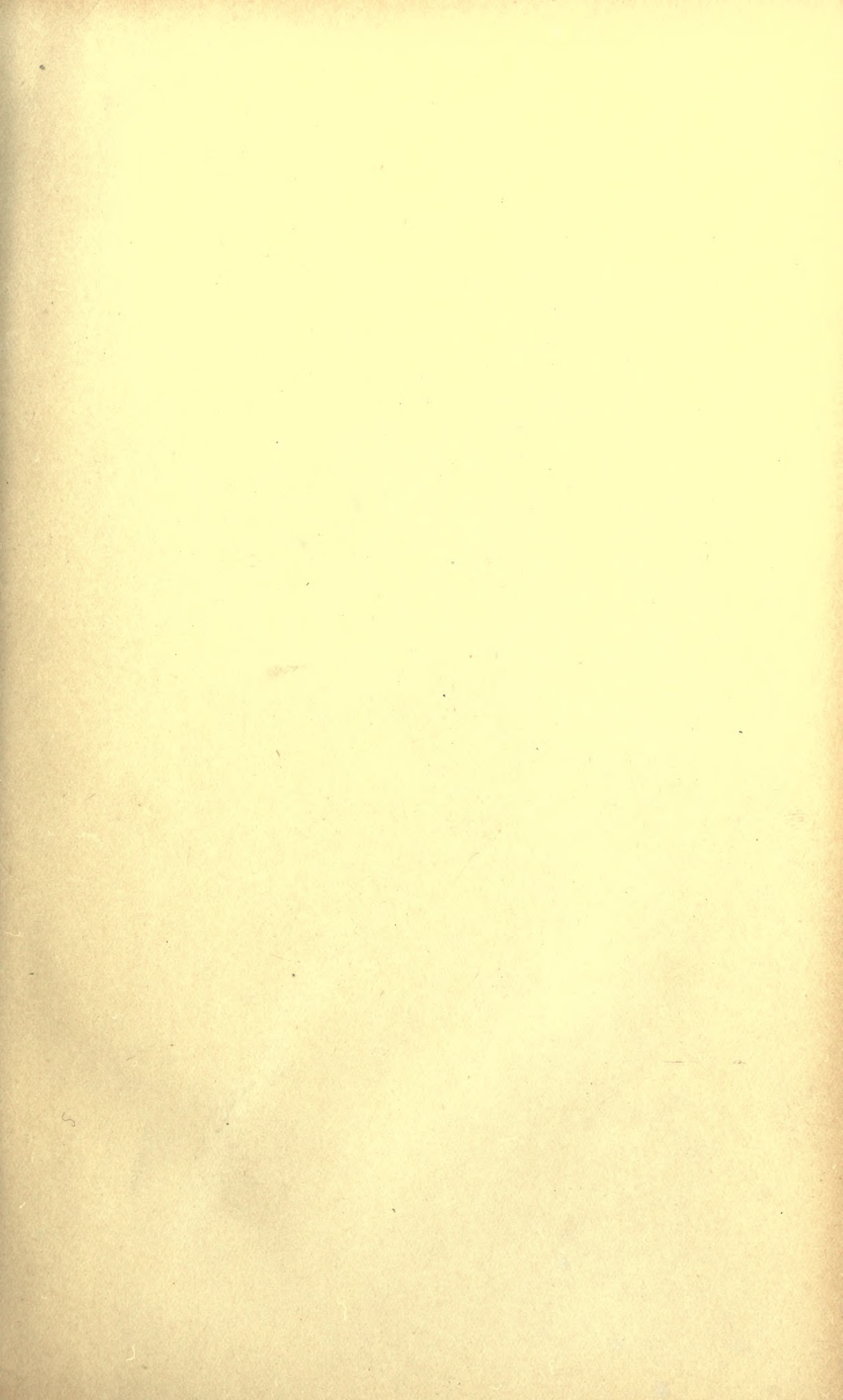














CORRESPONDANCE

DU

DUC D'AUMALE

ET DE

CUVILLIER-FLEURY







LE DUC D'AUMALE

1841

Plon Nourrit & Cie Edit.

CORRESPONDANCE

DU

DUC D'AUMALE

ET DE

CUVILLIER-FLEURY

INTRODUCTION PAR RENÉ VALLERY-RADOT

I

1840 A 1848

Ouvrage illustré de deux portraits



PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1910

Parmi les exécuteurs testamentaires du duc d'Aumale, légataires de tous ses papiers, MM. Georges Picot, R. Dareste, H. Limbourg, ont résolu, au commencement de l'année 1909, de publier la correspondance échangée pendant près de cinquante ans entre le Prince et son ancien précepteur.

Cette correspondance comprend 1950 pièces (925 lettres du Prince, 1025 lettres de Cuvillier-Fleury). Elle fait partie des papiers donnés, le 24 avril 1909, à l'Institut de France, par les exécuteurs testamentaires du Prince.

M. H. Limbourg s'est chargé de la présente édition.



INTRODUCTION

AU TOME PREMIER

LA JEUNESSE DU DUC D'AUMALE

Certaines demeures, au milieu de la fiévreuse vie contemporaine, apparaissent comme des refuges de pensées et de sentiments. Le souvenir gardé à celui qui n'est plus, mais qui reste toujours très aimé, fait que tout parle encore de lui, tout l'évoque. Par cette constante reprise du passé, le mort semble plus vivant que les vivants eux-mêmes. S'agit-il d'une figure qui appartient à l'histoire, l'affection et l'admiration prennent alors le caractère d'un culte. Discrets et permanents hommages qui s'élèvent dans plus d'un foyer.

Que de fois ai-je été enveloppé de cette atmosphère, en passant des soirées de lectures dans le cabinet de travail d'un des exécuteurs testamentaires du duc d'Aumale, M. Limbourg! Depuis 1897, il a recueilli tout ce qui pouvait aider à reconstituer la vie intime du Prince. Comme il avait sans cesse l'inquiétude des dangers d'incendie qui pouvaient détruire les manuscrits, il fit cinq copies de la correspondance entre le duc d'Aumale et Cuvillier-Fleury, puis de celle échangée entre le duc d'Aumale et le prince de Condé. Dans la tristesse de l'exil, au milieu de conseils éducateurs si justes, le duc d'Aumale inspirait à son fils le désir ardent de revoir et de servir la France. Il élevait l'esprit, il échauffait le cœur de ce prince, qui mourut à vingt ans.

Les correspondances du duc d'Aumale avec ses sœurs, la reine des Belges et la princesse Clémentine, avec son ami Couturié, les lettres de la reine Marie-Amélie et d'autres documents importants, furent l'objet des mêmes sollicitudes.

Rien de tout cela ne pouvait être livré au grand public tant que le sort des papiers légués par le duc d'Aumale à ses exécuteurs testamentaires n'était pas réglé. Par acte du 24 avril 1909, les exécuteurs testamentaires ont fait, sous certaines réserves, la donation de ces papiers à l'Institut de France. Le même acte a formellement reconnu à chacun des donateurs le droit de publier ce qu'il jugerait devoir l'être.

L'exercice de ce droit permet aujourd'hui de répondre au souhait exprimé, il y a dix ans, par M. Mézières de voir éditer les lettres du duc d'Aumale et de Cuvillier-Fleury.

Ceux qui liront ce livre pénétreront dans l'intimité du Prince qui, à travers les jours glorieux ou les années douloureuses, n'a cessé d'avoir l'amour fixe de la France. Le voilà dans le plein jour de sa jeunesse. Son caractère, son esprit, son cœur, tout est là. Et tout est si français ! A côté de lui, Cuvillier-Fleury. Précepteur dans toute la force du terme, il veille, avec une sollicitude croissante et patriotique, sur l'enfance et l'adolescence d'un prince dont l'avenir semble devoir être associé aux destinées nationales.

La fille de Cuvillier-Fleury, Mme Victor Tiby, m'a fait l'honneur et l'amitié de me confier d'autres lettres intimes de son père. Grâce à elle, s'éclairera la physionomie si attachante de celui qui a si noblement compris la tâche difficile d'être un gouverneur de prince. Libéral, vivant à la cour sans avoir rien d'un courtisan, objet d'une considération particulière de la part de toute la famille royale, Cuvillier-Fleury fut l'homme des fermes conseils, donnés avec une parfaite indépendance. Le Prince, son élève, le prit pour ami perpétuel. Ainsi s'établit entre eux une correspondance qui dura près de cinquante années.

Le système d'éducation que Louis-Philippe, quand il n'était alors que le duc d'Orléans, souhaitait pour des princes offrait un grand contraste avec la méthode traditionnelle que préconisait Louis XVIII. Ces deux méthodes représentaient deux

politiques et deux façons de comprendre la France. Louis XVIII jugeait qu'un prince devait être élevé à part, en prince. Aux yeux du duc d'Orléans, un prince devait être mis au collège, vivre dans la même atmosphère que d'autres enfants, participer aux mêmes études, connaître la chose nouvelle pour un prince d'avoir des camarades. C'était le meilleur apprentissage d'humanité.

Lorsque le duc de Chartres, le fils aîné du duc d'Orléans, fut mis au collège Henri IV, la France libérale applaudit. « Exemple heureux autant qu'il est nouveau, écrivait, en 1821, Paul-Louis Courier. Que de changements il a fallu, de bouleversements dans le monde pour amener là cet enfant ! » La cour, répétant un mot que Louis XVIII avait dit à mi-voix, parla « de populacerie *. » Tous les frères du duc de Chartres devaient venir successivement prendre cette part d'éducation publique. Entre les classes, un précepteur s'occuperait de chacun d'eux. Le duc d'Orléans avait pensé tout d'abord à un gouverneur général. C'était en 1823. Il offrit ce poste au général Drouot. « Je n'ai point osé accepter l'importante mission qui m'était offerte, a écrit le général, parce que je ne me jugeais pas en état de la remplir dignement, n'ayant pas les qualités et les vertus qu'elle aurait exigées. »

Le duc d'Aumale, né le 16 janvier 1822, était dans sa sixième année lorsque le duc et la duchesse d'Orléans lui donnèrent comme précepteur Alfred-Auguste Cuvillier-Fleury. C'était le fils d'un officier de dragons, le commandant Louis Cuvillier-Fleury. Un frère de Napoléon Ier, Louis, roi de Hollande, l'avait emmené comme secrétaire. Il mourut en 1810. Son enfant revint en France. Boursier de l'Empereur, au collège Louis-le-Grand, il s'efforça d'être digne de ce titre et eut la célébrité d'un lauréat de grand concours. Lorsque le roi Louis fut contraint de se mettre en disponibilité, il appela auprès de lui, en Italie, ce jeune homme lettré, qui se sentait une vocation de professeur de rhétorique, mais qui fut heureux de passer deux ans à Milan, à Florence et à Rome.

Si les souvenirs classiques rencontrés à chaque pas lui plaisaient et développaient en lui ce goût des citations, qui ne devait cesser qu'avec sa vie, le caractère du roi, devenu comte

* V. *Vie de Marie-Amélie*, par Auguste Trognon.

de Saint-Leu, offensait parfois la fierté de celui dont la délicatesse et le dévouement avaient droit à un peu plus d'égards que l'ex-roi de Hollande, parfois fantasque, ne lui en témoignait. Comme les natures fières, Cuvillier-Fleury était facilement ombrageux. Un jour, il revint à Paris et fut nommé préfet des études à Sainte-Barbe. Guizot le recommanda au duc d'Orléans qui le choisit, en 1827, comme précepteur du duc d'Aumale.

L'année suivante, la duchesse d'Orléans écrivait au comte de Sainte-Aldegonde : « Aumale ressemble au physique et au moral à ce qu'était Chartres à son âge. Il a une très grande facilité pour le travail et un esprit très animé. » Cet esprit avait pour compagnon un cœur généreux, prompt à l'enthousiasme. La vue d'un régiment qui passait lui faisait battre le cœur. Il écrivait, le 23 août 1832, à sa sœur Louise, la reine des Belges * : « Les détails que tu me donnes sur l'armée belge sont fort de mon goût ; tu le sais, j'aime passionnément l'infanterie, mais les voltigeurs belges ont beau être plus grands que nos grenadiers, je crois que je leur préfère nos petits hommes si agiles, si infatigables et qui font si bien la guerre. »

Au mois de décembre suivant, lorsque le duc d'Orléans ** et le duc de Nemours étaient au siège d'Anvers, il adressait encore à sa sœur ces lignes : « Mon petit esprit de Français s'est exalté en entendant tous les détails de la tranchée et toutes les mesures que l'on prend pour faire un siège. Dimanche, lorsque j'ai appris que l'on avait ouvert la tranchée, et que les Hollandais avaient tiré, ma tête n'y était plus. »

A la fin de cette même année 1832, le duc d'Aumale entra au collège Henri IV. Comprenant la noblesse de sa tâche, Cuvillier-Fleury se promit de développer en son élève l'éducation universitaire. Il l'envisageait comme une « admirable disponibilité », préparant un esprit ouvert à tout, hospitalier, un caractère loyal, un cœur ferme.

Le duc d'Aumale, tout en participant à la vie de ses camarades, passa certain congé d'une façon un peu exceptionnelle. Le 4 juillet 1833, il faisait une entrée de prince dans le chef-lieu de canton de la Seine-Inférieure, qui porte le nom

* *Documents inédits.*

** Quand Louis-Philippe fut roi, le duc de Chartres prit le titre de duc d'Orléans, mais la famille royale continua de l'appeler Chartres.

d'Aumale. Le Roi, Madame Adélaïde, le duc de Nemours, le prince de Joinville et le duc de Montpensier étaient partis avec lui du château d'Eu, en carrosse, à une heure du matin, accompagnés de M. Thiers, ministre du commerce et des travaux publics, du maréchal Gérard, de M. de Montalivet, intendant général de la liste civile. Un détachement de cuirassiers prenait part à cette course de nuit. Dans chaque commune, avertie d'avance, le maire et les conseillers municipaux étaient sur pied et vinrent saluer le Roi.

A Aumale, le cortège passa sous des arcs de triomphe. Le Roi, tenant par la main le petit duc d'Aumale, entra dans la cour du collège. Le principal prononça un discours sur la bienfaisance du Roi, le mot bienfaisance pris dans son sens le plus large. Puis, deux élèves s'avancèrent, l'un armé d'un discours latin et l'autre d'un discours français. Tous deux, avec des paroles de patriotisme militaire, souhaitaient que le petit duc d'Aumale les menât plus tard au combat. Le Roi entra dans leurs sentiments. Mais il désirait la paix, car la paix, disait-il, est le grand moyen de développer la civilisation parmi les hommes, et dans la paix non moins que dans la guerre, le duc d'Aumale et sa génération trouveraient les circonstances de « bien servir leur pays et honorer le nom français * ».

Excellent élève au collège Henri IV, le duc d'Aumale eut quatre prix au concours général : brillantes étapes de sa vie d'écolier. A peine sa rhétorique était-elle achevée qu'il partait, le 23 août 1839, pour Fontainebleau ; il était nommé capitaine au 4e régiment d'infanterie. Cuvillier-Fleury, après avoir assisté, devant le régiment assemblé, à la présentation de ce capitaine qui n'avait pas dix-huit ans, écrivait à la Reine : « Il a été simple, modeste et digne ; il a reçu l'accolade avec la rougeur des jeunes preux qu'on armait autrefois chevaliers, et il a relevé son épée en homme qui saura la manier avec honneur et courage. » A peine se sentait-il en mesure de bien remplir les fonctions de son grade qu'il n'eut plus qu'une idée : partir pour l'Algérie.

Dans les premiers jours de 1840, le duc d'Orléans, le duc de

* *Discours, allocutions et réponses de S. M. Louis-Philippe*, tome III.

Nemours et le prince de Joinville avaient une ambition pareille. Le duc de Montpensier aurait bien voulu exprimer le même vœu, mais il n'avait que seize ans. Le Prince royal, prêt à réclamer le droit d'aînesse pour aller se battre, ne se souciait pas, quelle que fût son affection fraternelle, de cet encombrement, disait-il, de fils du Roi. Ils étaient trop pour ce voyage militaire. Que le duc d'Aumale vînt comme chef de bataillon, rien de mieux. Le duc d'Orléans, qui devait l'avoir comme officier d'ordonnance, serait là pour lui servir de parrain au baptême du feu. Mais pourquoi le duc de Nemours ? Il aurait l'ambition légitime d'un commandement supérieur : il l'avait obtenu en 1837, lors de la seconde, terrible, mais cette fois glorieuse expédition de Constantine.

Le duc d'Orléans aurait dû la conduire; mais il avait pénétré le désir secret du duc de Nemours. Ce sacrifice fait à l'union de la famille, le Prince royal l'avait accompli avec une générosité d'autant plus méritoire que c'était l'époque où, impatient d'action, il trouvait, disait-il au Roi, que « le seul moyen de se faire pardonner d'être prince, c'était de faire en tout plus que les autres ». Et, sans pouvoir s'expliquer publiquement, il renonçait à ce qu'il pressentait devoir être une des pages les plus glorieuses des annales algériennes. Les faux bruits, les calomnies provoqués par sa conduite déconcertante, le Prince avait tout accepté. « On me comparera, disait-il, à un cheval qui piaffe sur place, qui hennit, mais qui n'avance pas... Je vous ouvre avec confiance mon cœur, écrivait-il au général Damrémont, parce que vous êtes de ceux qui sauront me comprendre et me plaindront. » Et il terminait par ces mots : « Parlez-moi beaucoup de l'Afrique, aidez mon frère à faire sa carrière de prince et de soldat. »

Mais cette fois, en 1840, un devoir obscur, et par là même d'autant plus impérieux, commandait au duc d'Orléans une initiative personnelle et nécessaire. Elle ne s'imposait ni au duc de Nemours, ni au prince de Joinville. Ce troisième fils du Roi, ce bon Joinville, ainsi que l'appelait le duc d'Aumale, avait eu au Mexique, comme capitaine de corvette et, selon la gaîté fière de ses expressions, « un petit vent de victoire, » et le sentiment « d'une besogne bien faite ». Devant les brusques intentions collectives d'exode des princes, on pouvait s'attendre, pensait le duc d'Orléans, avec une inquiétude irritée,

à une impatience du Roi qui refuserait aux princes tout exeat. L'hypothèse était d'autant plus probable que Louis-Philippe était à la recherche d'un prétexte pour empêcher l'éloignement du Prince royal. Comme il suffisait de la balle d'un assassin posté au coin d'une rue pour que la succession au trône devînt vacante, la place du fils héritier n'était-elle pas à Paris afin de rendre immédiat le cri simplificateur de jadis : « Le Roi est mort ! Vive le Roi ! »

Si tristement plausible que fût cette éventualité, le projet du duc d'Orléans restait aussi net. Etait-ce un désir de gloire qui l'attirait en Afrique pour la troisième fois, comme s'il comptait pour rien son expédition difficile de Mascara, en 1835, et celle des Portes de Fer en 1839? Non, il était convaincu que les temps héroïques, les vraies batailles, un siège comme celui de Constantine, étaient passés.

« J'aurai tous les jours, écrivait-il au prince de Joinville, une escarmouche avec la chance d'une balle sans gloire dans le ventre et, qui pis est mille fois, d'une affaire malheureuse pour nos armes. J'aurai des difficultés énormes, un résultat très petit, des fatigues extrêmes de corps et d'esprit, un succès microscopique ou un revers que la malveillance rendra colossal. »

Pourquoi donc tenait-il tellement à partir? Parce qu'il y avait là, selon les termes qui revenaient souvent sur ses lèvres et sous sa plume, un devoir de conscience, un point d'honneur. Après avoir défendu en France la cause de l'armée d'Afrique, — dont il avait vu les sacrifices virilement acceptés pour que le drapeau tricolore flottât sur les domaines conquis et fût prêt à flotter plus loin, — il avait suivi, avec une impatience qui n'avait pas le droit de s'exprimer, certaines hostilités du Parlement contre une augmentation des crédits algériens. Aussi avait-il hâte de revenir à cette armée d'Afrique. Il avait besoin d'une atmosphère de vaillance et d'héroïsme. Cette armée, disait-il, l'avait adopté. Il y avait des amis. C'était bien ce même prince qui, à seize ans, mettait au bas d'un billet adressé à son camarade de collège, Alfred de Musset, ce post-scriptum de reproches : « J'attendais de vous autre chose que des respects. »

* Duc D'ORLÉANS, *Lettres, 1825-1842*, publiées par ses fils le comte de Paris et le duc de Chartres.

A cette nature délicate et sensible s'associait dans les moments graves une rare énergie. « Quand ma conscience et la voix de l'honneur ont parlé en moi, écrivait-il au prince de Joinville, dans cette période d'attente aucun calcul d'intérêt ne me retiendra jamais, et je verrais à Paris toutes les couronnes de la terre, à Alger la mort avec le point d'honneur que j'irais à Alger. Je te parle ainsi parce que je sais qu'au besoin tu le sens comme moi. »

Pour le duc d'Aumale, dans l'ardeur de ses dix-huit ans, rien n'était teinté de noir, pas même de gris. A cette même époque, le 16 janvier 1840, la reine des Belges lui écrivait pour le féliciter de « cette exubérance de sève, de beaux sentiments et d'enthousiasme. Il faut en avoir trop à ton âge, lui disait-elle, pour qu'il en reste assez plus tard ». « J'avoue, lui répondait le duc d'Aumale courrier par courrier, j'avoue que l'idée d'une petite campagne me ravit, puisque nous n'en pouvons pas faire de grandes ; et d'ailleurs le parfum de la poudre sied toujours bien au début d'une carrière. J'ai eu bien peur, un moment, que Joinville ne cherchât à prendre ma place ; mais puisque nous ne pouvons pas aller partout tous à la fois, il doit bien sentir que vraiment c'est à mon tour de marcher *. »

Et marcher sous les ordres de son grand frère, plus âgé de douze ans, ce vrai chef qui ne voulait qu'une modeste division sous les ordres du maréchal Valée ; le voir à l'œuvre dans des régiments de fer, cela charmait et entraînait le duc d'Aumale, prêt à obéir en toutes choses, sauf, se promettait-il tout bas, aux conseils de prudence une fois une bataille engagée.

La reine Marie-Amélie, légitimement fière de ce quatrième fils qui voulait fêter son grade en allant partager la vie rude des soldats d'Afrique, souhaita que le peintre Winterhalter fît un petit portrait du chef de bataillon, en tenue de service. Il porte au cou la plaque dorée en forme de croissant : le hausse-col. La toile est ovale et de petite dimension. Le duc d'Aumale est vu de trois quarts. Imberbe, le regard profond, la bouche délicate et fine, il a un mélange de douceur et de décision. Un charme extraordinaire rayonne de cette physionomie heureuse et qui semble refléter la confiance dans la destinée.

* *Document inédit.*

Le 1er avril 1840, le duc d'Orléans et le duc d'Aumale recevaient enfin l'autorisation royale de partir. La duchesse d'Orléans, mariée depuis trois ans, et la princesse Clémentine, qui n'était pas pressée de se marier car elle avait pour ses frères une affection qui remplissait sa vie, avaient voulu les accompagner jusqu'à Toulon. Elles étaient comme des fées inattendues, mais bienfaisantes qui venaient en messagères de bonheur pour conjurer les mauvaises, les sinistres prédictions que l'envie des partis avait pris plaisir à répandre au début de l'année 1840. Le général Marbot, prêt à combattre la vieillesse comme si elle eût été une alliée de l'Autriche sous le premier Empire, était du voyage. Sa présence évoquait les glorieux souvenirs des grandes guerres. Choisi par Louis-Philippe pour commencer l'éducation militaire du duc d'Orléans, aide de camp, lieutenant général, il accompagnait partout le Prince royal qui aimait l'entrain, la verve de ce conteur ayant vu et fait tant d'actes de bravoure. Puis venaient le capitaine Jamin, spécialement attaché à la personne du duc d'Aumale, le docteur Pasquier et Cuvillier-Fleury, qui entrait alors dans sa trente-neuvième année. Le visage glabre à cette époque, le regard vif et perçant sous ses sourcils épais, les traits plus accentués encore par une expression mélancolique, il prenait peu de part au brouhaha des derniers préparatifs. Il sentait pour la première fois quelque chose dans sa vie qui luttait avec la gravité de sa mission de précepteur et la noblesse de son rôle comme secrétaire des commandements de S. A. R. Mgr le duc d'Orléans.

La fille d'un colonel d'artillerie, Mlle Henriette Thouvenel, avait fait ce miracle. Infiniment jolie, la physionomie brillante, les yeux pleins de douceur, elle alliait à un esprit gai un jugement sûr, elle était enveloppée de grâce et de beauté. Le monde militaire et le monde politique avaient pour Mlle Thouvenel les yeux de Cuvillier-Fleury.

Etre fiancé, comme il avait la joie de le dire; prendre depuis un mois l'habitude d'aller du palais des Tuileries à la demeure du colonel Thouvenel, rue des Saints-Pères, et tout à coup, au lieu de cette promenade facile et de ces visites prolongées, partir en célibataire pour l'Algérie, le contraste était dur. Il prenait si difficilement son parti de l'absence que la veille de son départ, dans un dîner chez le directeur du *Journal des Débats*, Bertin, tout le monde remarqua qu'il n'avait cité Horace

qu'une fois. Ses adieux furent tristes; ceux de Mlle Thouvenel ne le furent pas moins.

Dans une lettre datée de Briare, Cuvillier-Fleury écrivait à sa fiancée le 30 avril 1840 :

« M. le duc d'Orléans a été parfait pour moi. Il a fait à ma position désespérée des allusions pleines de finesse et de bonne grâce. Il vient de m'entretenir de l'Algérie pendant deux heures. Il a parlé comme un livre. Mais je sentais en l'écoutant le malaise qu'on éprouve à une lecture intéressante à laquelle on n'a pas la force de prêter son attention *. »

Devant cet aveu, nous sommes privés du document qui eût permis de connaître la pensée tout entière du duc d'Orléans sur la question algérienne. Dans le monde officiel, il était tenu, non sans un frémissement intérieur, à brider sa sincérité. Mais là, dans le laisser-aller d'un voyage à petites journées, connaissant les qualités discrètes et sûres de son interlocuteur, il dut traiter sans ambages un sujet que près de dix ans de campagnes n'avaient pas encore élucidé. On peut, à l'aide de rapprochements et d'inductions, imaginer aisément l'allure de cet entretien ou plutôt de ce monologue. L'esprit pénétré de cette Algérie dont il se proposait d'écrire l'histoire, le Prince royal, puisqu'il parlait ce jour-là comme un livre, reprenant sans doute les choses d'un peu loin, dut énumérer les phases d'incertitudes qui avaient marqué la politique française depuis le commencement de la conquête jusqu'à cette date de 1840 **. Au lendemain de la prise d'Alger, dernière, mais glorieuse page du gouvernement de Charles X, certains politiques n'avaient-ils pas eu l'idée de conseiller le rappel immédiat des troupes pour apaiser l'Angleterre ombrageuse? D'autres, qui se donnaient le temps de la réflexion, ne jugeaient-ils pas que la France, après avoir détruit le nid de pirates, pouvait rester maîtresse d'Alger, mais au profit de l'Europe? Dépenses militaires, frais de premier et difficile établissement, tout servirait aux autres peuples. Ce rôle avait sa grandeur de naïveté. Le gouvernement de Juillet avait d'abord eu les

* V. dans *Journal et Correspondance intimes de Cuvillier-Fleury*, t. II, la série de lettres si charmantes et si spirituelles adressées de Paris à Cuvillier-Fleury pendant cette période par son ami Alexandre Barbier, professeur de dessin des princes.

** V. *l'Algérie*, par Maurice Wahl. 1897.

mêmes craintes, les mêmes scrupules au sujet de l'Angleterre. Puis il s'était enhardi. Mais que d'hésitations, de flottements, d'à-coups dans cette période! Tantôt la liberté était laissée à un général en chef, puis survenait un blâme sur l'excès d'initiative. A un mouvement belliqueux succédait un essai de pénétration pacifique. C'était ensuite des combats sans lendemains de sécurité, des retraites difficiles, ensanglantées. L'audace des Arabes croissait, menaçante aux portes d'Alger et sournoise dans des embuscades le long des colonnes d'expédition. Le courage des généraux, des officiers et des soldats, nul ne l'avait vu de plus près que le duc d'Orléans; mais il avait vu aussi combien, dans le monde politique, cette grande cause algérienne était souvent méconnue. N'avait-on pas dû nommer, en 1833, une commission parlementaire pour aller sur place juger des avantages et des inconvénients de la conquête? On ne savait pas encore, en 1834, si Alger et l'Algérie étaient pour la France une bague au doigt ou une chaîne au pied. La majorité fut favorable à la conquête. Le premier essai de gouvernement général indiquait la réalisation des efforts accomplis. Mais après des luttes nouvelles, combien de tâtonnements encore et que de fautes! Le général Bugeaud, dans sa première manière, qui n'était pas la bonne aux yeux du duc d'Orléans, avait eu l'illusion, en 1837, quand il conclut, sur les bords de la Tafna, un traité avec Abd-el-Kader, de croire que tout serait aisé à la suite des concessions formidables faites à l'émir, qui obtenait jusqu'à des choses qu'il n'avait pas demandées.

Il pouvait administrer la province d'Oran, celle de Tittery et jusqu'à une partie de la province d'Alger. Nous lui offrions ainsi des enclaves redoutables pour nous. Abd-el-Kader, que le général Bugeaud avait cru sincère et fidèle à la foi promise, se dévoila rusé, perfide. Il sut éblouir et fanatiser les Arabes. On avait voulu la paix à tout prix. On eut la guerre à tout bout de champ. Quand donc arriverait-on à triompher d'un adversaire dont nous avions contribué à augmenter le prestige? On pouvait voir maintenant où avait mené la politique à courte vue de l'occupation restreinte. La période conquérante, puis la période colonisatrice : telle était, aux yeux du duc d'Orléans, la seule manière de résoudre le problème qui semblait, en 1840, de plus en plus compliqué. N'aurait-on pas

dû, dès l'origine, le réduire à cette simple formule, à ce programme bien net : Charles X avait donné Alger à la France, Louis-Philippe lui donnerait l'Algérie. Ainsi s'élèverait « une nouvelle France ». Ces derniers mots, le duc d'Orléans aimait à les dire. Il les répéta certainement à Cuvillier-Fleury, distrait pour la première fois en écoutant un prince.

La duchesse d'Orléans avait été mieux écoutée : elle n'avait parlé que de Mlle Thouvenel : « Vous devez être bien malheureux, mon pauvre monsieur Fleury, lui avait-elle dit. Mais vous allez vous écrire ; ce sera une correspondance soignée, » ajouta-t-elle en souriant. Ces paroles-là étaient attentivement recueillies et immédiatement transmises.

« Je suis si fier, écrivait Cuvillier-Fleury, quand j'entends faire votre éloge, fier aujourd'hui, jaloux demain, car vous savez que je le suis ; vous le permettez ; et qui oserait me le défendre ? Avec toutes les qualités solides, ajoutait-il, qui doivent repousser la jalousie de mon cœur, vous avez tous les charmes et tous les enchantements qui la rendent excusable. »

Et de cette correspondance « soignée », en effet, vieille de soixante-dix ans, dont l'écriture a pâli, se dégage, fraîche encore, l'idylle que poursuivait Cuvillier-Fleury. Elle était traversée par cette expédition qui allait le trouver sévère.

Par un singulier contraste, ce précepteur d'une autorité si ferme, qui avait cultivé chez le duc d'Aumale l'esprit de mesure et lui avait donné, par le goût des lettres, l'habitude de juger les événements à leur plan, perdait quelquefois, dans ses affaires particulières, un peu des conseils de sagesse qu'il savait prodiguer. Il avait l'esprit juste et le caractère inquiet. Une déception, une contrariété le troublait, l'alarmait outre mesure. Il se croyait alors, comme il l'écrivait, sous le pouvoir d'un génie malfaisant qui prenait plaisir à le taquiner, à l'irriter, à transformer tout à coup son désir de sociabilité en misanthropie et son énergie de travail en lassitude pessimiste. Cette blessure secrète l'a fait souffrir à maintes reprises. Il est vrai qu'il suffisait d'une parole amie, d'une nouvelle heureuse pour que l'équilibre fût à l'instant même rétabli. Il se laissait aller pendant le voyage à des accès de rêverie mélancolique. Son compagnon de route, le capitaine Jamin, respectait ce mutisme, en fumant des cigares et en chantant des romances.

Le voyage se poursuivait loin des grandes villes et sans

apparat. Les fanfares, les discours, les haies de soldats, l'empressement des foules, tout ce qui plaît d'ordinaire aux puissants de ce monde n'était pas du goût des princes. Ils étaient à la recherche d'auberges dans des coins perdus pour éviter le branle-bas de zèle préfectoral. « Le préfet, écrivait Cuvillier-Fleury, est quelque chose qui fait que les princes passent sur tous les inconvénients d'un mauvais gîte et d'une manvaise nuit entre des draps humides. » Le duc d'Orléans et le duc d'Aumale fuyaient les jeux habituels de vanité. Louis-Philippe lui-même, le roi qui reçut et prononça le plus de discours, était souvent, comme l'écrivait à la reine des Belges le duc d'Aumale enfant, « obsédé » de ces cérémonies officielles. Mais il ne pouvait s'y dérober : il devait toujours paraître éprouver « un nouveau plaisir » à ce genre de démonstrations. Les princes mettaient leur joie et parfois leur malice à échapper aux autorités constituées. L'année précédente, le prince de Joinville, au moment où il devait passer par Toulon, avait exprimé en très haut lieu le désir d'entrer dans la ville et de circuler incognito. Pleinement rassuré par une promesse ministérielle, le prince de Joinville arrivait avec confiance en berline, quand, après avoir dépassé les gorges d'Ollioules, la vue d'un gendarme à cheval le mit en éveil. A l'aspect de la berline, le gendarme avait fui au galop. Plus de doute : le prince, signalé à Toulon, allait être prisonnier des discours aux épithètes louangeuses. Les assurances d'un dévouement sans bornes à la monarchie constitutionnelle éclateraient en même temps que les coups de canon. Le prince sauta de la berline et prit à pied, à travers champs, le chemin de Toulon. « Bientôt, a-t-il écrit dans ses souvenirs, j'entendis les vingt et un coups de canon qui saluaient l'entrée de la caisse vide dans la bonne ville de Toulon, au milieu sans doute « d'un enthousiasme difficile à décrire. »

Les princes ne pouvaient esquiver à Toulon, à la veille d'un départ pour Alger, le cérémonial officiel, mais ils rivalisaient de simplicité. Rien n'était plus facile au duc d'Aumale. La libre et franche allure des troupiers lui plaisait. Malgré l'émoi, a-t-il raconté lui-même, qu'il causa à son ancien précepteur en fumant une première pipe, il s'acquittait gaîment et militairement de cette fantaisie renouvelée chaque jour. Ce qui donnait un charme extrême à sa physionomie si

française, c'était la grâce, l'esprit qui rayonnait dans l'éclat de son regard bleu si pénétrant, dans le son de sa voix chaude, d'une cordialité confiante avec ceux qu'il aimait. Le duc d'Orléans était plus difficile à pénétrer. Souvent complexe, il passait par des alternatives de résolution et de rêverie. Parfois pointait un désir de fronde avec les pouvoirs établis, y compris le pouvoir paternel. Mais la générosité de sa nature ne compliquait jamais rien. Au courage, à l'audace même des idées, s'associait en lui une grande délicatesse de sentiments. Il aimait à être aimé.

Le préfet maritime et le commandant de la division furent invités par le duc d'Orléans à correspondre directement avec Cuvillier-Fleury. C'était le préparer au poste de confiance que le Prince comptait lui donner à Alger. Mais cet honneur imposait à Cuvillier-Fleury une grande réserve que le duc d'Orléans précisa. Ne rien écrire et ne rien publier sur l'Algérie avant le retour en France, tel était l'ordre formel enveloppé de paroles très bienveillantes. Le tempérament un peu batailleur et nerveux de Cuvillier-Fleury s'accommodait mal d'une pareille défense. Il promit toutefois de ne pas l'enfreindre :

« Vous seule serez exceptée, écrivait-il à Mlle Thouvenel. Non que j'aie l'idée de vous ennuyer de politique, mais vous êtes assez sérieuse pour être ma confidente. Si quelque complication se présente dans nos affaires d'Alger, vous saurez tout, et je ferai pour vous, mais d'un autre style, les descriptions que je projetais pour le public. Au surplus, je crains bien de n'avoir à vous raconter que mon voyage autour de ma chambre. »

Le 8 avril, la reine Marie-Amélie, cette mère éducatrice qui envisageait la destinée de chacun de ses enfants comme une grande tâche à accomplir pour le bien général, écrivait au duc d'Aumale :

« Mon bon et cher enfant, quand cette lettre te parviendra, tu seras, pour la première fois, loin de la maison paternelle dans laquelle on pense bien à toi; j'espère que tu nous feras honneur non seulement par ta bravoure, mais par ta subordination envers tes supérieurs, ton amabilité envers tes camarades et ta bonté compatissante envers tes inférieurs, et que tu ne négligeras pas tes devoirs de religion, Dieu étant notre force et notre soutien dans toutes les circonstances.

Mes amitiés à MM. Fleury et Jamin; remercie le premier, de ma part, de son bon petit mot de La Palice. Je soigne l'envoi des loges à Mlle Thouvenel. Donnez-moi de vos nouvelles. Que Dieu te protège et te bénisse! »

Ces conseils de sa mère, comme ceux de la reine Louise, le duc d'Aumale les recevait avec joie. Ce n'était pas qu'il en eût besoin. Il était de ceux qui jugent très bien quel doit être en toutes choses leur rôle et pressentent la portée de chacun de leurs actes publics. Mais il était heureux de se sentir deviné, compris ou encouragé par ceux qu'il aimait.

Comme ses lettres étaient d'une sincérité absolue, il attendait en retour la même franchise de ceux à qui il écrivait. Toute sa correspondance témoigne de ce double échange,

Le 9 avril 1840, veille du départ pour Alger, le duc d'Orléans écrivit à Toulon son testament sous les yeux du duc d'Aumale. Il ne s'inquiéta pas de prendre une forme légale. Il était si sûr de tous les siens dont il constatait « l'union indissoluble! » Ces mots : union, affection mutuelle, esprit de famille, la reine des Belges s'en servait aussi dans une de ses lettres au duc d'Aumale. Elle y voyait, comme le duc d'Orléans, le bonheur, la force. « Il n'est au pouvoir d'aucune vicissitude, écrivait-elle, de nous enlever ce bien-là. »

En recommandant au Roi, à la Reine, au duc de Nemours, à sa tante, Madame Adélaïde, ainsi qu'à tous ses frères, la duchesse d'Orléans, sa chère Hélène qui, disait-il, l'avait rendu si heureux, le duc d'Orléans voulait fortifier encore pour elle l'attachement de la famille royale. Il était convaincu que la duchesse d'Orléans s'associerait à toutes les chances diverses de leur avenir à tous et « à la cause, écrivait-il, que nous servons ». Cette cause peut être définie en deux mots : nationale et libérale. Certes, nul ne savait mieux que le duc d'Orléans combien elle pouvait être traversée, combattue par la violence ou la perfidie des partis. Mais il mettait sa foi politique si haut, il la défendait avec une telle ardeur qu'il voulait que ses chères convictions fussent transmises à son fils.

« C'est une grande et difficile tâche, écrivait-il, avec ce mélange de décision et de mélancolie qui se reflétait dans son regard, que de préparer le comte de Paris à la destinée qui l'attend; car personne ne peut savoir dès à présent ce que sera cet enfant lorsqu'il s'agira de reconstruire sur de nouvelles

bases une société qui ne repose aujourd'hui que sur des débris mutilés et mal assortis de ses organisations précédentes. Mais, que le comte de Paris soit un de ces instruments brisés avant qu'ils n'aient servi, ou qu'il devienne l'un des ouvriers de cette régénération sociale qu'on n'entrevoit encore qu'à travers de grands obstacles, et peut-être des flots de sang; qu'il soit roi, ou qu'il demeure défenseur inconnu et obscur d'une cause à laquelle nous appartenons tous, il faut qu'il soit, avant tout, un homme de son temps et de la nation; qu'il soit catholique et serviteur passionné, exclusif, de la France et de la Révolution. »

Après avoir exprimé ses dernières volontés, tracé le plan d'éducation publique de son fils, rendu hommage au Roi, à la Reine, à tous les siens, exprimé des « vœux ardents pour le triomphe de la cause française dans le monde, » cause généreuse entre toutes, le duc d'Orléans éprouva-t-il cette détente, cet apaisement qui suit les actes définitifs que la conscience juge bons et croit fertiles? On peut le supposer à lire le récit de la traversée faite à bord de la *Belle-Poule*. « Le Prince royal, écrit Cuvillier-Fleury, était d'une gaîté charmante. Il est impossible d'avoir plus de sérénité et de bonne humeur. » Puis, dans des croquis tracés légèrement, Cuvillier-Fleury décrivait diverses vues de la mer, calme d'abord sous une douce brise, peu à peu menaçante, bientôt furieuse. Le duc d'Aumale passait son temps sur la dunette à admirer le spectacle dont Cuvillier-Fleury était médiocrement admirateur. Il devait réciter tout bas, avec une certaine impatience, les vers de Lucrèce sur la joie de rester sur le rivage. Le docteur Pasquier était étendu sur le pont dans un état de malaise trop visible. Le général Marbot avait organisé au pied du grand mât une tente qu'il ne quitta pas pendant trois jours et trois nuits. « On allait de temps en temps, écrivait Cuvillier-Fleury, lui faire des visites, non sans quelque anxiété sur la réception qui nous attendait et on appelait cela aller à Marbot-Ville. »

Enfin le 13 avril, à sept heures du matin, le navire entrait au port d'Alger. Sur cette terre d'Afrique où saint Augustin a écrit ses *Confessions*, comme le rappelait Cuvillier-Fleury à sa fiancée, qui n'y pensait guère, ce secrétaire des commandements du duc d'Orléans commença par écrire vingt pages à Mlle Thouvenel.

Ce n'était plus d'auberges et de misérables gîtes dont il faisait la description. Les princes habitaient un palais. Cuvillier-Fleury en était également l'hôte. Le premier jour, il s'amusa à regarder de sa fenêtre l'encombrement des navires dans le port, la foule aux costumes bariolés qui passait et repassait. Ce qui le charma plus encore que ce spectacle, ce fut le rôle prépondérant que lui donna le Prince royal, qui lui confia le soin de toute la correspondance politique.

Le départ des princes pour l'armée se précipita. Le duc d'Orléans était pressé d'aller prendre le commandement de sa division à Bouffarik. Le duc d'Aumale était impatient de le suivre.

« Les voilà partis, écrivait Cuvillier-Fleury; partis pour cette expédition qui peut être si meurtrière; partis pour affronter mille dangers dont les plus formidables ne sont pas les Arabes. Que Dieu les accompagne! J'ai bien pleuré en me séparant du duc d'Aumale : c'est la première fois que je le quitte depuis douze ans; et malgré la joie toute guerrière qui étincelait dans ses yeux, malgré la hardiesse et la sûreté de son allure, en le voyant sauter sur son cheval et rendre le salut des armes au poste qui battait aux champs, mon cœur s'est douloureusement serré! »

Sur la feuille de son journal, le duc d'Aumale écrivait à la date du 18 avril :

« Sur la route, en sortant du Sahel, nous avons rencontré le retour d'un grand convoi dont la partie civile présentait de curieux équipages, et des scènes dignes du pinceau de Decamps; c'était notre Longchamps. La verte Mitidja se déroulait devant nos yeux... En entrant à Bouffarik, nous avons trouvé Lamoricière qui arrivait de Koléah avec un bataillon de zouaves; ils avaient un fameux chic! Le reste de la troupe nous attendait de l'autre côté du village; le cœur m'a battu, quand j'ai vu ces visages bronzés par le soleil, ces figures martiales où la gravité du soldat éprouvé se mêlait à la gaîté française. Chartres me serrait le bras en me disant : « Je nage dans la joie *. »

Ce sentiment d'enthousiasme et jusqu'à ce mot *chic* pris dans le sens de mâle tournure, on les retrouve dans une lettre

* Cité par Georges Picot, dans sa *Notice sur le duc d'Aumale.*

écrite, durant cette même quinzaine d'avril 1840, par Saint-Arnaud, lieutenant de voltigeurs en Algérie. Il venait d'être promu capitaine de grenadiers. Bien qu'il fût miné par la fièvre, que toute sa machine, comme il disait, fût détraquée, il restait debout, prêt à se battre. Pendant huit jours il se donna une peine d'enfer, dit-il, à organiser sa nouvelle compagnie, telle qu'il la voulait : prête à marcher à la mort comme à la parade. Et, au contact de « ces colosses d'hommes », d'allure superbe, il se sentait un courage qui le faisait se raidir contre d'atroces souffrances. Mais la nuit, quand il était couché sur la terre, se sentant malade à mourir, il versait, écrivait-il à son frère, des larmes de rage et de désespoir. Son ambition était si ardente que, malgré les prières très vives de ses chefs, il prit part à la sortie d'Alger faite avec huit bataillons, sous les ordres du maréchal Valée et du général Schramm, tous deux pressés de poursuivre Abd-el-Kader dans les montagnes de l'Est. Le résultat matériel fut médiocre : on revint avec deux cents têtes de bétail. « C'est quelque chose, ce n'est pas assez pour un maréchal de France », écrivait Cuvillier-Fleury, qui s'imaginait du moins que l'effet moral serait utile. Son illusion fut courte. Les Arabes, que l'on croyait repoussés dans leurs montagnes, redescendirent avec une audace ironique dans la plaine et jusque dans la banlieue d'Alger. Ce fut vite fait de les repousser. Mais il y avait eu un moment d'inquiétude. « Vous figurez-vous que moi, écrivait Cuvillier-Fleury à sa fiancée, moi tranquille habitant de nos possessions d'Afrique, je puisse apercevoir avec ma lorgnette, à quelques lieues d'ici, dans une position où il semble qu'on ait voulu me donner spectacle, des gens qui se battent à mort et qui se fusillent une demi-journée. » Cette Mitidja, que le duc d'Aumale dans son enthousiasme appelait la verte Mitidja, Cuvillier-Fleury à distance. ne se la représentait que comme « les marécages du désert ».

Repris alors d'un de ses accès de pessimisme : « Que je regrette de voir, écrivait-il, l'héritier du trône jusqu'aux genoux dans ce gâchis ! Que cette guerre est misérable et qu'elle peut devenir funeste !... Oh ! finissons cette guerre, quittons cette Afrique. » Certes il sentait bien que les choses ne pouvaient aller aussi rapidement. C'était une question d'honneur de maintenir le drapeau ; mais il déplorait que les princes revinssent

trop souvent « sur cette terre maudite ». L'action de leur présence en France, dans la pensée de Cuvillier-Fleury, valait bien toutes les charges à fond sur les champs de la bataille de l'Afrique.

Le duc d'Aumale attendait frémissant que le maréchal Valée donnât l'ordre de poursuivre la route au delà de Blidah et d'aller vers l'ennemi. Quand cet ordre parvint au duc d'Orléans : « Voilà le bon moment enfin arrivé ! » s'écria le duc d'Aumale. Après une marche forcée, une nuit sans sommeil, les soldats, épuisés de fatigue, commençaient de se reposer. On avait formé les faisceaux. Le clairon sonne. L'ennemi apparaît à l'horizon. On court aux armes. Et de voir cette poignée de braves oublier tout à coup la lassitude et se précipiter avec entrain et gaîté, cela faisait battre le cœur, disait le duc d'Aumale.

Il avait reçu du duc d'Orléans la mission d'aller remettre au colonel de chasseurs Bourjolly l'ordre de se porter en avant. La cavalerie s'avançait au galop. Le duc d'Aumale, n'apercevant pas immédiatement le colonel, poussa son cheval. Il entra dans la charge. « C'était magnifique, a-t-il écrit dans son journal : tous ces hommes, l'œil en feu, le sabre à la main, couchés sur leurs chevaux ; devant nous, à cinq ou six pas, les burnous blancs des Arabes qui se retournaient pour nous tirer des coups de fusil ou de pistolet. »

Dans cette mêlée de vie et de mort, un lieutenant de lanciers en permission, et qui s'offrait, lui aussi, cette fête, fut tué à côté du duc d'Aumale.

« Je vois encore, écrivait le Prince, le cavalier arabe que ce brave officier (Menardeau) allait aborder, passer la jambe gauche par-dessus le haut troussequin de sa selle, s'appuyer sur la croupe, ramener le bras droit en arrière et de son long pistolet faire sauter la cervelle de Menardeau. Cet officier montait un cheval gris de fer ; il avait un tapis de selle aux couleurs de son uniforme bleu et jaune ; mon cheval était de même poil et mon tapis de selle de même couleur. Quand mon frère aperçut le cheval de Menardeau bondissant à travers la plaine avec la selle vide, il crut voir le mien : « Ce malheureux enfant est tué ! » s'écria-t-il, et il lança tous ses officiers à mes trousses. »

Ce ne fut qu'à la fin de l'engagement que le duc d'Aumale vint s'excuser auprès de son frère, qui pardonna et admira cette

infraction faite à la discipline, ce coup de tête et ce coup de cœur.

Après cette journée de l'Affroun*, du 27 avril, il y eut quelques jours de détente.

« Point d'opérations militaires aujourd'hui, écrivait le duc d'Aumale dans son journal, à la date du samedi 9 mai 1840; nous avons été tranquillement nous promener à Cherchell... La garnison se compose d'un bataillon d'Afrique, commandé par Cavaignac, l'un des plus vigoureux officiers de notre armée d'Algérie. » Est-ce pendant qu'il était à Cherchell que Cavaignac eut l'idée de coloniser l'Algérie en ne l'ouvrant qu'aux cerveaux un peu brûlés, aux risque-tout? Les irréguliers de la vie, mis ainsi brusquement sous la main rude, inflexible des autorités militaires deviendraient, pensait Cavaignac, les vrais et rapides colonisateurs. Ce plan de sélection particulière alla prendre une place modeste dans les archives d'Alger.

Il est peu probable que le duc d'Aumale ait jamais été mis au courant de cette curiosité documentaire. Ce qui dut l'intéresser dans une entrevue avec Cavaignac, ce fut de constater, comme il l'avait déjà fait dans un entretien avec Lamoricière, à quels traits se reconnaissent les vrais chefs militaires. Les qualités très diverses qu'exige l'art de commander aux hommes, — surtout aux zouaves, alors d'origines si différentes et si mêlées, — le duc d'Aumale les analysa vite. Le temps et l'expérience devaient plus tard compléter cette impression. Mais il suffirait d'évoquer tels passages de son livre sur les zouaves pour arriver à une formule très simple.

Inspirer, par un mélange d'intrépidité et de sang-froid, une pleine confiance à ceux dont on a la vie entre les mains; témoigner un perpétuel souci de ce qui leur est nécessaire et obtenir immédiatement, par l'ascendant de sa volonté, si des circonstances impérieuses l'exigent, le sacrifice de ces mêmes besoins; « avoir une discipline sévère, mais dont on sache à l'occasion (ces mots-là sont de lui) détendre certains ressorts »: faire comprendre par le respect, ce n'est pas assez dire, par le culte dont on entoure le drapeau, à quel point il doit être aimé, défendu, comme le symbole de la patrie; éveiller enfin, exalter les sentiments

* Sur ce combat de l'Affroun voir la lettre du maréchal Valée au ministre de la guerre. Archives du ministère de la guerre. (Provinces d'Alger, avril 1840.)

généreux que provoque une existence commune de périls, qu'entretient l'idée quotidienne de l'honneur et qu'ennoblit le voisinage permanent de la mort : tel devait être, dans la pensée du duc d'Aumale, officier d'ordonnance en apprentissage de gloire, le programme des grands chefs.

A cette même date du 9 mai 1840, pendant la période d'attente du grand jour de l'enlèvement du col de Mouzaïa, Cuvillier-Fleury racontait, dans une lettre à sa fiancée, qu'il avait assisté la veille aux obsèques du colonel Miltgen, mort des suites de ses blessures, sans une plainte, en héros. « Encore s'il eût pris part à une guerre sur le Rhin, écrivait Cuvillier-Fleury, si le sentiment d'un grand danger menaçant le pays l'eût poussé à la frontière ; s'il eût trouvé la mort en chargeant les Russes et les Prussiens ! Mais venir se jeter dans cette guerre d'embuscades et d'escarmouches meurtrières ! » Puis, parlant des quatre cents hommes de la garnison qui accompagnaient le corps du colonel jusqu'au cimetière, à une demi-lieue d'Alger, de ces soldats sortant presque tous des hôpitaux ou des camps homicides qui couvraient nos lignes, espèce de champs de batailles, disait-il, plus meurtriers que la montagne ou la plaine quand on y charge les Arabes : « Tout, écrivait-il, était d'accord dans cette triste scène. L'escorte était morne, le ciel était gris, la mer mugissait sur la côte. J'ai suivi lentement le chemin qui conduisait à ce champ des morts dont la guerre et la fièvre reculent chaque jour les limites. Avant d'arriver, il avait fallu passer devant l'hôpital du Dey, encombré de malades. Il m'a semblé que je voyais là, en raccourci, tous les bénéfices de notre occupation d'Afrique. »

La colonisation que l'on prônait si haut lui paraissait irréalisable. Il était révolté par « les intrigants qui s'étaient abattus sur la conquête comme sur une proie ». Tout l'irritait. Le Prince royal ne lui eût-il pas prescrit ce séjour à poste fixe dans Alger, que seul le souvenir si récent de la visite imprévue et menaçante des Arabes à Hussein-Dey l'aurait étroitement confiné dans la ville et les limites du cimetière. A sa situation personnelle si pénible s'ajoutaient les inquiétudes causées par les princes. Où étaient-ils ? Que faisaient-ils ?

Ils ne songeaient qu'à l'enlèvement du col de Mouzaïa. Ce passage redoutable, l'armée française l'avait déjà franchi avec le maréchal Clausel. Mais maintenant, — outre les obstacles

de la nature, les mamelons échelonnés, les rochers couverts de pentes abruptes, — les retranchements et les redoutes se présentaient formidables. Abd-el-Kader, en dehors de sa cavalerie répandue dans la plaine, avait cinq mille fantassins. Les uns, embusqués et protégés, fusilleraient nos soldats. Les autres, sur les crêtes, feraient un feu plongeant. Tout semblait rendre la position inaccessible. La nuit du 11 au 12 mai tombait. Le maréchal Valée était resté invisible. Etait-il réellement malade ? Peut-être « le vieux Louis XI, entier, absolu », (ainsi que le définissait Saint-Arnaud dans une de ses lettres), supportant avec quelque impatience le voisinage du Prince royal, et se rendant compte de la part de feu et d'honneur qu'il fallait lui faire, préféra-t-il s'effacer plutôt que de sentir son pouvoir amoindri. Comme ils n'avaient entre eux que des rapports de service officiels, par l'intermédiaire des aides de camp, il y a là plus qu'une simple hypothèse. Le duc d'Aumale se contenta d'enregistrer sur son journal simplement, militairement, l'indisponibilité du maréchal, qui s'était couché sans donner aucun ordre. « Chartres, voyant cela, continue le duc d'Aumale, rassembla ses chefs de corps autour de son bivouac, et là il expliqua à chacun ce qu'il aurait à faire, se réservant de demander l'autorisation du maréchal. »

Le plan du duc d'Orléans était simple. Trois colonnes se partageaient les trois formes d'attaques : deux de flanc et une de front. L'une, commandée par le général de Lamoricière, devait prendre à droite les retranchements ; l'autre, commandée par le général Duvivier, aurait comme point de direction le piton de gauche. La troisième colonne, commandée par le général d'Houdetot, attaquerait de front et gagnerait le col.

Le général d'Houdetot, au moment où il recevait cet ordre du duc d'Orléans, lui répondit :

« Monseigneur, dans un quart d'heure, je serai là-haut... ou à Versailles. »

Il pensait aux tables de bronze que Louis-Philippe avait fait placer au musée de Versailles pour y inscrire les noms des généraux tués à l'ennemi.

Le duc d'Aumale a raconté dans son journal comment manœuvrèrent : zouaves, tirailleurs, bataillon du 15e léger ; quelle était la joie des soldats « bondissant comme des chèvres », à travers les broussailles, pour gravir les crêtes ; quelle fut

l'attaque du pic de Mouzaïa par la brigade Duvivier « s'avançant au pas de course au milieu d'un nuage de fumée ». Le feu des réguliers d'Abd-el-Kader, feu de deux rangs « bien nourri », partait des redoutes qui dominaient un étroit sentier où passaient le duc d'Orléans, le duc d'Aumale et leurs troupes, dans l'impossibilité de tirer. Tout à coup, des hauteurs s'élève une marche militaire : la marche du 2e léger. Une redoute est prise. Tout le mouvement en avant se dessine. « Et nos petits fantassins, dit le duc d'Aumale, débouchèrent grandis par le danger, plus droits qu'à la parade, l'œil en feu, le jarret tendu, comme s'ils allaient à la fête... Quand on arriva à la montée du col, le 2e bataillon du 23e, qui était en tête, monta tout droit au milieu des broussailles ; le 1er suivait la route ; les tambours et les clairons battaient la charge et les derniers coups de feu des réguliers d'Abd-el-Kader leur servaient de basse : c'était superbe. »

Alors survint un incident qui fit deux heureux. Le colonel du 23e de ligne, Gueswiller, était au pied du col. Sa fatigue, ses essoufflements avaient été tels, après une course à pied à travers des chemins difficiles, pour être à la hauteur de ses soldats, qu'il était tombé exténué. La joie d'arriver à la tête de son régiment sur les positions ennemies allait lui échapper. Le duc d'Aumale passe. Il devine et partage cette anxiété. Il descend de cheval. « J'ai de bonnes jambes, colonel, dit-il gaîment, et je ne perdrai pas un pouce de terrain. » Le colonel se mit en selle, le duc d'Aumale se mit en marche. « Et me fiant à mes jambes de dix-huit ans, raconte-t-il dans son journal, je rejoignis à la course les grenadiers qui marchaient en avant des tambours ; j'arrivai au moment où l'on plantait sur la position le drapeau du 23e; l'autre colonne débouchait en même temps, par la gauche. »

Cette confusion de tous les régiments, ces derniers coups de feu aux ennemis qui s'enfuyaient, cette scène de victoire au soleil couchant; l'arrivée de Lamoricière, de Duvivier, de Changarnier « à pied, débraillés, sans col, couverts de poussière et de sueur, les habits criblés de balles, pêle-mêle avec des soldats de toutes armes » : tout ce qu'a décrit avec une telle vie et une telle émotion le duc d'Aumale dans son journal, puisse le public le lire un jour !

Les retranchements forcés, les crêtes occupées, on fortifia

le col. Le chemin de Médéah fut libre. On entra dans la ville incendiée. Les habitants avaient fui. Seuls, une vieille femme et un fou restaient au milieu des ruines.

Le 20 mai, départ de Médéah; attaque de la cavalerie ennemie, qui était sur la route de Milianah. Dur combat. Le colonel Bedeau, démonté, reçut une balle dans le nez. Le visage couvert de sang, il continua de commander son régiment. Qui donc devant de pareils traits d'héroïsme eût osé faiblir? Retour vers Alger. Marche de quatorze heures faite allégrement. Les soldats sentaient les cantines, dit le duc d'Aumale, qui ajoute dans son journal : « Tous avaient dans leurs fusils des lauriers de la Chiffa : la joie brillait dans leurs yeux. Braves gens! Leurs désirs sont modestes et simples comme leurs cœurs! » Plus tard, quand il écrira l'histoire des zouaves, il poussera la même exclamation : « Ah! de pareils hommes sont bons autant qu'ils sont braves! »

Les notes du duc d'Orléans sur cette expédition servirent au rapport officiel dont fut chargé Cuvillier-Fleury. Son récit garde encore quelque chose de vibrant. Il y avait eu trop de poudre et d'héroïsme dans l'air pour que Cuvillier-Fleury n'en fût pas secoué, même de loin. Mais les mots « brillante et chaude affaire », les hommages rendus « à l'habileté et à la décision que montrèrent les principaux chefs de notre belle armée », n'ont pas ce frémissement des mots donné par un acteur ou un témoin.

Lorsque Cuvillier-Fleury fut l'un et l'autre, au retour du duc d'Aumale à Alger, le 22 mai 1840, il écrivit à Mlle Thouvenel :

« Je suis bien heureux, j'ai revu le duc d'Aumale! Je suis allé au-devant de lui; il a arrêté son cheval en me voyant et s'est jeté à mon cou. Toute l'assistance a été vivement émue par cette preuve d'amitié si simple, si naturelle, si entraînante, qu'il m'a donnée. Il était admirablement beau sur son cheval de bataille, et moi, j'avais l'air d'un de ces honnêtes confidents que les héros traitent si tendrement dans les tragédies classiques. J'étais ému et remué plus qu'il n'aurait fallu. Le duc d'Aumale a rapporté toute sa belle santé; il y a ajouté un air martial et un teint bronzé qui lui vont à ravir. Il n'a pas eu un moment de malaise pendant toute la campagne, et il a été constamment gai, toujours en train et de belle humeur. Il est taillé en héros; c'est à faire trembler pour son avenir. »

Le duc d'Aumale dans une lettre datée d'Alger, à la veille de repartir pour la France, écrivait, le 26 mai 1840, à son ami et condisciple Couturié, qui se faisait une conception tout autre de la manière dont on pouvait passer son temps en Afrique * : « Tes lettres, ont, je ne te le cache pas, provoqué mon hilarité : tu me parles de Capoue, « de voluptés ! » Des voluptés, malheureux ! appelles-tu donc « volupté » de rester un mois au bivouac, couchant tout habillé sur un sol assez peu égal, rongé par les puces et autres animaux, privé de pain pendant douze jours, dormant tantôt le jour, tantôt la nuit, tantôt sous le soleil brûlant de la plaine, tantôt au milieu des brouillards de l'Atlas ! » Et il décrivait la vie des pauvres soldats « épuisés par quinze heures de marche dans un abominable terrain », secouant leur fatigue au bruit des balles et courant « à l'ennemi avec une vigueur étonnante... Toi-même, qui te ris tant de l'habit militaire, si tu les avais vus au col, grimpant, le fusil en bandoulière, sur des crêtes inabordables et hérissées de Kabyles, ou se précipitant, tête baissée, au pas de course, devant le feu de deux rangs des réguliers, tu aurais admiré leur noble résignation, leur dévouement obscur à une cause qu'ils ne comprennent pas toujours, mais qu'ils défendent, parce que leur drapeau, le symbole de leur pays, y est engagé. Va ! ces hommes si braves, au cœur simple et modeste, sont bien l'élite de la nation. »

Au mois de mars 1841, le duc d'Aumale retournait en Algérie. Il était nommé lieutenant-colonel au 24e de ligne. Ce régiment, il l'avait vu à l'œuvre, l'année précédente, au col de Mouzaïa. La pensée qu'il aurait la garde du drapeau dont le coq (qui le surmontait) avait été « blessé » dans cette journée de combat l'enchantait. Cuvillier-Fleury, marié depuis le mois de juillet, l'accompagna jusqu'à Toulon. Pendant le voyage, qui se fit en landau de Paris à Cosne et de Cosne à Lyon, le duc d'Aumale, à la perspective de sa seconde campagne en Afrique, fut plein de gaîté. Excellent causeur, il était fumeur intrépide. Il passait d'un cigare à une pipe et d'une pipe à un cigare. Cuvillier-Fleury ne trouvait pas d'expression assez forte pour caractériser ce défaut. Il disait que c'était de la *fumomanie*. Néologisme qu'il n'aurait prononcé d'une voix calme

* *Documents inédits.*

que s'il eût été en mesure de le faire admettre dans le dictionnaire de l'Académie française.

Arrivé à Lyon vers minuit, le duc d'Aumale organisait, dès le lendemain matin, la visite des forts qui entourent Lyon. Cette promenade très fatigante, Cuvillier-Fleury la fit avec l'humeur d'un civil derrière un officier. Tandis qu'il espérait visiter, disait-il « le Lyon civilisé, populeux, animé », il était réduit à ne voir que « le Lyon barbare et casematé ».

Cette différence de programme souligne bien la divergence d'idées et d'habitudes du Prince et de son compagnon. Le duc d'Aumale considérait sa jeunesse comme une école préparatoire à bien servir et à bien commander dans l'armée. Cuvillier-Fleury voulait fortifier dans le duc d'Aumale les goûts littéraires, historiques et politiques. Etre « dans la bonne voie », c'était aux yeux de Cuvillier-Fleury poursuivre un large ensemble d'études où l'art de la guerre aurait son rang, mais le second seulement. Pourquoi le Prince, chez qui tout était en puissance de supériorité, ne voulait-il laisser paraître que le soldat, et ne faisait-il pas une part plus grande à sa destinée civile ? Le duc d'Aumale résistait. C'est qu'il était impatient de donner pleinement sa mesure militaire, poussé peut-être par une de ces forces inconscientes qui vous pressent d'agir, alors que le temps de l'action va vous échapper.

A Toulon, sous un beau ciel, par une mer calme, la flotte pavoisée salua de coups de canon le Prince qui allait partir. La ville était en rumeur joyeuse. Les acclamations, au souvenir des services militaires que le duc d'Aumale avait rendus l'année précédente, l'espoir de nouveaux faits d'armes, le charme et la vaillance de ses dix-neuf ans : tout donnait à cette journée quelque chose de généreux et d'enthousiaste. Cuvillier-Fleury en ressentit la douceur, mais en y mêlant une émotion poignante. Tout entier à la tristesse du départ, il redoutait les dangers que pourrait courir celui en qui il mettait tant de fiertés et de confiances. Il ne put retenir ses larmes. Le duc d'Aumale, dès son arrivée à Alger, lui écrivait pour lui dire tout ce qu'il avait ressenti et contenu. Il le remerciait de cette affection si vive, si franche, sans cesse témoignée.

Le général Bugeaud, qui remplaçait le maréchal Valée, était déjà en Algérie depuis un mois. Il arrivait avec des projets tout autres que ceux de sa première campagne. L'expé-

rience mortifiante pour lui, ruineuse et cruelle pour la France, du traité de la Tafna, avait achevé son éducation de général. Au lieu du morcellement de l'Algérie, du jeu de patience brisé dont il avait laissé les parties importantes entre les mains d'Abd-el-Kader, il comprenait la nécessité impérieuse de reprendre les parties concédées et de reconstituer un tout qui deviendrait nôtre. La chimère de l'occupation restreinte, selon le mot du duc d'Aumale, cédait à une vue nette des réalités politiques. Le dilemme était désormais celui-ci : conquérir ou évacuer.

L'occupation définitive s'imposait au gouvernement. Au-dessus des essais malheureux, des compromis, des hésitations, des persévérances dans le manque d'études de la part de quelques députés, qui n'avaient pas vu plus loin que le bout de leur banc, s'élevait l'instinct national * qui avait toujours pressenti de quelle importance serait la conquête. Il ne restait plus qu'un député qui, fatigué de tous ces débats engagés sur l'Afrique, souhaitait qu'un tremblement de terre enterrât la question. Quant aux inconvénients d'avoir, en cas de guerre, quatre-vingt ou cent mille hommes immobilisés en Algérie, cet aléa, si grave qu'il fût, n'autorisait pas à commettre une faute certaine par une politique de défaillance et d'abandon.

Le général Bugeaud était donc arrivé avec un plan de vigoureuse offensive. Le programme des expéditions partielles était rayé. Il ne voulait plus entendre parler de petites garnisons disséminées dont les Arabes surveillaient les approches. Autour d'elles, toute correspondance était surprise, toute communication interrompue. Ainsi captives, plus que décimées, dépeuplées par la fièvre, ces villes mornes étaient des pourvoyeuses de mort. Dès que l'on se décidait à secourir ou à remplacer un de ces postes lugubres, les Arabes poursuivaient, harcelaient les troupes en marche. Un coup de fusil jeté, et il y avait un Français de moins. Parfois, au tournant d'une route ou d'un sentier, quelque soldat épuisé s'arrêtait. Il regardait tristement la colonne qui s'éloignait. Surgissait un Arabe. C'était bien vite fait pour lui de se jeter sur ce soldat isolé et de le décapiter. Les embuscades, les maladies, tout faisait cortège à l'armée qui, revenant à Alger, montrait ses rangs plus qu'éclaircis, à moitié vides. Quelques bulletins de victoire publiés à Paris

* V. *Histoire de la Monarchie de Juillet*, t. III, par Thureau-Dangin.

n'effaçaient pas, aux yeux des Français en Algérie, le nombre toujours croissant des billets d'hôpital. Seuls les chefs et ceux qui les auraient suivis jusqu'au bout du monde rivalisaient d'une même énergie et d'une même confiance. Mais le général Bugeaud, tout en sachant bien ce qu'il pouvait attendre de pareils officiers et de pareils soldats, était décidé à substituer à la guerre d'aventure, quel que fût l'héroïsme dont elle était la constante inspiratrice, une guerre réfléchie et méthodique. Son plan était de concentrer ses forces sur des points déterminés, et de partir de ces points pour faire rayonner des colonnes nombreuses et agiles, prêtes à combattre et à poursuivre l'armée la plus légère qui existât. « Les fusils, disait-il, ne commandent qu'à trois cents mètres (c'était la portée d'alors); les jambes commandent dans un rayon de quarante à cinquante lieues. »

Parmi les garnisons prisonnières qu'il fallait délivrer et remplacer, Médéah arrivait en tête. Le lieutenant-colonel Cavaignac, commandant supérieur de cette place, était bloqué et affamé par les Arabes.

Le 30 mars, Bugeaud partait d'Alger avec un immense convoi. Le duc d'Aumale était à son rang de lieutenant-colonel. Les trois bataillons qu'il commandait eurent, à quelque distance de Médéah, une affaire contre les cavaliers arabes et en sortirent vainqueurs. A quelque distance de la place, on vit arriver Cavaignac à cheval qui venait respectueusement au-devant de son chef. Un écrivain, qui accompagnait Bugeaud et fut presque son secrétaire pendant six mois, Louis Veuillot, témoin de cette entrevue, a écrit : « Je n'ai jamais vu une étreinte plus cordiale que cet embrassement du frère de l'insurgé républicain et du vaillant défenseur de la royauté *. »

Le soir, dans l'étroite masure qui servait de maison de commandement, Cavaignac donna un grand dîner composé surtout de légumes cultivés par ses soins. Ce passe-temps, cette distraction philosophique témoignait d'une parfaite liberté d'esprit. Dans les grandes et les petites choses, ce chef montrait chaque jour sa force morale. Elle seule peut suffire à tout. Si le menu fut sommaire dans cette ville où l'on était réduit à manger les chevaux, la liste des convives offre un singulier intérêt. Celui qui était au bout de la table, Louis Veuillot,

* *Mélanges*, par Louis Veuillot. 2e série, t. III.

écrira plus tard : « Le général Bugeaud, qui n'était encore en France, pour beaucoup de monde, qu'un général douteux et en Afrique qu'un gouverneur impopulaire, présidait joyeux au succès de son expédition. Cavaignac, non moins satisfait, lui faisait face avec toute la dignité et toute la cordialité d'un homme de cœur qui reçoit son chef et son patron. Il y avait là le général Changarnier, étonné d'être arrivé sans blessure, mais il devait recevoir une balle le lendemain, au passage de Mouzaïa; le colonel Bedeau, avec sa capote déchirée dans le combat corps à corps qu'il avait livré dans la dernière nuit; le général Duvivier que la mort attendait dans les rues de Paris, après avoir si souvent fui en Afrique devant sa bravoure. »

Venaient ensuite le commandant Le Flô et le commandant Saint-Arnaud. Ce dernier était à la tête d'un bataillon de zouaves. Le général Bugeaud l'aimait comme un fils.

« Un convive manquait, ajoute Veuillot : le colonel d'Aumale, Fils de France. Il passait la nuit aux avant-postes, à la tête de son régiment, aussi jaloux de faire son devoir que tous ces officiers qui faisaient si bravement le leur. »

Ainsi ces chefs qui devaient plus tard être emportés par les bourrasques politiques dans des directions si contraires, alors camarades sur cette terre d'Afrique, travaillant à un même but, partageant les mêmes dangers, étaient animés d'une même foi en l'armée et en la patrie.

Un témoignage plus direct encore sur le duc d'Aumale a été rendu par un des officiers du 24e de ligne. Le lieutenant Ducrot écrivait à son père * : « Il est impossible de trouver un jeune homme plus aimable, plus gracieux que Henri d'Orléans. Comme lieutenant-colonel, il est parfait : administration, comptabilité, discipline, il s'occupe de tout, et, ce qui paraîtra plus extraordinaire, en homme entendu. Il est brave autant qu'un Français peut l'être et désireux de prouver à la France qu'un prince peut faire autre chose que parader. En expédition, il n'emmène aucune suite et vit avec nos officiers supérieurs. Tout ce que je demande, c'est que le régiment prenne sa bonne part de combats et de succès; avec un lieutenant-colonel comme le nôtre, personne ne peut rester en arrière. »

* *La Conquête de l'Algérie*, par Camille ROUSSET, t. I.

Ce n'est pas dans les lettres du duc d'Aumale à Cuvillier-Fleury que l'on peut avoir des analyses semblables. Le Prince, ce cadet de Gascogne, comme il aimait à s'appeler, est d'une espèce particulière : il est toujours modeste. Avec une simplicité et une sincérité absolues, qui apparaissent à travers son écriture nette, élégante et loyale, il se contente de résumer comment il a compris sa tâche :

« Quant à mes devoirs militaires, ennuyeux ou amusants, pénibles ou agréables, je les ai tous remplis en conscience; j'espère avoir gagné l'estime et l'affection de mes compagnons d'armes. »

Puis, pressé de parler d'autre chose, et avec le désir spirituel et cordial de raconter à son maître un détail qui l'intéressera et le touchera comme un bulletin très imprévu de victoire classique :

« Je vous surprendrai bien quand je vous dirai que j'ai lu de l'Horace en allant à Médéah ! Figurez-vous que je suis tombé sur un colonel lettré qui a eu un second prix de vers au concours, en rhétorique, et qui n'aime rien tant que ces souvenirs d'humanités, ce qui ne l'empêche pas d'être un bon militaire. »

Ce paragraphe va lui servir de transition habile pour critiquer discrètement Cuvillier-Fleury.

« A propos de littérature, j'ai lu avec plaisir votre premier article sur l'ouvrage du général Létang; il m'a paru vrai et bien écrit; seulement je trouve que vous sortez de la question en vous étendant si longuement sur Alger. Ce n'est pas dans cette ville, ni par sa population, que se décidera le sort de l'Afrique. Mais je ne veux pas parler de la question d'Afrique, qui est, selon moi, une des plus difficiles à résoudre, et qui fait divaguer tant de gens sensés. »

La seconde expédition, où il s'agissait de ravitailler Milianah, de marcher sur les dépôts fortifiés d'Abd-el-Kader, à Boghar et à Thaza, fut rapidement menée. Le plan se dessinait très net. « On voit, on saisit des pensées militaires, a écrit Saint-Arnaud. Le général Bugeaud se bat quand il veut; il cherche, il poursuit l'ennemi, l'inquiète et se fait craindre. »

Dans cette phase fiévreuse, l'armée se sentait vivre. Chaque officier faisait tout pour être cité à l'ordre de l'armée. A l'honneur venait s'ajouter une décoration ou un grade. Le duc d'Aumale, cité pour sa conduite aux combats des 3 et 4 avril, 2, 3 et 5 mai, fut, à la fin du mois de mai, nommé colonel du 17e léger.

Ce fut près du col de Mouzaïa qu'il reçut du colonel Bedeau ce commandement. Double joie et double fierté.

Cuvillier-Fleury, en félicitant le duc d'Aumale, montrait une fois de plus cette indépendance et cette préoccupation de donner toujours avec la même fermeté non seulement des conseils, mais encore des préceptes de conduite. Il traçait le programme qui lui semblait imposé par ce nouveau grade : « Vous êtes chef de corps. Bientôt vous n'aurez plus, hiérarchiquement, de compte à rendre qu'au ministre. Mais, moralement, vous êtes comptable envers l'opinion, qui vous voit arriver sans défiance, mais non sans quelque émotion secrète, à un commandement si important. Je ne parle pas des ennemis politiques de votre famille qui accuseront votre jeunesse : vous avez le droit de ne tenir aucun compte de leurs attaques. Mais vos meilleurs amis seront les premiers à vous recommander la circonspection, la prudence, l'emploi mesuré et bienveillant de l'autorité qui vous est confiée. J'ajouterai, moi, que, comme colonel, vous ne devez que justice et surveillance exacte, intelligente et sévère à vos subordonnés ; comme Prince, comme fils d'un Roi que les inimitiés politiques s'efforcent incessamment de déprécier et d'affaiblir, vous leur devez expansion, générosité, protection active, secourable, souvent magnifique, car vous n'êtes pas un colonel ordinaire. Vous devez faire aimer et considérer en vous la royauté, qui, seule, a eu la puissance d'élever votre jeunesse et votre inexpérience à l'honneur qui vous est accordé de commander à des hommes, à l'âge où tout le monde obéit. »

Ces nobles paroles étaient noblement accueillies. Elles montrent en Cuvillier-Fleury le vrai conseiller, l'ami sûr, toujours désireux de voir son cher prince de plus en plus pénétré des obligations qui grandissaient et digne de se faire de plus en plus aimer. A travers la série des gouverneurs de princes, Cuvillier-Fleury mérite une place à part. Son caractère, exempt de toute faiblesse pendant l'éducation du duc d'Aumale, ne connut ensuite aucune complaisance.

Après les jours de lumière qui enveloppaient ce colonel de vingt ans, touché déjà par les premiers rayons de la gloire, vinrent brusquement les jours d'ombre, de tristesse, d'inquiétude. Le duc d'Aumale, plus que souffrant, très malade, atteint d'une dysenterie, comme l'avait été en 1835 le duc d'Orléans,

dut être transporté sur un matelas jusqu'à Alger. Cuvillier-Fleury aurait voulu le rejoindre. La Reine s'y opposa. On aurait cru le Prince dans un état désespéré. L'alarme dura peu. Le duc d'Aumale guéri se montra à la tête de son régiment qui était prêt à partir pour la mère patrie, après sept années d'absence.

Le 17e léger, que des récits populaires avaient rendu célèbre depuis longtemps, dirigé par ce colonel si jeune que l'on sentait prince bien français, d'une bonne grâce et d'une bonne humeur à la Henri IV, d'un courage à la Condé, fut accueilli par des acclamations et des vivats, étape par étape, de Marseille jusqu'à Paris. Le programme de rentrée avait été arrêté d'avance par le duc d'Orléans. Cuvillier-Fleury l'envoya au duc d'Aumale avec une joie où se concentraient l'affection et l'orgueil qu'il éprouvait pour celui à qui il aurait donné sa vie et qui allait être fêté, glorifié par la foule. Ce serait le lundi 13 septembre. Paris serait en joie et en fierté. Nulle police, nul service d'ordre. Il fallait laisser le peuple à ses bons instincts, avait dit Cuvillier-Fleury dont l'avis avait prévalu. Le duc d'Orléans et le duc de Nemours vinrent à la rencontre de leur frère au-delà d'une barrière de Paris, du côté de Charenton. Les trois fils du Roi entrèrent à cheval, à la tête des troupes. Le duc d'Aumale voulut avoir près de lui le lieutenant-colonel du 17e, M. Levaillant. A peine la troupe était-elle engagée rue Saint-Antoine qu'un coup de pistolet éclata. Le duc d'Aumale avait été visé à bout portant. La balle atteignit à l'œil et tua le cheval du lieutenant-colonel. Un frémissement parcourut les rangs et se prolongea jusqu'à la queue de la colonne. Les seize cents baïonnettes se dressèrent. D'un geste, puis d'un ordre, le duc d'Aumale les fit abaisser. Et le régiment, continuant sa route à travers les cris d'indignation contre un tel attentat, mêlés aux vivats qui acclamaient les soldats et le duc d'Aumale, gagna la ligne des boulevards, la rue de la Paix, la rue de Rivoli.

« J'étais aux Tuileries, a écrit Guizot dans ses *Mémoires*, quand, vers deux heures, le 17e léger entra dans la cour du château, son jeune colonel en tête, au bruit des acclamations de tout un peuple qui remplissait la place du Carrousel et les rues adjacentes. Officiers et soldats avaient cet aspect à la fois grave et animé des vieilles troupes qui rentrent dans leurs foyers après avoir longtemps combattu, souffert et vaincu. Les habits étaient usés, les visages hâlés, les regards sérieuse-

ment contents, avec quelque fatigue. Le drapeau du régiment flottait, noirci et déchiré. J'ai rarement vu un mouvement plus vif que celui qui éclata autour des Tuileries quand le roi Louis-Philippe vint au-devant de son fils et l'embrassa au milieu de la cour, pendant que le régiment se rangeait sur deux lignes par un mouvement rapide et silencieux. »

A Courbevoie, où tenait garnison le 17e léger, le duc d'Aumale logea dans une maison des plus modestes, proche de la caserne. Si sévère que fût sa vie, — et il la voulait telle, se levant à quatre heures du matin, étant toujours là, parce qu'il faut, disait-il, qu'un chef de corps donne l'exemple, — elle ne ressemblait pas toutefois à la période si rude qu'il avait eue en Afrique. Il n'y avait plus de marches de quatorze heures dans d'effroyables défilés, plus de nuits sur la dure et sous le ciel. Tout était simplifié; mais tout restait calculé et organisé pour que son cher 17e léger, « le plus ancien, le plus solide, le plus glorieux régiment d'Afrique », fût prêt à de nouvelles tâches. Peu de colonels étaient aussi exigeants; mais le système alerte et cordial du Prince pour prescrire et inspirer l'obéissance, la rendait plus que facile, la faisait joyeuse. La vaillance et la belle humeur, il les avait au plus haut point. Entre son régiment et lui, c'était un contact et un échange perpétuels de ces deux vertus françaises. Au début de juillet 1842, quand on voyait le duc d'Aumale, toutes ses affaires journalières réglées, partir à cheval pour aller à Neuilly dîner avec le Roi et la Reine, il y avait harmonie entre l'éclat des beaux jours, la douceur de ces ciels parisiens, et l'apparition de jeunesse, de force et de grâce dans ce Prince qui passait.

Le 13 juillet, le duc d'Aumale, dans son petit campement, avait pour hôte à déjeuner Cuvillier-Fleury. Tout à coup, leur arrive la terrible nouvelle : le Prince royal, dont les chevaux s'étaient emportés près de Neuilly, sur la route de la Révolte, avait été projeté hors de sa calèche. Sa tête avait frappé le pavé. Relevé, transporté dans la maison la plus proche, il était mourant.

Le duc d'Aumale et Cuvillier-Fleury accoururent. Ils entrent dans la petite salle basse d'une boutique d'épicier. Ils voient le duc d'Orléans étendu, sans connaissance. Près du matelas sont agenouillées la Reine, Madame Adélaïde, la princesse Clémentine. Debout, muet d'angoisse, le Roi assiste à l'agonie

de son fils. Le duc de Montpensier, la duchesse de Nemours arrivent. Puis à la porte, dans le pêle-mêle des ministres, du préfet de police, des aides de camp et officiers de la maison du Roi, apparaît le curé de Neuilly.

A quatre heures et demie, le Prince royal expirait. On étendit le corps sur une civière recouverte d'un drap blanc. Le cortège royal se dirigea vers la chapelle du château de Neuilly. Pour escorter le convoi, une compagnie du 17e léger était arrivée en hâte. Ils étaient là, les soldats du duc d'Aumale, les compagnons de gloire du Prince royal, ceux qui l'avaient suivi à travers les défilés des Portes de Fer et les hauteurs de Mouzaïa, comme le rappelait le soir même Cuvillier-Fleury dans la note qu'il écrivait pour annoncer le coup de foudre qui frappait la famille royale et la France.

Après l'étourdissement du désespoir se succédèrent les étapes de douleur : Neuilly, Notre-Dame, Dreux. Cuvillier-Fleury a publié le récit historique de cette tragédie. Mais, en dehors de ce document, tel passage d'une de ses lettres à Mme Cuvillier-Fleury révèle la désolation du duc d'Aumale. « C'était ma vie, disait le Prince en parlant de ce frère aîné. Il était la tête, j'étais le bras. Nous nous étions habitués à ne penser que par lui et pour lui. » « Nous travaillions tous pour Chartres, disait-il encore à un ami. Pas une idée d'intérêt, d'ambition, même de gloire personnelle ne pouvait approcher de nous : tout lui était rapporté. Maintenant, où sera notre centre commun ? »

Dans un billet adressé, sous le coup même de la catastrophe, par le duc d'Aumale à son ancien professeur de mathématiques, Guérard, les phrases sont entrecoupées et comme haletantes de sanglots. Ainsi qu'il arrive aux êtres de sentiment à l'heure où disparaît celui qui était pour eux l'âme de leur vie, le duc d'Aumale écrivait : « Je sens combien je l'aimais par le vide terrible qu'il laisse dans mon existence ; je sens ma nullité, maintenant que sa pensée ne m'anime plus ; je suis inutile à ce monde et je voudrais en sortir... L'édifice de ma vie est renversé. »

Puis, quelques jours après, quand un peu de calme se faisait dans ce cœur bouleversé, il écrivait à son camarade de classe Couturié * :

* *Documents inédits.*

« Je serai chez moi demain à deux heures, mon cher ami. Tu me trouveras mieux ; non que je sois moins triste ; chaque jour, chaque heure rendra ma douleur plus amère. Mais je connais mes devoirs ; je serai toute ma vie, comme l'était mon pauvre Chartres, comme le sont tous mes frères, le serviteur, obscur peut-être, mais passionné de la France, dévoué corps et âme à cette belle cause nationale dont nous serons tous les apôtres et peut-être les martyrs ; c'est le dernier vœu de celui que nous pleurons, que nous pleurerons toujours. »

C'était le vœu exprimé dans le testament daté de Toulon. Le duc d'Aumale reprenait les mots mêmes. Plus tard, dans ses lettres à la reine des Belges, — lettres dont la publication serait un double hommage à la mémoire de cette reine incomparable d'intelligence, de décision et de bonté et à la grande mémoire du duc d'Aumale — que de fois l'écho de ce chagrin vibrait encore ! « Si je ne craignais, écrivait un jour le Prince, de dire une impiété, je dirais que Dieu, en nous l'ôtant, a décapité notre famille. »

Quand le duc d'Aumale repartit pour l'Afrique, au mois d'octobre 1842, le Roi lui confia une lettre pour le général Bugeaud. Rappelant sa confiance dans le général : « Je ne puis, écrivait Louis-Philippe, vous en donner une preuve plus éclatante que celle de vous envoyer mon fils, et je sens que je n'ai pas besoin de vous recommander de veiller sur lui. » Sous cette dernière expression en apparence toute simple, toute naturelle, se devinaient les inquiétudes, les angoisses du père qui craignait de perdre encore ce fils-là.

Le général Bugeaud était à Alger. Il vint en canot au-devant du vaisseau qui amenait le duc d'Aumale. A peine le canot s'était-il approché que, d'une voix de commandement qui portait loin, Bugeaud cria comme un souhait de bienvenue : « Je pars demain, monseigneur, venez-vous ?

— Assurément, » répondit le Prince.

Ceux qui se rappellent le timbre de cette voix décidée, quand il y avait quelque chose de grand ou d'utile à faire, peuvent évoquer l'intonation heureuse de cet acquiescement immédiat.

Dès le lendemain, le Prince commandait l'infanterie de la colonne et partait pour Blidah. Le général Bugeaud avait résolu de poursuivre les tribus encore insoumises, d'étendre notre champ d'action, de refouler Abd-el-Kader toujours plus

loin. Après quarante nuits de bivouac, le duc d'Aumale revenu à Blidah eut le commandement intérimaire de Blidah, de Médéah et de Milianah. Si la reprise de sa correspondance avec Cuvillier-Fleury fut subordonnée à des rapports, à l'expédition des affaires, il ne laissa pas passer le 2 janvier 1843 sans envoyer à son cher maître un tableau de sa vie journalière. Dans une lettre écrite presque à la veille de ses vingt et un ans, le duc d'Aumale témoigne d'une maturité d'esprit dont on trouverait peu d'exemples. Il n'est encore qu'en sous-ordre, mais on le pressent destiné aux plus grands rôles. Cependant, pour qu'il puisse donner sa mesure, remplir son mérite, il ne suffit pas de son intelligence apte à tout comprendre et à tout élucider, de son cœur émotif et généreux, de son caractère dont la dignité et la loyauté lui donnent le droit de commander aux hommes; il faut encore (et de cela il ne sera pas maître, cela n'appartient à personne), il faut que les destins, comme aurait dit Cuvillier-Fleury, soient longtemps favorables. Après ce premier sourire de la fortune et ces premiers rayons de gloire, deviendront-ils indifférents ou hostiles? Feront-ils de lui, avec cette ironie des choses qui est si souvent dans la vie, un homme supérieur brusquement rejeté dans l'ombre?

L'élan de la jeunesse, la fierté que peut donner un bulletin de victoire, la joie de mener « quelques jolies charges à la baïonnette », nul n'a plus que lui ces sensations vives d'existence guerrière. Il a le désir, il a l'enthousiasme de l'action. Mais à peine est-elle terminée, tandis que d'autres ont encore la fièvre de braver de nouveaux dangers, lui, — voyant au-delà des besognes passagères, au-delà des combats, — médite sur l'avenir de l'Algérie.

Pour rendre durable la conquête prochaine, que faudra-t-il? « Des colons soldats, pensait-il, organisés en légions, établis au cœur du pays. » On leur donnera une tâche de soldats romains : routes à creuser et terres à défricher, maisons même à construire. Puis, les lignes d'enceintes tracées pour les villages futurs, les Arabes pourront revenir travailler et avoir le fruit de leur labeur. Si les civils, de leur côté, veulent arriver pour coloniser, il sera facile de leur faire bonne part. La présence des soldats suffira à tout maintenir en respect et en paix. Chaque élément de colonisation, réduit à lui seul, serait exposé à un insuccès. « Mais, écrivait le duc d'Aumale à Cuvillier-

Fleury, c'est par la fusion des trois principes, par leur développement simultané, conduit avec habileté et prudence, que l'on peut espérer une solution sérieuse, digne de la grandeur de la France. »

Ces considérations politiques furent interrompues par la nécessité d'aller contenir des tribus. Un douar cerné, une brusque attaque, des ennemis tués, les autres faits prisonniers, il avait de ces coups de main hardis. Mais dès que cessait l'action, son humanité faisait fléchir les rigueurs de la guerre. Uu jour qu'il ramenait des captifs, leurs familles et leurs troupeaux, il arrêta tout à coup ses soldats. « Les femmes et les enfants, a-t-il dit, marchant nu-pieds sur les cailloux au train de la colonne, me faisaient trop de peine; je les ai fait relâcher et n'ai gardé que les hommes. »

Cuvillier-Fleury lui écrivait pour le féliciter : « Votre habileté, votre présence d'esprit, votre humanité et votre courage : ce sont les éloges qui sont dans toutes les bouches à propos de vous; et moi, qui ne vous flatte pas, j'ai le droit de vous raconter ce que j'entends sur votre compte. »

Mais assez de dangers ! remarquait une autre fois Cuvillier-Fleury qui aurait voulu se représenter le Prince dans un bon gîte, bien entouré, bien défendu, livré à des travaux d'administration réguliers, et les pieds sur les chenets. A peine cette image paisible et ce vœu étaient-ils formulés que le duc d'Aumale adressait, d'un bivouac au pied du Jurjura, quelques mots rapides à son ami pour lui dire la joie d'avoir pacifié d'un côté, combattu de l'autre. « Un assez joli combat, » notait-il, avec une pointe de coquetterie martiale qui ne déplaisait pas au Prince, pas plus qu'une légère inclinaison du képi sur l'oreille.

« Vous laissera-t-on maintenant quelque repos ? » écrivait Cuvillier-Fleury de plus en plus fier, mais de moins en moins content. « Cela est-il sage, remarquait-il, de pousser ainsi à bout votre bonheur et de puiser sans réserve ni prudence dans le grand tonneau où, suivant Homère, sont renfermées les bonnes chances. » Le duc d'Aumale était à la veille de puiser à fond.

Lorsque Abd-el-Kader avait vu la ruine de tous ses postes de défense, il avait imaginé d'organiser une capitale mobile d'où partiraient tous ses ordres. Les parents, les fidèles de l'émir, les grandes familles venues autour de lui, les deux tribus

qui s'étaient fondues de gré ou de force dans cette population nomade de milliers et de milliers d'êtres humains : vingt mille, disait-on ; soixante mille, disait plus tard Abd-el-Kader, constituaient la Smalah. Cinq mille combattants, dont deux mille cavaliers, la défendaient. Ils la protégeaient si bien que, dans l'automne et l'hiver précédents, elle avait échappé aux recherches ardentes et irritées de Saint-Arnaud.

Le duc d'Aumale reçut à son tour la mission de l'atteindre. Le 10 mai, le Prince quittait Boghar avec treize cents fantassins : deux bataillons de ligne, un bataillon de zouaves, trois escadrons de spahis commandés par le colonel Yusuf, trois escadrons de chasseurs d'Afrique, sous les ordres du lieutenant-colonel Morris. Dans la matinée du 16 mai, le duc d'Aumale, suivi de la cavalerie, poussa si avant une reconnaissance que l'infanterie était très loin derrière lui, à trois ou quatre heures de marche. Yusuf, parti pour la seconde fois en éclaireur, assura le Prince que la smalah d'Abd-el-Kader était campée dans une plaine, près d'une source. C'était la source même que recherchait le duc d'Aumale pour y faire arrêter ses cavaliers et les chevaux harassés. La colonne pourrait ensuite s'arrêter là. A peine la cavalerie était-elle sur un mamelon pierreux que des ennemis, qui s'étaient détachés de la smalah pour conduire des troupeaux poussent un immense cri : « Er Roumi ! Er Roumi ! le chrétien, le chrétien * ! »

Le duc d'Aumale, après une entente rapide avec Yusuf et Morris, est d'avis de fondre sur la smalah. En vain quelqu'un objecte-t-il l'inégalité des forces : cinq cents cavaliers contre cinq mille combattants. En vain l'agha s'est-il jeté à bas de cheval et, tenant embrassé le genou du Prince, lui dit-il : « Par la tête de ton père, ne fais pas de folie ** !

« Je ne suis pas d'une race où l'on recule, » dit le duc d'Aumale.

Les dispositions de combat prises, le premier échelon s'ébranle au trot. Tout à coup, à un mouvement de terrain, les tentes apparaissent, infinies. L'échelon hésite, le Prince le rejoint, le dépasse, les officiers entraînent les spahis. Et la charge entre dans la smalah.

* Notice sur l'expédition qui s'est terminée par la prise de la smalah d'Abd-el-Kader. V. le rapport adressé par le Prince à M. le général de Bar, commandant supérieur à Alger par intérim. Cité par Ernest Daudet.

** Cité par Camille Rousset, *la Conquête de l'Algérie*, t. Ier.

Les cris de terreur, les essais de résistance des fantassins, les feux répétés contre cette charge qui passe, sabre à la main, dans cette fusillade, tous les mémoires, tous les récits du temps ont raconté cette action héroïque. Abd-el-Kader n'était pas là. Comme il n'avait même pas soupçonné, tant la marche avait été rapide, le départ du duc d'Aumale, l'émir, préoccupé du général Lamoricière, était allé avec une escorte surveiller d'un autre côté les mouvements de nos troupes. La mère et la femme de l'émir, emportées par un esclave loin du tumulte, purent s'enfuir. Les attaques partielles, qui reprenaient, çà et là, prolongèrent l'action pendant une heure et demie. Les escadrons victorieux vinrent se rallier enfin autour du Prince qu'implorait cette immense population, vaincue par cette poignée d'hommes.

« Pour oser tenter un coup pareil, a dit le colonel Charras, il fallait avoir vingt ans, le mépris du danger et le diable dans le ventre. »

La France, en apprenant ce coup d'audace et de victoire, ressentit la fierté, l'émotion et la tendresse qu'elle éprouve pour ceux qui l'aiment avec cette intrépidité de dévouement.

Cuvillier-Fleury, devant son élève qui pouvait être regardé comme le lauréat d'un concours d'héroïsme, le félicita avec une émotion profonde de s'être montré humain. Les enfants, les femmes et les vieillards, tous avaient été protégés.

Dans une lettre datée de Médéah le 27 mai, le duc d'Aumale écrivait à Couturié : « Nous avons enfin eu une affaire, et une belle affaire, où nous étions un contre dix, un vrai combat à la française, en plein jour, à l'arme blanche et au galop de charge. Enfin, je ne veux pas paraître trop Gascon et te casser la tête de mes prouesses. Qu'il te suffise de savoir que je me porte à merveille et que je suis au repos depuis quelques jours, jouissant du calme, de la solitude, et de l'absence d'ennuyeux. Le climat de Médéah est délicieux, le soleil est chaud, l'air est frais. Nos jolis environs sont en fleurs, tout embaume. Si j'avais ici ma famille, un ménage et quelques mauvais sujets que j'aime, je serais parfaitement heureux. Mais une lettre du général Changarnier ne tardera pas, sans doute, à m'arracher à cette douce vie et me relancera dans les plaines arides et desséchées, dans le désert, dont le nom est si poétique, mais où la vie est si rude et si fatigante. Enfin, si nous pouvions

avoir de temps en temps un combat comme celui de Taguin, on se moquerait du soleil, de la soif et du simoun. Malheureusement, on n'a pas souvent de ces chances-là... J'aurais voulu les voir, ces beaux faiseurs de phrases, quand nous chargions cinq cents contre cinq mille ! »

A Paris, dès que l'on sut la nouvelle, vieux généraux et vieux soldats retrouvèrent leurs fières émotions devant les bulletins d'autrefois. Les députés étaient émus. « Je ne saurais vous répéter, écrivait Cuvillier-Fleury au duc d'Aumale, tout ce qui se dit sur votre compte dans les salons. » Puis, avec une reprise de conseils où perçait toujours l'éducateur du Prince :

« Vous savez le facile entraînement de l'enthousiasme parisien ; il ne faut pas trop s'y fier, et pourtant il y a, dans ce premier mouvement, quelque chose de trop sérieux pour que vous n'en teniez pas très bon compte aux sentiments de vos compatriotes, qui méritent que vous les aimiez comme ils vous aiment. »

Le Roi demanda au duc d'Aumale de faire faire des croquis de la prise de la smalah. Horace Vernet fixerait cette scène sur un grand tableau dont la place serait naturellement à Versailles.

Le Roi et la Reine souhaitaient que ce fils, leur joie et leur orgueil (c'était les mots mêmes de la Reine), revînt le plus tôt possible à Paris. Quelque pressé que fût le duc d'Aumale de répondre au désir de tendresse exprimé par le Roi et la Reine, il s'éloigna avec regret de l'Algérie. Cette vie, tour à tour active et calme, contentait d'une part ses élans de jeunesse, ses désirs de bravoure, et satisfaisait d'autre part à ses besoins méditatifs.

Le séjour du Prince en France dura peu. Mais avant d'aller exercer le commandement supérieur de Constantine, il prit le plus long et passa par l'Italie. Il s'arrêta à Naples, au mois d'octobre 1843. Il vit la princesse Marie-Caroline Auguste de Bourbon, fille de Léopold, prince de Salerne et de Marie-Clémentine, archiduchesse d'Autriche. « Le Prince français, a écrit Cuvillier-Fleury, venait demander la main de sa jeune cousine ; puis il repartait pour l'Afrique afin de la mériter. »

Administrateur minutieux de sa province, le duc d'Aumale savait aussi être un commandant de brusque expédition. Après être entré à Biskra au mois de mars 1844, il repartait

avec deux bataillons d'infanterie et quatre cents cavaliers. Il avait à ses côtés son jeune frère le duc de Montpensier. Et la vie au milieu des dangers reprit. Dans une affaire, le commandant Espinasse et ses hommes, après s'être portés au pas de course à la rencontre des ennemis, se trouvèrent immobilisés au pied des rochers dominés par les Arabes, qui leur tiraient des coups de fusil et les écrasaient d'énormes pierres. Le duc d'Aumale, devant cette situation critique, fit sonner la charge et s'élança au secours de la compagnie ainsi menacée. « Toute la colonne, écrivait un des témoins à Cuvillier-Fleury, fut présente à cette action d'éclat et y a justement applaudi. »

Le commandant Espinasse s'exprimait ainsi dans une lettre à son frère * : « Tu me demandes mon opinion sur la conduite des Princes. Elle a été tout simplement admirable. Je puis en parler mieux que personne ; car c'est la belle charge faite par le duc d'Aumale qui m'a sauvé la vie. »

La campagne du Maroc, le bombardement de Tanger par le prince de Joinville, la victoire d'Isly gagnée par le maréchal Bugeaud : tout se passait loin du duc d'Aumale, contraint de rester dans la province de Constantine dont il avait la garde.

« Peut-être auras-tu regretté, lui écrivait la reine des Belges, de ne pas être à la bataille d'Isly, et cela est naturel, mais moi, je ne le regrette pas. Tu as eu ton jour à Taguin ; tu n'as, en ce genre, rien à montrer, ni à prouver, et l'honneur, comme je l'entends, est d'être à son poste et d'y attendre les occasions de se distinguer, non de courir après elles. » « Il n'est question depuis quelques jours, écrivait Cuvillier-Fleury, dans une lettre datée du mois d'octobre 1844, que de Constantine et de la facilité avec laquelle on y perçoit l'impôt. Aujourd'hui, le *Courrier français* demande pour vous la vice-royauté de l'Algérie, ni plus, ni moins. »

Le Prince se contentait d'être fiancé. Au mois de novembre, il épousait celle qui devait être sa collaboratrice de chaque jour. Travaux, ambitions généreuses, tout ce qu'il disait, faisait et projetait, elle s'y intéressa au point de n'aimer que ce qu'il aimait lui-même. Ce doux visage s'éclairait de bonté et de dévouement. Elle était de celles qui, par leur calme

*** Cité par le commandant Grandin.**

fermeté, savent maintenir la force aux heures difficiles.

Quand le duc d'Aumale revint en Afrique en 1846, il prit avec modestie le commandement des subdivisions de Médéah et de Milianah. « Dans cette brave armée d'Afrique qui a tant de qualités, écrivait-il à Cuvillier-Fleury, il y a un certain relâchement de principes, en présence duquel il est bon, je crois, de voir un prince donner l'exemple d'une certaine abnégation personnelle, du dévouement au devoir, et de l'esprit de discipline. »

Nommé, au mois d'octobre 1847, gouverneur de l'Algérie, il partait, ainsi qu'il l'écrivait à la reine des Belges, « en bon citoyen qui sait ce que l'on peut essuyer de déboires et ce qu'on peut obtenir d'honneur quand on sert un peuple libre. » L'honneur arriva d'abord. A la fin de décembre, Abd-el-Kader venait, dans le petit jardin du commandant de la place de Nemours, et en présence de Lamoricière et de Cavaignac, se soumettre au Prince.

« Franchement, si, il y a un mois, écrivait le duc d'Aumale à Cuvillier-Fleury, le 10 janvier 1848, on avait dit : La question du Maroc sera terminée; Abd-el-Kader quittera l'Afrique et sera conduit en Orient, pour y vivre sous la surveillance et des aumônes de la France, on eût traité de rêve un si beau résultat. »

Le duc d'Aumale a vingt-six ans. La fortune lui sourit. Il a l'avenir devant soi. L'esprit plein de projets, il veut se dévouer tout entier à l'œuvre glorieuse et civilisatrice, dit-il, que la France a entreprise sur la terre d'Afrique.

La révolution de Février éclate.

Le duc d'Aumale, apprenant par le *Moniteur* que Cavaignac lui succédait, comme gouverneur de l'Algérie, écrivit immédiatement au ministre de la Guerre une lettre qui devrait être citée non seulement dans tous les livres d'histoire, mais encore dans tous les manuels de patriotisme, Jamais secrète et fière douleur d'une destinée militaire brusquement arrêtée, quand l'œuvre s'accomplissait avec une si haute conscience, ne dut être plus profonde. Jamais devoirs de citoyen et de soldat, soumis à la volonté nationale, n'ont été plus simplement et plus noblement exprimés. Il terminait par ces mots :

« La France peut compter sur son armée d'Afrique. Elle trouvera ici des troupes disciplinées, braves, aguerries; elles seront dignes, partout, de marcher à l'avant-garde.

« J'avais espéré partager leurs dangers et combattre avec elles pour la Patrie. Cet honneur m'est refusé ; mais, du fond de l'exil, tous mes vœux seront pour la gloire et l'honneur de la France. »

Le prince de Joinville était à Alger. Ses regrets et son attitude furent semblables. Ils étaient jeunes, ils étaient célèbres, ils avaient le prestige des victoires sur terre et sur mer, et silencieusement ils s'inclinaient devant la volonté nationale.

Le 3 mars, le duc et la duchesse d'Aumale, le petit prince de Condé qui avait deux ans, le prince et la princesse de Joinville se dirigeaient vers le port d'Alger et montaient à bord du *Solon*. Une dernière salve d'artillerie salua cette famille qui s'éloignait de la terre d'Algérie et n'aborderait pas à la terre de France.

« Mon cœur bat encore avec fierté en pensant à votre noble et patriotique conduite. Elle a répondu à ce que j'attendais de vous, elle a honoré notre chute, » leur écrivait la reine des Belges au moment où, débarquant sur la côte anglaise, ils allaient entrer, suivant l'expression de Montalembert, dans la triste nuit de l'exil.

René Vallery-Radot.

Le duc d'Aumale avait quitté le collège Henri IV au mois d'août 1839; il venait de terminer sa rhétorique, remportant, au Concours général, le deuxième prix de discours français et le second prix d'histoire. Il avait dix-sept ans et demi.

Incorporé aussitôt au 4e régiment d'infanterie légère, il fut envoyé au camp de Fontainebleau pour y faire son service; puis, au mois de mars 1840, il fut détaché à l'état-major de la première division de l'armée d'Afrique, et mis à la disposition du maréchal Valée.

Le 10 avril, il s'embarqua à Toulon, avec le duc d'Orléans, son frère aîné. Cuvillier-Fleury accompagnait les Princes qui, arrivés le 13 à Alger, partirent aussitôt pour prendre part à l'expédition de Médéah.

Ce fut la première campagne du duc d'Aumale; voici comment ses états de services la mentionnent : « Campagnes : 1840, à l'armée d'Afrique. Expédition de Médéah. — Cité à l'ordre de l'armée : 1° pour sa conduite au combat de l'Affroun (27 avril); 2° pour sa conduite à la prise du col de Mouzaïa (12 mai), où il donna son cheval au colonel Gueswiller et marcha à pied avec les grenadiers du 23e. »

La campagne terminée, les Princes et Cuvillier-Fleury revinrent en France; ils débarquèrent à Marseille le 30 mai 1840.

Le 21 juin, sur la proposition du maréchal Valée, le duc d'Aumale était nommé chevalier de la Légion d'honneur; en attendant de nouvelles campagnes, il reprenait ce que Cuvillier-Fleury appelait « ses bonnes habitudes de travail », et il lui soumettait un plan d'études que celui-ci s'empressait d'accepter.

C'est ainsi que commence la correspondance que nous publions.

CORRESPONDANCE
DU DUC D'AUMALE
ET DE
CUVILLIER-FLEURY

1840

Laeken, ce 2 juillet 1840 *.

Conformément à nos conventions, mon cher M. Fleury, je vous envoie mon petit plan d'études. J'y ai indiqué seulement les heures de leçons avec les maîtres ; vous verrez qu'il reste suffisamment de temps pour le travail solitaire que je reconnais être surtout nécessaire ; la matinée du jeudi, par exemple, y est presque entièrement consacrée ; je compte donner à des occupations sérieuses une heure et demie ou deux heures dans chaque après-midi. Comme je voudrais me débarrasser le plus tôt possible des mathématiques, et que c'est la base indispensable des études exactes, je me suis imposé trois leçons de Guérard, et chacune de ces leçons sera précédée de deux heures de travail. Je vous laisse toute liberté pour intervertir l'ordre des leçons suivant les convenances des maîtres ; je désirerais pourtant qu'un même professeur ne revînt pas deux jours de suite. J'espère pouvoir me mettre à l'œuvre dès vendredi prochain, c'est-à-dire de demain en huit ; nous serons, je crois, de

* Citée par Edmond Biré.

retour mercredi soir. Demain je compte faire avec Heymès une course à Gand ; peut-être pousserai-je jusqu'à Bruges, les chemins de fer réduisent tant les distances ! Je me fais une fête de cette promenade. L'histoire de ces cités remuantes, si souvent mêlée à la nôtre, de ce tiers-état qui fut le premier puissant, est remplie d'événements si dramatiques, que ce souvenir doit donner quelque vie à leurs vieux monuments, à leurs rues enfumées. On doit croire qu'Arteveld va parler au peuple du balcon de l'Hôtel de Ville, ou que le beffroi va apprendre à cette fière bourgeoisie l'approche de la chevalerie de France ou de Bourgogne.

Pour couronner l'œuvre, peut-être ma tante reviendra-t-elle par Liège et Namur, pour aller dîner à Ardennes, la propriété chérie du roi des Belges ; nous verrions alors cette vallée de la Meuse qu'on dit si belle, Rocroy, Mézières, Sedan ; enfin ce serait donner au voyage, ordinairement si froid, de Bruxelles, un intérêt véritable. Mais tout cela n'est encore qu'un projet, et l'on n'est sûr de ces courses-là qu'après les avoir faites.

J'oubliais une requête qui m'a été faite par Clémentine. Elle désire, en échange des leçons de M. Michelet que je vais entendre chez elle, venir suivre chez moi le cours de M. Rossi. Je ne pense pas que cela puisse déplaire à notre futur professeur. Veuillez donc lui dire que, s'il y consent, ma sœur et peut-être mon frère Nemours (auquel, par parenthèse vous feriez bien de demander une réponse définitive) comptent s'adjoindre à moi.

Sur ce, Seigneur, pour en revenir au style de nos pères, je prie Dieu qu'il vous ait toujours en sa sainte et digne garde.

Votre affectionné

H. O.

La Reine m'a bien promis qu'elle tâcherait de tout arranger pour Chantilly.

Aux Tuileries, 4 juillet 1840.

Je viens de recevoir votre lettre, mon cher Prince; je m'empresse d'y répondre. Je n'ai aucune objection à faire à votre plan de travail, et j'en ai déjà commencé l'exécution autant qu'il a été en moi. M. Rossi* accepte avec empressement la mission que le Roi lui permet d'accomplir auprès de vous. Il sera prêt aussitôt que vous le voudrez. L'espoir de compter la princesse Clémentine** au nombre de ses auditeurs paraît le flatter infiniment, mais, j'en suis, moi, beaucoup moins satisfait que lui, car je crains d'être exclu. Nous en causerons. Je tiendrais excessivement à suivre le cours avec vous. M. Rossi, sur ma demande, vous fera un cours de droit politique avec une introduction qui comprendra l'étude de toute la législation politique de l'Europe. Votre science historique vous sera d'une éminente utilité pour suivre avec fruit ces conférences, et je n'ai pas caché à M. Rossi que vous apporteriez à cet enseignement une préparation excellente. Thierry accepte avec plaisir les heures que vous lui proposez; je vais voir Guérard et M. Morin, et je préviendrai les professeurs de langues. Quant à M. Michelet***, n'est-ce pas la princesse Clémentine qui se charge de vous mettre en rapport avec lui? Vous me direz cela à votre retour.

* M. Rossi, professeur d'économie politique au Collège de France, et de droit constitutionnel à la Faculté de droit de Paris. Successivement Pair de France, ambassadeur à Rome, où il fut assassiné le 15 novembre 1848.

** La troisième fille du roi Louis-Philippe, devenue, en 1843, duchesse de Saxe-Cobourg et Gotha.

*** M. Thierry, chef d'escadron d'artillerie, un des aides de camp du Roi; M. Guérard, professeur de mathématiques des Princes; le général Morin, membre de l'Académie des sciences; M. Michelet, l'éminent historien, professeur au Collège de France.

Je ne puis vous répéter assez le contentement que j'éprouve de vous voir rentré dans une si bonne voie; vous étiez sorti de celle que vous montrait, comme la seule à suivre, votre excellente nature. J'ajoute que votre bonne renommée ne vous en permet pas une autre : vous avez pris un engagement avec l'opinion publique; elle vous est très favorable. Vos succès universitaires et l'éclat de votre début, au milieu des rangs de nos soldats, vous imposent de grands devoirs. Il est facile de s'oublier quand on n'est rien; mais, une fois que les yeux de la foule sont fixés sur nous, il faut savoir jouer son rôle avec honneur. Je vous rends la justice de dire que vous êtes de mon avis quant aux principes : vous ne bronchez que dans l'application; mais votre extrême jeunesse vous excuse, et il était, d'ail leurs, naturel que les préoccupations de votre début militaire eussent la plus grande part de vos pensées. Aujourd'hui, la guerre vous a fait homme, les épreuves d'une campagne vous ont grandi. Vous n'avez pas besoin de vous guinder pour rester à la hauteur où vous vouliez être, vous l'avez tout naturellement atteinte. Vous avez commandé, encore presque enfant, à des hommes; vous avez supporté avec une énergie précoce leurs fatigues et leurs dangers; vous méritez d'avoir votre rang au milieu d'eux; vous n'avez plus d'effort à faire pour le garder; mais, l'ayant obtenu dans la vie militaire, il vous reste à le conquérir dans la vie civile. Vous êtes dans la voie qui conduit, même les princes, à la considération, car ils en ont besoin comme les plus humbles. On leur accorde les honneurs politiques dès leur naissance, mais l'estime publique est plus faite pour les flatter : elle ne leur est pas due, s'ils ne l'ont pas méritée. Vous savez cela aussi bien que moi. Pardonnez-moi de vous le répéter; ce ne sont pas des conseils que je vous adresse : c'est la paraphrase de votre lettre que je vous envoie. J'ai renoncé à séjourner à Chantilly;

j'ai préféré m'établir près de Paris; j'ai loué un cottage à Passy, près du général Heymès *, dont le voisinage m'a décidé. J'y serai près de vous et je pourrai veiller à vos affaires et participer à vos études. Je n'ai pas voulu quitter Paris au moment où vous faites mine de reprendre vos bonnes habitudes.

CUVILLIER-FLEURY.

Château d'Eu, 9 août 1840.

Vous n'avez pas besoin, mon cher monsieur Fleury, de réclamer ma patience pour vos bons conseils et vos amicales conversations. Loin de m'en plaindre, je vous en remercie, et vous prie de continuer toujours avec moi comme devant. Vous me l'avez dit vous-même : nous sommes d'accord sur le fond, et si je pèche quelquefois dans l'exécution, c'est que l'humanité est faible, et je suis loin de me donner pour plus parfait qu'un autre. Or donc, pour vous parler de ce que nous faisons ici, la vie y ressemble à ce qu'elle a toujours été; on se baigne, on se promène; seulement, dans l'intervalle, au lieu de flâner, je lis et je m'occupe consciencieusement. Mais, pour tout dire, la vérité est que je m'amuse *beaucoup* et que je travaille *un peu*. Cependant, j'emploie utilement la présence de Thierry pour compléter les cours que j'ai entamés et pour en commencer de nouveaux. Quant aux mémoires du cardinal de Retz, je ne les lis pas, je les dévore; j'ai rarement trouvé un ouvrage aussi attachant et aussi finement écrit. Mais assez causé là-dessus : je ne veux pas épuiser d'avance la matière de notre prochaine conférence.

En attendant, l'heure de la poste arrive; j'ai voulu seu-

* Le général Heymès, un des aides de camp du Roi, aux côtés de qui il avait été blessé lors de l'attentat Fieschi.

lement vous donner de mes nouvelles, et répondre à votre aimable attention. Parcourez à votre aise votre bonne Lorraine, ce beau boulevard de la France, plus fort de sa belliqueuse population que de ses nombreuses places. Il m'y faudra aller, tôt ou tard, et ce ne sera peut-être pas en promeneur*.

Votre affectionné,

H. O.

Nancy, dimanche 23 août 1840.

Je vous remercie, mon cher Prince, de l'avis que vous me donnez de votre prochain retour à Saint-Cloud... Je compte rester ici quelques jours encore, si vous le trouvez bon : j'ai, en effet, formé le projet d'aller passer une huitaine à Bade..., mais tout est subordonné à vos convenances; vous me connaissez assez pour savoir que j'accourrais sans regret et sans retard si vous aviez besoin de moi, et j'ai la confiance que vous me l'écririez franchement. Je ne vois guère que le cours de M. Rossi qui me rappelle rigoureusement à Paris cette semaine; mais j'écris à M. de Latour**, afin que, s'il vous plaît de reprendre ce cours samedi prochain, il ait la complaisance d'y assister pour prendre des notes et que le cours de mes rédactions ne soit pas interrompu. Si vous remettez M. Rossi à la semaine suivante, j'arriverai à temps pour faire mon office. J'ai

* Le duc d'Aumale pensait à une revision des traités de 1815, à la reprise des « limites naturelles ». Il était loin de prévoir qu'un jour viendrait où il demanderait, à quatre reprises différentes, aux ministres de l'Empereur d'abord, au Gouvernement du 4 septembre ensuite, l'autorisation de défendre la France envahie pour la troisième fois, la Lorraine perdue, et que cette autorisation lui serait quatre fois refusée.

** M. Antoine de Latour, précepteur du duc de Montpensier.

écrit à Barbier* pour l'informer de mon projet, et, si vous aviez quelques avis à me donner, il sait, à un jour près, où il faut m'envoyer mes lettres; il vous suffirait donc de les faire remettre à votre secrétariat.

M. Cousin a eu raison de vous dire que le souvenir de vos succès universitaires avait été bien accueilli au Concours, mais il aurait dû vous dire que votre présence y eût fait grand bien. Non que je vous reproche d'y avoir manqué; je crois même qu'un sentiment de modestie très louable imposait cette réserve au jeune combattant de Teniah. Toutefois il importe que ni les établissemens d'instruction publique, ni les corps savans, ni les académies, ne soient en dehors de votre action. L'intelligence est libre, en France; mais elle doit être réglée, disciplinée; l'action des lois n'y suffit pas, il y faut la vôtre. Montrez de la sympathie aux gens d'esprit, ils vous aimeront, et vous avez besoin de leur dévouement, non pas pour vous, mais au profit des intérêts qui reposent sur vous.

Adieu, mon cher Prince, je vous félicite des bonnes dispositions que vous continuez à montrer pour la reprise de vos études. Selon toute apparence, vous pourrez en suivre le cours sans interruption, jusqu'au printemps prochain. Il n'est pas probable que vous soyez envoyé en Afrique, exposé à être bloqué dans quelque port de la Régence, lorsque à chaque instant la défense du territoire ou le soin de quelque vengeance légitime peut vous appeler sur la frontière. Vous resterez donc à Paris, et, si préoccupé que vous puissiez être par les événemens du dehors, vous mettrez à profit ce temps précieux. Vous avez une grande facilité d'esprit; six mois vaudront, pour vous, comme une année, cette année décisive qui devait, dans la prévision de ma vieille sollicitude pour vous, compléter vos

* M. Barbier, le professeur de dessin des Princes. C'est le père de Jules Barbier, l'auteur dramatique.

études, et « commencer » celles qui vous feront un homme supérieur, car, au bout d'un an, elles ne seront encore que commencées; mais, si elles le sont bien, vous pourrez toujours, et à chaque intervalle de loisir que les événemens vous laisseront, y rattacher les efforts et les travaux que vous continuerez plus tard. Je ne crois pas à la guerre immédiate; vous aurez donc un moment de répit. Profitez-en, car « l'avenir est gros d'orage ». Cette phrase, empruntée à la polémique des épiciers, est, aujourd'hui, digne d'entrer dans le langage des esprits sérieux. Jamais la partie ne m'a paru plus engagée entre les gouvernemens de droit divin et les trônes constitutionnels. L'Angleterre se tourne contre nous, parce qu'elle s'avise que la liberté nous rapporte plus de prospérité qu'elle n'en attendait pour nous d'une révolution populaire. Le temps des alliances de principe est passé avec elle : son intérêt l'emporte : quand elle a écouté d'autres inspirations, c'est qu'elle a eu peur Rassurée aujourd'hui sur la puissance du parti radical, qui s'est montré, chez elle comme chez nous, violent sans énergie et déclamateur sans principes, elle ne craint plus d'engager avec nous une querelle où elle espère avoir raison de la vitalité nationale qui s'est réveillée en France. Il faut donc se tenir sur ses gardes, rester à Paris, s'y préparer le corps et l'âme à des épreuves sérieuses, y fortifier son esprit, car c'est la seule puissance qui vous fasse, aujourd'hui, supérieur; mais, quand on la reconnaît en vous, cette puissance, votre haute position en double l'effet, le prestige et l'éclat. Vous n'êtes donc pas si mal partagé, puisque le pays, en vous donnant tous les moyens d'être supérieur, est toujours disposé à subir cette supériorité, du jour où elle existe réellement.

Adieu, demain je pars pour Bade.

CUVILLIER-FLEURY.

Aux Tuileries, 27 août 1840.

Vous pouvez jouir en paix de votre liberté, mon cher monsieur Fleury; je n'ai aucune raison de troubler votre lune de miel*. Pour moi, j'ai déjà recommencé ma vie d'études. Je me suis consulté avec Clémentine, et nous reprendrons, samedi, le cours de M. Rossi, auquel M. de Latour assistera, comme vous me l'avez proposé. J'espère qu'à votre retour vous retrouverez toute la machine bien en train; nous n'aurons qu'à y intercaler vos conférences auxquelles je désirerais adjoindre cet excellent Pellat**. Il passe ses vacances à Paris et j'ai su de lui que, n'ayant rien à faire, il serait très heureux de les suivre.

Je suis toujours ignorant des événements qui pourront survenir, et de la part que j'y pourrai avoir. Pour le moment, une campagne d'Afrique me paraît plus que douteuse pour moi. Quant à la guerre européenne, je n'y crois pas encore; mais il se pourrait que je fusse employé dans les nouvelles organisations. Ainsi, il est question de former

* M. Cuvillier-Fleury venait d'épouser, le 15 juillet précédent, Mlle Henriette Thouvenel.

** Solange Pellat, condisciple du Prince, un des élèves les plus distingués du collège Henri IV. Fils du doyen de la Faculté de droit de Paris; il est mort très jeune.

« Solange Pellat, élève du collège Henri IV, de 1833 à 1840, au temps de notre cher Alfred de Wailly, cet excellent proviseur qui était resté un homme si aimable, Solange Pellat avait été le camarade préféré, et le compagnon d'études assidu d'un fils du Roi, du duc d'Aumale. Ils passaient, l'un vis-à-vis de l'autre, la plume à la main ou les yeux sur le livre, les longues heures du travail scolaire dont ils n'ont jamais trop senti le poids. Les leçons données à l'un profitaient à l'autre. La concurrence entre eux s'était changée en amitié. L'amitié était franche, sincère, indépendante. Solange n'épargnait au Prince aucune sorte de vérité; le Prince disait de l'ami : « Je le respecte. » — (Cuvillier-Fleury, Notice nécrologique sur M. Pellat père, *Débats* du 27 novembre 1871.)

plusieurs bataillons de chasseurs à pied*; mon frère aîné compte s'en faire donner l'inspection, et, dans ce cas, il désire me faire adjoindre à lui. Ceci est entre nous, et très problématique. Je n'en serais pas fâché, car, tout en me prenant assez de temps, cette occupation ne pourrait pas troubler sérieusement mes travaux et elle ne serait pas indifférente à ma position dans l'armée. La création d'une infanterie légère est indispensable; elle embrasse presque toutes les questions importantes de l'art militaire. Y prendre part serait une étude, et, en même temps, l'application des études déjà faites. La pauvre Afrique ne va pas trop bien; il y a eu à Koléah une nouvelle édition de l'Oued Lalleg. Le Maréchal met obstacle à tous les travaux de l'enceinte, il se déclare presque indépendant, et cependant on le laisse. J'avoue que son remplacement est chose délicate; mais ce n'est pas la peine d'avoir d'habiles ministres pour qu'ils ne sachent pas se tirer des pas difficiles.

H. O.

Bade, lundi 31 août 1840.

Mon cher Prince, cette lettre me précédera de bien peu à Paris; aussi n'ai-je pas l'intention de la faire longue. Je quitte Bade demain matin. Je suis très heureux que vous ayez repris toutes vos études; vous savez avec quel plaisir je m'y associerai aussitôt que je serai rendu à la vie régulière, la seule que j'aime.

Il en coûte, pourtant, de quitter ce délicieux pays où je suis depuis une semaine; c'est un paradis sur la terre.

* Le duc d'Aumale a raconté la formation de ces nouvelles troupes, *les Zouaves et les Chasseurs à pied*, Paris, *Revue des Deux Mondes* et Michel Lévy, 1855.

Vous n'avez pas idée d'une nature si riche, si pittoresque, si verdoyante. Bade et ses environs forment une petite Suisse abrégée qui dispense de faire le voyage de la grande. On y passe la vie à se promener en calèche dans des forêts vieilles comme le monde, et sur le bord de précipices très agréables. Le soir, on se réunit dans une magnifique salle de danse où les hommes ont le privilège de paraître en négligé du matin. Vous seriez très à votre aise ici; on y fume beaucoup et même en présence des dames; cependant la pipe* n'a pas encore gagné son droit d'entrer dans la salle de bal. En revanche, on y voit tous les originaux du monde politique et diplomatique. La Russie, l'Autriche, l'Angleterre, un peu la Prusse, y ont leurs représentants, et il s'y fait, en causant, une diplomatie très active, de laquelle nous sommes parfaitement absents. Nous n'avons pas ici un homme important, et qui puisse faire pièce aux intrigues et aux intrigans qui ont le haut du pavé. La situation de Bade, entre la France et l'Allemagne, à deux journées de Vienne et de Paris, en fait un rendez-vous politique où les Russes, surtout, essaient de dominer et où leur action est incontestable sur tous les petits souverains qu'il nous serait si utile d'attirer dans notre sphère. Les Russes sont peu aimés en Allemagne; mais on les craint. Cette terreur retient dans l'alliance des trois grandes puissances toutes les souverainetés inférieures, qui forment la Confédération dont l'esprit est allemand, dont les sympathies politiques sont françaises. Ces sympathies éclatent dans les moindres choses : hier, à Carlsruhe, j'ai dîné dans des assiettes qui représentaient toute l'histoire de Napoléon, y compris les soufflets donnés à l'Autriche. Le soir, on donnait, au théâtre grand-ducal, la traduction de la pièce d'Alexandre Dumas, *Mademoiselle de Belle-Isle;*

* « Ma première pipe de terre lui causa un étrange émoi. » — (M. le duc d'Aumale, *Notice sur Cuvillier-Fleury,* 1888.)

l'assemblée était nombreuse et brillante, et applaudissait fort le baragouin qui remplaçait, pour les oreilles allemandes, notre langue, si claire, si harmonieuse et si pure. En ce moment l'Autriche et la Prusse sont très occupées ici à persuader à l'Allemagne qu'en signant le traité du 15 juillet, elles n'ont pas prétendu faire acte d'hostilité à la France; et les bons Allemands commencent à le croire. On a essayé sur moi l'effet des mêmes protestations, persuadé qu'elles remonteraient en haut lieu. On m'a trouvé beaucoup moins crédule, bien qu'aussi poli. Je sais bien ce que renferme le traité du 15 juillet, quelque effort qu'on fasse ici pour le cacher : haine à la France, antipathie pour les idées françaises, commencement d'hostilité contre ses principes, le tout, déguisé sous une prétendue nécessité de terminer les affaires d'Orient. M. de Metternich a voulu, il l'avoue hautement, la rupture de l'alliance entre la France et l'Angleterre; mais il proteste, non moins vivement, de son désir de maintenir la paix; c'est-à-dire qu'il a voulu commencer par affaiblir la France, sauf à l'attaquer plus tard. On voudrait rogner les ongles du lion. Ne le permettez pas, mon cher Prince, vous et tous ceux qui ont voix au chapitre; sachez surtout, que, si vous avez une guerre européenne, vous n'aurez dans ce qu'on appelle la propagande qu'un auxiliaire insuffisant, qu'il vous faudra des moyens réguliers, et que vous ne vaincrez que par eux. Je vous féliciterais d'être compris dans une grande organisation d'infanterie légère. Il faut que la France, ne fût-ce que pour un an, se mette sur le pied de guerre, et qu'elle traite l'Europe du haut de sa force et de son audace. Mais adieu; ceci n'est qu'un mot de souvenir et de remerciement de votre bonne lettre. A bientôt, et tout à vous, jusque-là et toujours.

CUVILLIER-FLEURY.

1841

Le duc d'Aumale avait passé la fin de l'année 1840 à Vincennes, « détaché au commandement de l'école spéciale de tir pour l'instruction des chasseurs à pied ». Promu, en février 1841, lieutenant-colonel au 24e de ligne, il partait, au mois de mars, pour faire sa deuxième campagne d'Afrique sous les ordres du général Bugeaud, auquel il écrivait, le 25 février 1841 :

Mon Général,

Le Roi m'ayant désigné pour remplir un emploi de mon grade vacant au 24e régiment de ligne, je vais me rendre en Afrique pour rejoindre mon corps, et j'y resterai longtemps, je l'espère.

J'ai tenu à vous dire moi-même, et le plus tôt possible, combien j'étais heureux et fier de servir sous les ordres d'un chef aussi distingué que vous, et que je ferai de mon mieux pour mériter votre estime, pour justifier l'honneur qui m'est fait.

Je vous prierai, mon Général, de ne m'épargner ni fatigues, ni quoi que ce soit ; je suis jeune et robuste, et, en vrai cadet de Gascogne, il faut que je gagne mes éperons ; je ne vous demande qu'une chose, c'est de ne pas oublier le régiment du duc d'Aumale quand il y aura des coups à recevoir et à donner.

Agréez, mon Général, l'assurance de mon respect,

HENRI D'ORLÉANS.

« Vous ne voulez pas être ménagé, mon Prince, — répondait le général Bugeaud; — je n'en eus jamais la pensée; je vous ferai votre juste part de fatigues et de danger; vous saurez vous-même vous faire votre part de gloire... »

Les états de services portent la mention suivante : « 1841, à l'armée d'Afrique. Ravitaillements de Médéa et de Miliana. Expéditions de Boghar et Thaza. — Cité à l'ordre de l'armée pour sa conduite aux combats des 3 et 4 avril, 2, 3 et 5 mai. »

Cuvillier-Fleury avait accompagné jusqu'à Toulon le Prince qui s'était embarqué le 16 mars; c'est de Marseille qu'il commence à écrire :

Marseille, vendredi 19 mars, 5 heures du matin.

Je vais quitter Marseille, mon bien cher Prince, et mettre bientôt quelques centaines de lieues de plus entre vous et moi. Je serai mardi prochain à Paris; vous, j'espère bien que vous êtes depuis hier soir à Alger. Il a fait, toute la journée, un mauvais vent qui m'a glacé et effrayé pour vous. Mais on m'assure qu'il ne vous a pas été contraire. Alors, je ne lui tiendrai pas rancune; j'ai fait tous les vœux possibles pour votre traversée et, comme ils partaient du cœur, ils auront été exaucés.

Je vais de ce pas à Nîmes, où j'emmène Saint-Jean*; de là, je gagnerai, par Privas, la route de Valence et je suivrai bien tristement l'itinéraire un peu monotone que votre présence égayait... Adieu. Ceci n'est qu'un souvenir que je vous adresse du rivage. Je n'ai rien d'intéressant à vous apprendre, et vous recevrez, en même temps que

* Eugène de Saint-Jean, un des camarades de collège du Prince. Mort officier général.

ce billet, vos lettres de Paris. Recevez donc de nouveau mes adieux; cette fois-ci, je suis plus calme, mais non moins triste. Cette première séparation est bien sérieuse; elle sera bien longue. Je la remplirai par le souvenir de ces années, bien longues aussi, que j'ai passées avec vous et que votre excellente nature m'a rendues si agréables et si douces. Adieu.

Votre affectionné,

CUVILLIER-FLEURY.

Bien des amitiés à vos chers compagnons de gloire.

Alger, 19 mars 1841.

Je ne croyais pas avoir le temps de vous écrire, mon cher ami; mais il me reste cinq minutes entre deux visites, et je ne veux pas laisser passer cette occasion de vous dire combien votre émotion m'a touché lors de notre séparation. J'avais aussi bien des larmes dans le cœur en vous quittant, en quittant la France; mais je me contiens devant le monde et les larmes ne sont pas venues jusqu'aux yeux. Maintenant me voilà à Alger; la vie active que je vais mener me fera un peu oublier l'isolement où je me trouve; mais vous pouvez être sûr que je penserai bien à vous; je n'oublierai jamais le soin que vous avez pris de mon enfance, et l'affection si vive, si franche, que vous m'avez toujours témoignée.

Tout à vous,

H, O,

Paris, vendredi 26 mars 1841.

Je viens de recevoir votre toute bonne et bien affectueuse lettre, mon bien cher Prince, au moment où je me disposais, de mon côté, à vous écrire, comme je le ferai tous les vendredis, jour de départ du courrier d'Afrique. J'ai donc à vous remercier de votre souvenir, qui m'a touché, car c'est à votre bon cœur que je le dois. Vous ne semez pas en terre ingrate : ma reconnaissance vous rend au centuple les sentimens affectueux que vous me témoignez, et dont je me reconnais digne par ma tendresse inaltérable pour votre personne. A tous les titres que vous avez à l'estime et à l'affection de ceux qui vous approchent, vous savez que nos longues relations en ajoutent de particuliers pour moi. En vous élevant, j'ai dû vous bien connaître ; je vous aime donc, parce que je vous connais. Beaucoup affecteront de vous aimer pour être connus de vous ; ne vous défiez de l'amitié de personne ; le dévouement est chose si sainte que son affectation même est, à quelques égards, respectable ; mais ne croyez qu'au dévouement éprouvé. J'ai eu le bonheur de passer auprès de vous la plus belle époque de ma vie ; je vous consacre aussi le reste ; le témoignage que vous me donnez de votre amitié me soutient, dans cette première et triste épreuve d'une absence que tous mes vœux chercheraient à abréger, si je ne craignais trop qu'ils fussent en contradiction avec les espérances légitimes et naturelles de votre jeunesse et de votre courage.

Jamin* m'écrit que ces espérances sont à la veille de se réaliser, et, probablement que, le jour où vous recevrez cette lettre, vous serez de retour de l'expédition pro-

* Le commandant Jamin, aide de camp du Prince. Il a été blessé à ses côtés. Il est mort général de division.

jetée sur Milianah. Ce ne sera là que le prélude de votre campagne d'été, et j'espère que les Arabes vous laisseront un peu tranquille pendant cette promenade militaire et qu'ils se réserveront pour résister à des attaques plus sérieuses. Nos débats parlementaires sont bien près de finir, et tous les yeux se porteront sur l'Afrique et sur vous, mon cher Prince, car ce pays-ci n'est pas encore si mauvais qu'il le paraît. Il vous aime; au besoin, il vous le témoigne; sa sollicitude vous suit là-bas, et le Roi, qui vous y envoie, qui vous y sacrifie noblement aux intérêts de la politique nationale, le Roi sait bien que vous êtes appelé à y jouer un rôle, et que ce ne sont pas de simples officiers qu'il charge de cette mission de représenter, sur le seul théâtre où il y ait à agir aujourd'hui, la dynastie populaire dont il est le glorieux chef. Ayez donc cette pensée toujours présente à l'esprit, que la France n'est indifférente à rien de tout ce qui vous touche, car tous vos intérêts sont les siens. Je sais que votre loyauté toute seule vous conseillera ce qu'il faut faire : prenez aussi conseil des hommes de dévouement et d'expérience qui vous approcheront, car vous êtes trop jeune pour tout savoir, trop ardent pour n'avoir pas besoin d'être quelquefois retenu. La jeunesse et l'ardeur, ce sont là deux beaux défauts, mon cher Prince; gardez-les longtemps, mais ne vous y fiez pas toujours.

Vous avez eu une belle entrée et une audience magnifique. *Vous avez été content de vous*, m'écrit Jamin et il ajoute que c'est bon signe, car vous êtes habituellement modeste. Mais sachez vous rendre justice. Nous ne devons accepter des autres que les éloges que nous nous adressons secrètement à nous-mêmes. Je ne suis pas étonné que vous ayez réussi à bien parler; vous l'aviez appris, presque sans vous en apercevoir, en récitant, toutes les semaines, vos rédactions historiques avec un aplomb qui me char-

mait. J'ai toujours pensé que ces épreuves vous serviraient un jour en vous rendant la parole facile, et en donnant à votre langage un peu de cette précision qui appartient à l'histoire. J'insiste sur cela, parce que, étant encore en âge d'apprendre, le succès de vos études précédentes vous encourage à en faire de nouvelles. Il sera noble et beau de lire un bon livre entre deux campagnes, et d'avoir, au milieu des camps, la réputation d'un esprit distingué. Il vous suffit de ne pas mettre sous le boisseau toutes les lumières, naturelles et acquises, dont votre intelligence est douée. Vous êtes bien sûr de ne passer jamais pour pédant. Vous êtes trop visiblement marqué du sceau qui est le signe manifeste des races militaires. Vous êtes soldat par goût, par vocation : osez vous montrer ce que vous êtes quand vous le voulez, un esprit fin, délicat, parleur élégant, capable de généraliser et de préciser les faits dont les militaires se préoccupent trop exclusivement au point de vue matériel. En un mot, soyez au camp le représentant de l'esprit français, comme à Paris vous pourrez l'être, un jour, de ce brillant courage et de cette héroïque ardeur qui vous ont conduit si jeune en Afrique.

Pardon, mon cher Prince, si je viens mêler des conseils à cette vie toute d'ardeur où vous êtes jeté. *C'est plus fort que moi,* un reste d'anciennes habitudes. Vous excuserez la longueur du sermon, en songeant que, par ce temps de carême, c'est probablement le seul que vous entendrez. Je n'y reviendrai plus, du moins aujourd'hui. Je ne suis pas depuis assez longtemps à Paris pour vous mettre au courant de la chronique politique... Adieu, que Dieu vous garde et vous protège comme vous le méritez.

Cuvillier-Fleury.

Paris, vendredi 7 avril 1841.

Mon bien cher Prince,

Nous avons reçu bien tard cette fois le courrier d'Afrique... Je l'attendais avec bien de l'impatience ; j'ai lu avec un plaisir non moins vif les deux lettres de Jamin, celle du 22 et celle du 26 mars ; je le remercie bien, surtout, de m'avoir envoyé le toast que vous avez porté au 24e*. J'en suis très content comme style ; c'est, vous le savez, mon point de vue habituel. J'y attache une très grande importance ; je trouve que les princes ne doivent pas plus dire des choses vulgaires que porter des habits râpés, à moins qu'ils n'aient été usés à la bataille. Quant au langage, même sous le feu, il doit être poli et distingué. J'aime excessivement votre *coq blessé,* c'est ingénieux et noble ; si c'est de votre invention, comme je n'en doute pas, je vous en fais compliment, et vous savez si, de ma part, un compliment est sincère. Mais, je vous en prie, veuillez être persuadé qu'un prince qui n'aurait pas fait, en rhétorique, d'aussi bons discours, et si longtemps, n'aurait pas fait au camp une si belle phrase. Les mots sublimes partent du cœur ; le vôtre vous en inspirera peut-être, pendant le cours de votre carrière militaire ou politique, que vous ne devrez qu'à vous**, mais un

* Toast du duc d'Aumale au 24e de ligne, à Alger : « Au brave colonel Gentil! Au coq blessé du 24e! Puisse-t-il recevoir encore d'autres blessures! Il trouvera assez de bras forts pour le soutenir, assez de cœurs généreux pour le défendre! » C'est le 12 mai 1840, à l'attaque du col de Teniah, que le 24e de ligne, enfonçant un fort parti de Kabyles, avait eu le coq de son drapeau percé de part en part par une balle.

** Cuvillier-Fleury a pu se rappeler cela quand, en 1873, à Trianon, il entendit le duc d'Aumale, présidant le conseil de guerre, répondre au maréchal Bazaine qui cherchait à expliquer sa con-

discours entier, un beau rapport, un ordre du jour, pour frapper cela au bon coin, il faut toutes les études que vous avez faites, et les bonnes habitudes de style que vous avez prises.

Je m'arrête, car je suis décidé à ne pas dogmatiser aujourd'hui et j'arrive aux faits. Les journaux vous apporteront le détail de la discussion relative aux fortifications de Paris, dans la Chambre des pairs. Quant au résultat, il est magnifique : soixante-six voix de majorité en faveur de la loi. C'est superbe! Les calculs les plus favorables ne portaient pas cette majorité à plus de trente voix. Il a fallu que le débat ait converti bien du monde... Le Prince royal avait la velléité de parler : les ministres l'en ont empêché, bien à tort, selon moi : voir des risques à toute chose, c'est se condamner à ne rien faire. Les ministres feraient de vous des soliveaux si vous le permettiez. Dans ce pays-ci, tout homme est bien venu à oser, à payer de sa personne. La tribune est un champ de bataille tout comme un autre; quand une question est nationale, elle appartient de droit à l'héritier de la couronne, et l'en exiler par pusillanimité politique est un mauvais calcul. Quoi qu'il en soit, l'opinion de votre frère s'est assez fait jour pour être connue. Cette loi votée profitera à votre famille, parce qu'on sait avec quelle persévérance le Roi l'a voulue, avec quelle unanimité vous vous êtes, dans cette question, comme dans toutes celles qui intéressent l'honneur du pays, serrés autour du Roi.

Votre frère Montpensier ira prendre les eaux des Pyrénées au mois de juin. Il y trouvera Heymès, que sa santé y conduira, et sans doute Rumigny*, qui va guérir à Barèges sa blessure de l'Atlas. Quant à moi, je reste

duite en disant que tout avait sombré dans le désastre : « Il restait la France, monsieur le maréchal! »

* Le général de Rumigny, un des aides de camp du Roi.

ici, si je ne vais vous rejoindre là-bas. Mais, où vous trouver? Voici les grands événements qui vont commencer en Afrique. Dieu veuille que vous y ayez, mon cher Prince, la part de gloire qui vous y appartient, sans mélange d'amertume ni de mécompte. Je passe ma vie à formuler des vœux pour vous. Je n'oublie pas qu'il vous faut des épreuves sérieuses et je les demande pour vous. Seulement j'ajoute mes réserves, dont Dieu tiendra compte, je l'espère, car elles partent d'une affection sincère et tendre pour votre personne, et d'un profond dévouement à la cause de mon pays, qui est la vôtre.

On parle d'un voyage du Roi à Amboise, peut-être même à Randan; en attendant, et pendant que vous allez vous battre, on prépare des fêtes pour le baptême du comte de Paris; je ne vous dis là rien que vous ne sachiez; néanmoins je continuerai à vous tenir au courant de tout, au risque de faire double emploi. Vous me lirez toujours, j'en ai la confiance, dussiez-vous avoir à lire la même chose deux fois.

Adieu, mon bien cher Prince; voici une bien longue lettre, pour une vie si occupée et si active que la vôtre; j'espère qu'elle vous trouvera de loisir, après la campagne de Milianah, que je voudrais bien savoir finie. Mais, après celle-là, une autre! il faut se résigner à vivre d'inquiétudes et d'alarmes pendant quelque temps; mais que ce sera un beau jour, celui où vous débarquerez avec votre régiment sur notre rivage de France! Adieu.

CUVILLIER-FLEURY.

Le Roi avait fait insérer au *Moniteur* le toast rapporté ci-dessus. Voici la lettre par laquelle il l'annonçait au duc d'Aumale :

Paris, samedi 3 avril 1841.
Reprise le jeudi 8.

Mon bien cher ami, je suis enchanté de toi, de tout ce que tu dis, de tout ce que tu fais, de tout ce que tu m'écris. Continue ainsi, mon cher enfant, à être bon, sage, vertueux, honorable dans tes actions, prudent et modéré dans tes discours, surtout, sobre de censures, de critiques (et par-dessus tout abstinence de moqueries); c'est ainsi que tu feras la satisfaction de tes vieux parents, et que tu te prépareras une belle carrière dans la longue vie que j'espère que tu es destiné à parcourir. J'ai trouvé ton toast charmant, et je l'ai fait mettre dans le *Moniteur*. Je suis aussi très content de ce que tu me dis sur la ligne que tu veux suivre dans tes discours et dans tes rapports avec tes supérieurs. C'est bien entendre ta position. Les Princes, et bien plus dans le temps actuel que dans tout autre, et particulièrement à ton âge, doivent éviter soigneusement tout ce qui a l'apparence de la présomption, et de vouloir se prévaloir de leur rang dans le monde pour être tranchant, pour vouloir se donner des airs, ou pour se soustraire aux obligations de la position spéciale dans laquelle ils se trouvent. Ainsi ils doivent donner l'exemple de la soumission à leurs supérieurs et de l'indulgence envers leurs subordonnés. Ma longue carrière m'a mis à même d'observer bien souvent les inconvénients qui résultaient pour les Princes de s'écarter de ces sages et utiles préceptes.

Je puis te donner de bonnes nouvelles des santés de toute la famille, quoique ta tante soit encore un peu

souffrante d'un rhume; mais il tire à sa fin et elle est vraiment beaucoup mieux. Il me tarde, mon cher enfant, d'apprendre que tu as bien supporté l'expédition sur Médéah et sur Milianah. Je pense bien que ce n'est qu'à ton retour que tu recevras cette lettre, et je te l'écris dans l'espoir que tu en reviendras sain et sauf et bien portant. Il faut bien observer l'effet que fait sur ta santé l'action du soleil pendant le jour, et de l'humidité pendant la nuit, car c'est par suite de cette surveillance constante sur soi-même qu'on saisit les premiers symptômes de dérangement et qu'on est mis à portée de prendre les précautions nécessaires pour qu'ils ne soient pas suivis des maladies dont ils indiquent la menace. Tu comprends avec quelle impatience nous attendons de tes nouvelles, car tu dois savoir combien nous t'aimons, et quelle place tu occupes dans mon cœur. Je t'embrasse bien tendrement, mon cher enfant.

L. P.

Paris, vendredi 9 avril 1841.

Parti d'Alger le 29 mars, mon cher Prince, vous y serez très vraisemblablement rentré quand cette lettre vous arrivera. Vous aurez vu votre frère M. le duc de Nemours, et vous serez au courant de tout ce qui peut vous intéresser ici. Nous ne serons pas si heureux en ce qui vous concerne. Combien faudra-t-il de temps pour que les nouvelles de cette expédition nous parviennent à Paris? Car, l'expédition faite, ne faut-il pas faire les nouvelles? Il est vrai que vos lettres auront peut-être la chance de partir avant les bulletins officiels, et si j'en

crois les bonnes dispositions que la Reine m'a déjà montrées, il en arrivera, j'espère, quelque chose jusqu'à moi. Nous sommes, en attendant, dans une grande colère contre votre général en chef. On m'a parlé d'un ordre du jour un peu extraordinaire, et d'une défense d'emporter tentes et couvertures, qui me fait grand'peur. J'ai naturellement pensé à vous le premier et je me suis demandé comment vous supporteriez la rigueur de cette interdiction. J'ai foi dans votre tempérance, dans votre régime et votre santé. Mais ne lui impose-t-on pas des sacrifices exagérés ? Ne cherche-t-on pas à faire montre d'un rigorisme inutile ? N'est-ce pas le besoin d'innover, de se singulariser, de faire autrement que ses prédécesseurs, qui a inspiré cette étrange mesure à votre général ? Je perds la tête à y chercher un motif raisonnable. J'espère toutefois que vous aurez échappé sain et sauf à cette épreuve qui a dû vous sembler sévère. Vous avez beau être spartiate, vous n'en êtes pas moins un très jeune homme, auquel sa jeunesse même commande de très grands ménagements. La force de l'âme n'est pas tout. Je trouve que le général Bugeaud a trop compté sur elle pour vous réchauffer pendant la nuit ; il ne recommencera pas, mais c'est trop d'une fois. Nous vivons fort paisiblement ici ; la politique fait son carême... Nous sommes en train de nous réconcilier avec les cinq puissances ; la paix est partout ; le pays est tranquille ; il n'y a donc plus que l'Afrique qui nous occupe : tâchez que cela dure le moins possible, si vous y pouvez quelque chose. J'attends avec bien de l'impatience des nouvelles de votre campagne. Adieu ! Conservez votre santé, votre vigueur, votre gaîté. C'est mon vœu le plus cher. Après cela, pensez un peu aux absens qui vous aiment : je suis bien sûr, alors, d'avoir un souvenir de vous...

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, vendredi 16 avril 1841.

Mon cher Prince,

Je calcule que les nouvelles de votre campagne sur Médéah et Milianah seront parties d'Alger par le bateau du 13, et que nous en aurons le résumé télégraphique demain ou dimanche si le temps est beau. Mais malgré ce calcul et cet espoir, je n'en suis pas moins très affligé et très inquiet du silence que l'Afrique s'obstine à garder en ce qui vous touche. Alger est muet, comme au temps du maréchal Valée. N'a-t-il donc rien transpiré de votre expédition et de vous? Comment une armée française est-elle quinze jours absente sans qu'on sache rien d'elle, ni sur elle? Ce sont des questions que je savais résoudre quand j'étais à Alger; mais, ici, je n'ai rien à y répondre. Je m'inquiète, donc, et j'attends.

Pour comble de malheur, nous jouissons d'un temps abominable, et le télégraphe aura bien de la peine à se faire jour jusqu'à Paris. C'est un véritable déluge. Le jardin des Tuileries est impraticable. On n'en fait pas moins les préparatifs des fêtes royales de mai. Voici, à ce qu'on assure, le programme qui a été arrêté. Le 1er mai, réceptions ordinaires; le 2, baptême du comte de Paris; cérémonie de la donation de l'épée par le conseil municipal; grand dîner; le 3, revue, dans la cour du Carrousel, du bataillon de Saint-Omer; remise des drapeaux; le 4, petite guerre de tirailleurs à Vincennes; le 5, réception des dames aux Tuileries; le 6, concert monstre au Louvre. Les fêtes de Chantilly sont annoncées pour le 15 et promettent d'immenses jouissances au Jockey Club; mais je suis sûr que l'excellent goût du Prince royal saura pourvoir aux plaisirs de tout le monde, jockey ou non. Bois-

milon* est en train de tout disposer pour un spectacle qui, évidemment, ne sera pas un plaisir pour lui.

Voilà bien des fêtes, mon cher Prince, bien de brillants programmes, pendant que vous vous occupez peut-être, vous, à rédiger celui de votre campagne prochaine. Et, qui sait? Peut-être les fêtes de Paris coïncideront-elles, comme celles du mariage de Mgr le duc de Nemours l'an dernier, avec quelque sérieux coup de collier que vous aurez à donner au pied de l'Atlas. Cette pensée n'est pas de nature à égayer beaucoup, à mes yeux, des solennités où vous savez, d'ailleurs, que la gaîté n'est pas invitée. On la laisse à la porte. Les cérémonies publiques doivent être brillantes, mais il leur est défendu d'être amusantes.

On s'est beaucoup occupé, tous ces jours-ci, de l'Afrique et de l'armée d'Afrique. La Chambre a voté des crédits considérables pour l'amélioration du sort des officiers et des soldats, frais de logement, allocations au génie militaire, fortifications, casernes, hôpitaux... on n'a rien refusé. La discussion, un instant échauffée par les éternelles diatribes des anti-africains, a été ensuite étouffée par ce sentiment général dans la Chambre, qu'il fallait vous laisser combattre et vaincre, avant de vous demander compte de la victoire. Mais, soyez-en sûr, ce compte vous sera demandé. On veut en finir avec les interminables hésitations du gouvernement. On veut un système sérieux d'occupation et on demandera aux vainqueurs des Arabes leurs idées et leurs plans. Il faudra bien que le général Bugeaud s'explique. Tout le monde veut garder l'Afrique, excepté, peut-être, M. Piscatory, qui n'a pas rougi de dire, à la tribune, qu'il souhaitait qu'un tremblement de terre en fît justice. Tout le monde veut maintenir l'occupation, la payer généreusement, la soutenir à tout

* M. de Boismilon, ancien précepteur du duc d'Orléans et son secrétaire des commandements.

risque; mais on veut aussi savoir ce que l'occupation produira en avantages matériels et moraux pour notre pays; et, pour savoir cela, il faut bien que le gouvernement s'explique. Il s'en est prudemment dispensé, cette année.

Voici une aventure qui est arrivée à Saint-Jean; je ne la connais que depuis peu, par une lettre de lui, bien qu'elle soit déjà un peu ancienne. Lorsque je quittai Marseille, je l'invitai à m'accompagner jusqu'à Nîmes où je voulais faire une visite archéologique. Comme il avait, lui, le projet d'acheter un cheval à Arles, il accepta. Nous voilà partis. Je ne vous dirai pas que nous avons failli rester embourbés, et pis encore, dans la plaine inondée qui sépare du Rhône le premier relais avant Nîmes. Mais enfin nous arrivons. Tout d'abord, à notre entrée dans l'hôtel du Luxembourg, Saint-Jean est pris pour vous, salué comme un prince et traité sur le pied d'une altesse royale. Mes dénégations ne servirent qu'à confirmer l'erreur, à laquelle les gens de l'hôtel avaient, d'ailleurs, grand intérêt, comme je m'en aperçus quand il fallut payer la carte le lendemain. Saint-Jean devait aller de Nîmes à Beaucaire par le chemin de fer, et moi, reprendre la route d'Avignon. « Vous allez éprouver un fameux déchet, mon pauvre Saint-Jean, lui disais-je, quand on va me voir monter seul en voiture, et vous, prendre l'*omnibus* du chemin de fer! » Mais, pas du tout. A peine suis-je parti, que voilà la foule qui entoure Saint-Jean, et qui l'accompagne jusqu'à la station des voitures publiques. Les gamins du lieu criaient à toute voix : « C'est le Prince! Voilà le prince d'Aumale! » Saint-Jean faisait bonne contenance; il fumait sa cigarette et agitait sa badine, cherchant à calmer l'enthousiasme de ceux qui l'approchaient le plus près, en jurant qu'ils se trompaient. Mais, impossible! Il arrive ainsi à l'omnibus, et y monte

bravement. Tout aussitôt l'omnibus se remplit. Seulement, on laisse, par respect, deux places vacantes à ses deux côtés, et un élégant de la ville, son plus proche voisin, lui dit : « Monseigneur, tout cet empressement vous fatigue peut-être; mais il ne doit pas vous surprendre; nous ne sommes pas habitués à voir des Princes du sang dans notre ville. » (Historique et textuel.) Que vouliez-vous que fît le pauvre Saint-Jean, ainsi pris au piège? Il se résigna à jouer le rôle de Prince malgré lui, que lui imposait la foule, à peu près comme Sganarelle devenu médecin malgré ses protestations, et par le droit divin du bâton. On arrive au chemin de fer; les préposés attendaient chapeau bas. Saint-Jean se laisse conduire à une place d'honneur, salue avec grâce, reçoit les compliments *avec un nouveau plaisir*, et monte en wagon; la vapeur l'emporte et le dérobe aux hommages. Mais une fausse nouvelle va bien vite. Le bruit qu'un Prince venait d'arriver dans le pays avait précédé Saint-Jean à Beaucaire, et il avait pris une telle consistance à Tarascon, que là on avait préparé également un canot sur lequel on supposait que Votre Altesse Royale aimerait à descendre le Rhône jusqu'à Arles, d'où vous vous embarqueriez pour Marseille. C'était, en effet, le plan de votre Sosie. Mais voyant la foule qui l'attendait au débarcadère de Tarascon, le dépit le prit, à la fin, et lui conseilla de prendre ses jambes à son col, de se jeter dans la première carriole qui se présenta, et de se faire conduire par terre, à Arles où il n'arriva qu'à demi noyé : une diligence qui le suivait perdit deux chevaux, et faillit laisser ses voyageurs dans un ravin. Arles est une ville sérieuse, triste, très peu enthousiaste, avec de magnifiques ruines romaines qui donnent une singulière gravité à sa physionomie. Les désastres qu'elle avait soufferts, et qui pesaient encore sur elle, ne la disposaient pas, d'ailleurs, à la joie et à la

curiosité. Saint-Jean y sauva son incognito, ou plutôt, il redevint lui-même, c'est-à-dire gros Jean comme devant, heureux d'avoir échappé à cette curiosité assassine qui le suivait depuis le matin, et de n'avoir pas, d'ailleurs, trop compromis l'auguste personnage qu'il était chargé de représenter; car il avait très bon air, m'écrit-il; il était mis avec la dernière élégance (cela je l'affirme); et il n'a pas cessé de fumer toute la journée.

Voilà une bien longue histoire, mon cher Prince; mais elle est vraie; c'est un mérite que n'ont pas toutes les longues histoires par le temps qui court. La moralité de tout cela, c'est qu'il ne faut pas voyager à quatre chevaux, avec une couronne royale sur sa portière, quand on veut passer pour un simple particulier et ne pas être écorché dans les auberges. Saint-Jean ne m'a pas dit ce que lui avait coûté son rôle pour être bien joué; mais je présume qu'il aura été obligé d'acheter son cheval de parade au rabais, en arrivant à Arles.

Adieu, mon cher Prince, je ne sais où cette lettre vous trouvera; mais je suis sûr que vous accueillerez en tout lieu, avec plaisir, l'expression sincère de mon vieil et inaltérable attachement.

CUVILLIER-FLEURY.

Alger, 18 avril 1841.

Mille et mille remerciements de toutes vos bonnes lettres, mon cher monsieur Fleury; merci pour les nouvelles, merci pour vos bons conseils, que je reçois toujours avec plaisir. Il y a bien longtemps que je voulais vous répondre; mais je n'en avais pas encore eu le loisir, ou

plutôt, l'occasion, et j'ai peur qu'il ne s'en présente pas de sitôt, car nous repartirons cette semaine, dès qu'il ne pleuvra plus, et nous ne rentrerons pas dans nos cantonnements avant le 15 mai. A cette époque, le Gouverneur ira avec mon frère, à Oran, pour la grande expédition. Je le suivrai si mon régiment le suit; sinon, je resterai dans la province d'Alger, car je suis décidé à ne pas quitter mon drapeau tant que je serai en Afrique; à la guerre, on n'est bien placé, on n'est heureux, qu'à son poste.

Je ne vous parlerai pas de la vie que je mène ici, car j'ai prié Jamin de vous tenir au courant de mes faits et gestes. Alger m'ennuie; si je n'y avais mon frère, si je n'y avais des livres et de l'occupation, je m'y trouverais malheureux. Les expéditions m'instruisent et m'intéressent; ce sont mes bons moments; grâce au ciel, malgré l'*ordre spartiate*, j'ai résisté aux fatigues et au mauvais temps dans notre dernière course; emmailloté dans mes couvertures et mes imperméables, j'ai pu braver impunément le froid humide des nuits; enfin, je vous rassurerai complètement en vous disant que je me porte presque mieux qu'à Paris. Quant à mes devoirs militaires, ennuyeux ou amusants, pénibles ou agréables, je les ai tous remplis en conscience : j'espère avoir gagné l'estime et l'affection de mes compagnons d'armes.

Je vous surprendrai bien quand je vous dirai que j'ai lu de l'Horace en allant à Médéah! Figurez-vous que je suis tombé sur un colonel lettré qui a eu un second prix de vers latins au Concours, en rhétorique, et qui n'aime rien tant que ces souvenirs d'humanités; ce qui ne l'empêche pas d'être un bon militaire.

A propos de littérature, j'ai lu avec plaisir votre premier article sur l'ouvrage du général Létang; il m'a paru vrai et bien écrit; seulement, je trouve que vous sortez de la question en vous étendant si longuement sur Alger. Ce

n'est pas dans cette ville, ni par sa population, que se décidera le sort de l'Afrique. Mais je ne veux pas parler de la question d'Afrique, qui est, selon moi, une des plus difficiles à résoudre, et qui fait divaguer tant de gens sensés.

Adieu, mon cher secrétaire; Jamin me charge de mille choses pour vous; c'est un garçon bien solide et bien dévoué; je me loue de plus en plus de l'avoir auprès de moi. Mais il faut que je vous quitte car je suis en train de prendre copie d'une carte fort curieuse qu'on a donnée à mon frère et que je dois lui rendre ce soir. Adieu donc

H. O.

Paris, 30 avril 1841.

J'ai reçu, mon cher Prince, par le dernier courrier, votre lettre du 18 avril et je vous en remercie pour le bonheur qu'elle m'a procuré. A vous parler franchement, j'étais sans nouvelles de vous. Jamin a été admirable de complaisance et d'exactitude à mon égard; mais la nécessité où il s'est trouvé d'écrire une longue lettre à Sa Majesté sur votre expédition de Médéah, ne lui a pas permis de m'envoyer les mêmes détails, en sorte que je n'ai rien su de vous, des chances que vous avez pu courir, des faits d'armes auxquels vous avez pu prendre part, que par le *Moniteur* d'Alger et le rapport du Gouverneur, lesquels ne disaient presque rien. J'en ai conçu quelque chagrin. Etre seul à ignorer ce qui vous touchait personnellement, dans une affaire glorieuse d'ailleurs pour tout le monde, me semblait un lot quelque peu triste, et je l'ai dit à Jamin. Peut-être en avez-vous su quelque chose. Mais ne prenez pas cela pour de l'exigence : je n'en aurai jamais de ce genre.

sais la peine qu'on a souvent à écrire, même quand, à distance, on paraît jouir de la plus grande liberté. Ce que je vous demande, c'est de me donner signe de vie en deux lignes, quand vous venez d'échapper à un danger sérieux. Il me faut cela, en quelque sorte, pour être rassuré et consolé.

Votre lettre a précédé de bien peu votre départ pour Milianah; mais, quand vous recevrez la mienne, vous en serez très probablement revenu. Vous m'annoncez d'ailleurs que vous serez rentré dans vos cantonnemens avant le 15 mai. Voici donc mon esprit qui va hâter à grand renfort de souhaits et d'espérances l'arrivée de cet heureux jour. Pour vous, le bon temps, c'est quand vous courez la campagne, mais, pour nous, c'est quand vous êtes à l'abri : vous aimez à vous battre, et nous aimons à vous savoir en repos. Néanmoins, ce goût de votre repos ne va pas, chez moi, jusqu'à méconnaître les exigences de votre situation, de votre jeunesse et de votre rang; c'est donc avec regret que je vous verrais condamné à la garde d'un camp dans la province d'Alger, pendant que le Prince votre frère tenterait les hasards de la guerre sérieuse qui va se faire dans l'Ouest. Je ne comprendrais même pas qu'on vous séparât l'un de l'autre : éloignés de votre famille, c'est bien le moins qu'on vous rapproche par la communauté des fatigues et des dangers, d'autant plus qu'il y en a partout à essuyer et à courir. La campagne d'Oran, si elle n'est très significative, vous laissera dans une situation pire que celle où vous êtes et que je trouve très mauvaise. Je vous remercie de ce que vous me dites de mon premier travail sur l'ouvrage du général Létang Il est vrai que je n'ai guère traité la question, et je me suis laissé aller au plaisir de faire du pittoresque, mais, du moins, je n'ai pas eu d'autre prétention. Dans un autre article, je suis allé plus loin; je le soumets à votre expé-

rience, que je crois suffisante à me juger, car vous voyez bien. Les journaux annoncent que MM. de Tocqueville, de Beaumont et de Corcelles sont en ce moment en Afrique; ils vont étudier la question sur le terrain. Si vous les voyez, je n'ai pas besoin de vous recommander, mon cher Prince, de leur faire bon accueil : vous connaissez Tocqueville; c'est un grand esprit et un caractère difficile et ombrageux; de Beaumont est un puritain spirituel et honnête; Corcelles a des lumières dans l'esprit et dans le cœur. Ils sont députés tous les trois, et méritent que votre intelligence communique franchement avec la leur. N'oubliez pas, en causant avec eux, que le succès de votre esprit et de votre caractère profitera à votre famille; vous êtes tous solidaires les uns des autres; c'est ce qui ne permet à aucun de vous une indépendance absolue. Votre jeune frère, le duc de Montpensier, comprendra cela plus tard et je crois que votre exemple, en cela, le servira comme en toute chose.

Tout ce qui nous arrive d'Afrique sur votre compte témoigne de la bonne position que vous y avez prise; votre conduite a touché la Reine jusqu'au fond du cœur; et quant à moi, mon cher Prince, j'y vois la réalisation de ce que j'ai toujours attendu et *promis* de vous, quand j'ai été consulté sur vos tendances et votre avenir. Je suis assez heureux pour ne pas craindre jamais d'avoir été mauvais prophète...

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, vendredi 7 mai 1841.

Nous avons eu, mon cher Prince, bien des événemens ici depuis ma dernière lettre du 30; par bonheur, ils ont

été du genre le plus pacifique; nous avons eu la fête du Roi, le baptême du comte de Paris, la revue des tirailleurs et enfin le concert monstre. Tout s'est fort bien passé, et la Reine vous enverra probablement, sur chaque chose, de fort longs détails, dont je vous épargne la redite.

J'ai fait à vos anciens professeurs et à vos camarades les honneurs de votre appartement, le 2 mai, pendant le feu d'artifice. Votre frère, le duc de Montpensier, avait disposé de votre chambre à coucher et de votre salon jaune où il était, avec le prince de Joinville, Vigier, Poisson, Robin, Dareste, et son professeur de géométrie. Il m'avait laissé les autres fenêtres; tous les invités du collège sont venus; la Reine avait envoyé les dames et leurs enfants, en sorte qu'il y avait foule, comme au temps de votre éducation. Je n'ai pas besoin de vous dire, mon cher Prince, que votre souvenir et votre nom étaient dans toutes les bouches; on était chez vous, on n'avait pas grand mérite à penser à vous; mais, hors de chez vous, on y pense aussi; vous avez laissé un renom excellent, et ce qui transpire jusqu'ici de votre belle conduite en Afrique ne fait qu'y ajouter. Mais on vous aime aussi, ce qui, pour les princes, est plus difficile encore que d'être estimé. Le souvenir qu'on vous garde est, je le vois bien, tout empreint d'affection et, en vous le disant, ce n'est pas une flatterie que je vous adresse : elle serait bien gauche sous ma plume; c'est un légitime plaisir que je veux vous faire, sûr que cette certitude d'être aimé se mêlera agréablement pour vous aux rigueurs et aux dangers de votre existence africaine. Je suis d'ailleurs positivement chargé par tous ceux que j'ai réunis chez vous de vous transmettre leurs vœux, et l'expression de leur ancien dévouement; c'est une mission à laquelle je n'ai pas voulu manquer. Adieu donc; nous voici le 7; cette lettre arriver aà Alger presque au moment où vous reviendrez de Milianah. Jusque-là nous avons une

longue carrière d'anxiété à parcourir encore. Merci à Jamin pour son excellente lettre du 23; souvenirs et affection à ce compagnon si courageux et si dévoué de votre vie militante. Mes respectueux hommages à Mgr le duc de Nemours, et à vous, mon cher Prince, l'assurance d'une bien amicale, mais toujours bien vivante affection.

CUVILLIER-FLEURY.

Devant Blidah, 16 mai 1841.

Merci de vos dernières lettres, mon cher monsieur Fleury, car je vous avoue que ce que vous aviez écrit à Jamin m'avait surpris. Franchement, il ne faudrait pas être si susceptible avec quelqu'un dont on est si sûr et qui est aussi occupé que je le suis. Enfin, n'en parlons plus; comme vous le dites, notre vieille amitié est inaltérable et ne se laisse pas ébranler par ces petites secousses. Apprenez donc que je suis toujours fort bien portant, après une fort bonne expédition où je n'ai pas eu, comme mon frère Nemours, d'occasion brillante, mais où j'ai toujours fait mon devoir, ce qui est ma seule ambition. Nous allons maintenant marcher sur Thaza et Boghar, brûler le Scheliff et le pays des Hadjoudes, etc. Le bruit officiel est que nous devons rester cinquante jours sans toucher barres; mais ce beau projet me semble difficile à réaliser. Au reste, notre nouveau chef, le général Baraguey d'Hilliers, n'a pas la confiance des troupes comme notre vieux papa de gouverneur.

Votre second article sur Alger est bien; cependant nous ne sommes pas tout à fait d'accord; je voudrais discuter cela avec vous; mais, à mon insu, on a avancé de six heures

le départ de la correspondance et il ne me reste que le temps de vous dire adieu et de vous assurer de ma sincère affection.

H. O.

Paris, vendredi 14 mai 1841.

Les dernières nouvelles que j'ai reçues d'Alger, en date du 4 mai, nous montrent, mon cher Prince, qu'il est temps que vous y reveniez, car il s'en faut de beaucoup qu'on y soit tranquille : les Arabes s'approchent impunément à deux ou trois lieues. Mais comment le Sahel est-il dégarni à ce point?

Le beau temps qu'il fait ici nous permet d'espérer des dépêches télégraphiques aujourd'hui ou demain, et il est probable qu'elles nous donneront enfin de vos nouvelles. On se perd en conjectures sur ce que vous avez fait et pu faire. Jamais l'anxiété n'a été plus éveillée sur les hommes et les choses de l'Afrique; aujourd'hui même la discussion recommence à la Chambre des députés sur cette question à propos du ministère de la guerre.

Nous entrons dans la saison du désarmement politique. M. le duc d'Orléans a donné le signal en allant s'établir pour quelques jours à Chantilly. La saison des plaisirs champêtres et des soins agricoles a commencé, et, dans quelques jours, la session parlementaire finit. La famille royale va séjourner à Neuilly à partir de lundi prochain. La Grande-Duchesse est retournée en Allemagne; le duc de Wurtemberg va l'y suivre; Leurs Majestés belges partent dimanche; le prince de Joinville quittera Paris après les courses; votre jeune frère Montpensier ira aux Pyrénées le mois prochain; c'est une fuite universelle.

Je serais à Chantilly, où Mgr le duc d'Orléans avait bien voulu m'inviter à passer tout le temps qu'il y passera lui-même, si je n'avais été retenu ici par les couches de ma femme. Elle est accouchée mardi dernier d'une fille à laquelle nous avons donné votre nom et celui de Madame la princesse Clémentine, et que nous avons fait baptiser hier à Saint-Roch. M. de Latour a *tenu la main* pour vous, et Mme Angelet * pour la princesse. Ma femme et son enfant se portent à merveille; elle voulait une fille, et je n'y avais aucune objection. Le premier enfant qu'on a est toujours le bien venu. Adieu, mon cher Prince; nous avons joyeusement bu à votre santé au déjeuner de baptême de mon enfant. Puissent nos vœux se réaliser ! Ils étaient bien sincères. Nous sommes occupés à distribuer vos magnifiques bonbons.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, vendredi 21 mai 1841.

J'ignore tout à fait, mon cher Prince, où cette lettre vous trouvera. Serez-vous encore à Alger ou à Blidah quand elle arrivera en Afrique ? Ou bien aurez-vous rejoint le corps expéditionnaire de Tekedem ? C'est ce que je ne sais. Je puis bien conclure d'un mot que m'a écrit Damonville ** que vous ferez partie de la prochaine expédition; mais c'est une conjecture qui est contrariée par ce que j'avais appris au château avant l'arrivée du courrier d'Afrique que nous avons reçu ce matin. Je vais aller à Neuilly pour savoir si elle est confirmée par votre correspondance. Je ne me plains pas d'être sans nouvelles; je

* Mme Angelet, gouvernante de la princesse Clémentine.
** Damonville, le valet de chambre du Prince.

le constate seulement, pour n'avoir pas l'air trop étrange en ignorant ce que vous allez faire, ce que vous aurez probablement accompli quand ma lettre vous parviendra. La princesse Clémentine a bien voulu me communiquer, il y a trois jours, une copie qu'elle a fait faire de votre journal pendant la première campagne sur Médéah; mais cette lecture, qui a pour moi un vif intérêt par l'affection que je vous porte, et par le mérite d'un style à la fois naïf et ferme, cette lecture ne m'a rien appris du présent ni de l'avenir. Mais le savez-vous vous-même? Vos chefs vous ont-ils mis dans la confidence de leurs projets? Je ne comprendrais pas qu'on ne vous eût pas donné un peu de repos : vous l'avez bien gagné.

La famille royale est à Neuilly; on travaille vigoureusement à Saint-Cloud où le projet du Roi est de s'établir prochainement. Je ne sais pourquoi Neuilly paraît aujourd'hui triste à tout le monde. Votre absence, celle des princes vos frères, y font une solitude et un désert dont rien ne peut donner une idée. Il y a d'ailleurs de la tristesse dans l'air; les fêtes de Chantilly y ont fait, seules, un peu de diversion; mais les fêtes ont duré ce que durent les fêtes, et il n'en reste plus que le souvenir. Si vous en voulez un récit que j'ai essayé de rendre exact, lisez le *Journal des Débats* du mercredi 19 mai; je ne pourrais vous en dire davantage. J'ai voulu répondre à l'aimable bienveillance du Prince royal, qui, évidemment, m'avait invité à votre intention, et j'y suis allé les deux derniers jours. Le Prince y avait déployé une magnificence toute royale. L'affluence était grande. Le temps a été superbe. Il est impossible d'avoir plus de bonheur. Cela me rappelait qu'un an auparavant, et dans une circonstance bien autrement grave, votre aîné avait encore retrouvé sa bonne étoile au passage du col; c'était, je crois, jour pour jour. Ce rapprochement entre des fêtes si brillantes et

une expédition si périlleuse était dans l'esprit de tout le monde. Mais un autre contraste diminuait la joie de celui-là : c'était de vous savoir exposé à tous les dangers, couchant sur la dure, et souvent privé de tout, comme le témoigne votre journal, pendant qu'on faisait ripaille chez vous et qu'on tirait des fusées en l'honneur des quadrupèdes. Cette pensée était celle de votre excellent frère; je l'ai surprise plus d'une fois sur son visage; mais le vin était tiré, comme on dit, il fallait le boire. Du reste, votre domaine a été dignement fêté. Rien n'a manqué à l'éclat de cette réunion *fashionable* et populaire. Voilà Paris qui sait le chemin de Chantilly. Si vous voulez vous en faire une retraite, il est temps de couper court aux habitudes que Paris va prendre. Quant à moi, je ne sais rien de plus royal et de plus politique, par le temps qui court, que de faire participer la société et la foule aux jouissances qu'il est permis de se procurer avec de l'argent, quand on est prince. Aux particuliers seuls, la réclusion est permise, et elle ne les honore pas toujours, car ce qu'il y a de plus difficile à gouverner au monde, c'est la solitude. Je crois que, dans la vie des princes, il y a temps pour tout, et que c'est ce mélange de la vie publique et de la vie privée qui les fait heureux et grands, l'un et l'autre...

Adieu, mon cher Prince; je souhaite de tout mon cœur que cette lettre vous trouve en bonne santé partout où elle ira vous chercher, fût-ce même à Tekedem, dont je ne vous souhaite pourtant pas la garnison.

CUVILLIER-FLEURY.

Devant Blida, 6 juin 1841.

Je n'ai écrit qu'à la Reine et à ma sœur, mon cher monsieur Fleury, mais cette fois vous pouviez être sûr que je ne manquerais pas de vous féliciter sur votre nouvelle dignité de père; c'est pour vous un nouveau gage de bonheur, et je m'en réjouis comme un de vos plus fidèles amis.

Par exemple, je ne serai pas long, car je suis tout absorbé par un commandement honorable, mais difficile qui vient de m'être confié. Je pars demain avec trois bataillons pour conduire à Médéah un convoi de deux cents mulets; c'est une responsabilité un peu lourde pour mes épaules de dix-neuf ans; mais je tâcherai de m'en tirer. Vous connaîtrez par le prochain courrier le résultat de ma mission.

Notre dernière expédition a été très intéressante, très pénible, et très peu périlleuse sous le rapport des coups de fusil. Ma santé a heureusement résisté. La ruine des établissements non défendus de l'Emir aura peut-être un grand résultat. Mais, pour moi, le grand souvenir de cette promenade sera la vue du désert, immense scène, que nous avons contemplée à Boghar.

On me demande mes lettres. Adieu, bonne santé à vous, à la mère et à l'enfant.

H. O.

Paris, 18 juin 1841.

J'ai à régler avec vous, mon cher Prince, un assez long arriéré. Quand vous êtes revenu de votre campagne sur

Boghar et Thaza, vous avez dû trouver trois lettres de moi qui vous attendaient à Alger. Si je ne vous ai pas écrit les vendredis suivans, c'est par suite d'une discrétion qui a peut-être mal calculé, mais qui était, à coup sûr, irréprochable. J'ai craint que tant de lettres à lire le jour même où vous reviendriez de l'expédition ne fussent pour vous une véritable fatigue, au moment où vous auriez tant besoin de repos, et j'ai mieux aimé laisser passer quelques courriers sans vous occuper de moi, me privant ainsi volontairement du plus grand plaisir que je puisse avoir depuis votre départ, celui de vous écrire. Mais, aujourd'hui, je reprends mon droit, d'autant que je me suis tout à fait trompé dans mon calcul. Je pensais que vous ne reviendriez à Alger que du 15 au 20 juin, et vous y étiez de retour le 2. Je me reprocherais d'autant plus cette interruption de ma correspondance, si elle n'avait eu lieu à bonne intention, que j'avais à vous féliciter du nouveau grade que vous avez obtenu *. Les

* Le 26 mai 1841, le Prince était nommé colonel au 17e léger. Ses états de services portent : « 1841, à l'armée d'Afrique. Ravitaillemens de Médéah et de Milianah. Expéditions de Boghar et Thaza. Cité à l'ordre de l'armée pour sa conduite aux combats des 3 et 4 avril, 2, 3 et 5 mai. »

Voici quel était l'état de la législation concernant les grades dont pouvaient être pourvus les princes du sang :

L'article 56 de l'ordonnance du 2 août 1818 portant règlement sur la hiérarchie militaire et la progression de l'avancement conformément à la loi du 10 mars 1818, fixait le mode suivant lequel les princes de la famille royale pouvaient parvenir au grade de lieutenant général (général de division) : « Art. 56. Lorsque les princes de notre sang qui ne seraient pas encore parvenus au grade d'officier général serviront à l'armée, le brevet de *maréchal de camp* leur sera expédié à la première campagne, et celui de *lieutenant général* à la seconde. Ils prendront ensuite rang parmi les lieutenants généraux à dater du brevet de leur grade. »

Plus précise, l'ordonnance du 16 mars 1838, rendue sous la forme de règlement d'administration publique conformément aux lois du 14 avril 1832 et 19 mai 1834, fixait le mode d'admission des princes dans l'armée, et les conditions dans lesquelles ils pouvaient être l'objet de promotions ultérieures : « Art. 73. Les princes de

félicitations ne vous auront pas fait faute; mais, si je vous connais bien, les miennes vous auront manqué. Recevez-les donc, d'autant plus vives qu'elles ont plus attendu pour vous parvenir. Vous savez mon opinion sur l'inconvénient d'une initiation trop précoce aux devoirs et aux émotions de la vie militaire. Mais je dois vous avouer que, si quelque chose au monde pouvait diminuer, en moi, le regret d'avoir vu interrompre la belle et éclatante carrière de développement intellectuel que votre première éducation vous avait ouverte, c'est la manière dont vous avez abordé celle où vous avez été lancé à l'aventure. Vous y êtes entré en homme plus qu'en enfant. Toutes vos lettres et vos journaux surtout témoignent des dispositions sérieuses que vous y avez apportées. Je vous remercie d'avoir voulu qu'ils me fussent communiqués. J'y ai vu que vous étiez resté humain en présence de ces scènes d'inévitable et abominable destruction, sérieux, malgré l'entraînement et l'émotion un peu superficielle de la vie militante, fils et frère excellent, et j'ai vu aussi, à votre style, si négligé qu'il soit bien souvent, que vous aviez, du moins, conservé les bonnes

notre famille peuvent être nommés colonels à l'âge de dix-huit ans révolus. Leur avancement aux grades supérieurs à celui de colonel est soumis aux conditions d'ancienneté énoncées à l'art. 10 de la loi du 14 avril 1832. Toutefois, après une campagne de guerre, ils peuvent, sans l'accomplissement de ces conditions, être promus au grade immédiatement supérieur à celui dont ils sont en possession. Leurs diverses promotions sont inscrites au tableau de l'arme. »

A l'égard du duc d'Aumale, le Roi n'a pas usé, dans toute son étendue, de la prérogative que lui conférait l'ordonnance de 1838 :

Lorsque le duc d'Aumale a été nommé colonel, il avait *effectivement* exercé les fonctions de capitaine, de chef de bataillon, de lieutenant-colonel; il avait fait deux campagnes; il avait été l'objet de deux citations, *motivées*, à l'ordre de l'armée; il aurait pu être nommé colonel dix-huit mois plus tôt. Après avoir commandé le 17e léger en campagne, le duc d'Aumale a commandé une brigade comme maréchal de camp; il a été nommé lieutenant général pour fait de guerre, après la prise de la Smalah.

traditions du collège et que vous n'aviez pas, comme tant d'autres, laissé votre esprit dans les bagages de l'arrière-garde. Je vous en félicite. Votre nouveau grade vous impose une responsabilité plus grande et vous met désormais sur le premier plan. Vous allez être en spectacle à tous, et partout. Vous êtes chef de corps. Bientôt vous n'aurez plus, hiérarchiquement, de compte à rendre qu'au ministre. Mais, moralement, vous êtes comptable envers l'opinion, qui vous voit arriver sans défiance, mais non sans quelque émotion secrète, à un commandement si important. Je ne parle pas des ennemis politiques de votre famille, qui accuseront votre jeunesse : vous avez le droit de ne tenir aucun compte de leurs attaques. Mais vos meilleurs amis seront les premiers à vous recommander la circonspection, la prudence, l'emploi mesuré et bienveillant de l'autorité qui vous est confiée. J'ajouterai, moi, que, comme colonel, vous ne devez que justice et surveillance exacte, intelligente et sévère à vos subordonnés; comme prince, comme fils d'un roi que les inimitiés politiques s'efforcent incessamment de déprécier et d'affaiblir, vous leur devez expansion, générosité, protection active, secourable, souvent magnifique, car vous n'êtes pas un colonel ordinaire. Vous devez faire aimer et considérer en vous la royauté, qui, seule, a eu la puissance d'élever votre jeunesse et votre inexpérience à l'honneur qui vous est accordé de commander à des hommes, à l'âge où tout le monde obéit. Si on n'aperçoit pas en vous quelque trace de cette investiture, si on ne voit pas briller autour de votre tête quelques-uns des rayons de la royauté, tout votre mérite ne vous tiendra pas lieu de ce qui vous manque et de ce que rien ne remplace, la maturité!

Soyez donc prince, mon cher colonel, prince par le cœur, prince par la bienveillance, prince par une représentation sagement conçue et toujours noble; rappelez-

vous les *soirées de Vincennes;* enchérissez, s'il est possible, sur la *distinction* qui donnait alors tant de prix à votre hospitalité militaire. Ne soyez familier qu'avec les faibles et les malheureux, de cette familiarité que le cœur inspire et que l'esprit tempère. Mais tenez à distance respectueuse tous ceux que le grade rapproche de vous, tous ceux, surtout, qui n'auraient d'autre titre à franchir cette distance que la légèreté, l'inconséquence ou la servilité. J'abuse peut-être un peu, à mon tour, mon cher Prince, de la *distance physique* qui nous sépare en ce moment. Aussi, j'abrège pour que vous acheviez de me lire. Mes conseils ressemblent à un radotage, car je vous les ai donnés déjà sous toutes les formes; mais ils emprunteront quelque valeur de la circonstance et du lieu où vous les lirez; c'est ce qui m'a encouragé à vous en adresser cette nouvelle édition...

Vous lirez dans les journaux le discours prononcé par Victor Hugo pour sa réception à l'Académie, et la réponse de M. de Salvandy. Vous m'en direz votre avis, si vous avez le temps. Peut-être préjugez-vous facilement le mien. Aussi, pour ne pas déflorer vos impressions, je vous l'épargne. La présence du Prince royal et des Princesses à cette solennité a été d'un effet excellent *. C'est un précédent que vous n'oublierez pas, j'en suis bien sûr. Nous sommes une nation militaire et nous aimons à voir

* La princesse Clémentine, en écrivant à son frère, le lendemain de la séance, appréciait ainsi les deux discours :

« Neuilly, 4 juin 1841.

« ... J'ai été hier à l'Académie ; je t'y ai bien regretté, tu en aurais été content. Pour moi, cela m'a intéressée au plus haut point. Le discours de Victor Hugo est d'un homme de génie, la réponse de Salvandy d'un homme d'esprit; le premier est un feu d'artifice qui vous éblouit, vous force d'admirer; la seconde est jolie, pleine de traits et de bons mots. J'ai eu la satisfaction, après la séance, de pouvoir parler à Victor Hugo ; il a été charmant, et cela m'a ravie. Il y avait beaucoup de monde, et du plus joli... »

des princes mêlés, sur le champ de bataille, à nos soldats; mais nous sommes aussi une nation littéraire, et il nous plaît de voir que les chefs du pays s'intéressent aux travaux et aux succès de nos gens de lettres. Nos armes ne sont pas une puissance plus redoutable et plus étendue que notre esprit. Cette double force est inséparable. Pourquoi donner tout à l'une et rien à l'autre? Pourquoi laisser en dehors de son action et de son influence la portion la plus active et la plus influente de notre généreuse population? Telles sont les questions que je me fais depuis longtemps. N'allez pas, mon cher Prince, les trouver indiscrètes. Victor Hugo veut être pair de France; c'était une transition pour vous parler de lui; je l'ai oublié; mais le fait vaut la peine d'être raconté. Non que je blâme Victor Hugo de cette prétention, mais c'est trop tôt.

Merci, grand merci de votre lettre du 6 juin. Vos félicitations me sont allées au cœur; je les ai lues à ma femme, qui en a été touchée et qui vous remercie non moins vivement par mon organe. De Calonne (Ernest) * a fait, au bois de Boulogne, une si effroyable chute de cheval, que l'animal en est mort et que le cavalier est, pour quelque temps, perclus de tous ses membres.

Adieu, mon cher Prince, j'ai fait des vœux bien sincères pour la réussite de *votre convoi :* j'en fais de non moins vifs pour votre retour en France; je comprends cependant les motifs qui vous retiendront quelque temps en Afrique; je n'ai pas une affection assez aveugle pour y sacrifier votre intérêt. Votre intérêt est que le régiment vous ait vu à l'œuvre, ait confiance en vous, et vous aime. Quelques mois de plus en Afrique pour arriver à ces résultats, ce n'est pas trop. Puisse seulement l'épreuve ne pas être trop longue!

CUVILLIER-FLEURY.

* De Calonne, un des condisciples du Prince à Henri IV.

Paris, vendredi 25 juin 1841.

Nous en sommes, mon cher Prince, à vos lettres datées du plateau des Réguliers, et qui nous ont causé un vif plaisir. La Reine a bien voulu me communiquer celle que vous lui avez écrite, et je suis donc parfaitement au courant de tout ce qui vous concerne jusqu'à cette époque. Jamin m'a également donné des détails très intéressans sur votre courte expédition, et je n'en ai pas seul profité. Le Roi, la Reine, les ont lus avec empressement et bonheur. Ce qui ne doit pas empêcher votre fidèle Achate de continuer à m'écrire au courant de sa plume, aussi aimable que facile; mais, ce qui doit, au contraire, l'encourager dans la complaisance qu'il me montre et dont je lui sais si bon gré. Toutes nos pensées sont tournées de votre côté, et il nous tarde bien que vous leur donniez moins de chemin à faire et moins de soucis à entretenir. Si j'en crois ce que j'entends à Neuilly, votre retour en France ne serait plus très éloigné. On pense qu'après avoir guerroyé un grand mois avec un régiment aussi éprouvé que le vôtre, éprouvé vous-même comme vous l'êtes, vous n'aurez rien de mieux à faire que revenir à Paris; et c'est bien mon avis, toute impatience à part. Quand on se bat, je trouve que votre place est sur le champ de bataille; mais, quand on se repose, votre place est partout. C'est à vous de choisir et de consulter ce qui convient le mieux aux hommes que vous commandez. Consultez (moralement) le régiment qui vous est confié, et demandez-vous s'ils n'ont pas gagné de rentrer en France à leur tour, et si, vous-même, vous n'y avez pas quelques droits, après six mois d'une vie si dure et si périlleuse? Je sais d'ail-

leurs que vous vous soumettez aux décisions d'en haut, et je vois, je ne vous le cache pas, une disposition très prononcée de rappeler en France le 17e léger. Vous aurez encore une belle mission à remplir : le gouvernement d'un régiment, tout entier réuni dans la même garnison, est l'occupation d'un homme fait. Il y a énormément de bien à accomplir; vous le savez mieux que moi; revenez-nous donc; vous serez précédé ici par une très bonne renommée, et vous y aurez une excellente position, qui est votre ouvrage.

Paris et la France, la politique et la presse, sont dans le plus grand calme. Cette année aura été la contre-partie de l'année dernière et tout annonce que nous aurons un intervalle de session des plus ternes. Tant mieux, ma foi! Le ministère ne songe pas à faire des élections cet automne, et il a bien raison : elles seraient mauvaises; il faut qu'il se traîne jusqu'à la prochaine session tant bien que mal, qu'il fasse peu parler de lui, et qu'il nous procure insensiblement l'oubli des fautes qu'il a commises. Garnier-Pagès vient de mourir; on l'enterre demain. Il y aura grand monde, mais un désordre est impossible, j'entends un désordre sérieux. Les partis n'en veulent plus; et, quant au gouvernement, ce qu'il a le plus à craindre, désormais, c'est plutôt leur action lente, insensible et incessante, que leur révolte ouverte. Les progrès du mal sont d'autant plus redoutables qu'ils se font moins sentir et moins voir. Mais un gouvernement qui prend le silence pour l'adhésion, et le repos, ou, pour mieux dire, l'inaction des partis pour leur désarmement, est un gouvernement qui se flatte. C'est le défaut de nos ministres. Tout ce qui ne fait pas de bruit est pour eux ; tout ce qui est passé leur paraît fini. Tous les coups que reçoit le pouvoir ou la royauté ne les inquiètent que pendant le quart d'heure que dure la première souffrance, et ils ne se soucient pas du lende-

main. Malheur aux gouvernements qui vivent au jour le jour; les partis, eux, ont toujours de la mémoire, et c'est par là qu'ils ont aussi un avenir.

Ceci est bien grave, mon cher Prince, non pour votre esprit, mais pour le lieu où vous me lirez peut-être. Je finis donc; adieu; portez-vous bien, et gardez-moi votre souvenir et votre amitié.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, vendredi 2 juillet 1841.

Que puis-je vous écrire aujourd'hui, mon bien cher Prince? Je suis tout entier aux tristes nouvelles de mardi dernier. Je n'ai pas le droit d'avoir des inquiétudes sérieuses, puisque je n'en ai vu aucune de ce genre dans votre famille. Mais il me semble qu'avec une sollicitude de fils bien délicate, bien louable, mais bien peu digne de créance, vous avez tout arrangé pour n'alarmer personne, et c'est, pour moi, une raison de m'alarmer de tout. Cette dysenterie obstinée, ce flux de sang, cette fatigue à laquelle votre courage même succombe, ce brancard sur lequel on vous rapporte, ce séjour à Alger, qu'on vous commande médicalement, malgré votre intention contraire vivement exprimée, tout cela m'a d'abord effrayé plus que je ne puis le dire. J'ai couru à Neuilly, n'ayant que des renseignements vagues, exagérés, non adressés à moi, mais qui, déjà, circulaient dans tout Paris. A Neuilly, j'ai trouvé la Reine beaucoup plus calme que moi, grâce à la nature des renseignements qu'elle avait reçus, et qu'elle a bien voulu me communiquer. J'ai facilement partagé ses bonnes espérances. Néanmoins je me suis mis à ses ordres, et j'ai offert de partir sur-le-champ.

Je ne vous dis pas cela, mon cher Prince, pour m'en prévaloir auprès de vous; je n'imagine rien de plus simple, de plus naturel, et où mon cœur et mon devoir fussent plus d'accord. La Reine a préféré attendre les premières nouvelles, craignant que mon départ ne donnât à penser toute autre chose que la réalité, du moins nous l'espérons. En attendant de meilleures nouvelles, la famille royale est partie pour le château de Bizy hier jeudi. Elle a dû coucher à Dreux. On l'attend à Neuilly lundi prochain. J'espère bien que quelque dépêche télégraphique nous aidera à supporter cette longue attente. Je me suis pourvu auprès du ministre de l'intérieur pour en avoir communication, s'il est possible, pendant l'absence de la famille royale.

La nouvelle de votre *indisposition* (vous voyez que je me conforme au style de vos lettres) a douloureusement affecté, ici, tous ceux qui vous connaissent et qui vous aiment, et j'aurais peine à vous écrire les noms de tous ceux qui sont venus m'interroger ou qui m'ont écrit à votre intention. J'ai rassuré tout le monde; j'ai tâché de répandre une sécurité que je ne ressentais pas au même degré que je l'inspirais; et je crois que l'alarme a cessé. Les journaux ont peu parlé. J'ai tâché d'imposer silence à celui où j'ai quelque crédit. Non que d'être malade soit un crime; mais, savoir que vous avez été souffrant, et apprendre ensuite que votre régiment est rappelé, ce sont deux faits que la malveillance pourrait lier perfidement l'un à l'autre. J'en ai vu le Roi très préoccupé, on ne veut pas que votre régiment revienne seul; on ne veut pas, non plus, qu'il revienne sans être remplacé. C'est une affaire; presque une question de cabinet, les uns (suivant qu'ils sont partisans ou adversaires de l'établissement d'Afrique) voulant que l'armée reste sur le pied de guerre où elle est, les autres voulant la réduire. L'affaire en est

là. Je gémis que la question de votre retour y soit mêlée et s'y rattache inévitablement. Je crains que la politique ne vous condamne à une rude patience. Puissiez-vous, du moins, n'avoir pas à souffrir physiquement des hésitations de nos hommes d'Etat! Je vous sais d'ailleurs doué d'un trop grand sens pour penser que vous attendriez à Alger pour vous guérir d'une maladie sérieuse. Vous reviendriez aussitôt en France, sauf à revenir chercher votre régiment plus tard. Cela vaudrait mieux que de rester inactif à Alger. Quoi qu'il arrive, nous sommes tranquilles en songeant à qui vous entoure et vous conseille. Veuillez dire à Jamin mille choses affectueuses de ma part, ainsi qu'au capitaine Neigre. Croyez toujours, mon cher Prince, à mon inaltérable affection.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, vendredi 9 juillet 1841.

Mes pressentiments ne m'avaient pas trompé; vous avez été malade, et bien malade; les dernières nouvelles, tout en nous rassurant sur les suites de la sérieuse atteinte dont vous avez souffert, nous ont appris tout ce que le passé a eu de grave et d'inquiétant. J'ai tout lu avec une émotion que vous vous figurez sans peine, et vous croirez aussi que j'ai éprouvé un bien amer regret à la pensée que j'étais si loin de vous quand ma présence aurait pu vous être utile et mes soins vous soulager. Je sais par quelle admirable sollicitude mon dévouement était remplacé. Mais il y a une affection que rien ne remplace, c'est celle qui dure depuis quatorze ans, et qui ne vous avait pas quitté depuis votre enfance jusqu'à cette triste épreuve par laquelle vous venez de passer, et dont j'aurais

aimé à diminuer la violence au prix de ma santé et même de ma vie. J'ai demandé à vous aller rejoindre, je le demande encore; la Reine m'a objecté d'abord l'inconvénient de donner à croire que vous étiez très malade; aujourd'hui, c'est votre retour probable et prochain qu'on m'oppose. Peut-être ne devrais-je prendre conseil que du mouvement qui me porte à me rapprocher de vous. En tout cas, un mot de vous me paraîtra une autorisation nécessaire; dites-le, si vous avez besoin de moi, et dites-le encore si votre séjour doit se prolonger beaucoup, car, moi, j'ai besoin de vous voir. Je suis d'ailleurs dans une grande incertitude sur le parti que vous prendrez, et l'hésitation que je vois ici n'est pas de nature à me fixer. Tantôt c'est votre régiment qui doit revenir; tantôt c'est vous qui devez précéder en France votre régiment. Mardi, Mgr le duc d'Orléans, qui ne laisse pas passer une soirée sans m'entretenir de vous avec une chaleur d'amitié et de souvenir vraiment touchante, mardi, Son Altesse Royale me dit que votre régiment reviendrait à la fin d'août et que cela reportait votre retour à Paris à la fin d'octobre. Le lendemain, la Reine voulut bien me dire que le rappel du régiment serait plus rapproché. Après les lettres reçues, il a été question de vous envoyer un congé facultatif, et, comme je ne sais pas si on aura changé d'idée dans cette journée, j'ai lieu de croire que cette détermination prévaudra. Je vous écris donc dans cette supposition. Je n'irai à Neuilly que le courrier parti; si donc ce sont d'autres instructions qu'on vous a envoyées, je les ignore en ce moment. Quant au congé facultatif, mon avis est bien fixé à cet égard : profitez-en, mon cher Prince, sans retard. Il n'y a à cela que des avantages physiques, et aucun inconvénient moral. Vous savez que je ne suis pas étranger aux mouvements et aux impressions si mobiles, et quelquefois si difficiles à saisir, de l'opinion publique.

Cette opinion vous est toute favorable; il est impossible de vous rendre plus de justice qu'on ne le fait ici, *partout;* et votre retour en France, pour y rétablir votre santé épuisée par les fatigues de la guerre, sera bien vu, et bien jugé. Vous ne reviendrez pas à Paris, ce qui aurait l'air d'une partie de plaisir, quoique je n'exagère pas cet inconvénient autant que je l'ai vu faire. Mais enfin, il vaudra mieux rester à Hyères, ou à Nice, ou à Pau, dans le voisinage de votre frère, dans toute ville, en un mot, où il sera bien évident que vous n'êtes attiré que par le soin de rétablir votre santé. Puis, en septembre, votre régiment reviendra; vous le recevrez au débarqué et vous l'amènerez à Paris, où la reconnaissance publique vous accueillera, lui et vous, car vous vous êtes noblement conduits, l'un et l'autre. Est-ce que ce plan ne vous paraît pas raisonnable? Il avait toutes les voix dans votre famille jusqu'à ce matin. Je ne sais si la correspondance instituée à votre sujet avec le Maréchal en aura fait adopter un autre; mais je n'en conçois pas un meilleur. Ramener votre régiment? Mais c'est vous exposer à toute la fatigue de corps et d'esprit que cette opération entraînera pour vous. Rester à Alger? Mais, affaibli comme vous l'êtes, est-il prudent de rester dans une atmosphère de fièvre et de maladies pernicieuses qui peuvent vous atteindre si soudainement, et auxquelles votre santé épuisée n'opposera aucune défense. Vous ne pouvez ni ramener immédiatement le 17e léger, ni rester en Afrique. La conséquence de ces deux impossibilités, c'est de revenir préalablement en France sans le 17e. Si vous vous décidiez à ce parti, je vous amènerais votre voiture, soit à Marseille, soit partout ailleurs où il vous conviendrait de débarquer; j'y préparerais l'établissement qu'il vous faudrait y avoir. Je crois que, pour plus de prudence, l'intention de la Reine est de m'envoyer très promptement dans votre

voisinage, c'est-à-dire à Toulon ou à Marseille, pour que je sois, là, plus à portée de recevoir vos instructions et de communiquer vos ordres. Adieu donc, mon bien cher Prince, jusqu'à un prochain au revoir, je l'espère. Cette lettre vous arrivera le 16 juillet, le lendemain de votre fête. Recevez les vœux et les complimens qu'elle vous porte; je dis aussi mes félicitations, car j'espère bien qu'elle vous trouvera en bonne santé, c'est-à-dire en bonne voie de convalescence; la santé, c'est l'air de la France qui vous la rendra.

Adieu; veuillez me rappeler au souvenir du capitaine Neigre. J'écris au bon Jamin, dont les lettres ont charmé et consolé la famille royale; merci mille fois du bon souvenir que vous m'adressez par son organe; vous ne sauriez en employer un qui me soit, désormais, plus cher et plus agréable,

Cuvillier-Fleury.

Alger, 5 juillet 1841.

Je puis donc enfin vous écrire moi-même, mon cher monsieur Fleury, et vous donner de bonnes nouvelles qui, j'en suis sûr, vous feront autant de plaisir qu'à moi. Je suis guéri, complètement guéri, grâce à Dieu, au docteur Antonini et au bon état de mon tube intestinal.

L'air de France ne m'étant pas nécessaire, je désire n'en pas faire le voyage en amateur; mais je serai ravi d'y rentrer de la bonne manière, c'est-à-dire à la tête de mon cher 17e. Ni le colonel, ni le régiment n'ont plus rien à gagner ici. Je ne me suis pas gêné pour l'écrire en haut lieu; nous verrons ce que cela produira.

Comme vous, je ne suis pas content de la situation

politique, quoique je ne m'en mêle guère, et je crois qu'il faut se défier de ce calme trompeur; le venin distillé par la mauvaise presse est plus dangereux que le combat de rue.

Les loisirs de la convalescence m'ont rendu le goût de la lecture; je viens de dévorer Molière, l'Itinéraire de Paris à Jérusalem, l'histoire de la conquête de l'Angleterre, Jocelyn; en ce moment je relis Horace avec un vrai plaisir. Au reste, depuis que je suis en Afrique, le goût des études sérieuses s'est singulièrement développé chez moi, et je compte bien m'y livrer dès que je serai à Paris. Ce n'est pas là l'effet que m'avait produit ma première campagne; mais je crois que j'ai un peu gagné en raison et en gravité depuis l'année dernière.

Sur ce, mon cher secrétaire, permettez-moi de vous dire adieu, car l'heure du repas approche, et c'est un doux moment que les convalescents n'aiment pas à retarder. J'espère que madame et mademoiselle Fleury continuent à se bien porter. Bien des choses au père Barbier et à tous ceux de mes camarades ou professeurs, passés ou présents, que vous rencontrerez.

Tout à vous.

H. O.

Si vous désirez quelque chose d'Alger, mandez-le-moi; vous me ferez un vrai plaisir.

Paris, 16 juillet 1841.

Votre lettre du 5 juillet m'a fait un double plaisir, mon cher Prince, car j'y ai vu une preuve de votre rétablissement complet, et un nouveau témoignage de votre amitié pour moi. Je vous en remercie de tout mon cœur; mais

ce plaisir n'a pas été pour moi seul : la Reine est si avide de nouvelles en tout ce qui vous touche, que j'ai l'habitude, depuis votre maladie, de lui communiquer tout ce qui m'arrive. A plus forte raison lui devais-je cette communication à propos d'une lettre de vous, si bien écrite, si pleine de sens, et qui annonçait un si parfait équilibre de l'âme et du corps, c'est-à-dire la santé. Elle a lu au Roi la partie de cette lettre où vous m'entretenez de *vos lectures*, et Sa Majesté en a été ravie, mais pas plus que moi, j'ai le droit de le dire. Savoir que vous cultivez cette belle et noble intelligence qui est votre lot, et qui sera, un jour, votre force, est pour moi un grand bonheur. J'aime surtout à vous voir mêler ces sérieuses et profitables études aux travaux et aux distractions de votre état, car cela prouve que vous exercez un véritable empire sur vous-même. Je sais bien que Molière, Chateaubriand, Lamartine, Augustin Thierry, n'ont été introduits près de vous que pour charmer les ennuis d'une convalescence ; mais qu'importe à quel titre ils sont entrés ? Vous les avez appelés, cela seul vous honore. Vous pouviez lire de mauvais romans, vous avez préféré de bons livres, et puis vous leur saurez gré du soulagement qu'ils auront apporté à votre ennui, et vous y reviendrez.

J'accepte comme un engagement que vous avez pris avec vous-même ce que vous m'écrivez du retour de votre esprit aux idées et aux études sérieuses, et j'y crois d'autant plus que toute votre correspondance (lettres ou journal) porte l'empreinte de ces dispositions. Vous avez fait, d'ailleurs, ne vous y trompez pas, un métier sérieux. Ces quatre mois vaudront pour vous plus d'une année. Si cette expérience a augmenté votre estime pour notre armée et votre dévouement au bien-être de nos soldats, elle aura servi aussi à vous faire voir la guerre par un côté qui diminuera, je l'espère, l'enthousiasme juvénile

et un peu physique que vous aviez pour tout ce qui se rattache à cette cruelle nécessité. Vous n'en serez ni moins brave, ni moins dévoué, ni moins habile; mais vous comprendrez mieux ce qu'il y a de grave dans un pareil jeu. Pour nos anciennes races chevaleresques, dont vous avez tout l'élan et toute l'audace, la guerre était un tournoi perpétuel, et l'important était d'y figurer avec grâce. Aujourd'hui que tout le monde fait la guerre et y commande, nobles et vilains, quand il faut faire la guerre, c'est devenu une besogne sérieuse, l'accomplissement d'un devoir rigoureux et difficile, une carrière où la raison a plus de part que l'enjouement, une rude école, où les lumières ne sont pas moins nécessaires à l'esprit que le courage au cœur. Vous comprenez tout cela, mon bien cher Prince, si j'en crois la lettre que vous m'avez écrite et j'y crois, car votre plume ne trompe pas. Aussi, j'abrège : il ne faut pas que je prenne la place de tous ces bons livres auxquels vous avez donné droit d'asile à votre chevet... Vous savez que la dépêche annonçant votre rétablissement définitif est arrivée le 10 juillet à Neuilly, à dîner, au moment où toute l'assistance était levée pour boire à la santé de la Reine. On a doublé le toast à votre intention. Le Roi et la Reine m'ont fait l'honneur de se tourner vers moi, pour me féliciter. La dépêche disait que vous partiez pour Douera : cela seul mêlait quelques nuages à l'allégresse générale ; mais les lettres arrivées mercredi ont rectifié cette nouvelle. Il est bien évident aujourd'hui que vous restez à Alger et que vous n'en sortirez que pour monter sur le *steam-boat* qui vous ramènera en France avec votre cher 17e, comme vous l'appelez, et comme nous l'appelons tous. A ce propos, Mgr le duc d'Orléans a dû vous faire savoir qu'il désirait qu'un beau retour fût préparé au régiment pendant son voyage sur Paris. Il a bien voulu m'entretenir plusieurs fois de ses

intentions à ce sujet. Son Altesse Royale désire que, dans toutes les villes où vous vous arrêterez, vous traitiez les corps d'officiers qui, vraisemblablement, iront au-devant de vous. Il n'y a pas une autre manière de recevoir le 17e, que d'envoyer partout la garnison des villes au-devant de lui. Il a trop bien servi la cause de la France en Algérie pour qu'on ne trouve pas naturel l'empressement dont son retour sera l'objet. Il faut honorer l'armée d'Afrique tout entière, *dans sa personne*. Vous serez compris dans la reconnaissance publique ; vous y avez droit, non pas au même degré que le 17e, mais pour une part honorable, à cause du dévouement calme, patient, intelligent et courageux que vous avez montré depuis quatre mois, et auquel tout le monde rend justice.

J'espère donc que vous serez à Toulon ou à Marseille dans la première quinzaine d'août; j'y arriverai quelques jours avant vous, et j'y ferai vos logemens ; j'y recevrai vos instructions, et ensuite je vous précéderai partout sur la route, pour faire exécuter vos ordres, préparer les repas de corps, en un mot, vous rendre les services civils qui sont de ma compétence. J'attendrai, du reste, pour me mettre en mouvement, que vous me le fassiez dire ; le Prince royal m'en exprimait le désir avant-hier ; néanmoins, j'attendrai.

Quant à l'offre toute gracieuse que vous me faites, je ne désire rien ; mais tout souvenir de vous me sera cher. Réservez seulement, pour ceux qui vous aiment moins que moi, les cadeaux dispendieux et les souvenirs magnifiques...

CUVILLIER-FLEURY.

Alger, 13 juillet 1841.

J'ai été bien accablé d'affaires tous ces jours--ci, mon cher monsieur Fleury; mais n'aurais-je que cinq minutes à moi, je voudrais vous remercier de votre lettre si affectueuse du 2 juillet. Grâce à Dieu, vous n'êtes plus inquiet maintenant; je suis guéri; les fonctions ont repris leur cours naturel; les forces sont revenues, et si je ne fais pas d'imprudences (je n'en ferai pas), une rechute est plus qu'improbable. Mon régiment est à Alger; j'habite une maison charmante, où je pourrai recevoir, et je ferai ainsi convenablement, et sans fatigue, mon double métier de prince et de colonel. Dans le jour, je lis et je travaille; la vie active que j'ai menée si longtemps me fait apprécier l'étude mieux que jamais. Ma vie est si bien arrangée que je resterai ici tant qu'on voudra, et, si les expéditions d'automne me trouvent encore en Afrique, je tâcherai de prouver que la maladie ne m'a pas tout à fait cassé bras et jambes, et qu'il me reste encore un peu de courage et d'énergie. Merci mille fois du généreux mouvement qui vous entraînait ici; j'eusse été bien heureux de vous y voir; mais je crois, comme la Reine, que votre départ eût pu donner à penser toute autre chose que la réalité; et puis, la durée de mon séjour est si incertaine, qu'il serait peut-être inutile d'entreprendre un si long voyage dans un moment où vous devez être encore nécessaire à madame Fleury.

Adieu donc.

H. O.

Alger, 19 juillet 1841.

Que vos lettres sont affectueuses, mon cher ami ! Car c'est une sincère et cordiale amitié que vous me témoignez; croyez bien que je n'ai pas oublié non plus ces quatorze ans passés ensemble, et qu'en prenant tant de soin de mon enfance, vous n'avez pas fait un ingrat. Pour cette fois cependant je ne suivrai pas vos avis, ainsi le veulent les circonstances. D'abord ma santé rétablie ne me permettrait pas de prendre un congé qui ne m'est pas nécessaire. En second lieu, le *Météore*, arrivé hier, a annoncé la venue de quatre vapeurs chargés de ramener le 17e en France ; bien que cela ne soit pas tout à fait d'accord avec les dernières lettres de ma famille, cela paraît certain. Cependant je n'ai encore reçu aucun avis de mes chefs directs. Mon état-major est sur le flanc en ce moment : Neigre des suites d'une chute de cheval, Jamin pour quelques accès de fièvre mêlés de maux d'estomac ; tous deux vont beaucoup mieux. Les fonctions externes d'officier d'ordonnance sont remplies durant cet intervalle par un jeune adjudant-major de mon régiment, M. de Marguenat *, aussi remarquable par son brillant courage que par la distinction de ses manières et la noblesse de ses sentiments; j'espère le voir tôt ou tard à la maison du Roi.

Adieu donc, car j'ai peu de temps à moi ; au revoir ; ce sera plus tôt que je ne l'espérais. Clem m'a écrit qu'elle avait trouvé notre filleule bien gentille **.

Tout à vous.

H. O.

* Le capitaine de Marguenat, devenu général de division, tué pendant la guerre de 1870.

** Mlle Clémentine Cuvillier-Fleury, devenue, en 1860, Mme Victor Tiby.

Paris, vendredi 23 juillet 1841.

C'est tout à fait au hasard que je vous écris, mon cher Prince, car je ne sais en vérité où vous trouvera cette lettre; mais j'espère que ce ne sera pas en Afrique. Hier, le Roi a annoncé au salon que l'ordre de rappel de votre régiment était parti le 17 de ce mois. Je m'attends donc, chaque jour, à être délicieusement réveillé par la nouvelle de votre retour. Les navires qui vont vous chercher, en les supposant mauvais marcheurs, seront pourtant facilement rendus à Alger avant le 25. Il se passera deux ou trois jours avant votre embarquement complet, une huitaine avant votre arrivée à Toulon; tout cela nous conduit aux premiers jours d'août. J'ai donc raison d'espérer que vous ne recevrez pas cette lettre à Alger; mais alors, quand elle vous parviendra, tous ces calculs de notre impatience vous paraîtront bien fastidieux et je les abrège, si toutefois vous ne les trouvez pas déjà horriblement longs.

Adieu, mon cher Prince, où que vous soyez, recevez mes félicitations.

Appelez-moi à vous, et j'accours au premier mot. Je vous remercie bien sincèrement de votre dernière lettre; ces témoignages de votre amitié me touchent jusqu'au fond du cœur, et je vous sais un gré infini de les avoir ainsi multipliés, car j'en suis avide. Adieu. Les camarades et professeurs vous remercient de votre souvenir. Vous savez que Gachon (1) a débuté dans la critique par un article dans la *Revue de Paris*. C'est spirituel et sensé.

(1) Gachon (Paul de Molènes), un des condisciples du Prince.

Le général Bedeau a dîné hier aux Tuileries; il ne tarit pas sur votre compte. Aussi a-t-on grand plaisir à l'écouter.

CUVILLIER-FLEURY.

Marseille, dimanche 8 août 1841.

Bonjour, mon cher Prince; j'espère que vous vous portez bien, que vous avez un bon gîte, que vous n'avez pas trop souffert de la chaleur, et que vous avez trouvé partout un écho des applaudissemens de Marseille. J'ai vu hier Méry, qui n'en revient pas que vous lui ayez si nettement parlé de Montluc et du Connétable; vous avez eu auprès de lui un succès d'esprit; rappelez-vous que, lorsqu'on montre son esprit aux gens de lettres, c'est comme si on confessait le leur, et ils vous en savent un gré infini *. J'ai visité hier la Bibliothèque, qui est fort belle, et le Musée, qui est pauvre. J'ai dîné avec Saint-Jean à l'hôtel, et je suis allé voir ensuite un mélodrame qui a grand succès à Paris, et qui est très bien joué ici : *la Grâce de Dieu*. Cela m'a fort ennuyé. Cependant les femmes, et surtout celles qui sont sensibles par état, pleuraient

* M. le duc d'Aumale, rentré en France, ramenait à Paris le 17e régiment d'infanterie légère. A Marseille, il rencontra non seulement Méry, mais aussi Joseph Autran à qui il témoigna une bienveillance particulière; trente ans après, le poète en rappelait le souvenir dans la lettre suivante :

Marseille, 23 décembre 1871.

« Monseigneur,

« Une grave affection de la vue qui me retient depuis longtemps loin de Paris m'empêchera, je le crains, de prendre part aux prochaines élections de l'Académie française.

« De toutes les privations que m'impose ce cruel état, il n'en est

à chaudes larmes. Demain je pars pour Avignon ; j'imagine que c'est là que le duc de Montpensier vous aura rejoint, s'il doit vous rejoindre, comme la Reine vous l'a sans doute écrit.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, dimanche 5 septembre 1841.

Mon cher Prince,

M. le duc d'Orléans m'a chargé de vous envoyer le programme de votre entrée dans Paris ; en voici les principales dispositions : à Port-à-l'Anglais, à une petite demi-lieue de Paris, vous passez le pont de la Seine, et ensuite celui de la Marne, à Charenton ; vous descendez le faubourg Saint-Antoine, vous suivez toute la ligne des boulevards et vous arrivez par la rue de la Paix et la rue de Rivoli dans la cour des Tuileries, où Sa Majesté vous passe en revue. Ensuite, vous vous dirigez sur Courbevoie ; mais, à la hauteur de Neuilly, votre régiment est invité à se rafraîchir, et vous entrez dans le grand parc où un banquet de quatre mille couverts vous attend. Le Roi, la Reine, et la famille royale tout entière en feront

pas qui me soit plus sensible. J'aurais été si heureux de porter le témoignage de mes sentiments au Prince qui m'honora de ses bontés à l'époque où il traversait Marseille à la tête de son régiment.

« Vous n'avez, je le sais, aucun besoin du vote que j'aurais mis dans l'urne ; mais moi, j'avais besoin de vous l'offrir. J'aurais eu, Monseigneur, en vous le donnant, le triple avantage de concourir au succès d'un grand talent littéraire, de servir les plus hauts intérêts des lettres, et d'acquitter une dette de reconnaissance contractée aux plus beaux jours de ma jeunesse.

« Veuillez agréer...

« AUTRAN. »

les honneurs. Deux toasts seront portés : par le maréchal Soult au Roi; par le Roi à l'armée d'Afrique *.

Tel est le prospectus dont je suis chargé de vous donner communication. On a, suivant moi, très judicieusement choisi le lundi pour votre arrivée à Paris; le dimanche, les boutiques ne sont pas ouvertes; Paris a un air de solitude et d'abandon; on court aux champs et à la barrière; la ville n'a pas cette physionomie animée et occupée qui assaisonne si bien une démonstration populaire. Du reste, l'autorité ne paraîtra pas **; on abandonnera le peuple

* Voir à l'Appendice le toast du Roi et une note sur ses services militaires.

** Elle parut si peu que, rue du faubourg Saint-Antoine, un homme put s'approcher du régiment et tirer un coup de pistolet sur le duc d'Aumale. La balle frappa au cou le cheval du lieutenant-colonel. La condamnation à mort prononcée par la Cour des Pairs contre l'auteur de cet attentat, Quénisset, fut commuée par la clémence royale.

Une lettre adressée en 1841 par le duc d'Aumale à un de ses amis de collège donne, sur cette campagne de 1841, et sur le retour du 17e léger, des détails qu'on ne lira pas sans intérêt :

Courbevoie, 18 septembre 1841.

« Voici la troisième lettre à toi adressée que je commence, mon cher ami; espérons que je pourrai la mener à fin. Tu dois me trouver bien inexact et bien négligent; pourtant, je te proteste que je suis innocent; j'ai reçu ta première lettre à Auxerre; la seconde à Montereau; il m'était impossible de répondre en route et, depuis mon arrivée, j'ai été exclusivement occupé de pourvoir aux premiers besoins de mon régiment, encore sous le coup de sa misère africaine, et de voir un peu ma famille. Enfin, maintenant, mes hommes sont tous bien couchés, bien nourris, passablement vêtus; j'ai causé avec tous les miens, et je trouve un moment pour m'entretenir un peu avec mon bon, mon cher ami, qu'il me tarde tant de revoir.

« Je t'ai quitté, si je ne me trompe, au mois de janvier; depuis lors, je t'ai écrit trois fois au Havre sans recevoir de réponse, une fois aux colonies, avant de quitter la France, et trois fois d'Afrique, ce qui n'était pas peu méritoire, avec le genre de vie que je menais. De toutes ces lettres, il paraît que tu n'en as reçu qu'une; mais du moins, mon amitié et mon zèle sont à l'abri du soupçon. Maintenant, je vais te raconter sommairement ma vie pendant cette longue séparation.

« Passé avec mon grade au 24e de ligne, j'étais le 15 mars à Alger;

à ses bons instincts; j'ai insisté fortement là-dessus, voyant que cela avait réussi partout.

Je viens de recevoir la lettre de Jamin, datée d'Auxerre ; je vais la communiquer à la Reine ; veuillez l'en remercier pour moi ; le temps me manque pour lui répondre, parce que je veux assister à la revue du 2e léger, et voir, par mes yeux, si ce régiment est aussi bien *ficelé* que le vôtre. Je vous félicite de la continuation de vos succès. Mme de B... a dû être très flattée que vous ayez fait exception pour

quatre ou cinq jours après, nous étions en expédition. Nous n'avons pas eu de très grandes affaires ; mais j'ai beaucoup acquis militairement. Sans parler des soins que j'ai donnés constamment aux braves gens que je commandais, des précautions à prendre pour les gardes, pour les bivouacs, pour les marches, j'ai souvent été chargé, avec une poignée d'hommes, de soutenir l'arrière-garde dans de mauvais passages, serré de près par les Kabyles, sans transport pour mes blessés; c'étaient des positions où l'on grandit à ses propres yeux, quoiqu'on en parle peu dans les rapports, les états-majors n'y paraissant pas. J'ai eu aussi des missions plus brillantes : au combat du 3 mai, l'absence d'un officier supérieur en grade me donna le commandement de quatre bataillons et d'une position qui était la clé de la journée ; depuis, je fus chargé de ravitailler une place bloquée, et je ne m'en acquittai pas trop mal, à ce qu'on assure. La vie que je menais était très dure : le général Bugeaud avait défendu les tentes, et, quoique presque tout le monde eût éludé l'ordre, je m'y étais toujours patiemment soumis ; pendant quatre mois, je n'ai eu d'autre toit que le ciel, d'autre lit que la terre, quelquefois forcé de faire ordinaire avec mes soldats, ou de marcher à pied pendant quatorze heures consécutives dans d'effroyables défilés.

« Cependant ma santé resta longtemps parfaite ; mais, à la fin de juin, ayant été forcé de boire pendant quatre jours de l'eau qui renfermait de l'arséniure de cuivre, je fus saisi d'une fièvre dysentérique qui ne dura pas plus de quinze jours et qui n'a laissé aucune trace sur ma constitution, mais qui m'a fait endurer des souffrances que je n'aurais pas cru supporter. Au milieu de toutes ces courses, j'ai été nommé colonel du 17e léger, le plus ancien, le plus solide, le plus glorieux régiment de l'armée d'Afrique. Le moment de son retour en France étant arrivé, j'ai débarqué avec lui à Marseille, le 29 juillet. Je t'épargne le récit de mon voyage à travers la France ; depuis trois heures du matin jusqu'à midi, je faisais mon étape, et je réglais les affaires de mon régiment ; puis, nouveau maître Jacques, je prenais mon rôle de prince, je subissais les réceptions, les banquets, les bals, je répondais aux discours, je portais des toasts ;

elle à la règle que vous vous étiez imposée très prudemment de ne pas danser pendant le cours de votre voyage. Mais les frais magnifiques que la préfecture a faits pour vous recevoir, et dont j'ai vu un assez beau commencement à mon passage, valaient bien cette exception. C... m'avait aussi prévenu du désir qu'il avait de vous recevoir, et j'étais bien sûr que vous seriez content de lui. Adieu.

CUVILLIER-FLEURY.

on n'imagine rien de plus fatigant. Tu sais d'ailleurs quel goût j'ai pour la représentation ; cependant j'ai constamment fait mon métier de prince et de colonel avec cette conscience que j'ai toujours apportée à l'accomplissement de mes devoirs. En récompense, on m'a salué d'un coup de pistolet pour mon arrivée à Paris. Je ne m'en plains pas ; mon orgueil en a même été plus flatté que de toutes les ovations qu'on m'a faites; on ne cherche à tuer que ceux qui en valent la peine ; je te renvoie aux journaux pour les détails.

« Maintenant, me voici installé à Courbevoie avec mon brave régiment, que je réorganise, que je soigne comme la prunelle de mes yeux : je leur dois bien quelque attention, à ces braves gens, si modestes, si dévoués. Quand j'étais malade, ils m'ont soigné comme une mère soigne son enfant; sur toute la route, en France, ils n'ont cessé de dire du bien de moi ; enfin, quand ils ont entendu tirer sur leur colonel, les seize cents baïonnettes qui me suivaient se sont dressées à la fois, et Dieu sait ce qui serait arrivé, si je ne m'étais empressé de les maintenir à leur rang. Je suis fort occupé ici, pas assez, pourtant, pour ne pas reprendre ma vie d'études, à laquelle je tiens beaucoup... Je vois avec plaisir que ta tête est un peu meilleure et tes dispositions plus laborieuses ; Robin a donné à Montpensier les détails les plus satisfaisans sur ta santé ; es-tu grandi ?... »

H. O.

1842

Eu, 8 septembre 1842.

Mon cher ami,

Le Roi s'est décidé plus tôt que je ne croyais. Le lendemain de mon arrivée, hier soir, et avant de m'en avoir reparlé, il m'a annoncé qu'il m'avait nommé maréchal de camp, et que je serais employé en Afrique. Ainsi, je partirai dans le courant du mois prochain, avec Joinville. Cela reste entre nous deux.

Tout à vous.

H. O.

En même temps qu'à Cuvillier-Fleury, le Prince écrivait à un de ses amis :

Eu, 11 septembre 1842.

Mes vœux sont exaucés, mon cher ami : je repars pour l'Afrique avant un mois. J'ai dû acheter cette faveur par un chagrin bien vif, plus vif que tu ne peux le croire : j'ai quitté ma famille militaire, mon cher 17e ; en un mot, le Roi m'a nommé maréchal de camp, et, par décision du même jour, il m'a mis à la disposition du gouverneur général de l'Algérie ; c'était la compensation que j'exigeais

pour un avancement que je n'ai ni mérité, ni désiré, mais que des convenances politiques rendaient, dit-on, nécessaire.

Au commencement du mois prochain, je pars avec Joinville, en bateau à vapeur pour le Havre ; de là par mer, pour Brest. A Brest, je m'embarque avec lui sur la *Belle Poule* qui me dépose à Lisbonne; là, je passe sur un steamer qui me mène à Alger en touchant à Gibraltar. On dit que j'aurai le commandement de Cherchell et de Milianah : ce serait superbe; j'aurai à soumettre toutes les tribus kabyles qui habitent ce pâté de montagnes et dont la sauvage énergie nous a souvent incommodés; j'aurai à rétablir la grande voie romaine de Cherchell à Milianah; enfin, j'aurai une vie chaste, active, rude; des occupations sérieuses et d'un ordre élevé. Je ne me dissimule pas ce que cette existence aura de pénible; c'est un sacrifice, un grand sacrifice; j'y laisserai peut-être ma santé; on ne m'en tiendra pas compte; je n'y acquerrai ni gloire ni réputation; mais j'aurai cette satisfaction de soi-même que tout cœur bien fait éprouve à remplir un devoir, à solder sa dette envers le pays.

Du reste, je ne sais même pas positivement si ce commandement m'est réservé; j'ai écrit au général Bugeaud pour le prier de ne créer aucune position à mon intention; je craindrais par-dessus tout qu'on me fît une sinécure, ou qu'on me considérât comme une entrave. Partout où j'aurai de l'activité à dépenser et quelque service à rendre, je me trouverai bien.

A la fin de l'été prochain, je compte revenir à Paris avec un congé de deux mois si les choses restent ce qu'elles sont, définitivement, si les circonstances l'exigeaient. Mais si ma présence en France n'est pas indispensable, et si j'ai pu me créer là-bas une bonne position, j'y retournerai à l'automne. En ce moment je suis à Eu, tranquille,

respirant l'air de mer, courant dans les bois et les prairies, et surtout, goûtant les joies pures, — même dans la tristesse * — de la famille, que j'aime tant, et dont je serai privé si longtemps. Dans mes moments perdus, je soigne un gros rhume que j'ai gagné à l'incendie de Gennevilliers et dont je voudrais bien me débarrasser. Adieu.

H. O.

Chantilly, 10 septembre 1842.

Merci de votre lettre, mon cher Prince; recevez aussi mes complimens de votre promotion. Vous allez faire un beau voyage et aborder enfin le côté un peu élevé de votre carrière; tout cela doit être selon votre cœur et conforme à vos goûts. Il est impossible que l'horizon de votre esprit ne s'étende pas avec celui de vos fonctions, et que la solitude où vous allez être bien souvent, utile-

* Le duc d'Orléans, « cet admirable poème qui s'appelait Ferdinand d'Orléans », a dit Henri Heine, était mort le 13 juillet précédent. Dans une des meilleures pages qu'il ait écrites (Notice sur *Cuvillier-Fleury*, décembre 1887), M. le duc d'Aumale a parlé de son frère aîné avec une émotion que le temps écoulé depuis la catastrophe du 13 juillet n'avait pas affaiblie. Quel cri de douleur il poussait, quand, au moment même, il écrivait à son ancien professeur de mathématiques ces quelques lignes :

« Je ne vis plus, mon pauvre Guérard; celui qui n'est plus était l'âme de ma vie; je n'étais, je ne voulais être que son bras; il pensait, il voulait pour moi. Je sens combien je l'aimais, par le vide horrible qu'il fait dans mon existence; je sens ma nullité, maintenant que sa pensée ne m'anime plus; je suis inutile à ce monde et je voudrais en sortir. Tant que je vivrai, je ferai mon devoir, mais sans goût et sans espoir. L'édifice de ma vie est renversé. Adieu. Venez me voir à Neuilly demain matin; adieu, mon pauvre professeur; il vous aimait bien ».

« H. O. »

ment employée, n'ajoute pas à votre valeur personnelle. Pour moi, vous savez les motifs qui me faisaient désirer pour vous un séjour de quelques mois à Paris ; le Roi en a décidé autrement, et je m'incline, sans effort, devant sa sagesse. Je me suis oublié sous vos magnifiques ombrages et je ne retourne à Paris que lundi prochain. Je ne pense pas que votre intention soit de dissoudre, avant votre retour à Courbevoie, l'établissement que vous y avez ; j'attendrai donc que vos dispositions à cet égard me soient connues.

CUVILLIER-FLEURY.

Eu, ce 15 septembre 1842.

Mon cher ami,

Je sors des mains de la Faculté. Une inflammation du larynx, très légère d'abord, que j'avais gagnée à Gennevilliers, s'étant étendue, par suite du défaut de soins, à la trachée artère et aux bronches, m'a donné, le 12 courant, un accès de fièvre assez violent. Deux bonnes suées, des boissons calmantes, une purgation qui m'a complètement lavé le corps, m'ont entièrement débarrassé de la fièvre et de la bronchite; encore quelques jours de repos et de soins, et je serai dans un état de santé préférable à l'état antérieur.

Je compte être de retour à Paris dans le courant de la semaine prochaine ; je passerai cinq ou six jours à Courbevoie pour régler mes affaires de régiment, et viendrai m'installer aux Tuileries ou à Saint-Cloud. Vers le 8 nous partirons, Joinville et moi, pour Brest, et, de là, vogue la galère.

Je suis en quête, pour le moment, d'un bon officier

d'état-major, qui me serait attaché temporairement; ce serait l'aide de camp du général d'Aumale. Je n'ai, du reste, que l'embarras du choix ; je m'arrangerai pour que cela soit réglé avant mon retour à Paris. Je cherche également un moyen d'avoir Marguenat avec moi en Afrique, sans pourtant l'attacher à ma personne, car je ne désire pas augmenter ma maison militaire. Mais nous causerons bien mieux de vive voix de ces détails, ainsi que de vos intentions.

J'espère que l'air de Chantilly vous aura fait du bien ainsi qu'à madame Fleury; je suis charmé que l'acte de complaisance que je vous avais demandé vous ait procuré quelques jours de vacances.

A cette heure, je vous envoie, comme souvenir des pays curieux que j'ai parcourus, une botte de pétitions digne d'assouvir, pendant plusieurs jours, l'appétit de Barbier.

Adieu; au revoir sous peu; excusez mon griffonnage et le décousu de cette lettre qui ne fait honneur ni à M. Sylvestre *, ni à M. Fleury. Plaignez-vous-en à M. Fleschelle qui nous donne des plumes atroces, et à mon frère Joinville, qui est arrivé à l'improviste et ne me laisse pas de repos.

Tout à vous.

H. O.

Palais-Royal, 18 septembre 1842.

Mon cher Prince,

J'avais éprouvé une très vive inquiétude au sujet de votre santé, et je vous remercie d'avoir pris la peine de

* M. Sylvestre, le professeur d'écriture des jeunes princes.

me rassurer vous-même. Votre longue et aimable lettre est, pour moi, le meilleur des bulletins, et une preuve sans réplique que vous vous portez bien. Je n'ai donc plus que des félicitations à vous adresser. J'y joindrais quelques conseils, si je n'avais la confiance que vous comprenez trop le prix de la santé dans la nouvelle situation qui vous est faite, et à la veille du grand voyage que vous allez entreprendre. Vous êtes un bien jeune général et tous les yeux vont être fixés sur vous en Afrique. Il faut que vous remplaciez l'expérience par la vigilance, c'est-à-dire par la vigueur et la santé, qui en sont les instruments nécessaires. Vous avez évidemment une certaine susceptibilité au larynx, ainsi que l'avait votre illustre et malheureux frère ; et je me souviens du temps où, pour se préserver de toute atteinte, il poussait jusqu'à une apparence d'excès les précautions hygiéniques qui pouvaient le garantir. C'est un bon exemple à suivre dans une juste mesure, et je crains que le mépris de ces sortes de prévoyance ne soit un de vos défauts.

Je conçois votre embarras au sujet du choix d'un officier d'ordonnance. Les prétendants sont nombreux ; mais, réfléchissez mûrement avant de choisir. Votre rôle a pris une importance qui ne vous permet plus de consulter seulement vos convenances personnelles. Le choix que vous ferez doit avoir une signification. Il faut qu'on dise que vous récompensez quelques bons services, ou que vous rendez hommage à quelque beau nom militaire. Votre intelligence vous guidera sûrement dans cette voie, en dehors de laquelle elle risque de se tromper.

Je pense que la nomination de Boerio n'est que pour la forme, et que votre succession est, en réalité, réservée au colonel Levaillant. L'homme qui a été votre lieutenant-colonel ne peut être, maintenant, dans le même régiment, sous les ordres de personne. Levaillant vous a montré

un grand dévouement, et une docilité qui l'honore. Croyez que ce n'était pas une épreuve ordinaire ni facile, que celle à laquelle il s'est soumis. Beaucoup y auraient échoué. Les uns auraient manqué de subordination, les autres de dignité. Levaillant s'est noblement conduit avec vous dont il aurait pu être le père. N'oubliez pas non plus que l'honneur d'avoir été renversé à côté des fils du Roi, le 13 septembre, doit être compté dans ses états de services, et par vous, mon cher Prince, plus que par aucun autre.

Je vous remercie de votre souvenir pour ma femme qui a, en effet, trouvé délicieux le séjour de Chantilly. Nous en avons rapporté une très bonne santé et un appétit fou. Hier nous avons visité le musée de Versailles avec M. Nepveu, et Mouzaia * nous a retenus longtemps. Puissiez-vous rencontrer encore, en Afrique, d'aussi nobles épreuves, et d'aussi beaux succès! Mais, hélas! vous n'aurez plus là votre magnanime frère pour les partager! Adieu, mon cher Prince; j'attends votre retour avec quelque impatience, puisque votre départ doit être ensuite si prochain.

CUVILLIER-FLEURY.

Belle-Poule, dans le Tage, 23 octobre 1842.

Je ne veux pas laisser partir le paquebot pour Londres, mon cher ami, sans vous annoncer ma pleine et entière guérison. Grâce à Dieu, dans notre courte traversée de quatre jours, j'ai pu, malgré la mauvaise mer, opérer une cure complète, et les courses et les cérémonies ne m'ont pas éprouvé. Je n'ai pas le temps de vous donner des détails sur mon séjour ici; Lisbonne est une ville sans

* Le tableau d'Horace Vernet.

cachet et le peuple portugais est, depuis longtemps, un peuple mort. Cependant, comme je ne suis pas pressé, nous allons entreprendre quelques courses à l'intérieur, dont je me promets un vrai plaisir. Adieu; il faut que j'aille m'habiller pour un dîner de cérémonie. Tout à vous.

H. O.

Paris, dimanche 6 novembre 1842.

J'ai reçu votre aimable petite lettre de Lisbonne, mon cher Prince, et mon premier soin est de vous féliciter sur votre complète guérison, car c'est le complet qu'il faut en pareille matière, et la maladie, si peu qu'on lui laisse de place, est toujours de force à tout envahir. J'espère donc que les voyages que vous projetiez dans l'intérieur du Portugal n'auront eu, pour vous, que de l'agrément, et point de suites fâcheuses. Soyez toutefois, et longtemps, en garde contre les retours perfides d'un ennemi qu'on n'a jamais complètement vaincu quand on l'a ainsi promené avec soi sur terre et sur mer et qu'on lui a fait visiter deux continents.

J'ai su par Sa Majesté que votre intention était de rester en Portugal jusqu'au 8 courant; d'où je conclus que, si vous ne vous arrêtez pas beaucoup en route, vous serez avant le 15 à Alger où cette lettre vous précédera donc de bien peu. Vous y arriverez dans une bonne saison et au milieu d'un état de choses qui, vu à cette distance où nous en sommes, paraît satisfaisant. Cependant je ne m'y fie pas, et je compte bien plus, pour être instruit de la vérité, sur les rapports confidentiels qui pourront venir de vous que sur la notoriété publique, si facilement

trompée. En attendant, nous jouissons ici, par rapport à l'Afrique, d'une certaine sécurité, et nous aimons à l'entretenir et à l'exagérer, même en pensant à vous.

J'ai expédié, le 2 novembre, un premier envoi de lettres et de journaux ; celui de ce jour sera le second... Je vous ai fait grâce des quinze jours qui ont suivi votre départ de Brest, du 16 octobre au 1er novembre, car je ne vous ai envoyé vos journaux que depuis le commencement de ce mois.

Quant au présent, voici vos journaux; lisez-en quelques-uns. Soyez sûr qu'il n'est pas indifférent que vous vous teniez exactement au courant des affaires de votre pays, et que vous sachiez même comment les jugent nos adversaires. Je ne vous conseillerai jamais de chercher une instruction solide dans les feuilles éphémères que l'inspiration du moment fait naître et que la passion du jour soutient ; mais c'est le bruit de la place publique, et rappelez-vous que les généraux que Rome envoyait en Afrique avaient l'oreille aux choses qui se disaient au forum, et que tous les grands hommes de guerre ont été des hommes politiques. Adieu, mon cher et brave jeune Prince. Je ne vous dis rien de votre royale famille. Je sais qu'elle n'a pas besoin d'être suppléée auprès de vous. Vous aimerez cependant à savoir par moi comme par elle que toutes ces chères santés sont excellentes. Je vais rarement à Saint-Cloud, assez pour être bien informé et pour me convaincre du vide que vous y avez laissé et des regrets qui vous accompagnent au bout du monde.

Cuvillier-Fleury.

Santarem, le 9 novembre 1842.

Comme je n'aurai probablement pas le temps de vous écrire avant mon départ de Lisbonne, je profite de cet après-midi pour vous donner de mes nouvelles, mon cher ami, car je tiens à ce que vous ne perdiez pas l'habitude de lire cette écriture que vous avez vue se former.

Nous venons de faire une course qui n'a pas manqué d'intérêt; je connais maintenant le Portugal aussi bien, je crois, qu'il est possible de le connaître. J'ai vu une contrée pittoresque, de beaux monuments, mais un pays désolé, à moitié désert, sans agriculture, sans industrie, sans commerce; partout des ruines, des ruines récentes, partout la misère et l'ignorance. Le Portugal, depuis plus de deux siècles, n'a produit qu'un seul homme d'Etat remarquable, le marquis de Pombal, ministre du roi Joseph Ier, homme dur et tyrannique, mais plein de mérite et d'énergie; tout ce qu'il a fait, ou, plutôt, tout ce qu'il a essayé de faire, a disparu. Longtemps opprimé par le parti prêtre, gouverné par des princes incapables, ce malheureux pays est, aujourd'hui, sous la main de fer de l'Angleterre, qui n'y laisse pénétrer que ses denrées, et qui absorbe le peu d'argent arraché au gaspillage. Le ministre anglais règne à Lisbonne; au-dessous de lui, grouillent quelques intrigants sans courage et sans talent, qui, appuyés d'une espèce de garde prétorienne, font et défont sans cesse des constitutions dont la nation se soucie, à vrai dire, fort peu. Le peuple est, pourtant, très monarchique, et serait, je crois, facile à conduire; mais personne ne s'en donne la peine. Il n'y a pas, dans toute l'aristocratie, un seul homme qui ait, à la fois, du mérite et

de l'énergie. La Reine est une excellente femme, qui a un grand courage personnel, mais voilà tout ; le Roi a toutes les vertus d'un particulier; il a de nobles sentiments, assez d'esprit et d'instruction, mais aucune habitude des hommes; il n'exerce aucune influence, et a, je crois, renoncé à en exercer aucune. En somme, tout cela est, aujourd'hui, dans un gâchis à peu près inextricable ; tous les partis sont confondus ; les soldats, qui sont beaux, braves et robustes, sont très peu nombreux, avec un état-major énorme, organisé en clubs qui font la loi à Lisbonne ; plus de la moitié des terres est en friche ; deux ou trois manufactures, établies à grand'peine, ont succombé sous la concurrence anglaise ; les couvents et leurs biens ont été saccagés, et on n'a rien mis à la place ; les colonies sont perdues ou ne rapportent rien ; le peu d'argent qui arrive des provinces est dilapidé, ou sert à amortir la dette anglaise ; il n'y a point d'écoles, point de routes, et, avec la nullité ou la faiblesse des intrigants qui exploitent le Portugal, il est difficile de prévoir ce qui sortira de ce chaos.

Au milieu de ces ruines et de cette confusion, j'ai vu en détail et avec intérêt un débris assez intact du passé, l'université de Coïmbra, qui n'a rien perdu des habitudes et du costume des vieilles universités dont elle a les qualités et les défauts ; c'est de beaucoup ce que j'ai vu de plus parfait et de mieux en ordre dans tout le Portugal. Je me suis fort amusé dans cette petite excursion faite à cheval, avec de joyeux compagnons, de posada en posada, à la façon de Don Quichotte, admirable livre dont le souvenir nous revenait sans cesse, car les mœurs n'ont guère changé ici depuis Cervantes. D'ailleurs les habitudes et les costumes de la population de la péninsule, le sol même, ont un certain cachet pittoresque qui séduit toujours, surtout à mon âge. Et puis, le Portugal a dans son histoire de glorieux souvenirs, des épisodes drama-

tiques dont on trouve la trace dans de grands et beaux monuments, dans des traditions populaires qu'on rencontre à chaque pas, et ce point de vue-là a bien aussi son intérêt. Mais il faut que je m'arrête, car si je me laissais aller, je vous donnerais une seconde édition de mon journal. Je ne vous parle pas de nos santés ; c'est vous dire qu'elles sont bonnes. Après-demain je dirai adieu à mon bon Joinville et cela nous barbouille d'avance, quoique nous ne nous disions rien. Si j'ai bon vent, je m'arrêterai vingt-quatre heures à Gibraltar et à Oran ; mais si j'ai vent debout, j'irai tout droit à Alger, car j'ai déjà flâné suffisamment et il est temps de rejoindre son poste. Adieu donc ; bien des choses à tous les amis.

Tout à vous.

H. O.

Paris, 26 novembre 1842.

Mon cher Prince, vous m'avez écrit de Santarem une lettre fort intéressante et fort aimable à laquelle je ne puis répondre aujourd'hui que deux lignes, car je suis souffrant depuis le commencement de la semaine, relégué dans ma chambre par un rhume négligé, qui me punit de l'avoir si légèrement traité au début. Vous avez résumé très remarquablement tout ce qui se rapporte à la situation politique du Portugal, et que je savais par la communication qui m'a été faite de documents diplomatiques. Votre bon sens vous a aidé à deviner très promptement ce qui a été l'objet, chez d'autres, de longues observations ; peut-être aussi avez-vous puisé dans la conversation de personnages distingués quelques-uns des éléments de

votre récit. Quoi qu'il en soit, je vous en remercie et vous en félicite. C'est ainsi qu'un prince doit voyager, et, j'ajouterai : c'est ainsi qu'il doit écrire. Nous vous attendons, maintenant, aux bulletins d'expédition de la province de Tittery. Ni trop, ni trop peu.

Le télégraphe nous dit qu'à peine arrivé vous allez vous battre. Qu'est-ce à dire, et qu'est-il advenu? Que deviennent donc les grands soins du général Bugeaud si vous n'avez même pas le temps de secouer l'eau de mer qui vous couvre, et s'il vous faut, à peine débarqué, repartir d'urgence en quête d'un autre danger? Cette nouvelle nous a mis ici un peu sens dessus dessous, et c'est avec une grande impatience que nous attendons les lettres explicatives de cette levée de camp si soudaine. Malheureusement je ne puis aller à Saint-Cloud, et je serai peut-être quelques jours sans rien savoir malgré l'obligeance que la Reine veut bien y mettre. Je croyais que les tribus vous auraient laissé tranquille jusqu'au printemps, et que vous auriez le temps de faire à Médéah un bon établissement; mais s'il faut batailler encore l'hiver, c'est le monde renversé.

J'espère que cette lettre vous trouvera en bonne santé, vainqueur heureux et glorieux des tribus qui vous attendaient si malencontreusement au débotté, et qu'au moment où vous arriveront les nouvelles de France, vous serez paisiblement établi dans votre pachalick, et en bonnes dispositions de lire les montagnes de paperasses que nous vous adressons. Rappelez-moi au souvenir de M. Jamin, de M. de Beaufort, et du beau capitaine de Marguenat, s'il vous a rejoint, comme je le présume. Adieu; croyez que votre bon souvenir de Santarem m'a touché vivement.

CUVILLIER-FLEURY.

Extrait du journal, samedi 19 novembre 1842.

« ... La mer grossit assez ; le vent est debout ; cependant, à cinq heures du soir, nous mouillons devant le môle d'Alger. Le Gouverneur arrive aussitôt dans son canot; mais la houle l'empêche de monter l'échelle ; seulement, de sa voix de stentor, il me crie qu'il part demain pour l'expédition et me demande si je veux en être; à quoi je réponds affirmativement, comme de juste. Je descends dans mon canot, malgré la mer, et je gagne la voûte de la marine où toutes les autorités m'attendaient, et où mille émotions pénibles m'assiègent ; je n'ai pas besoin d'en dire la cause ; le soleil était couché et l'obscurité de la nuit me permit de les garder pour moi, car je n'aime pas à faire parade de ces sentiments. Je remis au général la lettre du Roi dont il a paru très flatté et, après le dîner, il causa longuement avec moi, me parla de ses projets, de tous les changements que je trouverais en Afrique, etc... »

Alger, 20 novembre 1842.

J'ai trouvé ici une bonne et longue lettre de vous, mon cher ami, et bien qu'il soit plus d'une heure du matin et que je sois exténué, je ne veux pas me coucher sans vous écrire un petit mot de réponse. Je ne vous parlerai pas des immenses progrès que nos affaires ont faits ici, parce que je n'ai rien vu encore, et qu'au milieu des préparatifs que j'ai dû faire en vingt-quatre heures, des visites,

des réceptions, il m'est resté peu de temps pour causer, et encore moins pour me rendre bien compte de la situation. Nous partons demain pour une course lointaine et pénible à cause de la saison et des distances, qui achèvera d'épuiser les troupes malgré le soin tout paternel qu'en prend le Gouverneur ; c'est une nécessité ; aurait-on pu remettre cette excursion au printemps ? Je ne sais. En revenant, je m'installerai à Médéah ; si je m'en tire, c'est une belle position : j'aurai non seulement à commander à des soldats, mais à administrer une province ; c'est la seule où il n'y ait pas de khalife, c'est-à-dire où l'autorité française soit en rapport direct avec les chefs ; ils savent ma venue, ils en sont frappés; il me faudra une certaine représentation, de la prudence, de la fermeté et de l'adresse ; je ferai de mon mieux ; mais, quelque petite qu'elle soit à votre point de vue de France, je vous assure que c'est une lourde tâche pour des épaules de vingt et un ans. Je coûterai peut-être un peu cher, mais il faut que les Arabes voient en moi non seulement le général, mais aussi le fils du Sultan. Adieu, je vais dormir un peu, car j'en ai bien besoin.

H. O.

Paris, 2 décembre 1842.

Mon cher Prince, j'approuve tout à fait ce que vous me dites de vos projets de représentation au quartier général de votre commandement. Vous sentez la nécessité d'agir sur les Arabes et vous voulez qu'ils voient en vous non seulement le général, mais aussi le fils du Roi ; c'est très sagement pensé. Mais soyez sûr que nous sommes tous

un peu Arabes en ce point. Nous aimons que ceux qui nous commandent nous apparaissent dans un certain éclat, qui est le signe sensible de leur supériorité, et qui n'exclut aucune des qualités qui peuvent rendre, aujourd'hui, la grandeur et la puissance populaires. La position d'un jeune prince, investi d'un commandement sérieux, est, sous ce rapport, très délicate : d'une part, il lui faut gagner les cœurs à force de bonté, de bienfaisance, d'affabilité et d'expansion; de l'autre, il est obligé de garder son rang sous peine de compromettre son pouvoir auprès de ses subordonnés, car c'est au prince que l'obéissance est due dans les pays de droit monarchique : le général ne vient qu'après. Confondre le prince dans le général serait donc, comme vous l'observez judicieusement à propos des Arabes, le plus faux des calculs, la plus mauvaise et la plus inconstitutionnelle des politiques.

Sur ce sujet, nous finirons par nous entendre. L'expérience des hommes, l'habitude des grandes affaires, le poids d'une responsabilité sérieuse, tout contribuera à modifier chez vous cette croyance, honorable dans son principe, que vous êtes le fils de vos œuvres; et, quand vous serez bien convaincu que vous devez immensément à la société, vous lui rendrez davantage, — je ne dis pas en services utiles et périlleux, je serais trop injuste pour vous, — mais en représentation et en dignité extérieure, car la dignité est une partie de votre force. Tout le monde ne peut pas approcher d'un prince et juger son mérite réel; mais sa vie extérieure appartient au public; c'est par elle qu'il se communique et c'est par elle qu'il est jugé, jusqu'au moment où son mérite éclate et où la grandeur et l'importance de ses services ne peuvent plus être contestées. C'est le moment que les Frédéric et les Napoléon choisissent pour n'être plus fort scrupuleux en fait de costume, et, alors, personne ne s'en plaint.

Pardon, mon cher Prince, de cette longue tirade qui n'est que le développement de vos propres idées sur les Arabes; j'éprouve cependant quelques remords à vous faire ainsi de la morale quand j'ignore encore où vous êtes, comment vous avez supporté cette première campagne, quel en a été le succès et la conduite. J'espère bien que les premières nouvelles d'Afrique nous édifieront complètement sur tous ces points. Déjà nous savons que vous êtes parti par le beau temps; mais, hélas! qu'y a-t-il de plus perfide que le soleil de novembre et de plus fugitif que l'été de la Saint-Martin? Et si ce beau soleil n'avait servi, comme c'est son droit en cette saison, qu'à amasser des nuages et à déchaîner des orages! *Omnia tuta timens.* Je me défie de cette belle perspective qui vous a souri au début de votre expédition, et je n'ose croire à sa durée; j'aime mieux penser que vous avez noblement supporté des fatigues et des intempéries inévitables à cette époque de l'année et que votre santé n'en a pas trop souffert, que de me flatter d'un bonheur impossible et, qu'au surplus, votre général en chef ne méritait guère, car, de votre aveu, il a été imprudent.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, 26 décembre 1842.

Mon cher Prince, les journaux nous annoncent votre retour à Alger pour les premiers jours de janvier, et, comme je charge ma lettre de vous porter mes vœux de nouvel an, je désire qu'elle vous parvienne en temps opportun et qu'elle s'acquitte convenablement de cette mission. Quant à la nature des vœux que je forme pour

vous, vous savez qu'ils ont tous pour but votre bonheur complet, c'est-à-dire une suffisante conciliation entre le bien-être matériel, les joies du cœur, les plaisirs de l'esprit et les satisfactions morales. Le bonheur est à ce prix, et, si je savais, sur terre, un meilleur moyen de le réaliser, je le souhaiterais pour vous. Mais, quels que soient mes souhaits, ils partent d'un cœur sincère et qui vous est tout dévoué ; c'est à ce titre que vous les accueillerez avec quelque distinction, je le crois, dans un moment où vous êtes exposé à recevoir tant d'autres hommages plus intéressés. Je sais que vous êtes en vie ; j'en remercie le ciel, qui vous conserve, et la Reine, qui m'en informe. Mais je ne sais rien de plus, et j'en gémis, car je suis, en ce qui vous touche, d'une curiosité fort exigeante. Néanmoins, je ne me plains pas : à qui me plaindrais-je ? Puisque le général Bugeaud ne donne aucune nouvelle de son expédition ni au ministère, ni au Roi, quel droit aurais-je à en avoir de plus précises ? Le meilleur parti, en pareil cas, c'est d'attendre avec patience ; et, puisque vous vous portez bien et que le ciel vous sourit sous son plus beau soleil, c'est l'important. Nous verrons si l'interminable promenade que vous venez de faire a profité à quelque chose et à quelqu'un ; je souhaite que vous ayez eu occasion de vous y distinguer, sachant que vous l'aurez saisie avec cet empressement du jeune âge, mais aussi avec cette prudence du commandement, qui calcule ce que l'éclat d'un beau fait d'armes peut coûter de larmes et de sang inutilement répandu. J'ai reçu du bivouac de Souk-el-Kami une bonne lettre du commandant Jamin qui me racontait au milieu de quelle quiétude vous aviez marché depuis Milianah, et, si je m'en suis réjoui de tout mon cœur pour le bien que je vous souhaite, je l'ai regretté pour la gloire de vos débuts ; mais votre jeunesse peut attendre. L'Afrique française est vaste, et je n'ai qu'une

médiocre confiance à l'universelle adhésion que vous y rencontrez. Les lettres de la Reine, plus heureuses que les miennes qui sont restées enfouies dans vos volumineux paquets à Médéah, vous seront sans doute parvenues, et vous auront tenu au courant des nouvelles de la patrie, dont vous devez être aussi avide que nous le sommes des vôtres. Vous savez donc que, dans la famille royale, toutes les santés sont bonnes. Le duc de Chartres, qui a donné des inquiétudes, est en voie de guérison. Le Roi a toutes les apparences de la meilleure santé. Le château a repris son allure du passé et déjà quatre ou cinq grands dîners diplomatiques donnés aux Tuileries ont prouvé que le Roi voulait accomplir, jusque dans leur exigence la plus cérémonieuse et la plus gênante, les devoirs de la royauté. Les grandes réceptions du jour de l'an se préparent. Sa Majesté y sera bien seule, et le souvenir se reportera douloureusement sur cette élite de princes qui l'entourait l'an dernier et qui laisse trois places vides cette année, dont l'une ne sera jamais remplie. Du reste, la famille royale a renoncé aux réceptions de dames comme à tout ce qui pourrait avoir un caractère de fête et de plaisirs; c'est une résolution aussi raisonnable que convenable. Il faut que le deuil de votre malheureux frère soit sérieusement porté, même après que les signes extérieurs en ont disparu. On est si pressé d'oublier les morts dans l'entraînement de cette vie parisienne qui réserve tous ses hommages aux vivants! Il est de bon exemple que la famille royale se montre aussi scrupuleuse en ce point, que les autres douleurs le sont ordinairement peu, car c'est un des défauts de notre temps que d'avoir perdu le respect des morts. Voilà de tristes réflexions, mon cher Prince; mais dites-moi si la *solennité* du jour de l'an en peut, cette fois, inspirer d'autres. En quelque ville que vous soyez quand cette lamentable année 1842 finira, je

suis sûr que vous la laisserez partir sans regret. Elle vous a fait trop de mal, elle en a trop fait à votre famille, et à la France!

Le duc de Montpensier vous aura-t-il dit qu'il réussit à merveille auprès de ses camarades de l'artillerie? Il attire chez lui les plus gros bonnets et son établissement n'est pas moins fait pour lui concilier les esprits, que son affabilité vive et spirituelle. Avec cela, il fait son métier dans la perfection. Je tiens ces détails de deux personnes qui ont plutôt l'habitude de le juger avec sévérité, c'est-à-dire de Thierry et de Latour, et je vous les transmets avec la conviction qu'ils vous causeront un véritable plaisir.

Barbier qui est là me charge de le rappeler à votre souvenir et de vous remercier pour un bonheur qui lui arrive et auquel votre recommandation a eu, je crois, quelque part : l'ordonnance de sa nomination dans la Légion d'honneur est signée.

Vous trouverez dans mes lettres précédentes plusieurs questions auxquelles je vous prie de répondre, par exemple sur la distribution à faire de vos lithographies, qui nous sont enfin arrivées. C'est tristement fait, mais avec une ressemblance passable, bien qu'on vous ait donné cet air dur et ennuyé que vous n'avez qu'à vos mauvais jours, c'est-à-dire rarement. Tel qu'il est, ce portrait n'en sera pas moins agréable à ceux qui vous aiment, et vous m'obligerez de me dire quels sont, dans ce nombre, ceux qui doivent être favorisés*.

CUVILLIER-FLEURY.

* Les anciens professeurs furent au premier rang des personnes désignées par M. le duc d'Aumale. Voici la lettre que l'un d'eux écrivait, à ce sujet, à M. Cuvillier-Fleury :

« Monsieur,

« Je viens de recevoir un magnifique portrait de S. A. R. Mgr le duc d'Aumale. Je ne saurais vous exprimer combien j'ai été heu-

Blidah, 29 décembre 1842.

Vous allez me prendre pour un Gascon, mon cher ami, quand je vous dirai qu'il est plus de deux heures du matin; c'est pourtant la pure vérité. Aussi, je ne vous écris que pour vous prouver que je pense à vous, et pour vous souhaiter la bonne année. Je vous remercie de vos lettres; pourtant, j'espérais en avoir une par courrier; vous ne savez pas la différence qu'il y a entre les nouvelles manuscrites et les nouvelles imprimées.

Je ne vous donne pas de détails; vous les saurez par la famille, et je n'ai pas le temps de vous les répéter. Je suis arrivé avant-hier soir; j'ai eu, depuis, à régler une foule d'affaires, à terminer mon journal, à écrire mon courrier, et demain, à sept heures, je vais tâcher d'aller faire une petite course à Médéah. J'ai un très beau commandement, intérimaire, il est vrai; mais je tâcherai de m'en tirer.

Adieu; bon jour, bon an. Je tâcherai de vous dédommager au prochain courrier.

Tout à vous.

H. O.

reux de cette marque de souvenir. Du fond de l'Algérie, le duc d'Aumale a pensé à ses vieux professeurs! D'ordinaire, les Princes n'ont pas la mémoire du cœur aussi longue. Mais votre élève ne ressemble qu'à lui-même, ou, peut-être, à son frère aîné, qu'il nous consolera, un jour, d'avoir perdu. Dans ma solitude et mon obscurité, j'entends de plus près que vous, monsieur, le bruit que fait déjà son nom dans la foule. Il sera aimé du peuple, comme nous l'aimions tous au collège.

« Oserais-je vous prier de faire agréer au Prince toute l'expression de ma reconnaissance, et de me croire, monsieur, avec une haute considération, votre dévoué serviteur.

« V. Duruy. »

1843

Palais des Tuileries, 6 janvier 1843, 4 heures.

Mon cher Prince,

Le courrier d'Afrique m'est remis à l'instant; j'y trouve votre lettre, datée de Blidah le 29 décembre, et je n'ai que le temps, à mon tour, de vous en accuser réception et de vous en remercier. J'espère que vous aurez reçu celles de mes lettres qui répondaient par avance à votre aimable attention, et que vous aurez accueilli mes vœux de bonne année comme l'expression d'une vieille, sincère et inaltérable amitié.

Ce qui m'a empêché de vous écrire à chaque courrier, comme vous semblez le désirer, c'est la certitude que votre expédition, durant jusqu'à la fin de décembre, aucune de mes lettres ne vous parviendrait en temps utile, et que vous auriez trouvé, à votre retour à Médéah, assez de paperasses à déchiffrer, sans y ajouter les miennes. Je savais, d'ailleurs, par une ancienne expérience acquise pendant votre éducation, combien la Reine met d'exactitude à vous informer de toute chose qui peut vous intéresser; et, franchement, c'est la crainte d'amonceler sur votre table une montagne de mes lettres, qui m'a empêché de vous écrire plus souvent. Mon goût m'y porte; et, puisque vous m'y invitez, je vous écrirai régulièrement chaque courrier, et vous donnerai l'esprit des nouvelles

dont les journaux ne vous fournissent souvent que la contre-partie ou la grimace. Nous entrons dans la saison politique; vous aimerez à en avoir le sens; du moins, qu'un correspondant sûr vous tienne au courant de ses impressions. Reposez-vous donc sur moi de ce soin. J'y mettrai ma franchise; je n'ai pas besoin de vous dire que vous assignez là à votre secrétaire des commandements une occupation qui lui est chère.

Jamin me donne quelques détails sur l'établissement que vous allez faire et je l'en remercie de tout mon cœur, le temps me manque pour lui répondre.

Mais adieu, mon cher Prince. Voici l'heure, et je suis à peu près dans l'embarras où vous vous trouviez quand vous n'aviez pas le temps de relire *votre copie*. Je n'ai pas celui de relire cette lettre, etje vous l'envoie telle quelle, protégée par le bon accueil que j'attends pour elle de votre confiance dans mon affectueux dévouement.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, 12 janvier 1843.

Un mot seulement, mon cher Prince, car je suis aujourd'hui très souffrant d'un gros rhume que je n'ai pas gagné, comme vous pourriez bien le faire, à courir sus aux Arabes, mais à me prélasser dans une stalle à l'orchestre du théâtre italien. J'en suis puni par l'impossibilité de vous entretenir longuement, et je ne prends la plume que pour vous donner signe de vie. Je n'ai reçu de vous aucune nouvelle depuis celles dont je vous accusai réception le 6, et n'étant pas allé au Salon tous ces jours-ci, je n'en sais pas davantage. Heureusement que nous sommes sortis de la période

inquiète, et que vous êtes, pour quelque temps, à l'abri de tout danger sérieux; cela me rendra mon ignorance de votre sort moins pénible. La princesse Clémentine m'avait fait une très aimable et gracieuse ouverture, qui était de me confier votre journal pour quelques jours; elle désirait même que j'en fisse faire une copie par une personne sûre, et j'avais naturellement pensé à Barbier; mais j'attends encore et je ne vous cache pas qu'en pareil cas, et pour ce qui vous touche, je n'ai pas grande patience, ceci entre nous.

Vous savez que la Reine a été un peu souffrante ces jours passés, et vous apprendrez sans doute par vos lettres d'aujourd'hui qu'elle est beaucoup mieux. Ma séquestration ne m'a pas permis d'aller savoir, en personne, de ses précieuses nouvelles; aussi n'ai-je à vous rapporter, sur ce sujet, que des *on dit*, qui sont, d'ailleurs, favorables. Le Roi se porte bien. Il a parfaitement supporté l'épreuve de la séance royale. Sa voix était ferme, et son attitude excellente. Celle de la Chambre n'a pas été moins bonne, et cette entrevue du parlement et de la royauté a eu son effet ordinaire, qui est de rapprocher d'elle tous les esprits qui ne sont pas systématiquement voués au mal. La session s'annonce, d'ailleurs, très favorable aux idées d'ordre et de conservation. Les choix que la Chambre des députés a faits dépassent toutes les espérances, et j'entendais, hier, quelqu'un dire : « C'est trop beau! » Nous n'en sommes pas encore là. L'excès du bien n'est pas encore de nature à nous troubler la cervelle. Il faut d'ailleurs attendre, et le débat qui se prépare nous dira si nos espérances étaient fondées. Les miennes sont personnellement très grandes. Il y a dans les esprits une évidente réaction en faveur des idées conservatrices, et ce que la peur a fait à l'époque des émeutes, elle le fait aussi depuis le malheur qui a frappé la France et votre

famille. Chacun, se sentant compromis, se montre aussi plus sage. Telle est la disposition du moment. Le ministère actuel lui donne satisfaction complète, trop complète peut-être, car je n'aime pas le voir, même à très bonne intention, à la remorque de la législature. Il y a quelques jours, on discutait devant M. Guizot la récente nomination de M. Bocher à la préfecture du Calvados : « Nous devions cela aux Delessert », dit le ministre. Et tout récemment, à propos de la loi des sucres, que le ministère a accordée à l'exigence des ports de mer : « La loi ne passera pas, disait-il; mais cela fait notre paix avec Bordeaux. » C'est-à-dire : toute la députation bordelaise votera pour nous. Mauvaise politique, à mon avis, et qui n'a pas d'avenir, celle qui marche ainsi de concession en concession, qui ne sait prendre aucune initiative et qui ne sait résister qu'aux ennemis déclarés. C'est à ses faux amis, à ses amis intéressés et exigeants, c'est aussi à ses bons amis quand ils ont tort, qu'il faut qu'un gouvernement résiste; c'est à ce prix qu'il dure, et les capitulations politiques ne sont bonnes qu'à le faire végéter. La loi des sucres, qui supprime l'industrie sucrière indigène et lui ferme la bouche avec quarante millions, cette loi, qui est, à la fois, d'une politique mesquine et prodigue, n'est qu'une satisfaction donnée à la mauvaise humeur de quelques armateurs déconfits. La suppression radicale d'une industrie née sur notre sol au temps où elle nous affranchissait du vasselage de l'Angleterre, cette suppression a quelque chose de sauvage qui me révolte; et les millions qu'on demande pour l'exécuter ne sauvent pas l'odieux qu'elle a. Au surplus, la loi paraît morte-née, et la prédiction de M. Guizot s'accomplira. Le ministère ne s'en soucie guère, n'en faisant pas une question de cabinet. Le *droit de visite* sera un défilé plus sérieux à passer; mais la gauche gâtera la position, et les hommes

graves (s'il en est), qui marchent avec Thiers, se tiendront sur la réserve. Tout cela n'annonce pas une session bien difficile; mais, pour bruyante, elle le sera. Vous en recevrez par moi l'impression, si vous n'avez pas le temps de la chercher dans les journaux. A la distance où vous êtes, le détail doit vous sembler petit, mais les impressions générales grandissent. De même l'œuvre que vous accomplissez, au milieu de tant de fatigues et de tant d'ennuis peut-être, la conquête de l'Afrique qui doit rester française, vue à la distance où nous en sommes, présente un spectacle qui a de la grandeur, malgré la petitesse des moyens et des expédients dont vous êtes condamné à vous servir. Mais adieu, mon cher Prince, je suis à bout de forces et de papier et voici une bien longue causerie pour un malade; rappelez-moi au souvenir du bon commandant et de ces messieurs; et prenez pour vous dans les pensées qui me reportent en Afrique, ce qu'il y a de plus affectueux, de plus sympathique et de plus sincère.

Cuvillier-Fleury.

Blidah, 2 janvier 1843.

Mon cher ami,

Je vous ai promis de vous dédommager par le prochain courrier, de l'épître si brève et si étrange dont je vous ai gratifié la dernière fois : après quarante nuits de bivouac, il m'avait fallu, en deux jours, mettre mon journal en règle, écrire à toute ma famille, adresser un rapport au Gouverneur, expédier une foule d'affaires; j'avais à peine le temps de dormir; j'étais exténué. Maintenant, j'ai

l'esprit plus libre, le chaos est débrouillé, et je vais tâcher de tenir ma promesse.

Je suis, en ce moment, commandant par intérim des provinces de Blidah, Médéah et Milianah; cet intérim se prolongera moins que je ne l'avais cru; l'expédition de Dahra, qui ne devait se faire que dans le courant de ce mois, est terminée; toutes les tribus sont soumises, et M. le général Changarnier va venir, sans doute, reprendre son poste, ce qui me renverra enfin à ma capitale de Médéah. Je n'en suis pas fâché, car le mauvais temps qui s'établit m'aurait, sans doute, empêché de sortir ce mois-ci, comme j'en avais le projet, pour couvrir le sud de la province de Milianah contre les incursions d'Abd-el-Kader. Or le commandement dont je suis investi en ce moment est purement militaire; hors des opérations de guerre, il est sans intérêt; mais j'avoue que, tout puritain que je prétende être, je ne suis pas entièrement inaccessible aux émotions du Bulletin. J'aurais aimé à conduire moi-même quelques jolies charges à la baïonnette, avant d'entreprendre la tâche, plus difficile, mais moins brillante qui m'attend à Médéah; notre esprit national est ainsi fait qu'une petite affaire, conduite avec vigueur, vous rapporte plus de gloire que l'administration sage et patiente d'un pays récemment conquis, surtout lorsqu'on est en sous-ordre. Enfin, il faut vouloir ce que Dieu veut. Le commandement de la province de Tittery n'est pas, du reste, à dédaigner; de toutes les provinces conquises, c'est la plus gouvernementale; elle était parfaitement administrée par les Turcs; elle est peu belliqueuse, et ne demande qu'à être gouvernée. L'organisation sérieuse des Arabes soumis est le but principal auquel il faut viser maintenant, elle seule peut préparer la colonisation (que je ne comprends que sur une grande échelle), et la réduction progressive de l'effectif. Les commandants de provinces

ont, là-dessus, une certaine latitude, particulièrement celui de Médéah, que la configuration du sol éloigne assez du gouvernement central. Il leur faut exiger l'exécution des ordres; prévenir ou châtier les vols et les assassinats; empêcher les incursions de l'ennemi, percevoir les impôts, et, d'abord, bien définir ce que chaque tribu doit payer, quelles sont les propriétés du Beylik; préparer les populations aux améliorations agricoles ou autres, au mélange avec les Européens, etc... En un mot, il faut obtenir tous les résultats qu'obtenaient les Turcs, avec des moyens rigoureux, en s'occupant davantage du bien-être des administrés, en ouvrant une voie de progrès qui ne convenait pas aux doctrines fatalistes de la religion musulmane. Voilà quel est, selon moi, ce que les Anglais appellent le *capital point,* pour le moment. La course au clocher après Abd-el-Kader, les expéditions lointaines chez des tribus dont on ne peut obtenir qu'une soumission éphémère, ou tout au moins infructueuse, sont une bonne chose, sans doute, mais ne viennent qu'en seconde ligne. Et surtout, il ne faut pas que, pendant ces longues courses, l'Emir puisse venir impunément *ghazier* nos alliés, ainsi qu'il l'a fait chez les Ouleid-Ayad. Cependant cet événement, tout déplorable qu'il soit, prouve qu'Abd-el-Kader, devenu partisan, ne peut, ou n'ose agir que très loin de nos centres d'action; ainsi le pays des Ouleid-Ayad est à trois grandes marches au sud de Milianah; c'est déjà beaucoup.

En somme, le général Bugeaud a très bien fait en Algérie; aucun de ses prédécesseurs n'avait obtenu des résultats comparables à ceux qu'il a obtenus en moins de deux ans. Il est vrai de dire que, depuis les grandes soumissions du mois de juin dernier, la question n'a pas fait, à mon sens, de progrès sensibles; on le pouvait, pourtant. Mais il est difficile de rencontrer, chez la même personne, toutes les

qualités de l'homme de guerre et de l'homme d'Etat; le général Bugeaud n'est pas parfait; il est, de plus, contrarié encore par le désir ardent d'une haute dignité, qu'il croit mieux gagner à coups de bulletins que par des travaux plus solides, mais moins brillants; sa place serait mieux à Alger qu'à la tête des colonnes expéditionnaires qu'il peut confier à d'habiles lieutenants; il aurait pu envoyer en toute confiance le général Changarnier dans l'Ouaransenis, et une tournée pacifique dans le pays soumis lui eût beaucoup mieux convenu. Quant au bâton, il l'a bien gagné; ce qu'il a fait était beaucoup plus difficile que la prise de Constantine. Qu'on le fasse donc maréchal, et qu'il rentre en France après la grande expédition qu'il veut faire au printemps dans le pays de la soif; il aura largement payé sa dette à l'Afrique, et ce sera à un esprit plus sage à organiser les Arabes, et à préparer l'avenir de ce pays-là. Il faut une colonisation large, à la façon romaine; quelques villages groupés autour d'Alger avancent peu la question. Il faut des colons soldats organisés en légions, établis au cœur du pays. Trois systèmes sont en présence : la colonisation civile, la colonisation militaire, la colonisation des Arabes; tous trois échoueront, si on les prend isolément. Les Arabes ne feront aucun progrès, ne seront jamais tranquilles, si l'on n'est pas au milieu d'eux; les civils ne seront jamais ni assez nombreux, ni assez bien organisés pour contenir les vaincus; les soldats seuls seraient trop onéreux, et ne donneraient pas de résultats suffisants. C'est par la fusion des trois principes, par leur développement simultané, conduit avec habileté et prudence, que l'on peut espérer une solution sérieuse, digne de la grandeur de la France. Pour cela, il faut encore beaucoup de temps, encore de grands sacrifices; j'ai peur qu'on n'en soit pas bien convaincu à la métropole, et qu'on ne voye les choses d'un point de vue un peu étroit.

Il est bien entendu que tout ce que je vous dis dans cette lettre, écrite fort à la hâte, et dont toutes les pensées sont loin d'avoir été bien digérées, est pour vous seul, surtout en ce qui concerne les personnes. Le général Bugeaud est fort bien informé de tout ce qui se dit et se fait à Paris; il est très ombrageux; je serais désolé qu'il pût attribuer à mon influence des propos dont il serait peu flatté, et cela, non seulement parce que je ne voudrais pas troubler la bienveillance qu'il me témoigne, mais parce que j'ai pour lui une haute estime et une affection sincère.

J'ai pour interprète un de vos collaborateurs, Urbain, homme très distingué comme tous les rédacteurs des *Débats*. Nous piochons l'arabe ensemble; c'est une distraction utile; dans quelques mois j'espère parler couramment, et même lire et écrire; j'épèle déjà passablement.

Adieu; écrivez-moi par tous les courriers; et, lorsque vous n'en aurez pas le temps, chargez-en Barbier; nous avons soif de nouvelles, et nous comptons sur vous pour la chronique, politique ou autre.

Tout à vous.

H. O.

Paris, 16 janvier 1843.

Mon cher Prince,

Vous avez aujourd'hui vingt et un ans accomplis. L'âge de votre *raison légale* vient vous atteindre dans une des circonstances les plus sérieuses de votre vie, et c'est au milieu du plus beau commandement et de la plus grave responsabilité qui puisse peser sur une jeune tête que la

loi vous fait homme. Elle prononce que vous êtes capable, en face même des difficultés qui vont vous éprouver. Elle vous donne votre liberté complète, au moment où l'usage que vous allez en faire doit avoir le plus de conséquences pour vous-même et pour les autres; vous ne regretterez donc pas que cette heure sérieuse de la vie d'un homme ait sonné pour vous en Afrique; et, si nous le regrettons, nous, mon cher Prince, c'est que vous manquez à la joie qu'éprouvent ici vos amis à fêter votre vingt et unième anniversaire. Je viens de lire votre journal; la princesse Clémentine a désiré que je le fisse copier; il m'a vivement intéressé et amusé. Je vous trouve sévère pour les hommes; mais c'est le défaut de la jeunesse, active, désintéressée, pleine d'illusions, d'optimisme et d'intolérance; car les deux contraires vont ensemble. On se crée volontiers, à cet âge, un type de perfection imaginaire, auquel on rapporte toute chose, et on est impitoyable pour tout ce qui s'en éloigne. Cet âge est sans pitié, a dit La Fontaine. Cela est vrai, surtout des jugements que nous portons à vingt ans sur nos devanciers dans la carrière. Mais cette sévérité même a un côté noble et généreux que j'aime à trouver en vous. Prince, je conçois l'exigence de votre austérité pour les autres, d'autant mieux que vous savez fort bien que votre première et votre plus grande rigueur doit être pour vous-même. Le temps me manque aujourd'hui pour vous traduire plus longuement l'impression que la lecture de votre journal m'a laissée. Votre style a de la fermeté et une clarté des plus rares. Conservez ces deux qualités si essentielles; ajoutez-y le coloris, non celui qu'on cherche péniblement, mais celui qui déborde, passez-moi le mot, dans un jeune cœur, et contre lequel je crains que vous ne soyez un peu en défense. Au surplus, j'ai peut-être tort de vous adresser ces observations; vous écrivez au courant de la plume, sans prétention que

celle d'être clair et vrai, et ces deux grands mérites éclatent chez vous, mon cher Prince, à un degré qui augmente chaque jour l'estime que m'ont inspirée pour vous nos longues et sérieuses relations.

Je suis allé hier soir aux Tuileries et j'y ai vu la Reine. Sa Majesté est tout à fait rétablie de l'indisposition qu'Elle a éprouvée pendant quelques jours. Le Roi jouit d'une admirable santé. Saint-Marc Girardin était près de lui et la conversation de Sa Majesté lui a paru plus vive et plus animée que jamais. Il s'agissait de cet éternel *droit de visite*, qui commence à redevenir une grosse question. Le Roi était fort monté contre son ministre des finances qui, dans la discussion des bureaux, avait semblé dire que le gouvernement n'était pas éloigné de négocier le rappel des traités. Sa Majesté n'en veut pas entendre parler. *J'y périrai*, disait le Roi, uniquement préoccupé, cela est évident, de la déconsidération fâcheuse qui résulterait, pour la France, de cette conviction qu'elle est impuissante à garder les traités qu'elle a signés et les engagements qu'elle a pris. Il est impossible de ne pas trouver que cette alarme du Roi est, à la fois, plus nationale et plus sensée que les prétendues susceptibilités qui, au nom du pays, font tant de bruit en ce moment...

... Telle est, aujourd'hui, cette question, dont le bruit doit arriver jusqu'à vous. Défiez-vous d'elle, parce qu'elle se présente sous des dehors spécieux, et avec des apparences libérales et nationales qui séduisent. Défiez-vous d'elle, parce qu'elle renferme, je vous le dis, un germe nouveau d'humiliation et de discrédit pour notre bien-aimée France. Il n'y a rien d'humiliant à respecter des traités auxquels on a mis sa signature. Mais il est honteux, quand on est la France, de se montrer taquine et tracassière dans l'exécution de ses engagements, de s'exposer à des refus, et de répondre par un paragraphe dans une

adresse à d'énergiques démentis, car, le jour où il les faudra donner, l'Angleterre ne s'en fera pas faute. N'aimons pas l'Angleterre, soit! Mais ne lui procurons pas, sans cesse, l'occasion de se grandir moralement à nos dépens.

Les salons de Paris sont pleins de ces débats. Du reste, ils n'ont guère d'autre intérêt. Ils sont, cette année, ternes et froids, et tant mieux; cela prouve que les impressions douloureuses qui ont rempli la seconde moitié de l'année précédente ne se sont pas effacées au gré de notre inconstance habituelle. L'hiver promet donc d'être assez triste. Le commerce de luxe en souffrira; mais, du moins nous aurons été, une fois, infidèles à notre mauvaise réputation de légèreté et d'insensibilité politique. De toute manière, je crois que c'est encore un bon calcul, si c'en est un.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, 26 janvier 1843.

J'ai lu, mon cher Prince, avec un bien grand et bien sérieux plaisir, votre lettre de Blidah, que j'ai reçue ici le 24 seulement; vous savez maintenant la cause de ce retard, et vous avez dû être étonné, d'abord, que je ne répondisse pas à une communication si franche, si aimable, et si confidentielle. Mais je n'y manquerai pas aujourd'hui. J'éprouve une bien vive satisfaction à entrer dans la voie que vous m'ouvrez si cordialement. Vous désirez que je vous envoie la chronique complète de notre vie parisienne; vous l'aurez, autant, du moins, que cela dépendra de moi. Vous ne voulez pas que j'écoute aux portes, et je ne crois pas, d'ailleurs, que vous ayez le goût des commérages et la passion des cancans, comme on prétend que les aimaient

quelques princes de votre race, et, parmi eux, des rois tels que Louis XIV et Louis XVIII, dont l'un a contribué à perdre l'ancienne monarchie, et dont l'autre l'eût restaurée, à force d'habileté, si elle eût pu l'être. Quoi qu'il en soit, le goût des chroniques scandaleuses est un goût d'autrefois, et je crois que nos mœurs ne nous aident plus ni à les faire, ni à les raconter. Mais je veux d'abord répondre à votre longue et intéressante lettre, ou plutôt vous donner la réplique, dans cette causerie à distance que vous avez si bien commencée. J'ignore jusqu'à quel point vos opinions sur la situation de nos affaires en Afrique sont fondées; mais elles sont exprimées avec une si parfaite netteté qu'il est impossible qu'elles ne répondent pas à quelque chose de très positif et de très réel. J'en dirai autant de votre jugement sur les hommes, et surtout sur *un homme*. La sévérité que vous leur montrez quelquefois a son tempérament dans l'esprit de justice et même d'affection qui vous anime, et je suis tout disposé à croire avec vous que la mission de notre gouverneur général est bornée à la pacification qu'il accomplit en ce moment, par les armes, et que, son œuvre achevée, un autre devra entreprendre d'organiser et de consolider les résultats de la guerre. Mais qui sera ce Messie de la colonisation africaine? J'entends dire quelquefois que ce sera vous, et je vous connais trop pour croire à l'accomplissement prochain de cette prédiction. L'avenir peut vous réserver, en Afrique et ailleurs, une grande destinée; mais le présent vous impose la modération; et la modestie, qui est une des qualités distinctives de votre nature, est aussi une des conditions de votre haute fortune. Vous vous élèverez encore, mais avec la gradation qui est commandée à votre inexpérience, et, une fois sur le terrain des grandes choses, vous verrez avec quelle lenteur, quelle patience et quelle réflexion, votre esprit, d'ailleurs si

facile, sera condamné à procéder. Vous le sentez déjà. Votre lettre est surtout remarquable par le sentiment des difficultés qui entourent le gouvernement d'Afrique, et vous n'avez aucune des illusions qu'on entretient ici et qu'on paie quelquefois si cher. Vous comprenez que le rôle de colonisateur de l'Afrique française sera un des plus sérieux qui puissent échoir à un homme de guerre; je ne veux pas insister davantage sur ce sujet; je ne ferais que répéter ce que vous me disiez avec tant de justesse quelques jours avant votre départ pour l'Afrique. Ces paroles m'ont frappé. Je vous en renvoie l'écho, non pour vous les rappeler, mais parce qu'elles s'accordent merveilleusement, au contraire, avec ce que vous m'écrivez des embarras sans cesse croissans de la question africaine envisagée de haut et si loin qu'une vue exercée peut porter. La nécessité de fondre ensemble et de faire marcher d'accord tous les systèmes qui se partagent aujourd'hui les esprits préoccupés de la colonisation africaine, cette nécessité que vous démontrez si bien, vous voyez bien aussi à quels efforts surhumains, à quelle responsabilité incommensurable, elle condamne celui qui sera chargé d'opérer cette fusion et de présider à ce concert. Coloniser à la romaine, c'est tout simplement demander au Parlement français, à cette mobile représentation des passions inconstantes et des intérêts changeans de notre pays, la fermeté persévérante et obstinée qui inspirait la politique du Sénat romain; c'est demander à notre égoïsme à courte vue les sacrifices que la prévoyance praticienne savait s'imposer; c'est, en un mot, transporter dans une démocratie bourgeoise, inquiète, envieuse, tracassière, vivant au jour le jour, l'esprit de suite et la patriotique ambition d'une aristocratie constituée.

Je ne demande pas mieux; mais essayez! Vous savez que je ne suis pas un partisan du passé; j'aime le pays où

je suis né, et je m'accommode au temps et aux choses du présent. Je crois que nous avons fondé un gouvernement très viable, que l'avenir lui appartient, et que le plus sage est de l'aimer et de le défendre contre les malveillances de toute espèce dont il est l'objet chez les grands et chez les petits. Mais je doute que ce gouvernement ait jamais la force d'accomplir, pour un intérêt si éloigné, avec des chances de succès si contestables, l'œuvre de colonisation civilisatrice dont vous m'avez donné l'ébauche. Honneur à ceux qui la tenteront sérieusement! Gloire à celui qui l'achèvera! Mais, indulgence, en attendant, à ceux qui, contrariés par le mauvais vouloir de la métropole et les obstacles de toute nature que notre forme de gouvernement leur oppose, ne marchent que d'un pas incertain et mal assuré dans cette voie difficile!

Je vous félicite, mon cher Prince, d'avoir rencontré un interprète aussi distingué que M. Urbain, un homme aussi capable de vous apprécier, et de vous aider de son expérience africaine. Je l'ai peu vu, mais je sais ce qu'il vaut. Ses conseils vous seront utiles dans ce que j'appellerai la partie théorique de votre mission. Il a longtemps appartenu à une école dont les erreurs ont fait du bruit dans le monde, et que l'opinion publique a sévèrement châtiée. Mais il est de ceux qui avaient mis un esprit hors ligne au service de leur utopie, et qui l'ont gardé en perdant leurs illusions. Il y a des gens à qui il sert d'avoir été fous; ils n'en sont, dit Montaigne, que plus fermes et mieux assis dans la raison. M. Urbain est de ce nombre, et je suppose que, s'il lui est resté quelque velléité de saint-simonisme, votre excellente raison le guérira. Vous lui devez ce retour pour les leçons qu'il vous donne et dont je suis heureux d'apprendre que vous profitez si bien.

Mais en voilà bien long sur l'Afrique, et je comprends que ma mission est plus particulièrement de vous parler

de la France. Je termine donc cette causerie rétrospective provoquée par votre lettre, et je vais vous dire un mot de nos affaires, de notre politique et de nos plaisirs; et que ce mot n'effarouche pas votre puritanisme, qu'il ne blesse pas vos douloureux souvenirs. Vous savez bien qu'aujourd'hui, en France, nos plaisirs sont presque aussi sérieux que nos affaires, et, quant à moi, je ne vois pas la différence qu'il y a entre une soirée du grand monde et une séance du parlement, si ce n'est, peut-être, que le parlement est moins ennuyeux que le monde.

La chronique de la ville n'a pas encore grand'chose à enregistrer. Le bal de Mme Moulton a été brillant et froid; il y avait deux camps en présence, et des gens qui se haïssent et se feraient volontiers pendre dansaient dos à dos; le faubourg Saint-Germain faisait vis-à-vis à la société de Juillet. Dans ce mélange très peu naturel, on s'amusait médiocrement. J'ai trouvé plus de plaisir, le lendemain, à la seconde représentation de *Phèdre.* Mlle Rachel montre un grand talent, quoi qu'en dise Jules Janin. Faible, incomplète et insuffisante, dans la scène de la déclaration, qui était le triomphe de Mlle Duchesnois, elle a été excellente dans tout le reste. Sa voix manque d'ampleur, elle y supplée par l'expression. Sa nature est un peu grêle et chétive, elle la complète par la puissance de l'art dans lequel elle paraît consommée, sans l'avoir appris. C'est une femme qui a tout deviné; elle a deviné Phèdre, comme Hermione et Marie Stuart. La Phèdre mythologique vit dans son geste, dans son maintien, dans ses draperies admirablement disposées. Elle a même, dans la voix, un peu de ce lyrisme qui se mêle aux tragédies de l'ancien répertoire classique, et qui en rend la déclamation si difficile. Elle a récité la scène des remords : « Minos juge aux enfers tous les pâles humains », avec une intelligence prodigieuse des beautés pindariques

de ce morceau, sans emphase, mais sans vulgarité, comme l'expression juste d'une terreur religieuse. En un mot, son succès a été complet et Walewski aurait pu se dispenser d'envoyer à son aide un bataillon de claqueurs qui était plutôt fait pour glacer l'enthousiasme des honnêtes auditeurs tels que moi. Du reste, Walewski a tout l'air de vouloir se faire un piédestal de cette renommée tragique. A la première représentation de *Phèdre*, il avait amené tout le 1er mars, Thiers et Mme Dosne, Rémusat, Roger, la Redorte, Cousin. On eût dit qu'une affaire politique allait se débattre et que Mlle Rachel était devenue question de cabinet. Quant à Walewski, il était allé se poster à côté de Jules Janin, l'ennemi intime de la jeune actrice, et il paraît qu'il a eu le mauvais goût de solliciter pour elle (vous pouvez voir avec quel succès) la bienveillance de l'intraitable critique. Tout cela amuse un peu les salons.

Vous devez avoir de bonnes nouvelles de la famille royale; je l'ai vue hier soir; toutes les santés étaient excellentes. La Reine a bien voulu me dire qu'Elle avait reçu de vous une lettre qui contenait peu de détails sur l'Afrique et où vous lui parliez exclusivement de vos affaires. J'ai eu alors l'idée de lui communiquer celle que j'avais reçue de vous le 24, et je pense que vous le trouverez bon.

Votre majorité a été célébrée à Chantilly par des fêtes gastronomiques dont je vous épargne le menu. Il y a eu deux grands dîners, celui de vos fournisseurs, et celui des autorités et notables, auquel Dugied a assisté, et qu'il m'a dit avoir été magnifique et succulent. On s'est truffé et abreuvé royalement à votre intention. On a porté votre santé, après celle du Roi, et il y a eu des discours pendant une heure. Enfin il est impossible d'avoir plus complètement fêté votre avènement à la *raison légale* et à la liberté de droit. Au fond de tous ces hommages, il y a quelque

chose de naturellement intéressé, dont il ne faut pas se fâcher, le cœur humain étant ainsi fait; mais c'est beaucoup, par le temps qui court, que d'avoir affaire à des dévouements qui se livrent franchement et sans arrière-pensées. Cela se voit encore en province.

Adieu, mon cher Prince; vous vouliez une chronique : voilà un in-12 qui vous paraîtra peut-être un peu trop complet. Excusez-moi de vous adresser un griffonnage si peu médité; mais il faut que vous me donniez pleine licence de vous entretenir sans trop de choix de tout ce qui se présentera sous ma plume. Je vous demande aussi de ne pas laisser traîner ces chiffons; le mieux serait de les brûler quand vous aurez eu la patience de les lire et le mérite de les déchiffrer. Adieu donc; je me rappelle au souvenir du commandant et de ces messieurs.

Tout à vous de cœur.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, 2 février 1843.

Mon cher Prince, la discussion de l'adresse est commencée depuis le vendredi 27 à la Chambre des députés; nous sommes donc en pleine politique et c'est vainement que je m'évertuerais à vous parler d'autre chose. Elle a été marquée par une défection éclatante de M. de Lamartine; c'est un incident sérieux, vous comprenez pourquoi. Sans doute ce grand poète est un médiocre politique et les idées creuses qu'il apporte à l'opposition ne grossiront pas beaucoup le bagage de ce parti. Il ne fait perdre, d'un autre côté, au parti conservateur qu'un auxiliaire douteux, plein de prétentions et d'exigences, au demeurant, plus gênant qu'utile. Mais Lamartine est une des

gloires poétiques de la France. C'est un grand nom, le plus grand peut-être de notre pays, c'est-à-dire le plus universellement connu dans le monde de l'esprit, et, avec Chateaubriand, le plus populaire. L'effet que produit sa défection dans la Chambre ne peut donc pas être comparé à celui qu'elle produira dans le public. Les gens sensés savent à quoi s'en tenir sur la valeur politique de M. de Lamartine. Pour la foule, c'est une grande intelligence qui se sépare du parti gouvernemental, c'est une grande renommée qui vient donner crédit aux doctrines de la gauche. Tel est le sens de cette fâcheuse démonstration. Lisez le discours du poète devenu tribun; vous hausserez les épaules de pitié; mais réfléchissez, ensuite, que cette pitoyable harangue est un calcul d'ambition, qu'en se posant comme chef de la gauche, Lamartine espère arriver au pouvoir par un chemin plus court, et vous vous direz que sa démarche est un triste symptôme de l'état des esprits. C'est aussi mon avis; on ne fait de pareilles caresses à un parti que lorsqu'il a quelques chances dans l'avenir.

Par une singulière contradiction, Lamartine est en désaccord complet avec ses nouveaux amis sur le droit de visite; aussi, Dupin disait-il : « Je le crois bien, qu'il n'a pas peur du droit de visite; il a brûlé ses vaisseaux ! »

On a aussi prétendu que ce qui avait tourné la tête à l'auteur des *Méditations*, c'est un mot qu'il prêtait au Roi, et dont il trouvait l'accomplissement bien tardif. « Lamartine, aurait dit le Roi, n'est pas un ministre, c'est un ministère ». Je n'ai pas besoin de vous édifier sur la probabilité d'un pareil mot; vous savez qu'en politique le Roi ne se paie pas de poésie, et si jamais M. de Lamartine est son ministre, ce sera une grande preuve qu'il n'aura pas été libre de choisir. Je vous écrirai lundi prochain, je vous donnerai le sens de ce qui suivra.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, 6 février 1843.

Mon cher Prince, la discussion de l'adresse a tourné court. Tout a été fini, et bien fini, vendredi soir, contrairement à l'attente universelle. Le paragraphe relatif au droit de visite a été voté par l'unanimité de la Chambre des députés, sans que le ministère en fût ébranlé. Le voilà donc debout pour toute cette session, et il faut s'en féliciter dans l'intérêt de la paix publique. C'est la durée qui peut, seule, donner force au pouvoir dans notre pays travaillé par des passions si mobiles et des intérêts si changeants. Vous lirez dans le journal les détails de la journée du 2 février qui a sauvé le ministère. M. Guizot avait montré, la veille, un grand talent et une décision non moins rare. Mais le 2, un discours de Dupin mêlé d'épigrammes au gros sel avait fait tourner la chance contre le cabinet. Il y a eu, après ce discours, un de ces moments pendant lesquels la destinée des ministères se décide, comme je suppose que cela arrive aussi dans les grandes batailles, quand, par exemple, comme à Marengo, faute d'une charge de cavalerie, on peut tout perdre. C'est le ministre de l'intérieur qui a fait, jeudi, l'office de Kellermann. Pendant que la Chambre doutait, que l'opposition triomphait, que les commentaires de Dupin donnaient un sens hostile pour le ministère au paragraphe rédigé par ses amis, Duchâtel s'est élancé à la tribune, et a pris l'offensive contre la gauche, en la mettant au défi de formuler un vote de non-confiance. Cette décision a tout sauvé, et je n'ai jamais mieux vu quel est l'empire du caractère sur les masses, ni mieux compris le *si forte virum quem*, ni mieux deviné, ce que

je ne verrai jamais, comment un général d'armée enlève ses troupes dans un moment d'hésitation. Je crois aussi que notre caractère français s'accommode mieux de l'attaque que de la défense; et, selon moi, ce doit être l'invariable tactique du pouvoir dans notre pays où la constitution l'expose à être mis souvent sur la sellette : rendre sans cesse à ses ennemis attaque pour attaque, coup pour coup, dent pour dent.

Je ne veux pas vous ennuyer plus longtemps aujourd'hui de l'histoire de nos débats politiques ; nous voici pour quelques jours dans un calme plat. On s'était monté sur cette question. Elle est résolue. La partie est remise ; on se retrouvera sur un autre terrain. Les questions irritantes ne manqueront pas. Voici l'Espagne qui menace de nous donner, diplomatiquement parlant, du fil à retordre. Les cartes s'y brouillent d'une furieuse façon. Le ministère a fait demander, par le duc de Glucksberg, notre *chargé des affaires* (ce qui est une variante du *chargé d'affaires* quand on est fâché avec les gens), des explications au sujet des injures officielles dont notre consul à Barcelone, M. de Lesseps, a été l'objet. Les explications n'arrivent pas, et, au contraire, on apprend qu'Espartero est de très mauvaise humeur contre nous et contre tout le monde. On dit qu'il veut dissoudre les nouvelles Cortès avant leur réunion, comme a fait Charles X en 1830. Savez-vous que ce serait curieux ! Espartero tranchant du roi absolu, ou singeant un 18 brumaire. De là à la prolongation indéfinie de la minorité royale il n'y aurait pas loin, et il nous faudrait intervenir pour la royauté constitutionnelle, en Espagne, à la barbe du continent. Ce serait un rôle que j'aimerais pour la France, de quelques dangers qu'il fût accompagné, dangers politiques plutôt que militaires, car une armée de cinquante mille hommes où vous auriez, j'espère, un commandement, aurait faci-

lement raison des bravaches qui composent aujourd'hui l'état-major de l'armée espagnole. Vous voyez le chemin qu'on peut faire, avec un peu de bonne volonté sur le terrain des châteaux en Espagne, et j'espère que vous me passerez ce rêve belliqueux qui ne vous déplaira peut-être pas. Au fait, les affaires de la péninsule s'embrouillent à vue d'œil; notre gouvernement est très mal disposé pour la régence militaire d'Espartero. Une guerre en Espagne est peut-être la seule que nous puissions faire sans avoir l'Europe sur les bras. Le prochain courrier vous édifiera sur tous ces bruits. Je vous écris toujours sous l'impression du moment, et il faut qu'avec votre bon sens vous fassiez la part de cette impression dans les rapides lettres que je vous adresse. Encore une fois c'est une causerie à distance, aujourd'hui courte, demain plus longue et plus circonstanciée, suivant que le moment m'inspire. Je voudrais vous parler aussi du monde dansant; mais j'y vais peu; nous allons surtout chez nos amis et rarement dans les cohues; on les dit d'ailleurs très peu gaies, et je le crois bien. Quoique nous soyons un peuple léger et oublieux, il y a des émotions qui laissent longtemps leur trace dans la pensée publique, et Paris ne peut pas oublier qu'il y a un an, à pareille époque, le fils aîné du roi présidait à ses plaisirs et à ses fêtes.

Les ambassadeurs sont les seules gens qui me font l'effet de danser de bon cœur. Au bal Rambuteau, la foule a été grande, m'a-t-on dit, mais d'un défaut d'entrain incroyable. Il y a eu hier un dîner de quatre-vingts couverts au château; j'y ai remarqué M. Michelet, M. Ingres; et une foule de pairs et de députés se pressaient après dîner autour du Roi et de la Reine, dans une attitude et avec des paroles de grand dévouement. Le duc de Nemours *fonctionne* très bien et on l'apprécie chaque jour davantage.

J'espère, mon cher Prince, que votre expédition pacifique, comme l'appelle M. Jamin, aura eu bon succès et j'en attends la nouvelle avec grande impatience.

CUVILLIER-FLEURY.

Médéah, 4 février 1843.

En arrivant ici aujourd'hui, mon cher ami, je trouve trois bonnes longues épîtres de vous, et je m'empresse de vous en remercier. Je ne vous donne pas de détails sur ma première expédition qui n'a pas été malheureuse; vous les connaissez peut-être déjà par un petit bout de rapport que le général Changarnier, en l'absence du Gouverneur, a voulu envoyer au ministre. Vous les trouverez du reste, dans mon journal, que j'envoie à Clémentine par ce courrier. Je n'ai rien à revendiquer dans ce petit succès; je le dois au beau temps, à la courageuse patience des soldats et à l'audace intelligente de Yusuph.

Le général Bugeaud est, en ce moment, avec des forces imposantes, chez les Beni Menasser. Après avoir quelque temps refusé de croire aux renseignements que le général Changarnier et moi lui avions transmis, il s'en est subitement exagéré l'importance; mais sa montre est en retard de quatorze jours sur les nôtres. Il croit trouver Abd-el-Kader encore chez les Beni Menasser, tandis qu'il est chez les Beni Ouzegh. Je crains qu'il ne poursuive en ce moment un fantôme, et qu'il ne néglige des choses plus importantes. Les troupes qu'on avait fait sortir d'Alger, après avoir remporté l'avantage sur les Kabyles (et non sur l'Emir, comme on le croit) ont fait un mouvement de retraite qui a propagé l'insurrection chez ces

peuplades turbulentes et c'est cette insurrection qu'il faudrait maintenant combattre avec patience et châtier avec vigueur plutôt que de s'engager dans une poursuite qui n'amènera pas de résultats. Du reste, j'ai tort de préjuger ainsi de l'avenir, car je ne sais rien de positif sur les mouvements du Gouverneur. Il a été, dans ces circonstances, comme toujours, actif et énergique ; mais il a, je crois, manqué de perspicacité et il n'a pas agi à temps ; et ensuite, il a contribué, bien inutilement, à augmenter les craintes de la population civile d'Alger, et, partant, de la France. Il a eu tort de ne pas voir tout d'abord, dans ce qui se passait, une période de guerre, assez grave sans doute, mais à laquelle il aurait dû s'attendre. Le fait est qu'Abd-el-Kader n'a soulevé que des tribus dont la soumission n'avait jamais paru sérieuse aux gens sensés, et les actes de cruauté inouïs qu'il a commis ne feront pas faire grands progrès à sa cause. La Mitidja, les montagnes qui l'entourent, les provinces de Tittery, de Sébaoun, la vallée du Chéliff, n'ont pris aucune part au mouvement, les populations y étaient très inquiètes, il est vrai. Mais la diversion que le général Changarnier vient de faire chez les Sendjess et les Techta ; celle que j'ai faite dans le petit Sahara et dans la seconde chaîne de l'Atlas, leur ont donné, au moins pour quelque temps, une certaine sécurité. En somme, il n'y a rien, dans tout cela, de bien alarmant, et les petites fautes stratégiques du Gouverneur, s'il en a faites, ne doivent pas effacer le souvenir des services réels qu'il a rendus et qu'il rend dans le pays. Ce qui importe surtout aujourd'hui, c'est l'organisation prompte et sérieuse du pays soumis ; ce doit être la grande préoccupation du Gouverneur et c'est à ce but que doivent tendre les efforts de ses lieutenants. Ne croyez pourtant pas que je jette un blâme absolu sur les grandes expéditions, même lorsqu'elles pèchent dans l'exécution ; leur

résultat n'est pas toujours immédiat ; mais il n'en est pas moins positif. Je n'ai malheureusement pas le temps de vous développer cette thèse.

Adieu; je suis en parfaite santé, ainsi que tout mon état-major qui vous remercie de votre bon souvenir. Nous sommes parfaitement installés à Médéah, mais je vous avouerai franchement qu'il est pénible de ne jamais voir que des visages masculins; enfin, ce printemps, nous aurons, dit-on, la diligence, et j'espère que cela s'animera.

Tout à vous.

H. O.

Paris, 16 février 1843.

Je viens de recevoir votre excellente lettre du 4 février, mon cher Prince, et mon premier soin est de vous en remercier. Je savais, par la communication qui m'avait été fort obligeamment faite de votre récit, l'heureuse issue de l'expédition que vous avez dirigée ; *le Moniteur d'Alger* nous en avait déjà fait pressentir le succès et avait ainsi calmé par avance les alarmes que l'empressement des journaux de Toulon à donner tout ce qui leur arrive d'outre-mer avait fait naître. On vous disait menacé par Abd-el-Kader, presque bloqué; enfin, dans la position la plus difficile. Jugez de l'effet de pareilles nouvelles tombant tout à coup dans la famille royale. Par bonheur ces inquiétudes ont été presque aussitôt démenties que conçues, et aujourd'hui nous n'avons qu'à nous féliciter du bonheur que vous avez eu et auquel vous avez ajouté par votre habileté, votre présence d'esprit, votre humanité* et votre courage; ce sont les éloges qui sont dans

* Entre autres épisodes, le *récit* dont parle cette lettre faisait

toutes les bouches à propos de vous, et moi, qui ne vous flatte pas, j'ai pourtant bien le droit de vous raconter ce que j'entends sur votre compte. Nous n'avons pas encore le rapport du général Changarnier : j'espère qu'il ne se fera pas attendre. Vous allez, sans doute, vous reposer quelque temps ; voici la saison des pluies, et je souhaite que vous la passiez sans expédition et sans encombre. Il me semble que vous avez bien peu de monde avec vous; Abd-el-Kader rôde autour de vous : méfiez-vous de lui! Votre présence l'attirera partout où vous serez, surtout s'il vous sait imprudent et dégarni. Je ne partage pas les alarmes que sa réapparition a causée à Paris, où les affaires d'Afrique se voient généralement en noir; mais l'extrême sécurité, qui est le défaut de votre âge, aurait aussi de graves inconvéniens. A la distance où je suis de vous, mon cher Prince, pardonnez-moi de n'avoir à vous servir, en fait de conseils, que ces inutiles banalités. La Chambre des députés a fait, hier, une chose qui prouve qu'elle veut traiter à fond, cette année, la question africaine : elle a saisi l'occasion d'une demande spéciale faite par le ministre de la guerre pour le budget d'Afrique, et elle a décidé qu'une commission, spéciale aussi, serait nommée, pour l'examen de cette demande, indépendamment du projet de loi précédemment présenté sur les crédits des

connaître celui-ci : « J'ai eu occasion de donner une leçon aux tribus qui se soumettent à nos ennemis; pendant notre grande halte, j'envoyai cerner par les spahis un douar des Sioufs qui avait assisté Ben Allal dans ses dernières opérations. L'ennemi eut trois hommes tués; sept ou huit furent pris ainsi que leurs familles et leurs troupeaux. Ce coup de main a été baptisé par les soldats *ghazzia du déjeuner.* Mais les femmes et les enfans, marchant nu-pieds sur les cailloux, au train d'une colonne, me faisaient trop de peine; je les ai fait relâcher et n'ai gardé que les hommes. Un spahi vint, en pleurant, me réclamer sa sœur, qui était parmi les prisonnières; j'étais fort attendri, lorsque je découvris qu'il avait choisi pour sœur la plus jolie des femmes, et que la prétendue fraternité du gaillard n'était rien moins que cela. »

différents ministères. Cette résolution de la Chambre indique l'attention qu'elle veut porter à vos affaires, et, aussi, la préoccupation que lui ont causée les dernières nouvelles. Il y a, je vous le répète, un parti assez nombreux, et très prononcé, contre le système de la grande occupation. Du reste, la politique intérieure est au grand calme dans le parlement. Les commissions travaillent, et les débats publics sont ajournés. Nous avons eu raison de l'Espagne, s'il faut en croire la dépêche télégraphique récemment publiée par le gouvernement. On dit les affaires arrangées; on est content à peu de frais. Quant au droit de visite, on n'en parle plus; la presse anglaise s'est calmée, et il n'y a plus, ici, que le retentissement sourd d'un débat éteint. La question elle-même n'est pas morte; elle se réveillera plus vive que jamais, à la session prochaine; mais je doute qu'elle soit un embarras pour le cabinet, cette année. M. Guizot nargue l'hostilité acharnée de ses adversaires en donnant des fêtes. Un raout monstre est annoncé pour le 22 au ministère des affaires étrangères. On ne dit pas si ce sera la princesse de Lieven qui en fera les honneurs. Il y aura musique et souper. La presse radicale fait grand bruit, par avance, de cette réunion politique, mondaine et gastronomique, sans doute dans l'espoir d'y rattacher quelque désordre, mais cela n'inquiète personne.

Je n'ai rien de plus nouveau à vous apprendre, ou, plutôt, je ne vous apprends rien, si par hasard vous lisez vos journaux avant mes lettres. Je me borne à vous donner le sens des choses tel qu'il nous apparaît ici; et, à la distance où vous êtes, peut-être porterez-vous quelquefois un jugement tout différent. Mais cette contradiction même doit vous plaire, car je suppose, mon cher Prince, et soit dit sans offenser personne, que tout le monde, là-bas, doit être à peu près de votre avis.

Nous avons marié de Latour hier, en l'église Saint-Thomas d'Aquin, en présence de votre jeune frère, qui a voulu suivre le précédent si noble que vous aviez créé, au milieu d'une nombreuse et brillante assistance, comme on dit en style d'historiographie officielle. Au fait, notre cher collègue est l'homme le plus heureux du monde. Il épouse une femme qu'il aime, dont il est aimé, qui a de très solides qualités, une éducation distinguée, un extérieur dont il raffole; la famille est honorable et simple et la fortune suffisante. Hier, après le déjeuner de noces que le duc de Montpensier a présidé avec une bonne grâce charmante, le jeune couple est parti pour Bellevue. Ensuite on revient aux Tuileries, jusqu'à ce qu'il plaise aux architectes de finir l'appartement du Palais-Royal. Je n'ai pas besoin de vous dire que pendant cette longue journée de cérémonie et de plaisirs, votre nom a été prononcé plus d'une fois, et qu'on s'entretenait fort de vos récentes prouesses. On savait beaucoup de gré au duc de Montpensier d'avoir été si fidèle à l'exemple que vous aviez donné; et, en toute chose, je soupçonne votre jeune frère d'entretenir une très secrète et très honorable rivalité à votre égard. Ne voulait-il pas aller en Afrique ce printemps malgré sa santé qui est loin d'être forte et une disposition presque constante à la fièvre? On a tant fait qu'on a triomphé de son bon vouloir et il restera à Vincennes, ce qui ne coûtera rien à sa renommée, et profitera beaucoup à son instruction.

J'ai vu le colonel Levaillant; la Reine lui a fait écrire que sa nomination au commandement du 17e léger était signée. Grâces vous en soient rendues!

Adieu, mon cher Prince; je ne vous adresse aujourd'hui qu'un griffonnage, parce que je suis un peu malade. C'est comme une causerie à laquelle auraient manqué la verve et l'entrain; mais votre bonne humeur y suppléera. Je

regrette que vous soyez si mal partagé du côté de la plus aimable moitié du genre humain, et vos plaintes sont très légitimes. Si vous regrettez ce que les femmes apportent de douceur, de distinction, de politesse, de charme civilisateur dans la société des hommes, vous avez bien raison. Si vous regrettez autre chose, cela ne me regarde plus... Je vous rappellerai seulement ce que vous me disiez, au camp de Fontainebleau, le jour où nous eûmes ensemble un entretien si affectueux et si délicat, que vous aviez fait vœu de chasteté jusqu'au mariage. *Venti verba ferunt.* Mais, depuis ce temps-là, il me semble que vous avez pris des à-compte qui vous permettent de patienter; et, en résumé, si vous êtes sage aujourd'hui, vous ne faites que rétablir l'équilibre un peu compromis par votre première jeunesse.

Tout à vous de cœur et mes souvenirs les plus affectueusement dévoués à vos chers camarades de gloire, de solitude et d'abstinence.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, le mercredi 22 février 1843.
(Du 16 au 22.)

Nous sommes ici, mon cher Prince, à peu près comme les femmes de Barbe-Bleue, du haut de la tour, demandant à leur sœur si elle ne voit rien venir. Nous attendons, moi, du moins, j'attends avec impatience l'arrivée de ce rapport de Changarnier qui doit nous donner des détails si désirés sur votre expédition de janvier, et le rapport de Changarnier n'arrive pas, le vôtre non plus, votre journal, pas davantage, de sorte qu'à toutes les questions qui nous sont faites de toute part sur cette affaire, nous ne pouvons répondre que par les deux ou trois mots que

Bugeaud nous en a dits dans son rapport daté de Cherchell. Je ne comprends pas trop le temps que mettent les généraux d'Afrique à nous édifier sur ce qui s'y passe; quand le rapport de votre expédition arrivera, personne n'y pensera plus; d'autres intérêts, d'autres émotions peut-être préoccuperont les esprits. Est-ce que, par hasard, on se montrerait jaloux là-bas, de l'honneur que ce début, qu'on dit brillant, a dû vous faire? Et serait-ce la riposte à tous ces bruits de vice-royauté qu'on fait si prématurément courir à votre propos, et qui doivent inquiéter le Gouverneur général? Il y a une grande mesure à garder à ce sujet, et, en disant cela, je ne parle pas de vous; je sais votre discrétion délicate et habile, et le colonel Delarue m'en donnait hier un beau témoignage dans un entretien que nous avons eu ensemble. Mais c'est ici qu'on n'est pas discret. J'ai peur qu'on ne se presse trop d'anticiper sur l'avenir qu'on voudrait vous faire : qu'on vous laisse donc mûrir et gagner vos éperons de commandement.

Au château, toujours même allure. Les royales santés sont bonnes. Le Roi profite du beau temps dont nous jouissons, de deux jours l'un, pour aller à Neuilly, où il fait bâtir, et à Versailles où les travaux sont momentanément arrêtés, car il reste, à entendre Sa Majesté, encore beaucoup à faire. Les dîners parlementaires ont lieu le mercredi et le dimanche. A celui de dimanche dernier, Victor Hugo était placé entre Ary Scheffer, qui ne lui a pas dit un mot, et Glais Bizouin, qui a dû l'assommer de son bavardage. Après dîner, le Roi a très longtemps entretenu l'illustre poète au milieu d'un cercle de politiques qui attendaient, bouche béante, que leur tour fût venu. Ensuite, la princesse Clémentine s'est approchée de Victor Hugo, et lui a parlé pendant quelques minutes. D'où je conclus que l'auteur des *Orientales* est désormais un homme à vous, car, si je n'en connais pas de plus

accessible à l'éloge, je n'en sais pas de plus dévoué, quand il s'attache ; et les gens de lettres, je n'en excepte pas même les plus insouciants par le caractère, ont, tous, cette propriété, de rendre, en dévouement, quelquefois même en idolâtrie, l'estime qu'on leur accorde et la confiance qu'on leur montre. La réserve qui est commandée aux Princes vis-à-vis des politiques ne l'est pas au même degré vis-à-vis des lettrés. Ces derniers ont besoin de trouver chez les autres, et particulièrement chez les grands, l'expansion qui est en eux. C'est ainsi que Louis XIV, si familier avec les gens de lettres, et qui déjeunait avec Molière, tenait ses propres ministres à distance. Aujourd'hui, les Princes sont bien obligés de laisser approcher un peu tout le monde. Pourquoi donc les écrivains seraient-ils exclus de cette affabilité universelle ?

La semaine est aux plaisirs ; les jours gras approchent, et il semble que Paris se fasse une raison de se montrer un peu plus gai qu'il ne l'a été jusqu'à ce moment. Les bals de l'Opéra sont fort brillans, et le grand monde a ouvert ses salons. Duchâtel a donné, dimanche, un très beau concert, où l'élite des femmes de la société de Juillet se pressait autour des plus mélodieux chanteurs du théâtre italien. Ronconi, seul, n'appartient pas à la troupe : c'est une basse-taille magnifique, et sans laquelle il n'y a pas de concerts possibles à Paris cette année. Le bal de Rambuteau a été aussi fort brillant, et surtout fort encombré. Chaque année ajoutant à la clientèle dansante de l'aimable édile de la grande ville, il faudra, s'il reste encore longtemps préfet, ajouter une aile au magnifique hôtel qui lui sert de résidence et dont il fait admirablement les honneurs. Un autre bal, qui a fait beaucoup parler, est celui qu'a donné Léon Pillet à l'instigation de Mme Stoltz, son mauvais génie. Il paraît que Duprez avait réuni chez lui, quelques jours auparavant, tous ses cama-

rades du chant au milieu d'une brillante société, et qu'il avait exclu la Stoltz de cette invitation. Celle-ci, pour se venger, a persuadé à Léon Pillet d'inviter *tout Paris*, ce qu'il a fait; et, pour attirer *tout Paris*, on a répandu le bruit que toutes les actrices de la ville étaient priées. Aussi, tout le monde est accouru, députés, pairs de France, diplomates, hommes de lettres. C'était une mêlée magnifique. Les actrices seules ont manqué; il n'est venu, du moins, qu'un petit nombre de celles de l'Opéra, mal attifées, mal coiffées, maussades et bégueules, la Stoltz en tête, qui triomphait d'avoir exclu Duprez de cette réunion de toutes les notabilités de la grande ville. On s'est retiré humilié et confus, jurant, mais un peu tard... Cependant Duprez s'est fâché; il a envoyé sa démission. La Stoltz l'a fait *chuter*, lui a fait retirer une loge à laquelle il a droit quand il joue, et lui a dénoncé les hostilités par un message *ad hoc* qu'on dit des plus bouffons. L'affaire en est là; Paris s'en préoccupe médiocrement; mais nous sommes en carnaval, et l'on s'en amuse. Le sérieux de la chose, c'est que la Stoltz perd l'Opéra à vue d'œil. Rien ne peut donner une idée de l'air piteusement enchanté qu'affectait Léon Pillet le jour de son bal, et de l'évidente humiliation qui se trahissait dans sa physionomie. Obligé de faire les honneurs de son salon à ces dames, qui se moquaient de lui, et à toute cette sérieuse élite d'hommes du monde qui le plaignaient, c'était une triste position. Vatout, après avoir lorgné sous le nez toutes ces déesses, disait, en riant aux larmes : « Elles sont là une cinquantaine de rats qui ne valent pas deux *souris* », et les assistants d'éclater. Il y avait là Odilon Barrot, Havin, le prince de la Moskowa, le duc d'Ossuna, Amilhau, Viennet, le comte de Tournon, Walewski, Chabaud-Latour, de Berthois, de Wailly, de Morny, d'Haubersart, tout le monde. Toutes les fois qu'on dit aux gens sérieux : « Voulez-

vous voir à cinq pas les actrices que vous voyez tous les jours d'une avant-scène ou d'un balcon », les gens sérieux accourent. La coulisse de l'Opéra, si j'en crois mon expérience de samedi dans les salons de Léon Pillet, ne doit pas être dangereuse. Aussi, lorsque, ensuite, je me suis retrouvé dans la grande salle de danse de la préfecture, au milieu de ces jeunes filles et de ces jeunes femmes si coquettement parées, si roses, si vermeilles, et si charmantes, il me semblait, passez-moi cette poésie un peu commune, que, sorti d'une lande aride, j'entrais dans une prairie émaillée de fleurs...

Voilà tout, mon cher Prince; j'ai beau fouiller au fond de mon sac, je n'y trouve rien de plus à vous écrire en fait de nouvelles. Songez que je vous envoie un bulletin tous les six jours; l'histoire a beau marcher vite, elle n'amène pas de nouveauté dans les choses humaines au gré du désir que j'aurais de vous amuser, de vous intéresser et de vous être agréable.

C'est dans ce but que je vous envoie sept ou huit pièces parmi les plus nouvellement jouées. Vous êtes à peu près au courant. Je suis fâché de n'avoir pu vous envoyer la plus nouvelle de toutes, *la Rue de la Lune,* bêtise amusante où il y a le rôle d'un artiste qui revient d'Afrique et qui dit les extravagances les plus drôles du monde sur son séjour au milieu des Arabes. « Abd-el-Kader! on ne le connaît pas. Ce n'est pas un méchant homme : on en ferait tout ce qu'on voudrait si on savait le prendre. » Et le parterre de rire et de crier *bis.* « Oui », dit l'acteur, et se rapprochant de la rampe, « il faut savoir le prendre. » Nouveaux rires. La pièce est, d'ailleurs, un imbroglio assez comique et que vous pourrez faire jouer par vos sous-officiers sans grande dépense de mise en scène (elle n'a pas encore paru imprimée).

Tout à vous, mon cher Prince.

CUVILLIER-FLEURY.

Médéah, le 17 février 1843.

Je ne saurais trop vous remercier, mon cher ami, de l'obligeante exactitude avec laquelle vous me tenez au courant de la chronique parisienne ; vos longues lettres m'intéressent beaucoup, et viennent me charmer dans mon Pathmos, où je me trouve, du reste, fort heureux et dont je n'ai aucune envie de sortir. Ma vie est sérieuse, occupée sans être triste ; les affaires de la province marchent assez bien, et si je pouvais transporter ici ma famille et mes amis, rien ne me manquerait.

Je suis enchanté que mes lettres vous causent quelque plaisir. Vous me connaissez assez pour croire que je n'ai pas songé à moi quand je parlais du *Messie* de l'Afrique. Ce sera une grande et noble tâche, mais je la crois au-dessus de mes forces. Si elle m'échoit, ce sera contre mon gré ; ce sera un immense sacrifice, et je ne le ferai qu'à bon escient. Jusqu'à ce moment, mon opinion n'a pas varié : je crois la chose impossible. Après cela, je ne veux jamais engager l'avenir ; mais si celui-là m'est réservé, il me semble bien pénible, car la gloire fort problématique que j'y pourrais acquérir, ne sera jamais, pour mon cœur exempt d'ambition, une compensation à tout ce que je perdrais.

J'ai suivi avec intérêt la discussion de l'adresse, dans les deux Chambres. A distance, ces débats grandissent ; ce qu'il y a de mesquin dans les intrigues parlementaires s'efface un peu, et l'on voit plus les grands intérêts qui, au fond, sont en question. Je vous dirai pourtant que j'ai trouvé la discussion de la Chambre des pairs plus élevée et plus sérieuse que celle de la Chambre des députés. Je suis fort aise de voir le ministère encore debout ; je ne

puis vous cacher que j'ai peu de sympathie pour ses membres et pour ses allures; mais j'aurais vu, dans sa chute, un affaiblissement pour le pouvoir et une nouvelle source d'embarras pour notre Roi et pour le pays.

Votre ami Liadières a parlé contre l'Afrique dans les bureaux ; cela ne nous a pas étonnés; il n'est pas de ceux qu'on y verra jamais.

Vous traitez un peu cavalièrement une guerre en Espagne; elle serait, je crois, assez difficile au point de vue militaire ; une armée de cinquante mille hommes y serait bien vite fractionnée et y fondrait plus rapidement qu'on ne le croit. Les officiers espagnols sont médiocres, j'en conviens ; mais l'espèce du soldat y est excellente, et il suffirait peut-être d'un seul homme pour en tirer parti. Néanmoins, si on y entrait, je serais fort empressé et fort enchanté d'échanger la province de Tittery contre une brigade dans l'armée envahissante.

Adieu, mon cher ami. D'ici, je n'ai rien d'intéressant à vous mander.

Tout à vous.

H. O.

Paris, jeudi 2 mars 1843.
(Du 26 février au 2 mars.)

Mon cher Prince,

Le mois de février a terminé deux espèces de mascarades, le carnaval du monde et celui de la politique. Quant à la politique, la séance de la Chambre des députés d'hier a commencé à faire justice des intrigues qui défrayaient, depuis quinze jours, les journaux et les salons. Comme le

seul danger de ces intrigues était le silence dans lequel paraissaient vouloir se retrancher des gens qui, en accord parfait avec les ministres sur le fond des choses, n'en diffèrent que pour avoir le prétexte de les supplanter, la tactique du ministère ou de ses amis consistait à les contraindre à parler; et c'est à ce résultat qu'on est arrivé du premier coup, dans la séance d'hier, grâce à une interpellation très spirituelle, très personnelle et très incisive de M. Desmousseaux de Givré, le beau-frère de Villemain, conservateur indépendant, loustic et frondeur, qui se plaît à la lutte parlementaire, mais qui sait la renfermer dans les limites du bon goût et de la politesse. Son discours d'hier est, dans ce genre, un chef-d'œuvre; il est impossible d'étriller les gens d'une main mieux gantée, plus douce, et, en même temps, de leur mieux arracher la peau jusqu'à les faire crier... Lisez la séance d'hier, qui est complète dans le *Journal des Débats*. Elle vous éclairera sur la situation politique, beaucoup mieux que je ne puis le faire dans ce résumé rapide; vous avez raison de me dire, dans votre lettre du 17 février, qu'à distance, tous ces débats d'ambition ont de la grandeur. En effet, il s'agit du gouvernement d'un grand pays, et quelque misérables que soient souvent les motifs qui font agir les hommes, ils ont leurs jours de désintéressement. La cause qu'ils plaident en avocats intéressés à son succès par l'appât des satisfactions personnelles, quand elle est grande, les grandit, quoi qu'ils fassent, d'ailleurs, dans d'autres circonstances, pour la rabaisser. Hier, M. Guizot était dans une de ces situations d'admirable éloquence où il n'y a qu'à ramasser, pour ainsi dire, quand on a du cœur et du talent. Vous me direz que ce sont là deux conditions difficiles à remplir; je le sais bien, et le spectacle du monde politique nous le montre de reste. Mais c'est parce qu'il n'est plus possible de gouverner sans avoir un grand talent,

et, à défaut d'une grande âme, ce qui en tient lieu dans la perspective, c'est-à-dire la dignité de la parole, l'élévation du langage, la noblesse des sentiments exprimés, si ce n'est ressentis, c'est pour toutes ces causes que le drame parlementaire a parfois cette grandeur qui vous frappe à distance. De près, c'est encore beau, quand le lustre est allumé, que les acteurs sont en scène, et quand on joue les grandes pièces. Quant au détail, il est comme toutes les cuisines, il ne faut pas le voir de trop près; toutes les affaires de ce monde ont leurs coulisses. On a dit qu'il n'y a pas de grand homme pour son valet de chambre. Il n'y a pas non plus de grand gouvernement pour ceux qui lui servent de confidents dans le jeu des ressorts cachés qui le font agir; et, qui sait? il n'y aurait peut-être pas, non plus, de grandes nations pour ceux qui se chargeraient d'en écrire l'histoire anecdotique et la chronique journalière. L'humanité est ainsi bâtie. Je ne prétends pas en faire la satire : l'étude que je fais de moi-même bien souvent me rend indulgent pour les autres. On accuse notre forme de gouvernement de mettre en jeu toutes les mauvaises passions humaines. Son seul défaut est, peut-être, de les mettre en lumière; mais qui sait si cette publicité même, qui nous expose à tant de censures en montrant à tous les regards ce que les autres gouvernements cachent avec tant de soin; qui sait si cette lumière, qui féconde le bon et le mauvais grain, ne finira pas par laisser tout l'avantage aux bons sentiments, car vous remarquerez que, dans les débats publics, on n'en invoque jamais d'autres. Du langage, les bons sentiments passeront dans les mœurs, et, quand on sera devenu honnête et sincère, on sera bien près de s'entendre. Telle est, ce matin, mon utopie. Vous êtes jeune; ne soyez jamais dupe; mais croyez à l'honnêteté, à la bonne foi, aux bons sentiments. Le cœur des princes bien élevés n'en a pas le monopole, et

vous êtes à une école où vous apprendrez à estimer dans les autres ce que vous ressentez en vous-même. Mais il y a aussi d'honnêtes sentiments dans la vie civile; et je ne connais pas un spectacle qui montre l'humanité sous un jour plus favorable que celui de la lutte des bons instincts contre les mauvais, dans la défense des grands principes sur lesquels se fonde la sociabilité, aux prises avec l'esprit de nivellement imbécile et d'incessante destruction.

Merci de votre lettre du 17 février. Je crois, comme vous, à l'*impossibilité* de la vice-royauté, et je conçois en même temps que vous n'ayez aucun parti pris sur une pareille question. Vous prendrez conseil des circonstances et de votre dévouement à la cause du pays, dont l'Afrique est la conquête inaliénable. Jusque-là, votre ligne de conduite vous est tracée, permettez-moi de vous le dire, par les étoiles qui brillent sur vos épaulettes. Dans l'Afrique politique, vous n'êtes qu'un maréchal de camp. Dans l'Afrique militaire, soyez prince tant que vous le pourrez; soyez-le beaucoup, soyez-le toujours, c'est-à-dire répandez-vous, parlez, représentez, faites du bien; montrez-vous humain, empressé, généreux; multipliez vos relations; agrandissez le cercle autour de vous; faites que tout ce qui a de l'intelligence, du cœur, du courage, soit connu de vous, et attende quelque chose de vous. Ayez une clientèle, comme les généraux de l'ancienne Rome qu'une partie de leurs amis suivait à la guerre. Cela est impossible aujourd'hui, mais, puisque vous êtes sur un sol français, ayez-y des amis; et, pour en avoir, montrez ce que vous êtes au fond de l'âme, quand vous le voulez bien, expansif et prévenant.

Au surplus, vous avez bonne renommée. C'est déjà beaucoup. Vos débuts dans le commandement, cher Prince, ont eu un plein succès : on vous sait gré, en France, du

dévouement que vous montrez, à l'âge du plaisir, et dans une aussi haute fortune. Votre rapport a plu par sa modestie, sa simplicité et sa netteté parfaite. Votre petite campagne a paru bien conduite ; soyez sûr que l'opinion vous tient compte, et très généreusement, de ce que vous faites. Les alarmes excitées par la pointe d'Abd-el-Kader, entre Milianah et Cherchell, sont tout à fait calmées ; une lettre de Bugeaud adressée au *Journal des Débats* sous forme anonyme, et que vous lirez dans le numéro du 28 février, a contribué à ce résultat. Votre Gouverneur général a la manie de la polémique, et il tient beaucoup plus, évidemment, au succès d'une phrase qu'à celui d'une campagne. Cette fois, si son expédition contre Abd-el-Kader n'a pas eu grand succès, sa lettre a réussi. On est tranquille. S'il n'arrive pas quelque nouvelle aventure avant la discussion des affaires d'Alger devant la Chambre, tout se passera bien. Les partisans de l'occupation restreinte ont perdu beaucoup de terrain ; et ils n'en avaient guère à perdre. Vous en gagnez, vous, en réalité, et aussi dans l'opinion ; continuez donc ; j'espère que la Chambre, aussi, vous dira : Continuez !

J'ai peu vu le monde depuis ma dernière lettre, car j'ai été presque constamment retenu chez moi par un gros rhume; hier soir, j'ai dîné chez Sa Majesté ; j'ai trouvé toute la famille royale très bien portante, le Roi surtout. J'ai assisté le soir à la conversation intime par laquelle Sa Majesté termine le salon quand il se rapproche de la table ronde ; cette causerie a été charmante, animée par toute sorte de souvenirs, et d'une vivacité qui est un infaillible symptôme de bonne santé. On a parlé de votre établissement à Médéah. Rumigny s'est chargé d'en faire la description comme l'ayant vu sur les lieux : la maison est gracieuse, commode, mais elle a un affreux escalier. Cela est-il vrai ? Le Roi disait : « Aumale est aussi bien

qu'aux Tuileries. » La pauvre Reine souriait d'un air d'incrédulité tout à fait touchant. Au fait, le Roi ne disait cela que pour l'avoir entendu dire ; seulement, il ne s'est pas rappelé de qui il tenait ce propos si optimiste, et il l'a renvoyé à Rumigny qui s'en est défendu. La duchesse d'Orléans et les deux petits princes se portent bien. Mais les détails ne doivent pas vous manquer sur la famille, et je ne vous en donne que par acquit de conscience et par un entraînement très facile à comprendre de ma part.

Je n'ai donc pas vu la soirée Guizot, et je le regrette, puisque je ne puis vous en parler sciemment. Ma femme y est allée avec une dame de ses amies, et elle a trouvé la soirée fort brillante. On a mangé jusqu'à deux heures du matin ; il n'y avait ni musique ni danse, mais des toilettes effrayantes, toute la haute société de Juillet, et pas mal d'Anglais ; mais où n'y en a-t-il pas? J'ai assisté, lundi, à un *bal à l'américaine*, où l'espèce pullulait. Un M. Gérard Gould, après s'être enrichi à Lisbonne, a eu l'idée de retourner à Londres, son pays natal. Sa femme, portugaise, n'a pas voulu. Ils ont alors adopté un *mezzo termine*, et sont venus s'établir à Paris. A peine y étaient-ils depuis un mois qu'ils ont senti le besoin de donner un bal comme les Hope, les Thorn, les Moulton. Ils se sont alors adressés à M. Henry de la Neuville, ancien ambassadeur de France à Lisbonne, qui leur a proposé sa société, c'est-à-dire le faubourg Saint-Germain. Ils ont accepté. Le lendemain, ils se sont adressés à la duchesse Decazes, qui a déversé son salon dans le leur, puis à Mme de Varennes qui en a fait autant pour celui de sa mère ; en sorte que deux mille personnes se sont trouvées munies d'invitations au bal des nouveaux venus. On en disait merveille. Tout le monde est accouru. Ma femme a désiré voir cette fête, je l'y ai menée. C'était une grande cohue, dans des appartements précipitamment décorés et où tout avait un

air d'auberge et de table d'hôte. On arrivait, on saluait lestement le maître de la maison à qui il ne manquait que la serviette sous le bras pour avoir l'air de son maître d'hôtel ; on s'inclinait devant la Portugaise, et on réservait pour la duchesse Decazes tous les salamalecs les plus respectueux ; c'est elle qui, en réalité, faisait les honneurs du bal. Quand on ouvrit la salle de danse aux invités qui s'étaient amoncelés dans une pièce d'attente, la salle était magnifiquement éclairée, mais vide entièrement, et, sur un tabouret, à un des coins, un enfant, espèce de magot habillé d'une jaquette rose et bleue, trônait ridiculement et avait l'air de faire partie du mobilier. Ce sang-froid britannique et cette immobilité de fétiche ont fait beaucoup rire. C'est, du reste, le seul incident amusant de la soirée. Ce qui l'était peu, c'était de se sentir coudoyé par les de Bourmont, les Hyde de Neuville, les de Valmy et *tutti quanti* qui ne songent qu'à nous pendre. Toute la fleur des femmes de Juillet brillait là, un peu confondue dans la foule des laides, qui était en majorité. Quant aux Anglaises, elles ne quittaient pas le buffet, où Chevet avait fait merveille. Mais, adieu, mon cher Prince; je passe pour un homme très mondain : vous avouerez, au plaisir que je trouve à courir le monde, que j'y ai, du moins, le mérite de la résignation.

CUVILLIER-FLEURY.

Tuileries, 6 mars 1843.
(Du 2 au 6.)

J'aurais bien de la peine, mon cher Prince, à vous écrire aujourd'hui autre chose que de la politique ; car je ne crois pas qu'il soit entré autre chose dans une tête

sérieuse pendant les quatre jours écoulés depuis le dernier courrier d'Afrique jusqu'à celui-ci. Ces quatre jours valent une année par l'importance du vote que la Chambre a donné au ministère, vote qui lui permet de vivre jusqu'à la session de 1844 non seulement avec sécurité, mais avec éclat. Le talent d'un homme a tout fait. Jeudi dernier, 2 mars, M. Guizot, provoqué par M. de Lamartine, a prononcé un admirable discours qui a décidé en sa faveur les voix flottantes des partis intermédiaires, et arrêté, sur le penchant qui l'entraînait depuis quinze jours, la défection des conservateurs. Le lendemain, et sous l'impression de ce discours, l'amendement Lacrosse, qui posait une question de non-confiance, a été rejeté à une majorité de quarante-cinq voix ; immense succès, puisque le ministère n'espérait pas plus de douze ou quinze voix, et qu'il paraissait disposé à s'en contenter.

M. Guizot a eu une admirable inspiration et un grand bonheur. Lamartine lui avait fait le plus beau terrain possible en attaquant toute la politique des treize années que l'opposition elle-même consent à épargner sous le titre de *faits accomplis*. Pouvant sortir du cercle d'agressions toutes personnelles que ses adversaires aiment à tracer autour de lui, ayant de l'air et de l'espace, grâce à l'universalité des attaques de l'illustre poète, M. Guizot s'est donné carrière, et il s'est défendu avec une éloquence, une ironie, une fierté et une insolence admirables. Vous ne trouverez pas, dans les traités de rhétorique, qu'un orateur a le droit d'être impertinent. Mais tout est permis à l'éloquence comme à la poésie : *quid libet audendi*, comme dit Horace. C'est le succès qui absout l'audace, en cela comme en toute chose. Celui de M. Guizot a été immense. Lamartine, qui venait d'exécuter, sur la corde tendue et sans balancier, de si brillantes gambades, qui, tout à l'heure, parcourait l'Europe et le monde

à grandes enjambées, qui jetait en l'air, d'un front si glorieux, ses périphrases retentissantes,

« L'œil morne maintenant, et la tête baissée, »

cloué sur son banc, immobile et stupéfait, recevait comme un fer chaud l'empreinte de la parole de M. Guizot. C'était un spectacle curieux, solennel, et dont le journal ne peut vous donner aucune idée. M. Guizot a une action oratoire prodigieuse; et jamais son geste n'avait été si expressif, sa voix si passionnée, son accent si inspiré, son visage plus pâle, son œil plus terrible. Lisez son discours avec attention, car c'est un modèle du genre; et figurez-vous qu'à chaque apostrophe qui s'adresse à Lamartine, l'orateur fixe sur sa victime ses deux grands yeux, et qu'il étend sa main, à laquelle on s'étonnait, en ce moment, de ne pas voir l'ongle acéré de l'oiseau de proie. Je n'exagère pas; et vous allez voir que la réussite de ce grand morceau d'éloquence répond à l'idée que j'essaie imparfaitement de vous en donner. Au fond, entre Lamartine et Guizot, il n'y avait qu'un duel d'éloquence, une passe d'armes entre chevaliers courtois; et la question ministérielle du moment semblait médiocrement engagée dans cette lutte où il s'agissait beaucoup plus du passé que du présent. Si M. Guizot n'avait montré qu'un talent ordinaire, comme, en définitive, les véritables griefs de l'opposition contre le Cabinet n'avaient pas été discutés dans ce tournoi oratoire, l'affaire n'aurait pas fait un pas en avant; mais voici quelle était la position des partis dans la Chambre à ce moment-là : la gauche radicale avait donné, par l'organe de Ledru-Rollin et de Joly, et avait effrayé par l'intempérance de son zèle réformateur. Le centre gauche Dufaure s'était montré impuissant, par l'organe de son chef. On savait que le centre gauche Thiers voterait, mais ne parlerait pas, se mettant ainsi en dehors de toute

combinaison ministérielle. Restaient les légitimistes qui, par bonheur, sont impossibles, et l'*intrigue Molé,* autrement dit la défection des conservateurs qui se cachait au plus épais du centre, sans oser montrer le bout de l'oreille. Avec de pareils élémens, essayez donc de renverser un ministère? La Chambre a vu qu'elle marchait à une crise inextricable, interminable; et, quoique les quarante voix qui ont fait, le lendemain, la majorité du Cabinet, ne lui fussent que médiocrement dévouées, quand on s'est trouvé entre l'impuissance constatée des adversaires, leur mauvais langage, leurs idées communes, leur défaut d'union, de plan et d'intelligence, et d'un autre côté, l'admirable talent, la volonté ferme et le ton d'autorité de M. Guizot, on n'a plus hésité; en sorte que le ministre a dû la conservation de son portefeuille à un succès littéraire. Le pouvoir était au concours : on l'a laissé au plus beau diseur. Vous remarquerez, en effet, que le discours de M. Guizot est une espèce de lieu commun admirable sur la politique générale du gouvernement de Juillet; et, comme Lamartine avait prétendu attaquer *la pensée d'un règne entier,* Guizot a fait un magnifique éloge du Roi, dont Sa Majesté a été fort touchée; car, le soir même, le ministre recevait une lettre ainsi conçue :

« Maudissant ma grandeur qui m'attache au rivage, comme Boileau le fait dire à Louis XIV, je regrette vivement, mon cher ministre, de ne pouvoir aller chez vous pour vous serrer la main et vous remercier de ce que vous avez dit avec tant de noblesse pour ma famille et pour moi, etc. » Le lendemain, vendredi 3 mars, le ministre est venu chez le Roi à dix heures et demie; alors Sa Majesté a fait descendre la Reine, Madame, les Princesses, qui ont félicité et remercié l'éloquent défenseur de la royauté. M. le duc de Nemours est allé lui faire une visite; et, comme vous êtes très clairement désigné dans la péro-

raison de M. Guizot, je pense qu'il sera de très bon goût que vous lui écriviez quelques lignes, en rappelant les rapports que vous avez eus autrefois avec lui comme universitaire. Cette lettre le touchera, et je crois qu'elle aura l'approbation de votre famille.

La famille royale se porte bien. Le succès du ministère l'a enchantée. C'est la première joie sérieuse qu'elle a éprouvée depuis l'affreux malheur de l'an dernier. Mais non, ces joies-là n'effacent pas le souvenir de cette catastrophe. Il me semble, au contraire, qu'à chaque succès de la politique du Roi ou de ses armes, son cœur doit se serrer en songeant quel noble témoin manque à sa fortune. Vous ne pouvez plus ni pleurer ni vous réjouir sans penser à lui, car il vous eût consolés dans la détresse, ou il aurait augmenté et rendu plus radieux pour vous l'éclat d'un beau jour.

Adieu, mon cher Prince; c'est finir un peu tristement. Mais vous savez qu'on n'est pas maître, quand on écrit au courant de la plume, comme vous désirez qu'on le fasse, qu'on n'est pas maître de la direction que prend la pensée. La mienne n'est pas, en ce moment, couleur de rose, quand je songe à tout ce qu'il y a d'amertume, d'affliction et de larmes inconsolables *au bout de mon corridor**...

CUVILLIER-FLEURY.

Tuileries, 12 mars 1843.

Mon cher Prince, au moment où cette lettre vous parviendra à Médéah, vous serez à peine de retour, si même

* Les appartements occupés par Mme la duchesse d'Orléans.

vous l'êtes, de l'expédition que vous aviez à faire dans le cours de ce mois, et vous trouverez chez vous un chaos de lettres, de journaux, de nouvelles, auxquelles je me reprocherais d'ajouter, en vous écrivant longuement aujourd'hui. Je ne puis vous dire, d'ailleurs, à quel point le sentiment de votre absence et des dangers que vous pouvez courir glace mon zèle épistolaire et paralyse les mouvemens de ma plume. Quand je vous sais là, dans un bon gîte, bien entouré, bien défendu, livré à des travaux d'administration réguliers, et pouvant, les pieds sur les chenets, recevoir et rendre la réplique à ma correspondance, j'ai un grand goût à converser avec vous, mon esprit est calme, mon cœur se possède, et nulle pensée sinistre ne vient à la traverse de mes idées pour les rembrunir et les glacer. Quand, au contraire, je vous sens courant les champs, même en si bonne compagnie, je ne sais plus que vous dire, car, si je vous disais tout ce que je pense, je remplirais dix pages de mes alarmes. A cette distance, les dangers nous paraissent, sans doute, plus gros qu'ils ne sont en réalité; mais il me semble que, plus votre présence à la tête de nos troupes et au milieu de nos alliés est favorable et utile, plus elle déconcerte les projets d'Abd-el-Kader, et plus, aussi, elle doit attirer sur vous des pensées d'hostilité et de vengeance. Il ne vous est donc pas permis d'être imprudent; mais vous êtes jeune, et à votre âge, il n'y a guère loin du courage à la témérité. Tout cela fait que, jusqu'au jour où vous êtes rentré dans votre place forte, je n'ai pas le cœur à écrire; ne craignez rien, cependant, je ne faillirai pas à la mission que vous m'avez donnée, je vous tiendrai au courant de tout ce qui pourra mériter votre intérêt : quelquefois, seulement, comme aujourd'hui, j'abrégerai, au lieu de m'étendre.

Que vous dire? Nous sommes sous le coup de l'épouvantable nouvelle qui nous est venue de la Guadeloupe;

toute autre préoccupation le cède à l'horreur d'une pareille catastrophe. Il n'y a pas de terme, dans la langue, pour caractériser un tel malheur et il n'y a ni assez de larmes pour le pleurer, ni assez de pitié dans les cœurs pour égaler le soulagement à la souffrance; j'espère que la mère patrie se montrera grande et généreuse...

Je ne suis sorti, cette semaine, que pour aller voir les *Burgraves*, de Victor Hugo. La pièce a eu tout le succès que peut assurer une bande de claqueurs déterminés à ne pas souffrir une marque d'improbation. Si le public véritable avait été maître d'exprimer ses impressions, la pièce aurait eu un succès de bâillements phénoménal. Ce sont d'éternels récits, dans la bouche de trois vieillards dont le plus jeune a quatre-vingts ans. Celui-là est un jeune premier, à côté des autres. La scène est dans une espèce de nid d'aigles à je ne sais combien de pieds au-dessus du niveau de la mer; le héros, un burgrave, assisté de quatre générations de brigands ou brigandeaux qui passent leur vie à rançonner la plaine, à une époque de la féodalité allemande qui correspond à l'année 1220. Orientez-vous avec cela. L'empereur Frédéric Barberousse, le même qui est bien réellement mort, noyé dans les eaux du Cydnus trente ou quarante ans plus tôt, fait une apparition dans la pièce, dans le costume d'un mendiant, et il y joue un rôle en chair et en os; mais le défunt empereur n'est pas amusant; il est verbeux comme Nestor, moins la poésie d'Homère. Cependant, pour être juste envers Victor Hugo, je ne conteste pas que son style ne se soit, à quelques égards, amélioré. Il est moins étrange, plus châtié. On n'a pas à lui reprocher, cette fois, les excentricités qui soulevaient le public et dont l'impression sur les esprits se traduisait par un rire inextinguible. Cette fois-ci, on n'a pas ri du tout; on ne s'en est pas plus amusé. Cette exagération continuelle, cette poésie qui est dans les

nuages, ces mœurs qui, avec des prétentions à la vérité historique, ne sont d'aucun pays et d'aucune époque, ces excès de la pensée, cette tension de la phrase, ce drame qui se bat les flancs pour m'émouvoir et qui me laisse froid et ennuyé, ce bruit de l'alexandrin héroïque qui veut être majestueux et qui n'est que monotone, tout cela justifie le mot d'un plaisant qui me disait : « Dans Hernani, il n'y avait qu'un vieillard stupide. Il y en a trois dans cette pièce-ci; c'est un progrès ». Au surplus, vous lirez la pièce ; je vous l'enverrai dès qu'elle sera imprimée. C'est la moins dramatique de toutes celles qu'a faites Victor Hugo; c'est la mieux écrite. Elle a été jouée comme elle pouvait l'être, avec des façons et des airs de mélodrame. Lisez, pour avoir une idée exacte de la fable, l'analyse que le *Constitutionnel* en a donnée. Comme exactitude, c'est la meilleure. Jules Janin n'a pas osé dire la vérité. Granier de Cassagnac a entonné un dithyrambe dans son journal où, d'ailleurs, vous trouverez quelques citations curieuses...

CUVILLIER-FLEURY.

Bivouac de l'Oued Bhekam
au pied du Jurjura, 15 mars 1843.

Un mot seulement, mon cher ami, pour vous montrer que je ne vous oublie pas. Malgré le temps abominable que nous avons constamment depuis quinze jours, je me porte à merveille et j'ai poursuivi, contre vent et marée, les opérations dont j'étais chargé pour assurer l'autorité de Mahi-ed-Din, notre khalife pour la province de Sebaou. J'ai pacifié, sans coup férir, l'aghalik des Beni Djaad, et j'ai eu un assez joli combat avec les Nezlioua (Kbaïles du Jurjura) et les réguliers de Ben Salem. Je

compte être rentré à Médéah dans une dizaine de jours. Je n'ai pas le temps de vous donner d'autres détails. Adieu.

Tout à vous.

H. O.

Dimanche, 26 mars 1843.

Je viens de recevoir, mon cher Prince, votre lettre datée du pied du Jurjura; c'est donc sous l'impression d'une joie bien vive que je vous écris. J'ai hâte de vous féliciter, d'abord, d'avoir échappé au double danger que vous avez couru, celui de la saison et celui de la guerre; ensuite, mes félicitations s'adressent à la manière dont vous avez conduit toutes choses pendant cette terrible épreuve, qui est pour vous, si je ne me trompe, la première d'un commandement sérieux, avec responsabilité, sous la pluie, devant l'ennemi. Jusqu'à présent, quand vous aviez l'ennemi en face, vous aviez du moins un beau ciel au-dessus de la tête; ou bien, quand le temps était mauvais, l'ennemi était loin; cette fois, vous avez eu toutes les chances contre vous. Une lettre du commandant*

* Toutes ces lettres seraient à citer; nous devons nous borner à quelques extraits seulement.

Médéah, 23 mars 1843.

« Mon cher Fleury, je me suis laissé gagner par l'heure et aussi par le bavardage qui m'a fait écrire une lettre de douze pages à ma famille; je ne puis donc vous écrire, comme je le désirais, pour vous parler encore des succès de notre cher Prince, succès qui le placent d'une manière si convenable en ce pays, et je l'espère bien aussi en France. Je puis au moins vous dire que, pendant cette dernière course, notre confiance en lui s'est encore accrue; il s'est trouvé aux prises avec des difficultés graves, parce qu'elles tenaient au mauvais temps; il a dû trouver toujours le meilleur moyen de sortir d'embarras et de mener à bonne fin l'expédition dont la direc-

et une autre du colonel Marengo, m'apprennent comment vous vous êtes tiré de ce mauvais pas, et je vous en fais mon compliment, parce que vous avez eu besoin, dans cette épreuve, de quelque chose de plus que le courage et l'élan d'un jeune homme, c'est-à-dire de la prévoyance, du sang-froid et de la constance de l'homme fait. Votre petite lettre ne m'en dit pas tant, mais votre éloge est ailleurs. Marengo m'écrit d'Alger que le Gouverneur est enchanté de vous, et ce que me mande votre fidèle Achate confirme, pour moi, ce rapport que j'aurais pu attribuer à l'enthousiasme du vieux colonel. Je suis donc, de toute manière, ravi des nouvelles de ce matin; je viens d'envoyer toute ma provision de lettres à la Reine, pour ajouter

tion politique et militaire lui était confiée. Nous avons retrouvé notre maison, que nous appelons un palais, tant elle nous semble belle et richement décorée, à côté de nos bivouacs dans la boue.

« Notre avant-dernier jour de route a été marqué par une réunion excellente grâce à la joie et à la cordialité qui y ont régné. Le Prince traitait tous les officiers supérieurs de la colonne, et le soir tous les officiers du camp étaient invités à un punch. J'avais convié aussi les chefs indigènes qui s'exécutèrent de très bonne grâce, en prenant notre punch pour du sorbet. Au dessert, le colonel Cavaignac porta la santé du Roi et le lieutenant-colonel Blangini celle du Prince. L'une et l'autre de ces santés ont été accueillies avec bonheur. Nous avions devant la tente du Prince un feu gigantesque auquel chaque soldat avait voulu apporter son petit tribut; c'était une vraie pyramide de feu; nous étions tous bien heureux, de ce bonheur que donne la certitude d'avoir fait tout ce que nous pouvions pendant le cours de notre expédition... »

Le commandant Jamin avait aussi écrit à M. Cuvillier-Fleury pour lui annoncer le commencement de cette expédition; sa lettre contient des détails qu'on ne lira pas sans intérêt :

Médéah, 26 février 1843.

« Je vous écris ces deux lignes, mon cher Fleury, pour vous faire savoir que nous nous mettons en route le 1er mars pour une expédition d'une vingtaine de jours dans l'est de notre province et dans le sud de la province de Sebaou qui nous avoisine. Le Prince part avec quatre beaux bataillons et trois cents chevaux, plus une section d'artillerie. A cette troupe, qui sera forte d'environ deux mille cinq

aux renseignemens que Sa Majesté a pu obtenir de vous ou par toute autre voie. J'éprouve le besoin, quand je suis heureux, de faire partager mon bonheur, et je n'en ai pas de plus grand au monde que de vous savoir la vie et l'honneur saufs. Il est vrai que, pour votre honneur, je suis bien tranquille. Mais vous pouvez être malheureux, et, au début d'une carrière, un prince a besoin que la fortune soit toujours du parti de son courage. Vous laissera-t-on, maintenant, quelque repos? Il ne faut pas tenter Dieu, dit-on, ni la fortune, cet autre dieu aveugle et méchant. Or, n'est-ce pas se rendre coupable d'une tentative de ce genre que vous faire tenir incessamment la campagne contre vent et marée, comme vous dites justement, et que vous mettre ainsi aux prises non seule-

cents baïonnettes, se joindra le goum du Khalifat Bou Meddin qui commande la province de Sebaou. Le but de l'expédition est d'assurer d'une manière plus positive encore l'autorité de ce chef arabe, et de disperser, avant qu'ils ne soient devenus hostiles, quelques rassemblements formés à l'instigation de Ben Salem. Tout fait croire que cette excursion sera pacifique et qu'elle aura de très bons résultats par le fait seul de la présence de nos troupes, et surtout du fils du Roi dans le pays. C'est le nom sous lequel tous les Arabes désignent le duc d'Aumale. Le hachem de cette ville, avec lequel je m'entretenais du prince, hier (au moyen d'un interprète, bien entendu), me disait que les Arabes ne tarissent pas en éloges sur notre cher Prince. Il me disait, entre autres choses : « Quand Abd-el-
« Kader est revenu dans le pays, toutes nos écoles se sont fermées,
« et elles se sont rouvertes à l'arrivée du fils du Sultan! » En effet, le Prince m'a chargé du soin de faire du bien en son nom, et j'ai commencé par mettre ce hachem à même de faire placer à l'école, sous la direction d'un bon maître, tous les petits orphelins, et, en général, tous les jeunes Arabes. D'autre part, pareille protection est accordée aux Israélites qui sont nombreux ici. Ce hachem est poète, et, en me parlant de ses espérances sur le Prince, il me disait :
« Quand une source est pure et abondante, tout le cours du ruisseau
« est pur et abondant; nous ne pouvons donc manquer de voir tous
« les chefs arabes portés au bien, puisque le chef de tous, le fils du
« Roi, fait toujours du bien et de belles actions. » Je suis bien heureux, mon cher Fleury, de voir tous ces succès de notre cher Prince; sa position est parfaite sous tous les rapports; le gouverneur lui témoigne grande confiance, certain qu'il a en lui un bon, un très bon lieutenant... »

ment avec les hommes, mais aussi avec les élémens? Cela est-il sage de pousser ainsi à bout votre bonheur et de puiser sans réserve ni prudence, dans le grand tonneau où, suivant Homère, sont renfermées les bonnes chances? Passe encore pour la campagne du printemps; mais si on vous eût laissé tranquille pendant le mois de mars, n'y auriez-vous pas apporté plus d'aptitude (je parle des hommes sous vos ordres) par la santé, par l'élan, par la vigueur du corps et de l'âme? Il me semble qu'on abuse un peu de cette admirable résignation du soldat qui est la vertu des Français en Afrique, comme l'enthousiasme était leur qualité distinctive pendant nos grandes guerres de la Révolution et de l'Empire. La résignation, il est vrai, dure beaucoup plus que l'enthousiasme, mais il me semble qu'elle commande aussi beaucoup plus de ménagements aux chefs d'une armée, parce que, n'étant qu'une vertu passive, elle ne procure que de médiocres jouissances à ceux qui la pratiquent, tandis que l'enthousiasme a toujours en lui de quoi compenser ses fatigues et ses souffrances. Cette distinction devrait être toujours présente à l'esprit de ceux qui commandent en Afrique, à tous les degrés de la hiérarchie, et, si vous la trouvez juste, faites-la aussi admettre par vos subordonnés. Il y a une espèce d'entraînement qui ne manquera jamais au soldat français, c'est celui des coups de fusil; mais quand ce noble bruit a cessé à l'horizon, et que le soldat se trouve en face d'un devoir pénible, obscur, sans prestige, sans éclat, il lui faut alors la résignation, pour ne pas s'abandonner au découragement et aux mauvaises pensées. Or, c'est justement à ce moment de la vie du soldat qu'il est nécessaire de le ménager et de tenir grand compte de la mesure des forces humaines, qui ne me paraît pas suffisamment appréciée par les chefs supérieurs de notre armée. Je me rappelle, au surplus, que c'était là l'avis

de votre noble frère, le duc d'Orléans, et je suis sûr que vous pratiquerez, pendant le cours de votre carrière militaire, cette magnanime *économie des sueurs* du soldat qui est un des devoirs de votre profession, *homo sum*, et dût-il en coûter, quelquefois, à votre gloire personnelle.

Je vous envoie aujourd'hui un nouveau journal hebdomadaire qui s'appelle *l'Illustration*, et qui, à la différence des autres recueils périodiques illustrés, donne une sorte de résumé graphique de tout ce qui est *actuel*. Ce n'est pas très bon; mais cela vous donnera idée de certaines choses dont vous êtes bien loin, et, peut-être y trouverez-vous quelques minutes de distraction. C'est l'incomplète et parfaite image de notre vie parisienne

> ... simulataque parvis
> Pergama magna vides...

mais c'en est l'image, et le lointain où vous êtes lui prêtera le mérite de l'expression qui lui manque. Je vous adresse également les *Burgraves*, de Victor Hugo; plus une bêtise intitulée les *Buses-graves*, où il y a deux ou trois pochades assez drôles.

Il y a au Salon d'exposition un tableau charmant, qui représente la prise de Médéah en 1840, par la division aux ordres du Prince royal. On voit Médéah comme si on y était : ce n'est pas brillant et mon cœur s'est bien douloureusement serré en songeant que c'est là que vous avez votre maison de plaisance. Le Prince royal est au galop, à la descente d'un coteau rapide; vous l'avez devancé de quelques pas, et comme impatient d'entrer le premier. Les Kabyles tirent encore des coups de fusil en évacuant la ville. C'est vif, animé, plein de mouvement, de chaleur et de naturel. Le public s'arrête devant ce tableau, et je m'y suis surpris oubliant tout le reste,

excepté vous. C'est par là que je veux finir, car aussi bien le temps me manque et le courrier va partir.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, 6 avril 1843 (du 6 au 12).

Une lettre du commandant m'apprend, en date du 29 mars, que le mauvais temps vous a empêché de quitter Médéah. Que serait-ce donc si vous aviez tenu la campagne plus longtemps, comme c'était l'avis du Gouverneur! Le séjour de Médéah doit être cruellement triste par la pluie, si j'en crois le portrait que nous en a donné Philipoteaux, et qu'on dit fort ressemblant. Par bonheur vous êtes fort occupé et il n'y a guère place pour l'ennui dans une existence telle que la vôtre. J'espère aussi que vous recevez bien exactement vos paquets de France et que les bonnes nouvelles qui vous en arrivent vous aident à supporter le poids de l'absence de tout ce que vous aimez au monde. Les santés royales sont excellentes. On commence à parler beaucoup d'un prochain mariage auquel manqueront, cette fois, trois nobles témoins que la mort, la guerre, ou le voyage, ont dispersés. Ce sera une cruelle amertume, mêlée à une grande joie. Rien ne peut égaler, d'ailleurs, le calme dont jouit le pays, et le mariage ne pouvait être célébré dans des circonstances politiques plus favorables. Jamais depuis treize ans, même pendant la dernière année du ministère Molé, la France n'a été plus tranquille et plus prospère, la royauté plus respectée et moins menacée, les grands pouvoirs en meilleur accord. La Chambre des députés, dont l'attitude a pu paraître un instant incertaine par rapport au

ministère, s'est décidément ralliée à lui par le même motif qui lui avait fait, en août dernier, voter si résolument la loi de régence. Le ministère est considéré comme le gardien de l'ordre public et du principe de successibilité, un moment ébranlés par la déplorable fin du Prince royal; et la Chambre le soutient à ce titre, quoique plusieurs de ses membres n'aient peut-être pas sa confiance tout entière sur d'autres points. Mais n'importe : les Chambres françaises ont montré, depuis la révolution de Juillet, un instinct des principes conservateurs de cet ordre de choses qui ne leur a pas manqué dans cette grande et désastreuse épreuve et, en soutenant le cabinet actuel, elles s'y montrent fidèles. Nous sommes, on peut le dire, entrés dans le système politique de la régence, c'est-à-dire que, sans avoir à redouter comme prochain un événement qui rendrait la régence nécessaire (et tout porte à espérer qu'un pareil malheur est bien loin de nous), on se prépare, cependant, aux difficultés et aux périls qu'il ferait naître. C'est là la vraie politique, la seule bonne en ce moment, et c'est ce qui explique comment le ministère actuel, qui avait été à peu près condamné par les dernières élections générales, a trouvé tant de facilité à gouverner avec la Chambre née de ce mouvement électoral... Et d'un autre côté, cette même Chambre, qui ne jure que par le ministère quand il s'agit de préserver l'ordre, voudra se montrer très indépendante de lui quand il s'agira d'administration et d'affaires; en quoi elle sera sujette à beaucoup d'erreurs et d'inconséquences que nous verrons se dérouler plus tard, et que je vous prédis. C'est ainsi qu'avant-hier, elle n'a adopté qu'à *une* voix de majorité une loi d'organisation judiciaire destinée à compléter le personnel de la cour royale de Paris, et qui était de toute justice. C'est ainsi encore, qu'en renvoyant au ministre de la guerre, samedi dernier, la pétition des

chefs d'institution contre l'introduction de l'épreuve du baccalauréat ès lettres dans les examens de l'Ecole polytechnique, elle a donné tort à ce ministre, qui avait, suivant moi et beaucoup d'autres, mille fois raison. Mais il faut s'attendre à cela, jusqu'à ce que nos mœurs constitutionnelles soient plus fortes et nos habitudes parlementaires mieux exercées. La Chambre cherchera à faire oublier sa complète dépendance dans les questions politiques par des coups de tête en matière administrative, ne se souciant pas de brouiller l'Etat d'une main, après l'avoir sauvé de l'autre. Et, pour cela, il ne faudra pas jeter la pierre au gouvernement représentatif. Quel qu'il soit, c'est aujourd'hui le seul possible, et, de tous ceux que nous avons eus depuis un siècle et demi, c'est le plus honnête, sans en excepter celui de Louis XVI. C'était, lui, un honnête homme; mais son gouvernement ne l'était pas; et le parti absurde et l'acte qui l'a perdu et qui revit aujourd'hui dans la faction légitimiste me fait excuser et me rend très faciles à supporter les fautes de tous les autres partis...

CUVILLIER-FLEURY.

Alger, ce 5 avril 1843.

Mon cher ami, j'ai à vous remercier de plusieurs bonnes lettres, et, quoique l'air d'Alger, après trois mois passés dans l'intérieur, ne soit pas très propre à exciter la verve épistolaire, je veux pourtant vous donner de mes nouvelles. Je suis donc arrivé ici avant-hier pour traiter de vive voix quelques affaires avec le Gouverneur, et j'en repars le 8 pour mon gouvernement. Je vous remercie de vos bonnes

intentions pour Couturié*; je pense que vous l'avez vu maintenant; faites-moi savoir ce qui se fait pour lui. J'envoie à Clémentine une pacotille de bimbeloteries algériennes pour sa vente au profit des victimes de la Guadeloupe.

Je voudrais traiter ici la question de l'*abus du soldat*, et renvoyer ce reproche, qui est fondé, du reste, à qui de droit; mais je n'en ai pas le temps aujourd'hui. Quand je serai tranquille dans ma bicoque, je vous écrirai plus longuement. Seulement je veux vous prier de ne pas juger mon style de bivouac par ma prétendue lettre d'El Betoum, car on l'a publiée tronquée par je ne sais quel plumitif, et j'aurais bien préféré qu'on ne la publiât pas. Adieu; nous nous portons à merveille.

Tout à vous.

H. O.

Paris, du 16 au 22 avril 1843.

Mon cher Prince,

Je viens de recevoir une lettre du commandant, qui m'annonce votre départ de Médéah comme très prochain, mais non pas encore pour la grande expédition dite du printemps qui ne commencera qu'avec l'été, pour peu qu'on la retarde encore. En attendant, vous allez faire

* Adolphe Couturié, né à la Pointe-à-Pitre, un des condisciples du duc d'Aumale à Henri IV. Lauréat du Concours général. Après le tremblement de terre de la Guadeloupe, il entra au Cabinet du Roi; accompagna le duc d'Aumale à Alger en 1847, puis en Angleterre. Il mourut à Twickenham en 1861. La correspondance du duc d'Aumale avec Couturié (1839-1844) est très intéressante.

le *juge de paix* au milieu des tribus qui se combattent; c'est un fort beau rôle que celui de justicier, même les armes à la main; mais ces gens-là devraient bien vous laisser un peu tranquille; on dirait que vous n'avez pas assez de vos ennemis : il faut encore que vous mettiez le holà parmi les alliés. Quoi qu'il en soit, je souhaite à votre petite expédition pacificatrice tout le succès qu'elle mérite, et j'espère qu'elle sera depuis longtemps finie quand ma lettre vous arrivera; prenez donc mes vœux pour des félicitations.

Le grand événement de cette semaine est le mariage de votre sœur, la princesse Clémentine. Non pas qu'il ait une couleur politique ou internationale, et que la France ait rien à y gagner : elle y perdra, plutôt, puisque votre sœur, tout en restant liée d'affection au pays qui l'a vue naître, cessera, pourtant, d'être Française. Mais, si peu politique que soit cette alliance, elle n'en a pas moins été la seule occupation des esprits depuis huit jours, en l'absence, il est vrai, d'autres événements plus importants, et aussi parce que la princesse Clémentine, jouissant d'une excellente renommée d'esprit, de bienfaisance et de bonté, tout le monde s'intéresse vivement à sa destinée. J'ai vu le mari de la Princesse; je l'ai attentivement considéré pendant les longues cérémonies du mariage civil, et, si la physionomie ne trompe pas, je crois que la sienne est l'expression et le miroir de très bonnes qualités et que cette union offre de très grandes chances de bonheur de son côté. Quant à celles qui peuvent venir du côté de la Princesse, celles-ci sont sûres, car il est impossible d'unir plus de qualités solides à plus d'agréments de toute nature, esprit, jeunesse et beauté. Une fois mariée, la Princesse redevient une très jeune femme, et elle sera partout la première, par l'élévation de ses idées, la noblesse de ses sentiments et la distinction de son intelligence

J'y mets un peu d'enthousiasme, mon cher Prince, mais vous le pardonnerez, je l'espère, à des souvenirs qui datent déjà pour moi de quinze ans. La Reine vous aura donné les détails de la cérémonie; je n'y ajouterai rien, car son récit ferait pâlir le mien. En pareille matière il faut laisser parler la famille. La Princesse était charmante, et son attitude et sa démarche étaient d'une modestie et d'une émotion admirables. Le Roi et la Reine étaient, au début, visiblement affectés, et on eût dit que leurs regards cherchaient ceux qui manquaient. Vous, du moins, mon cher Prince, vous reviendrez; votre frère Joinville ramène, dit-on, une épouse. Vous recueillez de l'honneur, de l'expérience, peut-être, de la gloire si l'occasion vous sert. Mais celui qui manquait au premier rang de votre royale famille y manquera éternellement. La physionomie du pauvre Roi disait cela, avec une rare expression de douleur et presque d'égarement; et puis, enfin, la dignité royale a repris le dessus. La Reine, aussi, s'est calmée. La cérémonie a suivi son cours, sérieuse et touchante, ne ressemblant en rien à une fête, mais ayant tout l'éclat indispensable. Vous trouverez, dans le *Journal des Débats* d'aujourd'hui 22, le détail matériel de la solennité, s'il manque à votre correspondance; mais, ce que le journal ne dit pas, c'est l'effet produit par un orage affreux qui a éclaté au moment où se donnait, dans la chapelle, la bénédiction nuptiale; à ce moment, la pluie tombait à torrents et retentissait sur la voûte sonore, jusqu'à couvrir la voix du prêtre qui faisait son allocution aux deux époux; le tonnerre grondait avec force et à coups répétés, et la chapelle aurait pu être illuminée par l'éclat et la fréquence des éclairs. Toute l'assistance, qui était à genoux en cet instant, semblait s'humilier sous la main de Dieu, et tout ce spectacle avait une grandeur imposante, car, à côté de ces magnificences terrestres étalées pour le mariage

de la fille d'un Roi, il y avait le sentiment de la puissance supérieure qui aurait pu tout pulvériser en moins de temps qu'il n'en faut à un éclair pour sortir de la nue. Par bonheur pour moi, j'ai pu faire toutes ces réflexions sans mélange d'aucune crainte superstitieuse, car j'avais foi, à ce moment, à l'étoile de votre famille; je ne crois pas non plus que Dieu vous frappe ainsi sans rime ni raison. Enfin, je crois que le plus sûr présage pour cette alliance qui se consommait en face de l'autel, ce sont les douces et nobles vertus de votre sœur, source de bénédictions dans cette vie, en attendant l'autre. Quand on est sorti de la chapelle, l'orage avait cessé; le Roi a dit à l'évêque de Versailles qui avait officié au milieu du déchaînement des vents conjurés : « Nous avons eu un terrible orage, monsieur l'évêque; votre voix l'a apaisé. »

Toute autre nouvelle aura bien peu d'intérêt pour vous cette fois, mon cher Prince, auprès de celles qui vous arrivent de votre famille; j'abrège donc mon compte rendu ordinaire...

Vous m'avez écrit d'Alger une lettre dont je vous remercie; elle m'est arrivée ce matin. Ce que vous me dites de l'abus du soldat par les supérieurs me fait croire que vous vous êtes attribué ce que je vous en ai mandé à je ne sais plus quelle date. Comment l'aurais-je fait, puisque je ne vous ai pas vu à l'œuvre? J'ai parlé d'une façon générale. Jamais je ne vous adresserai un conseil qu'à coup sûr : je vous dois la vérité, mais aussi la justice.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, du 22 au 26 avril 1843.

Mon cher Prince,

Les quatre jours qui se sont écoulés depuis ma dernière lettre ont été remplis par des *émotions* à peu près exclusivement littéraires. Je me sers de ce mot à dessein, quoiqu'il ait droit de vous surprendre; mais c'est qu'il caractérise exactement ce qui s'est passé. La tragédie de *Lucrèce* a été jouée pour la première fois samedi dernier, à l'Odéon, en présence d'une foule très animée, et en l'absence d'une autre qui ne l'était guère moins, par le regret de n'avoir pu entrer. Ce regret s'est bientôt changé en colère; on s'est assemblé, on a crié et chanté la *Marseillaise* qui est l'ordinaire consolation des mécontens; il y a eu des coups donnés et rendus, des carreaux cassés, et enfin il a fallu renforcer le poste de la garde municipale, et faire évacuer les abords du théâtre par un piquet de cavalerie. Au fond, cette émeute littéraire n'a rien eu de sérieux que le désappointement d'une foule énorme que la précoce renommée de *Lucrèce* avait malencontreusement attirée, et à laquelle on avait eu le tort de faire faire, pendant plusieurs heures, une queue inutile. Au dedans du théâtre, les choses se sont passées plus correctement (je ne parle pas de la pièce); le public était nombreux, passionné pour ou contre, mais avec une tenue convenable. On a sifflé, on a, plus encore, applaudi; les applaudissements ont couvert, et, finalement, étouffé les sifflets. Tout cela est dans l'ordre; et, ce qui n'y est pas, bien que cela en ait l'apparence, c'est la honteuse domination des claqueurs qui partout ailleurs font taire le sentiment du vrai public.

A l'Odéon, il n'y avait pas un seul claqueur de profession, et on suppose avec raison qu'ils se sont vengés par des sifflets et des cris « à la porte » de l'expulsion qu'ils ont subie cette fois. Quant à la pièce, c'est l'œuvre d'un jeune homme; d'autres disent qu'il a passé trente ans. Si c'est un tout jeune homme, la pièce annonce un talent très remarquable, mais avec tous les défauts de l'extrême jeunesse, l'incertitude du plan, l'emphase et l'incorrection, l'abus de la métaphore, les longues et interminables tirades, l'hésitation dans la marche du drame, et, ce qui serait plus grave, l'absence presque complète de science et d'émotion dramatique. Le sujet est scabreux, presque impossible. La mort de Lucrèce peut être le sujet d'un beau récit, Tite-Live l'a bien prouvé; mais il est difficile d'y rattacher une action théâtrale d'un intérêt passable, et le dénouement, tout seul, n'est pas une pièce. M. Ponsard (c'est le nom de l'auteur) a échoué contre cet écueil. Il a rempli trois actes de fort beaux vers qui n'ont pas fait avancer l'action d'un seul pas; et, arrivé à la catastrophe, il en a dénaturé la noble et austère histoire; il a fait de Sextus un dameret, et de Lucrèce, une bavarde ennuyeuse; et puis, la toile est tombée sur l'attentat. Au cinquième acte, Lucrèce reparaît en habits de deuil. C'était là la difficulté qui avait effrayé Jean-Jacques Rousseau : faire paraître devant le public une femme qui vient d'être violée, ou peu s'en faut. M. Ponsard s'en est tiré en traduisant mot à mot Tite-Live; c'est-à-dire qu'il a fait une bonne version de rhétorique; mais c'est tout. Au demeurant, ce début donne de grandes espérances; non pas, peut-être, d'un écrivain dramatique, mais d'un poète. Il y a, dans ce style où toutes les écoles peuvent revendiquer leur part, où l'imitation du roman de Shakespeare le dispute au pastiche cornélien, où la trivialité affectée de Victor Hugo se mêle à l'ambitieuse

tirade de l'école classique, il y a, dis-je, malgré cela, dans le style de *Lucrèce,* de grandes beautés qui sont l'œuvre originale de l'auteur, entre autres une dissertation politique, à l'instar, il est vrai, de celle de Corneille dans *Cinna,* mais singulièrement relevée par le bonheur et la facilité de l'expression. Elle est tout entière dans le compte rendu du *Courrier français* (numéro du lundi 24). En général, la manière de l'auteur a de la plénitude, de la verve, une grande chaleur, et un accent de conviction aujourd'hui très rare. C'est par ces qualités qu'il a plu et qu'il plaira. Les salons sont très occupés de ce succès; et cette sensation toute littéraire, après treize ans de luttes politiques presque exclusivement maîtresses de l'attention publique, est, de toute façon, un fort bon symptôme sur lequel je n'insiste pas, car je n'ai plus que le temps de prendre congé de vous...

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, du 26 avril au 2 mai 1843.

Mon cher Prince, nous avons célébré hier la fête du Roi. Le temps était magnifique. L'affluence était grande aux Tuileries et aux Champs-Elysées. L'audience de Sa Majesté a été fort brillante; les Chambres étaient représentées par les deux tiers de leurs membres; les autres corps étaient au plus grand complet possible. Sauzet a fait un excellent discours, très politique et très dynastique; le Roi y a répondu avec chaleur et éloquence; son discours, au moment où il a dit que les bénédictions du peuple avaient accueilli l'entrée du vaisseau de l'Etat dans le port après tant d'orages, a été interrompu par des cris de *Vive le Roi!* Odilon Barrot, Lafitte, Thiers, étaient là. La satisfaction

peinte sur les visages témoignait de l'union des deux principaux pouvoirs du royaume. Puisse-t-elle durer! je le souhaite et je l'espère. Du reste, la fête du Roi n'a été joyeusement célébrée que par le peuple. Au château, nous n'en avons eu que la partie officielle. Le concert du pavillon de l'Horloge avait été supprimé, et les appartements interdits au public. C'était parfaitement convenable. La famille royale n'a pas assisté au feu d'artifice, et c'est un coup de canon, au lieu de la fusée d'usage, qui en a donné le signal. On a respecté le deuil de la duchesse d'Orléans et celui qui est encore au fond de tous les cœurs dans votre famille. On a bien fait et, quoique ce sentiment soit le plus naturel du monde, il n'en est pas moins beau, noble, et digne d'éloges. Il a été ainsi apprécié par le public.

Je ne crois pas que, depuis longtemps, la fête du Roi ait été célébrée dans des circonstances en apparence plus calmes, et j'ai la conviction que cette apparence n'est pas trompeuse. Il ne faut pas, néanmoins, s'y fier trop aveuglément, et croire que tout est fini, après treize ans de luttes intermittentes, dans un pays qui a été si profondément remué par les opinions et les passions démocratiques, et qui est si jaloux, si susceptible et si défiant à l'endroit des conquêtes révolutionnaires dont la Charte de 1830 est le résumé...

... Votre correspondance de famille vous aura édifié, sans doute, sur beaucoup d'autres faits d'un moindre intérêt. La marquise de P... s'est enfuie avec ce libertin fatigué, le prince de B..., laissant son enfant et sa famille honteuse et désespérée. « Quelle bêtise, disait la marquise de D..., de se compromettre pour aller faire l'amour bien loin quand on peut le faire si tranquillement à Paris! » Et, au fait, la marquise de P... était bien tranquille; son mari ne la tourmentait guère; c'est donc le démon

qui l'a tentée, ou quelque chose que personne ne sait. L'effet est désastreux. Il rejaillit tristement sur cette portion de la noblesse qui s'était ralliée au trône de Juillet et qui aurait dû mieux suivre les exemples qu'elle en reçoit. D'Alton Shée disait, à propos de cet enlèvement : « Depuis deux mois on ne voyait plus B... au.....; nous nous disions tous que cela finirait mal. »

On a lu de vous, au Conseil du Roi, une lettre écrite au duc de Nemours, et dont on m'a dit grand bien*; je finis ma lettre sur cette bonne pensée.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, du 2 au 6 mai 1843.

J'ai reçu avant-hier, mon cher Prince, une très obligeante lettre du commandant, datée du 22 avril et qui contient beaucoup de détails intéressants sur votre dernière expédition. J'espère qu'au moment où vous recevrez vos dépêches de Paris, vous serez bien près d'entreprendre celle du printemps, comme on l'appelle; car, plus on tardera, et plus on augmentera les chances de maladie et de destruction pour l'armée; plus aussi seront grandes, dans la mère patrie, les inquiétudes de ceux qui vous aiment.

Les quatre jours qui se sont écoulés depuis ma dernière lettre ont été presque exclusivement remplis par une émotion que j'appellerai *industrielle*. Vous voyez que nous marchons d'émotion en émotion. Tout récemment, je vous écrivais que la ville entière était occupée d'un

* On trouvera, à l'Appendice, cette très remarquable lettre; elle est du 11 février 1843.

début poétique, celui de M. Ponsard, à l'Odéon; aujourd'hui, on n'y parle plus que de chemins de fer : cela ne durera pas. Nous sommes ainsi, successivement, tout feu pour la sensation du moment. C'est le caractère de l'esprit français. On peut tirer de cette disposition inflammable un grand parti, si l'on est habile. Abandonnée à elle-même, cette mobilité est plutôt un coup de faiblesse que de force. *Caveant consules!* Quoi qu'il en soit, tout Paris, comme on dit, mais tout au moins, une portion notable des hommes qui, dans le gouvernement, dans les salons et dans la presse, font la pluie et le beau temps à Paris, s'était rendue à l'inauguration des deux chemins de fer qui vont unir la Loire à la Seine et qui tôt ou tard seront les deux premiers anneaux de la chaîne de grande viabilité qui joindra la Méditerranée à l'Océan. J'ai assisté, pour ma part, et sur l'invitation de Mgr le duc de Nemours, à l'inauguration du chemin de fer de Paris à Rouen, et, j'en puis parler en témoin oculaire. Vous trouverez d'ailleurs dans le *Journal des Débats* (numéros des 3, 4 et 5 mai) des détails très circonstanciés et très exacts sur les deux fêtes, et le texte authentique des discours prononcés par votre frère, lesquels ont eu un grand succès. On lui a su gré d'avoir parlé un langage si élevé et, à quelques égards, si poétique. Nous aimons, en France — rappelez-vous le succès de toutes les harangues un peu dithyrambiques de Napoléon — nous aimons, à tort ou à raison, ce genre d'éloquence. Le bon sens tout cru ne nous suffit pas. Ainsi, on a beaucoup loué, dans le duc de Nemours, à Orléans, cette phrase : « L'avenir des chemins de fer, mystérieux comme tout ce qui est grand », et, à Rouen, cette autre phrase : « Le temps a triomphé de l'espace », et, surtout, la manière à la fois noble et enthousiaste dont le Prince les a prononcées. Vous ne vous attendiez peut-être pas à un succès de ce genre de la part de votre royal

frère. Tout le monde a éprouvé la même surprise; on le savait homme de cœur et de bon sens, très ferme et très fidèle; on le croyait froid. Ces deux discours ont tout à coup modifié l'opinion sur son compte; et, suivant l'usage, l'opinion est allée tout d'abord à l'extrême, et il n'est question, aujourd'hui, que des facultés supérieures dont le duc de Nemours est doué en fait d'éloquence. Ce qui m'a paru ressortir le plus clairement de tout ceci, c'est que le duc de Nemours a été habile, qu'il s'est donné la peine de préparer une ou deux phrases à effet, sachant que nous les aimons, et qu'il a compris que, plus on veut nous rapetisser par le culte des intérêts exclusivement matériels et positifs, plus il faut nous relever par la pensée et par le langage. Il s'est fait littéraire, ou, pour mieux dire, il a donné à sa pensée une forme toute littéraire, dans un moment où la société a une tendance marquée à sacrifier au veau d'or. C'est là montrer beaucoup d'intelligence. Il a été applaudi par tous ceux qui ne veulent pas que l'inauguration d'un chemin de fer soit le commencement du règne exclusif des financiers; et, en même temps, l'enthousiasme, peut-être excessif, avec lequel ses paroles ont été accueillies, prouve bien quelle bonne pâte monarchique nous sommes encore, avec quelle facilité on nous pétrit, et quelles dispositions nous avons naturellement, à tenir compte au centuple, aux fils de notre Roi, du bien qu'ils font, ou qu'ils annoncent.

Le chemin de fer de Paris à Rouen est magnifique. Vous savez la route; depuis Maisons jusqu'à Pont-de-l'Arche, on court sur la rive gauche, au milieu d'un paysage enchanteur, à quelques pas de la Seine. La seule sensation pénible qu'on éprouve, c'est le passage de plusieurs *tunnels*, dont l'un, celui de Rolleboise, entre Mantes et Vernon, a 2 625 mètres de longueur et supporte un poids de 82 mètres de hauteur; l'autre, celui de Villiers,

tout près de Gaillon, a 1 700 mètres de long et 23 de haut. La longueur de tous ces tunnels réunis est de 5 335 mètres, près d'une lieue et demie ; c'est un travail énorme. Je crains seulement qu'il n'ait été fait un peu vite et un peu légèrement. C'est le défaut de tout l'ouvrage. Commencé le 1er mai 1841, il n'aura duré que deux années; c'est bien peu pour la solidité d'un si immense travail. Aussi les Rouennais sont-ils dans la défiance. On m'avait logé, mercredi soir, chez un brave négociant retiré qui, en me conduisant à ma chambre, le bougeoir à la main, me disait : « Nous autres, habitants de Rouen, nous ne sommes pas si pressés que vous ; nous attendrons que les Parisiens aient essayé le chemin de fer avant d'en faire usage. Nous n'aurons confiance qu'après le premier accident qui arrivera; alors, on prendra des précautions. » Au fait, il est impossible que des accidents sérieux n'appellent pas, très promptement, la surveillance de l'autorité sur ce chemin un peu trop lestement reçu par les ingénieurs malgré sa beauté, ou, peut-être, à cause de sa beauté. Les maçonneries des tunnels sont, même pour quelqu'un d'étranger à ces sortes de travaux, d'une faiblesse apparente effrayante. L'obscurité profonde au milieu de laquelle on y reste pendant cinq à six minutes, l'asphyxie produite par la fumée, le sentiment de cette rapidité inflexible qui vous emporte dans ces ténèbres où un homme à pied ne ferait pas dix pas devant lui, tout cela est d'un effet assurément très fantastique, et il est impossible de n'en être pas ému jusqu'à l'admiration pour l'audace que la science a donnée à l'homme ; mais quelques précautions contre les risques d'une pareille crânerie ne nuiraient pas à son effet, et, surtout, à l'achalandage du chemin. Quoi qu'il en soit, rien n'est beau et satisfaisant comme ce voyage de trente lieues que nous avons fait, au retour, en quatre heures dix minutes, et

beaucoup de haltes. Vos frères étaient dans une espèce de salon roulant, magnifiquement décoré, avec tables, fauteuils et canapés, aussi à l'aise — la cérémonie à part — que dans leur salon des Tuileries.

Vous remarquerez, dans le récit du journal, qu'un grand nombre de députés de l'opposition la plus avancée avaient été invités à ces fêtes, et qu'ils ont dîné avec le duc de Nemours. Vous verrez aussi que Thibaudeau, l'ancien directeur du *National*, a été décoré des mains de Son Altesse Royale. J'étais là quand la chose s'est faite. Le duc de Nemours a dit, spirituellement : « J'espère, monsieur, que ce ne sont pas les derniers services que vous rendez à l'industrie »; et il a ajouté ces paroles que le journal n'a pu répéter parce qu'elles renfermaient une bienveillante épigramme : « Nous sommes heureux de vous voir aujourd'hui dans cette voie. » A quoi Thibaudeau, visiblement troublé, a répondu : « Je suis flatté de *la* tenir des mains de Votre Altesse Royale. » Janin était là et criait à tue-tête, à quatre pas du Prince, et en montrant Loke et Thibaudeau : « Ah! Bravo! Loke; bravo, Thibaudeau; ils ne l'ont pas volé! » Le désordre était, à ce moment, à son comble. La masse des invités de Paris, parmi lesquels il y avait beaucoup de journalistes, avaient envahi l'enceinte réservée. La garde nationale de Rouen était peu nombreuse dans cet endroit, et il n'y avait ni gendarmes, ni soldats. C'était un pêle-mêle de princes, de journalistes, de prêtres venus pour la bénédiction du chemin, d'ouvriers anglais et français, de gens qui venaient de déjeuner copieusement, et qui avaient du vin plein la tête. C'était, dis-je, une mêlée à n'y rien comprendre. Votre frère, malgré cela, n'a pas cessé d'avoir une tenue excellente, pleine de dignité, de bonne humeur, et il a fini par rétablir l'ordre par le seul ascendant de sa présence. La pluie est tombée sur tout cela. Mme Perrée,

femme du directeur-gérant du *Siècle*, s'est trouvée portée par la foule et chassée par la pluie auprès du Prince qui l'a fait placer à côté de lui et lui a très aimablement parlé, en sorte que son succès en a redoublé dans les feuilles de l'opposition. La revue et le défilé ont été ensuite favorisés par le beau temps. Je n'ai pas approuvé que la garde nationale et surtout la troupe de ligne aient défilé par petites sections séparées, à grandes distances, et incorporées dans les huit divisions civiles du cortège. Cela donnait un air de carnaval à une cérémonie qui devait être grave. Ensuite, il n'y avait rien d'original, de pittoresque ni de magnifique, hormis quelques bannières, dans la composition de cette longue et fatigante procession. Le moyen-âge, dont on parlait à ce propos, comprenait autrement les processions populaires. Autres temps, autres mœurs, mais, alors, ne comparons pas. Le dîner de l'hôtel de ville a été long et passablement ennuyeux, jusqu'au moment où le Prince a parlé. Il y avait près de quatre cents personnes dans un éternel corridor où le service était impossible, en sorte qu'on mourait de faim et de soif. Après le dîner, on s'est mêlé dans le grand salon. Les opposans étaient ravis. On se serrait la main sans s'être jamais parlé. Il y avait cette effusion qui suit un grand dîner, même mauvais, quand on a été ému, et qu'on est content, quoique à jeun.

Vous aurez bien d'autres détails, je le présume, sur toutes ces fêtes de l'industrie où la présence des Princes vos frères a été d'un excellent effet. Tandis que vous représentez la dynastie auprès de l'armée, il est bon que d'autres la représentent auprès de la population civile dont l'importance s'accroît chaque jour, dans une proportion peut-être excessive au détriment de la portion militaire; mais c'est bien aujourd'hui qu'il est vrai de dire avec l'abbé Sieyès : « Le tiers état, c'est tout le monde. »

Ce qui m'a frappé, du reste, comme le fait le plus significatif de cette grande démonstration, c'est le caractère éminemment pacificateur et conciliant de l'industrie et du travail civil. Il y a quelques mois, nous étions à couteaux tirés avec l'Angleterre; et voici une fête française, où des ouvriers anglais figurent, où ils sont accueillis, applaudis, récompensés par une croix d'honneur dans la personne de leur chef supérieur. Et, d'un autre côté, voici des hommes, opposition et conservateurs, qui passent leur vie à se disputer, et que cette fête de l'industrie réunit et rassemble autour d'une table présidée par un fils du Roi : Carnot, Garnier-Pagès, de Larcy, Dugabé, les républicains et les légitimistes étaient là. Je n'en dis pas davantage, car le temps me manque et votre excellent esprit me suppléera.

En politique, tout a été suspendu par les fêtes de la semaine.

Deux accidents sérieux ont ému le public : l'un, arrivé au mont Valérien, dans les travaux d'excavation : deux ouvriers et deux soldats du génie ont été ensevelis. L'autre accident est arrivé en Belgique : vous en trouverez le détail dans le journal de ce jour : une panique, causée par un commencement d'incendie, a fait sortir du vagon une vingtaine de personnes parmi lesquelles plusieurs ont été tuées ou blessées.

Voilà tout. C'est beaucoup trop. Cette coïncidence avec les fêtes d'Orléans et de Rouen est fâcheuse. Mais la *vapeur* est comme la frégate *la Belle Poule :* elle fera le tour du monde, malgré les accidents qui marqueront son passage et les désastres qui la feront maudire par moments; grande et noble puissance, après tout, malgré le mystère de son avenir, comme dit si bien votre frère.

CUVILLIER-FLEURY.

Médéah, 4 mai 1843.

Voici encore une page bien courte en réponse à de bien bonnes et longues lettres, mon cher ami; mais vous m'excuserez quand vous saurez que je ne passe que quatre jours à Médéah, et que, pendant ces quatre jours, il faut que je fasse ma correspondance officielle, que j'organise un poste de ravitaillement à Boghar et une colonne qui doit opérer assez longtemps dans le désert, qu'enfin je règle tout ce qui se fera ici en mon absence. C'est beaucoup trop pour quatre jours, et, si cela devait durer longtemps ma santé n'y tiendrait pas. Heureusement les expéditions sont là pour me refaire. Nous venons d'en terminer une fort intéressante et d'un aspect tout nouveau, quoique peu guerrière. Les résultats remarquables qu'elle a produits seront peu appréciés en France, car ils sont peu brillants; mais j'ose dire qu'ils sont solides. J'espère que vous êtes tout à fait remis de votre indisposition. Pour moi, je suis à merveille, ainsi que mon état-major.

Tout à vous.

H. O.

Paris, du 6 au 12 mai 1843.

J'ai reçu ce matin, mon cher Prince, votre petite lettre de Médéah; je vous remercie du souvenir et de l'intention. Celle de M. Jamin m'a donné beaucoup de détails sur votre prochain départ et sur l'expédition que vous allez

diriger en personne*; je vous félicite de cette occasion qui vous est à la fois donnée de vous montrer sur un plus grand théâtre et d'y jouer un plus grand rôle. Je suis sûr de vous; je voudrais l'être autant de la fortune. Tous mes vœux vous accompagnent, et, comme j'ai la conviction que vous avez gardé le cœur très joyeux, je ne veux mêler aux souhaits que je vous adresse, et qui seront d'ailleurs accomplis, je l'espère bien, quand vous lirez ma lettre, que la dose amère d'anxiété qui est inséparable de la joie et de l'orgueil de ceux qui vous aiment et qui vous attendent...

Je me suis demandé, avant de commencer cette lettre, s'il était bien opportun de continuer, pendant votre absence, cette longue, prolixe et minutieuse correspondance que je vous envoie de Paris, et s'il ne vaudrait pas mieux, pour vous, avoir, au moment de votre retour, un résumé final de tout ce qui aurait pu vous intéresser ici. Toute réflexion faite, j'aime mieux ne rien changer à mes habitudes; d'abord, elles me sont douces; ensuite, vous y êtes accoutumé; puis, vous ne m'avez donné aucune instruction contraire; vous lirez donc, à votre retour, toute cette série de nouvelles que je vous adresse toutes fraîches, et qui moisiront là-bas en vous attendant. Vous les lirez avec plus de plaisir qu'un résumé, parce qu'elles ont, du moins, le mérite d'être écrites sous l'impression du moment auquel elles appartiennent. Je continue donc comme j'ai commencé, sans plus de façon, avec la même franchise, vous disant tout ce que je pense, et pensant tout haut sur toutes les questions.

Je vous ai parlé, dans une de mes précédentes lettres, d'un commencement d'irritation causé par l'imprudence

* Rentré pour quelques jours à Médéah, le duc d'Aumale préparait une expédition dans le Sud, celle qui devait amener la prise de la smalah d'Abd-el-Kader.

avec laquelle quelques membres du clergé affichent, en ce moment, des prétentions inconciliables avec l'esprit de tolérance qui est si profondément enraciné dans notre pays et qui ne se laissera pas enlever les conquêtes de la Révolution. Cette irritation s'est manifestée ces jours-ci par plusieurs incidents sans gravité, mais non pas sans signification. D'abord, la commission du budget a rejeté un crédit demandé pour la création d'un troisième grand vicaire de l'archevêché de Paris, et un autre, de cinq cent mille francs pour être distribué entre un certain nombre de succursalistes. Sans doute ces demandes étaient fort raisonnables; mais puisque le clergé français abuse des concessions qui lui sont si largement faites par le gouvernement, pour se montrer, chaque jour, plus exigeant, la Chambre juge à propos de l'arrêter dans cette voie, ce qui n'est pas moins judicieux. D'un autre côté, les professeurs de l'Université, outragés par les mandements des évêques de Chartres et de Belley, vilipendés dans un infâme pamphlet publié à Lyon, sous les auspices, dit-on, du cardinal-archevêque (ce que je ne garantis pas), ces professeurs, dis-je, ont senti le besoin de se défendre, et une ligue se forme contre ce qu'on appelle *les Jésuites*, car ce mot revient inévitablement, comme moyen de défense à peu près infaillible, dans toutes les querelles de l'esprit libéral contre l'esprit d'intolérance. C'est une vieille arme, que tant de combats n'ont pas usée, qui est toujours bonne, et qui ne manque jamais son but. Hier, par exemple, et avant-hier, M. Michelet et M. Quinet, au Collège de France, ont fait un manifeste contre la trop célèbre société, qui a été accueilli par des applaudissements frénétiques, mêlés de quelques sifflets que l'indignation générale a étouffés. J'étais là, voulant vous parler de toutes ces scènes comme témoin oculaire, et j'ai pu m'assurer, par mes yeux, et aussi par mes oreilles, de

l'énergique opposition que rencontrerait, dans la jeunesse, toute tentative de nous mener à reculons dans l'ornière où la Restauration s'est fourvoyée. Quinet a été très ferme et très éloquent, et il a protesté, avec une grande véhémence en faveur de la liberté de conscience et d'enseignement menacée. Michelet a été moins remarquable; son attitude, en présence de cette émotion d'un public innombrable, était quelque peu grotesque, et sa leçon moitié écrite, moitié mal apprise, n'a eu ni portée, ni éclat. Cependant, telle était la disposition de ses auditeurs de le trouver éloquent, et telle a été la maladresse de deux ou trois interrupteurs honteux qui s'étaient mêlés à la foule, que son succès a été immense. Pendant ces deux leçons, j'ai vu plusieurs fois l'assistance tout près de se ruer sur les gens qui sifflaient. On criait : « A bas les Jésuites! A bas les Chouans! Mort aux Chouans! » « Monsieur, vous êtes un lâche! » a crié un jeune homme à un autre qui sifflait, lequel s'est tu. Et mille autres épisodes de ce genre, pendant les interruptions causées par l'antagonisme des deux partis, l'un des deux représenté par une minorité misérable. Vous pensez bien, mon cher Prince, qu'en vous racontant ces désordres, mon but n'est pas de les glorifier; je vais plus loin : je blâme les deux professeurs, qui, provoqués bien gratuitement et bien indignement, il est vrai, devaient pourtant se montrer plus sages que leurs adversaires, et ne pas porter leur querelle sur le terrain si brûlant de l'enseignement public. Mais, en trouvant qu'ils ont manqué de mesure, je ne puis pourtant donner tort à leur défense. J'aurais seulement voulu qu'ils se défendissent autrement, et ailleurs. Après tout, je ne suis, ici, pour vous, qu'un rapporteur des faits dont j'ai été témoin, et je vous les signale, comme un symptôme de quelque chose de plus sérieux qui se passe au fond des esprits, et qui éclatera, si l'on n'y prend garde,

au premier moment. Gardons-nous, pour Dieu! que les élections générales se fassent, un jour, au cri : « A bas les Jésuites! » On donnerait le gouvernement à l'extrême gauche.

A la Chambre des pairs, un débat assez sérieux a eu lieu hier, à propos d'une pétition de quelques protestans qui réclament la liberté de leur culte. Cette pétition a été écartée par l'ordre du jour, et elle devait l'être; car, en réalité, rien ne menace la liberté du culte protestant. On a parfaitement démontré que la nécessité, même pour le culte catholique, d'avoir recours à l'autorisation du gouvernement, pour avoir le droit d'ouvrir un oratoire ou une chapelle, n'excluait en rien la liberté, telle que la Charte l'a consacrée. Cette liberté est obligée, comme toutes les autres, de reconnaître certaines limites et de se soumettre à certaines restrictions protectrices de l'ordre public. M. de Tascher, le Ministre de la justice, et M. Barthe, ont très nettement revendiqué sur ce point les droits de l'Etat. M. de Broglie et M. de Gasparin les ont, peut-être, trop méconnus; et l'ardeur, d'ailleurs très convenable, de leur discussion avait le tort de s'adresser à un auditoire que ces querelles ne réveillent pas. Il n'en sera pas de même au Palais-Bourbon : les pétitions protestantes y trouveront des échos bruyants, non pas pour la bonté de la cause qu'elles défendent, car elles ont radicalement tort, mais à cause de cette disposition un peu irritable où sont, en ce moment, les esprits quand il s'agit de questions religieuses, disposition que tous les honnêtes gens doivent s'efforcer de calmer, car elle est arriérée de treize ans. Il est vrai que les prétentions du clergé ne sont pas moins rétrogrades; et quant aux jésuites, s'ils ont eu la pensée de renaître, comme on le prétend, sous le nom de *Pères de la Foi*, s'ils ont le courage de braver à la fois les lois qui les ont chassés, l'anathème qui les frappe, le mépris et la haine de ce grand peuple qui sait ce que les jésuites ont

fait de Louis XIV, comment ils ont perdu les Stuarts et les Bourbons de la branche aînée, et à quel abaissement politique ils ont fait descendre l'Espagne et le Portugal; quant aux jésuites, dis-je, leur apparition chez nous, si elle est réelle (Michelet m'a mené devant la porte de la maison qu'ils occupent rue des Postes), elle ne sera pas de longue durée; mais, gare à l'esprit de réaction qui, après les avoir frappés, pourrait s'égarer en chemin, et atteindre la religion elle-même! C'est le crime de ces hommes de compromettre toujours, dans leur intérêt égoïste, ce qu'il importe le plus de conserver.

En voilà bien long sur ce sujet, mon cher Prince; mais vous savez qu'il est grave en France. Vous connaissez l'histoire, et vous savez par combien de souffrances notre pays a acheté la liberté religieuse. Il l'a bien gagnée! Qu'on la lui laisse donc! La prudence le conseille aux gouvernements; la justice leur en fait une loi.

Vous trouverez ci-joint deux lettres : une, bien triste, qui m'annonce la mort du pauvre Baudesson, votre camarade de collège; une, qui contient des remerciements à votre adresse; elle est de M. Jacquin, le maire de Chantilly, qui vient de recevoir la décoration de la Légion d'honneur.

J'ai dîné hier à Neuilly; on y parlait beaucoup de vous. On y était inquiet du prince de Joinville qui, au 23 mars, n'était pas encore arrivé à Rio. La princesse Clémentine part mardi pour Lisbonne. Le duc de Montpensier est toujours très bien portant et très gaillard. Il regrettait de n'avoir pas été faire le train au cours de Michelet contre les jésuites. Cela m'a rappelé le temps où vous disiez à l'émeute : « Les imbéciles! Sautez donc par-dessus les grilles! » Mais vous étiez un enfant. Du reste, votre frère est devenu un troupier fini, à ce que dit Thierry, qui, lui, engraisse à vue d'œil.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, du 12 au 16 mai 1843.

... La polémique religieuse continue. Vous lirez, dans le *Journal des Débats* du lundi 15, un article très curieux (de Saint-Marc Girardin) où l'Université montre qu'elle a bec et ongles contre ceux qui l'attaquent. Certes, rien ne prouve mieux à quel degré d'irritation on est parvenu, puisque c'est Saint-Marc, le plus religieux des hommes, qui est descendu le premier dans l'arène où tous les écrivains d'un peu de valeur sont provoqués ; et certes, aussi, il était impossible d'avoir un défenseur plus décidé, et plus éprouvé. D'un autre côté, Quinet a fait publier, dans le *Siècle* d'hier (que je vous envoie), son éloquent manifeste contre les jésuites ; et, à la Chambre des pairs elle-même, la liberté de conscience vient de provoquer un nouveau débat (séance du 15) dont des pétitions plus ou moins raisonnables sur la liberté de l'enseignement ont été le prétexte. Villemain a très bien parlé ; Dreux-Brézé a très poliment attaqué. La pétition, qui demandait le rétablissement des corporations religieuses enseignantes, a été écartée par l'ordre du jour. Nous en sommes là. Tout cela serait grave s'il était possible de songer sérieusement à une réaction contre l'esprit de tolérance qui nous protège dans les lois, dans la Charte, dans l'opinion, dans l'Université, dans la dynastie ; car j'espère bien que l'intolérance religieuse ne s'asseoira plus jamais sur le trône, ni à côté; le peuple de ce pays-ci a confiance dans l'admirable raison et dans l'inflexible loyauté du Roi. Grâce à lui, toute cette irritation se calmera. Elle ne deviendrait sérieuse en France, que le jour où elle partirait des Tuileries.

Nous avons eu lundi votre rapport adressé au général

de Bar. Vous restez fidèle à votre système de simplicité et de précision. Je n'ai là-dessus qu'à vous approuver. Ce qui se fait en Afrique, si bien qu'on le fasse, ne comporte pas l'ambition dans les termes et la pompe dans le langage; et même si vous aviez de grandes choses à faire, ce serait encore la meilleure rhétorique que la vôtre. Vous faites la leçon à ceux qui abusent du bulletin; Dieu veuille qu'ils en profitent!

Vous avez écrit à la Reine que vous pourriez bien demander un congé vers le mois de juillet, mais on ne paraît pas avoir grande foi dans la réalisation de cette promesse et j'entends dire de tous côtés que vous ne reviendrez que pour l'hiver. Ceux qui me consultent là-dessus s'imaginent que je suis dans le secret de vos intentions. Mais je crois que vous seriez, vous même, très embarrassé de les préciser, et je le conçois. Vous voulez compléter cette épreuve si bien commencée, et cependant vous avez à cœur de revoir, ne fût-ce qu'un instant, la France et votre famille.

La princesse Clémentine a quitté Neuilly ce matin. J'ai assisté aux adieux qu'elle a faits, bien tristement, au Roi, à la Reine, et à toute la famille royale dont la tristesse n'était pas moindre. Je crois que les détails ne vous manqueront pas sur cette séparation qui va faire encore un vide bien cruel auprès du Roi. Dans deux mois la duchesse de Nemours doit, dit-on, accompagner le Prince aux camps de Rennes et de Lyon. Le Roi n'aura plus une seule de ses filles à ses côtés pendant ces longues séances de la grande table. Mais le prince de Joinville sera revenu; vous serez peut-être aussi de retour. La solitude se fait autour des rois qui vieillissent; mais, si ce n'est votre présence, que ce soit le récit de vos belles actions qui la remplisse, et la satisfaction de vos succès qui la console.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, du 16 au 22 mai 1843.

Je vous adresse, mon cher Prince, un résumé très succinct de notre histoire de ces six derniers jours, car vous voilà bien décidément en campagne, si j'en crois les dépêches publiées hier par le gouvernement (voir au *Moniteur*) et vous êtes exposé à trouver, au retour, à Médéah (que Dieu vous y ramène sain et sauf!) une véritable inondation de papiers à laquelle je ne veux contribuer qu'avec discrétion et mesure, et uniquement pour que vous ne perdiez pas le fil qui unit entre eux les événements du jour.

Les deux Chambres ont continué à fonctionner très activement pendant tout le cours de la semaine écoulée. Les Pairs ont voté, ou peu s'en faut, une excellente loi de modification au Code d'instruction criminelle. On a décidé que les français coupables de crime à l'étranger et réfugiés en France, seraient justiciables des tribunaux français comme si le crime eût été commis sur le sol même, importante et trop tardive innovation. On a amélioré le régime de la mise en liberté sous caution, trop généralement livrée à l'arbitraire du juge d'instruction, et on l'a, par l'abaissement du minimum du cautionnement, rendue plus accessible aux classes pauvres; enfin on a institué la réhabilitation en matière correctionnelle. Ces trois et sérieux amendemens à notre code ont donné lieu à une discussion très intéressante à laquelle ont naturellement pris part et avec succès les jurisconsultes de la Chambre. Le ministre de la justice a très bien défendu sa loi, qui a prévalu...

La crise religieuse s'est calmée; cependant la guerre

continue dans la presse, entretenue par l'*Univers religieux*, journal ultra-catholique rédigé par un nommé Veuillot, ancien rédacteur principal du *Capitole*... Le *National* a pris parti dans la querelle, je n'ai pas besoin de vous dire de quel côté. Mais il faut avouer que le jésuitisme, renaissant en 1843, lui fournit une arme très légitime et très formidable. Les cours de Quinet et de Michelet ont été de nouveau troublés; mais cette fois les sifflets n'ont pas osé paraître. Le trouble a tenu à l'immense foule qui s'était portée au Collège de France, et d'où le désordre, ou, pour mieux dire, ce *tapage écolier*, devait naître.

J'espère que c'est fini. On a fait trop bonne justice des sifflets jésuites pour qu'ils recommencent. Les faux dévots veulent bien troubler l'ordre, mais à condition de ne pas risquer leur peau. Guenille, si l'on veut, ma guenille m'est chère!

Je termine là ma chronique politique. Voici celle du monde. Chantilly a fait beaucoup jaser. Lisez le feuilleton du 23 dans le *Siècle* *, vous verrez ce qui s'y est passé, *chevalinement* parlant. L'aventure d'Alice Ozy est vraie; tous ces messieurs, le duc de Nemours compris, ont couru généreusement à son secours. Le soir, il a failli y avoir une chaude affaire entre P... et d'A...,

* Voici la partie du feuilleton dont parle la lettre ci-dessus :

« Avant le prix de *Surprise*, les chevaux attelés à la voiture de Mlle A. O. s'emportent. Le théâtre des Variétés va perdre ses plus longues anglaises, ses diamans, ses saphirs, ses rubis les plus beaux; les chevaux se dirigent vers la pièce d'eau; ils franchissent les cordes de l'enceinte, ils brisent les barrières en bois. Le dieu du vaudeville protège sa prêtresse, il la réserve à d'autres anecdotes; Mlle O. est sauvée. On avance, on se précipite ; à la vue de tant de monde, elle voudrait bien se trouver mal, elle commence, elle essaie un petit spasme, mais dans la chaleur du danger, son chapeau, ses cheveux se sont déplacés, et avant de perdre connaissance, elle répare le désordre de sa toilette... »

(Courses du 8 mai.)

parce que le premier a trouvé l'autre établi, sans façon, auprès de sa favorite. *Ab uno disce omnes.* Il n'est venu à Chantilly que des femmes de petite vertu et des viveurs à foison. Il y a eu le bal des lorettes, un jeu à mort à la Reine-Blanche, des paris étourdissants et des pertes effrayantes. M... a perdu deux mille louis, et P... en a gagné dix ou douze. Cela s'appelle encourager l'industrie chevaline; je le veux bien. *Coqueluche*, au comte de Cambis, a trompé tous les calculs, et le Jockey Club fait une enquête sur la conduite du jockey qu'on prétend avoir été gagné. Voilà les causeries du lendemain; on n'y pense plus aujourd'hui. Chantilly vous attend pour reprendre son éclat; la gloire y a mis bon ordre cette année.

J'ai dîné hier dimanche à Neuilly; nous remarquions avec tristesse que le Roi n'avait auprès de lui aucun de ses nombreux enfans. L'un est au Brésil, l'autre fait la guerre en Afrique, un troisième, la princesse Clémentine, s'était embarquée le matin même pour le Portugal. Le duc de Nemours et le duc de Montpensier étaient à Chantilly. Le Roi était véritablement affecté de ce vuide que l'absence fait autour de lui. Sa santé est toujours très bonne, Dieu merci ! La Reine avait compté sur quelques nouvelles de vous, et était toute malheureuse de n'en avoir pas reçu. Après dîner, je suis allé visiter le petit château qui est aujourd'hui un très élégant castel, admirablement disposé pour la convennace de l'habitation. Tout serait en état d'être habité; mais il faut le soleil de juillet pour sécher les plâtres et chasser l'odeur de la peinture; la beauté et la commodité de ces appartements feraient venir l'eau à la bouche, et cependant je les ai parcourus avec des sentiments peu gais : rien ne donne l'idée de la rapidité avec laquelle le temps nous emporte comme cette complète métamorphose des lieux où l'on a passé une si longue période de sa vie : quinze ans ! *Grande mortalis*

ævi spatium. Et cependant, vous êtes devenu général d'armée, et les lieux où je vous dictais des exercices d'orthographe vont servir à l'éducation de votre neveu, qui va bientôt avoir l'âge que vous aviez quand nous avons commencé cette épreuve qui me semblait ne devoir jamais finir.

Je vous épargne beaucoup d'autres réflexions bien tristes que cette visite m'a inspirées, quand je songeais aux nouveaux habitants du petit château, à ce malheur sans remède, à cette douleur sans consolation. J'aime mieux vous dire que j'ai vu le comte de Paris, le jour du départ de la Princesse, et que j'ai été frappé de sa belle santé, de sa bonne humeur, des lignes magnifiques de sa jeune tête, de l'intelligence de sa physionomie. Voilà une belle éducation à faire. Puissent les souvenirs du petit château inspirer son précepteur! Car n'est-ce pas là que M. le duc d'Orléans a commencé?

Adieu, mon cher Prince; voici une causerie qui dépasse de beaucoup la limite que je m'étais fixée. Une autre fois je serai plus fidèle à mon programme du commencement. J'espère que vous me lisez vite, comme je vous écris. Cela me donne confiance de vous envoyer mon griffonnage.

J'ai dîné mercredi à Vincennes chez le duc de Montpensier, qui m'avait prié de lui amener Michel Chevalier. L'établissement est des plus magnifiques; le Prince est entré dans une voie d'*expansion* et de sociabilité que j'approuve fort; en même temps il fait en conscience son métier de soldat. Vous lui avez donné de bons exemples, et il les suit.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, du 26 mai au 2 juin 1843.

Le plaisir que j'ai ordinairement à vous écrire s'augmente aujourd'hui, mon cher Prince, de tout le bonheur que j'éprouve à vous féliciter de votre belle conduite et de votre brillant succès. Vous avez été brave; cela ne m'a guère surpris, comme vous le pensez bien; mais l'élan de votre bravoure vous a servi à faire une chose très difficile à la guerre, à ce qu'il paraît, à vous décider dans une situation très douteuse et très perplexe, en sorte que vous n'avez pas été audacieux seulement comme un jeune homme qui voit un bon coup de sabre à donner, mais comme un général qui a une troupe à sauver et à illustrer : car, du même coup, vous avez fait les deux choses. C'est avoir la main heureuse. Je vous félicite donc, et cela sans phrases, et du fond de mon cœur. S'il y a quelqu'un au monde, après vos augustes parens, qui ne soit pas suspect d'indifférence quand un commencement de gloire vient ainsi rayonner sur votre jeune front, c'est bien moi. Aussi n'est-ce pas de ce sentiment, Dieu merci, que j'ai à me défendre, mais du sentiment contraire. La première nouvelle de votre victoire m'a d'abord causé un enthousiasme que j'ai ensuite fait descendre à un diapason plus digne de votre modestie, qui a été, dans cette affaire, un de vos mérites les plus appréciés du public, et à laquelle je ne veux rien ôter par l'exagération, même sincère, de mes éloges. Vous avez noblement fait votre devoir comme soldat; vous vous êtes montré digne du commandement; vous avez su électriser par votre exemple une poignée d'hommes exténués et dans la position la plus périlleuse qui se pût offrir; vous

avez été prince comme il faut l'être, car, s'il est permis de se vanter d'appartenir à une race de braves, c'est en face de l'ennemi et au moment où l'on donne tête baissée dans le danger; enfin, vous avez été humain, et c'est, à mon avis, votre plus grande gloire, car c'est la plus rare en Afrique : « Vous n'avez tué que des combattans*! » Ailleurs, on égorge, sous prétexte de nécessité, des femmes et des enfans. Vous avez donc encore donné là un noble exemple. Vous vous êtes ressouvenu que les plus grands hommes de guerre ont été aussi les plus clémens, parce que c'est le cœur qui fait les grands capitaines comme les grands orateurs, *pectus est quod facit.* L'élan admirable qui vous a envoyé à la tête de vos braves contre la smalah d'Abd-el-Kader, vous avez su l'arrêter à temps pour épargner des vaincus; c'est là ce qui est beau et grand, mon cher Prince : garder la mesure dans la victoire, comme dans la puissance, c'est ce qui est difficile sur cette terre. Recevez donc mes félicitations. Recevez aussi mes remerciemens, car, si l'honneur de votre belle conduite appartient sans partage à votre royale famille, il me semble qu'il en rejaillit aussi, et de bien loin, quelque rayon sur mon obscurité. Ce n'est pas moi qui vous ai appris les belles choses que vous faites là-bas, mais j'en profite aux yeux du monde, pour la part qu'on suppose que j'ai eue à votre première éducation, et l'éclat de votre premier triomphe éclaire doucement mon humilité et ma retraite, car vous savez bien que la place que j'occupe en ce moment auprès de vous n'est pas autre chose.

La première nouvelle qui vint à Paris de votre beau fait d'armes, ce fut par une dépêche télégraphique qui arriva

* « ... Nous n'étions que cinq cents hommes, et il y avait cinq mille fusils dans la Smalah. On ne tua que les combattans et il resta trois cents cadavres sur le terrain... » (Extrait du rapport adressé au général Changarnier, 20 mai 1843.)

le vendredi 26 mai. Le Roi la reçut au salon. La dépêche parlait de la prise de la Smalah, et personne, le Roi lui-même, ne savait ce que ce mot voulait dire. Sa Majesté s'en allait, demandant à chacun, avec une bonne humeur charmante : « Savez-vous ce que c'est que la Smalah ? » Il me fit, à moi-même, la même question, et, le mot n'étant pas dans mon vocabulaire habituel, je ne sus que répondre. Enfin vint le général Galbois ; le Roi courut à lui : « La Smalah, dit le général, c'est la maison militaire d'Abd-el-Kader, son escorte ordinaire, ses fidèles. » « La camarilla », dit le Roi en riant. La dépêche se terminait par ces mots : « La mère et la femme d'Abd-el-Kader... interrompue par la nuit ». En sorte que l'opinion générale était que vous aviez pris les deux « princesses », pour parler comme le *Siècle*, qui, dans son numéro du lendemain, vous félicitait gracieusement.

Mais, le lendemain, la dépêche fut achevée dans un sens tout contraire, puisqu'elle nous apprit que ces deux grandes dames du désert s'étaient enfuies à toutes jambes. On en resta là jusqu'au mardi 30, jour de l'arrivée de vos dépêches datées de Chabouniah le 20, et d'Alger le 23. L'effet qu'elles produisirent à Neuilly, vous le savez par vos lettres de famille, et je n'y insisterai pas, dans la crainte d'être trop au-dessous de la vérité et de ce qu'on vous aura écrit*. Le Roi convoqua immédiatement son conseil aux Tuileries et on y donna lecture de votre rapport et d'une lettre de Jamin, qui était pleine de cœur, et disait ce que votre modestie avait omis. La Reine vint à Paris ; elle me fit demander ; j'ignorais tout ; du moins, je ne savais que par la dépêche du 26 et par quelques lignes aimables de Jamin le grand succès obtenu, et j'avais soif de détails ; la Reine me les donna de vive voix, dans un

* On trouvera plusieurs de ces lettres à l'Appendice.

entretien d'une demi-heure. Elle était émue jusqu'aux larmes, et de ces douces larmes qui ont dû calmer, au fond de son cœur, de bien anciennes et bien inconsolables douleurs. La lettre de Jamin était entre les mains de Camille Fain, qui en faisait un extrait pour *le Messager;* je ne pus la lire que le soir, à Neuilly, où le Roi ne reçut personne, car la nouvelle qui avait apporté la joie dans la famille coïncidait avec un anniversaire qui la désolait : le 30 mai était la fête du Prince royal; le 30 mai 1837, il s'était marié, et la Duchesse était allée à Dreux solenniser tristement ce souvenir. Le soir, les dépêches furent publiées *in extenso* dans *le Messager;* et, le lendemain 31, tous les journaux du matin les donnèrent, à l'exception des journaux légitimistes pur-sang, du *National* et de *la Législature,* qui se contentèrent de les résumer froidement. *Le National* poussait même l'injustice jusqu'à vous reprocher « l'emphase » dans la manière dont vous parliez de la marche des troupes jusqu'à Taguin. Quant aux autres, le 31, *le Courrier, le Siècle* et *le Globe* étaient excellens pour vous; *le Constitutionnel* ne disait rien; le lendemain, 1er juin, *la Presse* avait un second article très bienveillant, et *la Patrie,* journal de l'opposition constitutionnelle, que je vous envoie, parlait de vous dans les meilleurs termes. Il n'y a pas jusqu'au *Charivari* qui n'ait trouvé moyen, dans une parade d'ailleurs très ridicule, de faire votre éloge (31 mai). Enfin, *le National* de ce matin 2 juin répond à *la Patrie* d'hier et le fait comme il le pouvait faire, injustement et brutalement. Je ne vous parle pas du *Journal des Débats :* il a eu le bon goût d'être mesuré. Le parallèle entre le grand Condé et vous a été envoyé par Dumas; j'ai été autorisé à refroidir un peu sa première rédaction; je trouve que le rapprochement était bien assez fort par lui-même. Il est sans doute très curieux, mais votre modestie s'en effarouchera, j'en suis sûr, quelque

bienveillant qu'il soit, quelque enclin que vous soyez à le justifier. Au surplus, il y a un autre rapprochement que j'ai fait, moi, sans le communiquer à personne, mais que je ne crois pas moins fondé : quand le duc d'Enghien fut au moment de livrer la bataille de Rocroi, vous savez que le maréchal de Gassion s'efforça de l'en dissuader : « Que ferez-vous si vous êtes vaincu? » « Je serai mort avant d'être témoin de la défaite », répondit Condé. Et je crois bien que c'est une pareille réponse que faisait tout bas votre courage aux objections de votre prudence. Aussi, votre courage l'a emporté.

J'ai voulu, mon cher Prince, en vous signalant jour par jour l'esprit des journaux sur votre fait d'armes, beaucoup moins vous enorgueillir que vous montrer, ce que vous savez de reste, que nous ne vivons pas dans un pays de sauvages et qu'il y a encore au fond des âmes un sentiment, très équitable et très monarchique, qui les prédispose en faveur des princes. L'effet produit par votre dépêche a été grand; la presse n'a fait que le traduire. M. le général Jamin ayant communiqué, dès le premier jour, la lettre qu'il venait de recevoir de son fils, toute la Chambre en a été émue et remuée, et le débat de la loi des monnaies presque interrompu. Dans le public, même émotion; on vous a su gré de votre décision énergique et de votre langage modeste; on vous a su gré de nous avoir rendu un de ces glorieux bulletins d'autrefois; enfin, on s'est félicité, dans les rangs conservateurs, de ce gage nouveau donné par votre belle conduite à la stabilité de la dynastie. Tel est, mon cher Prince, le résumé très succinct de l'impression qui s'est produite ici sous toutes les formes. Je ne vous parle pas des militaires; ils sont ravis. « Il faut être du métier, me disait hier Dumas, pour comprendre le mérite de la décision qu'a montrée le duc d'Aumale. Ce n'est pas de l'audace, c'est de la stratégie,

et celle qu'on fait au milieu des coups de fusil est, croyez-le, la plus difficile du monde. » Je ne suis pas juge, mais je le crois volontiers, et sur parole; j'apprécie parfaitement la différence qu'il y a entre la charge qui vous a emporté à l'Affroun, et celle que vous avez commandée à Taguin. Vous étiez un lieutenant de hussards dans l'une, et un général dans l'autre. Aussi les vieux grognards vous admirent fort, et je ne saurais vous répéter tout ce qui se dit sur votre compte dans les salons. Vous savez le facile entraînement de l'enthousiasme parisien; il ne faut pas trop s'y fier, et pourtant il y a, dans ce premier mouvement, quelque chose de trop sérieux pour que vous n'en teniez pas très bon compte aux sentimens de vos compatriotes, qui méritent que vous les aimiez comme ils vous aiment.

Maintenant, mon cher Prince, je n'ai pas grand courage à reprendre ma chronique accoutumée, et j'aurais bien envie de la laisser chômer aujourd'hui; car vous-même ne rechercherez sans doute dans les nouvelles de France, que l'écho de celles d'Afrique. Quoi qu'il en soit, mon fanatisme d'exactitude l'emporte, et je vais vous donner le menu de notre histoire depuis le 26 mai. Vous y occupez une place qui fait bien petite celle des autres.

La Chambre des pairs a discuté et adopté une loi sur la police des théâtres, complémentaire de celle de septembre 1835 qui a rétabli la censure théâtrale. M. Lebrun, l'auteur de *Marie Stuart*, a prononcé un discours spirituel pour proposer l'établissement d'une sorte de cour de cassation de la censure composée d'auteurs éminens; mais la proposition a paru un jeu d'esprit, sans conséquence. La loi a passé; elle consacre la censure, l'intervention fréquente et vigilante de l'Etat dans la police des théâtres, la subordination des directeurs, etc. Un amendement ultra-catholique de M. Tascher, tendant à empêcher la

représentation, même bien intentionnée, des cérémonies religieuses, comme dans *Robert-le-Diable* et *la Juive*, a été rejeté après un débat peu sérieux.

Dans la Chambre des députés, des pétitions, qui demandaient le rétablissement des corporations enseignantes, ont été repoussées par l'ordre du jour. M. de La Rochejaquelein les a appuyées. Il a déclaré qu'il *ne croyait pas aux jésuites*, ce qui a fort réjoui la Chambre, car, malheureusement, les jésuites ne sont plus des êtres de raison, ils existent et se multiplient. « Je suis jésuite, disait récemment M. l'abbé de Ravignan à M. Guizot. Nous sommes six cents en France; nous obéissons aveuglément à notre général qui est à Rome. Du reste, nous nous soumettons aux lois du royaume. » A quoi j'ignore ce que M. Guizot a répondu. Quant à la déclaration de l'abbé de Ravignan, elle est authentique. Bertin la tient de M. Guizot lui-même. Mais il me semble que M. Guizot aurait pu répondre : « Non, monsieur; en vous déclarant jésuite, vous ne vous soumettez pas aux lois du royaume, car les lois du royaume ont chassé les jésuites en 1762 et celles de la Révolution ont supprimé toutes les corporations religieuses d'hommes. » Est-ce que, par hasard, la révolution de Juillet aurait plus de goût pour les jésuites que le pape Clément XIV qui les supprima en 1773? C'est ce que nous verrons bientôt, car la question sera portée devant les Chambres, par la force des choses, avant que cette législature ne finisse, et en tout cas, les électeurs la décideront aux prochaines élections générales. Les jésuites ne s'arrêtent pas, quand une fois ils sont en route. C'est la tache d'huile qui s'étend. Par cela seul qu'ils ont osé renaître, ils prétendent dominer. Vous savez leur devise, qui les a empêchés, à toutes les époques, de modifier leurs statuts : *Sint ut sunt, aut non sint!* Cette devise les tuera encore une fois de plus, espérons-le.

La Chambre des députés a terminé la discussion et le vote, à grande majorité, de la loi sur les crédits extraordinaires d'Afrique. Dans la séance du 26 (*Moniteur* du 27) M. de la Sizeranne a fait au Maréchal une interpellation à laquelle il a trouvé moyen de joindre un éloge de vous très aimable. Voilà tout, et je termine cette longue lettre en vous priant, mon cher Prince, d'agréer l'assurance de mon vieux dévouement et de ne pas m'oublier auprès de vos excellens, habiles et intrépides officiers, auxquels j'adresse mes félicitations, du meilleur de mon cœur.

CUVILLIER-FLEURY.

Médéah, 26 mai 1843.

Vous mettez tant de soin et d'exactitude à me tenir au courant de tout ce qui se passe, mon cher ami, qu'il faut que toutes mes épîtres, si courtes et si brèves, commencent par une phrase de remerciemens. Vos longues lettres m'intéressent et m'amusent beaucoup; c'est un résumé complet de toutes les nouvelles importantes, et il faut avoir été longtemps hors de chez soi pour savoir combien un journal si bien et si régulièrement tenu peut avoir de charme.

Je suis tout à fait du parti de l'Université dans sa querelle avec le clergé. Vous le savez, je suis un catholique sincère et convaincu; j'aime ma religion, je respecte ses ministres. Mais je crois les prêtres peu aptes à former des hommes pratiques, et je me défie de leurs habitudes envahissantes. Les jeunes gens qui sortent des séminaires ne sont pas plus moraux que ceux qui sortent des collèges; ils sont moins francs, moins énergiques. Les leçons de

l'Université ne contrarient en rien les tendances religieuses de certains esprits; et les dogmes des jésuites peuvent, je crois, mettre les meilleures natures hors du droit chemin.

Les succès oratoires de Nemours m'ont fait le plus grand plaisir, sans me surprendre.

J'ai lu dans les journaux quelques fragmens de *Lucrèce* pendant ma dernière course. Cela m'a plu beaucoup; j'aime la manière virile et sévère de ce jeune auteur; je trouve dans ses vers un certain parfum cornélien qui m'a charmé. Je ne sais si c'était le plaisir que j'éprouvais à m'arracher quelques momens à des préoccupations bien graves; mais j'ai rarement éprouvé une émotion littéraire plus vive et plus agréable.

Vous savez que, grâce à Dieu et aux braves gens que je commandais, j'ai obtenu un succès que je n'avais jamais espéré et auquel les Arabes croient à peine, tant il leur semble grand et surprenant. Je me porte à merveille, mais j'ai eu à supporter de grandes fatigues morales et physiques, et j'aurais besoin d'un peu de repos. Adieu.

Tout à vous.

H. O.

Paris, 6 juin 1843.

J'ai reçu hier votre aimable et excellente lettre du 26 mai, mon cher Prince, et je vous en remercie de tout mon cœur. Le courrier du 2 juin vous a apporté mes félicitations pour votre beau fait d'armes; j'y pourrais ajouter aujourd'hui tout ce que j'entends dire à votre honneur depuis huit jours; c'est un concert d'éloges unanimes, et qui retentit très doucement au cœur de vos amis. Hier je vis le maréchal Valée à Nogent : « Cette affaire le vieillit

de dix ans, me dit-il; le général Bugeaud l'a compromis, très utilement, il est vrai; mais je n'en sais aucun gré à sa prévoyance : le Prince pouvait être pris ou tué. Plus le péril était grand, plus il y a de gloire pour lui d'en être sorti par un fait d'armes si éclatant. Maintenant, il faut qu'il revienne. » Et il a ajouté sur le système du gouverneur beaucoup de choses dont je vous fais grâce. Son opinion est aussi que le moment n'est pas venu d'instituer cette vice-royauté princière dont il a été si souvent question depuis quelque temps et que votre succès du 16 mai a fait revivre. J'ignore si on y pense encore en haut lieu; il est à croire qu'en tout cas vous serez consulté, mon cher Prince; en attendant, il paraît qu'on vous laisse encore là-bas pour quelques semaines. Votre lettre, celle de Jamin, m'avaient donné l'espoir d'un prompt retour. Quand vous vous dites fatigué et que vous demandez du repos, il faut vous croire. Il semble cependant, d'après vos lettres de famille, et surtout d'après celle du Gouverneur, que votre séjour se prolongerait encore, et on dit même que vous allez être compris de nouveau dans une expédition vers les Ouenseris. Le prochain courrier nous expliquera sans doute ce qu'il y a encore d'obscur dans ces nouvelles. Puisse-t-il nous apprendre qu'on vous délivre, enfin, de cette responsabilité morale qui pèse sur vous depuis neuf mois, et qu'on n'abuse pas de votre patience, comme on a déjà abusé de votre zèle, de votre énergie, et de votre courage*...

Vous trouverez, dans *le Siècle* du 2 juin un article très aimable pour vous et que je n'avais pas lu au moment où j'ai fait clore le précédent courrier. *Le Moniteur de l'Armée,* qui a paru le 4, est aussi très courtoisement équitable à votre égard.

* Le duc d'Aumale est rentré en France à la fin de juin 1843.

Il est arrivé beaucoup de nouvelles d'Afrique au milieu desquelles on se perd, le gouvernement n'ayant rien publié. La mort du général Mustapha est connue, et elle produit une sensation pénible. On ne sait rien de positif du général Gentil. Changarnier a obtenu, dit-on, un beau succès contre les Kabyles. Lamoricière a achevé la déroute de la Smalah. Rien de tout cela n'efface l'impression de votre beau combat, et tout porte à croire que vous serez le seul vainqueur de cette campagne. Puisse-t-elle bientôt finir!

Il ne s'est rien passé depuis quatre jours, qui soit digne de votre intérêt; les fêtes de la Pentecôte ont emporté hors Paris les affaires et les politiques. Nos hommes d'Etat sont à bout, et ils profitent de toutes les occasions pour se donner du bon temps...

Je vous quitte, mon cher Prince, un peu plus tôt que d'ordinaire parce que je suis très fatigué. Nous jouissons d'un temps épouvantable. Il tombe, par jour, deux ou trois orages à noyer Paris et il fait froid comme en novembre. Le séjour de la campagne doit être peu agréable, et celui de Médéah, si par hasard vous avez un pareil temps, doit être insupportable, même pour des vainqueurs. J'espère que vous nous ramènerez les beaux jours auxquels nous avons droit à cette époque de l'année, et dont j'aimerais que le retour coïncidât avec le vôtre. Tous ceux qui vous aiment vous attendent avec impatience, pour l'amour de vous, d'abord, et ensuite pour le bonheur que vous causerez à ceux qui pourront vous féliciter de vive voix de votre belle conduite; je vais porter ma lettre au bon Barbier qui est fou de votre succès et qui m'a bien chargé de vous présenter ses félicitations, ce que j'avais oublié la dernière fois.

Cuvillier-Fleury.

Paris, 16 juin 1843.

... On vous attend ici, mon cher Prince. Les journaux disaient hier : « M. le duc d'Aumale quitte l'Afrique. » Et tout le monde de le répéter. Malheureusement, les journaux en seront, à ce qu'il paraît, pour leurs frais d'invention. Jamin m'écrit aujourd'hui que Changarnier vous fait faire une nouvelle campagne. Que le diable l'emporte! Il y a vraiment des gens infatigables des fatigues des autres! Et où le Gouverneur est-il donc en ce moment? Comment ne vous donne-t-il pas signe de vie?

Si vous revenez bientôt, il faudra que vous me donniez des instructions bien précises pour l'envoi de vos voitures. Est-ce à Toulon, ou à Marseille, que vous débarquerez? La Reine vous a adressé directement une caisse d'objets à donner en cadeaux, que Jamin m'avait demandés et desquels vous ferez bien de ne pas vous montrer avare, car il faut que vous laissiez un souvenir à tous les braves gens qui vous ont particulièrement servi. Vous êtes plus prince que jamais, parce que la fortune et votre courage vous ont mis, en très peu de temps, à ce niveau où vous étiez déjà par votre naissance. C'est beaucoup de pouvoir établir une sorte d'équilibre entre les avantages qu'on tient du sort et ceux qu'on doit à son mérite. Mais soyez sûr que, pour avoir montré que vous étiez capable d'être un général, vous n'en êtes pas moins resté un prince; ou, pour mieux dire, l'éclat de votre position s'est rehaussé de celui de vos services. Vous êtes davantage en lumière. J'en pourrais écrire long sur ce sujet, mais je vous fais grâce du reste. Vous connaissez le fond de ma pensée;

vous savez le prix que j'attache à une représentation convenable, à une expansion généreuse dans un prince. Ce n'est pas parce que sa vanité peut y trouver son compte : je sais trop que je ne vous persuaderai pas par ce côté que votre modestie naturelle rend si peu sensible; mais c'est parce que c'est un devoir rigoureux d'une haute position de se montrer secourable, communicatif, rémunérateur comme Dieu, dans la mesure seulement où notre faiblesse et notre insuffisance nous renferment. Soyez sûr que le principe de la *récompense* est un des fondements de la sociabilité. Ne comptez donc pas trop sur le désintéressement des hommes. Je ne suis pas pessimiste; j'aime l'humanité, mais je crois pourtant que ceux qu'on appelle désintéressés sont tout simplement — et je les en loue — des caractères plus timides ou plus fiers que d'autres. Personne ne subit volontiers le discrédit qui résulte malheureusement, dans l'opinion, de l'injuste oubli des services rendus; on se résigne, mais le cœur réclame, et l'esprit s'aigrit. Recherchez donc, avec soin, autour de vous, toutes les occasions qui se présenteront de récompenser, soit par vous-même, soit par l'Etat, les bonnes actions et les bons services; et soyez aussi empressé à acquitter, dans ce genre, vos propres dettes, que celles du pays, car beaucoup de gens vous servent avec la pensée que, servir un prince, est un service public; et ils ont raison dans une certaine mesure, et pour tout ce qui n'est pas le service matériel et infime de la personne.

Pardon, mon cher Prince, de cette tirade infiniment trop prolongée. Vous avez écrit à des amis, et vous savez de quel train va la plume quand elle n'a pas peur de se compromettre. Avec vous, je pense tout haut; acceptez donc mon rabâchage pour ce que vaut tout ce qui est sincère; je ne prétends pas à un autre mérite.

CUVILLIER-FLEURY.

Médéah, 13 juin 1843.

Merci de votre lettre du 2 juin, mon cher ami; merci de vos éloges qui m'ont vivement touché. Je suis vraiment confus de l'effet que notre course paraît avoir produit à Paris; je crains seulement qu'on ne s'en exagère les conséquences. C'est une très heureuse affaire, ce n'est pas la fin de la guerre. Du reste, les choses vont bien; la résistance est concentrée sur un très petit espace; et si, tout en exerçant une action vigoureuse et constante sur les tribus insoumises, on s'occupe de l'organisation sérieuse de toutes les tribus soumises, les progrès seront rapides et réels. Malheureusement je vais cesser de concourir à cette œuvre qui m'intéressait tant; j'en suis très peiné, et il a fallu les ordres formels du Roi pour m'y décider. Je regretterai longtemps ces alternatives de calme parfait et d'excessive activité qui me faisaient une vie si conforme à mes goûts. Il faut tout le plaisir que j'aurai à revoir mes parents et mes amis pour compenser le chagrin que j'éprouve en quittant ma chère province.

Une chose m'a attristé dans votre lettre : c'est « *humanité si rare en Afrique* ». Ne vous laissez pas prendre aux mensonges de quelques folliculaires; les gens qui répandent et accréditent ces calomnies sont des misérables dont l'incivisme me révolte.

Vous savez qu'on a voulu faire de moi un gouverneur général intérimaire; on voulait mettre tout d'accord et faire taire toutes les susceptibilités en sacrifiant un Prince; j'ai paré le coup. C'était, je crois, une position absurde.

Adieu, mille remerciements à Barbier. Au revoir, bientôt. Tout à vous.

H. O.

Paris, 22 juin 1843.

Mon cher Prince, j'ignore où cette lettre vous trouvera, et je la ferai courte, car, si elle doit vous trouver en France, les nouvelles ne vous manqueront pas et vous n'aurez pas le temps de lire un long récit. J'ai reçu votre lettre du 13, et je vous en remercie. Je n'ai pas, si j'ai bon souvenir, adressé un reproche général d'inhumanité à l'armée d'Afrique; je vous ai seulement loué d'avoir donné un exemple de modération et de clémence dans une guerre où, de votre aveu même, l'imitation des procédés arabes a souvent gagné nos officiers et nos soldats. Si, aujourd'hui, les représailles d'une légitime défense se sont adoucies, tant mieux; et vous aurez l'honneur d'en avoir donné un des plus éclatants exemples dans la prise de la Smalah. Au 2 juin dernier, d'ailleurs, quand je vous ai écrit, j'étais, ou pour mieux dire, nous étions tous sous l'impression des nouvelles qui étaient arrivées de l'est de la régence; on racontait des horreurs de l'expédition Baraguay d'Hilliers, et ce sont des généraux français qui les propageaient, *sotto voce,* mais en ayant l'air d'y croire. Voilà sous quelle impression je vous ai loué d'avoir montré que vous compreniez tout autrement la *guerre à la française.* Il est noble à vous de repousser un éloge qui semble se traduire en accusation pour vos camarades; il n'est pas moins beau de l'avoir mérité.

Je vous fais grâce aujourd'hui de mon bulletin politique; la discussion du budget des dépenses s'est faite sans encombre; on est arrivé au budget de la guerre; la grosse question de la réduction de l'effectif se discute aujourd'hui. Le ministère a fait sonder la commission sur la

possibilité d'un amendement à sa décision, en vue des événements d'Espagne; la commission n'a pas fait grâce d'un écu. De son côté, Soult ne recule pas d'une semelle. « Je leur dirai, disait-il hier, que c'est mal choisir son temps pour réduire l'armée. Ce n'est pas le moment de raccourcir l'épée de la France ! » C'est là une belle phrase, mais qui ne réussira pas si elle n'est pas appuyée de bonnes raisons. J'espère que Guizot en donnera. Tout se prépare pour un sérieux engagement dont vous saurez le résultat si vous êtes en France...

CUVILLIER-FLEURY.

Eu, 31 août 1843.

Je vous demande bien pardon, mon cher ami, de ne pas vous écrire plus longuement et plus souvent; mais vous savez qu'au lieu d'une vie calme et paisible, j'ai dû mener ici une vie très agitée qui ne m'a pas laissé beaucoup de loisirs pour correspondre avec vous. Après une course malheureusement trop courte, mais réellement intéressante en Angleterre, et dont nous pourrons reparler, le Roi m'a envoyé avec Joinville aux régates du Havre, et maintenant nous sommes tous occupés de préparer la réception de la Reine d'Angleterre que nous attendons après-demain. Je ne vous en écrirai donc pas long encore aujourd'hui. D'ailleurs M. Guizot m'a dit ce matin qu'il vous avait fait prier de venir à Eu, et, si l'état de Mme Fleury vous permet de le faire, je vous conseille de venir. Car, bien que les choses ayant beaucoup changé depuis trois siècles, depuis le camp du Drap d'or, ce sera

encore une chose curieuse qu'une entrevue des souverains des deux plus grands pays du monde.

D'après un mot de Jamin, je pense que cette lettre vous trouvera à Paris; je ne puis répondre encore à votre lettre du 17; le Roi est inabordable en ce moment; il ne peut me donner l'audience que je lui ai demandée, et je suis toujours embarrassé de concilier l'affection que j'ai pour vous et que je désire vous témoigner, avec les droits acquis par d'autres et la reconnaissance que je dois à des services réels.

Adieu, mon cher ami, à bientôt, je l'espère. Tout le monde ici a pris une part bien vive à votre douleur*, car votre beau-père y était estimé de tous, et vous y êtes aimé.

Tout à vous.

H. O.

Paris, 1er septembre 1843.

Mon cher Prince,

Votre bonne et affectueuse lettre me délivre d'un grand scrupule. Les ministres m'ont fait venir, en toute hâte, de Nancy, pour me rendre à Eu. Mais je ne pouvais pas y aller sans une invitation du Roi, ni me trouver au milieu des fêtes sans un motif très sérieux. Ce que vous a dit M. Guizot me prouve que ce motif est apprécié et approuvé, puisque vous m'engagez à partir. Le plaisir que je me promets de vous revoir est bien grand, mon cher Prince; mais il a fallu l'autorité du télégraphe pour me faire quitter ma pauvre femme, et je n'ai guère le cœur à des récits

* Le général Thouvenel, beau-père de Cuvillier-Fleury, venait de mourir à Nancy.

de fêtes. Néanmoins, je pars; je serai demain à Eu, vers dix ou onze heures. Voulez-vous, je vous en prie très particulièrement, dire à la Reine le motif qui m'amène. Les ministres croient qu'il importe que le séjour de Sa Majesté britannique soit convenablement raconté, et ils me jugent capable de cette mission; je l'accepte, quoique bien fatigué. Veuillez dire que je ne viens à Eu que pour obéir à une sorte de *compelle intrare*, très honorable pour moi, mais qui n'a peut-être pas assez tenu compte de la triste situation de ma famille. Adieu, mon cher Prince; ayez l'obligeance de me faire préparer un logement quelconque, pourvu qu'il soit un peu éloigné du « tremblement », s'il est possible, car j'aurai besoin de solitude pour le travail qu'on me demande.

CUVILLIER-FLEURY.

1843-1844

Au mois de septembre 1843, M. le duc d'Aumale fut chargé du commandement supérieur de la province de Constantine. Pour rejoindre son poste, il passait par l'Italie, visitant Turin, Rome, Naples. Cuvillier-Fleury était parti avec le Prince, mais il dut s'arrêter à Turin, où il tomba assez sérieusement indisposé pour qu'il lui fût impossible de continuer. Il revint à Paris à petites journées et c'est au mois de décembre seulement qu'il put reprendre la correspondance dont M. Barbier s'était momentanément chargé.

Paris, mercredi 6 décembre 1843.

Je suis encore, mon cher Prince, à moitié ermite et je ne puis guère vous donner que des nouvelles de ma santé. Comme, après tout, je vais mieux, malgré la lenteur de ma convalescence, je ne vous ennuierai pas aujourd'hui de ce qui s'y rapporte, et je n'aurai, par conséquent, que bien peu de choses à vous écrire. Je n'ai pas mis le pied dans un salon; je suis à un régime sévère qui me prive, par exemple, de dîner ce soir chez M. Guizot, où j'aurais repris le courant du monde et des affaires. Je n'ai pas pu hasarder encore le voyage de Saint-Cloud à cause de l'humidité froide des soirées, et l'univers, pour moi, est au coin de mon feu. J'y reçois l'écho affaibli du monde ; mais si faible qu'il soit, il ne laisse pas que de me réveiller quelquefois, surtout quand

il m'apporte des bruits aussi déconcertants que celui de la démonstration légitimiste qui s'est faite récemment à Londres. Tant d'impertinence étonne et confond. Vous trouverez dans les journaux de cette période (du 2 au 6) tout le détail de cette manifestation. Vous y verrez que le duc de Bordeaux a *trôné,* dans l'hôtel de Belgrave-Square, et qu'il a été reconnu comme *roi de France* par le duc de Fitz-James et ses adhérents, en présence d'une demi-douzaine de députés et d'un pair de France. Les députés sont : Berryer, de Valmy, de Larcy, de Preigne, de Surriau, et un autre, obscur, dont le nom m'échappe. Le pair est le duc de Richelieu. Vous lirez le discours de Fitz-James, et vous vous demanderez si l'insolence peut aller plus loin, et si un pays et un gouvernement ne sont pas bien malheureux que ce qu'on appelle la mansuétude des mœurs publiques et le libéralisme des loix mette un obstacle presque insurmontable au châtiment de pareilles folies. Telle est l'impression qu'en a éprouvée le public, dont *le Journal des Débats* et *le Globe,* du 4, ont été les énergiques organes. Je sais de bonne source que l'indignation de notre Roi a été grande, qu'un ordre sévère a été envoyé à M. de Sainte-Aulaire de ne point faire de politesse banale avec les émigrés de Londres, et d'enjoindre à M. de Noailles, attaché à l'ambassade, d'être plus avare de coups de chapeau. Le gouvernement aussi a pris la chose fort à cœur. Mais que faire? Les interpellations qu'on annonce devoir être adressées aux députés légitimistes ne produiront qu'une vaine fumée. Quand le pouvoir qui représente un grand peuple ne se croit pas la force et le droit de frapper, il vaut mieux qu'il se résigne. Ce qui enlève au gouvernement toute puissance de répression dans cette affaire, c'est la couardise de l'opposition, qui se montre heureuse de l'échauffourée de Londres parce qu'elle est un embarras pour le Cabinet; et elle est assez peu patriote pour se réjouir

d'une injure adressée à notre France révolutionnaire de Juillet parce que cet outrage affaiblit le ministère. Je n'aime pas davantage, au surplus, le raisonnement de ceux qui disent : « La démonstration légitimiste a irrité les esprits, elle a produit un immense effet dans le parti conservateur; elle aidera à faire passer la loi de dotation. » C'est là une mauvaise et pitoyable politique. Puisque le projet de loi de dotation est inévitable, je déplore qu'on puisse fonder son succès probable sur les soufflets que nous avons reçus à Londres du plus haineux des partis. J'aurais mieux compris qu'on les eût rendus comme un gouvernement doit les rendre; mais les exploiter est odieux.

Je suis un peu monté, mon cher Prince; c'est peut-être parce que je suis encore un peu malade, car, aussi bien je vois régner autour de moi un optimisme qui devrait me calmer. Si cette sécurité magnanime tient au sentiment de notre force, à la bonne heure! Mais pourtant, personne n'a ce sentiment plus enraciné au cœur que notre Roi, et je sais, de source certaine, qu'il était pour une répression sévère des scandales de Londres, tandis que ses ministres aiment mieux capituler. C'est, de toute manière, plus commode.

Le duc de Bordeaux est, du reste, très observé, et le gouvernement français a, du moins, le mérite d'être exactement informé de toutes les avanies dont notre pays est l'objet dans la cour du prétendant. Tous ces messieurs portent la cocarde blanche. Dernièrement, le duc de Bordeaux fut visiter les invalides de la marine; il trouva dans l'hôtel deux cents Français la cocarde au chapeau, criant : « Vive le Roi! A bas Louis-Philippe! A bas l'usurpateur! » Mais il paraît que cette insolence a fort indisposé le gouvernement anglais. On cherche, dans les loix très confuses qui existent sur la matière, ce qu'il serait possible de faire pour mettre tous ces énergumènes à la porte. On agite

aussi la question de l'expulsion du duc de Bordeaux. La reine Victoria est furieuse ; elle visite ses lords, pour avoir un prétexte de n'être pas à Londres. Le duc de Bordeaux, conseillé par elle, ne devait pas venir en Angleterre cette année ; il l'avait promis ; il a manqué à sa parole pour obéir aux impatiences de son parti. Du reste on s'accorde à dire qu'il a bon air, le front haut, la figure bourbonnienne, la physionomie ouverte et les manières affables. Son intelligence paraît médiocre, mais sa tenue est distinguée et il a ce langage facile des gens bien élevés qui leur tient si aisément lieu d'un mérite plus sérieux. Il boite visiblement malgré toute la peine qu'il se donne pour dissimuler ce défaut. Il n'est pas grand, et il tourne à l'obésité. Il portait, dans ses réceptions officielles, l'uniforme de lieutenant général du temps de la Restauration, avec le grand cordon bleu et deux ordres étrangers, un de Prusse, et un d'Autriche, sur lesquels notre gouvernement est en train de demander des explications. Parmi les assistants à son audience, plusieurs portaient des uniformes tout neufs de l'ancienne garde royale.

Tous ces détails ne se trouvent pas dans les journaux et je vous les adresse, non pas comme des *on dit*, mais comme authentiques, car ils sont extraits de la correspondance secrète d'un agent de la police française auprès du prétendant, lequel a été admis à sa cour, et porte, probablement, la plus large cocarde blanche du troupeau carliste. Chateaubriand a été pitoyable, et n'a su que pleurer ; il sait bien que son rôle est fini, et qu'on ne se sert de lui que comme d'un vieux chiffon pour couvrir les passions réactionnaires du parti sous le souvenir des services qu'il a rendus à la liberté de la presse, et sous la gloire littéraire de son nom. Aussi a-t-il joué son rôle d'une façon misérable. Il avait plutôt l'air de ces pleureurs qui suivent les convois, que d'un précurseur convaincu de la renaissance

légitimiste, et ses larmes ont désespéré ses amis. Berryer non plus n'a pu s'entendre avec les ardens, et il a quitté la place. Il est arrivé ce matin à Paris. L'affaire en est là; je vous tiendrai au courant de ses suites et, en attendant, je vous quitte, un peu fatigué, et en vous priant de m'excuser auprès de vos officiers à qui je voulais écrire, et de leur dire mille choses de ma part.

Au Jockey-Club, Chabannes, aide de camp du Roi, a été repoussé par les voix légitimistes, quoique le duc de Mouchy ait été reçu la veille par les conservateurs. L'affaire a fait du bruit. Les Montguyon sont furieux. On va demander une révision générale de la société, et, comme les conservateurs sont en grande majorité, on éliminera tous les partisans de la branche aînée. Il y a une grande irritation à ce propos dans le monde brillant où gravite cette société du Jockey-Club. Puisse-t-elle se prolonger jusqu'à l'ouverture des Chambres et gagner nos amis!

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, du 6 au 12 décembre 1843.

Mon cher Prince,

La comédie jouée à Londres, je ne veux pas dire au bénéfice du duc de Bordeaux, car j'espère bien qu'elle lui sera plus nuisible qu'utile; mais, enfin, cette parade légitimiste que j'ai eu peut-être le tort de prendre un peu trop au sérieux, a continué pendant la période de temps qui s'est écoulée depuis ma dernière lettre. Mais l'attention publique a duré moins qu'elle. La lettre du prince à M. de Chateaubriand et la réponse du vieux poète au prince

ont été considérées comme le dénouement du drame, et ce dénouement n'a ému personne. Vous trouverez ces deux pièces dans le *Journal des Débats* du 11. La lettre du duc de Bordeaux peut être habile; mais elle fera peu d'illusion à ceux qui n'ont pas besoin d'en avoir à tout prix. Il y a un mot qui fait grimacer bon gré mal gré une bouche légitimiste, c'est le mot *liberté*; et il est si vrai que le duc de Bordeaux ne l'a prononcé que du bout des lèvres, que je sais positivement que, dans ses conseils, après une longue délibération sur la forme de gouvernement qu'il faudrait donner aux Français si on reprenait possession du trône, c'est le gouvernement *absolu* qui l'a emporté, à une majorité considérable. Berryer seul a plaidé pour le gouvernement constitutionnel. M. de Valmy a défendu *el rey netto*, en sa qualité, sans doute, d'ancien seigneur féodal, lui dont l'illustration (qui même n'est pas de son fait) remonte à la Révolution française. Quant à Chateaubriand, lisez sa lettre; il essaie d'écrire encore en français; la phrase lui manque, comme le galop aux vieux chevaux. Les flatteries dont sa vieillesse invalide a été l'objet à Londres ont achevé de tourner sa tête. Il était parti mécontent : « Je vais à Londres, disait-il, non pas comme un chien qu'on fouette, mais comme un chien qu'on porte! Quelle équipée! Mais ces gens-là ne veulent donc pas me laisser mourir tranquille! » Le duc de Bordeaux est séduisant; il a caressé cette vieille et impérissable vanité du poète et de l'écrivain. Il s'est mis en apparence sous sa tutelle, quitte à se moquer de lui dans la coulisse. Il n'en a pas fallu tant pour rendre à Chateaubriand toute sa ferveur légitimiste, et sa lettre est l'expression de cette résipiscence; mais il a beau faire et nous promettre une brochure, le tour est fait, et personne n'est trompé. Ce qui survivra de cette tentative, c'est le mépris qu'elle a inspiré. J'aurais voulu davantage, et qu'on usât de rigueur contre les étourdis criminels qui

osent provoquer une grande nation à sa porte et lui rire au nez à l'abri de la protection que ses loix accordent. Mais je sais que d'autres conseils ont prévalu. On attendra l'adresse, et tout finira par une passe d'armes parlementaire.

Tout est tranquille et prospère à Paris. Mais le calme des hautes régions n'est qu'apparent. La prochaine session ne peut manquer d'être vive, à cause des questions dynastiques qui y seront, peut-être, imprudemment jetées. Au surplus, qui vivra, verra.

En attendant, j'essaie de vivre, pour avoir le plaisir de vous raconter. Je ne suis pas encore très valide et je n'ai pu faire encore le voyage de Saint-Cloud. Je suis à un régime sévère. J'y suis fidèle, et je lui dois une amélioration sensible. Encore quelques jours et je rentrerai dans le mouvement du monde, dont j'essaierai de vous traduire, en langage intelligible, et à l'usage de votre solitude africaine, la diversité et l'intérêt. Excusez-moi donc d'être si vuide aujourd'hui, et suppléez à mon insuffisance ; j'espère être mieux instruit une autre fois. Adieu, mon cher Prince; rappelez-moi au souvenir de ces messieurs qui excuseront la paresse d'un convalescent. Il y a, dans le *Journal des Débats* de ce matin, quelques détails sur votre séjour à Rome, qui ont été envoyés par Schnetz, et que Bertin de Veaux a voulu publier. Je pense que vous le trouverez bon.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, 16 décembre 1843.

Je viens de recevoir la lettre du colonel Jamin qui m'apprend votre heureuse arrivée à Constantine et la

brillante réception qu'on vous y a faite; je m'en réjouis fort, d'autant plus qu'il ne semble pas que les routes soient très commodes, d'après ce qui est arrivé à votre convoi. Est-ce donc là cette grande route de Stora à Constantine qu'on nous a tant vantée? A beau mentir qui vient de loin; mais, au surplus, nous n'avons rien à vous envier dans ce genre; il y a telle province de France où votre convoi serait resté embourbé pendant tout l'hiver. Ce retour sur les misères de la mère patrie a dû vous rendre plus indulgent pour celles de la colonie, et aussi bien, vous voilà à l'œuvre. C'est à vous de développer les germes d'amélioration que vos prédécesseurs ont dû laisser dans votre gouvernement, et de les créer, s'ils n'existent pas. La civilisation de cette province est entre vos mains; vous y jouissez d'une indépendance que vous n'avez jamais eue ailleurs. Vous y êtes placé assez loin du centre pour être, à chaque instant, dans la nécessité de prendre sur vous, et l'initiative, une spontanéité prudente, mais résolue, doivent remplacer, dans vos déterminations et dans vos actes, cette subordination exacte et patiente dont vous avez, jusqu'à ce jour, donné l'exemple à ceux qui vous obéiront aujourd'hui. Ce n'est pas à moi, à la distance où je suis du théâtre de votre activité présente, de vous tracer la règle de conduite que vous devez suivre, et je ne suis pas en peine, je l'avoue à votre honneur, de celle que vous adopterez. Mais n'oubliez pas, je vous en prie, mon cher Prince, toute cette portion de votre destinée civile qui est un des plus nobles apanages de votre rang, et un des plus sérieux devoirs de votre mission; n'en méconnaissez pas la grandeur; accomplissez-la en vous montrant fidèle à l'exemple que vous ont laissé les jeunes patriciens que Rome envoyait en Afrique pour la civiliser, et dont vous retrouverez, à chaque pas, la trace, sous la couche grossière de barbarie que leurs successeurs y ont entassée et que votre mission

est de détruire. M. Jamin m'apprend que vous ne recevrez des nouvelles de France que trois fois par mois. J'en suis bien fâché pour vous, et je ne comprends guère comment les choses ne se sont pas arrangées d'une manière plus commode, et je dirai, plus équitable. Votre position comme prince vous rend plus nécessaire qu'à tout autre les relations avec la France; on n'aurait pas dû oublier cela, et je gémis vraiment de l'amertume que cette absence de nouvelles fréquentes mêlera, parfois, à votre solitude. Je tâcherai du moins, mon cher Prince, de suppléer à leur fréquence par leur exactitude et leur abondance. Vous trouverez à la marge de la première feuille des journaux l'indication des articles qu'il y aura pour vous quelque importance à lire. Quant aux nouvelles, je les donnerai toujours dans mes lettres, de manière que, si vous êtes pressé par vos occupations, vous puissiez vous dispenser de lire à fond les journaux. Quant aux articles que je vous indiquerai, ils serviront à vous donner le diapason de la polémique; et, sous ce rapport, il sera peut-être utile que vous les lisiez; mais je n'abuserai pas, croyez-le, de cette initiative, qui vous laissera, d'ailleurs, toute votre liberté.

La comédie légitimiste jouée à Londres a quelque peu perdu dans les préoccupations du public, et M. le duc de Bordeaux a beau faire annoncer dans le *Morning Post* son douzième, puis son treizième petit lever, on n'y accorde plus une grande attention. Je ne rétracte rien de ce que je vous ai écrit sur la gravité de cette affaire. Elle aura donné, suivant moi, une preuve de la faiblesse de notre gouvernement, si une pareille insulte faite à nos loix reste impunie. L'impuissance même de nos ennemis, poussée jusqu'au ridicule, ne doit pas nous désarmer. Les légitimistes qui sont allés proclamer un roi à Londres, qui ont étalé des cocardes blanches et fait flotter des drapeaux proscrits, ces hommes sont ridicules, mais ils sont cou-

pables. Les députés qui se sont joints à cette démonstration ne méritent plus de siéger sur les bancs de la Chambre. Je sais tout ce qu'on peut dire sur le danger de ces exclusions et j'ai souvenir de l'indignation que me causa celle de Manuel. Mais je me demande si un gouvernement, provoqué comme le nôtre vient de l'être, doit se retrancher dans sa force, et dire « les insultes ne m'atteignent pas ? » J'aime, dans un individu, la générosité qui lui fait pardonner une injure. Les gouvernements ne doivent pardonner qu'à ceux qui se soumettent : *parcere subjectis.* Leur magnanimité, en face de l'outrage, n'est que duperie et danger.

M. Morin, votre professeur de mécanique, a été mis en tête de la liste présentée à l'Académie des sciences pour le remplacement de M. Coriolis, dans la section de mécanique; il a grande chance de passer.

Notre collègue, M. Larnac, va faire imprimer un volume de vers dont le *Journal des Débats* du 15 vous donne un spécimen assez remarquable ; les premiers, du moins, m'ont paru d'une touche assez ferme et d'un beau coloris.

Pendant que Larnac fait des vers, de Latour prend médecine. Il est assez malade, depuis plusieurs mois, d'une grande irritation du foie. Souvent, la nuit, il est pris de douleurs telles qu'il est obligé d'appeler le médecin, et d'absorber force laudanum. Vous voyez que la brigade d'éducation qui habite le Palais-Royal n'est guère valide. J'essaie cependant, ce soir même, de faire ma première visite à Saint-Cloud. Nous avons eu d'affreux brouillards qui m'en ont interdit, toute cette semaine, même la pensée. Mais je me risque ce soir. Au surplus, la famille royale revient mardi prochain à Paris, La princesse Clémentine est attendue le 20 aux Tuileries.

Casimir Delavigne venait de partir pour le Midi où les médecins l'avaient envoyé en désespoir de cause ; il est

mort à Lyon, le 12, entre les bras de sa femme et de son fils ; c'est un grand malheur, car il avait encore une belle carrière à fournir, et les hommes qui, doués du génie des lettres, respectent la langue et le goût, et ne font pas métier et marchandise de leurs ouvrages, ne sont pas trop nombreux dans notre pays.

Voici une seconde place vacante à l'Académie : M. Campenon a fait, en mourant, moins de bruit que M. Delavigne n'en doit faire, si j'en crois l'universel regret dont il est l'objet ; mais son fauteuil n'en sera pas moins disputé. Saint-Marc Girardin est, en ce moment, de tous les candidats à cette succession, celui qui a le plus de chances. Sainte-Beuve s'est retiré ; mais Alfred de Vigny tient bon, Vatout aussi. Vatout disait, hier, à M. de Feletz en lui demandant sa voix : « Je sais bien, monsieur, que Saint-Marc Girardin est un homme de lettres qui vaut mieux que moi ; mais si je cède cette fois-ci, il faudra céder toutes les autres, et, pour l'honneur de ma constance, je persiste. » Ce qui rend la nomination de Saint-Marc Girardin à peu près sûre, c'est la très opportune publication qu'il a récemment faite de la première partie de son cours de littérature dramatique, intitulée : *Des Passions dans le drame.* Je vous enverrai ce volume ; c'est charmant, et vous le lirez avec d'autant plus de plaisir que c'est, en partie, le cours auquel vous avez assisté, et qui a été revu, corrigé et perfectionné.

Damonville est arrivé à Toulon lundi 11 décembre, après une traversée de neuf jours; il est attendu à Paris au commencement de la semaine prochaine.

Et maintenant, je vous quitte. J'espère que cette lettre vous arrivera bien avant le jour de l'an. Mais si elle devait coïncider, par suite d'un retard, avec le retour de la nouvelle année, permettez que je vous dise en finissant, mon cher Prince, combien je vous la souhaite heureuse et glorieuse, glorieuse pour le général et pour le prince, et remplie

de toutes les bénédictions que je souhaite à votre royale famille, à notre chère patrie, et à ce coin de terre confié à votre humanité et à votre dévouement, et où se reportent sans cesse mes regards, mes vœux et mon affection.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, du 22 au 26 décembre 1843.

Voici, mon cher Prince, quatre jours très peu féconds en événements, et il faut que vous m'excusiez de vous envoyer une chronique politique des plus maigres. Quelquefois les peuples font, en trois jours, une révolution mémorable; d'autres fois, en quatre jours, ils ne font rien du tout. Il y a compensation. Nous sommes dans un calme plat, mais qui ne peut tromper personne. Les députés arrivent, on s'observe, on s'interroge. Les questions se débattent sous le manteau de la cheminée. Le carrousel politique s'organise, et le spectacle ne tardera pas à éclater au grand jour. Demain, le Roi ouvre les Chambres et, après-demain, on se sera déjà compté pour la présidence. Cette première épreuve n'aura pas, cependant, un très grand sens, puisque le Cabinet est décidé à rester neutre; d'autres disent qu'il a pris parti définitivement pour Dupin. Sauzet aurait pour fiche de consolation une présidence de cour royale ou de chambre à la cour de cassation, si toutefois M. Laplagne-Barris ne l'emporte pas sur lui. Franchement, le droit est de son côté, puisqu'il exerce depuis dix ans les fonctions d'avocat général près de cette cour. Mais en politique, il est convenu que le droit n'est rien; triste habitude, convention fâcheuse que nos ministres ont acceptée pour le besoin du moment et comme expé-

dient dans l'exercice difficile du pouvoir. Mais ils ne s'aperçoivent pas que ce funeste compromis entre l'intérêt et le droit ébranle jusqu'aux fondements du pouvoir lui-même, qu'il condamne à une véritable impuissance. L'intrusion politique des parlementaires dans les différentes hiérarchies de l'Etat est une faute que chaque jour aggrave, et ceux qui en profitent dans l'intérêt de leur existence passagère lèguent à l'avenir des embarras inextricables. Une fois excitée, la convoitise du parlement ne s'assouvit plus, et on arrive ainsi au gouvernement de la corruption, c'est-à-dire au plus grand péril que l'Etat puisse courir, surtout quand les pouvoirs publics ne sont plus soutenus par ces croyances et cette foi d'un pays qui ont fait longtemps leur force.

Je ne vous dis encore rien de la querelle entre l'Université et le parti ultra-catholique. Elle s'envenime de plus en plus. Lisez la lettre de l'évêque de Chartres dans les *Débats* du 23; *item*, un extrait de la *Revue catholique* dans le même journal du 25; vous verrez à quel point en sont les choses, et comment une transaction est possible entre deux adversaires aussi acharnés. Je reviendrai une autre fois sur ce sujet délicat. Les lumières de votre esprit suffiront et au delà à vous faire voir dès aujourd'hui quel danger il y a pour tout le monde, mais surtout pour le parti ecclésiastique, dans ces démonstrations rétrogrades que le bon sens public rapproche du scandale de Belgrave-Square, et qu'il faut que le gouvernement désavoue avec force et promptitude pour n'en pas sembler complice. Je vous recommande aussi, dans *le Constitutionnel* du 26, un article sur le *Monument de Molière*. Si *le* refus d'inauguration tient aux causes que ce journal insinue, c'est déplorable; c'est nous reculer au delà de Louis XIV, qui a honoré Molière et fait jouer *Tartufe*, malgré les faux dévots de sacristie et les Tartufes de cour; mais je ne vous donne

l'article du *Constitutionnel* que pour ce que vaut une insinuation de journal avant tout examen. Je n'ai pu prendre aucun renseignement; je n'affirme donc rien. La cause est à l'état d'instruction. J'espère pouvoir bientôt porter un jugement définitif, soit qu'on ait calomnié le gouvernement en lui prêtant une peur stupide des mécontentements ou des foudres de l'Archevêché, soit qu'on ait dit vrai, en ajoutant cette triste page à l'histoire du jésuitisme ressuscité.

J'interromps ma lettre, mon cher Prince, pour vous dire que je viens de recevoir le paquet d'Afrique. C'est une grande joie pour moi, car j'y trouve une lettre de vous. Merci de ce que vous m'écrivez de bon et d'affectueux! Merci de vos vœux pour ma santé, qui a grand besoin que ces vœux s'accomplissent! Merci, enfin, de ce souvenir tout aimable que vous accordez à votre vieux maître au milieu des préoccupations et des soins d'un établissement nouveau! Ne vous excusez jamais de ne m'écrire que quelques lignes : un mot de vous suffit, quand c'est votre bon cœur qui le dicte*.

Je suis mieux portant; et cependant hier je voulais aller dîner aux Tuileries pour la fête de Noël, et un malaise soudain m'en a empêché. Je suis encore si faible, et mon régime n'est pas fait pour me fortifier beaucoup. J'espère pouvoir réparer ce soir le contre-temps d'hier et je m'en fais une fête, car il ne sera, je l'espère, question que de vous.

Vous recevrez par ce courrier un ouvrage sur *l'Algérie* dont vous êtes mieux que moi en mesure de juger le mérite historique, mais qui m'a paru digne de vous être envoyé pour le luxe de ses *illustrations*. Vous recevrez également le livre de Saint-Marc Girardin qui aura pour vous le

* Cette lettre n'a pas été retrouvée.

mérite et le charme d'une réminiscence, *ament meminisse periti.*

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, 26 décembre 1843.

C'est toute une odyssée, mon cher Prince, que ce voyage de Damonville, depuis le moment où il vous a quitté à Philippeville, jusqu'à celui où il est arrivé à Paris samedi dernier 16 courant. Quand il lui fallut retourner à Stora, il pleuvait à verse; les chemins étaient défoncés et un orage grondait sur la mer. Il arriva le soir à Stora, et il lui fut impossible de s'embarquer. Sur les mille hommes que *l'Asmodée* devait emporter, on n'en put prendre à bord que cinquante. Le reste retourna de nuit à Philippeville par une pluie battante. Le pauvre Damonville dut passer cette nuit dans une mauvaise cabane, couché sur une table d'auberge, et la mer, qui était furieuse, menaçait à chaque instant d'emporter son frêle abri. Le lendemain, un canot amena un officier du bord chargé de contremander l'embarquement des hommes. Damonville en profita pour aller s'établir sur *l'Asmodée,* où la mer le ballotta horriblement pendant trois jours et trois nuits, sans qu'il pût ni fermer l'œil, ni manger, ni faire un mouvement volontaire. Le troisième jour, invasion des troupes sur le pont du bâtiment; bruit affreux, remue-ménage, les chiens, les poules, les femmes, les enfants, tout le tremblement. Puis, à chaque relâche sur la côte, un transbordement nouveau; cinq cents hommes descendaient, cinq cents hommes montaient, le tout par une mer très incommode. Enfin on mit le cap sur Toulon; la tempête recommence; elle ne cesse que quelques

heures avant l'arrivée. Pendant le trajet, on s'aperçoit que le charbon va manquer si le mauvais temps continue; le bâtiment désemparé ne marche plus. Cependant on arrive, à force de courage, de patience et d'industrie. A Toulon, nouvelle épreuve pour le malheureux Damonville : il fallait ramener à Paris les chiens destinés à la reine d'Angleterre. Malgré cette destinée tout auguste, personne n'en voulait sur les diligences, d'autant plus que leur réputation était fort mauvaise. Ils avaient fait les cent coups à bord. Hargneux, bruyans, disputeurs, orduriers, avides de mouvement et d'espace, on avait eu toutes les peines du monde à les contenir; et Damonville lui-même ne s'en approchait qu'en tremblant, malgré les cajoleries qu'il leur prodiguait pour s'en faire bien venir. Après bien des pourparlers, la diligence Lafitte et Caillard a consenti à les admettre au prix de cinquante francs. Mais il n'est sorte de mauvais tours qu'ils n'aient joués à leur gardien. Si on les laissait seuls une minute, ils entonnaient un duo des plus assourdissans. D'autres fois ils allongeaient leur tête du haut de l'impériale, et apparaissaient, tout à coup, aux yeux des voyageurs effrayés, derrière les vitres de la portière. D'abominables odeurs se répandaient dans la voiture. Enfin, c'étaient des batailles sans fin ni trêve, et Damonville, responsable de tout ce désordre auprès de ses compagnons de route, ne savait à quel saint se vouer. A Paris, ç'a été une bien autre affaire; quand ces animaux se sont vus enfermés dans deux ou trois mètres carrés, privés d'air et de mouvement, eux, les enfans libres du désert, ils se sont pris d'une colère affreuse; et il a fallu, pour les calmer, tout l'ascendant du marin que Damonville leur avait donné, depuis Toulon, pour précepteur et pour guide. Leurs hurlemens remplissaient le château, et leurs ordures l'infectaient. Aussi, Damonville, pressé de les conduire en Angleterre et de s'en débarrasser sur l'auguste

souveraine du Royaume-Uni, est-il parti hier pour Londres, avec une lettre de notre Reine pour Sa Majesté Britannique. A Londres, du moins, ou à Windsor, ils trouveront à qui parler. Le prince Albert est un naturaliste de première force et un zoologiste de grande expérience. Les journaux sont pleins des chroniques de son chenil. Vos deux chiens ne peuvent donc manquer de lui faire un très grand plaisir et de lui procurer quelque important sujet d'observation. Mais, tenez-vous pour dit qu'ils ont abrégé de six mois la vie de votre valet de chambre. Les chiens et la mer l'ont horriblement vieilli. Du reste, rien de plus comique que la naïve colère avec laquelle il parle de ces animaux endiablés. C'est à s'en tenir les côtes. L'*Odyssée* d'Homère finit aussi par des chiens; mais ce sont les fidèles mâtins du roi d'Ithaque qui reconnaissent leur maître sous ses haillons. La conclusion du poème dont Damonville a été le héros est beaucoup moins sentimentale et moins touchante. Au fait, mon cher Prince, j'ai vu vos chiens bédouins; je n'aime la race canine à aucun degré de l'échelle, vous le savez; mais les chiens bédouins m'ont bien l'air d'être encore moins aimables que les bouledogues.

Vous avez, avant votre départ, exprimé le désir d'avoir quelques collections d'estampes pour vos soirées d'officiers. Vous recevrez, par ce courrier, un premier envoi, qui sera bientôt suivi d'un second. J'ai fait choix des *Albums* de Gavarni comme pouvant remplir plus spécialement le but que vous vous proposez, celui d'amuser vos visiteurs. Ce n'est ni très moral, ni toujours très spirituel; mais c'est gai, c'est vrai...

M. Morin a été nommé membre de l'Académie pour la section de mécanique, à sept voix de majorité, contre M. Fourneyron, candidat d'Arago, après trois tours de scrutin.

J'aborde maintenant ma chronique politique.

A l'intérieur, le mouvement commence. La session sera chaude, si j'en crois l'ardeur de ce premier engagement. Dupin est venu se jeter dans la mêlée, d'une façon un peu brusque, mais avec quelque raison, suivant moi. Il se met en concurrence de Sauzet pour la présidence. Sauzet est bien usé, et Dupin s'est reposé bien longtemps. Il faut au fauteuil un homme ferme pour les discussions qui vont s'ouvrir et où les intérêts les plus délicats du pays seront en jeu, et peut-être en question, je veux parler des débats relatifs à la démonstration légitimiste et à la dotation. Il faut aussi un homme sûr et dévoué pour les circonstances extrêmes que tous nos vœux éloignent, et que l'admirable santé du Roi rend peu probables avant longtemps, mais que la prudence oblige à prévoir. Le vieux roi de Hollande ne vient-il pas de mourir à soixante et onze ans, jouissant de la plus belle santé du monde, et par un de ces coups de foudre incessamment suspendus sur la tête des hommes dont l'esprit travaille? Notre Roi vivra, mon cher Prince, j'en ai le ferme espoir; il vivra longtemps; mais tout doit être organisé dans le pays en vue d'un malheur qui viendrait nous frapper soudainement et qui ne doit pas nous trouver sans défense. Dupin a de grands défauts; mais il est dévoué à la dynastie, et, dans les occasions difficiles, il a montré un courage qui lui fait trop souvent défaut dans les circonstances ordinaires. Il a l'énergie que donnent l'émotion et le spectacle; il manque de cette constance qui n'appartient qu'aux grands caractères. Tel qu'il est, il a, dans ce moment, un grand parti. Aussi les ministres se sont-ils, après une longue délibération, décidés à rester neutres entre les deux prétendans au fauteuil, c'est-à-dire qu'ils n'ont rien décidé du tout. C'est un peu leur habitude. J'ai, du reste, beaucoup de raisons de croire que Dupin l'emportera.

Nous sommes sans nouvelles de vous, mon cher Prince,

et par conséquent, bien impatients d'en avoir. J'ai dîné hier aux Tuileries, où votre nom a été bien souvent prononcé devant moi. La princesse Clémentine est arrivée, bien portante, ayant fait bon voyage, heureuse de se retrouver au milieu de sa famille française à laquelle vous manquez si cruellement. C'était ma seconde apparition au salon de Sa Majesté. Je suis encore à un régime sévère et ne puis me permettre que rarement la grande table. J'ai pourtant dîné, il y a quelques jours, avec tous les officiers de notre légion, qui a voulu fêter M. de Montalivet. C'était fort brillant. M. Savalette, chef d'escadron, a voulu porter la santé du colonel et il est resté court d'une façon grotesque. Montalivet a fait un très beau et très noble discours à l'adresse des paladins de Belgrave-Square, et je vous assure que ses paroles n'ont pas été sans écho; nous l'avons applaudi à mort.

Les obsèques de Casimir Delavigne ont été dignes de sa renommée qui ressemblait fort à de la gloire. L'affluence était énorme. L'Académie y était en corps; tous les acteurs, et beaucoup d'actrices, tous les hommes de lettres, et, sur le passage du convoi, le peuple empressé et sympathique. Je suis allé à l'église seulement. Au cimetière, il y a eu de beaux discours; lisez celui de Montalivet, et aussi celui de Victor Hugo.

Hier, au salon du Roi, Mme la duchesse d'Orléans a reparu, et sa présence a causé une grande émotion aux visiteurs, très nombreux (Thiers, Molé et Broglie étaient du nombre) qui étaient venus saluer le retour du Roi. La Princesse ayant été abordée par le préfet des Vosges qu'elle n'avait pas vu depuis son triste départ de Plombières, cette vue lui a causé un tremblement dont elle n'a pas été maîtresse, et qui l'a contrainte de sortir.

La mort de Casimir Delavigne a laissé une place vacante à la bibliothèque de Fontainebleau. Naturellement une

foule de gens de lettres sont sur les rangs pour l'obtenir. De Latour a fait appuyer par le duc de Montpensier la candidature de son père, homme d'esprit et bibliophile distingué. Elle a grande chance de réussir. Belmontet, le napoléoniste converti, avait aussi demandé la place. Quant à Alexandre Dumas, il la sollicite pour son glorieux fils, qui a dix-huit ans, et qui sort du collège ; il y a quelques jours il l'a mené chez Montalivet, en lui disant : « Celui-là, monsieur le comte, *c'est Alexandre le Grand!* »

CUVILLIER-FLEURY.

Tuileries, du 26 décembre 1843 au 2 janvier 1844.

L'année s'ouvre, mon cher Prince, sous de favorables auspices, s'il faut en croire les paroles affectueuses qui ont été échangées hier entre le Roi et les Chambres; car il n'est pas de meilleur symptôme du bonheur public que l'accord de la royauté et du parlement. Le président Sauzet a fait un compliment de bonne année qui est un discours politique, et le Roi a été admirablement inspiré en lui répondant. Sauzet a très habilement repris, au nom de la dynastie et du gouvernement de Juillet, le mot mystérieux et vague, d'*avenir*, dont le parti légitimiste s'était emparé; et il a opposé aux mascarades aristocratiques de Londres une profession de confiance, de dévouement et d'affection envers la royauté constitutionnelle, qui aura de l'écho en France, où les esprits sont, en ce moment, très déroutés par la fâcheuse impunité qui a couvert le scandale de Belgrave-Square. Le discours de Sauzet les ralliera et les raffermira. On l'a considéré comme un événement, et il a, tout au moins, le mérite d'avoir provoqué de la part de la

Chambre des députés, réunis en très grand nombre autour du Roi, une démonstration chaleureuse.

Ma dernière lettre semblait vous faire présager la présidence de Dupin; mais la chance a subitement tourné contre lui...

Vous lirez dans les journaux les détails de la séance royale, et je n'ai pas besoin de vous dire ce que vous devez penser du discours du Roi. L'effet en a été très bon partout. Il est libéral et pacifique. Il est empreint de confiance, de satisfaction et d'espoir, sans morgue ni forfanterie. Il est, de plus, très bien écrit en français, ce qui ne gâte rien. Le Roi l'a très bien dit. La séance a été chaude. Les deux Chambres étaient plus nombreuses qu'à l'ordinaire, et les acclamations qui ont accueilli Sa Majesté plus vives, et plus longtemps prolongées. L'esprit public éprouve le besoin de protester contre le crime impuni de Londres, et il se fait jour par toutes les voies qu'il rencontre. L'entrée de la duchesse d'Orléans et du comte de Paris a produit une impression qui eût été plus grande si, au milieu de cette demi-obscurité de la salle des séances, tous les yeux les eussent clairement distingués. On ne savait pas que le jeune prince royal dût assister à cette solennité. Personne n'y était préparé, et il a manqué un certain ensemble à la démonstration dont il a été l'objet. Toutefois les journaux conservateurs ont pu dire qu'il avait été reçu avec enthousiasme, parce que, en réalité, ce sentiment a existé dans les cœurs. Mais l'enthousiasme lui-même a besoin de se recueillir et de s'y prendre à deux fois pour éclater, dans notre pays surtout, où il sommeille volontiers. Je ne dis pas, à Dieu ne plaise, qu'il fallait arranger d'avance une scène de comédie, mais les ministres auraient dû faire connaître à leurs amis que l'intention du Roi était de présenter son petit-fils aux Chambres, et le mouvement qui a accueilli le royal enfant eût été plus vigoureux, plus ferme, plus unanime.

Le comte de Paris a fait hier, 1er janvier, une seconde apparition semi-publique, mais cette fois en famille ; il a dîné, pour la première fois, *à la grande table*, avec son cousin, le petit prince de Wurtemberg. Il était placé entre la duchesse d'Orléans et le Roi. Il a très bonne mine, et sa tenue a été excellente, pleine de naturel, de vivacité enfantine et cependant de mesure. C'était un spectacle à la fois charmant et triste que celui de ces deux orphelins dînant à la table de leur auguste aïeul; car, si nombreux qu'étaient les convives, si occupées qu'étaient toutes les places, il y avait, autour de cette table, deux grands vides que nulle réflexion ne pouvait combler. Le soir, le prince de Joinville a donné une représentation extraordinaire et complète du grand orgue de barbarie que la Reine destine à votre salon de Constantine. Il ne nous a pas fait grâce d'un seul air, et, s'il en est, dans le nombre, de fort amusans, il en est d'autres, comme ceux de *la Norma,* qui gagnent beaucoup, je le confesse, à être exécutés par l'orchestre du théâtre italien. Cet orgue vous sera, au surplus, d'une grande utilité, et il charmera quelques-unes de vos soirées. Le duc de Montpensier a fait un cadeau semblable à la princesse de Joinville; la boîte dans laquelle l'orgue est renfermé est en bois de rose sculpté et d'une grande richesse. Vous savez que votre jeune frère est, en toute chose, fort magnifique.

Son retour à Vincennes, où il voulait s'établir sur le même pied que l'année dernière, est encore suspendu. Il paraît qu'il a rencontré de sérieuses objections dans la volonté du Roi, et, dit-on, aussi, dans celle de M. le duc de Nemours. On voudrait le réduire au rôle rigoureusement limité d'officier d'artillerie; et le jeune capitaine voudrait, lui, continuer à jouer son rôle de prince. On veut fermer son salon au monde politique et littéraire, et il veut le rouvrir. On craint, pour le projet de dotation, le con-

traste entre la vie retirée et restreinte de M. le duc de Nemours et le prosélytisme expansif et remuant de son jeune frère. Enfin, quelle qu'en soit la raison, il est certain que la reprise des *galas* de Vincennes est ajournée, et que la marmite du jeune capitaine est renversée jusqu'à nouvel ordre. Vous savez mon opinion sur le système *expansif* et sur le système *restrictif;* je n'y reviendrai pas; le Roi a certainement de bonnes raisons pour faire ce qu'il fait. Suivant moi, la politique de votre famille, c'est que chacun de vous agisse dans sa sphère, avec ses moyens, sur la plus grande échelle d'expansion possible, mais à la condition de tout rapporter à la masse commune. Vous êtes nombreux; c'est la force de votre dynastie; vous êtes intelligens et honnêtes, c'est sa garantie. Agissez donc, agissez beaucoup. C'est l'action qui vous distingue de ces êtres augustes qu'on élève en serre chaude, et qu'on ne montre aux peuples, les jours de fêtes, que comme des fétiches sacrés. Initiés à la vie commune par l'éducation du collège, ne répudiez jamais ce souvenir. Il est le signe particulier dont l'esprit du siècle, admirablement interprété par la sagesse du Roi, vous a marqués dès votre enfance. Il vous a prédestinés à la confiance du pays, mais à la condition que vous ne l'effacerez jamais.

Et soyez-en sûr, mon cher Prince, quoi que fassent les légitimistes, entre le duc de Bordeaux et vous, il y aura toujours, aux yeux de la France, l'abyme qui sépare les deux systèmes qui ont présidé à l'éducation de l'un et des autres. Le duc de Bordeaux a été élevé pour quelques-uns, et vous, pour tout le monde. Il est le roi de quelques nobles, infatués de vieux privilèges, et vous êtes les princes du peuple qui a fait deux révolutions en quarante ans contre les sottises qu'on prétend rétablir; sottises dans le présent, quelque grandeur qu'elles aient eue dans le passé. C'est entre cette noblesse et vous que la question est, en ce

moment, posée; vous, c'est-à-dire tous ceux qui veulent le droit commun. La Chambre des pairs aura l'honneur de se prononcer la première dans ce procès entre le présent et le passé, auquel la couardise de notre Cabinet a eu le tort, suivant moi, de donner pour champ clos la tribune, tandis que le scandale de Londres était si évidemment justiciable, comme crime de haute trahison, de la justice qui réprime et qui punit. En pareil cas, celle qui déclame ne me suffit pas. Quoi qu'il en soit, on annonce un vigoureux paragraphe rédigé par le duc de Broglie, dans la réponse au discours de la Couronne que prépare la commission de la Chambre des pairs. Le duc de Broglie a su que le duc de Bordeaux s'était exprimé peu favorablement sur son compte, et il veut le lui rendre. M. de Richelieu, très obscur et très contestable rejeton d'un grand nom, est allé à Londres avec les autres, et c'est sur lui que portera le poids du débat devant la Chambre des pairs; mais il n'est pas de force à le soutenir. Il *promet* pourtant une belle défense si on l'attaque. M. de Brézé est dans son lit; on dit qu'il en sortira pour rompre une lance en faveur de son malencontreux ami. Le duc de Noailles est très prononcé contre la démonstration de Londres, et gardera le silence. A la Chambre des députés, personne ne peut savoir comment la chose tournera. Les ministres, qui n'ont pas pris l'initiative comme gouvernement, ne le peuvent pas davantage comme députés. Qui donc attachera le grelot? Qui donc osera dire à M. de Valmy et à M. Berryer qu'ils se sont *parjurés?* * Il n'y a que cela de raisonnable à leur dire; mais c'est absolument comme si on leur proposait un cartel à la tribune. Leur demandera-t-on des explications? Oh! ils

* Les députés prêtaient, entre les mains du Roi, le serment suivant: « Je jure fidélité au Roi des Français, obéissance à la Charte constitutionnelle et aux lois du royaume, et de me conduire en tout comme il appartient à un bon et loyal député. »

ne seront pas embarrassés pour en donner. Ils doivent être prêts à répondre, et ils ont eu le temps d'étudier et d'approfondir la théorie de déloyauté et de parjure à l'aide de laquelle ils ont le courage de siéger dans une Chambre française, et qui ne leur fera pas défaut dans cette détresse. Ils *s'expliqueront* donc, puisqu'il paraît que toute la question est là. Et après? Après, ils seront aussi impertinens et aussi parjures qu'auparavant. La Chambre et le pays auront tourné dans un cercle vicieux, et l'impunité de la démonstration légitimiste sera un fait acquis à l'histoire. En attendant, on se remue beaucoup, et petitement, pour donner à croire qu'on est indigné contre tant d'audace. On destitue de pauvres maires qui ont fait obscurément le pèlerinage de Londres, et l'on fait bien; on cite devant la Cour de cassation un juge suppléant du tribunal de Lille. Mais à quoi bon, si M. Berryer reste député? Si M. de Fitz-James peut habiter en sécurité le sol français; si M. de Richelieu peut porter l'habit de pair de France et cette cocarde tricolore qu'il a changée, à Londres, pour la cocarde blanche? A quoi bon frapper sur les faibles, quand on épargne les puissants? Je croyais que la devise du gouvernement français, comme celle de l'ancienne Rome, devait être toute différente.

Vous savez que M. Berryer a eu l'audace d'assister à la séance royale, et qu'il s'est placé positivement sous la tribune de la Reine. Lisez une lettre de La Rochejaquelein dans *le Globe* du 29 : il réclame en faveur d'un réfractaire du Morbihan, *contre* les gendarmes qui l'ont tué; car les troubles de l'Ouest ont recommencé. On se fusille à bout portant dans cet incorrigible pays de Bretagne que le voyage de votre frère n'a pas aussi facilement pacifié que ne l'a remué la démonstration légitimiste. Le Cabinet, pour arrêter cette reprise de la guerre civile, a fait saisir trois ou quatre feuilles légitimistes. L'affaire sera portée devant

le jury, avec les chances bonnes et mauvaises que vous savez. L'effet du jugement sera donc nul ou contraire. On a renoncé à la Cour des pairs, la seule mesure qui eût un sens.

J'insiste longuement sur tout ce qui se rapporte à cette question, parce qu'il n'en existe pas de plus importante en ce moment, et qu'elle réagit sur une autre, moins grave peut-être, mais non moins délicate, celle de la dotation. Les dispositions de la Chambre sont bien loin de s'annoncer favorables à cet égard. Une quarantaine de conservateurs se montrent intraitables, à cause des engagements qu'ils ont pris, devant leurs électeurs, de voter contre tout projet de dotation; et leur opposition serait mortelle à la loi. Elle n'est d'ailleurs pas présentée; on attend comment le débat de l'adresse tournera. Un incident qui a quelque peu préoccupé les esprits ces jours-ci, le déni de justice dont le prince de la Moskowa s'est plaint, et qu'on a faussement attribué à Mgr le duc de Nemours, a réveillé l'hostilité des feuilles opposantes. *Le Siècle* a pris parti pour le prince de la Moskowa et *le National* en a fait autant (numéro du 30), mais dans des termes qui ont dû embarrasser singulièrement le dévouement dynastique de son protégé. Là-dessus, le prince a écrit une lettre amphigourique à laquelle *le National* a riposté avec son insolence ordinaire. Au fond, l'affaire est très simple : il paraît qu'on refuse très justement de l'avancement à M. de la Moskowa parce qu'il ne met pas le pied à son régiment. Mais M. de la Moskowa voudrait se faire passer pour une victime, afin, sans doute, de donner le change sur la véritable cause du refus qu'il a essuyé. On n'avoue pas qu'on est un mauvais officier; il vaut mieux que le public croie qu'on est un opposant persécuté. C'est ainsi que *le Siècle* a pris la chose; mais je vois que le bon sens public le prend autrement. Néanmoins, cet incident s'ajoute, dans les griefs de l'opposition,

à tous ceux qu'elle croit avoir contre le projet de dotation, lequel est encore à l'état de problème dans la pensée des ministres, mais non pas, je crois, dans celle du Roi.

L'affaire du monument de Molière a pris, depuis ma dernière lettre, d'assez sérieuses proportions; les journaux s'en sont mêlés très vivement. L'Académie est intervenue. Les esprits sages et impartiaux sont aujourd'hui persuadés que l'archevêque et le clergé régulier de Paris sont parfaitement étrangers au refus d'inauguration opposé par le ministre et le préfet au vœu des commissaires. Mais on n'est pas aussi convaincu que le jésuitisme n'ait pas la main dans ce conflit, car aujourd'hui on voit à tort ou à raison les jésuites un peu partout. M. Michelet est très sérieusement persuadé que lesdits jésuites le feront assassiner le 4 janvier courant, jour désigné pour l'ouverture publique de son cours d'histoire. J'y serai, et lui ai promis de m'y opposer de toute ma force. Plaisanterie à part, le gouvernement ne pouvait continuer à se croiser les bras comme il le faisait depuis quelques jours, en présence des menaces du journalisme qui pronostiquait une *journée* pour l'inauguration du monument de Molière; il a pris son parti, et l'affaire se passera administrativement. On dit que Rambuteau y sera. Au fond, on avait simplement voulu, en refusant cette solennité à la mémoire du grand comique, non pas donner gain de cause aux irréconciliables types de Tartufe qui se sont perpétués jusqu'à nos jours, mais s'épargner l'ennui et l'embarras d'un discours d'Arago qui, en sa qualité de vice-président de la commission du monument, devait haranguer la foule. Et, pour échapper à cette difficulté, au fond peu sérieuse, on s'est mis sur les bras une affaire, car c'en est une. Mais il est encore temps de la bien finir, et c'est l'espoir des honnêtes gens. Quant aux malintentionnés, on leur laissait le pavé, et ils allaient s'en emparer pour faire quelque grosse sottise.

A propos des jésuites, lisez, dans le *Journal des Débats* d'hier, l'accueil que ceux de Birmingham ont fait à M. le duc de Bordeaux : c'est instructif et très édifiant. On avait fait grand bruit de la faveur que le prétendant avait rencontrée auprès des catholiques d'Angleterre. Voilà le mot de l'énigme. Entre les jésuites et le duc de Bordeaux, représentant de la France absolutiste, il y a une vieille alliance naturelle qui doit éclairer les esprits prévenus en faveur de cette société célèbre et funeste, sur le danger de sa renaissance trop encouragée ou trop tolérée, du moins, parmi nous.

Je ne vous dis rien des affaires étrangères. Je ne connais, sur la situation politique de l'Espagne, rien de plus vrai que cette facétie de *l'Illustration,* où l'on voit au bas d'un tableau représentant je ne sais quel gribouillage inextricable, ces mots : « Etat politique de l'Espagne en 1843... »

Et maintenant, je termine, mon cher Prince, cette trop longue lettre, non sans vous dire, toutefois, que Damonville vient d'arriver, après avoir conduit à Windsor les chiens envoyés par vous à la reine d'Angleterre. Damonville a été retenu au château de Sa Majesté, et fort bien traité pendant les huit ou dix jours que la Reine a mis à répondre à la dépêche de votre auguste mère*. Vos

* Pendant que la reine Victoria remerciait la reine Marie-Amélie, le prince Albert adressait au duc d'Aumale la lettre que voici :

« Windsor Castle, 7 janvier 1844.

« Mon cher Duc,

« Il faut que je vous écrive quelques lignes pour vous dire combien nous sommes sensibles, la Reine et moi, à votre aimable attention de penser à nous sitôt après votre arrivée en Afrique. Les deux chiens que vous nous avez envoyés sont arrivés en bonne santé et sont extrêmement admirés. Veuillez accepter nos remerciements les plus sincères pour ces animaux avec lesquels vous avez enrichi notre collection.

« J'ai pensé beaucoup à vous et à nos conversations sur les Carlistes, au moment des meetings de Belgrave-Square; ce parti

chiens ont eu plein succès. On les a logés en compagnie d'une centaine d'autres qui sont là comme objets de curiosité, et qui jouissent de tous les bienfaits de la civilisation la plus avancée, plus heureux, en cela, que nombre d'animaux qui n'ont que deux pieds. La Reine a fait remettre vingt livres sterling à Damonville, au moment de son départ, et cinq au marin qui l'a assisté dans son ambassade. Le marin est un honnête garçon à qui la tête a tourné de tant de bonheur, et qui s'est grisé à mort dans les cabarets de Londres. Je vais m'occuper de l'acheminer sur Bordeaux, car il est temps qu'il se retrempe dans les bons exemples que lui donnera sans doute sa famille, ou qu'il reprenne le régime du bord. Damonville est revenu de Windsor très remplumé, très glorifié, très content.

Vous trouverez, dans le paquet d'aujourd'hui, le premier volume des *Mystères de Paris* illustré. Eugène Sue s'occupe d'un roman, *le Juif errant*, que le directeur-propriétaire du *Courrier français* a fait, dit-on, la folie de lui acheter cent mille francs, sur lesquels Eugène Sue doit payer trente mille francs à Gosselin, comme dédit d'un traité qu'il a violé par la vente de son ouvrage.

CUVILLIER-FLEURY.

s'est donné un grand ridicule et a montré fort peu de bon sens.

« J'espère que vous ne ressentirez point de mauvais effets du climat auquel vous êtes exposé. Toutes les nouvelles de Paris sont les plus favorables.

« La Reine vous fait dire bien des choses de sa part.

« Me recommandant à votre aimable souvenir, je suis, mon cher Duc, de Votre Altesse Royale, le bien dévoué cousin,

« ALBERT. »

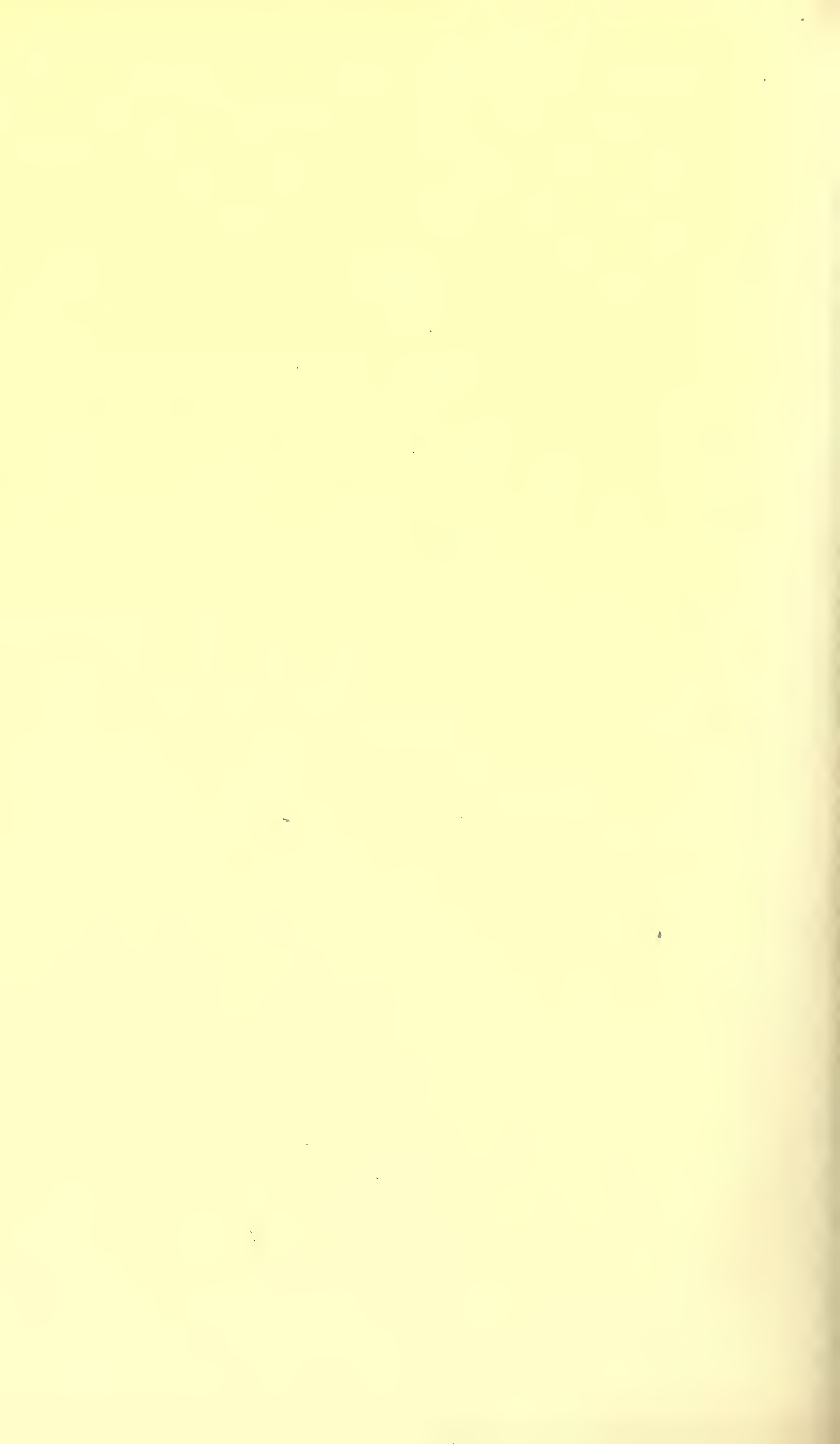


Imp. Eudes. Héliog. Dujardin.

CUVILLIER-FLEURY

Planche extraite du "Livre du Centenaire du Journal des Débats"

Plon, Nourrit & Cie Edit.



Paris, le 12 janvier 1844.

Nous continuons à être fort tranquilles dans l'ordre politique, mon cher Prince; et ces derniers jours n'ont guère produit, qui soit digne d'être raconté, que la séance de la Chambre des pairs consacrée à la discussion de l'adresse. Ce débat n'a duré qu'un jour. Il n'a porté que sur le voyage des légitimistes. M. de Richelieu a dit, en assez mauvais français et dans un style passablement amphigourique, qu'il n'était allé à Londres que pour y témoigner sa reconnaissance à l'héritier direct des princes qui l'avaient fait pair de France. A quoi M. Villemain répliquait fort justement, dans un des couloirs de la Chambre où je me trouvais, que M. de Richelieu devait bien aussi quelque gratitude à la révolution de Juillet, qui avait renouvelé son titre et son mandat, et en vertu de laquelle il siégeait désormais. Mais la harangue du noble pair n'ayant produit aucun effet, personne n'a voulu y répondre à la tribune. M. de Veyrac a été plus explicite. Il a fait une impertinente déclaration de ses sentiments antidynastiques, qui a été très vertement relevée par M. Guizot. Le ministre a d'ailleurs traité à fond la question du pèlerinage de Belgrave-Square, et il l'a fait avec une netteté et une vigueur qui me faisaient dire après la séance, conformément à l'opinion que j'ai toujours eue qu'on aurait dû poursuivre : « M. Guizot a fait là le réquisitoire du procès qu'il aurait dû faire. » Il est impossible, en effet, d'être plus acerbe, plus véhément, et, en même temps, plus adroit. Car on savait que le duc de Noailles, qui représente la portion sensée du parti légitimiste, avait hautement désapprouvé cette stupide échauffourée de ses co-religionnaires politiques, et M. Guizot

a fait allusion à cette dissidence de la façon la plus habile et la plus heureuse. M. de Noailles disait, après la séance : « Je n'ai pas parlé, parce que je ne voulais pas répéter le discours du ministre, et encore moins le combattre. » C'est un bel hommage rendu par un adversaire. La Chambre a voté à l'unanimité, moins deux ou trois voix, les paragraphes qui se rapportaient au scandale de Londres. Je ne puis dire qu'elle ait été très chaude pendant le débat, qui, d'ailleurs, a été sérieux sans vivacité. Mais la chaleur n'est ni de son âge, ni de son tempérament, ni de la saison. Et puis, ces questions l'effarouchent un peu ; le débat entre deux dynasties (si l'on peut ainsi parler, mais, en tout cas, c'est la faute de la position qu'on a consenti à prendre), cette espèce de lice ouverte aux prétentions d'un parti hostile et aux espérances d'un prétendant, lui semble quelque chose de bien nouveau, de bien extraordinaire. Des hommes qui, la plupart, ont vieilli sous un régime militaire, ou qui, du moins, ont vu à l'œuvre la Restauration si jalouse de ses droits, si implacable contre ses ennemis déclarés, ne comprennent pas trop un gouvernement qui se laisse ainsi souffleter à Londres et discuter à Paris, et qui, au lieu de se défendre par la puissance d'une répression légitime, ne se sauve qu'à grand renfort d'éloquence parlementaire. Et si l'éloquence manquait ? Et si, à la Chambre des députés, par exemple, les adversaires en avaient plus que les amis de la dynastie ? Je ne le crains pas ; mais, quelle erreur, quelle faute politique de livrer au hasard d'un débat oratoire des intérêts si considérables et si chers ?

Saint-Marc Girardin a été nommé rapporteur de l'adresse pour la commission de la Chambre des députés. Il lit aujourd'hui son projet en séance publique. Il ne sera donc que dans les journaux de demain. Voici la phrase importante et qui doit terminer l'adresse ; elle est aussi nette

et aussi expressive que bien tournée : « La révolution de Juillet a puni le parjure et consacré la sainteté du serment. » Cela dit tout. C'est le plus grand éloge de notre révolution populaire, et, en même temps, une consécration solennelle de son droit. Reste à savoir ce que sera la discussion. Saint-Marc a grand'peur, et, suivant moi, une peur puérile, de l'orateur Berryer. M. Guizot a son voyage à Gand, qui lui a été jeté à la face par Boissy, à la Chambre des pairs ; mais Boissy gâte tout ce qu'il touche, et il n'est pas possible de contester que ce triste souvenir du voyage à Gand, la veille de la bataille de Waterloo, ne puisse être plus habilement exploité par un orateur mieux appris, devant une assemblée plus impressionnable. On ne doute pas, cependant, du résultat. La phrase passera ; mais il faut qu'elle passe fièrement, la tête haute, sous un arc de triomphe dressé par l'éloquence, et non sous les fourches caudines d'une opposition mutinée. *Hoc erat demonstrandum.*

Le duc de Bordeaux continue ses promenades autour de Londres. Dernièrement il était à Brighton ; il a dîné chez le duc de Sommerset, en nombreuse compagnie, et, le soir, on a tiré les rois. Il a eu la fève. Le *Morning Post* ne s'en tient pas de joie, et il paraît que les nobles convives du prétendant ont eu toutes les peines du monde à retenir leurs applaudissements. Voilà une fève dont les journaux carlistes font un événement politique. Après tout, cela coûte moins cher qu'une Vendée.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, 16 janvier 1844.

Ces quatre derniers jours ont été fort remplis, mon cher Prince ; mais vous n'aurez de moi que quelques lignes, car

j'ai quitté mon lit pour vous écrire. J'avais un gros rhume hier; j'ai voulu le conduire à la Chambre des députés où devait avoir lieu le tournoi légitimiste. Quoique fort souffrant, je n'y ai pas tenu; j'avais à cœur de vous parler en témoin authentique de cette passe d'armes qui préoccupait si fort l'attention de tous, et je suis parti. Au retour, j'avais la fièvre. Je vais essayer, néanmoins, de vous donner une idée de ce que j'ai vu et entendu. Ce sera une simple esquisse ; vous devinerez le reste. D'ailleurs, rien ne vaudra pour vous la lecture de la séance, qui est complète dans *le Moniteur* et dans *les Débats.*

Le projet d'adresse, rédigé par Saint-Marc Girardin, fut présenté vendredi à la Chambre, en séance publique. La phrase relative aux scandales de Londres était vive. Elle disait : « La conscience publique flétrit des manifestations coupables », et elle se terminait à peu près dans les termes que je vous avais annoncés sur la sainteté du serment. La flétrissure n'était pas du goût de MM. les pèlerins de Belgrave-Square. Ils ont montré une grande et bruyante indignation. Les journaux ont paru s'associer à leur mécontentement. On trouvait la phrase bien dure; on se demandait comment la commission pouvait proposer de flétrir des hommes que le gouvernement n'avait pas osé poursuivre et juger. Il y avait quelque raison à ces objections, d'ailleurs passionnées, et qui n'avaient d'autre but que d'embarrasser le ministère. Les légitimistes se sont réunis. De Valmy et de Larcy ont déclaré qu'ils ne supporteraient pas un pareil affront, et ils ont proposé une démission générale de tous les députés inculpés. On reparaîtrait devant les électeurs; on leur ferait une profession de foi franchement légitimiste, et, si on était réélu, on reviendrait le front levé dans la Chambre, et on prêterait le serment en s'en moquant. Tel était le plan de ces deux messieurs, qui sont les plus violents parmi toute cette violence. Ber-

ryer, plus sage, mieux avisé, moins sûr aussi, peut-être, de sa réélection à Marseille, l'a fait avorter, et il s'est proposé pour jeter le premier le gant à la commission, en commençant le débat de l'adresse par où on devait supposer qu'il aurait fini, la phrase en question étant la dernière. En effet, hier, il est monté le premier à la tribune, et il a demandé la parole pour « un fait personnel ». La Chambre s'y attendait ; elle était nombreuse et calme ; tous les ministres étaient à leur banc dès l'ouverture, et les tribunes étaient combles. On voyait qu'il s'agissait là d'une bataille décisive.

Berryer, qu'on s obstine à appeler un grand orateur, n'est, à mon avis, qu'un avocat au parler facile, à l'organe sonore et vibrant. Mais cela ne suffit pas pour suppléer au défaut d'une mauvaise cause et d'une conduite détestable. Aussi le grand orateur est-il tombé à plat dès les premiers mots. Obligé de se défendre, lui qui attaque depuis treize ans aux grands applaudissements de la gauche, il n'a su que dire ; il a été déconcerté par la contenance décidée de l'assemblée, par le silence honorable de la gauche, qui ne lui a prêté aucun appui, et surtout par une habile manœuvre de M. Guizot, qui l'a très perfidement engagé à remonter à la tribune d'où il était descendu par découragement et dépit. Il est remonté, et a continué à se débattre contre l'irrémédiable fausseté de sa position; mais en vain. M. Guizot, dans un discours admirable de bon sens, de finesse, de modération, de franchise libérale, de hauteur et de dédain, l'a complètement terrassé; et, après lui, Dupin et le procureur général Hébert ont achevé la défaite du parti. Les légitimistes, qui étaient convenus de ne rien dire, voyant Berryer battu, se sont alors succédé à la tribune de la manière la plus piteuse et la plus risible. Valmy a fait une charge qui ne vaut pas celle de son père à Marengo. M. Dupin avait dit que la bataille de Valmy avait été gagnée contre le parti rétrograde qui essaie de revivre aujourd'hui :

le duc de Valmy a demandé la parole « pour un fait personnel ; on a prononcé mon nom », a-t-il dit. — Du tout, lui a crié Dupin : j'ai prononcé le nom d'une victoire! — M. de Larcy a cru se sauver par la violence; on l'a rappelé à l'ordre. M. de La Rochejaquelein s'est excusé, et M. Blin de Bourdon a achevé le désastre en venant faire à son tour amende honorable. Mais rien n'a fait. La Chambre paraît décidée à défendre et à maintenir sa phrase. La « flétrissure » restera. L'effet de la séance a été excellent. L'affaire a bien tourné. Elle recommencera peut-être quand viendra la discussion du dernier paragraphe; mais, quoi qu'il arrive, elle est gagnée. Le désordre est dans les rangs légitimistes. On les a punis par où ils ont péché, dans leur orgueil et leur suffisance aristocratique. Il est impossible d'imaginer des gens plus aplatis.

M. le duc de Fitz-James a fait publier dans les journaux carlistes une lettre adressée par lui à M. Guizot, et qu'il faut lire. Cette lettre, le scandale qu'elle a causé, l'embarras qu'elle a jeté dans le parti, n'ont pas peu contribué au succès de la journée. Berryer disait, avant la séance, au duc de Marmier : « Votre gendre nous a rendu un beau service ! — Mais pourquoi étiez-vous avec lui à Londres ? a dit le duc. — Monsieur, je ne suis jamais où on fait des sottises ! » Ce qui signifie, sans doute, que Berryer aurait essayé de s'opposer aux manifestations plus que ridicules dont le duc de Fitz-James a été le promoteur ardent ; mais il n'y a pas réussi ; et que diable allait-il faire dans cette galère ! Au reste, voici le duc de Bordeaux parti. Il a passé récemment par Gand et Liège, se rendant à Cologne. On disait le duc d'Angoulême à toute extrémité. Avant de quitter Londres, le duc de Bordeaux a réuni ses fidèles et leur a dit : « Au revoir, messieurs, pour le grand jour marqué par la Providence! » Un gascon qui était là, lui aurait répondu : « Monseigneur, je suis auprès de vous

l'organe de plus de cent mille cœurs gascons qui n'auraient pas demandé mieux que de me suivre. — Avec une pareille compagnie, aurait répliqué le Prince, nous aurions pu rentrer en France tous ensemble! » Du reste, on considère la pièce comme finie. M. Guizot a clairement laissé entrevoir que le gouvernement ne resterait pas désarmé si de nouvelles manifestations de ce genre venaient à se produire, et c'est, à mon avis, ce qu'il a dit de mieux. Le tournoi parlementaire a réussi au delà de mes espérances. Mais c'était une périlleuse chance à courir, et un gouvernement n'a pas le droit de jouer le repos d'un pays, le respect dû à la royauté et le salut de l'Etat tout entier, sur une carte aussi chanceuse que celle d'un débat oratoire.

Tous les journaux s'accordent à constater, ce matin, la défaite du parti contre-révolutionnaire. O'Connell a fait, il y a quelques jours, à Dublin, une protestation en sa faveur, qui a excité la pitié de ce côté-ci du détroit.

L'inauguration du monument de Molière, dont vous verrez les détails très circonstanciés dans *le Constitutionnel* de ce jour, s'est faite sans encombre et sans désordre politique. Les étudiants, exclus de la cérémonie officielle, sont allés à l'Odéon, où ils ont fait une impertinence au buste du Roi, comme vous pouvez le lire dans *le National* d'aujourd'hui. Le soir, on a joué *Tartufe* au Théâtre-Français. Le prince et la princesse de Joinville, le duc de Montpensier, le duc et la duchesse de Saxe-Cobourg, ont assisté à cette représentation. Le duc de Nemours n'y était pas, malgré l'assertion contraire du *Journal des Débats*. Au moment où on a prononcé ce vers : « Nous vivons sous un prince ennemi de la fraude », des applaudissements ont éclaté dans un coin de la salle; puis des « Chut! » et un sifflet honteux. Un gros homme s'est alors levé, et a dit d'une voix de stentor : « Pas de politique au théâtre! » Tout est rentré dans l'ordre. Les Princes ont voulu rester

jusqu'à la fin. On donnait *le Malade imaginaire,* avec la cérémonie. Le prince de Joinville, avisant un monsieur et une dame d'une tournure assez extraordinaire dans une loge des secondes, a dit à de Latour : « Je ne connais pas ces deux personnes, mais je parie que je les devine. » C'était M. et Mme Félix, père et mère de Rachel la tragédienne.

Voici, mon cher Prince, un griffonnage très peu lisible; mais j'ai commencé très tard, ne voulant écrire que dix lignes, et très fatigué. Vous m'excuserez donc. Le plaisir de causer avec vous m'a entraîné. Je ne veux pas finir sans vous adresser l'expression de mes vœux les plus sincères à l'occasion de l'anniversaire de votre naissance. Puisse ce jour luire bien longtemps pour vous, et bien après que je ne serai plus sur cette terre pour joindre mes souhaits à ceux de toutes les personnes qui vous aiment! Vous verrez que les deux Chambres ne vous ont pas oublié dans leur adresse. C'est que vous non plus, loin de la France, vous n'oubliez pas notre chère patrie. Adieu; croyez à mon inviolable attachement et veuillez me rappeler au souvenir de ces messieurs.

Rien absolument de nouveau à l'extérieur, si ce n'est la mort du geôlier de Napoléon, sir Hudson Lowe.

Cuvillier-Fleury.

Constantine, 4 janvier 1844.

Mille remerciements de vos bonnes lettres, mon cher ami; je suis accablé de besogne et j'ai à peine le temps de vous serrer la main et de vous souhaiter une continuation de bonne santé.

Tout à vous,

H. O.

Paris, dimanche 21 janvier 1844.

Cette semaine tout entière appartient à la discussion de l'adresse dans la Chambre des députés, et il faut que vous me permettiez, mon cher Prince, d'entrer dans quelques détails afin de vous tenir au courant de ce débat toujours important chez nous, car il est une sorte de liquidation de l'arriéré, d'après laquelle les ministères tombent ou résistent, suivant que leurs comptes sont en règle, ou jugés tels. Cette fois, il n'est pas difficile de préjuger le résultat de la discussion : le ministère survivra. Il s'est énergiquement défendu, et on peut dire qu'il a compté chacun des jours de cette semaine par une victoire. Lundi, c'était la bataille contre les légitimistes. Vous en savez l'événement et l'issue. Les légitimistes ne se sont pas encore relevés de cet échec que leurs journaux mêmes, d'ordinaire si fanfarons et si menteurs, ont confessé. Cependant je ne suis pas sans inquiétude sur le sort de la phrase avec laquelle on veut « flétrir » les menées du parti. Quelques-uns de nos amis, dans le parti conservateur, la trouvent, bien à tort suivant moi, trop sévère. L'opposition se joint naturellement à eux pour faire une galanterie aux légitimistes qui sont ses alliés naturels contre le ministère; sans compter que la portion honnête et modérée du parti se remue beaucoup pour atténuer, s'il est possible, la portée de la phrase en question, qui retomberait sur le parti tout entier, et par laquelle toutes les nobles familles qui n'ont accepté notre révolution de 1830 que sous bénéfice d'inventaire, se trouveraient plus ou moins atteintes. Il y aura donc un nouveau débat sur ce point qui pouvait sembler jugé. Les

légitimistes de la Chambre essaieront de soulever le pied qu'on leur a mis sur la tête, et les brouillons, de tout brouiller. J'espère que le cabinet tiendra bon et que cette intrigue de l'ambition et de la couardise coalisées échouera devant le bon sens et la justice de nos représentants.

Mardi, la discussion de l'adresse a, en réalité, commencé. Thiers, ainsi que je vous l'avais annoncé, a repris l'offensive dans un discours plus spirituel que méchant, et où il voulait égratigner ses adversaires plutôt que les mordre. Il était évident qu'après son honorable silence de deux ans, l'ancien président du 1er Mars ne voulait autre chose que donner satisfaction à ses amis que ce silence inquiétait, et constater son dissentiment avec le ministère, qui n'a probablement, à ses yeux, d'autre tort que d'avoir vécu. Duchâtel a obtenu un véritable succès en lui répondant. Il était facile de faire ressortir le défaut de cette situation équivoque où Thiers s'est placé, ne pouvant, en conscience, rien reprocher de sérieux à l'administration actuelle, et condamné cependant à faire de l'opposition contre elle; et le ministre s'est acquitté de cette tâche avec bonheur. Chaque jour voit grandir la réputation de Duchâtel comme orateur et comme ministre. Il possède à fond la science de la tactique parlementaire. Il plaît à la Chambre; il est bienveillant, affable, bon compagnon, hospitalier. Il parle avec facilité, netteté, souvent avec force, et il ajoute à ces qualités celles qui lui ont longtemps manqué, la chaleur et l'éclat. Sa réplique à Thiers étincelait de vivacité, et elle a souvent provoqué, aux dépens de son ingénieux antagoniste, le sourire et la gaieté de la Chambre. Tout s'est, au surplus, passé le plus courtoisement du monde, et comme entre gens qui ne se battent que pour amuser la galerie, et avec la mutuelle résolution de ne se faire aucun mal; mais l'avantage n'en est pas moins resté au ministère. La réplique de l'assaillant, attaqué à son tour, a été des

plus médiocres. Il était clair que l'orateur était à bout d'épigrammes et de malice. L'heure du dîner avait, d'ailleurs, sonné, et la Chambre fait une grande consommation de discours, mais elle ne s'en nourrit pas.

Le débat entre Thiers et Duchâtel avait porté sur le paragraphe de l'adresse relatif à la politique intérieure. Il a continué les deux jours suivants, mercredi et jeudi, le premier jour, sans grand éclat. Pourtant, M. Villemain a très spirituellement roulé Tocqueville qui avait servi à la Chambre le plus absurde amphigouri de déclamations anti-universitaires qu'il soit possible de se figurer. On avait aussi très stérilement disputé sur le fait de la « prospérité publique », que les uns contestent, parce que c'est le ministère qui l'affirme, et que les autres, c'est-à-dire les ministres, confessent hautement parce que, si elle existe en effet, elle serait leur gloire. Entre les uns et les autres, je crois qu'il y a un moyen de se tirer d'incertitude, c'est d'ouvrir les yeux. La prospérité de la France est évidente, et la politique du ministère y a certainement contribué. Je soupçonne aussi la France d'y être pour quelque chose. Aide-toi, le ciel t'aidera. Un gouvernement ne peut que diriger et favoriser l'essor de la prospérité publique. Il n'a pas la puissance de la créer à lui seul, et c'est l'erreur de ceux qui le rendent comptable de toutes les vicissitudes auxquelles sont exposées les sociétés industrielles, comme c'est aussi la très folle prétention de ceux qui dressent un piédestal à leur ambition sur les travaux, les succès et les merveilles de l'industrie.

L'inauguration du monument de Molière, dont *l'Illustration* vous donne une représentation fort exacte, n'a eu, comme on le craignait, aucune suite fâcheuse pour la paix publique. Lisez, si vous avez du temps à perdre, le discours que M. Arago a prononcé dans cette circonstance. C'est moins méchant qu'ennuyeux. Il gelait à dix degrés pen-

dant que l'orateur débitait ses périodes. Aussi, un plaisant disait-il qu'on voyait bien que ce discours avait été préparé au bureau des *longitudes*. Un autre proposait d'écrire à la suite du compte rendu de cette séance en plein air : *sensation aux extrémités*.

On a plusieurs fois annoncé cette semaine, la mort, et puis le rétablissement du duc d'Angoulême. Ce matin, nous sommes à la baisse, sur cette santé si sérieusement menacée, mais dont la ruine définitive n'apportera, je crois, aucun changement dans la politique de l'Europe. La mort de M. le duc d'Angoulême n'en sera pas moins un événement douloureux pour ceux qui ne sont pas insensibles à ce double malheur de l'exil politique et de la déchéance intellectuelle qui se réunissait si tristement dans sa personne.

Je sors très peu, si ce n'est pour aller à la Chambre. J'ai souffert d'un gros rhume qui n'est pas encore tout à fait guéri. Le monde ne m'attire pas beaucoup, parce qu'il faudrait y aller sans ma femme, et que l'atmosphère des salons est bien lourde pour ma convalescence. Le mouvement des fêtes est ralenti par les débats de l'adresse. Tout le monde attend, pour s'amuser, de savoir si le ministère vivra. S'il meurt, beaucoup de gens riront, qui sont aujourd'hui d'une fort triste humeur. S'il vit, comme je l'espère bien, le nombre de ceux qui s'en réjouiront est plus grand encore ; et, alors, le tremblement commencera. Le château prépare deux grands bals. On dansera aussi au ministère des Affaires étrangères, et à l'Intérieur. En attendant, on dîne. Les ministres ont table ouverte. Les truffes sont bon marché. Mais l'influence des dîners est bien diminuée. Casimir Delavigne pouvait dire « tout se traite en dînant, dans le siècle où nous sommes »; il y a vingt ans de cela. Aujourd'hui les ministres sont exposés à avoir à leur table les gens qui, un quart d'heure aupara-

vant, ont voté contre eux. Ils doivent cet agrément à l'invention du « tiers parti », lequel dîne partout, et vote contre tout le monde.

Merci, en finissant, mon cher Prince, de votre petit mot du 4 courant. Je ne vous demande que signe de vie. Je sais à quels soins sérieux votre temps est consacré, et je m'en voudrais de souhaiter que la plus petite part en fût distraite à mon intention. C'est à moi d'écrire. Vous voyez que j'use, peut-être direz-vous que j'abuse, du désir que vous m'en avez témoigné. Mon but est de vous édifier complètement sur ce qui se passe autour de nous, et de vous dispenser, au besoin, de recourir aux journaux quand le temps vous manque. Pourquoi n'avons-nous pas, nous, par opposition à ce qui vous arrive, des journaux de Constantine qui nous instruisent de ce que vos lettres ne peuvent pas nous dire? Il est impossible de vivre dans une plus complète ignorance de ce qui vous intéresse, et cette ignorance m'est bien souvent douloureuse. Par bonheur, j'ai eu communication, cette semaine, de deux lettres dont l'une raconte les fêtes du jour de l'an, et l'autre est relative aux mesures de haute administration que vous avez prises pour concentrer entre vos mains l'influence que vos prédécesseurs abandonnaient trop facilement au chef arabe établi à Constantine, et ces deux lettres m'ont ravi. Je sais qu'elles ont été mises sous les yeux de Leurs Majestés, qui s'en sont montrées fort satisfaites. Ce que vous avez fait à Constantine est très sensé, et je voudrais pouvoir le crier sur les toits, parce qu'il y a là la marque d'un bon esprit et d'une initiative aussi équitable que loyale, et que, dans notre pays, on est trop disposé à croire que les princes ne savent que donner de bons coups de sabre. Je voudrais que la France pût assister, par la pensée, à vos lits de justice et pénétrer dans le secret de cette sollicitude que vous étendez sur un si vaste espace, et qui ne s'inspire, en

Afrique, que d'idées françaises. C'est là, du moins, ce que j'ai conclu de la lecture de ces deux lettres, et l'impression qu'elles ont produite est conforme à mon sentiment. On parle maintenant d'une expédition que vous seriez à la veille de faire et qui durerait deux mois. Je n'ai pas besoin de vous dire que mes vœux vous y suivent, et l'espoir que le passé m'inspire, et que vous n'êtes pas en peine de justifier.

Mais adieu, mon cher Prince; je suis démesurément long. C'est que je vous écris le dimanche. J'ai fermé ma porte; je suis tout à vous, et j'ai cédé au plaisir de causer. Demain 22, si quelque nouvelle est survenue, j'ajouterai un post-scriptum à cette lettre que je termine par la nouvelle assurance de mon sincère et inaltérable attachement.

CUVILLIER-FLEURY.

Lundi, 22 janvier.

Rien de nouveau depuis hier; j'ai dîné au château. Le Roi m'a paru jouir d'une bonne santé, ainsi que la Reine et toute la famille royale.

La brochure de l'abbé Combalot, qui était stupidement violente contre l'Université et contre l'esprit du siècle, a été saisie. Le procès sera curieux. Ce Combalot est une espèce d'énergumène, à la façon de Lamennais dans son bon temps et moins son beau style. On s'est beaucoup occupé aussi d'une diatribe épileptique d'un écrivain radical nommé Félix Pyat, lequel, pour se venger d'un article de Jules Janin contre un mauvais drame qu'il a fait jouer il y a sept ou huit ans, s'est mis à le déchirer à belles dents. Je vous envoie ce pamphlet, qui a réjoui les nombreux

ennemis du critique, mais non pas le critique lui-même, et nous allons avoir, là encore, un procès : Janin poursuit l'auteur, le journal qui a, le premier, publié l'injure, *le Charivari* et *le Satan* qui en ont donné des extraits. Chaix d'Est-Ange plaidera pour lui; mais nous serons privés de ce beau scandale, car vous savez que la loi défend de publier les débats des procès en diffamation. Janin jette feu et flamme. Ce Félix Pyat était son ami intime! « Je l'ai nourri pendant deux ans, me disait-il hier. » Sa femme en est malade; il n'y a pas de jour qu'elle ne reçoive sous son nom deux ou trois exemplaires de cette brochure. La presse est une bien bonne chose! Ces abominables excès ne me tourneront pas contre elle; mais qu'il faut avoir foi à l'avenir de ce nouveau régime, dont elle est la condition et la garantie, pour ne pas être tenté de confondre souvent, avec le mal qu'elle empêche, celui qu'elle fait!

Cuvillier-Fleury.

Constantine, 25 janvier 1844.

Vous êtes vraiment un correspondant admirable, mon cher ami, et je suis bien heureux de vous avoir pour me dispenser de lire les journaux que je n'ai pas le temps de regarder. J'ai de la besogne par-dessus les oreilles; mes prédécesseurs, pour lesquels j'ai beaucoup d'estime et d'affection, et qui ont fait beaucoup de bonnes choses, m'ont laissé le chaos à débrouiller; et, comme je suis mon ministre secrétaire d'Etat à tous les départemens, que je résume en ma personne les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, vous jugez si je suis occupé! Treize heures de bureau ou d'audience par jour! Ah! je croyais avoir à tra-

vailler, quand j'étais en rhétorique; mais ce n'était rien. Enfin, je ne me plains pas, car ce que je fais m'intéresse, m'instruit, et l'espoir de faire un peu de bien me soutient dans mes momens de découragement. Et puis, le désert, où je vais aller, m'apparaît comme l'éden; dans quelques jours mes travaux d'organisation seront terminés; tout sera en train, les villages, les routes, les statistiques, l'organisation des tribus, et tout le tremblement. Alors, je prends la clé des champs; je commence par aller à Biskra, à soixante-dix lieues au sud, constituer l'autorité de notre Cheik-el-Arab; après quoi, je parcours les tribus, pour redresser les torts, comme notre ami le héros de Cervantes, et pour tâcher de nous tirer un peu de la routine turque, qui ne sied pas à une nation grande et forte comme la France; nous ne voulons pas exploiter le pays, ni le mettre en ferme; nous voulons le gouverner, le gouverner avec sévérité, soit! mais avec justice. Du reste, je commence à passer pour un petit Salomon; on vient me demander la justice de quarante à cinquante lieues; et, à mes jours d'audience, qui reviennent trois fois par semaine, je suis quelquefois forcé d'entendre près de deux cents plaignans ou solliciteurs. Mais, adieu, j'espère que vous continuez à vous bien porter.

H. O.

Je lis chaque soir, une heure, dans mon lit. J'ai entrepris le cours de Saint-Marc Girardin, qui m'intéresse beaucoup.

Paris, le 26 janvier 1844 (vendredi).

La discussion de l'adresse touche à sa fin, mon cher Prince, et elle finira par un coup d'éclat. On va reprendre

aujourd'hui l'affaire des légitimistes. La majorité est bien disposée; le cabinet est décidé. Quant aux légitimistes, on les dit décidés seulement à se taire, mais on compte bien les piquer au jeu. Tout le débat roulera sur le mot « flétrissure » qui leur fait grand peur. Jacqueminot dit partout que, si le mot est abandonné par le ministère, il le reprendra pour son compte, sous forme d'amendement, et il est homme à le faire. Enfin, qui vivra verra, et il ne faut pas vivre longtemps pour voir ce qui va arriver tout à l'heure. Dans quelques instants le débat commence; mais le courrier sera parti avant que la séance ne soit finie. Cette longue discussion, au surplus, a fort occupé l'attention publique. Elle a profité au ministère, qui s'est montré habile et supérieur sur tous les points, jusqu'au ministre de la marine, qui a très remarquablement traité hier, à la tribune, des questions fort délicates. Il parle avec talent, et a su garder la convenance dans la vivacité. Lundi dernier, Thiers a fait, sur l'alliance anglaise, un discours aigre-doux qui n'a fait de mal à personne, et auquel M. Guizot a eu le tort de répondre trop solennellement. L'amendement de Billault, qui était fort désagréable pour l'Angleterre, a été rejeté, ainsi que celui qu'il a proposé le lendemain sur le droit de visite, et qu'il a dû retirer. C'est un double échec qui a singulièrement fortifié le cabinet sur les questions extérieures où il a, maintenant, le haut du pavé. Avant-hier a commencé le débat sur l'Université et le clergé. M. de Carné a eu le mérite, le seul qu'il ait eu, d'appeler Villemain à la tribune, et de s'attirer une réplique pleine d'éloquence et de bonnes raisons. L'Université a été dignement défendue et vengée. Hier, M. Dupin s'est prononcé avec une grande véhémence contre le rétablissement des congrégations religieuses; M. Martin du Nord a voulu défendre le clergé français, que personne n'avait attaqué, et il

s'est mis sur les bras l'implacable Isambert qui a, pendant une heure, remué et passionné l'assemblée avec des déclamations auxquelles l'imprudence de quelques prélats a rendu la jeunesse et l'à-propos qu'elles avaient, depuis longtemps, perdus. Par bonheur, M. Martin du Nord s'est trouvé en verve pour lui répondre. Son discours est fort convenable et fort beau; c'est encore un succès pour le ministère. Il n'a pas livré une bataille qu'il ne l'ait gagnée, et, quand il s'est attiré une méchante affaire, comme aujourd'hui Martin avec Isambert, il a eu l'adresse d'en sortir à son honneur. Le garde des sceaux a déclaré que jamais l'enseignement ne serait livré aux jésuites. Il a annoncé, en même temps, que leurs réunions seraient tolérées, jusqu'au jour où un scandale obligerait le ministère à faire exécuter les loix du pays. C'est en cela, suivant moi, que son argumentation a été faible, car elle autoriserait aussi la renaissance de tous les ordres religieux que la Révolution a supprimés. Je ne doute pas que cette tolérance du ministre des cultes n'ait de fâcheuses conséquences. Le jésuitisme est un brûlot attaché aux flancs de l'Etat. Qu'on l'empêche d'enseigner, à la bonne heure! Mais, parviendra-t-on aussi à l'empêcher de répandre partout l'esprit d'intrigue, d'inquisition et de discorde qui est dans sa nature et dans sa mission? Au surplus, la loi sur la liberté de l'enseignement, qui est annoncée, ramènera cette discussion. Elle est nécessaire. Elle n'a été qu'effleurée; elle a besoin d'être approfondie.

Les séances de la Chambre des députés sont très suivies; les dames y viennent en foule; c'est devenu une mode, comme autrefois les courses au clocher. Les « lionnes » se donnent rendez-vous dans les tribunes, d'où Mmes de Loynes, de Ségur, de Dalmatie, de Vatry, Liadières, ne bougent plus. Aussi les séances de la Chambre ressemblent-elles fort à des solennités dramatiques. La pièce est, au

surplus, fort bien jouée cette année, par le ministère, qui est constamment en scène, et qui joue le plus beau rôle.

On a appris hier la mort du maréchal Drouet d'Erlon. Il n'aura pas joui longtemps de cette dignité, et il n'y aura gagné que de belles funérailles. M. de Bastard, président de chambre à la Cour de cassation, est mort ces jours derniers. On croit que sa place sera donnée à M. Laplagne-Barris. — M. Estancelin, le père de Louis, est mort à Paris il y a peu de jours. Il était venu se faire soigner pour une hémorragie dont il souffrait. Il a laissé, à Baromesnil, sa jeune fille à l'agonie ; elle est, sans doute, morte au moment où j'écris. Louis hérite d'une assez grande fortune. — Charles Nodier est expirant. Il a été administré. Il disait récemment à Vatout, qui était venu solliciter sa voix pour l'Académie : « Vous me demandez ma voix ; avant peu je vous donnerai ma place. » Tout cela n'est pas gai. Mais le carnaval commence à agiter ses grelots, et il aura bientôt imposé silence à toutes ces douleurs. Hélas ! dans ce grand mouvement d'affaires et de plaisirs qui emporte la vie parisienne, c'est à peine si on s'arrête devant les affreux vides que la mort vient faire à chaque instant dans nos souvenirs et dans nos affections. M. Trognon vient d'être aussi frappé dans sa famille : son père est mort hier, à l'âge de soixante et quatorze ans.

Rien de plus nouveau pendant ces quatre jours. Le procès de Jules Janin contre Félix Pyat sera jugé mercredi prochain.

Cuvillier-Fleury.

Paris, 2 février 1844.

Je suis bien obligé, mon cher Prince, pour commencer cette lettre, de me servir d'une formule que l'abus qui en a été fait dans la presse a rendue justement ridicule. Depuis le dernier courrier d'Afrique, *l'horizon politique s'est rembruni.* Il est, aujourd'hui, couvert de nuages. Nous avions, on pouvait l'espérer, du moins, une majorité nombreuse et un Cabinet solide. Nous avons une majorité ébranlée et un ministère compromis. Comment, dans l'espace de six jours qui sépare mes deux lettres, les choses ont-elles ainsi changé? Il n'y a pas ici de réflexions à faire; il faut raconter.

Ma dernière lettre s'arrêtait au moment où, dans la séance de vendredi dernier 26 janvier, allait commencer le débat sur la phrase de l'adresse relative aux légitimistes. Si on avait dû préjuger les résultats de cette séance par le succès du premier engagement qui avait eu lieu sur la même question dix jours auparavant, la réussite était certaine; car, s'il vous en souvient, la déroute des paladins de Belgrave-Square fut complète. Mais l'homme propose, et Dieu dispose. L'obstination, à mon avis très sage et très courageuse du gouvernement à vouloir maintenir dans le dernier paragraphe de l'adresse la phrase qui flétrissait les menées légitimistes, avait excité une très vive irritation dans ce parti; et les adversaires du Cabinet s'étaient dit qu'ils en profiteraient pour lui faire, à ce propos, une guerre aussi déloyale qu'impolitique; car il est, je crois, de l'intérêt de tous les partis constitutionnels de s'unir contre l'ennemi commun, qui est le carlisme.

Quoi qu'il en soit, des amendements proposés par la gauche et le centre gauche contre le mot « flétrir » (on acceptait tout, excepté ce mot-là), étaient, en réalité, dirigés contre le ministère qui s'était engagé à défendre le projet de la commission, et à qui la résolution bien connue du Roi défendait d'ailleurs de céder. Un instant, la commission avait paru renoncer à sa rédaction primitive; mais quelques députés de l'Ouest, appartenant à la majorité, avaient menacé de voter contre l'adresse si la « flétrissure » disparaissait; le Roi s'était prononcé, et la « flétrissure » était restée. C'est sur ce mot-là que le combat s'engageait vendredi dernier, au moment du départ du courrier d'Afrique.

Béchard ouvrit le débat. Il fut violent et maladroit. Quand il dit que les légitimistes étaient allés à Londres pour déposer aux pieds de M. le duc de Bordeaux « l'hommage de leur fidélité », une interruption bruyante et un rappel à l'ordre immédiat firent justice de cette insolence. La Rochejaquelein essaya de diminuer, par ses pasquinades, la portée de la démonstration à laquelle il avait pris part. Ce ton plaisant, dans une si sérieuse affaire, cette allure de marchand d'orviétan qui caractérise ce singulier orateur, ne fit qu'exciter le dégoût de la Chambre. Berryer, plus grave, ne fut pas plus heureux : sa théorie du serment, aussi étrange qu'abominable, fut énergiquement réfutée par le ministre de l'intérieur; et l'absence complète de talent qui avait *brillé* dans le discours du célèbre orateur semblait avoir achevé sa déroute, rendue plus irrémédiable encore par un écrasant réquisitoire de M. Hébert, lequel semblait, en effet, avoir parlé plutôt comme un magistrat qui accuse, que comme un législateur qui discute. Soudain, M. Guizot se lève. Vous vous souvenez du succès qu'il avait eu, sur cette question, soit à la Chambre des pairs, soit dans la séance du 15 devant

la Chambre des députés. C'est qu'il n'avait alors abordé que les sommités du débat ; il s'était tenu prudemment sur les hauteurs. Sa position personnelle, ses antécédents bien connus, lui interdisaient de descendre à une attaque corps à corps où il ne pouvait avoir l'avantage, ayant affaire à des ennemis très peu scrupuleux sur le choix des armes. En effet, le voyageur de Gand avait, il faut l'avouer, mauvaise grâce à jeter le reproche *d'immoralité politique* à la face des voyageurs de Londres. C'est pourtant ce qu'il a fait, dans un discours très personnel, très incisif, je n'ose dire très injurieux, car la forme en était grave et belle ; mais enfin, Berryer n'y a pas tenu. Il est remonté à la tribune, et a rejeté, pour se défendre, à la tête de son adversaire, le souvenir de Waterloo. M. Guizot n'attendait que cela. Il a précipitamment demandé la parole, comme un homme préparé de longue main à cette attaque, et qu'elle ne prend pas au dépourvu. Ses collègues avaient cherché vainement à le dissuader de prendre part à cette dernière lutte, où son intervention ne pouvait plus être que compromettante. Il est évident que M. Guizot avait soif de s'expliquer sur son voyage à Gand, et qu'il n'avait provoqué Berryer que dans ce but. Aussi, est-il monté à la tribune, avec l'empressement et l'ardeur d'une rancune à satisfaire, d'une cause personnelle à défendre. Mais, dès les premiers mots sortis de sa bouche, un vacarme épouvantable s'est fait entendre à gauche. C'était un coup monté, un piège, dans lequel l'illustre orateur était venu se jeter de gaîté de cœur, et d'où il a essayé de sortir à force de courage, d'énergie morale, de présence d'esprit et d'éloquence. Mais en vain. Chaque fois que sa bouche entonnait ce lamentable exorde : « Je suis allé à Gand... », un tonnerre de récriminations et d'injures interrompait et couvrait sa voix. L'orateur, tourné vers la gauche, recevait à bout portant les interpellations les

plus flétrissantes : « A bas le traître ! Honte au déserteur ! », et les menaces les plus injurieuses, accompagnées de gestes tels que je n'en avais jamais vus dans une assemblée d'honnêtes gens. Cette scène, ou, pour mieux dire, ce supplice, a duré plus d'une heure. C'était triste à voir. Que devenait, au milieu de ce déchaînement des passions, et en présence de cet immense outrage, la majesté du pouvoir ? Celle du talent, elle-même, s'était éclipsée. M. Guizot semblait un accusé vulgaire que la vengeance des loix attachait au pilori ; voilà la situation qu'il s'était faite ! Il y a des antécédents inexpiables, des apologies impossibles. Je dis plus : il y a un grave danger, pour un pays, à tolérer la défense publique des actes qui ont pu compromettre autrefois son indépendance ; et on ne doit jamais pouvoir dire, en aucun temps, qu'on a spéculé, même avec des intentions constitutionnelles, comme le prétend M. Guizot, sur la défaite d'une armée française. Cette fausseté radicale de sa position a fait sa faiblesse dans cette circonstance. La gauche a pu se livrer, avec une apparence de raison, à des hurlements patriotiques dont la violence, toutefois, n'était inspirée que par le désir de faire du mal au ministère ; et le ministre a quitté la tribune, physiquement exténué, moralement affaibli, ministériellement compromis ; n'ayant convaincu personne, parmi ses amis, qu'il ait dû faire, en 1815, ce qu'il a fait, ni surtout le défendre en 1844 ; ayant donné à ses ennemis un texte inépuisable de récriminations rétrogrades ; ayant enfin, par ce changement subit du terrain sur lequel on combattait, gravement compromis le succès de la bataille ; car, voyez le malheur ! Le Cabinet voulait « flétrir » les légitimistes qui avaient passé le détroit pour aller, en pleine paix, donner, à ce qu'ils prétendent, des conseils à Henri V ; et voilà que ce sont les légitimistes qui, appuyés sur la gauche, rejettent la flétrissure au front de M. Guizot,

pour avoir, la veille de Waterloo, porté des conseils à Louis XVIII! En vérité, la partie n'était plus égale. Telle était l'irréparable faute de M. Guizot.

Irréparable, je me trompe. Le lendemain, à force de courage et d'habileté de la part du ministère, grâce à un excellent discours de M. Duchâtel et à une tactique supérieure, la faute était réparée; mais à quel prix! Tous les amendements qui tendaient à la modification de la phrase en question sont rejetés, mais à une majorité (par assis et levé) si douteuse, qu'il a fallu renouveler l'épreuve. On avait proposé, de la part de M. Thiers, et par l'organe de Morny, un amendement qui aurait eu l'unanimité, mais qui ôtait au mot flétrir toute son amertume et tout son venin. Morny allait du banc de Thiers à celui des ministres, et se donnait un mal affreux pour obtenir cette transaction; mais Guizot avait répondu : « Mieux vaut un acte décisif avec une majorité faible, qu'une faiblesse avec une majorité forte. » Et l'amendement avait avorté. On passe au vote du paragraphe. La même majorité douteuse se lève en sa faveur. Avant le vote, toute la droite légitimiste avait quitté pompeusement la Chambre et s'était condensée dans les couloirs. On prétend que La Haye-Jousselin était du nombre. Je ne l'ai pas vu, et ne veux pas le croire. Si un pareil scandale avait été donné par un des chefs de votre administration, il ne serait pas resté impuni, car le Roi l'aurait su. Quoi qu'il en soit, après le défilé de la droite, La Rochejaquelein avait fait, à la tribune, une de ces démonstrations charlatanesques qui lui sont familières, mais sans effet; et le vote avait suivi. A la contre-épreuve, toute la gauche, le centre gauche de Thiers, quelques membres de la droite dynastique, et plusieurs conservateurs ministériels parmi lesquels Salvandy en personne, se sont levés *contre*. M. Janvier, M. de Carné étaient partis pour ne pas voter, l'un

afin de ménager l'appoint légitimiste qui a concouru à son élection, l'autre « pour n'avoir pas, disait-il, autant de duels qu'il a eu de cousins qui sont allés à Londres. » Il en a eu quatorze. Quant aux conservateurs ministériels qui ont voté contre le paragraphe, ils ont donné des raisons de leur vote qu'il est possible, à la rigueur, de trouver respectables, mais qui ne montrent, dans ceux qui les allèguent, ni beaucoup de courage, ni un grand sens politique. Et à quoi sert donc l'inviolabilité parlementaire, si ce n'est à couvrir le député, dans ces occasions délicates et périlleuses où sa conscience lui commande le sacrifice de ses intérêts, de ses convenances et de ses affections? Il y a des gens qui, en réprouvant de toute leur force la violation du serment, n'osent pas la flétrir, pour ne pas déplaire à leur arrière-cousin qui est allé à Londres. Tel est l'héroïsme de notre temps. Le Roi ne l'entendait pas ainsi. Il a insisté jusqu'au bout pour que la démonstration anti-légitimiste eût toute l'énergie possible; et, quand il a su que l'adresse n'avait été votée qu'à trente voix de majorité (deux cent vingt contre cent quatre-vingt-dix), ce qui, pour le vote d'une adresse à la Couronne, est une majorité faible, il ne s'est pas découragé, et il a dit, comme son ministre : « J'aime mieux une majorité faible qu'un ministère pusillanime. »

Reste à savoir, maintenant, si un ministère peut être fort avec une majorité faible; ou plutôt, si les portions de la majorité qui se sont détachées de la masse sur la question de la flétrissure s'y rallieront sur les autres points qui restent à juger, et d'où peut dépendre l'existence du Cabinet. On le croit; on l'espère. Presque toute la Chambre voulait *réprouver* la conduite des carlistes. La phrase du paragraphe qui témoignait de la confiance du pays dans la dynastie a été votée à l'unanimité. Les énergiques seuls voulaient, et ils y ont réussi, donner à la dynastie

une preuve éclatante du dévouement de la Chambre en jetant la honte à ceux qui avaient exécuté les scandaleuses parades de Londres. Mais ce dissentiment entre les énergiques et les tièdes qui forment la majorité ministérielle n'étant que passager, on pouvait s'attendre à une réconciliation immédiate. Voici un incident qui la rend problématique, et dont les esprits sont, en ce moment, fort occupés.

Je vous ai dit que Salvandy avait voté contre le paragraphe qui contenait la flétrissure. Quelles que fussent ses raisons; soit sa jalousie secrète contre le ministre des affaires étrangères dont son orgueil absurde convoite, dit-on, la succession; soit sa liaison avec une comtesse de V..., qui lui aurait fait jurer de voter publiquement contre le paragraphe; soit toute autre cause, comme, par exemple, celle de se distinguer et de faire parler de lui; il est certain que son vote produisit un effet déplorable, et que personne ne comprit comment l'ambassadeur du Roi des Français avait ainsi lâché pied, à la face du monde, dans un débat si exclusivement dynastique. Le Roi fut très mécontent. Salvandy, à Turin, s'était vanté de ne fréquenter que les salons du faubourg Saint-Germain. Il avait affiché un grand dédain pour la société de Juillet. Chez Mme de V..., l'Egérie politique de ce Numa révolté, il avait dit : « Je ne voterai jamais ces ordures! » Enfin, à la Chambre, il avait voté *contre* avec une sorte d'affectation impertinente à laquelle son voisinage du banc des ministres donnait plus d'éclat. Il n'y avait donc, dans tout le Paris politique, qu'une voix pour le blâmer, et les ardents demandaient à grands cris son rappel. Le ministère hésitait, ne se sentant pas assez fort pour frapper ainsi, dans la personne de Salvandy que personne n'aurait plaint, l'indépendance et l'inviolabilité de la Chambre dont les votes ne sont justiciables que

de la conscience publique, et qui n'a de juges réels que les électeurs. Lundi, le 29 janvier, le Roi reçut l'adresse de la Chambre. Il y avait cent cinquante députés environ, le bureau en tête. Salvandy, comme vice-président, devait être là. Il y était. L'adresse lue, le Roi descendit de son trône, salua les députés et s'entretint quelques instants avec eux. Salvandy n'eut ni un regard, ni une parole. On passa dans le salon de la Reine. Alors Sa Majesté fit un signe à Salvandy, et l'emmena dans le petit salon voisin (salle de bain de Charles X), où il paraît qu'eut lieu un entretien des plus animés, s'il faut en croire les éclats de voix de l'auguste interlocuteur. Salvandy, un quart d'heure après, traversa le salon bleu. Il était visiblement ému; sa figure était couleur d'acajou et sa coiffure si bien peignée et si artistement arrangée formait un singulier contraste avec le trouble manifeste de son âme. Il ne fit que passer et sortit par la salle de billard. Le Roi revint. Les députés étaient toujours là, et Sa Majesté ne dissimula pas à ceux dont Elle était sûre, le genre de correction qu'Elle avait administrée à son ambassadeur infidèle. On répétait le soir, dans tous les salons politiques, cette phrase du Roi qui avait servi d'exorde à sa mercuriale : Sa Majesté avait pris M. de Salvandy par son grand cordon : « Quand je vous ai donné ça, M. de Salvandy, avait dit le Roi, je ne pensais pas que vous refuseriez de flétrir les gens qui violent leur serment ! » Cette phrase répétée partout était diversement commentée; mais on trouvait tout simple que le Roi eût exprimé son mécontentement à l'homme qu'il avait fait, de journaliste médiocre et d'orateur peu écouté, ministre, comte, grand cordon, ambassadeur.

« Je t'ai comblé de biens, je t'en veux accabler. »

Le lendemain, l'impression était tout autre. Le récit

de ce qui s'était passé dans le salon du Roi avait passé, de la bouche des hommes du monde, dans l'oreille des journalistes, et l'affaire s'était envenimée. La Chambre s'était émue. Salvandy devenait un personnage intéressant. Vice-président de la Chambre élective, c'était en cette qualité qu'il avait figuré aux Tuileries, et, malgré l'inviolabilité de son privilège, qu'il avait été malmené par un autre pouvoir de l'Etat. C'était donc une affaire entre deux grands pouvoirs. Cela fut bien pire quand on apprit que l'ambassadeur du Roi à Turin avait envoyé sa démission à Sa Majesté. Oh! pour le coup, on n'y tint plus, et le déchaînement fut grand contre le château, contre les ministres qu'on rendait responsables de ce que le Roi avait dit, contre tout ce qui tient, de près ou de loin, à la Cour. Ce déchaînement dure encore. L'orage, cependant, s'est un peu calmé; ou, plutôt, il a changé de direction. Le Cabinet, peu sûr de sa majorité, et craignant l'effet de cette intervention du mécontentement royal dans un des actes de la prérogative parlementaire, le Cabinet a manœuvré pour faire retirer par Salvandy la démission qu'il a donnée. En sorte que la presse de l'opposition présente, en ce moment, un étrange spectacle. Incertaine entre les bruits qui se croisent, elle attend, pour abîmer le ministère si Salvandy maintient sa démission; pour écraser Salvandy, s'il la retire. De toute manière nous aurons du train. On parle d'interpellation devant la Chambre; on rajeunira la proposition sur les incompatibilités. En résumé, l'émotion est grande dans le monde politique. La bourrasque est dure, et le vaisseau de l'Etat ressemble à quelque chose qui n'a plus ni voiles, ni gouvernail, ni boussole. Nos ministres ont perdu la tête après avoir gagné une bataille. S'ils ont sollicité Salvandy, après l'injure qu'ils en ont reçue, c'est qu'ils sont bien malades. Les députés « flétris », c'est-à-dire La Rochejaquelein, Berryer,

de Larcy, Blin de Bourdon, de Valmy, ont donné leur démission. Ce serait une victoire, si l'irritation jetée dans les esprits par le scandale de vendredi dernier, et si la faiblesse qu'a montrée, depuis, le ministère, n'en diminuait pas beaucoup l'importance. Je ne désespère pas cependant de la situation. Il ne s'agit que de reprendre un peu d'équilibre ; la base est encore solide. On a éreinté le carlisme. La gauche, par sa violence, s'est fait un grand tort. Thiers n'a montré, dans toute la discussion, qu'une médiocre envie de supplanter le Cabinet, et il ne l'a attaqué que par ses votes. En somme, le ministère du 29 octobre est encore, après avoir duré trois ans, ce qui a le plus de chances de durer. Mais il ne faut pas qu'il ait peur de la victoire qu'il a gagnée sur les légitimistes ; il ne faut pas qu'il se repente du mal qu'il leur a fait ; surtout, il ne faut pas qu'il sépare sa cause de celle du Roi, et qu'il humilie la royauté de Juillet devant l'adorateur de la comtesse de V...!

Voilà, mon cher Prince, un récit peut-être bien confus. Je n'ai pas le temps de le relire ; mais vous excuserez la rapidité avec laquelle je suis obligé de l'écrire. Il m'est de toute impossibilité de ne pas attendre jusqu'au dernier moment pour vous raconter cette histoire du jour, que je confie à votre discrétion, dans tout ce qu'elle a d'intime et de personnel. Les choses vont si vite, et elles changent si souvent, que je suis à peine sûr, au moment où je vous écris, du caractère et de la couleur qu'elles ont. Si j'avais un mois à résumer, je serais plus sûr de moi. Ecrivant, en quelque sorte, au jour le jour, ma plume flotte, malgré moi, au gré du vent qui souffle. Mon seul mérite, c'est donc de vous rendre l'impression du moment ; je n'en cherche pas d'autre, et je ne prétends qu'à celui de la sincérité et du sans-façon.

Je termine là, pour cette fois, ma chronique politique.

A quoi bon vous dire qu'au renouvellement des bureaux, le ministère en a eu sept contre deux hostiles, à une majorité de cinquante voix? La question n'est plus là; et le Cabinet, ébranlé comme il l'est en ce moment, ne peut pas se payer de si minces avantages. On dit qu'ils vont présenter la loi des fonds secrets et mettre de nouveau à l'épreuve leur majorité politique; c'est bien souvent. La corde est bien tendue. Dumon a présenté aux pairs un projet de loi sur la police des chemins de fer; on discute aujourd'hui, dans les bureaux, le budget de 1845; on a voté, avant-hier, la loi des comptes de 1841; si les affaires reprennent sérieusement le dessus, nous sommes sauvés. Mon Dieu! sauvez-nous de l'incident Salvandy, qui est mortellement ennuyeux!

Je résume maintenant en quelques lignes un certain nombre de faits qu'il vous faudrait aller chercher dans la masse de journaux que je vous envoie.

Barthe a été nommé vice-président de la Chambre des pairs, et M. Laplagne-Barris, président à la Cour de cassation; l'un et l'autre en remplacement de M. de Bastard.

Les obsèques du maréchal d'Erlon et celles de Charles Nodier ont été célébrées avec une grande pompe. La pompe, pour celles de Nodier, c'était une immense affluence d'amis et d'admirateurs de cet écrivain si justement regretté, et que personne, pas même Vatout, ne pourra remplacer à l'Académie.

Le duc de Saxe-Cobourg régnant est mort subitement à Cobourg. La nouvelle qui en est arrivée hier à Paris a fait suspendre tous les préparatifs de fêtes au château.

La belle-mère du comte Molé, la comtesse de la Briche, vient de mourir, laissant cent cinquante mille livres de rente à son gendre.

Le duc de Montpensier est établi à Vincennes où il a repris son service et ses habitudes de vivre de l'année dernière.

Et maintenant, je vous quitte, mon cher Prince, car ma main refuse absolument le service, mais non sans vous renouveler l'assurance de mon inviolable attachement.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, mardi 6 février 1844.

Nous sommes enfin quittes de l'incident Salvandy, mon cher Prince. Ce n'est pas sans peine. Ma dernière lettre vous laissait au moment où le ministère manœuvrait pour faire retirer par Salvandy la démission qu'il avait donnée; et sans doute la Reine, qui était mieux informée que moi, vous aura fait connaître la fin de cette crise qui s'est terminée par la nomination de M. Mortier à l'ambassade de Turin. Ceci se passait au moment même où je faisais mon courrier du 2, et, n'étant pas sorti ce jour-là, je n'ai pu le savoir. Donc, vendredi dernier, la démission de l'ambassadeur a été officiellement acceptée. Salvandy, mandé chez le Roi après la scène du lundi 29, y avait été l'objet d'une bienveillance excessive. Sa Majesté avait essayé d'adoucir, à force d'obligeantes paroles, l'amertume des reproches qu'Elle avait cru devoir adresser à son représentant diplomatique; et celui-ci avait été tellement touché par cette démarche du Roi, que le soir, en racontant les détails de l'entrevue, il avait dit : « Je suis anéanti de reconnaissance. » Le mot était fort; mais le sentiment était vrai, la gratitude profonde. Salvandy n'est pas un méchant homme. Ce n'est pas non plus un Brutus, et il n'est pas insensible à la vertu d'un emploi qui rapporte cinquante mille écus de revenu, et n'impose d'autre obligation que de résider quatre mois de l'année dans un délicieux pays, à la fron-

tière de France. Telles étaient les raisons qui conseillaient à Salvandy de retirer sa démission, donnée dans un moment d'humeur, et qui était devenue un embarras politique pour le ministère, à cause des récriminations dont elle allait être l'objet de la part de ses adversaires et même de ses amis. Cette démission fut donc retirée. Mais cela ne suffisait pas à Salvandy : il voulait l'insertion au *Moniteur* d'une note ridicule, qui compromettait la dignité royale. Il refusait, en outre, de se rendre à Turin, où il importait qu'il retournât le plus tôt possible, afin de couper court aux suites de cet imbroglio. Cette exigence et ce refus ont obligé le Cabinet à délibérer sérieusement sur l'affaire. Un Conseil des ministres a eu lieu vendredi, chez le Roi, et la démission a été définitivement acceptée. L'autre solution valait mieux. Salvandy, après s'être posé en matamore, reprenant sa place et les cinquante mille écus, aurait prêté à rire à tous les partis, et le ministère échappait à une sérieuse difficulté. Aujourd'hui, il faudra répondre à des interpellations fort importunes, et se défendre contre des attaques qui viendront chercher, jusque dans le salon du Roi, la responsabilité ministérielle. C'est un terrain difficile. Si encore, on pouvait faire honneur à la décision du ministère de la solution contraire; mais il est évident qu'il a couru et fait courir la royauté après la démission de Salvandy, pour tâcher de la reprendre, et qu'il ne l'a subie qu'à son corps défendant. C'est la plus triste situation du monde. Cependant l'affaire ne peut aller plus loin; elle avortera, je l'espère, devant le respect qui doit protéger la personne royale, et je ne doute pas que le ci-devant ambassadeur de France à Turin ne se conduise en homme d'honneur. Mais les ministères ne périssent pas seulement parce qu'ils perdent la majorité un jour donné; il y a un affaiblissement progressif qui les tue bien plus sûrement; et je crains que nous ne soyons entrés dans cette voie, et

que les déplorables incidens des jours passés n'y aient contribué beaucoup plus que les ministres eux-mêmes ne le supposent. En attendant, la Chambre des députés fonctionne obscurément dans ses bureaux, où une petite minorité « discutaille » le projet de loi du budget de 1845. L'intérêt n'est pas là ; il est dans la salle des conférences, où l'opposition bat en brèche le Cabinet ébranlé ; on va rajeunir les questions de « gouvernement personnel » que la coalition avait mises à la mode, et qui ont tué l'administration du 15 avril. Sur cette pente, personne ne sait où la machine gouvernementale s'arrêtera. Il faudra une main ferme, et celle de M. Guizot s'est tristement épuisée à défendre le voyage à Gand. L'affaire dure encore. Elle a, toutefois, un peu tourné contre les hurleurs du 26 janvier. Le *Journal des Débats* a exhumé une vieille brochure d'Odilon Barrot, dont la polémique des conservateurs s'est emparée avec succès contre le chef de la gauche. Barrot était royaliste fervent en 1815, et il a fait, et exprimé, des vœux pour le triomphe de la cause royale. Cela ressemble beaucoup au voyage de Gand. *Le Globe* a exploité cet incident en style de *drapeau blanc*. On est fort animé, de part et d'autre. Hélas ! je ne sais pas ce que le ministère y gagne ! Ces récriminations réciproques ne prouvent qu'une chose, et la conduite de la législature de 1815 le prouve bien plus encore, c'est qu'en 1815, il y avait fort peu de patriotisme en France. Soit fatigue d'une si longue lutte, soit haine du despotisme, soit entraînement vers un régime nouveau qui promettait la liberté, le pays ne soutenait plus l'Empereur. C'est une triste vérité à dire aujourd'hui, en face d'une génération nouvelle qui ne comprend pas qu'on puisse jamais pactiser avec l'invasion ; mais dans le pays, en 1815, beaucoup de vœux appelaient le triomphe de l'étranger. Honte à ceux-là ! Mais honte, surtout, à ceux qui ont pu s'en vanter ! Honte à ceux qui

voudraient nous faire, aujourd'hui, l'apologie et la théorie de leur désertion d'autrefois !

Je ne reviendrai pas sur les suites du vote de la Chambre des députés contre les légitimistes. Les députés démissionnaires sont à l'œuvre. La Rochejaquelein remplit les journaux de ses fureurs ridicules. On dit que les politiques de l'Académie, Thiers en tête, essaient de mettre en avant, pour l'élection qui se fera jeudi, la candidature de Berryer. Je n'en crois rien. Lisez, cependant, à ce propos, *le Globe* de ce jour. Les étudiants, qui prennent l'habitude de faire une grande promenade dans les boues de Paris à propos de tout, et sans regarder à la couleur de leurs héros, les étudiants sont allés rendre visite à Chateaubriand pour le consoler de la flétrissure. Mais l'illustre poète leur a répondu en homme d'esprit qui ne se sent pas le moins du monde atteint par des débats auxquels il était, en réalité, fort étranger. En somme, le parti légitimiste est fort mécontent ; mais sa mauvaise humeur ne trouve d'écho que chez les ambitieux, qui veulent la tourner contre le ministère. Tous les autres trouvent qu'on a bien fait de frapper fort.

Le projet de loi sur l'instruction secondaire, présenté à la Chambre des pairs, est l'objet d'un feu croisé de la part des journaux ultra-catholiques, qui disent que le gouvernement ne fait pas assez pour la liberté de l'enseignement, c'est-à-dire pour les jésuites, et de la part de l'opposition, qui trouve que le gouvernement fait trop. Dans ce conflit, il est difficile de démêler la vérité. Pourtant, à mon point de vue, qui est celui d'une impartialité parfaite dans cette question, il me semble qu'en effet, le ministre a fait une grande concession aux évêques. Il place les petits séminaires tout à fait en dehors de la surveillance de l'Etat, et, en même temps, il leur accorde les privilèges qui n'ont appartenu, jusqu'à ce jour, qu'aux écoles de l'Etat. Les petits

séminaires, qui ne doivent faire que des candidats à la prêtrise, feront des candidats aux grades académiques, la seule prérogative qui leur manque aujourd'hui, pour être des institutions de plein exercice. Cette concession du ministère est fort mal prise par l'opinion. On dit que Villemain ne l'a faite qu'à son corps défendant; et, comme il faut que vous sachiez tout ce qu'on dit, on prétend aussi qu'elle lui a été imposée par de hautes influences. Je comprends le motif pieux, respectable, peut-être politique, qui a fait agir ces influences. Je ne conçois pas qu'un ministre les subisse si sa conscience ne les accepte pas; et le rôle qu'on suppose que Villemain veut jouer, à savoir de faire attaquer en secret les articles de sa loi qu'il est obligé de défendre en public, ce rôle est indigne, et j'espère que rien ne justifiera de pareils bruits. Mais la concession faite aux petits séminaires n'a aucune chance de succès. On demande pour eux « le droit commun »: à la bonne heure! Alors ils rentreront dans la catégorie des établissements sur lesquels l'œil de l'autorité civile est ouvert. Si, au contraire, les évêques revendiquent le privilège exclusif de cette surveillance, parce que leurs écoles sont la pépinière de leur clergé, qu'ils ne prétendent point en faire des écoles laïques, et absorber ainsi le droit de l'Etat. Cela ne peut être ni toléré, ni défendu; et ce qui est politique, en définitive, c'est de ne pas donner des armes aux ennemis de la religion bien entendue, qui tournent contre elle (on l'a bien vu sous la Restauration) toutes les faiblesses imprudentes et toutes les concessions inintelligentes du pouvoir séculier. Au surplus, je vous tiendrai fidèlement au courant des vicissitudes de cette loi. Vous pouvez lire, en attendant, une nouvelle lettre de l'évêque de Châlons, qui vous donnera la mesure de l'assentiment que les esprits sages sont en droit d'attendre, au milieu de cette lutte, d'une partie des membres du clergé français.

Bertrand, le fidèle compagnon de l'Empereur, est mort à Châteauroux. Bricqueville a demandé à la Chambre que la tombe du serviteur fût rapprochée de celle du maître. L'idée a paru bonne au premier abord. Je prédis qu'elle sera inexécutable. Ce qui doit présider à l'œuvre, déjà fort difficile, du tombeau de Napoléon, c'est la recherche d'une grande unité. Il faut que tout se rapporte à lui, et que lui seul figure dans ce grand drame muet que la sculpture prépare au fond des caveaux des Invalides. Rapprocher Bertrand de Napoléon après la mort, c'est une idée mesquine. L'Empereur est trop grand pour ne pas écraser tout autre nom qu'on aurait la prétention d'inscrire sur la pierre de son tombeau. Autrefois, les seigneurs faisaient placer un chien de marbre, à leurs pieds, sur la dalle de leur mausolée. Le brave Bertrand ne doit-il figurer qu'à ce titre sur la tombe de Napoléon?

Le Chancelier est malade, et si malade, qu'on s'occupe fort de sa succession. Molé et de Broglie sont les deux candidats qui paraissent avoir le plus de chances. Mettre Molé au fauteuil de M. Pasquier, c'est en débarrasser le terrain ministériel, où la concurrence de cet homme d'Etat est incessamment suspendue sur la tête des ministres en activité. Mais c'est se faire de M. de Broglie un ennemi redoutable. M. de Broglie est, d'ailleurs, l'ami de M. Guizot, et il est un ami du gouvernement de Juillet plus décidé, du moins plus énergique que M. Molé. L'affaire en est là, et, aussi bien, le Chancelier n'est pas mort...

Adieu, mon cher Prince. Point de nouvelles de vous depuis le 16. C'est bien long!

Cuvillier-Fleury.

Paris, 12 février 1844.

Je ne veux aujourd'hui vous écrire que très peu de lignes, mon cher Prince, car cette lettre vous arrivera quelques jours seulement après l'arrivée de votre frère, le duc de Montpensier, à Constantine, et je n'ai envie ni de lui faire concurrence pour les nouvelles toutes fraîches qu'il vous aura apportées de notre cher pays, ni de vous adresser des redites que vous n'avez pas le temps d'entendre. Je sais combien vous avez peu de loisirs, et le noble usage que vous faites de tous vos instans. Aussi vous ai-je su un gré infini de la lettre que vous m'avez écrite à la date du 25 et dans laquelle vous entrez dans des détails si intéressans sur votre genre de vie, sur vos occupations, et sur vos projets. J'ai été, aussi, touché, plus que je ne puis le dire, de ce *post-scriptum* qui semble particulièrement adressé à votre ancien maître et où vous me dites : « Je fais une heure de lecture tous les soirs. » Vous saviez bien que rien ne pouvait m'être plus agréable qu'une telle assurance. Conservez bien cette bonne habitude : votre supériorité intellectuelle y est attachée. Obligé de faire de grandes dépenses d'esprit pour suffire aux devoirs de votre rang, si vous puisiez dans votre intelligence sans jamais y rien mettre par la réflexion, l'étude ou la lecture, un jour viendrait où vous seriez sans provisions. Lisez surtout des livres bien écrits, d'un style net et ferme, et, en général, les modèles. Ceux-là font penser. Leurs idées se communiquent plus facilement, parce qu'elles sont exprimées avec clarté, et elles se gravent plus profondément dans la mémoire, parce qu'elles ont plus de relief et de vigueur

dans la forme. N'oubliez pas que tous les hommes de guerre qui ont été autre chose que des dévastateurs ont aimé les lettres; que tous ceux qui ont sérieusement agi sur leurs contemporains l'ont fait, surtout, par la supériorité de l'esprit, qui, au service de la force matérielle, a une puissance irrésistible. Cultivez donc cette heureuse nature que vous avez reçue du Ciel, et dont les premiers succès ont été, en tous genres, si brillans, et soyez sûr que cette bonne habitude que vous avez prise vous sauvera de ce grand écueil des natures faciles et des positions toutes faites, l'esprit de routine, auquel on s'abandonne quand l'intelligence n'est pas sollicitée sans cesse par cet utile travail qui est le résultat de la lecture.

Le duc de Montpensier a quitté Paris ce matin. Il sera sans doute à Constantine avant ma lettre, et je le désire de tout mon cœur pour lui, car ce sera signe qu'il n'aura pas été arrêté par le mauvais temps. Le Roi l'a laissé partir sans difficulté, et personne ne peut se permettre de dire qu'il a mal fait; car, s'il s'était trompé, si la santé de votre jeune frère ne pouvait supporter cette première et rude épreuve de l'éloignement, de la guerre, de la fatigue et du climat, le Roi serait le premier à plaindre. Il n'y a pas de père plus tendre et plus dévoué que lui. Vous êtes là, d'ailleurs; vous veillerez sur votre frère comme sur un dépôt sacré que la famille royale confie à votre sollicitude. N'oubliez pas qu'il a fait, récemment, une sérieuse maladie, de celles que la fatigue lui rendra, s'il exagère les devoirs de sa position militaire auprès de vous. C'est à vous de lui en rendre l'accomplissement facile. Vous vous rappellerez avec quelle délicatesse M. le duc d'Orléans savait concilier, pour vous, les exigences souvent sévères et périlleuses d'un noviciat, avec le soin de votre santé, et comment il vous ménageait, après vous avoir exposé. Le duc de Montpensier est ardent; mais je crois que ses forces physiques ne

sont pas en proportion de son courage moral, et je ne vous cache pas que son départ a causé, à Paris, une impression pénible, quoique fort honorable pour lui et pour la famille royale. Mais on avait exagéré le danger que lui fit courir, à Metz, la cruelle maladie dont il fut atteint, et on exagère aujourd'hui le sacrifice qu'il fait aux devoirs de son sang et de son âge. J'espère que l'événement prouvera que le Roi avait raison de consentir à ce départ; et, aussi bien, vous l'avez conseillé, votre prudence est intéressée à ce que l'issue en soit favorable; je veux donc vous laisser tout entier à la joie de revoir votre jeune frère, et à la satisfaction de diriger et de protéger ses premiers pas.

Nous avons eu, la semaine dernière, le procès en diffamation intenté par Jules Janin à Félix Pyat, son ami intime d'autrefois. On s'attendait à un scandale; il paraît que l'audience a été ennuyeuse comme la pluie. Le tribunal a défendu de faire la preuve des faits diffamatoires, ce qui a clos le bec à Me Marie qui se disposait à éreinter Jules Janin. L'affaire s'est donc jugée sans phrases. Pyat a été condamné à six mois de prison et trois mille francs d'amende.

L'Académie a voulu faire, jeudi dernier, sa double élection; elle n'a pu mener à bonne fin qu'une seule. Saint-Marc Girardin a été nommé par 18 voix sur 34. Salvandy, Pasquier et Sainte-Aulaire étaient seuls absents. Avec les trois morts, Campenon, Casimir Delavigne et Charles Nodier, cela fait bien quarante. On n'avait pas souvenir d'une si nombreuse réunion de l'Académie. Pour la seconde élection (il s'agissait du fauteuil de ce pauvre Casimir) Sainte-Beuve et Vatout se sont disputé les voix pendant six scrutins successifs; au septième, ils ont eu chacun seize suffrages, et Alfred de Vigny trois; total trente-cinq: M. de Salvandy était venu voter. Il fallait dix-huit voix pour la majorité absolue; les immortels n'en pouvant plus,

on a renvoyé l'élection à un mois. Les paris sont ouverts entre Vatout et Sainte-Beuve. Si quelque génie ne vient pas se jeter à la traverse, tout fait croire que Vatout sera nommé en remplacement de Casimir, et Sainte-Beuve au lieu et place de Nodier. Mérimée a fort envie, dit-on, de faire concurrence à Vatout. Alexandre Dumas remue ciel et terre pour faire prendre au sérieux sa destinée, un peu gâtée par le mercantilisme littéraire auquel il s'est voué; mais on s'obstine à ne voir en lui qu'un industriel de beaucoup d'esprit, et l'Académie n'en veut pas. Balzac est dans ce cas; il lui faudra une sérieuse lessive pour être jugé digne de s'asseoir au milieu de cette réunion élégante et polie, qui est la représentation légale de la littérature, mais qui n'en donne qu'une idée incomplète. Au demeurant, jamais les fauteuils académiques n'ont été plus recherchés, et ceux qui s'en moquent tout haut les convoitent tout bas. De même que les esprits forts reviennent, tôt ou tard, aux idées religieuses, les dédaigneux de l'Académie finissent toujours par solliciter un fauteuil : témoins Victor Hugo et Dumas.

Le deuil de la cour finit vendredi prochain, et, samedi, le Roi donne un grand bal. Il s'en est fallu de peu que cette fête royale ne fût encore impossible : Bernadotte se meurt. Les dernières nouvelles, datées du 2 février, le montrent comme à peu près désespéré; cependant il y a quelque mieux dans son état. Il entrait dans sa quatre-vingt-deuxième année, et tout était préparé à Stockholm pour la célébration de cet anniversaire, quand il a été pris d'une attaque d'apoplexie. Bernadotte a été un roi habile; il laisse un héritier qui lui succédera sans conteste, et à un âge (il a cinquante ans) où l'on peut supposer qu'il héritera également de la sagesse paternelle.

La Chambre des députés a fort gaiement passé la semaine en discutant, avec une confusion un peu carnava-

lesque, la loi relative à la police de la chasse. Elle a adopté un amendement qui ajoute à la défense de *colporter*, *vendre* et *acheter* le gibier pendant le temps où la chasse est prohibée, celle de le *transporter;* en sorte que le propriétaire d'un enclos qui aura tué du gibier chez lui, à deux lieues de Paris, et qui voudra le manger dans sa maison de ville, ne le pourra plus désormais. La défense est positive. On a cru qu'elle était dirigée contre les chasses de la liste civile; et, ce qui l'a fait croire surtout, c'est l'ardeur que Vatout a mise, à très bonne intention sans doute, à faire écarter cette prohibition, et l'empressement non moins vif qu'une certaine opposition a montré pour l'adopter. Morny a été un des avocats les plus chaleureux du mot *transporter*, dont l'insertion, dans le texte de la loi, lui donne un cachet de malveillance pour la grande propriété très prononcé, et qui sera cause de son rejet par la Chambre des pairs. Avant-hier un long débat s'est ouvert sur l'état civil des cailles. Les députés du Midi voulaient que l'on continuât à les considérer comme des oiseaux de passage, et Buffon, Linné, Lacépède, leur donnaient raison. Mais les députés du Nord, qui prétendent que la chasse au filet, en arrêtant les cailles au passage, les empêche d'arriver dans leurs départements, sont parvenus à faire déclasser ces intéressants volatiles, et désormais messieurs les Marseillais n'auront plus le monopole du poste à feu, ni du filet destructeur. Il s'est dit, pendant ce débat, beaucoup de choses plaisantes et ridicules. Un député a prétendu sérieusement que, depuis la révolution de Juillet, les cailles vont faire leur nid en Allemagne. Morny a dit qu'il ne supposait pas que ce fût par opinion politique que les cailles avaient quitté la France, où la Restauration interdisait la chasse au filet. Un plaisant a crié : « Nous ne sommes pas anticailles ! » Je vous cite toutes ces facéties parce qu'elles appartiennent à l'histoire du carnaval de 1844. En résumé,

la loi sur la chasse n'aboutira pas; elle est trop incohérente; elle blesse trop d'intérêts; elle a été discutée trop peu sérieusement; et cependant, elle touche par tous les bouts à la propriété et à la liberté individuelle. Quand donc saurons-nous faire autre chose que des lois politiques? Et pourquoi messieurs les ministres n'apporteraient-ils pas aux Chambres des loix mieux raisonnées, mieux rédigées, et qui épargneraient aux assemblées les neuf dixièmes de la besogne?

Je voudrais vous donner quelques nouvelles du monde; mais le deuil de ma femme et ma santé ne me permettent pas d'y aller beaucoup. J'en ai pourtant l'écho qui vient jusqu'à moi. On commence à danser un peu; Mme Merlin donne, mardi prochain, un grand bal costumé; si j'en crois l'énorme baraque qui continue à remplir le jardin de l'hôtel du prince de Ligne (ancien hôtel Flahaut), le prince n'a pas renoncé à la brillante fête qu'il avait préparée; et si j'en crois l'abominable bruit qui se fait dans les rues voisines du Palais-Royal toutes les nuits, il me semble que le peuple s'amuse aussi, à sa manière. Les légitimistes ont inventé de porter des fleurs *flétries* dans les bals qui se donnent au faubourg Saint-Germain; mais les jeunes femmes, et, encore, celles qui sont fraîches, ont seules le droit de s'afficher ainsi. Quant aux autres, elles feraient dire qu'en portant des fleurs fanées elles veulent que tout soit d'accord entre leurs parures et leurs personnes. Au bal du Casino, il y avait des bijoux imitant des emblèmes flétris et qui attiraient les regards de la foule. Berryer et Valmy avaient, dit-on, la contenance fort embarrassée.

Les Mystères de Paris, joués à la Porte Saint-Martin, sont tombés à plat sous l'ennui, les murmures, les bâillements et les sifflets de la salle. Commencée à sept heures, la pièce n'était pas finie à une heure du matin. C'est un mauvais calque du roman, affaibli très justement par la

censure, mais oû il est resté assez de peintures grossières, de situations exagérées et de déclamations anti-sociales pour *amuser* le public, si c'était neuf. Mais quelque empressement qu'on eût mis à venir à cette représentation, on était blasé d'avance, et on a bâillé à se décrocher la mâchoire. Fleur de Marie est devenue une sainte fille, et le notaire Ferrand un agent d'affaires. Il y a de belles décorations, un grand mouvement de scène; Frédéric Lemaître a de beaux moments; mais l'ennui domine tout, et l'ennui ne pardonne pas. La pièce, néanmoins, aura un succès d'argent, parce que notre imbécile curiosité parisienne y poussera la foule. On avait espéré un scandale, et la salle était louée depuis trois mois. Des stalles se sont vendues à la porte cent cinquante francs. Pendant ce temps-là, Racine se morfondait dans le silence et la solitude du Théâtre-Français.

Saint-Marc Girardin m'a interrompu comme j'allais finir; il vous envoie son livre avec une lettre que vous trouverez ci-joint. Et maintenant, je n'ai plus que le temps de vous dire adieu, en vous répétant l'assurance de mon inaltérable dévouement.

CUVILLIER-FLEURY.

Constantine, 14 février 1844.

Je pars après-demain 16, pour Biskra; je vous écrirai demain; mais ma lettre ne partira de Philippeville que le 25. Mille remerciements des détails que vous me donnez.

H. O.

Constantine, 16 février 1844.

Mon cher ami,

Je viens de prendre, à part moi, une grande résolution qui intéresse mon avenir et dont je veux vous faire part, mais sous le sceau du secret, car il n'y a encore rien de fait, ni même rien de commencé. J'ai vu à Naples une mienne cousine, la fille du prince de Salerne, que l'on serait, assure-t-on, assez disposé à me donner pour femme... J'ai écrit à la Reine qu'elle pouvait préparer le terrain pour votre serviteur. J'ai seulement demandé que ce projet ne servît pas de prétexte à mon rappel prématuré de Constantine; je serais très peiné de ne pouvoir y terminer ce que j'y ai entrepris...

J'ai été très peiné du scandale qui a eu lieu à la Chambre; mais je trouve que la faute en est à M. Guizot, et je ne puis blâmer ceux qui ont réprouvé sa conduite et son voyage à Gand. Cela ne m'aurait pas empêché de voter la flétrissure des blancs. Salvandy a été ridicule; mais c'est un homme de cœur, et je regrette qu'il s'éloigne de nous. Adieu; je laisse passer la neige, et puis je pars pour Biskra.

Tout à vous,

H. O.

Paris, 12 mars 1844.

Mon cher Prince, je vous remercie de votre confidence. Elle m'a profondément touché; comptez que je n'en abu-

serai pas. Elle est votre secret, elle sera le mien, et je saurai le garder. La Reine ne m'en ayant pas parlé, de mon côté je n'en ai dit mot à Sa Majesté. J'approuve, au surplus, et de tout mon cœur, votre détermination, que je crois très sage. Un mariage trop jeune est un inconvénient dans presque toutes les conditions, excepté dans la vôtre. Votre rang donne la maturité; il exige une vie régulière; il vous rend nécessaire une descendance sur laquelle votre jeunesse vous permettra d'étendre longtemps votre action. Dans la vie grave qui vous est particulièrement imposée par l'importance des missions qui vous sont, ou vous seront données, un établissement sérieux est un des éléments de votre succès. Je souhaite bien vivement qu'il contribue à votre bonheur personnel, et je le crois sans peine. Vous n'aurez, pour être heureux chez vous, qu'à suivre les exemples de toute votre famille. Votre caractère, qui est égal et doux, sans manquer ni de fermeté ni de constance, vous assure, d'ailleurs, cette félicité intime qui dépend surtout du mari. Les femmes, et surtout les princesses (je parle de celles du dix-neuvième siècle) sont, presque toujours, ce que nous voulons bien qu'elles soient. S'il y a tant de mauvais ménages, c'est qu'il y a beaucoup d'hommes qui ne valent pas leurs femmes; et les femmes se vengent toujours, d'une manière ou d'une autre, de l'infériorité de leurs maris, source d'humiliation pour elles, plus encore que pour eux.

Vous serez donc heureux à tous les titres, mon cher Prince, et je ne puis donner que mon approbation la plus entière au parti que vous avez pris. Vous êtes bien jeune; mais la guerre et l'exercice du pouvoir vous ont mûri; le mariage contribuera plus que toute autre autre cause à votre maturité...

Maintenant que vous m'avez fait cette confidence, complétez votre œuvre, mon cher Prince, en m'apprenant

quelle suite le Roi aura donnée à votre demande. Je vais être dans une grande attente à cet égard. Je suppose qu'on vous laissera accomplir jusqu'au bout la mission de haute confiance dont vous vous êtes montré si digne. Les rapports que vous avez adressés au Gouverneur général sont parvenus au ministère de la guerre. Ils ont excité l'admiration de votre famille. Mme la princesse Adélaïde m'en a parlé dans les termes d'un enthousiasme dont il resterait encore beaucoup en supposant qu'il en fallût diminuer quelque chose. Quant à moi, je n'ai aucune connaissance, ni le public non plus, de ce beau travail, dont pourtant il s'occupe : on en parle. Cela vous donne un renom d'organisateur qui ne fait aucun tort aux souvenirs de la Smalah. Qu'on vous laisse donc achever votre œuvre; et puis, après, mariez-vous, mon cher Prince. Cette perspective me remplit de joie. Qui sait? Je vivrai peut-être assez longtemps encore pour donner quelques bons conseils au précepteur de vos enfans!

Les réélections légitimistes ont donné le scandale d'une corruption électorale à mon avis bien dangereuse; c'est l'alliance des légitimistes, des radicaux et des libéraux soi-disant dynastiques. Cette alliance a assuré le succès des candidatures « flétries »; à Montpellier et à Doullens, la majorité a été d'une voix. A Doullens même, dit-on, les libéraux ont voulu rester fidèles au drapeau tricolore; mais partout ailleurs, et surtout en Bretagne, les deux drapeaux se sont salis par le contact. En Bretagne, les prêtres ont ouvertement brigué des voix pour M. de La Rochejaquelein. Leur action a été aussi scandaleuse que funeste. A Marseille, on a essayé une émeute qui a échoué devant le bon esprit du peuple. Le ministère avait eu la maladresse de faire expédier, pendant l'élection, une dépêche télégraphique annonçant le projet de loi qui demande trois millions pour l'amélioration du port de Marseille. Cette

tentative de corruption administrative est fort exploitée en ce moment par l'opposition. Du reste l'émotion causée par les réélections légitimistes s'est passée en fumée et en discours. On a harangué M. de Valmy à Toulouse, M. de Larcy à Montpellier, M. de La Rochejaquelein à Rennes et à Nantes; on a ridiculisé M. Blin de Bourdon (la tâche était facile) à Doullens, avec de petits vers tels que ceux-ci, par exemple :

. . . .
Enflammé d'un noble zèle,
Au sein du Palais Bourbon,
Va refleurir de plus belle
Le flétri Blin de Bourdon !...

Vous voyez que tout cela n'est guère dangereux. Les légitimistes réélus n'en seront pas moins obligés de prêter serment, et d'étaler leur petit nombre au sein de la Chambre. Ce qui est nouveau, c'est l'alliance que j'ai signalée plus haut; car elle prouve que nos patriotes ne sont que de méchants comédiens de patriotisme, toujours prêts à sacrifier à leurs passions la sainte cause du pays, contre laquelle les « blancs » conspirent, même quand ils font parade de leur soumission à la souveraineté du peuple. C'est le jeu qu'ils ont joué, et qui leur a réussi ; mais il n'y a que les imbéciles qui soient leurs dupes ou les mauvais citoyens qui soient leurs complices.

Les prêtres se sont remués en Bretagne pour assurer la réélection des légitimistes ; ils se remuent partout ailleurs pour arracher des concessions à l'Etat, dans la discussion du projet de loi relatif à l'instruction secondaire. Le mouvement qu'ils se donnent est prodigieux. Vous lirez le « Mémoire » que l'archevêque de Paris a adressé au Roi, et qu'il a fait signer par les suffragants de la « province », les évêques de Meaux, de Blois, de Versailles et d'Orléans.

Celui de Chartres a refusé, ne trouvant pas, sans doute, le « Mémoire » assez violent et assez injurieux. Il me semble, pourtant, qu'il aurait pu s'en contenter. Lisez-le (*Débats* du 7 mars). Vous avez l'esprit juste et mesuré; dites-vous si ce n'est pas pousser jusqu'à l'excès le mépris de l'autorité suprême que de lui adresser un pareil langage. Ce qui ajoute à l'inconvenance criminelle de cette attaque, c'est la publicité qui lui a été donnée. Le « Mémoire » avait été adressé au Roi qui, dans son esprit de conciliation, avait espéré l'étouffer au fond de son portefeuille : on l'a publié dans *l'Univers catholique*. Cette publication a mis le feu aux poudres. Le ministère ne pouvait rester sous le coup. Martin du Nord a écrit à l'archevêque (*Moniteur* du 10) une lettre très verte et presque brutale. Mais c'est tout. Et que leur importe la vivacité d'une semonce ministérielle? Ils ne sont pas gens à se décourager pour si peu. Le « Mémoire au Roi » est une déclaration de guerre de l'épiscopat français, non seulement à l'Université, mais à l'Etat. L'Université y est traitée comme une sentine de corruption. « Nous donnons la vie, elle donne la mort, dit l'archevêque; elle n'a jamais eu, à aucune époque, la confiance des familles catholiques. » Mais cela n'est rien; le ministre du Roi est nominativement attaqué; le Roi est personnellement menacé. « Puissent les mêmes mains qui, depuis treize ans, ont conjuré tant d'orages, prévenir ceux qui, de nouveau, se préparent! » Et ces orages, qui les prépare? C'est le parti prêtre. Il dit, comme M. Canning en 1823: « J'ai la main pleine de tempêtes; je n'aurais qu'à l'ouvrir pour troubler le monde. » Tenez-vous pour dit que l'épiscopat français ouvrira cette main toute chargée d'orages si le gouvernement ne lui cède pas. Mais comment l'archevêque de Paris en est-il venu à parler au Roi un pareil langage, lui, d'un caractère si modéré, d'un esprit en apparence si sage, lui, l'élu du gouvernement de Juillet,

sa créature! L'archevêque est prêtre; il obéit à l'esprit de corps, qui est un des élémens de la puissance de l'association catholique; il est faible d'esprit, les jésuites le dominent. C'est cette corporation remuante et implacable qui tient tous les fils de cette opposition redoutable où s'égare de plus en plus le clergé français. C'est elle qui soutient la lutte par ses journaux, qui l'envenime par des pamphlets; c'est elle qui rédige les « Mémoires au Roi » et qui inspire aux évêques le mépris des remontrances de l'autorité. Après avoir tremblé dix ans devant les conséquences de la révolution de Juillet, le parti ultra-catholique relève la tête; la tolérance du pouvoir lui a donné cette audace qui ne s'arrêtera plus qu'à une catastrophe. C'est mon avis. Dieu veuille que les malheurs que je prévois ne retombent que sur les ennemis de nos institutions, quels qu'ils soient, et de quelque masque, sacré ou profane, qu'ils se couvrent!

Un commencement de réaction se manifeste, toutefois, contre les excès du jésuitisme renaissant. L'abbé Combalot a été condamné par la Cour d'assises de la Seine à quinze jours de prison et quatre mille francs d'amende. De son côté la Chambre des pairs, dans l'examen que fait sa commission de la loi sur l'instruction secondaire, prend en grande considération la violence et l'injustice des prétentions du clergé. Si les tribunaux résistent, si les Chambres savent lutter contre ces tendances coupables, la liberté de conscience peut encore être sauvée. Si elle devait périr, mieux vaudrait vivre à Constantinople qu'à Paris.

Je pense que vous aurez eu par votre jeune frère quelques détails empruntés à la chronique du monde et des théâtres; il est, sur ce sujet, et quoique à distance, beaucoup mieux renseigné que moi, car je vis un peu comme un ours et je n'ai, des plaisirs du monde, que l'écho très affaibli et la chronique très incomplète. Je sais que la danse bohé-

mienne qu'on appelle la *polka* fait fureur en ce moment, qu'on l'a dansée chez le ministre de l'intérieur, chez le préfet, où l'on est monté sur les fauteuils et jusque sur les cheminées pour voir les danseurs, et enfin, un peu partout, où cette valse étrange a remplacé nos entrechats nationaux. La comtesse Merlin a donné un grand bal costumé où M. Thiers lui-même était en domino et où deux sauvages de la mer du Sud ont eu le plus grand succès, grâce à la fidélité rigoureuse de leur costume. On parle beaucoup d'un professeur de danse qui, ayant eu l'esprit de prendre un nom bizarre, s'est mis, de cette manière, à la mode. Il s'appelle Cellarius ; il donne des leçons de polka aux amateurs. Les élégantes font queue à sa porte. Nous tournons à la régence, s'il faut en croire le sérieux avec lequel certaines gens vous parlent de ces frivolités. Par bonheur, le nombre de ces nouveaux pommadés du dix-huitième siècle est petit, et il y a encore plus de gens ennuyeux par affectation de gravité qu'insupportables par excès d'étourderie.

Les Mystères de Paris ont un succès de vogue qui tient à leur titre, car la pièce n'a aucune valeur littéraire : c'est le roman éreinté. Mais ce diable d'ouvrage avait reçu, du talent énergique de l'auteur, et surtout de la grande publicité que lui a donnée le *Journal des Débats*, une vitalité qui s'est communiquée à ce rejeton pâle et chétif, et qui lui assure de bonnes recettes. Pour les œuvres du jour, et surtout pour leurs auteurs, c'est l'important.

Don Sanche d'Aragon, comédie héroïque de Corneille, très peu connue, très peu digne de l'être, a été reprise au Théâtre-Français. Mlle Rachel a joué le rôle d'Isabelle assez froidement. La pièce a été remaniée et écourtée par un M. Planat sous le pseudonyme de Mégalbe, lequel aurait mérité pour cette mutilation d'une œuvre même médiocre, mais d'une œuvre de Corneille, enfin, d'être fouetté en

place publique; la pièce de Corneille est méconnaissable. Beauvallet hurle comme un possédé un rôle plein de finesse et d'ironie; Rachel n'a pas cette pointe de gaieté railleuse qui convient à son rôle : c'est toujours Hermione, et il s'agit d'une reine galante et sentimentale du douzième siècle. Cette reprise n'a donc pas marqué, comme elle l'eût mérité, si elle avait été mieux conduite.

Frédéric Soulié a donné, samedi, *les Amants de Murcie*, que je n'ai pas vus, mais qui ont fait bâiller plusieurs de mes bons amis. Cela se joue à l'Ambigu-Comique; c'est héroïque, chevaleresque et tragique en diable, une espèce de contrefaçon de *Roméo et Juliette*, transportée en Espagne. Soulié a débuté par une quasi traduction de ce beau drame en vers français qui m'a, je me le rappelle, fort ému en rhétorique; mais les *Amants de Murcie* ne me verront pas.

L'Académie fait son élection jeudi. Vatout a de grandes chances, et après lui, Sainte-Beuve et Mérimée. *Habent sua fata libelli!*

Sur ce, mon cher Prince, je prends congé de vous en vous priant de me rappeler au souvenir de Mgr le duc de Montpensier et de me garder le vôtre.

CUVILLIER-FLEURY.

Batna, 24 février 1844.

Je me porte à merveille ainsi que mon frère; nos affaires vont bien. Nous continuerons notre route demain.

Tout à vous.

H. O.

Paris, 16 mars 1844.

J'ai reçu ce matin, mon cher Prince, votre petit mot de Batna, daté du 24 février, et la Reine a bien voulu nous envoyer des nouvelles plus récentes et qui annoncent la continuation des bonnes chances que vous avez trouvées au début de votre expédition. L'arrivée de cette lettre à Constantine coïncidera, sans doute, avec votre retour. Vous aurez beaucoup à lire, et encore plus à faire. Vous me saurez donc gré d'abréger l'occupation que ma correspondance peut vous donner, d'autant plus que je n'ai guère été sobre la dernière fois ; mais les quatre jours qui viennent de s'écouler depuis le 12, ne demandent pas de longs détails pour être racontés. La politique a fait trêve à ses luttes habituelles et à son acharnement de trois mois et si le clergé ne faisait tant de bruit, nous serions à peu près tranquilles.

L'Académie a fait sa double élection jeudi dernier, 14. Notre pauvre Vatout, candidat éternel, a été cruellement éconduit. Son concurrent Sainte-Beuve a été nommé au second tour de scrutin par 21 voix contre 12. Alfred de Vigny en a compté 3 seulement. C'est ainsi que Vatout a manqué la succession académique de Casimir Delavigne dont il avait dit : « C'était mon ami ; je me présente pour lui succéder, je lui dois cela. » Quant au fauteuil de Charles Nodier, il est échu à Mérimée au septième tour de scrutin. Il a eu 19 voix contre 13 données à Casimir Bonjour et 4 à Alfred de Vigny. Vatout n'a eu que deux suffrages aux scrutins précédents. C'est bien le moment de dire le refrain de sa fameuse chanson du château d'Eu : « Son vatout reste sur le carreau! » Je crains qu'il n'ait beaucoup de

peine à se relever. On avait remué ciel et terre pour assurer son élection. Le Roi lui-même s'était fait le patron avoué de cette candidature, et les deux voix qui sont restées fidèles jusqu'à l'avant-dernier scrutin à la mauvaise fortune de Vatout, sont celles de deux ministres de Sa Majesté, MM. Guizot et Villemain. C'est donc bien à tort que l'on prétendrait que c'est le *Château* qui lui a fait des ennemis. La plupart des suffrages qu'il a obtenus, il les doit au Roi. Mais un roi n'est pas assez puissant de nos jours, pour suppléer, à lui tout seul, aux titres littéraires d'un prétendant à l'Académie. Vatout n'a de vraiment littéraire que ses chansons, qui sont des chefs-d'œuvre ; malheureusement le genre qu'il a adopté n'est pas du tout académique ; et, même comme chansonnier, Vatout aurait mérité le sort de Piron, qui fut constamment repoussé par les immortels ; cependant, Piron avait fait *la Métromanie.*

La mésaventure d'Alfred de Vigny tient à d'autres causes. Il a indisposé ses juges en prenant avec eux des airs de gentilhomme et d'esprit supérieur qui ne conviennent pas à une muse postulante. Il a dit au président Pasquier : « J'excelle dans l'idéal » ; à M. Lebrun, il a dit modestement : « Je ne viens pas vous demander votre voix, monsieur; je viens inscrire mon nom sur votre liste. » Quand il avait à lutter contre M. Patin, « M. Patin, disait-il, qu'est-ce que cela? je ne le connais pas. » Ces façons ont tourné contre lui les suffrages que son talent incontestable avait conquis. Pour être de l'Académie, il faut plaire aux académiciens. Si l'on n'a pas de titres littéraires, il faut, au moins, comme M. Molé, avoir des châteaux ; comme M. Pasquier, une grande charge, ou, comme M. Dupin, avoir fait de bons discours. M. de Vigny n'a pas plu ; M. Vatout n'a ni titres littéraires, excepté ses délicieuses chansons, ni châteaux, excepté ceux qu'il imprime. *Ergo* ils sont restés tous deux à la porte, tandis que Saint-Marc

Girardin, Sainte-Beuve et Mérimée, qui, outre qu'ils sont de véritables hommes de lettres, sont des gens bien avisés et bien appris, sont arrivés presque d'emblée.

Un autre événement de la semaine, c'est la vente du vieux *Constitutionnel.* Les actionnaires de ce journal n'ayant pu s'entendre, sans doute parce que le journal baissait à vue d'œil, on l'a mis en vente. Véron l'a acheté au prix de 432 500 francs. Il représente dix des anciens actionnaires, mais il devient le maître du journal, et son intention est de modifier sérieusement les conditions de son existence actuelle, laquelle tirait à sa fin. On peut donc dire que le vieux *Constitutionnel* a vécu. Dieu veuille avoir son âme! Il a fait beaucoup de bien sous la Restauration, et beaucoup de mal depuis 1830, en se faisant l'organe de ces *tiers partis* qui ont infecté la politique. Véron veut le métamorphoser en journal à quarante francs, à grand format, comme le *Journal des Débats*, et avec des feuilletons étourdissans. Son but est de tuer *le Siècle;* s'il réussit, il aura rendu un grand service au pays, car *le Siècle*, c'est la sottise devenue importante ; il compte quarante mille abonnés et ne sait pas écrire en français. Véron a acheté cent mille francs un roman d'Eugène Sue qui paraîtra dans le nouveau *Constitutionnel*, et sur lequel il compte pour affriander le public. De toute manière nous aurons du nouveau, et c'est un mérite qui était inconnu depuis longtemps aux lecteurs du vieux journal expiré.

La Cour d'assises a condamné, hier, un sieur Toussaint Michel, correcteur d'imprimerie, qui, fatigué, sans doute, de corriger la prose des autres, s'était imaginé d'en faire pour son compte. Il avait publié, dans un format populaire, et à bon marché, un pamphlet anti-catholique intitulé : *Caducité des religions prétendues révélées.* Le jury l'a reconnu coupable ; la Cour l'a condamné à six mois de prison et deux mille francs d'amende. Cela convaincra le

clergé que la justice n'a pas deux poids et deux mesures, et que, si elle a frappé l'abbé Combalot pour ses injures ultra-jésuitiques, elle n'a pas été moins sévère pour des ouvrages d'une tendance tout opposée. Cela est bien. Le clergé mérite la même protection que l'Université. La balance doit être égale entre les deux. Pourquoi l'épiscopat français cherche-t-il à la faire pencher de son côté, non pas par la puissance des raisons, mais par celle de l'invective ?

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, le 22 mars 1844.

Je comptais, mon cher Prince, que l'apaisement visible des esprits dans le monde politique me permettrait de ne vous écrire que quelques lignes aujourd'hui, et de diminuer d'autant la montagne de correspondances qui a dû s'élever sur votre bureau de travail pendant la dernière expédition. Mais j'avais compté sans nos seigneurs les archevêques et évêques de France qui nous ont donné une rude besogne tous ces jours-ci. Toutefois, je vous épargne toute réflexion de mon cru. Je me contenterai de raconter ce qui est à la connaissance de tous, et ce que vous ne pouvez ignorer. Les conséquences à tirer de ces tristes révélations que nous fait incessamment l'épiscopat français par l'organe de ses journaux, sont trop manifestes pour que j'y insiste longuement. Cette guerre de religion, aujourd'hui renfermée dans les écritoires, descendra, si l'on n'y prend garde, sur la place publique. L'irritation est grande du côté de ceux qui craignent pour le salut de la liberté de conscience ; elle n'est pas moindre de la part de ceux qui demandent, d'un ton si impérieux, la liberté de l'ensei-

gnement pour le livrer aux jésuites. Entre les deux, se place le gouvernement, qui essaie de se montrer modéré; mais on s'aperçoit, témoin la lettre du garde des sceaux à l'archevêque de Paris, que la patience lui échappe; et quant à la Chambre des députés, elle paraît fort calme sur la question religieuse, parce qu'elle est très décidée, Dieu merci! à ne pas céder.

Vous vous rappelez la condamnation de l'abbé Combalot. Frappé par la justice, on pouvait le plaindre, et même le consoler; mais protester publiquement contre la chose jugée! qui se serait attendu que deux évêques de France auraient donné un si damnable exemple! C'est pourtant ce qui est arrivé. L'évêque de Châlons a écrit à l'abbé Combalot une lettre qui a fait scandale (*Débats* du 17 mars). Celui de Valence l'a imité quelques jours après (*Débats* du 21). Mgr de Châlons revendique pour lui, pour tout l'épiscopat français l'honneur de l'écrit condamné par la justice. Il le fait dans les termes les plus injurieux pour la magistrature et le jury. Mgr de Valence compare le martyre de l'abbé Combalot à celui de Jésus-Christ. Voilà comment les évêques de France appliquent le célèbre précepte de l'évangile : « Rendez à César ce qui est à César. » Voilà les exemples qu'ils donnent à un pays où le respect de l'autorité a reçu depuis un demi-siècle de si profondes atteintes. Ce n'est pas tout. Voici maintenant un projet de loi qu'on attaque avec la même violence. Après le Mémoire de la province de Paris, est venu celui de la province de Tours, puis celui de la province de Lyon. Le cardinal de Bonald a dépassé toutes les bornes de l'exagération et de la menace. Son manifeste est une déclaration de guerre. Il opposera « l'excommunication des enfans » à la loi de l'instruction secondaire, si elle est votée telle que le gouvernement l'a conçue. Il le déclare en termes formels. L'excommunication des enfans! L'in-

terdiction religieuse des établissements universitaires! Voilà la vengeance de l'épiscopat français! Voilà ce que des hommes, la plupart courbés sous le poids de l'âge et comblés des bienfaits du gouvernement, ne craignent pas d'avouer sans honte! Voilà, en un mot, les extrémités qui se préparent entre le clergé et l'Etat. L'Etat, provoqué, ne cédera pas aux menaces. Il fera la loi, non pas telle qu'elle est sortie des conseils de la royauté, mais beaucoup moins libérale pour le clergé qui s'est entêté à demander plus que l'intérêt public ne commandait de lui accorder. Telle est la disposition des Chambres. Les concessions que le gouvernement avait faites aux petits séminaires seront remplacées par une exclusion sévère du droit qu'ils revendiquent si fièrement par l'organe des évêques, le droit de faire des bacheliers comme les collèges. Mais nous savons aujourd'hui comment les évêques répondront à cette exclusion : par l'interdit jeté sur l'enfance; par le refus des sacrements! Ceci ne mène-t-il pas droit à une étrange confusion? Et quand on songe que c'est un peuple qui a fait plusieurs révolutions sanglantes pour assurer la séparation de l'Etat et de l'Eglise, qui se trouve ainsi poussé à bout par les prétentions de l'Eglise à asservir l'Etat comme législateur et à le dominer comme gouvernement, n'est-il pas permis de concevoir les plus sérieuses alarmes sur l'issue d'une pareille lutte? Car le pays ne se laissera pas dépouiller et, si l'Eglise ne cède pas, ce sera donc l'Eglise qui souffrira. *Di omen avertant!* Car, pour ma part, je ne veux pas plus de révolution contre l'Eglise que contre l'Etat.

La Chambre des députés s'était fort préoccupée de l'insolente provocation de l'évêque de Châlons, et on savait que le ministre des cultes serait interpellé à ce sujet pendant le débat de la loi des fonds secrets. Il l'a été par Isambert. Il s'est assez mal défendu, car il n'est pas douteux

que sa faiblesse a fâcheusement encouragé les exigences de l'épiscopat français. Il a eu surtout beaucoup de peine à expliquer la promotion de l'évêque de Versailles à l'archevêché de Rouen, après la signature qu'avait donnée ce prélat au « Mémoire » de la province de Paris. Quoi qu'il en soit, M. Martin du Nord s'est montré, cette fois, plus ferme dans son langage et plus résolu dans ses conclusions qu'il ne l'avait été jusqu'alors. Les dispositions très calmes, mais très étudiées, de la Chambre exigeaient qu'il prît cette attitude. M. Dupin lui a succédé à la tribune. Il a défendu les droits de l'Etat avec une rare énergie et une véritable éloquence. Il a rappelé les vieilles maximes du gallicanisme trop oublié; et, à la menace d'excommunication, il a répondu que si les loix ne suffisaient pas pour assurer l'obéissance du clergé, on ferait des loix nouvelles. Il a résumé avec un grand bonheur d'expression et une vivacité ferme et modérée le sentiment de tous les hommes éclairés sur cette question délicate; et la Chambre l'a tellement soutenu, elle a montré une adhésion si éclatante à ses paroles, qu'on peut dire que c'était là plus qu'un discours, c'était un acte. Il n'y avait pas à voter sur l'incident; mais les acclamations de l'assemblée ont remplacé le vote. Le gouvernement, s'il est sage, y puisera la force dont il a besoin dans une pareille lutte; et l'épiscopat, s'il est prudent, y démêlera les principes qui doivent lui servir de guide entre tant d'écueils dont le fanatisme et l'ignorance ont semé sa route.

L'archevêque de Paris a répondu par un long factum à la lettre très significative du garde des sceaux dont je vous ai entretenu dans mon avant-dernier bulletin. Cette réponse, assez mesurée dans la forme, contient une discussion peu concluante de l'article du concordat qui interdit à l'épiscopat français les délibérations en commun; et elle aboutit aux mêmes conclusions que tous les « Mé-

moires », la guerre à l'Etat. Notez bien que le Saint-Siège ne s'associe nullement à ces violences. Le nonce dit à qui veut l'entendre : « Mais je ne comprends pas tout ce bruit qui se fait en France sur les matières religieuses! Ces gens-là sont fous; jamais on n'a autant fait pour l'Eglise! » Le Pape est dans les mêmes dispositions et partage, sans doute, l'étonnement de son envoyé. A cela, les évêques répondent en disant que les libertés de l'Eglise gallicane ont été instituées pour leur permettre de n'être pas toujours de l'avis du pape!... Ainsi, le gallicanisme sert aujourd'hui à ébranler l'Etat. Je croyais qu'il avait été établi pour le protéger.

Nous avons eu deux révoltes de collège qui ont occupé les esprits, à cause de leur coïncidence fâcheuse avec les attaques du clergé contre l'Université. « Stanislas » s'est insurgé aux cris : « A bas les jésuites! » Vous savez que c'est une maison dirigée par des prêtres. A Sainte-Barbe, ce sont les élèves de l'école préparatoire qui se sont soulevés, la nuit. Près de cent gardes municipaux sont accourus, au bruit, de la caserne voisine. Ça été une affaire. Villemain s'en affligeait vivement hier; mais, au bout du compte, il n'y a pas là de quoi troubler l'Etat.

Cuvillier-Fleury.

Batna, 22 mars 1844.

Je vous écris un petit mot, mon cher ami, pour vous prouver que je suis encore en vie et vous remercier des bonnes lettres que vous avez bien voulu m'écrire. Nous avons heureusement terminé la première partie de nos opérations; mon frère a noblement reçu son baptême, et une petite écorchure faite par une balle à sa paupière cons-

tate bien sa présence au feu. Jamin a été blessé ; mais, heureusement, sans aucune gravité. Pour moi, je me porte à merveille, mais je frémis en songeant à la masse d'affaires dont je serai accablé à mon retour à Constantine. Adieu.

Tout à vous.

H. O.

Paris, 26 mars 1844.

Dimanche dernier a été un beau jour, mon cher Prince, car nous avons reçu des nouvelles de votre expédition, et elles étaient bonnes. Nous ne les attendions pas si promptes, ni aussi complètement heureuses. L'Afrique est le pays de l'imprévu et on peut bien croire que le Sahara est celui des aventures. Cependant vous êtes entré à Biskra, dit la dépêche, à peu près comme vous seriez arrivé à Rambouillet, sans encombre et sans coup férir. C'est un grand bonheur que peut-être vous n'appréciez pas comme nous, et, sans doute, vous auriez préféré, pour votre jeune frère et sous vos ordres, un baptême plus chèrement payé ; mais, à la date de la dernière dépêche, le 8 mars, vous aviez encore à franchir le mont Aurès et l'on disait que la résistance s'y était organisée contre vous. Le Roi s'en félicitait pour le début du duc de Montpensier ; c'est là de la paternité intelligente et courageuse ; mais je suis bien sûr que son cœur lui fait désirer, secrètement, que cette épreuve ait été facile. Dans quelques jours nous aurons vos bulletins et nous saurons la vérité. On dit que le duc de Montpensier est rappelé, afin que le prince de Joinville puisse commencer sa tournée maritime ; on dit aussi — que ne dit-on pas ! — que l'expédition contre les Kabyles indépendans est

ajournée jusqu'à l'automne et que cette décision est partie du palais des Tuileries ; enfin, on annonce votre prochain retour, celui de Bugeaud, votre nomination au gouvernement général de l'Algérie et que sais-je ! Mais je suis cuirassé d'incrédulité; je ne crois que ce qui est irrévocable; qui vivra verra. En attendant, j'ai beaucoup ri de la façon dont m'a été communiquée la dernière dépêche. Lapointe, ne m'ayant pas trouvé chez moi, m'a laissé ces mots écrits de sa main : « Mgr le duc d'Aumale est entré dans Biskra *sans coup fait rire!* » Il voulait dire, sans doute, que vous n'aviez pas plaisanté, en d'autres termes, que l'affaire avait été chaude et sérieuse; c'est-à-dire, tout le contraire de la vérité. Ce que c'est que de n'avoir pas fait ses humanités ! J'espère que vous serez revenu bien portant du pays des pistaches et que vous aurez conquis l'estime et les suffrages des Zibanites qu'on dit bonnes gens, très disposés à vous obéir et à vous aimer. Votre promenade à quatre-vingts lieues sud de Constantine fait ici un merveilleux effet; tout lointain a son prestige et personne n'a porté plus loin que vous, sur la terre d'Afrique, notre glorieux drapeau français.

Cuvillier-Fleury.

Paris, 6 avril 1844.

Mon cher Prince,

Le courrier d'Afrique arrivé hier à Paris a causé une grande joie dans la famille royale, et je suis sûr que la lecture de vos dépêches dans les journaux d'aujourd'hui sera suivie d'une satisfaction générale. Vous avez très noblement accompli cette partie de votre tâche, et vous avez

raconté simplement, avec modestie, en vous effaçant, ce qui s'est fait sous votre direction, par vos ordres et quelquefois par votre exemple. La sagacité du public saura faire votre part dans ce bulletin que vous n'avez voulu rendre glorieux que pour votre jeune frère et pour votre armée. Il est arrivé, avec vos dépêches, une véritable inondation de lettres particulières qui se lisent dans Paris et qui sont le commentaire de votre rapport; vous jugerez, par celles que publient les journaux, si ce commentaire vous est favorable. Je n'ai connu que par les journaux de ce matin le détail des brillantes nouvelles dont votre excellente et aimable lettre du 22 mars contenait l'annonce. J'ai lu, je puis le dire, avec émotion, ce que vous racontez de votre jeune frère et des exploits de votre division. La Reine me disait hier au soir : « Je tremble de joie, depuis ce matin. » Vous avez couru, votre frère et vous, un grand danger. Tout le monde vous loue; quelques-uns trouvent que vous avez poussé jusqu'à la témérité le courage dont vous avez été malheureusement obligé de donner l'exemple*; mais cette circonstance vous absoudra aux yeux

* Une lettre particulière, adressée à M. Cuvillier-Fleury, donne, sur cet incident, les détails suivants :

Batna, 22 mars 1844.

« Je vous écris, mon cher Fleury, dans un autre paquet qui part ce soir; je sais que vous avez une lettre du Prince qui vous donne, sans doute, des nouvelles de sa santé, qui est parfaite. Il fait toujours bien, et est toujours aussi heureux. Le 15, le Prince a échappé à un danger véritable, car, malgré une assez vive fusillade, il est arrivé, avec un petit nombre d'hommes, sur une hauteur occupée par des Arabes, et dont il s'empara, ayant auprès de lui le duc de Montpensier. Cette action eût été téméraire, si elle n'avait été amenée par la retraite, un peu précipitée, d'une compagnie qui avait été envoyée contre cette position. L'action toute spontanée du Prince rétablit l'avantage de notre côté et, devant cet élan, les Arabes prirent la fuite. Toute la colonne fut présente à cette action d'éclat, et y a justement applaudi; heureusement, les circonstances qui en ont été le principe ne se reproduiront pas, et, à l'avenir, notre cher Prince n'aura qu'à se renfermer, je l'espère, dans son rôle de général.

des plus sévères. Quand le général ne peut vaincre qu'en payant de sa personne, il doit faire le coup de fusil comme le simple soldat, et c'est une des traditions de nos vieilles armées révolutionnaires. Combien de généraux qui ont fait, aux applaudissemens du pays et de l'histoire, sur un plus grand théâtre, à la vérité, mais avec des risques peut-être moindres, ce que vous avez fait, le 15 mars, à Méchounech! Je soupçonne, ensuite, que vous avez saisi avec empressement cette occasion, peut-être unique, dans la campagne, de conduire au feu votre jeune frère et de présider à son baptême. Une pareille pensée vous absoudrait encore du reproche de témérité, car n'étiez-vous pas naturellement, et par désignation expresse de la confiance royale, le parrain du duc de Montpensier ? Veuillez, je vous prie, dire de ma part à votre frère tout ce que j'ai ressenti de bonheur et d'orgueil français pour sa belle action. On annonce son prochain retour en France ; j'espère que sa blessure ne sera pas tellement cicatrisée que nous ne puissions la voir encore ; c'est une décoration qu'aucune autre ne pourra remplacer pour nous. Veuillez aussi féliciter le colonel Jamin, en mon nom, du danger auquel il a échappé et du glorieux stigmate qu'il a gardé de cette épreuve. Tout le reste est bien froid, mon cher Prince, après ces beaux récits que vous nous envoyez en si bonne prose, auprès de toutes ces nobles actions qui vous montrent si fidèle aux traditions de votre pays, de votre race et de votre famille.

CUVILLIER-FLEURY.

Le duc de Montpensier a reçu une petite blessure au sourcil droit; moi, j'ai été atteint d'une balle à la hanche gauche; mais cette blessure n'a aucune gravité; la balle n'a fait qu'effleurer et endommager un peu la peau; je vous prie de faire passer la lettre ci-jointe à mon père; je désire qu'il l'ait sans retard pour qu'il ne puisse pas être inquiet, non plus que ma bonne mère... »

Paris, 12 avril 1844.

L'effet de votre dernière campagne a été excellent ici, mon cher Prince, et je ne doute pas qu il n'en soit de même parmi vos amis et vos ennemis de l'Algérie. On est, maintenant, fixé sur la témérité que quelques vieux grognards reprochaient au coup de main du 15 mars. Un extrait du journal du duc de Montpensier, que M. de Latour a fait insérer dans *les Débats* du 11, a surtout contribué à donner à ce fait d'armes son véritable caractère. Aujourd'hui, on vous sait à la fois beaucoup de gré de la mesure avec laquelle vous avez raconté cet exploit, et de la vigueur avec laquelle vous l'avez dirigé. Seulement, tous ces éloges finissent par cette phrase qui semble stéréotypée : « Il ne faudrait pas recommencer cela souvent. » C'est précisément le mérite des choses extraordinaires et qui frappent l'esprit des hommes de ne pouvoir être recommencées souvent; et on n'a pas besoin de recommander à un général d'armée, si on le suppose doué de sens commun, de ne pas exposer sans cesse, par un entraînement de courage puéril, sa vie et celle de ses soldats. Vous ne serez donc, j'en suis bien sûr, jamais téméraire que par nécessité, et alors la témérité est une grâce d'état, car elle sauve, au lieu de compromettre. Suivez en cela votre inspiration, qui, deux fois, vous a bien servi; mais n'en abusez pas; on n'a pas toujours la chance; cela est vrai de la guerre comme du jeu; aussi beaucoup de joueurs se ruinent, par excès de confiance dans la veine qui les a favorisés quelque temps, et beaucoup de généraux se sont perdus par idolâtrie pour leur étoile. Que la vôtre brille toujours dans la pure lumière de la raison, de l'humanité et du bon sens !

Cuvillier-Fleury.

Constantine, 15 avril 1844.

Il faut que je commence, comme toujours, mon cher ami, par vous remercier de votre exactitude à me tenir au courant de tout ce qui peut m'intéresser, et je vous demande pardon de vous répondre si rarement; mais vous ne pouvez vous imaginer tout ce que j'ai à faire. Rien de nouveau sur ma grande affaire ; on tâte le terrain. Je repars après-demain pour expéditionner. Cela me prend bien du temps pour mes affaires administratives et gouvernementales; mais il faut bien faire face à tout. Mille remerciements au père Barbier; ses notes m'ont amusé et intéressé.

Veuillez dire à Daveluy que le temps me manque pour lui répondre; mais que j'écris au ministre pour son frère, et que je suis heureux de pouvoir faire quelque chose qui lui soit agréable.

Tout à vous.

H. O.

Paris, le 22 avril 1844.

L'événement de ces six derniers jours a été, mon cher Prince, le discours ultra-fanatique prononcé devant la Chambre des pairs par un des plus jeunes membres de cette assemblée, le comte de Montalembert. M. de Montalembert a épousé une demoiselle de Mérode. Vous savez l'exagération du zèle catholique de cette famille, illustre en Belgique. Le jeune pair a épousé le zèle en même temps que la famille. Il a écrit la vie de Sainte Elisabeth de Hongrie,

un des ancêtres de sa femme, morte en 1231, et cette étude lui a sans doute fait prendre goût aux idées et aux doctrines religieuses du treizième siècle, car c'est une profession de foi de ce genre qu'il est venu faire devant la Chambre, dans la discussion des fonds secrets, et en accompagnant l'exposition de ses principes en matière de religion, de toute sorte d'impertinences contre nos loix, nos cours de justice, nos magistrats, nos hommes politiques. L'éclat et la vivacité du langage en ont fait absoudre l'inconvenance ; ou, pour mieux dire, il faut supposer que l'honnête Chancelier, qui relève d'une longue maladie, dormait pendant le discours de l'orateur ; autrement, il n'eût pas laissé injurier le Conseil d'Etat, le parquet, que M. de Montalembert appelle « une meute de conseillers et de procureurs généraux » ; le Chancelier n'eût pas non plus, s'il avait été éveillé, permis l'attaque des quatre articles des libertés de l'église gallicane, des articles organiques du Concordat, du verdict qui a condamné Combalot. M. de Montalembert n'a rien épargné. On l'a écouté avec étonnement ; et, pourtant, comme il a montré beaucoup d'esprit, tel est l'empire de la forme, sur des auditeurs français, qu'on s'accordait à dire, le soir, dans tous les salons, qu'il avait obtenu un succès. Beau succès, en vérité, et bien digne d'envie ! Se faire, au dix-neuvième siècle, le défenseur des prétentions de Grégoire VII ; mettre les rois sous les pieds du pape, et pour exalter le catholicisme, prodiguer l'injure à tout ce qui fait la force et la puissance des états ! Tel est l'esprit de ce discours...

M. Villemain, blessé personnellement par son jeune adversaire, en a perdu la tête et n'a pas répondu avec sang-froid et vigueur, comme il convenait quand on avait à défendre les conquêtes de nos deux révolutions contre l'insolente révolte d'un esprit arriéré de cinq siècles dans le passé. Le lendemain samedi 19, le garde des sceaux a

défendu, assez nettement pour lui, les libertés de l'Eglise gallicane ; et M. Rossi, en rappelant à M. de Montalembert la véritable histoire du christianisme, en le montrant habile à accepter les révolutions légitimes qui ont successivement bouleversé le monde politique et ne maintenant que l'inviolabilité de ses dogmes, M. Rossi a fait la meilleure réponse qui fût possible, et celle qui aura le plus satisfait les esprits religieux, mais éclairés. Son succès, un succès de raison, non de phrases, a été grand, et a clos ce débat qui va recommencer ce matin à propos du projet de loi sur l'instruction secondaire. Il n'y a eu, du reste, qu'un cri, dans le monde et dans la presse, contre la tentative rétrograde de Montalembert. Loin de servir la cause qu'il défend, il aura compromis celle du clergé raisonnable qui ne marche pas avec lui. La loi de l'instruction s'en ressentira. Le vieux Lacretelle a cru devoir, à ce propos, aller protester en pleine Sorbonne, et il a prononcé un discours qui a été applaudi jusque dans la rue, où les étudiants l'ont escorté de leurs bravos enthousiastes. Michelet en a fait autant au Collège de France. On est, comme vous le voyez, fort animé de part et d'autre. Cependant je n'ai pas d'inquiétude. La liberté de conscience, la liberté de l'esprit humain ne périra pas...

Rien de plus nouveau. On dit que Rachel vient de faire une fausse couche qui la condamne à rester longtemps éloignée de la scène; d'autres prétendent que, par rancune contre la Comédie, qui n'a pas voulu jouer au bénéfice de sa sœur Sarah, elle s'est retirée sous sa tente, et qu'elle menace de laisser les Grecs crever de faim. Mais ne seraitelle pas la première victime? Enfin, on s'occupe d'elle, à peu près autant que de la polka, qui a toujours la vogue. Sur ce, mon cher Prince, je prie Dieu qu'il vous conserve, ne voulant pas vous écrire de trop longues lettres que vous n'auriez pas le temps de lire.

Cuvillier-Fleury.

Paris, 26 avril 1844.

La question religieuse continue, mon cher Prince, à occuper presque exclusivement les esprits. L'attention publique est suspendue aux débats de la Chambre des pairs, qui a commencé lundi, 22, la discussion du projet de loi relatif à la liberté de l'enseignement. Ces débats sont très calmes; néanmoins on ne parle pas d'autre chose, et les journaux n'ont guère de place que pour les interminables harangues pour ou contre, qui composent ce qu'on appelle une discussion générale. C'est un tournoi où chacun frappe son adversaire sans songer à parer ses coups, en sorte que l'instruction des auditeurs et du public n'y gagne pas grand'chose. Chacun est là pour soi, et c'est plutôt une série de lectures individuelles qu'un débat sérieusement engagé. Nos habitudes parlementaires exigent cela de la pétulance de notre caractère national, et c'est peut-être un bien; car, si on en venait aux mains sans préliminaires et sans s'être, préalablement, arrosé et réfrigéré de cette eau froide d'une discussion soi-disant générale, Dieu sait où la fougue de nos passions nous emporterait! Quoi qu'il en soit, la Pairie a procédé, dans cette grosse question qu'elle agite en ce moment, avec une sage lenteur, et la semaine entière aura été employée aux préliminaires. Le premier jour, on a entendu un seul orateur, M. Cousin, dont le discours a duré quatre heures; c'est un chef-d'œuvre de raison, de solidité, d'argumentation concluante, d'éloquence et de beau style. C'est un plaidoyer complet en faveur de l'Université; habilement terminé par un éloge de l'éducation nationale qui a été donnée aux fils du Roi,

et par des considérations politiques dont l'amertume à peine déguisée n'ôte rien à leur force et à leur justesse. L'effet de ce discours a été immense dans le public; je regretterais vivement que le temps vous manquât pour le lire. Vous le trouverez dans *le Moniteur* du 23. C'est là seulement qu'il est complet, et il n'y a pas un mot à y retrancher. En le lisant, vous aurez une idée exacte de la question, et, en même temps, vous recevrez une de ces bonnes impressions littéraires avec lesquelles vous êtes décidé à ne pas rompre, et vous avez raison. Celles-là, on les retrouve toujours, quand on y a, si peu que ce soit, accoutumé son esprit. Je voudrais, pour vous prouver mon impartialité dans cette controverse — ou, du moins, pour vous procurer le moyen d'être impartial, car je ne le suis guère — je voudrais pouvoir vous recommander la lecture d'un discours prononcé dans un sens opposé à celui de M. Cousin; mais vous êtes trop occupé pour chercher la vérité dans l'ennuyeux fatras des harangues de MM. du Terrage, de Fréville, Beugnot, qui ont attaqué le principe du projet de loi et défendu le droit du clergé à l'enseignement public. Un singulier bonheur de la cause que nous défendons, c'est qu'elle a été soutenue dans les deux Chambres par les hommes les plus éminents, et qu'elle n'a trouvé que des adversaires d'un talent contestable, ou tout à fait médiocres. Après M. Cousin, la cause de l'Université a eu pour défenseurs M. Rossi, M. Alexis de Saint-Priest, et, hier encore, M. Guizot, qui s'est prononcé avec une grande modération de parole pour la liberté de pensée et de conscience contre l'intolérance ultra-catholique, pour le droit de l'Etat dans l'éducation de la jeunesse, contre l'exploitation irresponsable que convoite le jésuitisme. Toute la question est là; mais c'est immense. Ce serait bien plus sérieux encore si cette liberté et ce droit couraient aucun risque; mais, sans être menacés, ils sont assez com-

promis par l'impolitique croisade du clergé pour que cette controverse passionne les esprits, qui n'ont, en ce moment, pas d'autre cause d'excitation. J'oublie, dans mon résumé, Charles Dupin, qui a fait, au profit de notre cause, une excellente dissertation statistique, et qui a terminé par des considérations d'une grande portée, en montrant que le clergé ne s'était attaqué à l'Etat que depuis la mort du Prince royal, et qu'il avait ainsi commencé la *crise de la régence* que l'effort de tous les bons esprits et de tous les cœurs honnêtes devrait, au contraire, ajourner. L'affaire en est là. On s'attend, pour aujourd'hui, à une nouvelle sortie ultramontaine du comte de Montalembert. La vraie discussion, toutefois, ne commencera qu'aux articles. L'article 17, qui accorde aux petits séminaires des privilèges intolérables et d'une conciliation impossible avec le droit de l'Etat, sera très vivement attaqué, et, s'il succombe, tout est dit ; le reste n'est rien. C'est l'organisation très peu sincère de la liberté de l'enseignement, destinée à n'être qu'un mot ; car elle ne peut exister, en réalité, sans compromettre la société tout entière.

Cuvillier-Fleury.

Paris, 2 mai 1844.

Je ne vous écrirai qu'un mot aujourd'hui, mon cher Prince, et pour être présent par mon souvenir à l'ouverture de votre paquet. Je suis horriblement fatigué et veux remettre au 6 prochain la suite de ma chronologie épistolaire. J'appelle seulement votre attention sur le numéro du *Moniteur* (2 mai) que je vous envoie. M. Sauzet vous a loué comme vous avez toujours désiré l'être, avec no-

blesse et dignité; mais c'est un grand honneur pour vous qu'un pareil éloge dans la bouche du représentant de la Chambre élective, et dans une circonstance si solennelle. Je n'ai pas besoin de vous dire à quel point la harangue de M. Sauzet m'a remué. L'émotion a été, du reste, générale, et notre bon Roi en avait des larmes dans la voix. Cette justice ira vous chercher loin peut-être, et nous nous disions tous qu'au moment où elle vous était rendue, vous étiez au milieu des coups de fusil. La Reine nous l'avait dit; on le savait, et l'effet du discours de M. Sauzet s'en est accru. Vous trouverez, dans ce même numéro du *Moniteur*, un discours de l'archevêque de Paris, qui est loin d'avoir causé la même satisfaction au Roi. Vous verrez, à la réponse de Sa Majesté, comment cette remontrance cléricale a été reçue*. Le mécontentement du clergé tient à ce que leurs affaires vont mal dans la Chambre des pairs. Depuis ma dernière lettre, la discussion générale a continué et n'a été close que mardi 30 avril. Montalembert a vainement essayé de la passionner dans le sens de ses idées ultra-catholiques. Il a essuyé deux vertes réponses; l'une, de M. Portalis, qui a rappelé dans quelles circonstances les ordonnances de 1828 contre les jésuites avaient été rendues, souvenir écrasant pour les prétentions jésuitiques d'aujourd'hui; l'autre réponse est de M. de Broglie, qui a repoussé fort durement l'injurieuse polémique de son jeune collègue. Le débat commence aujourd'hui sur les articles. La philosophie de M. Cousin a été mise en cause par une véhémente diatribe de M. de Ségur-Lamoignon; mais elle se défendra. Du reste, l'ardeur de la lutte engagée ne fait que croître, dans le monde et dans la presse. Le clergé y perd tout ce qu'il avait gagné; il s'est abusé sur le sens de la réaction qui s'opérait; elle était calme, il a

* On trouvera, à l'Appendice, des extraits de ces trois discours.

voulu la faire militante. Mais, quand il s'agit de lutter, l'esprit du siècle est, Dieu merci, plus fort que les prétentions rétrogrades du clergé catholique.

Le duc de Montpensier nous est revenu lundi, bien portant, engraissé et enchanté de sa campagne de deux mois. Je ne l'ai encore vu qu'en passant, et n'ai pu causer sérieusement avec lui. Mais il se loue beaucoup de l'Afrique et de vous. Alger lui a fait un admirable accueil, et il a très habilement répondu à tous les discours qui lui ont été adressés. A Marseille, la démonstration a été magnifique. Elle s'adressait moins au jeune Prince, débutant dans la carrière, qu'à la dynastie elle-même, qui avait besoin, ou, pour mieux dire, dont les partisans avaient besoin de prendre leur revanche de l'élection de Berryer. Elle a été complète. (Voir le *Journal des Débats* des 28 et 29.) Les récits du Prince enchérissent encore sur l'enthousiasme de ces rapports écrits sur place. Il s'est promené à toute heure, la nuit, le jour, au milieu d'une population de plus de cent mille âmes « sans rencontrer un cri hostile, un chapeau sur la tête, un regard malveillant ». Je cite ses expressions. Je conclus de tout cela, et de votre expérience propre, et de bien d'autres symptômes qu'il serait trop long d'énumérer, que notre pays n'est pas si mauvais qu'on le représente, et que ceux qui le jugent mal ne regardent que ses défauts, sans tenir compte de ses qualités.

L'exposition des produits de l'industrie a commencé hier aux Champs-Elysées; comme rien n'était achevé la veille, le Roi n'a pas pu en avoir la primeur et sa visite est ajournée à la semaine prochaine. Il y a de quatre à cinq mille exposants : il y a cinquante ans, l'exposition tenait dans l'Orangerie du Louvre; une centaine d'industriels y figuraient.

Les courses du printemps ont eu lieu au Champ de Mars en attendant celles de Chantilly; MM. de Rothschild, le prince de Beauvau et de Morny ont gagné les prix.

Le célèbre compositeur Berton, auteur de *Montano,* est mort il y a quelques jours. Royer-Collard est, dit-on, à toute extrémité. Le cardinal Caprara, si souvent et si activement mêlé à l'histoire de l'Eglise romaine depuis cinquante ans, est mort à Rome, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Le courrier d'hier m'a apporté votre lettre du 15; je vous en remercie de tout mon cœur. Je ne mesure pas vos lettres à leur longueur, mais à la parfaite amabilité de votre souvenir au milieu d'une vie si occupée et si aventureuse, et je vous en sais un gré infini. J'ai fait votre commission auprès de M. Daveluy.

Vos lettres de famille vous donneront sans doute des nouvelles du prince de Joinville qui visite les côtes de l'Ouest avec toute sorte de succès pour sa popularité. La duchesse de Kent* est arrivée hier; on lui prépare des fêtes; mais on est très embarrassé, parce qu'il paraît qu'elle a une infirmité très fâcheuse en public : elle dort partout et toujours.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, 6 mai 1844.

Une lettre du colonel Jamin, en date du 21 avril**, m'apprend, mon cher Prince, que vous êtes campé à Meghaou,

* Mère de la reine Victoria, et sœur du roi des Belges.

** Le colonel Jamin à M. Cuvillier-Fleury :

« Meghaou, 21 avril 1844.

« ... Notre cher Prince se porte toujours à merveille, et continue à s'acquitter avec le même zèle et la même activité de toutes les obligations de son beau commandement. Je pense, toutefois, que vers le mois de septembre, il sera fort heureux de rentrer en France et fort peu désireux d'être renvoyé dans ce pays, surtout pour avoir la haute et difficile direction de ses destinées futures. Ceci est entre nous; ce sera pour nous un sujet de conversation au retour... »

que vous vous portez bien et que vous n'avez à vous plaindre que du temps. Mais c'est beaucoup trop, et je fais toute sorte de vœux rétrospectifs pour que cette contrariété n'ait pas duré. Quand vous lirez ma lettre, vous serez sans doute revenu à Constantine; j'espère que ce ne sera pas en vainqueur, c'est-à-dire que vous ne vous serez pas battu et que tout se sera passé le plus pacifiquement du monde. C'est assez de hasards comme cela! Je vous assure que personne, ici, ne désire que vous ajoutiez une parcelle de gloire à celle que vous avez si légitimement recueillie. Il en coûte trop à ceux qui vous aiment et qui savent les services que vous pouvez rendre, de vous voir sans cesse exposé à des dangers dont le prix ne vaut pas les chances qu'ils vous font courir et le dommage irréparable qu'ils pourraient causer au pays. Mais Dieu vous conservera. Vous avez noblement acquitté votre dette; vous avez pris votre part de toutes les souffrances et de tous les périls de la vie africaine. Vous avez sû obéir, et vous vous êtes montré digne de commander; vous avez, on me l'assure, déployé les talents d'un administrateur*. Votre épreuve est donc accomplie, du moins dans la limite où

* M. Urbain à M. Cuvillier-Fleury :

« Constantine, 8 février 1844.

« ... Aujourd'hui, ma position est aussi belle que mon dévouement au Prince et ma vanité pouvaient le désirer. Je travaille avec zèle et avec joie, dans la mesure de mes forces et de mes attributions, à une œuvre qui assurera la gloire du duc d'Aumale en Afrique. Je vois, chaque jour, grandir en lui les facultés précieuses qui distinguent les organisateurs et les administrateurs. Peut-être ai-je été, jusqu'à ce jour, trop sensible au reproche que j'entendais adresser à nos jeunes princes, d'être exclusivement militaires. Mais cette susceptibilité explique mon admiration et mon enthousiasme pour ces heureux essais que je vois faire à notre Prince dans une direction toute d'ordre, de paix, et de gouvernement des hommes et de leurs intérêts. Quand je pense, pour me consoler de la mort à jamais regrettable du duc d'Orléans, que son jeune frère lui ressemble en tant de points remarquables, je ne puis m'empêcher d'espérer que la France elle-même ratifiera, un jour, ce parallèle... »

votre bon sens a voulu jusqu'ici la tenir renfermée. Que si on veut l'étendre, lui donner un terrain plus vaste à parcourir, et une tâche plus haute et plus difficile à remplir, c'est toute une question à discuter. Je ne la trancherai pas dans cette causerie rapide. J'attendrai que vous me consultiez pour vous dire mon avis sur la destinée qu'on voudrait vous faire. Je la juge au point de vue de ce côté-ci de la Méditerranée. Vous aurez le vôtre. Votre expérience a dû vous former le jugement sur cette question qu'on vous a faite si personnelle, et, si c'est votre bon sens qui décide, je ne suis pas inquiet de la solution.

Je quitte ce langage énigmatique, et j'aborde les affaires. Notre Chambre des pairs a discuté toute la semaine le premier article de la loi relative à la liberté de l'enseignement. Cet article énumérait les études qui doivent former l'instruction secondaire. Les réclamations violentes de l'épiscopat contre l'enseignement philosophique des collèges ont fait mettre la philosophie et M. Cousin en personne sur la sellette. M. de Ségur-Lamoignon a proposé un amendement de défiance presque injurieuse pour l'illustre professeur; mais la Chambre des pairs n'y mordait pas, lorsque M. de Montalivet a eu l'idée d'en proposer un autre, moins hostile, mais appuyé sur des réflexions qui semblaient avoir pour but de donner gain de cause au clergé. La Commission a repoussé la rédaction de cet amendement; mais elle en a pris le commentaire; et elle a proposé qu'à l'avenir le programme des études, jusque-là réservé à l'initiative du Conseil royal de l'instruction publique, fût promulgué sous forme d'ordonnance royale, après avoir subi l'examen du Conseil d'Etat. C'était dépouiller l'Université. Villemain a essayé de parer le coup, mais faiblement; Cousin s'est défendu comme un sanglier, et il a fait de cruelles blessures à ses adversaires. Sa défense de samedi dernier est un chef-d'œuvre d'éloquence, de

raillerie, de vlguenr et d'érudition. (Voir *les Débats* du 5.) Quoi qu'il en soit, l'Université et la philosophie, l'une portant l'autre, ont été battues. L'amendement de la Commission a passé à une forte majorité. Son prétexte d'être fidèle au principe de liberté que la loi veut consacrer, et d'enlever au Conseil royal le gouvernement absolu des établissements privés qui pourront se former en vertu de cette loi, la Chambre des pairs a paru donner tort à l'Uuiversité, lui montrer sa défiance, et voter sous la dictée de l'épiscopat révolté. Cela est, à mon avis, très fâcheux. L'esprit libéral, qui est la vie de ce pays et la condition de notre gouvernement, n'a, depuis longtemps, reçu une plus sérieuse atteinte; Cousin, vaincu par la puissance matérielle du vote, est resté vainqueur par l'excellence des raisons, du courage et du talent. Le débat continue aujourd'hui sur les articles suivants, et durera probablement autant que votre expédition.

J'abrège ma lettre pour épargner vos instants, car je suppose que vous ne me lirez qu'à votre retour et je sais les affaires qui vous attendent.

J'ai envoyé à Tunis, au consulat général, les cadeaux que la Reine m'a chargé d'expédier en votre nom et qui sont destinés au chef et aux deux officiers de l'ambassade reçue par vous à Constantine. Ce sont deux tabatières pour les officiers, et un service de porcelaines de Sèvres pour le chef de l'ambassade.

Aux courses d'hier, les prix ont été gagnés par MM. Lupin, de Rothschild, Thomas Carter, Turner; on dit qu'elles ont été fort brillantes. C'est *Ratapolis*, à M. Lupin, qui a gagné le prix de la Ville de Paris.

L'Exposition est ouverte; le Roi l'a visitée samedi; la Reine est allée hier à Versailles avec la duchesse de Kent; les eaux ont joué. Demain, Leurs Majestés conduisent à Fontainebleau leur illustre hôtesse. Le concert des Tui-

leries, donné jeudi dernier, a été fort brillant; Barroilhet, Dupré, Mme Dorus ont chanté; il y avait deux mille invités, et un singulier éclat de toilettes. Paris est en fête, la province y déborde, le temps est magnifique : que n'êtes-vous ici, mon cher Prince, pour jouir de ce printemps parisien !

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, 12 mai 1844.

Il n'y a rien de nouveau à Paris, mon cher Prince, qu'une effroyable invasion de provinciaux dont la présence est matériellement sensible au milieu de notre immense population. Comme tous ces curieux des quatre-vingt-six départements ne sont pas venus à Paris pour rester au logis pendant leur séjour, ils encombrent les rues, les places, les promenades, les spectacles, les salles d'exposition au Louvre et aux Champs-Elysées, et on les reconnaît partout à leur attitude conquérante; on dirait qu'ils ont pris Paris d'assaut. Si cela continue, ils nous feront mourir de faim. La cherté des vivres a augmenté d'une façon inouïe, et les parisiens pur sang qui veulent se divertir le soir ne trouvent plus une seule place au café ni au théâtre. Les petits journaux et les feuilletons s'amusent beaucoup de cet encombrement auquel ils donnent toutes les couleurs de l'exagération, et qui n'est pourtant que trop réel. Mais faut-il s'en plaindre? Je me demande seulement où est campée cette armée d'invasion. Dans les hôtels garnis, on couche sur des paniers à bouteilles établis dans des hangars. Le fait m'a été cité comme authentique. *Ab uno disce omnes.* Que deviendrons-nous, quand le réseau des chemins

de fer achevé nous amènera deux cent mille curieux en vingt-quatre heures? Il faudra se cacher dans les caves et leur céder nos chambres à coucher. Paris ne tiendra plus dans son mur d'octroi; et qui sait si, un jour, il n'étouffera pas dans son mur d'enceinte continue? En attendant, nous jouissons, dans les rues, de la plus belle confusion d'hommes, de chevaux, de voitures, qu'il soit possible d'imaginer.

Pendant que les départements arrivent à Paris, le beau monde, comme on l'appelle, prend son vol vers les champs; on attend les courses de Chantilly pour exécuter une fuite générale. Le Roi va s'établir à Neuilly mercredi prochain. Mme Duchâtel donne, ce soir, sa dernière soirée. Elle avait promis une illumination *a giorno* dans son jardin; mais le ciel est sombre, le temps a complètement changé, et les lampions de l'Intérieur courent de gros risques. La dernière réception des Tuileries a été fort brillante. Le Roi était accompagné du duc de Nemours et du prince de Joinville jouant le rôle de personnages muets derrière Sa Majesté; la Reine était seule; le duc de Montpensier a fonctionné avec son entrain ordinaire.

Le monde, avant de se séparer, est fort occupé d'un mariage qui doit être célébré très prochainement entre le prince de B..., jeune homme de vingt et un ans, et Mlle S..., sœur de Mmes de B..., de S..., de B..., etc. Le prince a été élevé fort ridiculement, dans une dévotion excessive, loin de tout contact avec la société et les hommes, et dans une ignorance absolue de son siècle. On a voulu le marier jeune pour le faire échapper aux dangers de la liberté, de l'opulence et de la jeunesse; mais sa noble famille espérait qu'il choisirait mieux. Mlle S... est charmante, mais horriblement roturière, comme vous savez; mais le jeune prince s'est prononcé; il a déclaré que, si on lui refusait Mlle S..., *il découcherait!* A ce mot terrible, sa mère a tremblé et la famille a cédé. C'est un grand triomphe

pour l'orgueil des S...; un grand sujet de jalousie pour d'autres parvenus également infatués de nobles alliances et qui n'en font que de suspectes. Aussi ne parle-t-on pas d'autre chose. Je vous le raconte comme un écho de ce monde frivole où vous n'êtes pas, où vous ne serez jamais, mais qui est, quelquefois, bien digne d'observation et bien amusant par ses ridicules. Molière s'est moqué, il y a deux siècles, de ces mariages absurdes où la bourgeoisie se laisse sottement immoler à l'orgueil intraitable d'une grande famille. Nos mœurs n'ont donc pas changé? Cette fois, il est vrai, c'est un noble qui va chercher une bourgeoise, et qui l'épouse, non pas pour son argent, mais pour sa beauté. Il semble que cela établit une certaine égalité entre les deux familles, et il n'y aurait qu'à s'en réjouir pour le progrès de cette fusion libérale entre toutes les classes de citoyens qui doit être le but d'un gouvernement libre. Mais c'est précisément cette fusion qui n'aura jamais lieu entre les B... et les S... Les S... triomphent, les B... protestent. Le triomphe des uns amènera une bien prompte et bien cruelle déception, et le mauvais vouloir des autres se traduira, peut-être, en malheurs de tout genre pour la pauvre jeune femme ainsi sacrifiée par la vanité de sa famille, à l'inexpérience d'un enfant.

J'arrive aux choses sérieuses. La Chambre des pairs s'est sagement arrêtée sur la pente anti-universitaire où elle glissait. Elle serait arrivée ainsi, de chute en chute, jusqu'aux jésuites. Par bonheur elle a fait halte, et s'est retournée contre les déplorables conseillers qui la poussaient en avant. Montalembert, Beugnot, Barthélemy, Séguier, Ségur-Lamoignon, toute la cabale ultra-catholique a été battue cette semaine. La disposition qui exige, des candidats à la direction d'un établissement d'instruction secondaire, le serment de n'appartenir à aucune des congrégations supprimées par nos lois, cette disposition

tutélaire a été adoptée à une immense majorité, malgré le panégyrique que M. de Montalembert a osé faire de la Société de Jésus dans un discours plus violent que spirituel, malgré aussi le duc d'Harcourt qui s'amuse à dépenser son esprit en paradoxes aux dépens de sa conviction. M. Bourdeau, Charles Dupin, le ministre des affaires étrangères, Villemain, ont défendu ces bons principes. Hormis cette crise, la discussion de la loi s'est continuée sans encombre et s'est traînée dans les détails; mais l'esprit qui a présidé à sa rédaction est sauvé; ce sera un esprit libéral, civil, universitaire, en définitive, malgré les chicanes du début. Du reste, la semaine n'a pas été bonne pour les énergumènes du parti ultra-catholique : Veuillot, rédacteur principal de *l'Univers*, journal du parti, a été condamné à un mois de prison et trois mille francs d'amende, ainsi que le gérant, pour avoir publié le procès de l'abbé Combalot et les lettres congratulatoires des évêques de Valence et de Châlons audit abbé, ce qui fait retomber sur ces évêques la responsabilité morale de cette condamnation.

CUVILLIER-FLEURY.

Bivouac de Tabbagart, 30 avril 1844.

Nous venons d'avoir une assez chaude bagarre, mon cher ami; je m'en suis tiré avec mon cheval blessé*. Le

* Les états de services du Prince résument dans les termes suivants la série des opérations exécutées dans cette campagne de 1844 :

« En 1844, dans les mois de février, mars, avril, mai, juin, il soumet et organise le Ziban et le Belezma (province de Constantine); combats du 15 mars à Méchounech (il sauve la vie au capitaine

brouillard nous a empêchés de profiter de tout le mal que nous avons fait à l'ennemi; mais voici le temps remis, et nous allons reprendre notre belle. Je vous souhaite de vous porter aussi bien que moi. Adieu; vous savez que mon temps n'est pas à moi.

Tout à vous.

H. O.

Paris, 16 mai 1844.

Le courrier d'Afrique vient de nous apporter vos lettres, mon cher Prince; j'en trouve une pour moi, datée de Tabbagart et je vous en remercie. J'étais bien impatient d'avoir de vos nouvelles et bien inquiet du début de votre expédition, qu'on disait devoir être fort difficile; on prédisait juste. Il paraît que vous avez eu à donner un coup de collier vigoureux, si j'en crois vos pertes, car les détails nous manquent encore; j'irai les chercher ce soir à Neuilly, impatient de savoir, au juste, le danger que vous avez couru et de vous féliciter, du fond de mon cœur, de cette nouvelle faveur du Ciel qui vous a sauvé. Les prudens, — et Dieu veuille que vous les écoutiez, — vous reprocheront

Espinasse); des 24 avril, 1er, 8 et 13 mai chez les Ouled Sulthan (a son cheval blessé par un Kabyle qui le tirait à bout portant et qu'il écarte d'un coup de sabre); occupe Biskra, et fonde Batna. En octobre, il quitte la province dans un état parfait de tranquillité. »

M. le général Espinasse n'a jamais oublié le combat de Méchounech, où, blessé de plusieurs coups de feu, il allait être achevé par quelques Kabyles, quand le duc d'Aumale, s'élançant, détourna de son sabre un dernier coup dont le capitaine, gisant à terre, était menacé; lorsque, après l'attentat d'Orsini, il fut appelé, par l'empereur, au ministère de la Sûreté générale, il ne mit, aux assurances de son dévouement, qu'une seule réserve, formulée en ces termes : « Toujours l'épée en bas devant le duc d'Aumale. »

encore d'avoir chargé à la tête d'un escadron, comme un officier d'état-major. Ce sont de belles témérités quand elles réussissent ; mais songez à la partie que vous jouez, et quel est votre enjeu, comparé à celui des Arabes. N'avez-vous pas assez de sept à huit baptêmes que vous avez déjà reçus ? Avec ce que vous avez fait et bravé, il y aurait de quoi baptiser militairement tous les princes de l'Europe. A la date du 3, vous alliez repartir pour flanquer le convoi qui devait rejoindre Tabbagart, et Jamin suppose que vous rencontrerez de nouveau ces redoutables Ouled-Sulthan qui vous ont déjà fait tant de mal ; cela ne nous remet pas beaucoup de tranquillité dans l'esprit ; mais toujours craindre ne serait pas digne de vous ; aussi, je reprends confiance, à votre intention. Tout vous a réussi jusqu'à ce jour ; pourquoi cette fin d'expédition ne serait-elle pas heureuse ? Et puis, c'est la dernière, ce mot-là est bien doux à prononcer. Si vous saviez tous les « hélas ! » que j'ai entendus aux Tuileries, quand on a su que vous recommenciez vos campagnes ! On aime fort votre gloire, mais à condition que l'épreuve ne dure pas trop longtemps...

J'abrège, car nous sommes aujourd'hui jour de fête ; c'est l'Ascension, et nos paquets doivent être remis avant midi. La Chambre des pairs continue la discussion de la loi d'enseignement ; un débat sur les « certificats d'études » a ramené la question des jésuites, dans laquelle Persil, l'ancien garde des sceaux, s'est prononcé avec une vigueur remarquable, et M. Martin du Nord avec une faiblesse désolante. Montalembert a recommencé ses homélies. Les certificats d'études ont été maintenus. Ils sont exigibles pour l'admission au baccalauréat, et protègent l'éducation nationale dans les collèges, ou particulière dans les familles, contre l'expatriation de la jeunesse qu'on envoie à Fribourg ou en Belgique, pour y apprendre à aimer nos institutions. C'était un abominable abus. Ceux qui iront

chercher si loin l'éducation jésuitique savent que, du moins, l'entrée de toutes les carrières publiques sera fermée à leurs enfans.

Une petite nouvelle, pour finir : votre ancien camarade, Emile Augier, a fait représenter à l'Odéon une pièce intitulée *la Ciguë*, espèce de pastiche, qui a réussi. Je l'avais lue en manuscrit ; cela me semblait spirituellement absurde ; les étudiants en ont jugé autrement.

J'irai dimanche à Chantilly pour les courses ; je vous écrirai le 22.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, 22 mai 1844.

Mon cher Prince, votre affaire du 24 n'a d'abord été connue à Paris que par les journaux d'Afrique, par ceux du midi (Marseille et Toulon) et surtout par *l'Algérie*, qui vous est très favorable, qui est, d'ailleurs, très exactement informée et qui jouit d'un certain crédit africain sur la place. Les relations de ces différentes feuilles ont été données par celles de Paris, sans réflexions. *Le Courrier* seul, qualifiant l'affaire du 24, dit que vous aviez remporté un avantage marqué. Vous verrez qu'il a bien changé d'avis depuis. Quoi qu'il en soit, et en l'absence de tout rapport officiel, on a dû chercher ailleurs d'autres renseignements. Les lettres en ont donné. Je n'en ai pas entendu citer une seule qui ne rendît compte de votre conduite de la façon la plus honorable pour votre caractère, pour votre courage et pour votre responsabilité ; et, malgré tout cela, l'impression qui semble avoir prévalu dans le public, c'est que l'affaire du 24 a été un échec, retraite forcée, perte de ba-

gages, grande effusion de sang, morts regrettables ; vous savez tout ce que peut dire le public, une fois qu'il est en train de se tromper. Du public, l'impression a passé dans la Chambre ; d'Houdetot me disait, dimanche, à Chantilly : « Si le général qui a dirigé si habilement la retraite du 24 était un simple maréchal de camp, l'affaire passerait inaperçue, comme un de ces faits de guerre auxquels on est sans cesse exposé sous un climat et dans un pays tel que l'Afrique. Mais il s'agit d'un prince ; on y regarde de plus près ; on y met, à la fois, plus de sollicitude et moins de justice. » A la Chambre, on disait : « M. le duc d'Aumale est bien brave ; mais est-il aussi prévoyant et aussi prudent que le commande une pareille guerre ? N'est-il pas bien jeune ? » Vous reconnaissez là le langage des vieux sénateurs de Rome, quand il s'agissait de confier le commandement de l'armée à un jeune homme, à Scipion, par exemple, avant qu'il eût fait ses preuves, et même après. Vous n'êtes pas encore Scipion, et nous n'aurons jamais, à Paris, un sénat romain. Mais, si les institutions changent, le cœur humain reste le même, et il faut bien vous dire que, parce que vous êtes jeune, prince et fils de roi, on ne vous permet qu'une chose, le succès. Cette réflexion est sévère ; je la crois exacte. Demandez-vous ce qui serait arrivé si le prince de Joinville avait perdu un vaisseau de l'Etat sur quelque rocher de l'Atlantique ? Demandez-vous comment on vous jugerait si vous aviez éprouvé une seule des défaites qui ont signalé notre longue et laborieuse occupation du sol africain ? On a pardonné à Berthezène, à Trézel, à tant d'autres, qui ont laissé leurs bagages, quelquefois leurs canons, aux mains de l'ennemi ; à un prince, on a toutes les peines du monde à pardonner le brouillard qui l'oblige à regagner prudemment son camp après avoir dispersé l'ennemi.

Je ne dis pas cela, mon cher Prince, pour accuser la

justice de mon siècle ou de mon pays : à toutes les époques, les princes ont été jugés sévèrement par l'opinion publique pour ce qu'ils ont fait ou laissé faire, et cette sévérité a toujours été proportionnée aux privilèges de naissance, de fortune, de commandement précoce, qu'ils tenaient du sort ou des institutions. Vous savez l'enthousiasme qu'excita Rocroi; mais souvenez-vous de Lérida! Aujourd'hui, vous n'avez plus tous les avantages, ni surtout tous les prestiges dont vous entourait le passé; mais les privilèges *positifs*, j'entends ceux qui ne se traduisent pas en vains hommages, vous les avez, aussi complets que princes de sang royal les aient jamais possédés. Vous avez pu, avant votre majorité légale, commander et administrer un régiment, disposer du sort, de l'avancement, de la réputation de deux cents officiers; est-ce là un privilège? Vous avez pu gouverner Médéah à un âge où les officiers de notre armée sont encore à l'école; et vous avez le commandement de vingt mille hommes de troupes françaises, dans une province dont la pacification a été l'illusion de vos prédécesseurs, et devient pour vous, à ce qu'il paraît, une rude, mais glorieuse besogne. Et, à Constantine, vous êtes seul, sans appui, sans conseils, je parle de ceux d'une expérience supérieure à la vôtre, tant est grande la confiance du Roi, du ministère et du pays *tout entier!* Car, au moment où vous avez été nommé, pas une objection ne s'est élevée, d'un bout de la France à l'autre, dans ce pays d'incessantes controverses. J'ai donc le droit de dire qu'on vous a fait une situation souverainement privilégiée en comparaison de votre âge et de vos services, si honorables qu'ils soient. Mais, plus on vous a élevé par la confiance, plus on se montre sévère pour les actes de votre commandement, et c'est là ce qui explique comment cette sévérité peut s'égarer jusqu'à l'injustice. Ce n'est pas le tort de l'opinion; c'est celui de votre position même; c'est, pour

ainsi dire, le revers de la médaille de tout privilège, même de celui qui consiste à être le premier au feu et à en revenir le dernier ; pour un homme tel que vous, c'est le plus beau de tous, celui dont on se sent le plus enclin à abuser, comme on prétend aujourd'hui que vous le faites.

J'avais besoin de tous ces préliminaires, non pas pour excuser, mais pour expliquer cette sorte de revirement qui se manifeste aujourd'hui relativement aux affaires d'Afrique, soit en ce qui vous touche, soit pour le compte du Maréchal qu'on dit engagé dans une entreprise hasardeuse. Quant à vous, on dit simplement que vous êtes trop jeune ; on dit cela avec force éloges, mais non pas sans arrière-pensées de contradiction aux espérances de ceux qui vous donnent déjà le gouvernement de l'Afrique. Lisez *le Constitutionnel* du 21 : vous y verrez poindre cette opposition au système guerrier du Maréchal, qui se taisait depuis trois ans ; lisez *le Courrier* du même jour ; lisez-le avec la patience et le dédain qu'un noble cœur oppose à l'injure anonyme ; mais, voyez-y, en même temps, l'expression, à l'état d'outrage, d'une opinion qui a cours sur quelques bancs du parlement. Je n'appelle votre attention sur ces misères que parce qu'elle font partie de notre histoire contemporaine. J'en suis le rapporteur indigné, mais fidèle. Mon but est de faire arriver jusqu'à votre solitude africaine le mouvement et le bruit de notre vie parisienne. Il ne faut pas que le fracas des armes vous rende insensible à celui des passions politiques, ni que la vue de la casbah vous dérobe celle du forum. Pour un prince, l'expérience de la vie est double, comme la destinée. La restreindre aux événements qu'on a sous les yeux ou aux œuvres dont on est l'acteur ou le témoin, cela ne suffirait pas.

La politique courante vous paraîtra bien insignifiante auprès de tout ce qui précède et qui vous regarde de si près. La Chambre des pairs n'a abordé qu'hier l'article de la

loi sur la liberté de l'enseignement secondaire qui est relatif aux petits séminaires. M. de Montalembert a dit que lui et son parti se retiraient de la discussion, désespérant de rien changer aux résolutions de la noble Chambre, et protestant contre la « servitude » de l'enseignement voté par elle. M. Guizot a répondu très vivement à cette boutade. Il a défendu la loi, a montré grande faveur au clergé raisonnable, et menacé des rigueurs du gouvernement le clergé révolté. On est fâché qu'il ait mêlé à ce beau discours un retour aux traditions de la Restauration sur la nécessité d'un « banc des évêques » à la Chambre des pairs. Ne mettez pas l'Eglise dans la politique.

Le duc de Bordeaux a envoyé une lettre collective de félicitations aux députés légitimistes réélus. Elle est du même style que sa correspondance et que ses discours de Belgrave-Square. Toujours l'avenir, l'alliance des libertés nationales avec les principes monarchiques! Cela est si facile à promettre; mais notre pays ne se laissera pas prendre à cette amorce. La Charte de 1814 était une bien autre promesse. Qu'est-elle devenue, en juillet 1830, entre les mains des ultra-royalistes et des ultra-catholiques, les uns, qui nous injurient dans les journaux, les autres qui veulent nous dominer sous prétexte de religion?

J'ai assisté hier soir avec le duc de Montpensier à une représentation de l'*Antigone*, de Sophocle, traduite en vers français, et qu'on a eu l'idée de jouer à la manière antique sur la scène de l'Odéon. Malheureusement le spectacle manquait de magnificence, et le style de simplicité. Hormis cela, c'était Sophocle. Bocage a hurlé son rôle en vrai Buridan. Mlle Bourbier s'est bien tirée du rôle d'Antigone. Du reste, ainsi défigurée, cette admirable ode en action qu'on appelle une tragédie grecque, a produit son effet sur le public très lettré et très intelligent qui encombrait la salle. Le duc de Montpensier est resté jusqu'au bout et

a fait preuve d'esprit en applaudissant le nom des traducteurs, dont l'un est M. Vacquerie (frère du gendre de Victor Hugo qui est mort si malheureusement au Havre l'année dernière). Emile Augier est loué à son de trompe dans tous les feuilletons, petits et grands, pour son succès de *la Ciguë*.

CUVILLIER-FLEURY.

Biskra, 20 mai 1844.

Encore une lettre de Biskra, mon cher ami. La trahison de quelques misérables nous a forcés d'y revenir; c'était, heureusement, un fait isolé, qui n'avait aucun caractère politique ni militaire, mais qui pouvait avoir des conséquences graves si nous n'y avions pas porté un remède prompt et vigoureux. Notre marche rapide, succédant à nos succès sur les Ouled-Sulthan, a tout réparé, et je ne tarderai pas à rentrer à Constantine pour y continuer des travaux plus pacifiques, mais non moins importants. Adieu. Merci de votre correspondance.

Tout à vous.

H. O.

Paris, le 6 juin 1844.

Mon cher Prince, la nouvelle contenue dans votre lettre du 20 mai, datée de Biskra, m'a fort affligé et pour elle-même et pour le parti que je prévois qu'en va tirer la presse ennemie. Vous avez dignement fait votre devoir;

j'espère que personne, du moins, ne contestera l'énergique vigueur avec laquelle vous avez réparé un malheur qu'aucune prudence humaine ne pouvait, de votre part, ni prévoir ni empêcher. Mais on ne vous rendra justice, à Paris, que lorsque tous les résultats de votre belle campagne seront connus. Vous avez éprouvé quelques échecs de détail, vous avez réussi dans l'ensemble. Est-ce qu'on peut vous demander davantage? Malheureusement vous êtes prince et on vous condamne à réussir toujours et partout. Déjà la presse a commencé à s'émouvoir de l'affaire de Biskra ; on en parlait à la Chambre d'une façon sinistre. *La Patrie* d'hier soir, dont vous verrez l'article dans les journaux de ce matin, annonçait ainsi l'événement : « Massacre d'une garnison française. » De Constantine, sont arrivées des lettres fort effrayées, particulièrement de quelques fonctionnaires civils; d'autres, signées par des officiers, ne sont guère plus rassurées. Mais votre retour calmera tout le monde. Ici, j'espère que la note envoyée de Toulon au *Journal des Débats* rectifiera les idées qui s'embrouillent furieusement. Je vais aller déjeuner à Neuilly où j'aurai, je l'espère, quelques détails. Je n'ai pu m'y rendre hier parce que j'avais voulu assister à la discussion des crédits d'Alger. Pas un mot n'a été prononcé, même par allusion, contre vous. Jules de Lasteyrie a, au contraire, rendu justice aux motifs de vos dernières expéditions, et Corcelles, dans un excellent discours, a défendu le système auquel est due la prise de Biskra, comme aussi la mesure que vous aviez prise en confiant le commandement d'une garnison indigène à des officiers français. Le Maréchal a très pauvrement parlé; mais il a annoncé le succès de l'expédition du Jurjura, ce qui a plu à la Chambre beaucoup plus que ne l'auraient fait de belles phrases. L'annonce de la guerre sainte déclarée par l'empereur du Maroc a paru lui être moins agréable. Au reste, on ne

paraît pas douter du résultat. Hâtez-vous donc d'envoyer votre rapport. On attend aussi avec impatience vos états de propositions ; je vous dis cela pour votre gouverne, car je vous dois la vérité.

CUVILLIER-FLEURY.

Les détails que demandait M. Cuvillier-Fleury étaient donnés par une deuxième lettre, écrite aussi de Biskra, le 20 mai :

Je ne m'attendais pas à vous écrire encore de Biskra ; une circonstance imprévue nous a forcés d'y revenir. Après l'affaire de Méchounech, l'ex-khalifa d'Abd-el-Kader avait disparu. Quelque temps après notre départ, il revint dans le sud de l'Aurès ; mais il ne put jamais décider les montagnards à reprendre les armes et ne put exciter aucun mouvement chez les populations du Zab, qui étaient fort heureuses de vivre en paix. Il essaya alors de nouer des relations avec quelques-uns de ses anciens soldats enrôlés dans le détachement laissé à Biskra. Ces menées, qu'un peu de vigilance aurait pu prévenir, ne furent malheureusement pas surveillées ; un complot fut ourdi ; on le savait, mais on ne chercha pas à le déjouer. Dans la nuit du 11 au 12 courant, une centaine de fantassins rassemblés par ben Ahmed bel Hadj vinrent tirailler autour de la kasbah. Aux premiers coups de fusil, les trois officiers français furent égorgés par les conjurés. Le désordre se mit immédiatement dans le reste de la troupe, qui se sauva en jetant ses armes. Deux heures après, bel Hadj entrait dans la kasbah.

Ces nouvelles me parvinrent au moment où j'arrivais à Batna après avoir heureusement terminé la partie militaire de nos opérations sur le Belezma. Ahmet Bey,

à qui il ne reste plus que *la tête sur les épaules* (ce sont les expressions d'une lettre de lui que nous avons saisie) avait été forcé de quitter le pays. Les Ouled-Sulthan, traqués de montagne en montagne, et complètement ruinés, s'étaient rendus à discrétion, ainsi que toutes les tribus du voisinage. Je pris immédiatement mes dispositions; je laissai deux bataillons dans le Belezma pour compléter l'organisation du pays; je rassemblai en vingt-quatre heures un convoi de huit cents mulets pour porter des vivres, et, le 17, à cinq heures du matin, j'arrivais avec cinq cents chevaux à Biskra, où je fus rejoint, le lendemain, par cinq bataillons. Nous sommes arrivés ici comme un coup de foudre : trente-cinq lieues en trente-six heures, c'est bien quelque chose. Personne ne nous attendait. Cependant bel Hadj avait évacué la kasbah dès la veille, effrayé par les mouvements des populations. Il n'avait même pas pu obtenir des montagnards de moyens de transport pour enlever nos approvisionnements qui sont restés intacts; mais la poudre et l'argent avaient, bien entendu, disparu.

Je resterai peu ici, le temps seulement d'installer une garnison française devenue indispensable, du moins, pour quelques mois, et de prendre quelques mesures de rigueur nécessaires. Tout cela est un peu en dehors de ma compétence; mais il faut, avant tout, parer aux circonstances, quitte à rendre compte après. La présence de la troupe française me permet d'apporter à l'organisation du pays quelques modifications essentielles et qui ouvrent à l'avenir une voie beaucoup plus large. De tout ceci, il résultera, en réalité, du bien plutôt que du mal. La rapidité de notre arrivée a prévenu les conséquences d'un événement qui n'était qu'un fait isolé, une trahison que la plus simple prudence aurait prévenue; mais les conséquences pouvaient devenir fâcheuses. Je reçois à l'instant de bonnes

nouvelles de Batna et du Belezma ; tout est tranquille ; les contributions de guerre s'acquittent ; les tribus réfugiées dans la montagne redescendent dans la plaine. J'espère obtenir la soumission de la plupart des tribus de l'Aurès, sans employer la force, par le seul effet moral de nos succès et de la rapidité de nos mouvements, et par l'influence de quelques marabouts importants que j'ai entre les mains. J'espère vous écrire par le prochain courrier, de Constantine.

Veuillez dire à Montpensier que nous avons bien pensé à lui en revoyant le Zab et surtout notre belle route d'El Kantara. Nous sommes sous les palmiers, avec un ciel admirable, une brise tiède, délicieuse ; nous vivons de lait et de dattes. Tout cela serait charmant, si ce n'était pas si loin, et acheté par tant de fatigues et de soucis. Du reste je me porte à merveille.

H. O.

Paris, 12 juin 1844.

Ma dernière lettre, écrite, mon cher Prince, au milieu de l'émotion causée par la nouvelle venue de Biskra, émotion à laquelle vous supposerez sans peine que je n'étais pas étranger, a pu vous paraître un peu découragée. Nous l'étions tous, dans le palais, et hors du palais. Mais nous l'étions surtout par la crainte que l'esprit de parti ne profitât méchamment du malheur qui était arrivé à Biskra. Sous ce rapport, *le National* du 7 s'est empressé de donner raison à nos alarmes, mais avec une violence si absurde et un langage d'inquisiteur si ridicule, que sa démonstration a tourné contre lui. Néanmoins l'inquiétude avait été

assez sérieuse et générale pour qu'une interpellation ait paru nécessaire, ou du moins possible, à un des membres de l'opposition dans la Chambre des députés. M. Desjobert a pris sur lui ce rôle, qui allait bien à sa position anti-africaine. Le Maréchal a répondu en lisant vos lettres. J'assistai à cette séance. L'attitude de la Chambre a été très raisonnable. La lecture de vos dépêches a été écoutée dans un religieux silence ; un léger mouvement s'est, seulement, manifesté au moment où il a été question du *défaut de surveillance* imputable aux malheureux qui ont succombé. Ce blâme rétrospectif a paru sévère, quelque légitime qu'il fût ; mais vos dépêches ne s'adressaient ni à une Chambre, ni au public, et il aurait fallu en retrancher ce qui avait plutôt un caractère confidentiel. Quoi qu'il en soit, pas un mot, pas une réflexion n'a suivi cette lecture ; et vous pourrez voir que la presse n'est pas entrée, à votre propos, dans la voie que *le National* avait essayé de lui ouvrir. *Le Siècle* du 9 juin vous a même défendu avec une certaine vivacité contre le *Journal des Débats* qui, certes, ne vous accusait pas, mais demandait à l'opinion d'attendre, pour apprécier tout l'ensemble de votre conduite, les rapports que vous ne pouviez manquer de produire ; ce journal y avait peut-être mis un peu trop de zèle ; mais son langage ferme, mesuré, et nullement adulateur a obtenu l'approbation de tous nos amis ; c'est déjà quelque chose.

En résumé, l'affaire de Biskra est morte et enterrée. Je ne dis pas qu'il n'en reste rien dans l'opinion. On persiste à vous croire *jeune;* on vous accuse d'avoir montré trop de confiance à des bandits, à des transfuges ; on prétend que vous auriez dû placer à la tête de la garnison de Biskra des hommes d'une certaine capacité et que vous n'y aviez mis que des subalternes. Voilà ce qu'on dit dans les salons de nos amis. Mais tout le monde ajoute que la guerre a de ces hasards qu'aucune prudence ne peut em-

pêcher, et il est bien entendu que vous ne serez pas jugé sur cet incident, mais bien sur l'ensemble de vos opérations. Nous ne sommes pas encore un peuple si méchant et si injuste que nous en avons l'air. Vous savez l'histoire; rappelez-vous qu'à toutes les époques, les oisifs, qui jugent au coin de leur feu les actes des généraux qui font la guerre, les ont traités avec une sévérité odieuse, souvent cruelle. Dans les pays libres, les gens qui restent chez eux pendant la guerre sont d'autant plus sévères, qu'ils ne courent aucun risque ni à parler, ni à blâmer. Vous savez comment Carthage traitait ses généraux; Rome était tantôt injuste jusqu'à la barbarie, tantôt confiante jusqu'au sublime : vous vous rappelez comment elle accueillit Varron, après Cannes. En Angleterre, même alternative d'enthousiasme et de cruauté. En France, la guillotine était aux ordres de cette classe de gens qui ont la prétention de diriger, à distance, les opérations des généraux. Aujourd'hui, c'est la presse qui a remplacé ce moyen expéditif de donner son avis sur le mérite d'une opération militaire. Mais je lui rends cette justice, qu'à quelques exceptions près, elle est restée, en ce qui vous touche, parfaitement convenable et mesurée. Les radicaux auraient bien voulu faire de l'incident de Biskra une grosse affaire; mais, après le permier moment donné à l'émotion de cette nouvelle, l'indifférence et l'équité du public les ont réduits au silence. Telle est la situation exacte des choses; vous voyez qu'il n'a fallu que six jours pour les remettre à leur place.

Maintenant, mon cher Prince, achevez votre œuvre si bien commencée; ne vous *laissez pas rappeler ici avant* de l'avoir terminée. J'entends ces mots retentir à mes oreilles : « Il faut qu'il revienne, il est temps qu'il revienne ! » Quoi ! il faut que vous reveniez, parce qu'on suppose que vous avez essuyé un échec, parce que, sur quelques points, la fortune de la guerre ne vous a pas été favorable ? On

vous rappellerait comme un général malheureux? Donnez donc tort à cette fâcheuse pitié que tous vos actes démentent; donnez-lui tort, en racontant ce que vous avez fait, et en complétant ce que vous n'avez fait qu'ébaucher. Puisque le ministre de la guerre a de si excellents rapports sur l'administration de la province confiée à votre gouvernement, rapports dus à votre plume, qu'il les fasse connaître. On saura si vous méritiez la confiance si large et si complète que la loi et le pays vous ont donnée. Quant à moi, je n'en doute pas; mais la pensée de vous rappeler sous le coup de l'impression qu'ont fait naître les événements du 24 et ceux de Biskra, est une pensée aussi impolitique que malheureuse; et, comme je suppose, à bon droit, que si elle existe, elle est exclusivement ministérielle, je vous conseille de tout mon cœur d'y résister. Vous ne devez plus rentrer en France qu'après avoir accompli votre mission, ou, du moins, en présentant au pays l'ensemble des résultats sérieux que vous avez obtenus, dans la mesure du temps qui vous était accordé pour les atteindre. Mais je vous connais, mon cher Prince, et je m'arrête, car je prêcherais un converti.

Le prince de Joinville vient d'être nommé commandant de la croisière qui va opérer, au moins moralement, sur la côte du Maroc. Vous savez notre brouille avec ce pays. *Le Moniteur* d'aujourd'hui contient le rapport d'un premier engagement de Lamoricière avec les cavaliers noirs de l'ouest. Cela est moins sérieux, je crois, par le fait, que par l'apparence. Comment le Maroc commettrait-il la sottise de nous faire la guerre au même instant où il a un démêlé avec l'Espagne, et quand nous sommes vainqueurs sur tous les champs de bataille de l'Algérie. Je sais bien que les barbares sont de grands fous. C'est la conviction de leur fanatisme et de l'entraînement où il pourrait pousser notre voisin l'empereur, qui a déterminé l'envoi

d'une escadre, à tout événement. Le prince de Joinville a un beau commandement, et peut-être pourra-t-il pousser une reconnaissance de votre côté. Qui sait? Vous reviendrez peut-être ensemble. En attendant, les parages du Maroc vont voir une réunion de forces formidables. L'Angleterre et l'Amérique y seront nécessairement représentées. La Suède y envoie plusieurs bâtiments pour faire un traité; le moment est bien choisi. Le prince Henri, des Pays-Bas, y commandera une escadrille qui fait voile en ce moment vers l'Afrique. On dit que le prince de Joinville part demain.

CUVILLIER-FLEURY.

Constantine, 4 juin 1844.

Mon cher ami,

Je viens d'arriver en très bonne santé. Je vous écris à la place de Jamin qui vient d'apprendre le coup affreux qui le frappe *; il me charge de l'excuser près de vous. Merci de vos lettres; je viens de lire *le Courrier;* mais tout cela ne me touche guère; j'ai fait mon devoir; les affaires vont bien, et je vous assure que je n'ai jamais eu le cœur et l'esprit plus tranquilles.

Adieu.

Paris, le 16 juin 1844.

Mon cher Prince, le courrier d'Afrique nous arrive. Je reçois votre lettre du 4, datée de Constantine. Enfin, vous

* Le colonel Jamin venait de perdre sa mère.

voilà au terme de cette longue épreuve, si remplie de vicissitudes et d'émotions pour tous ceux qui vous aiment; car pour vous, j'en ai l'assurance, votre cœur a dû rester bien tranquille; vous avez, pourtant, éprouvé un vif chagrin du malheur dont vos officiers de Biskra ont été victimes : s'ils ont été imprudents et imprévoyants, ils ont été cruellement punis.

Je savais bien que les injures que vous avez trouvées à votre adresse dans quelques-uns de nos journaux ne troubleraient pas la paix de votre conscience; mais ce qui doit surtout la maintenir, c'est que l'opinion n'a pas partagé cette injustice. Elle s'est montrée fort émue des nouvelles de Constantine; et puis elle s'est calmée, après avoir entrevu la vérité que vos rapports vont, sans doute, lui apprendre tout entière.

Nous sommes, au surplus, entrés dans un tout autre ordre d'idées et de préoccupations. De l'est de la Régence le vent qui impressionne l'opinion si mobile de notre pays a passé à l'ouest où de grands événements, dit-on, se préparent. Quant à moi je suis absolument incrédule sur le fait de ces événements immenses que le verre grossissant du journalisme nous montre à l'occident. Je crois que l'échauffourée des cavaliers noirs n'aboutira pas à quelque chose de sérieux, et que la belle contenance de nos soldats sur la frontière fera justice de cette levée de boucliers inexplicable. En attendant, on s'agite beaucoup ici pour donner de l'importance à ce qui en a fort peu. La guerre avec le Maroc ne serait pas par elle-même quelque chose de si étourdissant. On dirait que nous n'avons pas eu l'Europe sur les bras! Il est vrai que tout se complique aujourd'hui, dans nos affaires, de la crainte exagérée d'une rencontre avec les intérêts ou les prétentions de l'Angleterre. Je suppose que c'est la cause qui retarde le départ de votre frère le prince de Joinville qui devait quitter

Paris vendredi matin, et qui a été retenu soudainement, le Conseil du Roi ayant voulu en délibérer de nouveau. On ne sait pas quand cela finira. L'affaire du Maroc pour rait bien être finie avant l'hésitation du Conseil. Pourtant s'il y a un moyen d'agir, dans cette conjoncture, c'est par la promptitude et l'audace de l'exécution. Je comprends qu'on hésite avant de pousser les choses à l'extrémité quand il s'agit d'un gouvernement civilisé; mais avec des barbares il faut plus de résolution et moins de ménagements. L'insolence du Maroc aurait dû être aussitôt réprimée que punie, et notre armée de l'ouest devrait déjà camper sur le territoire ennemi. Notre escadre devrait être à Tanger; le canon est la seule diplomatie praticable avec de tels adversaires.

L'affaire du Maroc a donné lieu à une conversation parlementaire entre lord Clarendon et lord Aberdeen dans la Chambre haute; ce ministre a montré une parfaite quiétude sur ce point, comme si son gouvernement tenait entre ses mains la paix ou la guerre. Il a annoncé que sa médiation empêcherait les hostilités : nous verrons bien. Mais il faut, d'abord, que cette médiation anglaise soit acceptée. La Sardaigne a été trop heureuse de s'en tirer à ce prix, et l'Espagne, qui a fait tant de bruit de sa querelle avec le gouvernement marocain, est tout près de céder aux mêmes conditions. Reste à savoir si nous aurons la même longanimité qu'un petit roi d'Italie ou qu'un pays aussi déchu, aussi déconsidéré et aussi désarmé que l'Espagne.

La mort du duc d'Angoulême a très légitimement fait prendre le deuil à tout le parti de la branche aînée. La famille royale l'a également pris. Le comte de Syracuse s'en est-il dispensé? Je ne sais; mais il y a deux jours, à l'Opéra, on le voyait en habit bleu, gilet blanc, une rose à la boutonnière, assis à l'orchestre où il assistait à une re-

présentation de Taglioni. Du reste, la mort du très impuissant Dauphin ne changera rien à la situation du parti légitimiste ; il y a longtemps qu'il ne comptait plus que pour mémoire. Néanmoins le parti se frotte les mains en disant qu'il gagne à cette mort plus d'unité et de liberté d'action. Cela veut-il dire que le duc de Bordeaux sera plus hardi et qu'il ne se bornera plus à un petit lever dans quelque auberge ? C'est encore le cas de dire : nous verrons bien. En attendant, on annonce que les trois journaux légitimistes vont se concentrer en un seul pour concourir à ce ralliement dont on triomphe sur la tombe du pauvre duc.

Le prince de Joinville a quitté Toulon avec son escadre. Une dépêche du maréchal Bugeaud apprend que les hostilités sont définitivement commencées, et par une attaque perfide, au milieu d'une entrevue. On attend la suite de ces nouvelles avec une certaine anxiété.

Rien de plus nouveau. Je vous quitte, mon cher Prince, pour aller rejoindre ma femme et ma fille établies depuis deux jours sous le toit hospitalier du pavillon d'Enghien, à Chantilly. Je ne m'y établirai moi-même d'une manière définitive que la semaine prochaine. J'ai grand besoin d'air et de campagne. Si vos beaux ombrages ne me réussissent pas, j'irai aux eaux ; je ne sais où ; mais ce ne sera qu'à mon corps défendant.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, 22 juin 1844.

Mon cher Prince,

L'événement de la semaine est la nomination, par les bureaux de la Chambre des députés, de la commission

d'examen du projet de loi sur la liberté de l'enseignement. Cette commission est tout entière opposée au projet, sept voix sur neuf, par fidélité à l'institution universitaire, les deux autres, par un motif contraire. Voici les noms : Barrot, Thiers, Rémusat, Quinette, Saint-Marc Girardin, Dupin, Salvandy, — Tocqueville et de Carné. Ce dernier est le Montalembert de la Chambre élective, moins le talent. La discussion a été sérieuse et mesurée. M. Thiers, en défendant ouvertement l'esprit laïque en opposition aux prétentions du clergé, s'est rendu le maître de la situation. Le ministère aura très probablement à le subir comme rapporteur, ce qui est pour lui un immense échec. Sa triste loi n'a pas trouvé une voix pour la défendre, et tous les commissaires se sont engagés à la modifier dans ses articles les plus importants, notamment dans celui qui donne aux petits séminaires le privilège du plein exercice. Cette faveur injustifiable a été condamnée par toutes les opinions. La réaction est donc complète contre l'entraînement funeste auquel on s'abandonnait. La leçon est sévère, et elle ressemble à un châtiment. La Chambre est en majorité ministérielle, et elle a nommé une commission en majorité hostile non seulement à la loi, mais au ministère. *Et nunc erudimini qui judicatis terram !* Vous voyez ce qu'on gagne à méconnaître les principes sur lesquels notre gouvernement s'appuie ! Selon toute apparence, Thiers sera nommé rapporteur ; la loi sera discutée à la session prochaine, et ce rapport, qui sera déposé à la fin de celle-ci, restera suspendu comme une menace sur la tête des ministres, qui seront bien heureux s'ils s'en tirent. Dans les bureaux, ils n'ont rien dit ; il faudra bien parler devant la Chambre ; et, à moins d'une palinodie, je ne vois pas pour eux le moyen d'échapper aux conséquences d'un pareil échec. Mais ils ont six mois devant eux, et ils s'en moquent.

En attendant, l'effet produit par cette manifestation de

la Chambre élective a été très grand, mais il a plutôt calmé qu'exalté les esprits. Il a montré l'impuissance de la réaction qui se préparait, et la force de notre gouvernement représentatif contre de pareilles tentatives. Menacé, il réagit aussitôt énergiquement, et il sauve ceux-là mêmes qui s'attaquaient à ses principes. Le clergé rentrera dans la sacristie, et tout sera fini, si on tient ferme contre ses prétentions, et si le pouvoir comprend la leçon qui lui est donnée. M. Thiers a reçu la visite d'une foule considérable de membres de l'Université, qui se sont ensuite transportés chez Saint-Marc Girardin afin d'ôter à leur démarche tout caractère d'opposition politique. Mais ces triomphes du compétiteur le plus immédiat du ministère actuel sont, pour nos ministres, le sujet d'une sérieuse inquiétude et d'un déplaisir mortel, et « l'horizon » en est tout rembruni. Cependant, il n'y a pas, à proprement parler, de crise ministérielle ; si on ne vit plus très fièrement, on végétera jusqu'à l'année prochaine et, encore une fois, on n'en demande pas davantage.

Cet événement de la semaine a ôté beaucoup de son intérêt à tout le reste. Votre rapport lui-même en a été atteint. Le *Journal des Débats* seul l'a publié. Les autres journaux se sont contentés de le mentionner en renvoyant aux récits plus ou moins inexacts qu'ils avaient précédemment donnés. Quoi qu'il en soit, le rapport a été lu, et son effet a été bon. Le malheur, c'est qu'il est arrivé trop tard. Dans ce pays-ci des faits qui ont deux mois de date sont de l'histoire ancienne, la chose dont on s'occupe le moins. J'ai trouvé votre rapport excellent, bien écrit, très net, les faits à votre honneur modestement racontés et vos regrets pour le malheur de Biskra noblement exprimés. La Reine avait bien voulu m'en donner la primeur, dont j'ai joui délicieusement, car j'avais soif de ces détails si longtemps attendus.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, 6 juillet 1844.

Mon cher Prince, votre lettre du 24 juin * me prouve que vous avez pris comme il le fallait les injustices momentanées de l'opinion, ou, pour mieux dire, des partis à votre égard. Vous leur savez gré de leur *modération* relative et vous vous attendiez, dites-vous, à plus de violence. C'est une preuve de votre magnanimité. Le mot est pompeux, et ma plume ne peut pas le tracer sans que votre excellent esprit n'en retranche ce qui convient; mais si vous n'êtes pas encore l'homme juste d'Horace, parce que les grandes épreuves vous ont encore manqué, cette indulgence avec laquelle vous jugez vos adversaires d'un jour fait honneur à votre raison et à votre cœur, et je vous en félicite. Il est bien vrai que l'opinion n'est pas restée longtemps dans la mauvaise voie où la malveillance des partis essayait de la pousser contre vous. Le bon sens public a prévalu. Votre excellent rapport de Batna y a contribué. On vous rend donc justice. On vous la rendra bien plus encore quand on saura ce que vous avez fait de bien sous le rapport administratif, et quand l'ensemble de vos actes sera mieux connu. Nous vivons dans un pays d'incessante publicité; ce n'est pas une raison pour faire toujours parler de soi; mais ce n'est pas, non plus, un motif pour se taire toujours. J'espère que le gouvernement saura dire ce que vous avez fait quand viendra le moment de régler votre compte avec l'opinion, et je crois que cette épreuve si persévérante, traversée par tant de vicissitudes,

* Cette lettre manque.

signalée par des actes si sérieux et des résultats si utiles, tournera, non seulement à l'avantage de votre expérience personnelle, mais aussi au profit de votre renommée. De toute manière vous reviendrez d'Afrique agrandi. Les injustices mêmes de vos adversaires y auront concouru. On ne parle pas des gens médiocres ; on ne discute pas les indifférents ; on n'attaque que ce qui a quelque valeur. Il faut à l'acier l'épreuve du feu, et aux caractères énergiques celle de la controverse. Mais c'est une aussi grande erreur de croire que l'opinion se trompe toujours, que de lui donner toujours raison. Il y a, même dans la polémique la plus passionnée, un côté par où elle tient à la vérité, de même que dans les félicitations qui se pressent sur les pas des grands de ce monde, il y a toujours un côté faux dont il est bon de se défier.

Je ne pousserai pas plus loin cette morale, mon cher Prince ; d'abord, parce que vous pouvez vous en passer ; ensuite, parce que je suis, cette fois, pressé de vous quitter, voulant arriver de bonne heure à Chantilly où je ne suis pas allé depuis huit jours.

La Chambre des députés est en plein budget. Celui de la guerre a donné lieu à des interpellations sur les affaires du Maroc. M. Guizot a répondu très sagement et a fait un grand éloge du prince de Joinville, en caractérisant les instructions qui lui ont été données. M. de La Rochejaquelein avait ouvert la voie en adressant un pompeux compliment au jeune Prince. Vous trouverez ce détail curieux dans *le Moniteur* du 6.

Jeudi dernier les souscripteurs de la *Croix de Saint-Leu*, élevée à la mémoire de M. le duc de Bourbon, se sont réunis dans cette commune pour l'inauguration du monument. Il y avait à peu près deux cents personnes ; les légitimistes étaient en majorité, Pastoret et Walsh en tête. Les autorités ont prêté complaisamment leur concours et le curé

de Montmorency a officié. Tout s'est passé, d'ailleurs, avec ordre et convenance. Le curé seul a parlé, et dans les meilleurs termes. Beaucoup de serviteurs du prince de Condé étaient venus par reconnaissance, ne se doutant pas, pour la plupart, que c'était là une démonstration qu'on s'efforçait de rendre politique. La pluie s'est, d'ailleurs, mise de la partie : un orage affreux a éclaté pendant la cérémonie, et a trempé jusqu'aux os les assistants. Pendant ce temps-là, le tonnerre tombait à Chantilly sur une maison de la ville, attenant aux écuries, sans blesser personne. La croix de Saint-Leu est de forme gothique; elle porte inscrites toutes les victoires du grand Condé. On y lit aussi ces deux noms : *Vincennes, Saint-Leu !* Ce sont deux cris de haine et de vengeance, qu'on aurait dû rougir d'inscrire sur une croix, et d'éterniser sur un monument de pierre; sans compter que le second est une insulte à la justice ou à la mémoire du Prince *.

Je ne vous apprendrai pas les nouvelles d'Afrique. On ne s'occupe guère que du Maroc. Le maréchal Bugeaud a déjà trouvé matière à un brillant bulletin; c'est celui qui est daté de Lalla-Maghania, le 6. On ne sait rien de plus ; s'arrêtera-t-on à ce premier succès, et les négociations succéderont-elles aux coups de fusil? Ou bien, poussera-

* Le comte Walsh était le directeur de *la Mode*, le plus violent des journaux légitimistes; c'est avec le produit d'une souscription qu'il avait ouverte, que la croix de Saint-Leu avait été érigée.

Et, quarante ans après, désavouant la pensée de haine qui avait voulu s'éterniser dans le monument, le même comte Walsh priait le duc d'Aumale de vouloir bien le conserver! En effet, le 7 août 1884, dans un acte reçu par Me Fontana, notaire à Paris, le comte Walsh déclarait « qu'il est propriétaire d'une parcelle de terrain sur laquelle a été élevée une croix commémorative en l'honneur des princes de Condé ; — que, ne pouvant continuer à entretenir cette propriété, et connaissant la noblesse et l'élévation des sentiments de Mgr le duc d'Aumale, il a demandé au Prince de consentir à ne voir dans ce monument qu'une marque de souvenir pour les princes de la maison de Condé, et de vouloir bien en agréer l'hommage... » — Le désaveu est complet.

t-on plus loin ce premier avantage? Je penche à croire que ce moyen sera le meilleur. On dit l'empereur du Maroc complètement impuissant, beaucoup moins contre nous que contre ses propres soldats. Abd-el-Kader a fanatisé les tribus marocaines, et on ne parle de rien moins que de son élévation au trône de ce pays. A beau mentir qui vient de loin. Cela m'a tout l'air d'un conte. En tout cas, votre frère, le prince de Joinville, est là pour empêcher cette sottise que l'Angleterre, bien certainement, ne favorisera pas. L'affaire du Maroc commence comme un imbroglio de comédie. Il y a là un traître fort décidé, et un père noble passablement ridicule. La France joue le rôle de l'homme sensé qui veut mettre les parties d'accord. Mais gare à l'Angleterre, qui se dispose à croquer les marrons que nous aurons tirés du feu : nous ferons un traité avec le Maroc, et c'est elle qui en profitera.

Le Juif errant a commencé dans *le Constitutionnel*, avec un éclat et un succès jusqu'à présent médiocres, et, en tout cas, disproportionnés avec le bruit qu'on en a fait.

Adieu, je vais passer quelques jours à Chantilly, je reviendrai à Paris pour la fête de la Reine et aussi pour ce triste anniversaire qui renouvelle de si déchirants souvenirs.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, 12 juillet 1844.

J'arrive de Chantilly, mon cher Prince, et je veux seulement vous donner signe de vie. Chantilly est fort brillant; j'y ai trouvé un repos salutaire, et j'espère y remettre un peu ma santé toujours chancelante. Je serais allé aux eaux, si j'en connaissais de plus belles que les vôtres; mais je

crains la société remuante qu'on y trouve, et je ne suis pas assez malade pour braver l'ennui d'une saison d'hiver au cœur de l'été. Je vais donc passer ce mois-ci sous vos beaux ombrages ; il me semble que je m'y porterai deux fois mieux qu'ailleurs, si, toutefois, j'y retrouve ce que je crois avoir perdu, un estomac. Ne perdez jamais le vôtre ; il en coûte trop pour le remplacer.

On a nommé un bibliothécaire à Chantilly. Saviez-vous cela ? J'en doute fort, car la nécessité de cette place n'a pas dû vous êtes démontrée : un voyage de Barbier, par mois, aurait fait l'affaire s'il ne s'agissait que de dresser un inventaire ; et, s'il s'est agi d'introduire un nouvel employé dans votre intérieur, il me semble qu'on aurait pu faire un meilleur choix. Je ne connais rien de M. X, si ce n'est qu'il est parfaitement inconnu. Une place de bibliothécaire auprès d'un prince devrait toujours être donnée à un homme de lettres. Il y en a tant qui sont honorables, sans fortune, et qu'un pareil emploi rapprocherait utilement de votre personne ! Je ne vous cache pas, mon cher Prince, que je m'étais flatté que cette place serait réservée, par une de ces prévoyances qui ne doivent être étrangères ni à votre esprit ni à votre cœur. Il me semblait que vos souvenirs, vos anciennes relations de collège ; que vos rapports nouveaux avec beaucoup d'hommes distingués, qu'une dette d'amitié à acquitter, qu'un service à rendre, que tous ces motifs auraient dû vous prédisposer à cette réserve, et je suis étonné qu'on y ait manqué malgré vous, car je ne m'expliquerai jamais comment vous auriez donné cette place si désirable, si enviée, qui aurait fait le bonheur d'un homme célèbre, comment, dis-je, vous l'auriez donnée à un inconnu, qui ne vous est de rien. La bibliothèque de Chantilly est une perle précieuse, le plus beau joyau de votre couronne d'encouragemens littéraires, et voilà qu'elle passe aux mains d'un inconnu ! Non, ce n'est pas vous qui

avez voulu cela, et je reconnais, dans un pareil choix, le mépris habituel des intendans pour tout ce qui ne se traduit pas en beaux deniers comptans.

Le Roi avait été mieux inspiré quand il fit choix de Casimir Delavigne ; M. le duc d'Orléans n'avait pas consulté son caissier quand il nomma Augustin Thierry ; et vous, mon cher Prince, quand vous apprendrez ce qui s'est fait, vous le regretterez amèrement, parce que vous êtes fait pour sentir tout ce qui est noble, et parce que vous comprenez que votre jeune gloire doit tirer un grand éclat de l'appui que vous prêterez à l'intelligence et au mérite littéraire et scientifique, dans la personne des gens de lettres et des savans. N'avez-vous pas eu, un jour, la pensée d'entrer à l'Institut ? Ah ! croyez-moi, vous n'en avez jamais eu de plus raisonnable *. Votre frère ne s'est pas fait littérateur, non, sans doute, en écrivant une brochure sur la marine ; mais, parce qu'il s'est servi un instant de cet instrument populaire et puissant qu'on appelle la presse ; parce qu'il s'est fait écrivain pour défendre son opinion, sa bonne renommée s'en est augmentée et son importance s'en est tout à coup accrue dans des proportions immenses. Nous sommes toujours, croyez-le, le pays de l'esprit, personne moins que vous n'en peut douter. Mais, pour Dieu ! qu'on ne fasse pas répéter, à propos de vous, le mot de Beaumarchais : « Il fallait, pour cette place, un politique parfait, ce fut un danseur qui l'obtint. » Je ne vous demande pas pardon de ma franchise : c'est le seul hommage que vous doive ma vétérance, et c'est celui qui, à mes yeux, vous honore le plus.

CUVILLIER-FLEURY.

* Rappelons que le duc d'Aumale a appartenu à l'Institut à un triple titre : Académie française, Académie des sciences morales et politiques, Académie des beaux-arts.

Paris, le 16 juillet 1844.

Bonne fête, mon cher Prince. J'ai bu hier à votre santé, de tout mon cœur. J'ai bu à votre prompt retour et au succès de ce mariage commencé; mais, ce dernier vœu, je l'ai fait à part moi et dans le plus secret de ma conscience. Cependant, on parle volontiers, dans le monde, de cette prochaine alliance entre les branches de Naples et de France, que votre mariage cimenterait. M. Guizot ne s'en cache guère, et mon beau-frère l'a su en Espagne, où c'est le bruit public. Quant à moi, je m'en tiens à vos premières confidences, n'en ayant rien appris de plus par une voie sûre et officielle. Mais je n'en fais pas moins des vœux pour que ce projet réussisse puisqu'il est selon vos goûts, et que c'est votre raison qui l'a arrêté. C'est une grande chance pour que vous ne vous en repentiez jamais.

Votre correspondance de famille vous aura sans doute fourni de grands détails sur l'événement heureux qui comble de joie Mgr le duc de Nemours *. Je suis allé lui porter mes félicitations le jour même, et je l'ai trouvé très empressé à recevoir les complimens et les hommages qui affluaient. Le Roi est parti pour Dreux vendredi 12, avec toute la famille royale; il n'y a pas eu d'invitations pour le service; je suis donc resté à Paris et ne puis vous donner aucune nouvelle de ce qui s'est passé à Dreux. Ici, les théâtres ont fait relâche; et les églises où s'est dite la messe des morts étaient remplies. Ce douloureux anniversaire ne rencontre pas de cœurs indifférents..

Je vais retourner à Chantilly, et j'y resterai sans interruption jusqu'à la fin du mois. Chomel me fait prendre les

* La naissance de son second fils, le duc d'Alençon. L'aîné est le comte d'Eu.

eaux d'Ems ; mais il me faut du repos, de la promenade, du grand air, et Chantilly m'offre tous ces avantages. Au surplus les affaires tirent à leur fin et, dans dix ou douze jours, la Chambre des députés aura terminé sa longue session... M. Thiers a lu son rapport à la Chambre samedi dernier ; c'est une œuvre remarquable, d'une très grande portée politique, et qui a reçu l'accueil le plus significatif. Le travail rétrograde de la Chambre des pairs est détruit ; mais on dit qu'elle en a peu de regret, car le clergé avait si indignement accueilli ses concessions, qu'elle songe à les retirer quand la loi amendée lui reviendra, si toutefois il en reste une seule, ce qui est douteux. Lisez, mon cher Prince, ce manifeste de l'esprit libéral tel qu'il se concilie avec l'esprit du gouvernement. Il est utile, même avec l'intelligence la mieux douée et le cœur le mieux fait, de se retremper quelquefois à la source d'où on est sorti. La révolution de Juillet a été le triomphe de tous les principes dont le rapport de Thiers contient l'expression toujours vive, souvent éloquente. Les questions d'éducation publique y sont traitées de main de maître. Mais je n'oublie pas que vous m'avez écrit, l'année dernière, une très judicieuse lettre où quelques-uns des principes posés par ce rapport étaient très franchement adoptés par vous, entre autres l'impuissance des prêtres à faire des hommes pratiques. Le nœud de la question est là tout entier. D'une part, le clergé est incapable, dans la majorité de ses membres, de donner l'éducation selon le siècle, et, de l'autre, ce droit ne lui appartient pas ; c'est le bien d'autrui qu'il demande. La fermeté des pouvoirs publics nous préservera de cette usurpation, qui en entraînerait bien d'autres. Vous trouverez le rapport de Thiers dans *le Moniteur* du dimanche, 14. Le style en est souvent négligé, à force d'être rapide ; mais le fond sauve la forme.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, le 2 août 1844.

J'étais à Chantilly, mon cher Prince, aux deux dernières échéances du courrier d'Afrique. La paresse m'a pris, et, comme le mouvement des affaires était fort ralenti, j'ai remis à ce jour pour vous écrire. Les fêtes de juillet m'ont ramené à Paris et j'y suis resté toute la semaine pour assister à la dernière scène de la saison politique; car, encore quelques jours, et le rideau sera tombé. Le monde n'en marchera pas moins; mais la grande comédie humaine se jouera surtout dans les coulisses. Les gouvernements représentatifs obligent les acteurs de ce drame à le jouer pendant six mois à ciel ouvert. C'est en cela surtout qu'ils sont bons. La publicité des gouvernements est la véritable conquête des pays constitutionnels; c'est par là, surtout, qu'ils sont libres.

Je ne vous ferai pas un long résumé de tout ce qui s'est dit et fait pendant les quinze derniers jours. La Chambre des députés a terminé sa session et la Chambre des pairs est en train d'achever la sienne; vous savez que le vote des dernières loix n'est guère, pour elle, qu'une affaire de forme. Le débat des chemins de fer a été seul pris au sérieux. Les ministres les ont obtenus tous, en mettant à la Chambre, le plus poliment du monde, le couteau sur la gorge, c'est-à-dire en lui faisant comprendre que la moindre modification apportée aux projets votés par la Chambre élective équivaudrait à leur rejet absolu. On n'a donc rien modifié; on a subi le système du Palais-Bourbon, qui consiste à ajourner à la session prochaine la question des compagnies financières. En résumé, la besogne a été bonne et bien

conduite. Le chemin du Nord, celui de Strasbourg avec embranchement sur Metz, celui de Lyon, ceux de l'Ouest par Rennes, et du Centre par Limoges et Clermont, ont été votés, et l'exploitation, pour le Nord, est éventuellement attribuée à l'Etat, en sorte que ce grand ensemble de travaux va être commencé définitivement, et mené grand train. On ne peut donc pas dire que la session ait été, en cela, improductive. Les Chambres ont achevé beaucoup d'autres travaux sérieux et importants, la loi des patentes, celle des brevets d'invention, celle de la chasse, celle des prisons, adoptée par les députés, et celle de l'enseignement secondaire, par la pairie, sans parler d'un grand nombre de loix de moindre importance qui ont occupé le parlement. Les plus hautes questions politiques ont été, d'ailleurs, traitées avec un retentissement qui me dispense d'y revenir. Le public, qui ne se préoccupe guère que des discussions qui le passionnent, est assez disposé à ne pas tenir compte des travaux plus obscurs dont il n'a, par la presse, que l'écho affaibli ; mais c'est sur ces travaux surtout que les Chambres doivent être jugées. Aucune session, depuis 1830, n'a été plus laborieuse que celle-ci, et, si elle a duré sept mois, au delà de toute proportion ordinaire, il ne faut pas oublier qu'aucune autre n'a été plus utilement remplie. Le travail des commissions, qui ne fait pas de bruit, a été énorme. J'insiste sur cette apologie des Chambres parce qu'on n'est que trop disposé à n'y voir qu'une réunion bruyante d'intrigants et d'ambitieux. Partout où les hommes délibèrent sur les affaires publiques, que ce soit dans le cabinet d'un roi absolu, dans une assemblée libre, ou sur une place publique, l'ambition et l'intrigue se mettent de la partie ; mais il faut voir si, de nos jours, les bons instincts du cœur humain ne l'emportent pas sur les mauvais, dans cette gestion publique de nos affaires ; pour ma part, j'en suis persuadé. Je crois

que parmi les honnêtes gens les ambitieux sont en minorité, et que, parmi les ambitieux, beaucoup sont honnêtes. Ceci est mon dernier mot sur la session de 1844, aujourd'hui morte et enterrée. Que les discours de M. de Boissy (car il est encore le seul qui en fasse) lui soient légers !

L'anniversaire de la révolution de Juillet a été célébré avec un immense éclat. Le Roi a eu l'idée très heureuse d'y réunir la distribution des récompenses accordées à l'industrie, et qu'il a faite dans son palais et de sa main. Le soir, il y a eu un grand couvert dans la galerie du Louvre ; deux cent cinquante personnes y étaient invitées. Le feu d'artifice a été des plus médiocres ; mais rien ne peut égaler, et aucune plume ne saurait décrire la magnificence de l'illumination qui s'étendait de la place de la Concorde au rond-point des Champs-Elysées. Cette illumination figurait un immense portique mauresque, d'un dessin délicieux et dans des proportions colossales. L'éclairage était éblouissant ; la fête du 29 a été digne de son objet.

Vous avez pu lire dans *les Débats* qu'un banquet avait été donné à Mgr le duc de Nemours et au ministre du commerce par les exposants de 1844. Le discours prononcé par M. Bontemps contient une mention très honorable pour vous. Hier encore, dans le grand festival donné par Berlioz, votre nom a été honorablement prononcé par trois cents choristes chantant la *cantate* d'Adolphe Dumas *. Vous voyez, mon cher Prince, que vous n'êtes pas oublié ; je m'en réjouis du fond de mon cœur. Nous ne sommes pas un pays ingrat, peut-être parce que nous ne

* Chant des travailleurs, par Adolphe Dumas.

. . . .
D'Aumale au front d'une bataille,
Et Joinville sur nos vaisseaux,
Prince, ouvrier, chacun travaille
Dans les déserts et sur les eaux.
. . . .

sommes qu'à moitié une république. Le concert monstre de Berlioz a eu lieu dans la partie du Palais (en planches) de l'Industrie, qui était consacrée aux machines. Aucun local ne pouvait être plus mal choisi ; car cette salle est complètement dépourvue des conditions de sonorité qui pouvaient faire valoir l'essai de Berlioz, renouvelé des sociétés musicales de l'Allemagne. Mais où placer ses douze cents exécutants ? Il n'en voulait pas rabattre une contre-basse. On est donc accouru de toute part à son appel. L'assemblée était brillante. Votre jeune frère, le duc de Montpensier, y figurait dans une loge où il m'avait fait l'honneur de m'inviter, et on l'a vu avec plaisir applaudissant de toutes ses forces le refrain du chœur de Charles VI « jamais l'Anglais ne régnera. », dont l'exécution a été formidable, car toute l'assistance s'en est mêlée. Je vous envoie la cantate d'Adolphe Dumas, improvisation poétique qui se ressent de la promptitude du travail, mais aussi du talent facile et brillant de l'auteur.

Je dînais mercredi à Vincennes. Le hasard m'a placé à table à côté d'un capitaine du deuxième ou troisième bataillon (je ne sais lequel) des chasseurs d'Orléans. Cet officier a nom Génot. C'est un brave et excellent homme si j'en crois le souvenir qu'il a gardé de vos bontés pour lui, car la reconnaissance est la vertu des belles âmes. Il m'a bien prié de le rappeler à votre mémoire. « Ecrivez au Prince, m'a-t-il dit, que le vieux Génot présente ses respects au père Barbançon. » Vous comprendrez, je l'espère ; quant à moi, je me contente de remplir cette mission, à mes risques et périls ; car j'espère que vous n'en voudrez qu'à moi si cette familiarité vous déplaît. Mais non, je vous connais trop, et je suis sûr que le commandant supérieur de la province de Constantine n'aura pas oublié le directeur de l'école de tir.

Je suis sans nouvelles de votre quartier général, et per-

sonne ne sait si vous revenez ou si vous restez. En attendant, les affaires du Maroc ne prennent guère le chemin de s'arranger; c'est une confusion de nouvelles qui se contredisent à n'y rien comprendre. M. Guizot est d'avis que tout cela finira par une bonne guerre, et qu'il faudra brûler quelques ports avant d'obtenir justice. Le prince de Joinville est toujours à Cadix, en observation. On s'accorde généralement à louer la bonne tenue et la prudence dont il fait preuve. Mais la vertu dont il aura évidemment le plus besoin, si cet état de choses continue, ce sera la patience.

CUVILLIER-FLEURY.

Constantine, 4 août 1844.

Mon cher ami,

Je vous renvoie votre lettre d'affaires du 16 juillet avec mon approbation en regard de chaque article. Je vous parlerai plus tard, quand j'en aurai le temps, de l'affaire du bibliothécaire; je ne crois pas qu'il ait été nommé sous mon régime; en tout cas, je le regarde plutôt comme un employé de bibliothèque que comme un bibliothécaire *.

S'il plaît à Dieu, je vous reverrai dans le courant du

* La nomination contre laquelle Cuvillier-Fleury s'élevait, dans une lettre précédente, avec tant de vivacité, ne fut pas confirmée par le duc d'Aumale : la bibliothèque de Chantilly fut confiée à un ancien élève du collège Henri IV, Emile Augier, qui remerciait le Prince en lui disant : « J'ai reçu la récompense avant de l'avoir gagnée, et, s'il m'est réservé de tenir, un jour, une petite place dans les lettres, c'est à vous que je le devrai, car vous m'aurez donné la sécurité et le repos d'esprit sans lesquels il n'est pas d'études possibles. »

mois d'octobre et j'espère bien dire adieu pour toujours à cette chère Afrique. En attendant, je pioche, j'inspecte, j'organise, et je me donne un mal dont on ne me saura guère de gré. *Vanitas vanitatum, et omnia vanitas !* Adieu; je lis quelques lettres de Diderot tous les soirs avant de m'endormir; c'est délicieusement écrit.

Tout à vous.

H. O.

Paris, 16 août 1844.

J'ai reçu ce matin votre affectueuse lettre, mon cher Prince, et je vous en remercie; je sais tout le prix de deux petites pages écrites par vous au milieu des occupations qui se partagent vos jours et peut-être une partie de vos nuits. Mais quand donc finira cet apprentissage de la vie administrative? Vous annoncez votre retour pour le milieu du mois d'octobre: c'est bien tard; et puis, peut-être, ferez-vous bien quelque petite visite à la flotte du prince de Joinville. Ce courrier nous apporte de grandes nouvelles. Pendant que nous ne songions à rien, le prince de Joinville bombardait Tanger. Le 13, toutes les nouvelles étaient à la paix; le 14, le gouvernement reçoit une dépêche qui lui apprend que le prince a canonné Tanger, sans autre explication. Grande anxiété toute la journée. Est-ce un coup de tête, une étourderie? On n'y pouvait croire; tóute la conduite du prince de Joinville depuis un mois démentait cette supposition; mais, d'un autre côté, toutes les informations du gouvernement lui donnaient l'espoir d'une conciliation prochaine. Le 14 au soir, une seconde dépêche, celle que vous trouverez dans *le Moniteur* du 15,

est venue éclaircir tous ces doutes. Elle était nette et catégorique ; c'était la guerre, mais la guerre bien commencée, avec vigueur et succès, et non sans avoir observé tous les ménagements dus à notre magnanime alliée la Grande-Bretagne, qui nous observait de Gibraltar. Le Roi était enchanté. Cette dépêche était arrivée au moment où Leurs Majestés sortaient de table ; il y avait eu un dîner de quarante couverts après le baptême de la Princesse nouvellement née*, et aucune nouvelle ne pouvait être plus agréable, ni tomber plus à propos au milieu d'une fête de famille. La paix aurait mieux valu ; mais elle n'aurait pas causé cette émotion. D'ailleurs, comment formuler ce fait qui n'a de valeur qu'entre les nations civilisées, la paix ? On ne l'aura jamais complète avec le Maroc, et j'ai bien peur que le bombardement de Tanger ne soit le début d'une longue entreprise, pleine de périls et de mécomptes de tout genre. Mais nous avons le bon droit ; nous avons été provoqués, et il ne nous reste plus qu'à agir avec persévérance et vigueur.

La nouvelle de ce fait d'armes a produit une vive sensation à Paris. C'était fête hier, et la Bourse n'a pas dit son avis. J'espère qu'elle n'opposera pas une honteuse baisse à l'éclat de ce coup de canon, le premier que tire votre frère comme commandant en chef. Dans les rues, il était curieux d'entendre les crieurs publics, hurlant à tue-tête, et de voir comme les journaux du soir s'enlevaient. La presse opposante a daigné être contente. Elle trouve, cependant, qu'on n'a pas fait l'affaire assez vite, et qu'on a trop ménagé les Anglais. Fallait-il donc laisser égorger M. Hay, le consul d'Angleterre, qui s'était engagé

* Françoise-Marie-Amélie d'Orléans, fille aînée du prince de Joinville, née le 14 août, pendant que son père était devant Mogador qu'il allait bombarder le lendemain. — C'est Son Altesse Royale Madame la duchesse de Chartres.

pour nous dans une médiation dont l'impuissance ne diminuait pas le danger? Le prince de Joinville s'est conduit comme un galant homme en ajournant l'énergique réponse qu'il voulait faire au rejet de notre ultimatum, et en la compromettant, peut-être, jusqu'à ce que M. Hay fût sauvé. Les Anglais n'avaient pas été si généreux devant Beyrouth en 1840; notre consul avait reçu leurs bombes dans sa maison. Mais un prince français n'est pas obligé de prendre exemple d'un commodore. On attend le rapport qui développera la dépêche, et on n'est pas sans quelque inquiétude sur la suite de cette vigoureuse initiative, surtout pour l'armée de terre, qui est maintenant obligée de marcher en avant; car c'est à terre, et dans l'intérieur, qu'il faudra poursuivre cette guerre. Qui vivra verra.

Vous quitterez l'Afrique sans un grand chagrin, si j'en crois quelques expressions de votre lettre. Je crois que vous avez raison : l'Afrique a été pour vous un piédestal admirable; elle vous a grandi, et beaucoup. Vous avez tort de croire qu'on ne vous a pas su gré de ce que vous y avez fait, et de ce que vous y faites encore. Ne prenez pas pour l'expression exacte du sentiment du pays à votre égard les sévérités ou les injures de la presse ultra-démocratique : à ce compte-là, il n'y aurait pas un homme de cœur, pas un bon citoyen, pas un fonctionnaire utile et dévoué, à commencer par le plus éminent et le plus auguste, qui n'aurait à se plaindre de l'ingratitude du pays. Croyez bien, au contraire, que votre noble conduite a été vivement appréciée par vos compatriotes : il n'y a qu'une opinion sur votre courage, sur vos qualités militaires, sur votre raison si mûre dans un âge si tendre, sur la persévérance de cette épreuve que vous vous êtes imposée, sur les fatigues et les dangers sans nombre auxquels vous avez volontairement exposé une vie qui pouvait être si douce

et si brillante même pendant la paix. Je ne vous ai jamais flatté; mais ce n'est pas ma plume, naturellement amie et prévenue, qui vous rend en ce moment cette justice : sur mon honneur, cher Prince, c'est tout le monde; tout le monde, c'est-à-dire tous ceux que l'esprit de parti n'aveugle pas, — et encore ai-je reçu, de la bouche de quelques-uns de ces hommes, des confidences qui vous honorent. Mais cette justice qu'on vous rend pour tout ce que vous avez fait, j'entends pour vos actes publics, on ne la refusera pas à cette partie moins brillante de votre gouvernement, j'entends l'administration civile et politique de la province, quand elle sera connue. Le gouvernement vous doit cela; il faut qu'on sache avec quel zèle et quel succès vous avez accompli votre tâche d'administrateur. Quand on le saura, vous pourrez dire que votre mission est complètement achevée. Vous étiez allé en Afrique pour servir votre pays, mais l'Afrique devait servir aussi à votre bonne renommée : sous ce rapport, ne vous plaignez pas. Vous étiez beaucoup par le sang et la fortune; mais, avant d'avoir touché le sol africain, vous n'étiez rien, dans l'opinion des hommes sérieux, qu'un écolier supérieur; vous aviez fait une belle rhétorique. Aujourd'hui, vous avez fait, et bien fait, une guerre difficile; vous avez eu des succès que de vieux capitaines ont enviés; vous avez éprouvé, si ce n'est des revers, du moins des contradictions sérieuses de la fortune, qui ont mis votre fermeté à l'épreuve : tout vous a profité, même la polémique injurieuse que je vous ai dénoncée plusieurs fois, et qui n'a d'ailleurs été imitée par aucun des journaux qui se respectent; de cette longue expérience, vous êtes sorti plus grand, plus fort, plus honoré que vous n'étiez; elle vous a mûri. Aujourd'hui, on compte sur vous en France; les hommes politiques se disent : « Pourquoi immobiliser le duc d'Aumale en Afrique? Il nous le faut à Paris, en

France, pour l'éventualité d'une régence. » Les militaires se disent : « Le duc d'Aumale est notre homme, il est appelé à être le véritable chef de l'armée. » Partout on vous estime, et tous ceux qui vous ont approché vous aiment. Il n'y a dans tout cela, mon cher Prince, rien qui justifie le découragement ni la plainte. La fortune vous a splendidement traité; la naissance vous a fait prince français; Dieu vous a fait naître dans un siècle de lumières et dans un pays libre, où votre éducation ne vous distingue pas moins que votre rang; vous avez eu à la guerre un bonheur admirable; il n'y a pas un prince en Europe qui ait, aujourd'hui, une auréole de gloire militaire comparable à celle qui rayonne sur votre jeune front; il est vrai que nous sommes en paix avec le monde, et que la concurrence n'est pas grande; mais cela même est un bonheur de votre destinée, d'avoir acquis le renom d'un homme de guerre dans un temps de paix. Ne vous plaignez donc pas, mon cher Prince, de l'injustice de l'opinion; elle vous honore, elle vous apprécie et elle compte sur vous; mais ne vous défiez pas d'elle.

Pardonnez-moi cette longue tirade, je ne supporte pas l'idée que vous éprouviez, sans motif, une de ces souffrances que cause si légitimement à un cœur généreux l'injustice des hommes. Ayez confiance, encore une fois. On vous sait gré de ce que vous faites, car vous êtes devenu, à vingt-deux ans, et par l'effet de votre conduite sage et courageuse, un des hommes les plus importants de votre pays. On travaille toute une vie pour arriver à ce résultat, que l'on n'atteint pas toujours. Tenez-vous-en là pour le moment, et revenez en France, où vous jouirez de quelque chose qui vaut mieux encore que le respect dû à votre rang, de la considération méritée par vos services; M. Villemain, dans son discours à la Sorbonne, y a fait une allusion qui a été applaudie avec enthousiasme. On ne vous

oublie pas, ni à l'Université ni ailleurs. Adieu, mon cher Prince, croyez à mon dévouement inaltérable.

CUVILLIER-FLEURY.

Chantilly, le 21 août 1844.

Je vous écris de votre Elysée où je ne sais pas grand'-chose de nouveau, mon cher Prince; mais je suppose qu'il ne s'en fait pas beaucoup à Paris. Quant à l'Afrique, où se passent en ce moment de grands événements, vous les savez sans doute avant nous. J'en suis encore au bombardement de Tanger, et ma curiosité est satisfaite pour plus d'un mois. Nous ne sommes pas habitués à entendre le canon, même de si loin, et ce que le prince de Joinville nous en a donné, nous suffit. Dieu veuille que l'affaire s'arrête là! L'entreprise est hardie, pleine d'imprévu. Elle se complique de toute sorte de difficultés internationales, et le profit à en retirer ne vaut pas le risque qu'on y peut courir. La Bourse de Paris a traduit toutes ces réflexions par une baisse significative, et il est triste de dire qu'il ne se fait rien d'un peu énergique, qu'elle ne tremble jusqu'au fond des caves où dorment les millions. La Bourse de Londres, du moins, a baissé pour faire contrepoids au succès d'une escadre française. Mais nous, quel mauvais génie nous pousse à désavouer ainsi, autant qu'il est en nous, par cette couardise propre aux écus, l'initiative énergique qui a commencé cette guerre? Est-ce qu'on craint qu'un gouvernement constitutionnel se mette à devenir conquérant et batailleur? Cela ne s'est jamais vu, et son tempérament ne le porte pas à ces hasards. Vous savez que je l'aime et le défends volontiers; mais, ajoutons

par sa nationalité et par sa fierté, aux conditions de durée qu'il trouve dans sa sagesse et dans sa prudence. On dit que le prince de Joinville a concilié admirablement les unes et les autres ; ce n'est pas un médiocre honneur pour une nature si vive et pour une jeunesse si emportée ; mais c'est pour cela que la baisse des fonds, à Paris, est une sottise.

Me voici pour une quinzaine à Chantilly ; j'espère n'être plus troublé dans le doux et profitable loisir que j'y trouve, et dont je suis si heureux de reporter le bienfait à votre obligeante amitié pour moi. Tout retentit de votre nom dans ces beaux lieux dont vous êtes l'espoir et dont vous serez la providence. Vous avez déjà commencé, car les travaux ordonnés par vous font vivre un grand nombre d'ouvriers. Votre verger sera magnifique ; il aura bien du mérite, toutefois, s'il atteint la beauté du reste. Rien n'en peut donner une idée quand on n'y a pas fait un séjour un peu prolongé. C'est comme un bon livre qu'il faut relire.

Le *Journal des Débats* du 17 contient, sur vous, des détails très honorables qui lui ont été fournis par sa correspondance particulière, et qui ont eu grand succès à Paris. Je n'y suis pour rien, vous le croirez sans peine ; d'ailleurs, où aurais-je été prendre le récit d'une fête à Constantine ?

CUVILLIER-FLEURY.

Ci-joint une lettre du père de Saint-Jean, que je me contente de vous adresser. J'en ai reçu une du fils, qui m'a fort satisfait ; il est impossible de montrer plus de sens, de vous rendre plus de justice, et d'écrire en meilleurs termes. Je ne savais pas que l'Afrique fût une école de style. Vous, du moins, vous aviez fait de belles études. Les progrès de Saint-Jean, en tout genre, sont évidents. Aidez-le, mon cher Prince ; cela vous fera honneur.

Paris, le 2 septembre 1844.

Si j'en croyais les journaux, mon cher Prince, je me garderais bien de vous écrire aujourd'hui, car ils annoncent presque tous que vous êtes attendu à Paris dans deux jours; mais j'aime mieux m'en rapporter à la lettre de Jamin, qui nous renvoie au mois d'octobre. C'est bien tard; mais du moins, cette fois, nous pourrons vous attendre avec quelque certitude. Je vous écris plutôt pour vous donner signe de vie et souvenir de dévouement, que pour vous apprendre quelque chose de nouveau. Vous avez su avant nous, sans doute, les grands événements de l'Ouest, et je ne puis vous parler que du contre-coup qu'ils ont eu ici. Il a été immense; nous ne nous attendions pas à tant de gloire. Une bataille rangée, le principal port du Maroc emporté en quelques heures, une résistance acharnée et presque glorieuse pour nos ennemis dans les deux rencontres, voilà ce que nous étions loin d'espérer. La guerre du Maroc traînait en longueur et semblait ne devoir aboutir qu'à une lutte de diplomatie. On eût dit que nous avions peur, en tirant le canon si près de Gibraltar, d'allumer ceux de l'Angleterre, et il y avait dans l'air que nous respirions ici *quelque chose d'étouffant* qui ne permettait pas de compter beaucoup sur le succès de l'entreprise. Votre frère a levé tous les doutes, et tranché le nœud d'une main hardie. Il a montré combien la résolution est parfois supérieure à la finesse, et il a rendu la sérénité à nos hommes d'Etat en les sauvant d'un grand embarras et peut-être d'un grand péril. Il paraît certain aujourd'hui que l'Angleterre prendra son parti de ce vigoureux commencement, et qu'elle se résignera à attendre la fin.

Je vis à Chantilly depuis quinze jours et ne suis venu à Paris que pour vingt-quatre heures ; je ne lis point les journaux, hormis un seul ; je ne vois personne, si ce n'est des gens qui n'ont rien à apprendre. Je suis donc fort médiocrement au courant de la politique, et, à vous parler franchement, je jouis de cette ignorance qui, combinée avec les eaux d'Ems que je bois tous les matins, et vos magnifiques ombrages sous lesquels je passe ma vie, me compose une existence des plus agréables, et me refait une santé. Vous êtes moins heureusement partagé que moi, mon cher Prince, et vous aurez eu un mois d'août bien cruel à passer. Puissiez-vous suffire à cette rude tâche que vous vous êtes si volontairement imposée. On vous rend pleine justice à Paris, quoi que vous en disiez. Je ne sais à quel envoi *l'Algérie* faisait récemment allusion, parlant d'un rapport que vous auriez adressé au ministre, et qu'elle qualifiait de la manière la plus flatteuse. Tous les journaux l'ont répété. A Metz, la ville a donné une fête aux Princes, à l'hôtel de ville ; les noms de *la Smalah* et de *Méchounech* étaient inscrits à côté de ceux de *Constantine* et de *Tanger*. On ne vous oublie pas ; les succès de vos frères ne font pas oublier les vôtres. Vous savez que le duc de Montpensier vient d'être nommé chef d'escadron. Vous avez, sans doute, des nouvelles du siège de Metz ; le beau temps doit singulièrement favoriser les opérations *.

J'irai demain à Chantilly ; j'espère que vous n'avez que de bonnes nouvelles de votre royale famille. Le Roi doit être fier de ses enfans. Vous payez noblement votre dette, chacun à votre tour. Quant à vous, mon cher Prince, c'est toujours votre tour. Vous avez eu la persévérance, qui est une qualité à peine française, et que vous êtes digne de mettre à la mode. Je sais par Jamin tout le mal que vous

* Les ducs de Nemours et de Montpensier y assistaient à de grandes manœuvres militaires.

vous donnez; vous aurez couronné dignement une œuvre commencée avec éclat, et continuée avec calme, persévérance et dignité.

CUVILLIER-FLEURY.

Constantine, 4 septembre 1844.

Je vous ai promis, mon cher ami, de vous faire savoir si mes affaires matrimoniales faisaient quelques progrès; je tiens ma promesse. Des ouvertures directes ont été faites à mon oncle qui les a acceptées avec empressement; il a écrit à notre Reine et il a parlé au Roi son neveu qui donne son consentement. Maintenant on va commencer les négociations officielles, et j'espère que cela marchera rondement; les arrangements se termineront à mon arrivée à Paris, qui me paraît décidément fixée du 15 au 20 octobre. La nouvelle est encore secrète et je vous la donne comme telle; mais je vous prie d'en faire part à mon vieux et fidèle serviteur, Damonville.

Je quitterais l'Afrique sans regrets, comme vous le dites, si l'on ne se battait pas vigoureusement du côté du Maroc. Le maréchal Bugeaud vient de se montrer homme de guerre, solide et très intelligent; son énergie et ses capacités militaires ont doté la France d'une nouvelle et brillante victoire et assuré la tranquillité de l'Algérie. Si cette guerre continue, je demande à aller commander une division sous ses ordres; je l'ai écrit à la Reine* et au mi-

* A cette lettre, la Reine répondait :

«Neuilly, 7 septembre 1844.

« Mon bien cher ami, je pense qu'à l'heure qu'il est tu seras aussi heureux que nous pour les deux brillantes victoires de l'Isly

nistre. Je n'ai pas d'ambition; je ne rêve pas la gloire; je ne réclame pas de positions brillantes; mais, marié ou non, je veux servir activement mon pays. Partout où des Français donnent ou reçoivent des coups, je demande ma part.

Saint-Jean va bien, très bien; c'est ce qu'on appelle, en langue de métier, un joli soldat; il est brave, il sert bien, se conduit régulièrement; il est aimé et estimé de ses chefs et de ses camarades; un peu de patience, il fera son chemin; mais il y a des droits acquis, dans le corps, et qu'on ne peut pas léser sans injustice.

Adieu; je vous souhaite une continuation de bonne santé. Bien des choses au père Barbier.

Tout à vous.

H. O.

et de Mogador, dont tous les détails ont fait battre vivement mon cœur de mère et de Française; je n'avais plus soixante-sept ans, mais toute la vivacité de mes quinze ans pour jouir de la gloire de nos armées. La conduite de notre brave amiral a été admirable sous tous les rapports; il est digne de son Père et de la France; il est l'émule de ses frères. A présent, j'espère que Dieu nous accordera une prompte paix avec le Maroc; elle est bien nécessaire pour le maintien de la paix et du repos de l'Europe; l'irritation des esprits des deux côtés de la Manche était devenue très vive...

« Du reste, par l'expédition qui vient d'être confiée à Joinville, et par celles faites par tes frères aînés, tu as la preuve que l'état de mariage n'empêche pas d'aller servir sa patrie; et, si ce cas se présente, ce n'est pas cela qui t'en empêchera; mais, si la guerre reprenait avec vigueur au printemps (ce qui, je l'espère encore, n'aura pas lieu) le *cadet de Gascogne* ne sera pas oublié; mais je dois te dire qu'il ne sera pas seul, et qu'il y aura quatre concurrents : vous avez, tous, le même sang qui coule dans vos veines, et j'espère que ma quatrième belle-fille aura les mêmes sentiments que les autres princesses de la famille, en commençant par la vieille...

M. A. »

Chantilly, le 21 septembre 1844.

Mon cher Prince,

Votre lettre du 4 m'est arrivée ici le 16, mais trop tard pour qu'il me fût possible d'y répondre par le courrier du jour, puisqu'il me faut envoyer mes lettres pour le paquet, la veille. Je viens aujourd'hui vous remercier de votre obligeant souvenir et de votre aimable attention. Je vous prie de recevoir aussi mes complimens de l'heureuse issue d'une négociation que la politique seule aurait pu rendre difficile. Le roi de Naples s'est montré bien inspiré, et il faut lui en savoir gré, quand on songe aux influences qui pèsent sur l'Italie, et qui ne sont pas toutes également favorables à votre famille. Sous ce rapport, votre mariage a une importance politique incontestable ; c'est ainsi qu'il est jugé dans le monde, si j'en crois ce qu'on m'en écrit, car il n'y a plus rien de secret dans toute cette affaire. La *Revue de Paris* du 17, le *Journal des Débats* du 20 l'annoncent en toutes lettres, ce dernier journal, sous la rubrique du *Sémaphore marseillais*. M. Guizot l'a dit à tous vos amis, et Damonville lui-même le savait, avant l'avis que je lui ai donné de votre part et dont il a été bien reconnaissant. Le souvenir que vous lui avez accordé en cette circonstance vous honore, et il m'a touché. Un bon cœur, un esprit cultivé, un sens droit, un nom qui n'est pas sans gloire, voilà, mon cher Prince, une belle dot à apporter en mariage ; et, si la future duchesse d'Aumale justifie sa bonne renommée, je suis sûr qu'elle vous saura plus de gré de mettre dans la communauté de pareils

avantages, que les millions du prince de Condé. M. de Broglie a connu à Naples cette jeune princesse, et je sais qu'il en dit beaucoup de bien. Elle sera donc digne de vous apprécier. Le bonheur dans le mariage tient beaucoup à l'estime qu'on ressent et à celle qu'on inspire. Vous serez donc heureux, mon cher Prince, l'un et l'autre, et cette perspective est, pour le moment, la seule qui me préoccupe. Je penserai plus tard à l'avantage qui résulte, pour la royauté française, d'une union qui semble lever l'interdit que les dynasties, soi-disant plus légitimes que la vôtre, prétendaient faire peser sur votre famille. Oui, soyez heureux, mon cher Prince, de ce bonheur dont on peut dire que vos augustes parents vous ont donné l'exemple; c'est le vœu que je forme, et surtout c'est l'espérance que j'ai; et je n'en ai ni une plus sincère, ni une plus solide.

Je ne vous dirai rien de nos affaires; encore quelques jours, et nous en causerons à loisir. Tout se résume, d'ailleurs, en deux mots : la paix avec le Maroc, l'entente de plus en plus cordiale avec l'Angleterre. C'est une dépêche du prince de Joinville qui a donné cette bonne nouvelle; elle ne pouvait arriver plus opportunément la veille du voyage du Roi.

Je vais, mon cher Prince, quitter bientôt ce délicieux séjour; je pars lundi prochain pour retourner à Paris et me mettre aux ordres de la Reine. Le colonel Levaillant est ici; il a profité de votre permission pour venir chasser dans le parc d'Apremont, et je l'attends ce soir à dîner. Dans quelques jours son régiment quitte Paris, après la revue du Roi à laquelle, dit-on, doit se rattacher une cérémonie de présentation de drapeaux conquis à Mogador. On dit même que le prince de Joinville sera de retour, et présent. Que n'y êtes-vous aussi!

Et maintenant, adieu; pour le prochain courrier, je

serai de retour à Paris, j'aurai revu du monde, et je saurai quelque chose. Aujourd'hui, mon cher Prince, je n'ai voulu que vous donner signe de vie, et surtout vous remercier. Votre lettre m'a touché jusqu'au fond du cœur.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, 26 septembre 1844.

Mon cher Prince, en arrivant à Paris mardi dernier, j'ai trouvé un billet de la Reine qui m'appelait à Neuilly. Sa Majesté voulait me faire une agréable surprise en me montrant le portrait de la future duchesse d'Aumale, et je n'ai pas besoin de vous dire à quel point j'ai été sensible à une attention si délicate. J'ignore si ce portrait est ressemblant. M. de Lutroth dit oui, et M. Serra Capriola dit non. J'aimerais que l'ambassadeur eût tort contre le secrétaire d'ambassade; car ce portrait est charmant. J'ai vu peu de physionomies plus gracieuses, plus ouvertes, plus intelligentes. La Reine en raffole, et elle dit que le prince de Salerne n'est pas moins ravi de ce mariage que toute votre famille de France. Mais pourquoi veut-il vous obliger à faire le voyage de Naples pour aller chercher la Princesse, tandis qu'il est si simple et si conforme aux usages des maisons royales qu'elle soit amenée ici par son père? Vous vous trouverez à Naples dans un assez grand embarras en présence de cette sœur du Roi dont vous n'avez pas voulu et d'une partie de cette famille qui, nécessairement, jalousera l'autre, car vous êtes un morceau de roi. Je ne comprends rien à ce voyage, et je regretterai vivement que Saint-Cloud soit privé d'une fête de famille à laquelle il avait tant de droits.

Vous êtes attendu à Paris du 15 au 20 octobre ; votre appartement va grand train ; vous trouverez tout achevé ou bien près de l'être, et vous aurez, pour la Duchesse et vous, un établissement sinon brillant, au moins très confortable.

J'ai reçu, à votre intention, un millier de compliments ; l'intérêt est général. Vous avez laissé de bons et affectueux souvenirs ; vous les retrouverez pour faire escorte à votre jeune épouse qu'on aime déjà parce que vous l'avez choisie. Tous les princes n'en peuvent pas dire autant.

Adieu, mon cher Prince ; je ne bouge plus d'ici ; je suis à votre disposition ; je vous aime, et vous attends.

Cuvillier-Fleury.

Paris, le 2 octobre 1844.

Mon cher Prince,

L'événement du jour est le retour subit du prince de Joinville. Le midi se préparait à lui donner des fêtes, et à célébrer, dans sa personne, l'armée, la flotte, la dynastie. Les conseils municipaux avaient voté de grosses sommes, les villes se disposaient pour lui faire une brillante réception. Cela réjouissait le Roi, et contentait fort le ministère, qui aurait aimé cette espèce de sanction populaire donnée à ses actes, le gouvernement étant responsable de la guerre comme de la paix. Enfin personne ne doutait que le retour du prince de Joinville à travers les provinces du midi ne coïncidât avec le voyage de Sa Majesté en Angleterre, et que le bruit de cette ovation princière ne fût d'un heureux effet dans cette circonstance délicate. Tout

à coup le pavillon du prince est signalé en vue de Cherbourg. Le télégraphe apporte cette nouvelle à Saint-Cloud. Jugez de la surprise et du mécontentement du Roi. Lassalle * me racontait hier que Sa Majesté avait donné des signes d'une très grande colère. Dans la nuit du lundi au mardi 1er octobre, le prince débarque au Havre. Il s'en va, accompagné de Touchard, carillonner chez un loueur de voitures, le fait lever. Il monte dans une carriole, et le voilà sur la route de Rouen, où il arrive cinq minutes avant le premier départ du chemin de fer. A midi, il entrait à Paris. Il court chez le ministre de la marine, qui était au Conseil. Il prend alors le chemin des Tuileries, rencontre Guérard, duquel il se fait reconnaître par un bon coup de poing appliqué dans le dos. Guérard se retourne, stupéfait. Le prince de rire. Il va aux Tuileries, déjeune, et, à une heure, il était à Saint-Cloud, au milieu de sa famille, au total enchantée, la colère du Roi ayant fait place à la joie du père.

Telle est, mon cher Prince, l'histoire de cette étrange escapade, étrange en apparence, et qui s'explique, pourtant, jusqu'à un certain point, à la décharge de votre frère. Il a quitté Cadix le 22. Depuis le 2 septembre, il n'avait reçu aucune nouvelle de sa famille, toutes ses lettres étant retenues à Toulon dans l'attente de son prochain retour. Le ministre de la marine, au lieu de le prévenir en temps opportun des dispositions du midi, et, surtout, du désir de Sa Majesté, l'a laissé dans une complète ignorance ; et le Prince avait quitté Cadix quand y est arrivée, le 24 septembre, la dépêche qui lui prescrivait de revenir en France par Toulon. Voilà son excuse. Après cela, il est fort probable que Son Altesse Royale aura su parfaitement ce qu'on méditait, et il aura profité de l'incertitude officielle où on le laissait, pour s'échapper. Je crois qu'il a eu tort,

* M. de Lassalle, chef d'escadron d'état-major, un des officiers d'ordonnance du Roi.

et qu'il aurait dû consulter beaucoup moins ses convenances personnelles que celle de l'Etat, fort intéressé au succès de la démonstration projetée et qui, après tout, ne s'adressait pas moins à la marine française qu'au prince lui-même. Après avoir admirablement fait son métier d'amiral et de soldat, il ne fallait pas reculer devant les devoirs du prince. Ayant tout fait pour s'honorer aux yeux de l'armée, il ne fallait pas indisposer la bourgeoisie, naturellement susceptible à l'endroit des puissants, parce que son émancipation date d'hier. Voilà ce que disent les gens qui jugent sévèrement l'affaire. Beaucoup la traitent avec moins de façons. L'opposition en triomphe, et dit que le prince de Joinville n'a pas voulu accepter l'ovation due à la victoire, parce qu'il désapprouve le traité qui l'a suivie. L'opposition ignore à quel point elle ment, en disant cela ; car ce traité, c'est le Prince qui l'a fait, lui tout seul. C'est lui qui a évacué Mogador, parce que, disait-il, son escadre n'y pouvait plus protéger la côte, et aussi, pour montrer sa confiance aux mahométans dans une question de loyauté internationale. C'est aussi le Prince qui a voulu que notre plénipotentiaire descendît à terre pour aller traiter avec le pacha, au lieu de mander à son bord le chargé des pouvoirs de l'empereur, comme c'était son droit de vainqueur. Mais ses instructions lui commandaient une modération excessive ; il les a acceptées, et remplies. Le traité n'en est pas moins son fait, quoique le ministère en soit constitutionnellement responsable. Et je suppose que, quand l'opposition n'en doutera plus, elle criera moins fort. En ce moment, elle s'amuse à battre le ministère avec la popularité du Prince. Aussi triomphe-t-elle de son retour, et du refus qu'il a paru faire d'une ovation officielle. Voilà l'état des choses.

Nous avons eu, dimanche, une revue marocaine. Le Roi avait fait placer, devant le pavillon de l'Horloge, les dra-

peaux conquis à Isly et à Mogador, affreuses guenilles, qui n'en étaient pas moins de glorieux trophées. L'effet, sur le peuple, a été excellent. Quand les troupes ont débouché sur le quai, on a laissé la foule s'y répandre, et j'ai vu de mes yeux, entendu de mes oreilles, les applaudissements qui saluaient le passage du cortège. Le Roi avait eu une bonne idée ; elle a réussi. La tente d'Abderrhaman attire la foule : on fait queue depuis trois jours dans la grande allée qui conduit au pont tournant. Il est fâcheux que cette dépouille impériale soit si sordidement mesquine ; mais ce n'est pas notre faute si nos ennemis sont gueux comme des rats d'église. On se demandait seulement s'il était bien généreux à la France, d'étaler, dans sa ville capitale, au milieu des merveilles du luxe et des arts, cet indigent trophée d'une victoire glorieuse, véritable linge sale qu'il aurait fallu, d'abord, envoyer à la blanchisseuse. Passe pour les drapeaux ! Guenilles ou non, un étendard conquis les armes à la main donne l'idée d'un ennemi abattu, et cela fait bien dans tous les pays, dans toutes les latitudes et dans toutes les langues ; mais la couchette d'Abderrhaman ne méritait « ... ni cet honneur, ni cette indignité ».

Le Roi part demain pour Windsor en passant par le château d'Eu où Sa Majesté restera jusqu'à dimanche. Sa santé est bonne ; vous savez que la Reine et Madame l'accompagnent. Ce voyage le mènera jusqu'à votre retour probable, du 15 au 20. J'espère que tout se passera comme les honnêtes gens le souhaitent, et surtout que la visite sera sévèrement restreinte à la limite de Windsor et de ses environs. Le Roi ne doit pas paraître à Londres ; la police française ne sera pas là pour veiller sur ses jours, et l'on dit que beaucoup de coquins ont demandé des passeports pour l'Angleterre. Mais l'enfer ne prévaudra pas contre cette vieillesse auguste à la prolongation de laquelle le repos de notre pays est attaché pour si longtemps encore.

Un acte d'une grande importance, dont j'ai eu, ce matin, la confidence, et pour lequel je vous demande le secret, une amnistie politique est, en ce moment, l'objet des délibérations du Cabinet. Il s'agirait de gracier complètement quarante condamnés et d'adoucir pour les autres la sévérité de la peine. Cette amnistie est probable ; elle sera publiée après-demain, et il faut espérer qu'elle arrêtera les mauvaises pensées, si le voyage de Windsor a pu en faire naître. On la rattacherait aux succès de la guerre du Maroc, pour n'avoir pas l'air de céder à des alarmes qui sont, toutefois, aussi générales qu'elles sont, j'aime à le croire, peu fondées.

Je vous attends. Vous ne doutez pas que ce ne soit avec grande impatience. Qu'avez-vous décidé pour le voyage à Naples ? Nous saurons cela à votre retour.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, 8 octobre 1844.

Je ne sais, mon cher Prince, quel vent a soufflé sur la presse, mais vous remarquerez, et je m'en réjouis fort, que vos actions sont en grande hausse. Il n'est question, depuis quelques jours, que de Constantine et de la facilité avec laquelle on y perçoit l'impôt. Aujourd'hui *le Courrier français* demande pour vous la vice-royauté de l'Algérie, ni plus ni moins, et fait un reproche au ministère de vous laisser partir. *Quantum mutatus ab illo ! Le Courrier* a peu de crédit sur la place depuis la retraite de l'ancienne rédaction, et on ne le prend guère au sérieux. *La Revue de Paris*, qui tient à la fois à M. Thiers et à M. Molé, est un journal plus important, et elle parle aussi de la vice-

royauté avec une certaine faveur. Vous verrez que ce sera l'opposition qui relèvera cette belle idée, si le gouvernement n'en veut plus. Il n'y a pas jusqu'au *National* de ce matin, qui ne parle des *vigoureuses expéditions* de Biskra et des Ouled-Sulthan, après en avoir dit ce que vous savez. Tout cela cache-t-il quelque chose? Vous savez que je ne suis pas un ennemi de la presse, tant s'en faut; mais, règle générale, quand nos adversaires nous proposent une mesure, s'il ne faut pas la rejeter uniquement parce qu'ils la proposent, il faut, du moins, l'examiner avec plus de soin que si l'initiative venait de nos amis. C'est ici le cas plus que jamais; et, aussi bien, je n'appelle votre attention sur ce point, que pour vous rappeler aussi la vieille et classique comparaison de la lance d'Achille, qui guérit les blessures qu'elle fait. La presse vous attaquait il y a six mois, et elle vous exalte aujourd'hui; prenez la moyenne. Elle vous rend, au fond, justice. L'opinion publique se forme, insensiblement, à cette école où la vérité finit toujours par triompher de l'injustice et par remplacer l'erreur.

J'ai lu avec un bien grand plaisir le récit de la brillante réception qui vous a été faite à Bône; je vais faire publier par le *Journal des Débats* toutes vos réponses aux discours des autorités; je les ai trouvées excellentes.

CUVILLIER-FLEURY.

Le 15 octobre 1844, M. le duc d'Aumale débarquait à Toulon; il était arrivé à Alger le 21 novembre précédent.

Il n'avait pas voulu quitter l'Afrique sans avoir adressé au maréchal Bugeaud les propositions que méritaient les services des officiers qu'il avait eu l'honneur de commander; l'un de ceux qu'il avait le plus distingués était le colonel du génie Cavaignac; une lettre particulière du 7 octobre 1844 lui annonçait en ces termes le succès des propositions concernant cet officier supé-

rieur : « ... Tu auras vu que tes désirs pour le colonel Cavaignac avaient été prévenus, et qu'il était déjà nommé maréchal de camp... »

Le Prince avait pour successeur, dans le commandement de la province de Constantine, le général Bedeau.

1846

M. le duc d'Aumale s'était marié au mois de novembre 1844; il avait passé en France l'année 1845, chargé de l'organisation des écoles de tir et de leur inspection, puis du commandement supérieur du camp de la Gironde. En 1846, il retournait pour quelques mois en Algérie; c'est alors que la correspondance reprend.

Palais-Royal, 14 mars 1846.

Je suppose qu'il vous sera quelquefois agréable, mon cher Prince, de recevoir des nouvelles de Paris par mon entremise. Je vous écris donc dès aujourd'hui, et sans préambule. Si je voulais vous parler des regrets que vous avez laissés derrière vous, il me faudrait mettre une trop longue préface à cette correspondance. Ces regrets vous seront exprimés ailleurs. Ils sont admirables de naturel, de vivacité, de profondeur, et aujourd'hui pourtant, de résignation. La fermeté du caractère commence à prendre le dessus sur la tendre faiblesse du cœur. Quant à mes regrets personnels, si sincères qu'ils soient, mon cher Prince, je n'ai aucun droit de vous en entretenir en présence d'une douleur si légitime et si touchante. Je suis d'ailleurs plein de foi dans votre étoile. J'espère qu'elle vous aura suivi partout dans ce voyage à bride abattue et à toute vapeur que vous venez de faire. Je n'ai pas moins d'espoir dans la constance de sa protection au milieu

de toutes les vicissitudes physiques, morales, politiques et militaires par lesquelles vous êtes, sans doute, destiné à passer les trois ou quatre mois que vous serez en Afrique. Personne, ici, n'attribue aux intentions qui vous ont conduit à Alger un plus long terme. On considère, en général, ce voyage, comme une preuve de sympathie que vous voulez donner à l'armée d'Afrique. Les adversaires du maréchal Bugeaud — et ils sont nombreux — seraient pourtant fort disposés à y voir une *malice* dirigée contre sa personne, si votre caractère bien connu ne démentait radicalement une pareille supposition. Si jamais vous entrez en Algérie comme gouverneur général, ce sera par la grande porte, et non pas par une voie détournée. Mais il y a des gens qui voient des arrière-pensées dans toutes les choses de ce monde politique, où il est vrai de dire qu'il y en a peu qui en soient exemptes.

Rien de nouveau dans nos affaires. On a très prématurément porté à la tribune la question polonaise. C'est M. de La Rochejaquelein qui s'est chargé d'attacher ce triste grelot. L'homme de la monarchie absolue se faisant l'apologiste de l'insurrection même légitime, c'était un contre-sens auquel les légitimistes nous ont, d'ailleurs, habitués; mais un orateur sans talent, sans poids et sans importance, se chargeant de plaider la plus noble et aussi la plus difficile des causes, c'était un spectacle fait pour mériter moins de résignation. La Rochejaquelein a été pitoyable, compromettant par le ton qu'il a pris la gravité de cette sainte révolte, sainte malgré sa folie. Le ministre avait beau jeu contre une pareille interpellation. Il a usé de ses avantages; personne ne lui a sérieusement répliqué. La discussion s'est éteinte dans une espèce d'indifférence publique; la révolte des Polonais finira de même, malgré le fracas, d'ailleurs peu productif, des souscriptions. Le bon sens public dit à chacun, et même à ceux qui font le

plus de bruit, que ce n'est pas par ces moyens qu'on relève une nationalité abattue. Il y faudrait une révolution, non pas seulement en Pologne, mais en Europe, et tout au moins, dans une des puissances co-partageantes. Jusque-là, protestez dans vos adresses, interpellez le gouvernement à la tribune, prodiguez les listes de souscription, où la quotité de vos offrandes est la triste mesure de votre zèle (les plus riches ont donné deux cents francs!) Faites tout cela, si vous le voulez, pour empêcher que le crime du partage de la Pologne soit jamais prescrit, mais n'ayez pas l'injustice de demander au gouvernement français de se charger à lui tout seul de cette grande réparation. C'est par l'absurdité de cette prétention que la cause polonaise s'affaiblit et se rapetisse chez nous; et c'est à cela qu'il faut attribuer l'impuissance radicale de la démonstration qui vient d'être faite dans la Chambre, impuissance qui a été poussée jusqu'au ridicule. Le comte de Castellane a fait un petit speech aigre-doux dans lequel, tout en s'associant à la politique française, il a donné, ou voulu donner une leçon d'histoire à M. Guizot sur la constitution politique et sociale de la Galicie. Il est résulté de ce débat une chose à peu près certaine, c'est que des paysans ont massacré des nobles, à prix d'argent, provoqués par les gouverneurs des cercles. La responsabilité de cette infamie pèsera, quoi qu'ait pu dire M. Guizot, sur le gouvernement central qui l'a tolérée. C'est contre un désordre si grave et si alarmant qu'il faudrait envoyer des armées. Et maintenant, adieu, mon cher Prince. La Princesse vous donnera de ses nouvelles; elles sont bonnes. Le petit Prince se porte à merveille. Adieu. Gardez-moi souvenir et amitié, et comptez sur mon dévouement inaltérable.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, 17 mars 1846.

Mon cher Prince,

La révolution polonaise continue... en France; mais elle est à peu près terminée en Pologne. En France, une insurrection quelconque est toujours un excellent thème d'agitation pour les partis extrêmes, et celles qui, de temps à autre, se produisent en Pologne, ont, de plus, l'avantage d'exciter la sympathie de tous les cœurs généreux. Les partis n'ont pas manqué cette occasion de se remuer un peu, de répandre beaucoup d'illusions, de passer la revue de leurs forces, et de donner à croire que tous ceux qu'un noble sentiment rallie à la souscription polonaise votent, du même coup, pour les doctrines des journaux qui l'ont ouverte. Aussi prolongent-ils le plus possible cette émotion publique, fort inoffensive d'ailleurs, en la nourrissant de fausses nouvelles et d'espérances chimériques. *Le National* se donne un mal affreux pour faire durer, à grand renfort de conjectures, cette insurrection qui s'obstine à ne plus donner signe de vie, excepté, dit-on, dans les monts Karpathes, où, assurément, personne n'ira contrôler les plans de campagne de l'opposition radicale. Ce qui s'est enfui d'insurgés polonais dans cette direction paraît peu considérable; et, si ce n'est la police autrichienne, le froid et la misère auront facilement raison de ces héroïques malheureux, si dignes d'un meilleur sort. Mais, à quoi bon entretenir, à Paris, sur des événements d'une clarté si manifeste, une obscurité si préjudiciable aux intérêts mêmes qu'on veut servir? N'est-ce pas tromper cruelle-

ment tous ces émigrés qui soupirent après la patrie que de leur laisser croire à quelques bonnes chances, quand il n'en existe plus que de funestes? Et combien de temps peut durer ce quiproquo? Si, du moins, il durait assez pour que notre opposition radicale en tirât quelque gros embarras pour le gouvernement français, son temps ni sa peine ne seraient perdus. Par malheur, nous jouissons d'un calme inaltérable. La promenade des écoliers des collèges, dans Paris, dimanche dernier, n'a pas fait baisser la rente, et l'argent des souscripteurs tombe dans la caisse des journaux sans faire aucun bruit; la manifestation sera, d'ailleurs, peu sérieuse, si on la mesure au chiffre de l'argent versé. Ce qui restera de toute cette émotion plus ou moins factice, c'est l'horreur très réelle qu'ont inspirée les procédés du gouvernement autrichien. M. Guizot a eu le tort de les vouloir justifier en les niant. Ce n'était pas non plus le moment de faire un si magnifique éloge de M. de Metternich. Si le ministre français n'avait pas quelque raison secrète de montrer cette courtoisie à son collègue autrichien, c'est qu'il aura cédé à cette tentation qu'éprouvent trop souvent les parvenus de flatter ceux qu'ils croient de plus vieille roche qu'eux-mêmes. On est bien aise, n'étant que ministre du gouvernement de Juillet, de se faire accueillir et classer dans les cadres des ministres du droit divin, et d'avoir des entrées dans les conseils oligarchiques de l'Europe. En un mot, chacun, dans ce siècle, veut avoir sa savonnette à vilain. C'est le ridicule d'une époque d'ailleurs si sérieuse. Mais des esprits aussi élevés que celui de M. Guizot devraient-ils partager les faiblesses des médiocres? M. Guizot n'est pas parvenu, comme le disait d'ailleurs très justement de M. Thiers le prince de Talleyrand : « il est arrivé ».

Je vous quitte, mon cher Prince, pour ne pas trop abuser de votre temps qui doit vous être précieux. Je vois tous

les jours la Princesse, et je puis vous assurer que sa santé est bonne, ainsi que celle du petit Prince. Le moral de la pauvre Duchesse n'est pas encore très solide; mais elle lutte du moins avec beaucoup de courage contre le chagrin de l'absence. Elle s'occupe, elle se promène, elle passe de longues heures avec son enfant, sa plus vraie consolation. On nous dit que vous aurez le commandement supérieur de la province de Médéah et du cercle de Milianah; cette perspective plaît à la Princesse, parce qu'elle semble présager pour vous un établissement sédentaire; je ne cherche pas à désabuser son espoir, mais je ne m'y fie pas. On dit aussi que le Maréchal demande un congé pour le mois de juin; ce qui rapprocherait votre retour en France, car, apparemment, vous ne resteriez pas pour faire un intérim. Tant il y a, que la Princesse se rattache à tout ce qu'elle peut pour se persuader que votre séjour en Afrique ne sera pas long. Dieu le veuille, pour son repos et pour le vôtre.

Cuvillier-Fleury.

Paris, 22 mars 1846.

Du 17 au 22 de ce mois, mon cher Prince, fort peu d'événements, beaucoup d'incidens; c'est, aussi bien, le train de l'histoire contemporaine, et je ne vois pas trop qu'il faille s'en plaindre : si la curiosité des spectateurs y perd, le repos des peuples y gagne. Vous savez la maxime : « Heureux les peuples dont l'histoire ennuie ! » Je serai donc très court, n'ayant rien de capital et surtout de divertissant à vous raconter.

La Chambre des pairs a voulu avoir sa discussion polo-

naise. Elle a duré deux séances. Celle de la Chambre des députés n'a été qu'une insignifiante causerie en comparaison. M. de Montalembert et M. Villemain ont fait entendre de nobles paroles, auxquelles M. Guizot a répondu avec plus d'élan, d'émotion, et moins de sécheresse diplomatique et autrichienne qu'au Palais-Bourbon. Victor Hugo a fait un fiasco complet, qu'il ne faudrait pas juger par l'édition du discours infortuné qu'il a donné aux journaux. Dans les journaux, c'est une assez pitoyable tartine de philosophie historique ; à la tribune de la Chambre des pairs, c'était la plus piteuse détresse d'orateur déconfit qui se puisse imaginer. La mémoire lui a manqué ; il a voulu se reprendre à sa facilité naturelle d'improvisation qui l'a plus maltraité encore ; en sorte qu'entre ces deux défections, il s'est trouvé, comme on le dit de quelqu'un entre deux selles... par terre. On pouvait rire ; on a plutôt gémi de cette chute d'un écrivain qui est, après tout, une des gloires de la France moderne, mais qui ne paraît pas devoir être jamais une des lumières de la politique. Ce débat sur la Pologne ne pouvait avoir de conclusions. Villemain, après une harangue très pompeuse, conclut à ce que les Polonais se contentent de prier et d'attendre ; cela n'est pas très compromettant pour la sécurité des grandes puissances. Montalembert n'en demande pas davantage. Que faire, en effet ? Peut-être moins parler, pour étaler moins splendidement le contraste de la pompe et de l'audace des paroles avec l'impuissance radicale de l'action. En attendant, l'insurrection polonaise n'existe plus que dans les colonnes du *National*. M. de Metternich lui a donné le coup de grâce dans une ignoble et injurieuse circulaire adressée aux chancelleries d'Allemagne, et où le fiel du vieux diplomate s'exhale sans mesure et sans pudeur contre des adversaires dont le malheur seul aurait mérité plus d'indulgence et de cour-

toisie. Metternich a été longtemps un des brillans flambeaux de la diplomatie autocratique du nord de l'Europe; ce n'est plus qu'un vieillard usé et irrité, qui digère mal, et qui n'a plus même conservé ce dernier cachet des tyrans de bonne maison, la politesse...

CUVILLIER-FLEURY.

Alger, 22 mars 1846.

Je vous remercie bien, mon cher ami, de vos bonnes lettres, et je vous prierai de continuer ces résumés qui me tiennent au courant des affaires de mon pays lorsque le temps me manque pour lire les journaux. Vous savez, sans doute, que j'ai été investi du commandement des subdivisions de Médéah et de Milianah; c'est une fonction purement militaire, et qui n'a rien d'administratif. Je n'avais rien de mieux à faire que de l'accepter, car, avec le caractère du Maréchal, la position de prince amateur à la suite de son état-major n'était pas tenable, et, d'autre part, avec sa susceptibilité, parcourir et inspecter le pays sans avoir servi quelque temps sous ses ordres eût été fort maladroit. Et puis, dans cette brave armée d'Afrique qui a tant de qualités, il y a un certain relâchement de principes, en présence duquel il est bon, je crois, de voir un prince donner l'exemple d'une certaine abnégation personnelle, du dévouement au devoir, et de l'esprit de discipline. Du reste, j'ai reçu ici un excellent accueil; la population civile a vu dans mon retour une marque de la sympathie personnelle du Roi pour la cause africaine; l'armée y a vu une preuve du cas que l'on fait de ses services. Le Maréchal, après avoir débuté par lâcher, en ma

présence, un discours du plus mauvais goût, me comble d'attentions aimables; il fait, à tout le monde, un éloge de ma loyauté et de mon mérite dont je ne suis pas digne. La situation militaire est bonne; Abd-el-Kader vient de recevoir deux ou trois rudes coups qui ont bien fait baisser ses actions; le pays arabe est généralement dans l'état d'atonie; il y a seulement encore deux ou trois foyers d'insurrection dont on aura facilement raison; et puis, il y aura à pourvoir aux éventualités que peut faire naître la persévérance intelligente de notre infatigable ennemi. Sous le rapport administratif et gouvernemental, il y aura plus à dire; mais le temps me manque en ce moment. Je pars après-demain pour aller à mon poste attendre les événements. Adieu donc; je fais des vœux pour le complet rétablissement de votre santé.

Tout à vous.

H. O.

Paris, 27 mars 1846.

Les nouvelles qui sont arrivées ici, mon cher Prince, par l'estafette de Port-Vendres et par le courrier de Marseille, étaient bien impatiemment attendues, puisqu'elles devaient annoncer votre heureux débarquement à Alger. Tout s'est bien passé pendant cette traversée un peu témérairement entreprise, si j'en crois ce qu'on racontait de Toulon, et je vous en félicite. Votre bonne étoile a eu raison une fois de plus contre les élémens, et je conçois que vous ayez désormais en elle une confiance inébranlable. Je souhaite de tout mon cœur qu'elle vous accompagne aussi dans ce commandement qui vous est confié. Vous

allez vous retrouver là en pays de connaissance, et vous y êtes précédé par la bonne renommée de votre administration antérieure. C'est beaucoup pour le bien que vous aurez à y faire encore. Nous continuons, à Paris, à dérai-sonner plus ou moins sur les affaires d'Afrique qui, au surplus, nous préoccupent moins que vous ne le croyez peut-être ; et c'est tant mieux : il n'est pas bon que l'opinion, qui doit être maîtresse dans les choses politiques, intervienne avec trop de puissance et une inquisition trop immédiate dans les affaires militaires. Le tempérament du pays le porte, d'ailleurs, à laisser beaucoup de latitude aux chefs de ses armées, et, malgré le discrédit dans lequel le maréchal Bugeaud est tombé auprès de quelques-uns des organes les plus considérables des partis qui nous divisent, on peut dire qu'en général, la presse est, chez nous, favorable à cette sorte de liberté et d'inviolabilité qui doit couvrir les opérations de la guerre, jusqu'au moment où il faut rendre ses comptes soit à l'opinion des contemporains, soit à l'histoire. Cette indifférence pour les mouvements militaires d'Afrique tient aussi, sans doute, aux préoccupations que nous causent les élections prochaines, sur lesquelles tous les esprits sont tendus. Aussi est-il plus que probable que la discussion des crédits de l'Afrique passera encore, cette année, sans grand embarras pour personne ; il n'y aura qu'une Chambre bien assise, et qu'un ministère bien confiant dans l'avenir, qui pourra prendre un parti définitif et parler un langage bien arrêté dans cette question. Jusque-là, ce sera matière à déclamations et rien de plus, et le maréchal Bugeaud pourra se moquer de ses ennemis de l'intérieur tout à son aise. Je pense qu'il ne s'en fait pas faute.

La journée d'hier 26 a présenté la coïncidence assez rare de trois grandes amorces offertes à la curiosité parisienne : un procès assez scandaleux à Rouen, celui de Beauvallon

qui a tué Dujarrier en duel; l'inauguration du chemin de fer d'Orléans à Tours et la réception de Vitet à l'Académie française, où M. Molé l'a harangué; ce qui n'empêche pas les journaux de nous raconter, à propos de chacune de ces réunions des curieux ou des désœuvrés de Paris, que *l'élite de la population* s'y trouvait. Il faut lire le procès Beauvallon; c'est un tableau instructif et peu édifiant, des mœurs d'une certaine jeunesse. L'inauguration de Tours n'a pas encore ses récits complets. Quant à la séance de l'Académie, elle a été très littéraire, par exception, et aussi très courtoise, des deux parts. M. Molé avait rentré la pointe de ses épigrammes, et il s'est contenté de disserter avec assez de justesse et peu d'originalité sur la littérature française. Vitet a été complètement spirituel, et juge excellent des mérites de son prédécesseur, le poète Soumet, coloriste habile, versificateur abondant, esprit chaleureux, dont il restera peu de chose à lire dans cinquante ans...

Cuvillier-Fleury.

Paris, le 2 avril 1846.

Mon cher Prince,

J'ai reçu, le 29 mars, votre affectueuse lettre du 22. Elle m'a causé un vif plaisir, et pour le souvenir qu'elle me témoignait de votre part, et pour les raisons sérieuses et concluantes que vous donnez du parti que vous avez pris. Vous ne pouviez faire mieux, étant placé entre deux écueils, ou de ne rien faire du tout, ou de causer de l'ombrage au Maréchal, en ayant l'air de remplir, sur son ter-

rain, une mission de contrôle peu compatible avec votre dignité. Vous avez accepté un commandement sans doute inférieur à celui que vous avez eu à Constantine; mais il n'y a pas d'emploi médiocre devant l'ennemi. Votre rang, d'ailleurs, comme prince, relève celui que vous consentez à prendre comme lieutenant général. Vous arriverez ainsi, par le meilleur chemin, à l'époque où vous pourrez voyager dans les provinces, et voir par vos yeux. Vous aurez payé votre dette de soldat, et le Maréchal n'aura rien à dire. Au surplus, on le dit fort apaisé; est-ce le résultat de cette atonie que vous remarquez en Afrique? Ou bien cela vient-il de ce que l'hostilité des journaux parisiens, qui servent de baromètre à son humeur, a sensiblement baissé? On s'occupe moins de lui, et, sans doute, lui de nous. Il faudra lire cependant, mon cher Prince, dans *le Constitutionnel* du 30, un article qui pourrait bien avoir été inspiré par le Maréchal, et où, parmi d'assez pauvres arguments en faveur du *statu quo*, il y a quelques bonnes raisons contre la vice-royauté. On parle beaucoup, d'un autre côté, de la disposition où serait la Commission des crédits africains, de prêter la main à l'établissement d'un ministère de l'Algérie; mais ils auront beau faire, le ministère de l'Algérie ne sera longtemps qu'une division du ministère de la guerre; le ministre qui aura la direction des cent mille hommes et des cent millions sera toujours l'homme important dans cette affaire; mais vous en savez là-dessus plus que moi, et je passe à un autre chapitre.

La grande préoccupation du public parisien pendant les premiers jours de cette semaine a été le procès Beauvallon. Il faut le lire et aucun résumé ne peut rendre ce que les détails de ce drame judiciaire, chevaleresque et politique, ont offert de pâture à la curiosité des lecteurs. Le *Journal des Débats*, qui a le même sténographe que la *Gazette des Tribunaux*, en donne un récit complet. Les

lorettes, les actrices en vogue, certains chevaliers d'industrie, quelques journalistes célèbres y jouent un grand rôle dont l'agrément, je suppose, n'a pas été pour eux. Dumas * s'y est posé en jurisconsulte-duelliste de la façon la plus grotesque, ne parlant que de gentilshommes et de maréchaux, et vantant le *code du duel* comme un des chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Lola Montès y a fait de la sensibilité et du pathos, avec le naturel d'une catin consommée, qui sait combien la sellette du témoin peut profiter à l'industrie de la courtisane. Charles de Boigne s'est donné des airs de grand seigneur. Arthur Bertrand a paru un franc étourneau. Beauvallon a été crotté de la tête aux pieds, et, finalement, condamné à vingt mille francs de dommages-intérêts. Tout cela n'était que la petite pièce. La grande s'est jouée après le procès, les grands journaux se jetant réciproquement à la tête la boue de cette vilaine affaire et, qui pis est, la jetant au siècle et au pays. Injustice, exagération et mensonge, que tout cela ! La liberté de la presse et le gouvernement constitutionnel ne sont pas coupables d'un désordre qui, après tout, tient beaucoup plus à l'âge et au caractère des gens qui s'y sont trouvés compromis, qu'à leur profession. Beauvallon, d'ailleurs, est à peine un journaliste ; Dujarrier n'était qu'un homme d'affaires ; ni ses témoins, à l'exception de Boigne, qu'on ne peut pas raisonnablement appeler un homme de lettres, ni ceux de son adversaire, ne savent tenir une plume. C'était là une querelle de jeunes gens, non de partis, quoiqu'on ait voulu imputer au nôtre, à celui qui soutient le gouvernement, les scandales de cette affaire. On a mis

* C'est là qu'il s'est attiré une riposte devenue légendaire. Comme le président de la Cour d'assises lui demandait, selon l'usage, son nom, sa profession : « Je dirais auteur dramatique, répondit-il, si je n'étais dans la patrie de Corneille. — Il y a des degrés en tout », repartit le président. Les rieurs ne furent pas du côté de Dumas.

Cassagnac en cause dans les plaidoiries; Léon Duval l'a, surtout, vivement poussé; et, depuis, *le National* s'est attiré une réplique dudit Cassagnac, fort divertissante. Mais ce journaliste est, évidemment, un des enfants perdus, un des condottieri du parti conservateur, qui ferait mieux de se passer de pareils services. Quoi qu'il en soit, ce parti ne se résume pas dans la personne de M. de Cassagnac; c'est une puérilité et une injustice de le soutenir. Quant au désordre moral que ce procès révèle, vraiment, ne sommes-nous donc pas les héritiers du peuple qui a vu les maîtresses-reines de Brantôme, les mignons de Henri III? Nous avons bien le droit d'être difficiles! Nous avons bien le droit de nous indigner parce qu'un gouvernement, qui succède à quarante années de révolutions et de désordres de toute espèce, n'a pas complètement raffermi et nettoyé la surface du sol, et parce qu'il reste encore des passions et de mauvais penchants dans le cœur humain! Je ne cesserai de m'insurger contre cette disposition de notre époque à se calomnier elle-même. A force de se mépriser, on ne sait plus que faire des choses méprisables. A force de crier à la corruption, on finit par en accréditer le nom et les maximes. Quoi qu'il en soit, lisez le procès Beauvallon. J'ai confiance dans votre excellent esprit. Vous y verrez que les hommes du dix-neuvième siècle, surtout les jeunes, ne sont pas parfaits, qu'ils aiment à souper avec des convives aimables et des femmes faciles, à gagner l'argent des autres, et à répondre, au besoin, par un coup d'épée ou de pistolet à un semblant d'injure... Ce sont là des défauts dont l'explication est trop facile à trouver dans ce que vous savez du caractère français à toutes les époques, pour aller la chercher dans la corruption gouvernementale et dans la dégradation des partis...

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, 7 avril 1846.

Nous tournons au calme plat, mon cher Prince, et nous attendons, pour avoir des nouvelles, que l'Afrique nous en envoie. Il n'y a eu, à la Chambre, qu'une conversation protestante infiniment trop prolongée de M. de Gasparin, samedi dernier, laquelle a recommencé hier. Ce sont toujours les mêmes plaintes sur le défaut de liberté dont jouissent les protestants ; mais personne n'y croit, hormis peut-être M. de Gasparin. Il paraît que, de leur côté, les jésuites ont poussé jusqu'à l'excès, par l'organe d'un Père Humphry, qui a fait le carême à Saint-Roch, la liberté dont jouissent les catholiques, et que la présence même de la Reine ne l'a pas contenu ; à ce point qu'il a fallu lui interdire la chaire avant le terme prévu de ses prédications. On m'a répété sur son compte des choses vraiment incroyables, et que notre douce Reine, poussée à bout, aurait été obligée de déclarer au curé de Saint-Roch qu'elle ne reparaîtrait plus dans cette église, si l'abbé Humphry continuait à y donner ce scandale. Ce dont j'ai été personnellement témoin, c'est du mécontentement de la duchesse d'Aumale un jour qu'elle revenait du sermon prêché par cet abbé, lequel avait pris à tâche de jeter anathème et mépris à notre société et à notre pays pendant une mortelle heure de déclamation fanatique. Il faut être bien mal inspiré, avouons-le, pour exposer la famille royale à de pareils désagréments, et pour ne pas voir qu'ils tournent, dans l'esprit des sceptiques, contre la religion elle-même. Du reste, la question des jésuites, qu'on n'a pas su aborder franchement, qu'on n'a fait que tourner, de telle manière que la société, loin de se dissoudre

à Paris, a pu faire choix d'un de ses adeptes les plus audacieux pour venir insulter la Reine en pleine église, cette question, ajournée dans la politique, et toujours vivante au fond de nos démêlés avec le haut clergé, se redressera plus tard contre nous, si on n'y prend garde, avec une gravité redoutable. Il n'est jamais sûr de capituler avec des ennemis qui n'apportent, dans les transactions, ni loyauté, ni franchise...

Alfred de Vigny continue à refuser sa présentation au Roi par M. Molé, en représailles des critiques du noble pair le jour de sa réception à l'Académie. Le fait est que M. Molé a eu, dans cette circonstance, le tort de manquer de franchise. Il était l'ami d'Alfred de Vigny; il était venu le voir souvent pendant la composition des deux discours; il avait reçu lecture de celui du récipiendaire; et puis, tout à coup, il a tourné court, l'a pris sur un ton très important, a refusé de communiquer sa réponse dont M. de Vigny n'a eu connaissance que la veille de la séance, trop tard pour obtenir des modifications sérieuses. Il est évident que M. Molé a voulu avoir un succès aux dépens du nouvel académicien, et un peu aussi, je l'avoue, au détriment de la justice et de la vérité. Il savait qu'une critique vive et personnelle est toujours bien reçue d'un public français. Il a sacrifié les convenances au désir de plaire et d'amuser, et au besoin de couvrir par des méchancetés le vide de ses titres et de ses doctrines littéraires. C'est contre ce coup de Jarnac que M. de Vigny s'est révolté, et il a eu raison. Je tiens de lui tous ces détails; il attend, dit-il, que M. Molé disparaisse de la scène académique pour rendre hommage au Roi, puisque, tant que M. Molé vivra, c'est son droit de faire la présentation. D'ici là, dit-il, en citant le vers de La Fontaine, « le roi, l'âne ou moi, nous mourrons ».

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, 17 avril 1846.

Nous avons été réveillés, ce matin, mon cher Prince, par une nouvelle bien affligeante et bien heureuse; affligeante, car un nouveau crime venait d'êter tenté sur la personne du Roi *; heureuse, car le Roi avait échappé. Cette double émotion, vous l'éprouverez comme nous, avec la vivacité de votre âge et de votre affection; vous passerez, comme nous, de l'indignation à la joie. Seulement, la distance où vous êtes du lieu de la scène vous rendra plus avide de détails que nous ne le sommes peut-être nous-mêmes; mais j'espère que vous serez bien servi par la sollicitude de votre famille. Quant à moi, je ne sais, de l'événement, que ce que les journaux en ont appris à tout Paris ce matin, et ce que la duchesse d'Aumale a bien voulu m'en dire, car, aussitôt après cette nouvelle, j'ai couru aux Tuileries. La princesse faisait ses préparatifs de départ pour Fontainebleau; elle était bien fâchée de n'avoir pas eu plus de temps pour vous écrire, et elle m'a bien particulièrement chargé de l'excuser auprès de vous pour le négligé de sa lettre et la confusion des détails qu'elle contient. Son Altesse Royale me prie aussi d'ajouter *que personne n'a été blessé,* ce qu'elle a oublié de mentionner dans la précipitation de sa correspondance de ce matin. Une lettre de la Reine contient tous les détails relatifs à l'attentat lui-même; la Princesse vous l'envoie. J'ai vu le ministre de l'intérieur qui désire fort le retour de Sa Majesté; les Chambres se rendront chez le Roi; elles en ont exprimé le vœu aujourd'hui; le retour de Sa Majesté est donc indispensable...

* Attentat de Lecomte, à Fontainebleau.

22 avril.

Le retour du Roi à Paris a été touchant, par l'empressement vraiment sympathique de la population. En arrivant aux Tuileries, Sa Majesté était visiblement émue; Madame pleurait à chaudes larmes. Toute la cour retentissait des cris de « Vive le Roi! » prononcés de cette voix des grands jours, qui a tant d'accent et de vibration. Une légion, qui était sur la place Vendôme à recevoir des officiers, a voulu être passée en revue par le Roi, et cette revue ressemblait à une réunion de famille après un malheur qui a menacé la vie de son chef. Les Chambres ont montré un très grand empressement. Celle des députés était au complet, moins les extrêmes. Sauzet a été vraiment éloquent, et le Roi, magnanime : je ne sais pas un mot qui rende mieux l'effet de cette réponse dans laquelle le Roi, repoussant toute idée de crainte personnelle, ne paraît touché que des périls qui menacent toujours sa famille, dans ces cruelles épreuves auxquelles on l'expose. Cette séance des Tuileries a été chaude, pleine d'effusion et de sincérité. Elle ne peut que resserrer les liens qui unissent le trône au pays. Sous ce rapport, les assassins qui manquent leur coup manquent aussi bien complètement leur but; le soir, il y a eu des réceptions formidables...

CUVILLIER-FLEURY.

Alger, 22 avril 1846.

Je viens de rembarquer le grand-duc Constantin et je vais moi-même partir dans peu d'instants pour Blidah,

après avoir quitté Auguste *, qui retourne demain en France. Le grand-Duc a été fort gracieux et fort aimable; nous avons été presque continuellement ensemble pendant son court séjour et nous avons aussi beaucoup causé. Il m'a énormément questionné sur toute notre famille, sur notre vie, il connaît notre biographie à tous, les noms de toutes les résidences royales, etc.; il m'a parlé souvent du Roi avec beaucoup de respect, de mes frères, du bonheur que nous avons eu de « faire tant de grandes choses », de son regret de n'avoir pas rencontré Joinville, etc. Nous nous sommes conté réciproquement une foule de détails sur la guerre d'Afrique, sur celle du Caucase, sur la France, sur la Russie; j'ai été aussi aimable que possible, et fort réservé sur plusieurs choses, en particulier quand le nom de l'Empereur paraissait dans la conversation. Nous n'avons pas parlé politique, cela allait sans dire; mais, malgré ma réserve, je ne lui ai pas caché mon ardent amour de mon pays, mon dévouement à ses institutions libérales, et ma foi dans leur avenir. En un mot, j'ai tâché d'exercer, envers le jeune prince, notre vieille hospitalité française, avec toutes ses recherches de politesse, mais en traitant tout à fait d'égal à égal, et en cherchant surtout à éviter tout ce qui aurait pu nous donner l'allure de parvenus cherchant à rentrer en grâce. C'est en vue de ce dernier point que j'avais combiné les choses, à l'arrivée, de manière à ce que nous allassions réciproquement au-devant l'un de l'autre. Voici, sommairement, quel a été l'emploi de notre temps depuis la revue à laquelle il a assisté.

Lundi 20, dîner chez l'amiral; après-dîner, spectacle de matelots à bord de *l'Euphrate*, assommant; je cause tout le temps avec le grand-Duc. Mardi 21, à 8 heures, récep-

* Le prince de Saxe-Cobourg et Gotha, beau-frère du duc d'Aumale.

tion de tous les officiers et fonctionnaires qui sont venus me féliciter sur l'attentat. A 10 h. 1/2, le grand-Duc vient déjeuner chez moi avec sa maison; puis, promenade à cheval (j'avais fait venir un de mes chevaux, assez beau, pour le prince). A 3 h. 1/2, je vais à bord de *l'Ingermanland ;* le grand-Duc, qui était venu avec moi, saute en avant, pour se mettre à son rang parmi les lieutenants de vaisseau; on hisse le pavillon royal français; l'amiral et tous les officiers me saluent, la canonnade commence. Puis, visite classique en détail, maniement d'armes de tout l'équipage qui forme un bataillon, branle-bas de combat. Nous retournons ensemble à terre. Le soir, dîner et bal chez le Maréchal. Ce matin à 10 heures j'ai été prendre le grand-Duc à l'amirauté où il demeurait; suivant son désir, il n'y avait pas de troupes sous les armes. Je l'ai ramené à bord où nous nous sommes séparés; il m'a embrassé avec grandes protestations d'amitié, regrets de ne pas être resté plus longtemps, désir de me revoir, etc.

J'ai déjà fait le portrait du grand-Duc; il n'est décidément pas beau, mais gracieux; il est aimable, spirituel et instruit; il est encore un peu jeune. Le vice-amiral Lutké qui commande l'escadre, homme de savoir et fort bien élevé, est son gouverneur; le grand-Duc paraît impatient de cette direction, surtout quand il croit qu'on la remarque*...

H. O.

* Cette visite du grand-duc Constantin à Alger a été rappelée, en 1895, dans une séance de l'Académie française que présidait Mgr le duc d'Aumale comme directeur, et à laquelle assistaient LL. AA. II. le grand-duc et la grande-duchesse Constantin.

Voici le compliment de bienvenue adressé par le Prince aux nobles visiteurs qui avaient désiré assister à une séance de l'Académie :

« Madame,

« Au nom de mes confrères, je remercie Votre Altesse Impériale

Paris, 27 avril 1846.

Mon cher Prince,

La journée d'hier a été en partie remplie, dans la famille royale, par le plaisir d'avoir reçu de vos nouvelles; j'en ai eu ma part aussi, par les communications bienveillantes que la Princesse a daigné me faire. C'était fête pour elle, de toute manière. Le Roi s'est levé au dessert, et a porté la santé de la Reine, celle de la Princesse, et la vôtre. Son Altesse Royale a dû faire un immense salut à toute la

d'avoir bien voulu ajouter à la solennité d'une séance exceptionnelle, le charme de votre gracieuse présence.

« Monseigneur,

« L'Académie française se félicite de recevoir le président de la docte Académie de Saint-Pétersbourg, et le directeur, interprète des sentiments qui animent toute la Compagnie, n'est pas moins heureux de souhaiter la bienvenue à un vrai poète, proche parent d'un auguste souverain ami de la France.

« Vous trouverez ici, Madame et Monseigneur, des souvenirs qui vous sont chers. D'autres visites ont précédé la vôtre; le comte et la comtesse du Nord se sont assis à la place que vous occupez.

« Permettez-moi de quitter un moment le terrain académique pour apporter ici un souvenir d'un autre ordre. Il y a bien des années, le maréchal Bugeaud rappelait un de ses lieutenants des confins du désert, et le chargeait de présenter quelques-unes de nos troupes à un fils de l'empereur de Russie qui venait de débarquer à Alger.

« Le soleil d'avril, déjà brûlant, avait cependant laissé à la Mitidja sa parure de printemps; c'est sur un tapis de verdure que le grand-Duc, lieutenant de vaisseau, passa une revue qui ne manquait pas d'originalité. Les zouaves, rentrés la veille d'une longue et laborieuse campagne, avaient conservé leurs haillons de guerre.

« Le jeune officier de marine était le père de Votre Altesse Impériale, et celui qui avait l'honneur de lui présenter nos glorieuses bandes africaines, a aujourd'hui le plaisir, Madame et Monseigneur, de vous inviter à prendre séance au milieu de l'Académie française. »

table, ce qu'elle a fait avec une timidité gracieuse et charmante. On se réjouit beaucoup des nouvelles que vous avez données de votre retour à Alger avec la détermination à peu près arrêtée de ne pas retourner à Médéah où vous n'avez que faire. On en conclut que votre pérégrination en Afrique ne sera plus de très longue durée, et je crois qu'on a raison.

Tout compte fait, il paraît plus que probable que votre course d'exploration dans les provinces ne durera pas plus de deux mois ; vous seriez donc à Paris vers la fin de juin, au plus tard. J'en serai vraisemblablement absent à cette époque. Je compte partir pour la Creuse, aussitôt que la Princesse sera établie à Neuilly ; j'y resterai trois semaines, et j'irai attendre dans quelque établissement thermal le jugement des électeurs.

L'instruction continue sur l'attentat de Fontainebleau. De grandes et sérieuses démonstrations de sympathie pour la personne de notre Roi ont eu lieu à Londres, dans la Cour des Aldermen de la Cité, dans celle des *Common Council*, et enfin, dans un banquet donné par le lord-maire aux ministres de la reine, et qui a été signalé par un admirable *toast* de sir Robert Peel au Roi des Français et à sa famille « ... noble famille, s'est-il écrié, où tous les fils sont braves et toutes les filles vertueuses ! » Pendant que l'Angleterre nous donne ces touchans exemples, nous continuons ici, par l'organe de l'opposition, à déclamer sur le texte imbécile du *Roi qui règne et ne gouverne pas*, comme si le gouvernement représentatif n'avait pas été inventé précisément pour que les bonnes qualités du souverain profitent à la direction des affaires, tandis que son mauvais vouloir est frappé d'impuissance. Sur ce terrain, l'action personnelle du roi est, en principe, hors de toute discussion sérieuse ; le roi agit dans la mesure de sa capacité, et l'Etat en profite ; mais l'action du roi lui-même est soumise au

contrôle de la Chambre et du pays représenté par les électeurs; là est la garantie contre les inconvénients ou les dangers de la prédominance royale. Il me semble que ces principes sont simples comme bonjour et plus clairs que la lumière du soleil. C'est, cependant, pour les avoir défendus, que *le Constitutionnel* me dénonce dans son numéro d'hier. Mais cela ne m'empêchera pas de dormir.

Votre correspondance de famille vous donnera des détails sur le pacha Ibrahim, qui est reçu ce matin par le Roi et qui dîne ce soir au château. Il est arrivé assez malade et s'est fait soigner. Bien qu'il souffre d'une maladie de vessie invétérée, il n'en continue pas moins, dit-on, l'usage du vin de Champagne à l'ordinaire, et il en boit comme les hydropathes boivent de l'eau. Il paraît que son établissement au rez-de-chaussée de l'Elysée-Bourbon n'est guère magnifique. On n'a jamais rien fait pour l'entretien ou le rajeunissement du mobilier de ce palais et il en est résulté un grand délabrement. Mais Thierry, qui a du sang-froid, a trouvé un excellent moyen de se justifier aux yeux d'Ibrahim, si, toutefois, cette justification était nécessaire pour un prince d'Orient peu habitué aux magnificences de l'intérieur; quoi qu'il en soit, Thierry lui a dit « qu'on n'avait pas voulu renouveler le mobilier de cet appartement par respect pour la mémoire de Napoléon, qui l'avait habité.... » C'était un ingénieux mensonge, qui a fait sourire d'aise le fils de Méhémet, et le héros de Nézib s'est bravement couché, croyant s'étendre sur le lit du héros d'Austerlitz.

Le lendemain, le duc de Montpensier, par une franche et cordiale visite qu'il lui a faite, a tranché souverainement toutes les petites questions de préséance et d'étiquette qu'avait soulevées l'arrivée du Pacha qui, n'étant que pacha ou fils de pacha, n'avait pas droit aux honneurs dus aux membres des familles royales ou souveraines. C'est

ainsi que le Maréchal hésitait à lui faire la première visite; que M. Guizot l'attendait chez lui; que l'ambassadeur ottoman (et il y persiste) refusait de dîner chez le Roi avec Ibrahim pour ne pas lui céder la place d'honneur. Toute cette petite guerre me semble mesquine. Ibrahim est fils héréditaire de Méhémet Ali, prince souverain malgré la suzeraineté nominale de la Porte. C'est un fait accompli, accepté par toutes les chancelleries; pourquoi ne trouverait-il pas à Paris sa consécration comme partout ailleurs? Le Roi et le duc de Montpensier ont montré comment ils entendaient cette question qui, mêlée un instant à de beaucoup plus graves, n'a pas laissé d'être sérieuse, comme toutes celles où la diplomatie fourre son nez.

Je vous quitte, mon cher Prince; ce ne sera pas ma dernière lettre, car je ne partirai pas, sans doute, avant le 10 ou le 15 mai. Au revoir, donc, pour la suite de cette correspondance, où j'espère que vous ne voyez qu'une causerie affectueuse et confiante, telle que nous les avons quelquefois en tête à tête; car, de loin comme de près, mon cher Prince, je suis tout à vous, et de tout cœur. Je me flatte que vous n'en doutez pas plus à Constantine qu'à Paris.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, 2 mai 1846.

Nous avons en ce moment à Paris, mon cher Prince, ce que les Anglais appellent un lion (*a lion*), c'est-à-dire l'objet de l'attention et de la vogue universelles. Les Parisiens, oubliant quelle imprécation ils envoyaient, autrefois, à l'époque de la ferveur philhellénique, au fils sanguinaire de Méhémet Ali, ont fait subitement, d'Ibrahim-

pacha, le sujet de leur adoration et de leurs hommages. On se presse sur ses pas ; on l'étouffe de caresses, on le fera mourir d'indigestion. Ibrahim, au surplus, justifie bien, par son extérieur, le sobriquet anglais : avec son œil jaune et vif, son teint bruni, sa face de bête fauve au repos, il ressemble assez à un lion qui digère. Il y a, dans sa physionomie, un mélange de finesse et de cruauté, d'intelligence active et de lassitude produite par la maladie, qui la rend tout à fait digne de remarque, malgré sa laideur. Il est petit, assez gros, et marche péniblement, comme un prince d'Orient condamné à la locomotion européenne, et comme un *calculeux* qui fait un grand usage de la sonde du docteur Lallemand. Au surplus, ce qui l'a le plus frappé, dans la réception du 1er mai à laquelle il a assisté, c'est la patience du Roi à rester debout si longtemps ; il ne comprend pas comment un roi de France ne se donne pas ses aises dans son palais, et quant à lui, il n'a pas tant fatigué, croyez-le, le jour de la bataille de Nézib.

Le Roi a reçu Ibrahim très *habilement*, on peut le dire, sans trancher en sa faveur les questions qui divisent gravement les diplomates, sans lui refuser les honneurs qui sont dus, en tous pays, à la souveraineté ou à ses représentans. On a fait, avec lui, une sorte de juste milieu diplomatique très convenable. Ainsi, il a été reçu comme un prince, par la famille royale réunie et en costume, mais dans le salon de famille, et non dans la salle du trône. Il a dîné à la gauche de la Reine, mais il n'a eu le bras d'aucune personne royale pour passer à table ; c'est la marquise de Dolomieu qui l'a conduit. En toute circonstance, on s'applique à l'honorer plutôt comme ami de la France que comme un fils de vice-roi, et avec un mélange de cordialité et de réserve qui ménage tous les droits. Pour ma part, j'y serais allé plus franchement ; mais je comprends les difficultés qui ont dû être prises en sérieuse considération.

Précisément, parce que la Porte qui s'appelle *Sublime*, est, aujourd'hui, le dernier des gouvernements, et que l'intérêt européen exige son maintien, il faut agir courtoisement avec elle, ne pas blesser sa susceptibilité de puissance déchue, et c'est ce qui explique la diplomatie de la cour de France envers le fils de son puissant vassal. Tout est donc pour le mieux, dans le meilleur des mondes, et je n'ajoute rien sur ce sujet.

Au surplus, Ibrahim serait bien difficile s'il n'était pas satisfait de l'accueil qu'il a reçu à Paris. Le Roi vient de le faire grand-cordon de la Légion d'honneur; le maréchal Soult lui a donné un dîner d'apparat et a porté sa santé; les Invalides lui ont fait la réception d'un prince. Thierry le promène du matin au soir à quatre chevaux et piqueur; il l'a fait passer, mercredi, sous l'arc de triomphe de l'Etoile et l'a montré aux badauds de Paris qui remplissent, entre quatre et six heures, la chaussée et les contre-allées des Champs-Elysées; on se découvrait sur son passage. Mardi, le duc de Montpensier lui donne une fête militaire à Vincennes. Hier, il a entendu le concert du 1er mai et vu le feu d'artifice des fenêtres du château. Tout cela, il est vrai, ne paraît pas l'étonner beaucoup; car la maxime d'Horace, *nil admirari*, qui semblait faite pour les sages, ne l'est pas moins pour les sauvages; et Ibrahim, sauf cette légère couche que la civilisation européenne a déposée en Egypte, et qui n'est, par malheur, qu'un enduit factice et peu durable, Ibrahim appartient un peu à cette race à moitié dégrossie qui tient le milieu entre la vie civilisée et la vie nomade. Il m'est impossible de lui donner un autre rang dans l'échelle des êtres. Il a, pourtant, un prestige incontestable dans ce temps si éminemment pacifique où nous sommes : il a gagné deux grandes batailles rangées. Mais, à entendre notre aimable et spirituel compatriote, Soliman-pacha, son aide de camp, capitaine de hussards de la garde

impériale en 1814, ce n'est pas le fils du vice-roi d'Egypte, mais le capitaine de hussards qui aurait dirigé les mouvements de l'armée égyptienne pendant ces deux batailles ; la conséquence, c'est que Soliman pacha les a gagnées. C'est bien possible. Soliman est un beau vieillard, à tête intelligente et vive, beau parleur, Français *incorrigible*, et c'est par là qu'il réussit. La vie d'Orient ne l'a pas changé: c'est toujours le troupier de l'empire ; il s'est trouvé mal près du tombeau de Napoléon, mais mal tout à fait : il a fallu le soutenir. Il a un jeune enfant, croisé d'égyptienne et de français, d'une physionomie ravissante.

Le 1er mai a été brillant ; temps magnifique, population immense répandue dans les promenades, affluence chez le Roi ; un discours de Sauzet excellent ; le Roi, très inspiré dans ses réponses ; le soir, une foule très enthousiaste sous les fenêtres donnant sur le jardin, et la famille royale accueillie par des cris et des applaudissements comme je ne l'avais pas vu depuis dix ans. Jusqu'à Cormenin, qui est venu au château avec toute la gauche, Thiers, Barrot, Rémusat, Billault, Chapuys-Montlaville etc. Dans cette unanimité touchante qui s'est manifestée autour de la personne royale, on a été, non pas surpris, mais affligé, de voir l'archevêque de Paris se distinguer par un langage tout différent. Il est venu donner des leçons à la royauté ; le crime de Lecomte est, à l'entendre, le produit de l'impiété qui ravage notre société libre où *la religion seule ne l'est pas ;* le remède à cela, c'est la liberté de l'enseignement (comme en Belgique), afin que le clergé soit le maître des générations à venir, etc. Le Roi a répondu par réticence à cet incroyable discours. N'aurait-il pas pu dire à l'archevêque que, dans ce concert de félicitations qui s'adressent à la Providence pour la remercier d'avoir sauvé ses jours, il était étonné que la voix d'un ministre de Dieu n'eût que des paroles de rancune à prononcer ? N'aurait-il

pas pu lui dire que, si la politique avait ses régicides, le fanatisme religieux avait eu bien plus souvent les siens? Mais le Roi est bon, indulgent; il s'est contenté de supprimer, au *Moniteur*, le discours de l'archevêque, qui le publiera dans *l'Univers catholique.*

A cette réception, Jacqueminot a reparu à la tête des officiers de la garde nationale; bien fatigué, bien pâle, et portant, dans toute sa personne, la trace de longues souffrances dont le germe n'est pas détruit. On le croit perdu pour l'activité; ce serait un malheur.

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, 7 mai 1846.

J'ai si peu à vous entretenir d'affaires publiques aujourd'hui, mon cher Prince, que je vous demande la permission de vous parler de moi; mon intention est de quitter Paris dans les premiers jours de la semaine prochaine. Ce voyage que j'entreprends m'est doublement imposé, d'abord par la candidature que vous savez, ensuite par ma santé qui me condamne à une saison d'eaux aussi longue que ma candidature me le permettra. Je vais donc commencer par un séjour de trois semaines à Guéret; ensuite, je me rendrai soit aux eaux du Mont-Dore, si les élections doivent avoir lieu au commencement de juillet, soit aux Pyrénées, pour y prendre les Eaux-Bonnes, si l'ajournement des élections à la fin de juillet m'en laisse le loisir. De toute manière, je ne reviendrai à Paris qu'après les élections consommées. Si je suis élu, *j'en prendrai mon parti ;* c'est bien franchement que je me sers de cette expression, n'ayant que fort peu d'illusions sur les avan-

tages que je puis tirer, je ne dis pas pour moi, mais pour mon opinion et mon parti, de la place qui me serait donnée à la Chambre ; je suis trop âgé, trop mal portant, trop peu libre aux yeux de la foule, pour rendre d'autres services parlementaires que ceux d'un dévouement modeste et silencieux. Si je ne suis pas nommé, au contraire, je m'en féliciterai sincèrement, dans l'intérêt de ma tranquillité personnelle, à laquelle l'affaiblissement de ma santé me fait attacher un prix infini, et tel que ma nature ne le comportait pas. Je me croyais né pour le mouvement, les affaires, la discussion, et je n'aspire plus qu'au repos. Ne me dites pas qu'en partant pour Guéret je n'en prends guère le chemin : vous auriez raison ; mais cette candidature qui me fait partir était commencée depuis six mois, à l'époque où ma santé a reçu cette sérieuse attaque que vous vous rappelez peut-être ; beaucoup d'honnêtes gens s'étaient engagés pour moi ; des chances nombreuses m'avaient été assurées par l'adhésion des hommes les plus indépendans de l'arrondissement de Guéret. Ma santé, d'ailleurs, s'étant raffermie, du moins en apparence, je ne pouvais pas reculer. C'est donc un peu en martyr d'un engagement sérieux et irrévocable que je vais me jeter dans la fournaise électorale, plutôt qu'avec cette vivacité d'ambition que j'y aurais apportée il y a cinq ou six ans ; et quand je vous raconte ainsi, mon cher Prince, mes mécomptes les plus intimes, j'espère que vous n'y verrez pas le dessein de faire valoir auprès de vous ma modération et mon désintéressement, mais bien la confidence d'une amitié que votre bonté pour moi a rendue à la fois confiante et bavarde. Vous excuserez le second de ces défauts en faveur de l'autre.

Je ne vous écrirai plus, mon cher Prince, que pour vous donner signe de vie ; car, n'étant plus au foyer des affaires, je n'aurais que des cancans de village à vous raconter et

je ne veux, pour rien au monde, vous fatiguer du récit de mon odyssée électorale; vous en saurez le dénouement au mois de juillet. Jusque-là, permettez-moi de suivre cette chasse sans autre préoccupation que d'y réussir, et aussi de vaquer aux soins de ma santé qui me demandera, entre ma campagne de Guéret et le jour des élections, au moins un mois de végétation absolue et de repos rigoureux.

Vous trouverez ci-joint la brochure du maréchal Bugeaud que j'ai enfin déterrée chez le général de la Rue. Elle ne paraît pas destinée à être vendue. Le général a reçu des lettres du Maréchal, qui témoignent d'un profond découragement et d'un violent désir de revoir la mère patrie pour ne plus la quitter. Il fait savoir qu'il reviendra en France pour le mois de juillet, au plus tard.

Cuvillier-Fleury.

Bivouac sur l'Oued-Ksenna, 27 mai 1846.

Je vous demande pardon, mon cher ami, de ne pas vous remercier plus souvent du soin que vous avez mis à me tenir au courant de tout ce qui pouvait m'intéresser en France. Vous savez si je vous en suis reconnaissant, et vous m'excuserez, en songeant que, menant une vie constamment active, et forcé néanmoins d'écrire énormément pour le service, il me reste peu de temps pour ma correspondance particulière. Je regrette de voir la vôtre interrompue; mais je comprends parfaitement que votre absence soit rendue indispensable par le soin de votre santé et de votre candidature. Vous aurez, sans doute, pour celle-ci, l'agrément du Roi. Quant à moi, vous connaissez ma réserve en matière électorale. Maintenant que votre

candidature est engagée, je souhaite qu'elle réussisse. Mais je ne vous cache pas que je vois avec peine croître chaque jour sur les bancs de la Chambre le nombre des personnes qui tiennent de si près au Roi ou aux princes. Sans doute, je trouve insensé qu'on veuille, dans une monarchie, faire un brevet d'incapacité politique de la qualité d'attaché à une personne royale. Mais, pour ôter tout prétexte à des attaques de ce genre, pour éviter une responsabilité de plus à la royauté, j'aurais voulu voir moins nombreuse la phalange des « députés maison du Roi ». Ceci n'a rien, vous le savez, qui vous soit personnel, et je souhaite que votre candidature réussisse, tout en restant bien convaincu, comme vous le dites, que vous affrontez les chances de l'élection avec beaucoup moins d'entrain que vous ne l'auriez fait jadis. J'espère que les eaux vous feront tout le bien que vous en attendez et que je vous désire.

Ma mission s'est transformée en une mission de paix et d'organisation; bien que le Maréchal ait cherché à la prolonger, je l'ai terminée consciencieusement et assez promptement. Je serai le 2 juin à Alger et je m'embarquerai illico pour la province d'Oran. Adieu, mon cher ami.

Tout à vous.

H. O.

Paris, 22 juin 1846.

Mon cher Prince,

J'ai reçu à Guéret votre lettre datée de l'Oued-Ksenna et je vous réponds de Paris en vous remerciant de votre souvenir qui m'a vivement touché. La Princesse avait daigné me faire donner et me donner elle-même de vos

nouvelles; je n'en ai donc jamais manqué; mais les meilleures sont toujours celles qui me viennent de vous directement. Je sais l'impossibilité matérielle où vous êtes d'écrire en France, ayant tant de correspondances à suivre en Algérie, et je ne vous en sais que plus de gré quand vous voulez bien laisser échapper quelques lignes rapides à mon intention.

Je suis venu à Paris pour satisfaire au désir de mes amis de la Creuse qui auraient vu mon éloignement avec déplaisir dans un moment où la vivacité de la lutte engagée entre mon adversaire et moi s'accroît de l'approche des élections. Vous savez qu'elles sont fixées au 1er août; c'est donc encore un mois à donner aux soucis et aux fatigues de cette candidature. Paris est mon meilleur champ de bataille contre mon adversaire, qui se défend très légitimement, puisqu'il a la possession depuis quinze ans, mais qui n'emploie pas toujours des moyens aussi avouables que son but. Il faut donc être là pour parer ses coups, soit dans la presse, soit ailleurs. C'est une rude guerre; j'aime mieux celle que vous avez faite aux Arabes; mais les passions politiques ont eu, de tout temps, cette amertume et cette violence. Le gouvernement représentatif comprend mieux, je le crois, les intérêts de l'humanité, que les gouvernements d'autrefois, mais il n'a pas changé le cœur humain : nous sommes plus éclairés, nous ne sommes pas plus sages; cependant tout porte à croire que la lutte électorale sera moins violente que les précédentes.

Ma santé m'eût peut-être conseillé une course aux eaux; mais j'aurai une autre occasion de guérir, je l'espère, et je ne retrouverai pas, sans doute, et, à coup sûr, je ne rechercherai pas cette occasion qui se présente de me faire élire. Mes amis croient que j'ai de bonnes chances; c'est aussi mon opinion; mais je m'en défie, parce qu'il n'existe pas, au monde, un candidat qui n'entretienne une ferme espérance

de réussir : on n'est candidat qu'à ce prix. Je n'aurai, du moins, négligé aucun moyen, de ceux qui peuvent s'avouer, et parmi lesquels il m'a fallu, malheureusement, comprendre la nécessité de dîner souvent, *jusqu'à deux fois par jour*, pour répondre à l'obligeant accueil de mes électeurs probables. Mais cette petite fatigue n'a servi qu'à éprouver ma santé, qui est sortie assez fièrement de ces épreuves. Je rapporte à Paris un peu de ces bonnes dispositions que j'avais pour me bien porter quand je quittai Bordeaux l'an passé, et je vous assure que, par cette effroyable chaleur qui règne depuis un mois, il y a quelque mérite à avoir fait le métier de candidat, à le continuer ici et à ne pas crever à la peine, — ce à quoi je m'applique de toutes mes forces.

On nous dit que vous revenez bientôt et que le Roi vous rappelle. Je désire que ce vœu du Roi soit exaucé sans qu'il en résulte aucune contrariété pour vous, et aucun changement sérieux dans vos plans, qui me paraissent compléter admirablement votre utile voyage. Tout le monde ici a rendu justice aux intentions qui l'ont inspiré et qui l'ont fait réussir au delà de toute espérance, car vous aviez affaire aux dispositions jalouses du Maréchal, à la pénurie des occasions, à des difficultés de toute sorte, et, malgré tout, vous avez été utile et vous avez parfaitement occupé votre place. Vous rapporterez de cette épreuve de bons souvenirs, celui d'un noble emploi de vos loisirs de prince pendant plusieurs mois d'une année que vous avez bien le droit de venir achever, maintenant, dans les joies de la famille, de la paternité, et de la propriété. Ces joies vous attendent ; vous les trouverez, Dieu merci, complètes. Vous en jouirez d'autant plus que vous avez dû vous imposer des privations pour remplir votre devoir. Adieu, mon cher Prince, je n'aime pas à vous flatter. mais j'aime à vous redire la justice qu'on vous rend...

CUVILLIER-FLEURY.

Paris, 4 juillet 1846.

Vous avez envoyé hier, mon cher Prince, un bien beau bouquet de fête à la Reine en lui adressant la dépêche télégraphique qui annonce votre retour. La fête a été pour tout le monde, de vous savoir enfin rentré en France après ce long séjour en Afrique. Vous aurez reçu là-dessus des félicitations bien vives et bien tendres, auxquelles vous me permettrez de joindre les miennes. Elles partent du fond de mon cœur. Je serai tout heureux de vous revoir; je ne le suis pas moins de vous savoir échappé aux difficultés sans nombre de ce voyage d'exploration, que vous avez dû faire, qui aura profité à votre bonne renommée et à votre instruction, mais qu'il était temps de finir. Vous étiez, en Afrique, trop ou trop peu; trop, par l'influence que vos anciens services y assurent à votre nom et à votre présence, devant un Gouverneur jaloux; trop peu par l'évidente affectation qu'il a mise à vous placer au second rang. Mais, grâce à votre esprit de conduite, vous vous êtes tiré de cette épreuve comme de bien d'autres; seulement, il était bon qu'elle ne se prolongeât pas outre mesure.

Il y a bien longtemps que je ne vous ai parlé politique, peut-être parce que je ne faisais pas autre chose; je n'ai pas voulu vous ennuyer de cette politique relativement mesquine qui se fait à l'approche des élections. Je suis sur le chantier. En sortirai-je « dieu, table ou cuvette », comme dit La Fontaine du bloc de marbre de son statuaire? Je l'ignore. C'est être à moitié dieu, par le temps qui court, que d'obtenir son *quatre cent cinquante-neuvième* de souveraineté; mais la défaite a ses consolations, et je suis,

pour ma part, fort disposé à les accueillir. J'aurai fait une tentative qui ne peut me nuire dans l'esprit de personne; j'y renoncerai aussi franchement que je l'ai faite, sans remords, et, certainement, sans regrets...

CUVILLIER-FLEURY.

Guéret, 31 juillet 1846.

Mon cher Prince, la distance ne diminue pas l'impression que fait éprouver aux amis du Roi et de la France la nouvelle d'un attentat aussi abominable que celui qui a été essayé, le 29, sur la personne de Sa Majesté *. Elle l'augmente, au contraire, s'il est possible; et, bien que vous ne puissiez douter de la part que je prends à votre indignation et à votre douleur, c'est pour mon cœur un besoin de vous l'écrire. Cette nouvelle nous est arrivée ce matin par le télégraphe, très tard comme vous voyez, parce que la ligne ne va pas directement jusqu'ici, trop tôt en réalité, car les mauvaises nouvelles arrivent toujours trop vite. J'ai admiré, dans cette circonstance, le bonheur accoutumé du Roi, et ce septième ou huitième sacre qu'il vient de recevoir de la main de Dieu. J'ai été effrayé, en même temps, de l'audace et de l'infernale combinaison de ce crime, qui pouvait avoir, en l'absence des Chambres et pendant cette vacance presque universelle des pouvoirs publics et des hommes essentiels, des conséquences si grandes et si rapides. Vous aurez frémi comme moi à cette pensée! Et cependant vous étiez là; vous auriez pu prêter assistance dans ce péril de la chose publique; on aurait

* Le 29 juillet, deux coups de pistolet tirés sur le Roi pendant qu'il était au balcon des Tuileries.

résisté, par vous et avec vous, au désordre. Jugez s'il est possible maintenant, que vous soyez jamais éloigné quand vos frères aînés sont absents !...

CUVILLIER-FLEURY.

Guéret, 4 août 1846.

Mon cher Prince,

Il n'a pas tenu à moi que vous ne fussiez prévenu de ma défaite autrement que par le journal, car c'est le télégraphe qui m'a devancé. Vous m'excuserez donc de venir après lui. Vous avez pu voir que notre parti avait vigoureusement disputé le terrain. Le premier jour, sans la défection causée par le candidat Mosnier, conservateur comme nous, nous étions vainqueurs. Le lendemain il a refusé de se joindre à nous, bien qu'il n'eût aucune chance de réussir, mais uniquement pour se venger du préfet. Dans l'intervalle, les légitimistes m'ont fait offrir leur appoint, qui m'aurait sauvé, mais à la condition de signer leur programme sur la liberté de l'enseignement. C'était me proposer de me cracher au visage avant de m'assommer, et naturellement, j'ai repoussé cette proposition que je n'aurais d'ailleurs pas acceptée si elle eût été plus sincère. J'ai donc succombé avec cent quatorze fidèles, ne laissant à Legrand qu'une majorité bigarrée de légitimistes, de républicains et de défectionnaires. Si les légitimistes se vantent d'avoir fait l'élection, ils auront raison. Leur imperceptible minorité finira par perdre le pays si on n'y prend garde. En s'alliant partout à l'opposition, ils ne peuvent manquer de lui donner tôt ou tard une majorité

qui mettra le pouvoir dans une affreuse impasse. C'est ainsi que la légitimité ressuscitera par l'anarchie. Le plan est sérieusement conçu et suivi ; j'en ai vu la preuve ici. Tous les gentilshommes qui ont nommé mon concurrent faisaient profession de le mépriser. Mais ils disaient : « Il est sans foi ni loi, comédien, vénal ; il représente mieux, pour nous, la révolution que M. Fleury, et il la perdra plus sûrement. »

Pour manger avec appétit un bon dîner, il faut n'en avoir pas vu la cuisine. Pour aimer les institutions constitutionnelles (et je les aime), il ne faut pas les voir fonctionner de trop près. J'ai vu ici toutes les passions humaines, et les plus misérables, s'étaler d'une façon hideuse, et je me rends la justice que ma défaite tient peut-être à la réserve que j'ai cru devoir garder dans ce débordement général. Mes amis me trouvaient trop pur, et mes adversaires se moquaient de ma circonspection. Je n'ai eu de hardiesse et d'expansion que quand il a fallu professer ma foi politique ; je me suis senti très timide quand il s'est agi de *travailler l'électeur*, et de manipuler la matière électorale. Cependant, mes allures ont réussi auprès des honnêtes gens. Le parti conservateur s'est formé, compact et homogène, autour de moi. Il était depuis quinze ans sous l'oppression du député. Il respire aujourd'hui ; c'est le commencement d'une réaction favorable à laquelle j'aurai eu le bonheur de contribuer.

J'emporte d'ici le souvenir d'amitiés fidèles et chaleureuses. Mes cent quatorze électeurs se sont rendus chez moi hier, après l'élection, pour me faire leurs adieux et protester de leur dévouement à notre cause. J'y compte, parce que ce sentiment a été éprouvé par une défaite qui n'a ébranlé personne. Pendant que Legrand triomphait dans la rue à la tête d'une bande de polissons, j'ai compris, à me voir si bien entouré, que ma victoire était de meilleur

aloi que la sienne. Quoi qu'il en soit, je ne me le dissimule pas, je suis en réalité battu, et on n'est pas député seulement pour avoir plu aux honnêtes gens d'un collège. Je redeviens donc gros Jean comme devant; mais je m'en félicite, en songeant à ce poids qui se détache de dessus mes épaules, à cette position pleine de difficultés qui m'attendait, et enfin surtout, mon cher Prince, par la pensée que je pourrai me consacrer plus entièrement à votre service et à celui de la Princesse. Vous m'avez accordé un congé pour aller prendre les eaux; je pars demain pour les Pyrénées dont j'ai grand besoin; j'y resterai le temps strictement nécessaire et reviendrai, je l'espère, dans le courant de septembre, remettre à votre disposition mon fidèle et inaltérable dévouement.

CUVILLIER-FLEURY.

Chantilly, 7 août 1846.

J'ai reçu vos deux lettres de Guéret, mon cher ami, et je viens vous exprimer tous mes regrets de ne pas vous voir sortir triomphant de la lutte où vous étiez engagé. Mais vous me permettrez de préférer votre chute honorable à un succès acheté par les moyens qu'on vous proposait; vous me permettrez de vous féliciter de votre *maladresse*, comme vous dites, à *travailler* l'électeur; c'est un défaut d'homme de cœur un peu trop rare par le temps qui court.

Ma santé s'est complètement rétablie dans ce délicieux séjour, et il faut tout le désir que j'ai de faire plaisir au Roi pour échanger cinq jours passés à Chantilly contre le

brouhaha de la ville d'Eu que je quitterai le 9. Je reviendrai le 14 à Paris avec le Roi.

Adieu, mon cher ami; j'espère que les eaux vous feront du bien; au revoir, dans le courant de septembre.

Tout à vous.

H. O.

Villiers, 1er septembre 1846.

Je vous remercie beaucoup, mon cher ami, de votre bonne lettre du 22; vous ne doutez pas du plaisir que j'ai eu, comme toujours, à recevoir de vos nouvelles, d'autant qu'elles m'ont paru assez satisfaisantes. Je compte donc sur l'influence salutaire des eaux pour vous rendre votre mine florissante et votre bonne santé de Bordeaux. Je ne vous dirai rien de Paris; vous savez que cette époque y est celle de l'atonie littéraire et politique, et le mouvement de la petite session ne me paraît qu'une apparence de vie. Ma santé se soutient parfaite; je vis heureux et tranquille. Mon cœur d'ancien élève de Henri IV s'est ému du beau succès de notre collège au Concours. Quand vous aurez occasion de voir M. de Wailly, vous le lui direz bien de ma part. Il va sans dire que vous resterez aux eaux tout le temps qu'il vous conviendra. Nous tenons à vous revoir le plus tôt possible; mais nous tenons, surtout, à vous revoir bien portant. Adieu donc.

Tout à vous.

H. O.

Pau, le 8 septembre 1846.

Mon cher Prince,

Votre lettre du 1er septembre m'a causé un vif plaisir, et je vous en remercie de tout mon cœur. Ma santé, à laquelle vous voulez bien prendre un si obligeant intérêt, est décidément meilleure, et j'emporte une consultation qui, en me rendant jusqu'à un certain point la sécurité, me donne plus que la santé elle-même. Le docteur a complètement amnistié ma poitrine que mes alarmes avaient si souvent condamnée; il ne me croit pas malade, mais menacé de le devenir si je ne remédie pas, par le régime, l'exercice et des précautions infinies à un affaiblissement qui, à mon âge, est contre nature. J'y mettrai mes soins et, en attendant, je reviens me plonger dans le gouffre, c'est-à-dire Paris, où j'espère être prochainement rendu.

N'irez-vous pas en Espagne, pour y faire escorte et compagnie à votre jeune frère, le duc de Montpensier, par imitation de ce que le prince de Joinville fit pour vous à Naples? J'ai peine à croire qu'il n'en soit pas ainsi, et que vous ne soyez pas, dans cette hypothèse, à peu près obligé d'emmener avec vous toute votre maison, pour être, à Madrid, sur le pied d'un prince, et non d'un touriste. Vous me direz cela, s'il y a lieu; je n'ai, vous le savez, aucun goût aux voyages *effrénés* comme vous les aimez, et comme il les faut faire dans ces circonstances extraordinaires; mais je regretterais beaucoup d'avoir manqué cette occasion d'occuper ma place d'honneur auprès de vous, dans une conjoncture si mémorable pour votre royale famille et pour la France. Je vais faire connaître

à Alfred de Wailly le souvenir que vous avez gardé à *ce cher collège*, et les félicitations affectueuses que vous lui adressez par mon entremise ; il en sera vivement touché. Conservez toujours ces bons sentimens, ils vous font honneur. C'est, d'ailleurs, de votre part, une dette de reconnaissance. L'éducation universitaire, que, seul, vous avez eue complète, a été un bienfait pour vous ; elle vous rend prêt pour toutes les circonstances par lesquelles votre vie peut être éprouvée. C'est cette admirable *disponibilité* de votre intelligence qui est votre force pour l'avenir, et qui vous permet aujourd'hui de vivre *heureux et tranquille*, comme vous voulez bien me l'écrire, en attendant le jour où il faudra payer de sa personne, esprit et corps, science et courage, prévoyance et activité ; vous serez prêt pour ce moment-là, s'il arrive. Vous avez donc le droit de profiter de ces jours de bonheur rapide que le sort dispense aux princes ; mais soyez sûr que votre sécurité présente tient aussi bien, chez vous, à la conscience que vous avez d'avoir utilement employé votre première jeunesse qu'à la confiance où vous êtes que l'avenir ne vous trouvera ni dépourvu, ni impuissant. C'est là ce qu'il y a de sérieux dans ces souvenirs de collège que vous rappelez, et où je reconnais cependant que votre cœur a mis plus d'abandon que de calcul.

Adieu, maintenant, mon cher Prince. J'espère que cette lettre ne me précédera pas de beaucoup, comptant bien être à Paris aux environs du 20 septembre.

CUVILLIER-FLEURY.

1847-1848

Au commencement du mois d'octobre 1847, M. le duc d'Aumale, qui venait d'être nommé gouverneur général de l'Algérie, arriva à Alger.

C'est là qu'il apprit la mort de son second fils, né le 11 septembre précédent. L'aîné, le prince de Condé, était né le 15 novembre 1845.

Les lettres de Cuvillier-Fleury manquent pour cette période.

Alger, 24 octobre 1847.

Vous m'excuserez, mon cher ami, si je ne vous ai pas encore remercié de votre exactitude, et surtout de la part que vous avez prise à ma douleur; je sais depuis longtemps que mes joies et peines vous sont communes; et puis, vous êtes père et vous savez que l'on ne compte pas les années de ses enfants. On a beau se dire : il n'avait qu'un mois; ce n'en est pas moins un fils, et celui-là était si admirablement placé pour être le camarade de son frère! Enfin, que la volonté de Dieu soit faite! Il me conserve l'aîné et son excellente mère; je dois l'en bénir.

Je ne vous ferai pas le récit de mes occupations; je suis écrasé de besogne; entre le passé à liquider, le courant à expédier, l'avenir à préparer, les études à faire, les audiences à donner, les conseils à présider; entre les affaires

politiques, militaires, civiles, judiciaires, administratives, mon temps est littéralement absorbé, depuis sept heures du matin jusqu'à minuit, heure à laquelle je vous écris ce billet. Jusqu'ici la santé résiste, quoique j'aye eu une forte courbature à la suite de ce mélange d'émotions douloureuses et de travail forcé. Je vous envie bien quelquefois vos pèlerinages à Chantilly. Mais cependant je ne me plains pas; j'ai une grande et noble tâche à remplir, et je m'y suis dévoué corps et âme *. Je ne sais seulement si je pourrai arriver à triompher des difficultés sans nombre dont cette question est hérissée; mes forces ne sont pas à la hauteur de mon zèle. Adieu, mon cher ami; je n'ai pas besoin de vous dire que vous devez toujours compter sur mon affection, même lorsqu'elle est le plus silencieuse.

Tout à vous.

H. O.

* Le duc d'Aumale à la reine des Belges :

« 26 septembre 1847.

« ...Je pars sans illusions comme sans découragement, dévoué, comme toujours, à mon pays et à ses institutions dont je saurai accepter toutes les conséquences. Je ne vais là ni en victime, ni en triomphateur, mais en bon citoyen qui sait ce que l'on peut essuyer de déboires et ce qu'on peut obtenir d'honneur quand on sert un peuple libre. Peut-être que, si dans quelques années, je puis me retirer après quelques résultats sérieux obtenus dans la mission qui m'est confiée, sans avoir rien fait pour moi, on rendra d'autant plus justice à mon désintéressement qu'on y aura moins cru au début : c'est là mon espoir... »

La correspondance échangée entre le duc d'Aumale et sa sœur aînée, la reine des Belges, de 1832 à 1850, fait partie des papiers que les exécuteurs testamentaires ont donnés à l'Institut de France. Elle comprend 182 lettres (103 du Prince, 79 de la Reine) du plus grand intérêt.

Alger, 12 novembre 1847.

Merci, mon cher ami, de votre bonne lettre du 2 ; je me garderai bien de détruire ou de renvoyer vos missives ; je les garde, car elles sont un résumé précieux de tout ce qui se passe, et me constituent une sorte de dictionnaire d'histoire contemporaine.

Franchement, on ne fait pas grands frais d'esprit pour m'attaquer, à Paris. Les articles du *National* sont au-dessous de tout. Celui du *Constitutionnel* est d'une nature plus dangereuse, mais bien creux. Je trouve que l'auteur démasque trop tôt ses batteries, ce qui est une grande faute pour un artilleur ; il veut prouver que le maréchal Bugeaud était indispensable (il l'était, en effet, à l'avancement de M. F...) et il attaque le successeur, très innocent de son départ, avant qu'il soit né — sans comparaison, bien entendu, avec l'agneau de La Fontaine. — Il lui reproche, faute de mieux, de n'avoir pas de *système* de colonisation ; ah ! qu'on vous reconnaît bien là, ancien élève de l'école polytechnique ! Et depuis quand faut-il soutenir une thèse pour occuper un haut emploi public, comme s'il s'agissait d'une chaire de médecine ou de droit ? Le système ne doit-il pas être dans la pratique, et n'est-il pas, au contraire, regrettable qu'il se produise à l'état de théorie ? Non, je ne puis croire que cette lettre soit directement inspirée par le maréchal Bugeaud ; elle l'a été, seulement, par le dévouement un peu irréfléchi que lui a voué son auteur. En attendant, nous tâcherons de faire marcher le char très lourd auquel je suis attelé, et de débrouiller le chaos d'affaires qui m'a été légué. Je ne vous parle pas

de tout ce que nous faisons, Couturié étant chargé par moi de vous tenir au courant de tout, même de mes travaux administratifs.

Comme les femmes, je rejette la grosse affaire au *post-scriptum.* Ma femme et mon fils me sont arrivés hier en très bonne santé, et ont reçu ici l'accueil le plus cordial.

Adieu; j'espère bien que vous viendrez nous voir ce printemps, quand la mer sera calme, et que les grandes chaleurs seront encore loin.

Tout à vous.

H. O.

Oran, 26 décembre 1847.

Mon cher ami, je vous envoie, comme souvenir du grand événement qui vient de s'accomplir en Algérie, le dernier billet écrit par Abd-el-Kader avant de s'embarquer pour la France, au moment où ses derniers et vaillants soldats embrassaient son burnous en pleurant. Recevez-le comme étrennes de 1848. Vous vous le ferez traduire par Urbain à qui vous direz bien des choses de ma part. C'est la première lettre où Abd-el-Kader ne se soit donné aucun titre.

H. O.

Alger, 10 janvier 1848.

Je ne veux pas, mon cher ami, laisser partir le courrier sans un mot pour vous. Les moments où l'on souffre sont ceux où l'on a le plus besoin de se rapprocher de ceux

qu'on aime, et vous savez si vous êtes du nombre pour moi. J'ai perdu dans ma bonne tante * une seconde mère, une amie bien sûre, de qui je n'avais jamais reçu que les meilleurs conseils et les marques de la plus vive affection; jamais je n'oublierai son émotion au moment de mon départ, et la tendresse de ses adieux, qui devaient être, hélas! les derniers. C'est la seconde épreuve que la Providence m'envoie depuis que j'ai quitté la France, comme pour me faire sentir tout ce qu'a de pénible l'espèce d'exil où je vis.

Merci de ce que vous me dites sur la prise d'Abd-el-Kader; je crois que c'est, en effet, un grand et heureux événement, et que l'on est injuste, en ce moment, pour Lamoricière. Franchement, si, il y a un mois, on avait dit : la question du Maroc sera terminée; Abd-el-Kader quittera l'Afrique et sera conduit en Orient pour y vivre sous la surveillance et des aumônes de la France, on eût traité de rêve un si beau résultat.

N'en veuillez pas trop à mes officiers de ne pas vous avoir écrit tout de suite; nous avons été écrasés de besogne dans le premier moment, et nous comptions sur Beaufort pour vous donner des nouvelles; nous sommes tous très désireux de vous tenir toujours au courant.

Adieu; mille amitiés.

H. O.

Alger, 11 janvier 1848.

Vous avez raison, mon cher ami, de compter sur la placidité de mon âme; les attaques contenues dans les

* Mme la princesse Adélaïde d'Orléans, sœur du Roi, morte le 31 décembre 1847.

journaux que m'apporte le courrier de ce jour ne m'ont ni ému, ni étonné. Je trouve tout simple qu'on me critique, qu'on me blâme; c'est le lot de tous ceux qui servent leur pays; et, après tout, on n'attaque que ceux qui agissent et qui comptent pour quelque chose. Et vraiment, quand je compare ces attaques à celles dont j'aurais été l'objet si nous avions laissé échapper Abd-el-Kader, ou si j'avais été assez déloyal et assez pusillanime pour désavouer mon lieutenant quand ma conscience me défendait de le blâmer, je ne puis que me réjouir d'une discussion qui constate et l'importance du succès, et la parfaite droiture de ma conduite. Je suis convaincu, d'ailleurs, que si le gouvernement n'avait pas autant hésité dans l'appréciation de cet événement; s'il s'était préoccupé davantage du grand résultat obtenu, et moins d'un embarras secondaire, d'un danger presque imaginaire (car Abd-el-Kader s'échappant d'Egypte et reparaissant en Algérie ne serait plus qu'un aventurier secondaire comme il faut bien nous attendre à en voir surgir plusieurs), je suis convaincu, dis-je, que l'opinion l'aurait suivi. Enfin, j'attends la décision du gouvernement et de l'opinion avec une parfaite tranquillité; mais je dois terminer; j'ai seulement voulu vous écrire ce petit mot de réconfort.

Tout à vous.

H. O.

Alger, 4 février 1848.

Mon cher ami, nous venons de recevoir le courrier du 25 qui nous a donné votre paquet; mais je ne sais par quelle erreur de la poste nos lettres de famille manquent, en sorte

que nous n'avons aucun renseignement sur l'époque probable de l'arrivée des Joinville.

Je vois dans votre lettre et dans les journaux de bien graves nouvelles de Naples ; les détails nous manquent. On parle d'une intervention libérale anglaise en Sicile, et d'une intervention possible, en sens contraire, de l'Autriche à Naples. Que ferons-nous dans tout cela *?

En attendant, nous travaillons à force à fixer nos indigènes au sol, et à préparer l'essor de la colonisation ; un de nos plus grands obstacles est, sans contredit, la lenteur, l'insouciance et l'infécondité bureaucratiques. Nous en viendrons à bout avec le temps ; mais nous aurons bien du mal.

Adieu, mon cher ami ; comme toujours, mille remerciements de vos bonnes lettres.

Tout à vous.

H. O.

Le 2 mars 1848, le *Moniteur* arrivait à Alger ; il annonçait la révolution de Février et la nomination de M. le général Cavaignac comme gouverneur général ; M. le duc d'Aumale adressa immédiatement au ministre de la guerre la lettre suivante :

Alger, 2 mars 1848.

Monsieur le Ministre,

Fidèle jusqu'au dernier moment à mes devoirs de citoyen et de soldat, je suis resté à mon poste tant que j'ai pu croire ma présence utile au service du pays. J'apprends à

* Voir à l'appendice une lettre du duc d'Aumale au duc de Nemours, relative à ces éventualités.

l'instant, par le *Moniteur*, le nom de mon successeur. Soumis à la volonté nationale, je remets le commandement à M. le général Changarnier, jusqu'à l'arrivée, à Alger, de M. le général Cavaignac.

Demain, j'aurai quitté la terre française.

J'ai eu l'honneur d'appeler votre attention sur les besoins de la défense des côtes et du service des subsistances ; je ne puis que renouveler mes instances à cet égard.

L'armement des batteries dont j'avais fait entreprendre la construction, il y a deux mois, est commencé ; l'artillerie de la milice s'exerce à la manœuvre et au tir du canon.

J'ai donné à M. l'Intendant de l'armée des ordres pour presser partout les achats de grains et de viande sur pied.

Je ne dois pas vous laisser ignorer que, prévoyant depuis un mois le cas où la France pourrait avoir besoin d'une partie de son armée d'Afrique pour la porter sur un point quelconque de l'Italie, j'avais prescrit aux deux commandants des divisions d'Alger et d'Oran des dispositions telles que quinze mille bayonnettes effectives des plus vieilles troupes de l'armée française pussent être transportées, quatre jours après l'ordre donné, dans les ports d'Alger, d'Arzeu et d'Oran. Ces dispositions sont effectuées aujourd'hui.

La France peut compter sur son armée d'Afrique. Elle trouvera ici des troupes disciplinées, braves, aguerries ; elles seront dignes, partout, de marcher à l'avant-garde.

J'avais espéré partager leurs dangers et combattre avec elles pour la Patrie. Cet honneur m'est refusé ; mais, du fond de l'exil, tous mes vœux seront pour la gloire et le bonheur de la France.

H. d'Orléans,
duc d'Aumale.

En même temps M. le duc d'Aumale adressait à l'armée et à la population civile l'ordre général et la proclamation qui suivent.

Alger, 3 mars 1848.

Ordre général.

M. le général Changarnier remplira par intérim les fonctions de gouverneur général, jusqu'à l'arrivée de M. le général Cavaignac, nommé gouverneur de l'Algérie.

En me séparant d'une armée, modèle d'honneur et de courage, dans les rangs de laquelle j'ai passé les plus beaux jours de ma vie, je ne puis que lui souhaiter de nouveaux succès.

Une nouvelle carrière va, peut-être, bientôt s'ouvrir à sa valeur; elle la remplira glorieusement, j'en ai la ferme croyance.

Officiers, sous-officiers et soldats! J'avais espéré combattre encore avec vous pour la Patrie! Cet honneur m'est refusé. Mais, du fond de l'exil, mon cœur vous suivra partout où vous appellera la volonté nationale; il triomphera de vos succès; tous ses vœux seront toujours pour la gloire et le bonheur de la France.

H. d'Orléans,
duc d'Aumale.

Alger, 3 mars 1848.

Habitants de l'Algérie!

Fidèle à mes devoirs de citoyen et de soldat, je suis resté à mon poste tant que j'ai pu croire ma présence utile

au service du pays. Cette situation n'existe plus. M. le général Cavaignac est nommé gouverneur général de l'Algérie. Jusqu'à son arrivée à Alger, je remets à M. le général Changarnier les fonctions de gouverneur par intérim.

Soumis à la volonté nationale, je pars aujourd'hui. Mais, du fond de l'exil, tous mes vœux seront pour votre prospérité, et pour la gloire de la France, que j'aurais voulu servir plus longtemps.

H. d'Orléans,
duc d'Aumale.

Le même jour, M. le duc d'Aumale quittait Alger.

Il avait vingt-six ans, commençant un exil qui a duré jusqu'en 1871, et qui ne devait pas être le dernier.

APPENDICE

A

Toast porté par le Roi au banquet offert au 17e *régiment d'infanterie légère,* 13 *septembre* 1841.

(Page 63)

Mon cher Maréchal, je ne puis mieux répondre au toast que vous venez de porter pour moi, au nom de l'armée dont vous êtes un si digne interprète, qu'en vous portant à mon tour celui de notre brave armée. Toujours heureux et fier, mes chers camarades, de me rappeler que dans mes jeunes années j'ai combattu dans vos rangs pour la défense de la Patrie, il m'est bien doux de me voir remplacé, sous nos glorieux drapeaux, par des fils qui ont déjà réussi, en tant de lieux, à conquérir votre estime, votre confiance, et aussi cette affection, que je jouis si vivement d'avoir toujours obtenue de vous. J'ai voulu réunir autour de moi tous les corps de l'armée qui se trouvaient en ce moment à ma portée, afin de vous associer tous également aux témoignages de satisfaction dont mon quatrième fils, le duc d'Aumale, vient d'être entouré en traversant la France à la tête du brave régiment qu'il a eu l'honneur de commander en Algérie, sur cette terre où, depuis onze ans, nos troupes rivalisent de valeur et où toutes ont conquis tant de titres à la reconnaissance de la Patrie et à la mienne. J'ai voulu, par cette réunion, que ces témoignages s'étendissent indistinctement à ceux qui nous donnent, en France, tant de preuves de leur inébranlable dévouement à nos institutions, aussi bien qu'à ceux qui soutiennent si honorablement, en Afrique, la lutte dans laquelle nous sommes engagés. J'ai la

confiance que leur persévérance affermira définitivement notre établissement en Algérie, qui est maintenant un de nos grands intérêts nationaux, et que nous pourrons bientôt y répandre les bienfaits de la civilisation, garantir la sécurité de ses habitants, et ouvrir pour tous de nouvelles sources de prospérité.

Ainsi, mes chers camarades, c'est comme Roi et comme chef de l'armée que je porte à tous les régiments, à tous les corps de terre et de mer qui la composent, en France, en Afrique, et par delà les mers, ce toast de reconnaissance et de satisfaction.

B

Sur les services militaires du Roi.

En 1789, le duc de Chartres (Louis-Philippe) était colonel de deux régiments : « Chartres-Infanterie » et « Chartres-Dragons ».

L'Assemblée nationale ayant décidé, en 1790, que l'état-major ne se composerait plus, désormais, que d'officiers supérieurs exerçant un *commandement effectif*, et qu'on supprimerait dans l'armée toutes les dénominations rappelant l'ancien état de choses, le duc de Chartres opta pour son régiment de dragons, devenu le 14e, et alla tenir avec lui garnison à Vendôme.

C'est là que, le 14 juillet, en exécution du décret du 28 avril 1790, il prêta, et fit prêter au régiment le serment civique « à la Nation, à la Loi, au Roi ».

A la déclaration de guerre, il fut envoyé d'urgence, comme commandant de place, à Valenciennes.

Le 7 mai 1792, il fut nommé, *à l'ancienneté*, maréchal de camp (général de brigade) et reçut l'ordre d'aller rejoindre Kellermann, que l'Assemblée avait nommé général en chef de l'armée de la Moselle en remplacement de Luckner. Kellermann était alors campé à Gravelotte (Gravelotte !) ; c'est là que le duc de Chartres le rejoignit, accompagné de son jeune frère, le duc de Montpensier, qui était entré comme sous-lieutenant au 14e dragons en 1791 et qui était devenu l'aide de camp de son frère lorsque celui-ci fut fait officier général.

Lorsque le général en chef vit entrer sous sa tente ces deux jeunes gens, dont l'aîné avait à peine dix-neuf ans et portait l'uniforme d'officier général, il ne put retenir un : « Mais, qui êtes-vous donc? » auquel le duc de Chartres répondit, en tendant sa commission et en ajoutant simplement : « Je suis le fils de celui qui vous a fait général. » Kellermann, en effet, devait sa nomination de maréchal de camp, signée en 1788, au duc d'Orléans, alors colonel général des hussards et lieutenant général des armées du Roi.

On sait que le duc de Chartres était à Valmy. Le rapport de Kellermann, inséré au *Moniteur* du 22 septembre 1792, le mentionne en ces termes : « Embarrassé du choix, je ne citerai parmi ceux qui ont montré un grand courage, que M. de Chartres et son aide de camp M. de Montpensier, dont l'extrême jeunesse rend le sang-froid, à l'un des feux les plus soutenus qu'on puisse voir, extrêmement remarquable. »

Promu lieutenant général le jour même de Valmy, le duc de Chartres fut envoyé à Paris pour annoncer au ministre de la guerre le succès de Dumouriez. Servan voulait l'envoyer à Strasbourg comme gouverneur; Danton assistait à l'entrevue du jeune général avec le ministre. « Pour le sauver, dit-il, des émigrés qui lui feraient un mauvais parti à Strasbourg », il le fit envoyer, comme le prince le demandait d'ailleurs, à l'armée de Dumouriez en Belgique.

Il est à Jemmapes, le 6 novembre 1792.

« Le duc de Chartres, qui servait dans notre armée avec le grade de général, et qui, ce jour-là, commandait au centre, devait aborder Jemmapes de front, et tâcher, en même temps, de pénétrer par la trouée qui séparait Jemmapes de Cuesme... Un certain ébranlement s'était manifesté dans tout le centre, et nos bataillons commençaient à tourbillonner sous le feu des batteries; le duc de Chartres se jette au milieu des rangs, les rallie, forme autour de lui un bataillon qu'il appelle « bataillon de Jemmapes » et le porte vigoureusement à l'ennemi; le combat est ainsi rétabli. » (Thiers, t. III, p. 112.)

« Le centre, sous le duc de Chartres, emporte Jemmapes; la gauche, la droite, chargent à leur tour. Les Autrichiens sont refoulés, et l'action n'a pas duré deux heures. L'effet du village de Jemmapes, enlevé à la bayonnette, fut incomparable. » (Edgard Quinet, *la Révolution*, t. I, p. 409.)

Le duc de Chartres est encore à Nerwinde, le 18 mars 1793 : « Le duc de Chartres résista seul à la débandade générale », dit Jomini.

« ... Pendant ce temps, le duc de Chartres opérait la retraite de la droite et de la moitié du centre. Conduisant ses quatre colonnes avec autant d'intrépidité que d'intelligence, il se retire froidement, en présence d'un ennemi formidable, et traverse les trois ponts de la Gette sans avoir été entamé. » (Thiers, t. IV, p. 12.)

C'est après la bataille de Nerwinde, et pour échapper au décret de proscription rendu contre toute la famille de Bourbon, que le duc de Chartres quitta l'armée : au mois de mai 1793 il était en Suisse, à Reichenau, où il demeura jusqu'en juin 1794, en donnant des leçons comme professeur de sciences.

Pendant qu'il était en garnison à Vendôme, le duc de Chartres, voyant un homme en danger de périr dans le Loir, se jeta à l'eau et le sauva. La municipalité de Vendôme lui décerna, pour ce fait, une couronne civique. En 1792, quand le jeune colonel dut quitter précipitamment Vendôme pour aller prendre le commandement de la place de Valenciennes, sa couronne civique fut oubliée et conservée dans la maison que le duc de Chartres avait occupée. Longtemps après, vers 1828, un voyageur traversant Vendôme aperçut la couronne, s'enquit de son origine et l'emporta en promettant de la rendre à celui dont elle avait récompensé le courage, et qui était alors le duc d'Orléans.

Ce voyageur était M. Musset-Pathay, le père d'Alfred de Musset, condisciple, au lycée Henri IV, du jeune duc de Chartres. C'est par lui que la couronne civique de 1791 fut remise, au Palais-Royal, à Mme la duchesse d'Orléans. Elle était religieusement conservée au château d'Eu; elle ornait encore, en 1894, la résidence d'exil de M. le comte de Paris, en Angleterre.

C

Lettre du duc d'Aumale au duc de Nemours.
(Page 151)

Médéah, le 11 février 1843.

Mon cher ami,

Ta lettre du 1er février m'est arrivée aujourd'hui par une occasion extraordinaire ; je profite du retour du courrier pour t'en accuser réception et t'en remercier. Je ne cache pas qu'elle m'a fort surpris ; je ne m'attendais pas à ce qu'on voulût mettre si tôt à exécution un projet dont on ne m'avait jamais parlé que fort vaguement et pour un avenir assez éloigné ; la question a fait, à Paris, un progrès que, je dois le dire, elle n'a pas encore fait dans mon esprit.

Je n'essaierai donc pas encore de répondre à ta lettre ; je n'en ai pas le temps, je n'y suis pas préparé et d'ailleurs une chose aussi grave et qui intéresse toute ma vie mérite un long et sérieux examen. Je n'entrerai donc pas dans la discussion des nombreux points de vue sous lesquels on peut l'envisager. Je laisserai de côté la question d'Afrique en elle-même, qui présente déjà d'immenses difficultés, et je te dirai seulement quelques mots sur la position que j'occuperais ici.

Et, d'abord, je ne la comprends pas constituée par une ordonnance royale. Si l'on veut, comme tu le dis, saisir le joint, l'époque de transition qui suivra le départ de M. le général Bugeaud, il faut en profiter pour donner à l'Afrique une loi organique. Cette loi, excessivement difficile à préparer et à faire, serait encore plus difficile à discuter et à faire adopter aux Chambres, je ne le nie pas ; mais, sans elle, je ne vois pas de vice-royauté possible pour un prince.

Vice-roi nommé par ordonnance royale et, par ce seul fait, éminemment révocable, soumis à toutes les chances ministérielles, je ne serais qu'un gouverneur général sous un autre nom ; or, à mon âge, et avec mon caractère spécial de prince, je ne me sens pas la force d'être gouverneur général sans cesse

contrarié par les bureaux de la guerre, n'ayant point d'initiative réelle, et pourtant une immense responsabilité, sans que cette responsabilité soit mise à couvert par un Conseil sérieux.

Si, au contraire, une loi de l'Etat organise une vice-royauté en Afrique; si, à côté de ce vice-roi, elle établit un Conseil composé de chefs de service distingués, avec des attributions bien définies, qui donne à l'autorité de ce vice-roi à peu près les mêmes garanties que le Conseil des ministres donne, en France, à l'autorité royale; si le vice-roi ainsi assisté, éclairé, mis à couvert par ce Conseil, administre le budget permanent de l'Afrique, organise, choisit, et modifie le personnel civil et militaire, dirige les mouvements des troupes, fait exécuter les travaux, etc.; s'il ne dépend que du Roi représenté par le Conseil des ministres ou le président de ce Conseil, ce qui le soumet au contrôle des Chambres, mais à un contrôle plus élevé et parfaitement acceptable, alors j'admets que l'on puisse offrir cette position à un prince, sans admettre pour cela, qu'il l'accepte aveuglément, car elle resterait encore excessivement difficile.

Je n'ai pas eu la prétention, dans ce rapide aperçu, de dire tout ce qu'il fallait dire; j'ai oublié d'indiquer la nécessité de subsides extraordinaires d'hommes et de fonds; j'ai oublié une foule de détails; mais je n'ai pas eu la prétention de faire un projet de loi; j'ai voulu seulement te faire sentir qu'il fallait que le pays, représenté par le Roi et par les Chambres, eût exprimé une opinion arrêtée sur l'Afrique, eût donné à ce pays une organisation civile et militaire bien distincte de l'organisation civile et militaire de la France, au moins en partie, et c'est ce qu'on sera forcé de faire tôt ou tard; sans cela, il me semble impossible, je ne dis pas de se décider, mais de *songer* à donner un prince comme successeur à M. le général Bugeaud ou à tout autre gouverneur. Je n'ai pas besoin de te parler de la différence qu'il y a entre la position que l'on veut me faire ici et tout autre commandement d'armée ou position militaire quelconque, c'est le jour et la nuit.

Je ne fais pas entrer en ligne de compte mes convenances personnelles; je suis habitué à n'y pas songer quand il s'agit de devoir; je ne parle pas des inconvénients de cette position pour un garçon; tout mon avenir serait bouleversé; je vieillirais loin de mon pays; je substituerais à ma

vie simple, honorable, peut-être à une position élevée sur le sol natal, une vie de tracas et de déceptions. Je ne suis pas ambitieux ; si jamais je suis vice-roi d'Afrique, c'est un immense sacrifice que je ferai à ma famille et à mon pays ; je le ferai sans hésiter et sans me plaindre ; mais encore faut-il, pour cela, que ce sacrifice serve à quelque chose. Je ne veux rien te cacher de mon opinion. Si l'on pouvait faire passer une loi organique de la colonie, une loi bien faite, dont je t'ai indiqué l'esprit, alors je ne conteste pas qu'il y aurait d'immenses avantages pour notre pays et pour notre famille, pour la solution même de la question, à faire un prince vice-roi d'Afrique. Et si, alors, je me sens les épaules assez fortes pour essayer de mener à bonne fin une aussi lourde tâche, si les conditions faites par la loi me paraissent acceptables, je n'hésiterai pas, j'accepterai ; mais je te le répète, et je te le déclare sur l'honneur, ce sera toujours un très grand sacrifice, et je ne puis le faire que si j'entrevois quelques chances de succès.

Adieu ; je n'ai aucune nouvelle à te donner ; ce courrier m'a pris à l'improviste et je n'ai pu écrire à personne ; je me mettrai en règle par la correspondance régulière. Si tu le juges convenable, et si cela est nécessaire, tu pourras dire au Père un mot de mes idées ; mais je demande motus vis-à-vis de Bugeaud.

Tout à toi.

H. D'ORLÉANS.

D

Lettres de famille.

(Page 172)

Neuilly, 2 juin 1843.

Je t'embrasse, mon cher ami, dans toute l'effusion de mon cœur et je ne sais comment t'exprimer tout ce que me fait éprouver ta brillante conduite, et le bonheur que le Ciel m'ait conservé, à travers tant de dangers, un fils tel que toi. La conservation de mes bons et dignes enfans, la gloire dont ils se couvrent chaque fois que la Providence leur donne l'occasion de servir la France et de lui montrer ce qu'ils valent, est la seule consolation que je puisse encore trouver après la perte

cruelle que nous avons faite. Combien il jouirait et serait heureux de ton succès, s'il était encore parmi nous, lui qui aimait ses frères comme moi j'aime mes enfans ! Mais après un tel succès, tu dois nous donner la satisfaction de t'embrasser immédiatement ; et, quand ce ne devrait être qu'une course légère, je te demanderais toujours de la faire et de venir te reposer un peu au milieu de nous, après tant de fatigues et de dangers. Il est probable, d'ailleurs, que, tant par l'effet de la saison que par celui du coup que tu viens de frapper, il va y avoir un certain temps de stagnation pour les opérations militaires en Algérie ; ce temps, j'espère que tu penseras, comme moi, qu'il est préférable que tu le passes ici. Il n'y a même que les embarras d'un intérimat qui ne te serait pas confié, et le vœu du général Bugeaud pour qu'il ne soit pas confié à d'autres qu'à toi, qui puissent inspirer le désir que tu ne reviennes pas immédiatement ici. J'ai fait valoir auprès du Maréchal et des ministres les raisons si bonnes, même si concluantes que tu m'as données pour que tu ne sois pas chargé de l'intérimat du gouvernement général ; mais ils sont effrayés, non sans cause, des inconvénients qui peuvent résulter de l'indépendance, même momentanée, des divers commandants de provinces et du peu d'accord qu'on a à attendre d'eux, quoique tous si capables de bien faire, lorsque le manque d'une autorité supérieure facilitera l'action des passions et des rivalités.

Quoi qu'il en soit, je désire que tu viennes, et que ce soit ici que nous réglions tes mouvements ultérieurs, d'abord en consultant tes désirs et tes intentions, et, ensuite, en discutant l'affaire avec le Maréchal et les ministres. Je tâcherai que ce soit ta disposition personnelle et ton vœu qui règlent la durée de ton séjour ici, et ta destination ultérieure. Nous allons te faire lieutenant général aussitôt que nous aurons reçu les rapports, demandes et propositions de Bugeaud. Le Maréchal et tout le Conseil voulaient que tu fusses promu à l'instant même ; mais ils ont déféré à l'insistance de Nemours et à la mienne, parce que nous avons pensé que tu serais contrarié d'être promu *seul*, sans qu'on eût attendu la demande de Bugeaud, et surtout sans que tes braves compagnons fussent promus ou décorés *en même temps* que toi. J'espère que ce retard sera court, et j'en attends le terme avec une vive impatience.

Mon cher et bien-aimé fils, l'effet de ton action est immense ;

la simplicité si convenable et si honorable de ton rapport, la narration si noble, si touchante et si lucide, que tu fais de toutes les circonstances, a fait une impression générale sur les Chambres et sur le public. En vérité, je puis te dire que la Nation et l'armée en sont électrisées. Je t'envoie ci-joint trois journaux dont les articles m'ont paru les plus saillans, car, cette fois, j'ai mis de côté ma règle de ne pas les lire.

Je vais tâcher que les promotions se fassent comme tu le désires; il n'y a que le défaut de vacances qui puisse les *res treindre* pour le moment; mais il y aura promesse.

Dis à Jamin que j'ai été enchanté de sa lettre et que j'espère que tu pourras bientôt lui annoncer sa promotion ainsi qu'à M. de Beaufort. Il faudrait un volume pour te mander ce que l'on me dit sur toi, et les félicitations universelles qui m'arrivent de toute part.

Je t'embrasse, mon cher ami, du meilleur de mon cœur.

L. P.

S'il y a, dans tes captures, des juments susceptibles de nous faire de bonnes races, je te prie de me les acquérir et de me les envoyer; elles auront pour moi une double valeur, et nous ferons une race taguine, à Saint-Cloud.

Je désire aussi que tu me fasses faire des croquis de toutes les localités, pour un grand tableau du combat, et autant de petits qu'on pourra, des différents mouvements, et des épisodes. J'espère que tu pourras guider toi-même le peintre; ce sera probablement Horace Vernet, qui est attendu d'un moment à l'autre; et la place des tableaux est déjà marquée au bout de la salle attenant à celle de Constantine, à Versailles.

L. P.

Neuilly, 1er juin 1843.

Mon chérissime enfant, notre joie et notre gloire, je ne sais comment t'exprimer tout le bonheur que nous a causé la nouvelle de ton brillant succès du 16 mai! Le Père se sent rajeuni en toi, et tu m'as bien tenu la parole de te rendre digne successeur, en Afrique, de ton pauvre frère. En lisant

ta lettre et ton rapport, je croyais encore lire les siens. Ah! pourquoi n'est-il plus là pour les entendre! Il aurait tant joui de tes succès ! Mais enfin tu es notre consolation, et cette pensée doit augmenter ta satisfaction d'avoir si bravement fait ton devoir. L'effet, ici, est immense, surtout auprès des militaires, qui en sont enthousiasmés; et ton rapport, si sage, si modeste, si digne de toi, est généralement admiré. C'est le 26 au soir, pendant que nous étions dans le petit salon du Père où nous passons la première partie de la soirée avec Hélène, le Père est entré, télégraphie à la main, criant : « Aumale s'est emparé de la Smalah d'Abd-el-Kader! » La joie a été générale; mais on attendait avec impatience les détails. Le 28 au matin, j'ai reçu ta bonne petite lettre du 10, de Boghar, au moment de partir, inquiet du succès, mais confiant en Dieu qui ne t'a pas abandonné; et le 30, au matin, en revenant d'avoir fait mes dévotions pour ce jour si cher et si douloureux pour mon cœur, j'ai eu la consolation de recevoir ta bonne lettre du 20 avec tous les détails de l'action. J'en ai fait lecture à haute voix, au salon, comme dans les heureux temps de jadis; les larmes étaient dans tous les yeux. Le Père et moi, nous étions fiers de t'avoir pour fils, nous étions tous heureux d'être Français! Le Roi a voulu faire la lecture de tes deux lettres au Conseil; tous les ministres en ont été enchantés... »

M. A.

E

Extrait des discours prononcés lors des réceptions du 1er *mai* 1844 *aux Tuileries.*

(Page 287)

Discours de M. Sauzet, président de la Chambre des députés.

« ... Oui, Sire, grâces soient rendues à cette infatigable activité qui fait le premier caractère de votre vie dévouée sans relâche aux laborieux devoirs de la royauté constitutionnelle. Ce dévouement de tous les jours, Sire, est une vertu de votre maison. Vos filles ont appris d'un incomparable modèle les pieuses occupations dont la religion et l'infortune savent

seules le secret. L'une d'elles, que tant de chers souvenirs et d'éminentes vertus rendent si précieuse au Roi et à la France, a pris pour tâche de sa noble vie l'éducation de l'enfant royal en qui résident toutes les consolations de son cœur, comme les espérances de la patrie.

Dignes et fidèles appuis de ce tendre rejeton, l'aîné de vos fils et ses frères tiennent, dans les camps comme dans la paix, tout ce que promettaient vos exemples et les sérieuses instructions de leur première jeunesse. Le plus jeune de tous vient de débuter par une bonne fortune de guerre si glorieusement cherchée par ses aînés ; il a trouvé sa première récompense dans les embrassements d'un frère qui sut être général à vingt ans, parlant grandement de notre armée, jamais de lui-même, et modestement d'un frère dont il salue la blessure en le félicitant avec une noble simplicité de l'honneur qu'il eut de charger avec nos grenadiers.

« Soyez fier, Sire, de tels fils ; nous partageons votre orgueil paternel. Qui pourrait douter, désormais, de l'avenir de la France quand la Providence donne à sa dynastie nationale des princes dignes de gouverner, et à ses institutions les plus grands élémens de force ici-bas, le temps, la raison et la liberté. »

Allocution de l'Archevêque de Paris.

« Sire,

« Nous venons offrir à Votre Majesté, avec nos hommages respectueux, les sentiments les plus conformes à notre présente situation. « Nous ne concevrons jamais que l'Etat puisse souf- « frir de la paix, de la liberté de l'Eglise, et l'Eglise de la gran- « deur, de la prospérité de l'Etat. » Cette conviction, que proclamait, il y a six cents ans, un saint docteur français, est aussi celle du clergé et de l'archevêque de Paris. Ils aiment à vous l'exprimer, Sire, comme un signe non équivoque de la droiture de leurs intentions et le gage le plus assuré de leurs espérances... »

Le Roi a répondu :

« Je vous remercie, Monsieur l'archevêque, des vœux que vous m'offrez personnellement et au nom du clergé de Paris.

Je croyais avoir donné assez de gages de ma volonté de maintenir la liberté de la religion, d'entourer le clergé de tout le respect, de toute la vénération qui lui sont dus, pour qu'il eût été, peut-être, inutile de me le rappeler de la manière dont je viens de l'entendre. Ce que je puis vous dire, Monsieur l'archevêque, et ce que vous savez déjà, c'est que le clergé peut compter sur toute ma bienveillance, sur tout mon intérêt, et aussi sur la constance de mes efforts pour assurer à la France les bienfaits de la religion, afin qu'elle continue à être, à la fois, la meilleure garantie contre les vices qui enfantent les désordres dans la société, et la source de toutes les vertus qui assurent le bonheur des hommes... » (Réceptions du 1er mai 1844.)

F

Le duc d'Aumale au duc de Nemours.

(Page 399)

Alger, 1er février 1848.

Mon cher ami,

A la suite d'une dépêche ministérielle assez obscure, comme nous avons l'habitude d'en recevoir du bureau des opérations militaires, et qui contenait des reproches non mérités sur les retards que l'état de la mer et l'insuffisance des navires ont apportés au retour en France des libérables, j'ai cru entrer dans les intentions du ministre en faisant commencer le mouvement des régiments qui doivent rentrer en France par les courriers ordinaires ; un bataillon du 13e léger part demain. Je sollicite avec instances des ordres plus précis pour continuer et activer le mouvement.

Nous avons reçu nos deux nominations de maréchaux de camp ; tu dois savoir par ma dernière lettre tout le regret que me cause la non-promotion de Mac-Mahon ; je n'y reviendrai pas. J'espère, un jour, être plus heureux auprès de M. le général Trezel.

Changarnier, convalescent d'une indisposition assez grave, m'a chargé de te dire que tu pourrais compter sur lui, partout et pour tout, et que, plus les circonstances seraient difficiles, plus il croyait pouvoir être utile ; c'est peu modeste, mais je

crois que c'est vrai; et, la cas échéant, on pourrait tirer parti de lui; je te fais la commission.

Cette ouverture était motivée par les préoccupations que cause l'état des affaires, en France et en Europe; préoccupations auxquelles, à la distance où je me trouve de tout ce que j'aime, je ne puis, je l'avoue, rester étranger, malgré ma confiance dans la sagesse, la fermeté et le bonheur du Roi.

A ce propos, permets-moi une confidence, pour toi seul : les choses me paraissent aller de mal en pis en Italie. S'il arrivait que la France eût à y prendre une part quelconque, je te prie de rappeler que l'on peut prendre, pour cela ou pour toute autre chose, dix mille hommes en Afrique, y compris le gouverneur général. Je ne demanderais, tu le sais, ni commandement en chef, ni position à part, mais le premier commandement de division venu. La broutille bureaucratique sous laquelle je gémis en ce moment n'est acceptable qu'en temps de calme. Je demanderais, dans ce cas, qu'on renvoyât Lamoricière ou Bedeau prendre le commandement de l'Algérie.

Remarque bien que je n'émets ni vœu, ni conseil; c'est une simple éventualité que je pose, et je te prie, même, de ne parler au Roi de ce que je viens d'écrire que le cas échéant. Mais il est bon, je crois, de ne pas oublier que, sous prétexte d'un mouvement entre la France et l'Algérie, nous sommes la seule puissance qui puisse transporter, dans telle circonstance donnée, quinze mille hommes, et plus, sur n'importe quel point de la Méditerranée.

Je viens de te parler en toute confiance, mon cher ami; je suis convaincu que si l'occasion se présentait, tu ne m'oublierais pas, et que tu me rendrais le service que je te demande et que j'apprécierais au plus haut point : je suis soldat avant tout.

Adieu, mon cher ami; je te serre affectueusement la main.

H. d'Orléans.

FIN



INDEX ALPHABÉTIQUE

DES PRINCIPAUX NOMS PROPRES CITÉS DANS LA CORRESPONDANCE

N

O

TABLE DES LETTRES

1840

1841

1842

1843

1843-1844

1844

1846

1847

1848





